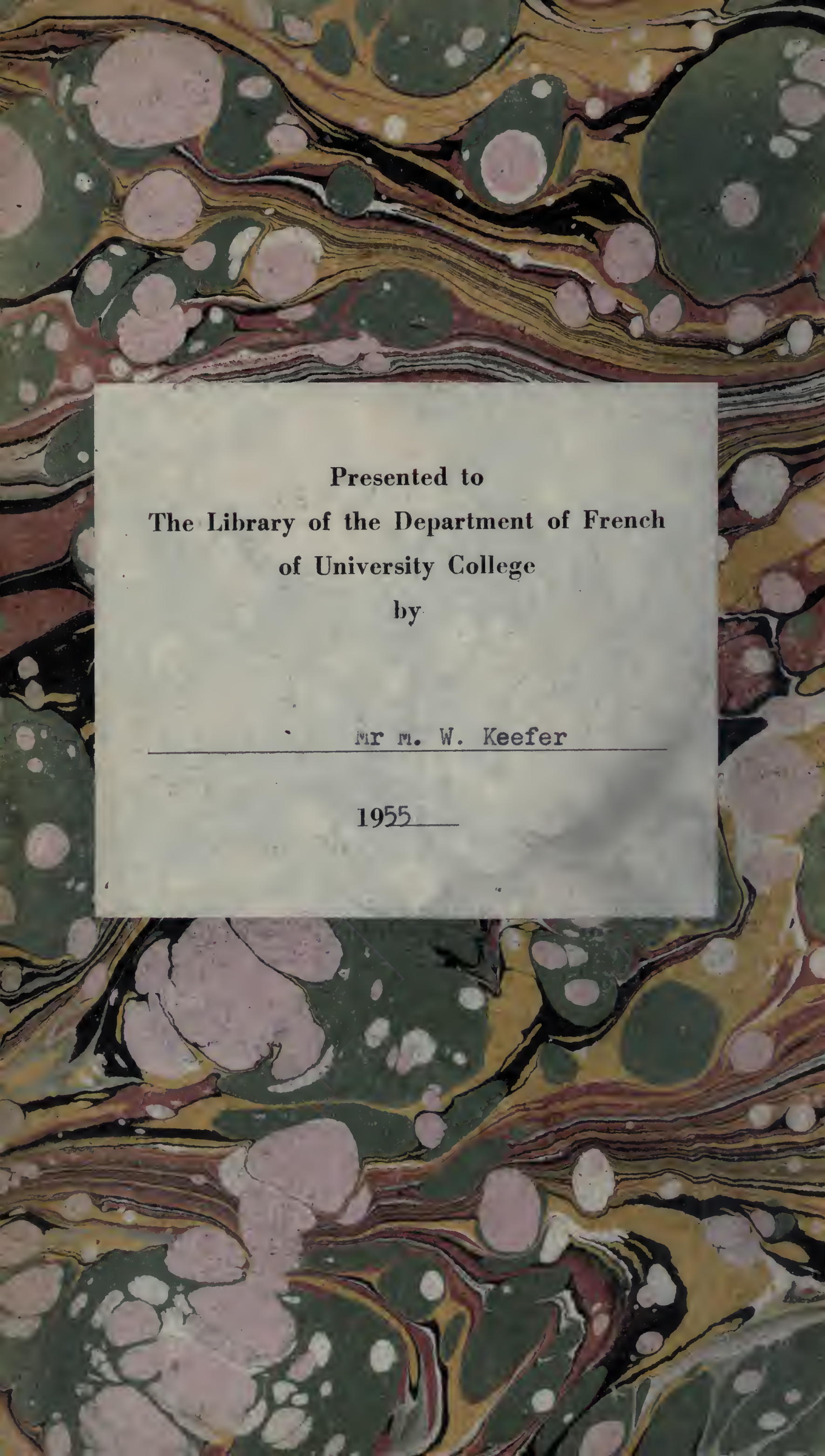
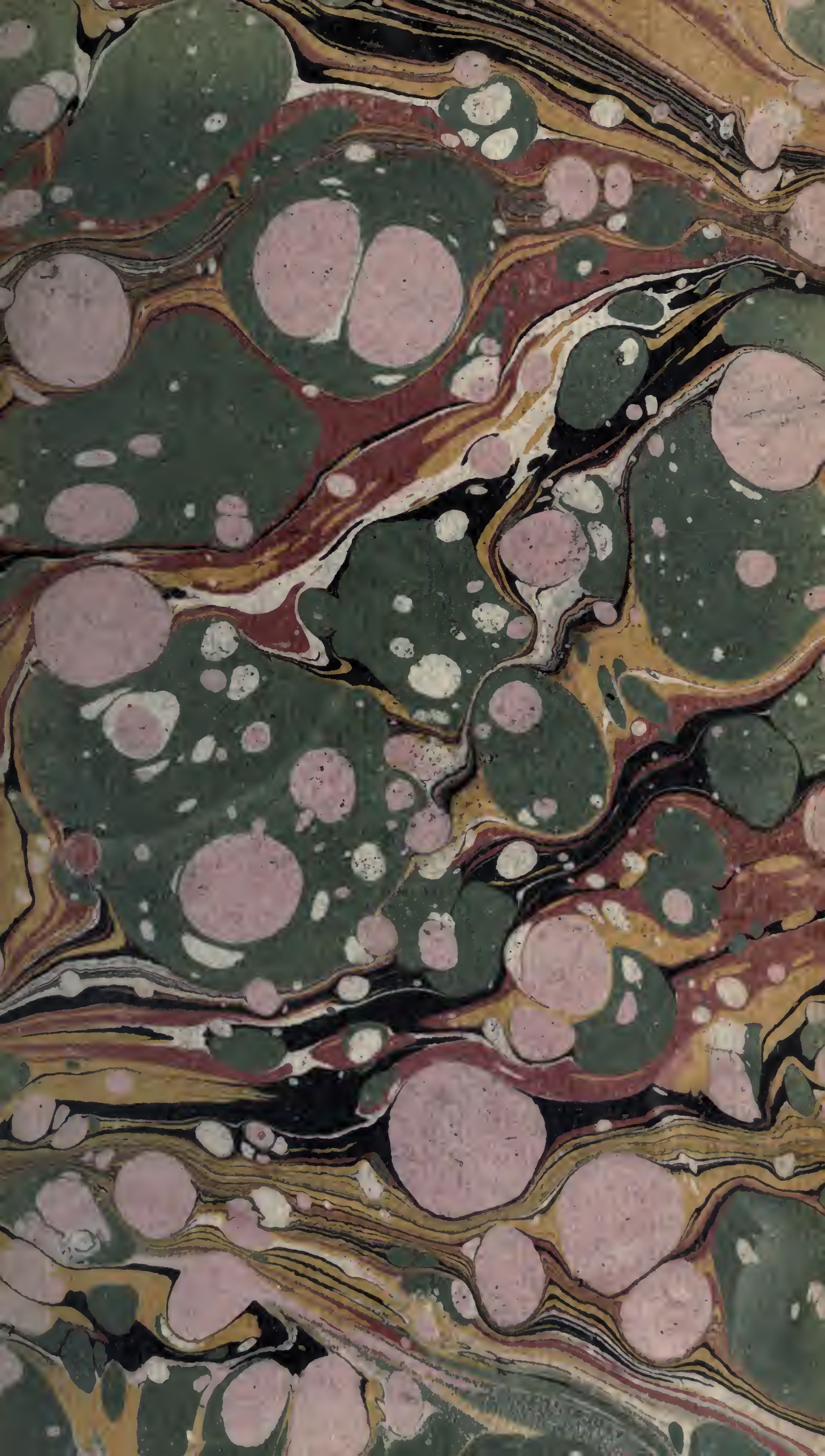

ERINDALE COLLEGE
3 1761 02838 2372



Presented to
The Library of the Department of French
of University College
by
Mr M. W. Keefer
1955



OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

*

OEUVRES

COMPLETES

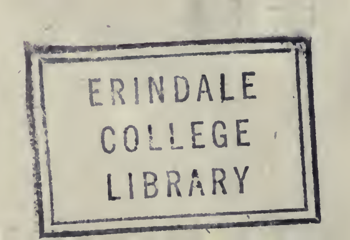
DE

VOLTAIRE.

TOME CINQUANTE-NEUVIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.



RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

1765–1766.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

A Ferney, 4 de janvier.

VOUS ſavez à préſent, mon cher Monſieur, que l'abbé de *Condillac* eſt reſſuſcité; et ce qui fait qu'il eſt reſſuſcité, c'eſt qu'il n'était pas mort. On ne pouvait s'empêcher de le croire mort, puiſque M. *Tronchin* l'aſſurait. On peut douter à toute force des déciſions d'un médecin, quand il aſſure qu'un homme eſt vivant; mais, quand il le dit mort, il n'y a pas moyen de douter : ainſi nous avons regretté l'abbé de *Condillac* de la meilleure foi du monde. On avait déſeſpéré de ſa vie à Parme avec beaucoup de raiſon, puiſque M. *Tronchin* n'avait pu le voir dans ſa maladie. Dieu merci, voilà un philoſophe que la nature nous a conſervé. Il eſt bon d'avoir un loquiſte de plus dans le monde, lorſqu'il y a tant d'aſiniſtes, de janſéniſtes, &c. &c.

Je ſuis bien aiſe que vous ayez vu l'*Apocalypſe*

1765. d'*Abauzit*. On ne doutera plus, après cette preuve, que le Dictionnaire philosophique ne soit de plusieurs mains. Les articles *Christianisme* et *Messie* sont faits par deux prêtres. L'arche est abandonnée par les lévites.

Vous ne me parlez plus de votre comédie ; elle aurait fait la clôture de mon théâtre que je vais détruire. Je suis trop vieux pour être acteur, et les Génevois ne méritent guère qu'on leur donne du plaisir. *Jean-Jacques*, que vous avez si bien réfuté, met tout en combustion dans sa petite république; il traite le petit conseil de Genève comme il avait traité l'opéra de Paris. Il avait voulu persuader au parterre que nous n'avions point de musique, et il veut persuader à la ville de Genève qu'elle n'a que des lois ridicules. Je n'ai point encore lu son livre que les magistrats trouvent très-séditieux, et que le peuple trouve très-bon. *Diogène* fut chassé de la ville de Sinope, mais il ne la troubla pas.

Adieu, Monsieur ; s'il vous prend jamais envie de venir passer quelques jours sur les bords du lac, vous nous comblerez de joie.

Vous savez que mes yeux ne me permettent pas d'écrire de ma main. *V.*

1765.

LETTRE II.

A MADAME

LA MARECHALE DE LUXEMBOURG.

9 de janvier.

MADAME,

L'HONNEUR que j'ai eu de vous faire ma cour plusieurs années, vos bontés, mon respectueux attachement, me mettent en droit d'attendre de vous autant de justice que vous accordez de protection à M. *Rousseau* de Genève.

Il publie un livre qui jette un peu de trouble dans sa patrie; mais qui croirait que dans ce livre il excite le conseil de Genève contre moi? Il se plaint que ce conseil condamne ses ouvrages, et ne condamne pas les miens; comme si ce conseil de Genève était mon juge. Il me dénonce publiquement ainsi qu'un accusé en défère un autre. Il dit que je suis l'auteur d'un libelle intitulé, Sermon des cinquante, libelle le plus violent qu'on ait jamais fait contre la religion chrétienne, libelle imprimé, depuis plus de quinze ans, à la suite de l'*Homme machine*, de *la Métrie.*

Est-il possible, Madame, qu'un homme qui se vante de votre protection, joue ainsi le rôle de délateur et de calomniateur? Il n'est point d'excuses, sans doute, pour une action si coupable et si lâche;

1765. mais quelle peut en être la cauſe ; la voici, Madame :

Il y a cinq ans que quelques génevois venaient chez moi repréſenter des pièces de théâtre ; c'eſt un exercice qui apprend à la fois à bien parler et à bien prononcer, et qui donne même de la grâce au corps comme à l'eſprit. La déclamation eſt au rang des beaux arts. M. d'*Alembert* alors fit imprimer, dans le *Dictionnaire encyclopédique*, un article ſur Genève, dans lequel il conſeillait à cette ville opulente d'établir chez elle des ſpectacles. Pluſieurs citoyens ſe récrièrent contre cette idée ; on diſputa, la ville ſe partagea. M. *Rouſſeau*, qui venait de donner un opéra et des comédies à Paris, écrivit de Montmorenci contre les ſpectacles.

Je fus bien ſurpris de recevoir alors une lettre de lui, conçue en ces termes : *Monſieur, je ne vous aime point, vous corrompez ma république, en donnant chez vous des ſpectacles; eſt-ce-là le prix de l'aſile qu'elle vous a donné ?*

Pluſieurs perſonnes virent cette lettre ſingulière ; elle l'était trop pour que j'y répondiſſe ; je me contentai de le plaindre, et même, en dernier lieu, quand il fut obligé de quitter la France, je lui fis offrir pour aſile cette même campagne qu'il me reprochait d'avoir choiſie près de Genève. Le même eſprit qui l'avait porté, Madame, à m'écrire une lettre ſi outrageante, l'avait brouillé en ce temps-là avec le célèbre médecin M. *Tronchin*, comme avec les autres perſonnes qui avaient eu quelques liaiſons avec lui.

Il crut qu'ayant offenſé M. *Tronchin* et moi, nous

devions le haïr; c'eſt en quoi il ſe trompait beaucoup. Je pris publiquement ſon parti quand il fut condamné 1765.
à Genève ; je dis hautement qu'en jugeant ſon roman d'*Emile*, on ne feſait pas aſſez d'attention que les diſcours du vicaire ſavoyard, regardés comme ſi coupables, n'étaient que des doutes auxquels ce prêtre même répondait par une réſignation qui devait déſarmer ſes adverſaires; je dis que les objections de l'abbé *Houteville*, contre la religion chrétienne, ſont beaucoup plus fortes, et ſes réponſes beaucoup plus faibles; enfin, je pris la défenſe de M. *Rouſſeau*. Cependant M. *Rouſſeau* vous dit, Madame, et fit même imprimer que M. *Tronchin* et moi, nous étions ſes perſécuteurs. Quels perſécuteurs qu'un malade de ſoixante et onze ans, perſécuté lui-même juſque dans ſa retraite, et un médecin conſulté par l'Europe entière, uniquement occupé de ſoulager les maux des hommes, et qui certainement n'a pas le temps de ſe mêler dans leurs miſérables querelles!

Il y a plus de dix ans que je ſuis retiré à la campagne, auprès de Genève, ſans être entré quatre fois dans cette ville; j'ai toujours ignoré ce qui ſe paſſe dans cette république; je n'ai jamais parlé de M. *Rouſſeau* que pour le plaindre. Je fus très-fâché que M. le marquis de *Ximenès* l'eût tourné en ridicule. J'ai été outragé par lui, ſans lui jamais répondre; et aujourd'hui il me dénonce juridiquement, il me calomnie dans le temps même que je prends publiquement ſon parti. Je ſuis bien sûr que vous condamnez un tel procédé, et qu'il ne s'en ſerait pas rendu coupable, s'il avait voulu mériter votre protection. Je finis, Madame, par vous demander pardon

1765. de vous importuner de mes plaintes; mais voyez ſi elles ſont juſtes, et daignez juger entre la conduite de M. *Rouſſeau* et la mienne.

Agréez le profond reſpect et l'attachement inviolable avec lequel je ſerai toute ma vie, Madame, &c.

Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main, étant preſque entièrement aveugle.

LETTRE III.

A M. DAMILAVILLE.

12 de janvier.

QUELLE horreur! quelle abomination, mon cher frere! il y a donc en effet des diables! vraiment, je ne le croyais pas. Comment peut-on imaginer une telle abſurdité? ſuis-je un prêtre? ſuis-je un miniſtre? En vérité cela fait pitié. Mais ce qui fait plus de pitié encore, c'eſt l'affreuſe conduite de *Jean-Jacques;* on ne connaît pas ce monſtre.

Tenez, voilà deux feuillets de ſes *Lettres de la montagne*, et voilà la lettre que j'ai été forcé d'écrire à madame la maréchale de *Luxembourg*, qu'il a eu l'adreſſe de prévenir contre moi. Je vous prie de n'en point tirer de copie, mais de la faire lire à M. d'*Argental;* c'eſt toute la vengeance que je tirerai de ce malheureux. Quel temps, grand Dieu, a-t-il pris pour rendre la philoſophie odieuſe! le temps même où elle allait triompher.

Je me flatte que vous montrerez à *Protagoras-Archimède* la copie que je vous envoie. Je vous

avoue que tous ces attentats contre la philoſophie, par un homme qui ſe diſait philoſophe, me déſeſpèrent. 1765.

Frère *Gabriel* doit avoir envoyé une petite lettre de change payable à *Archimède*. Je verrai lundi les premières épreuves; il ſera ſervi comme il mérite de l'être. Si vous voulez être informé de toutes les horreurs de *J. J.*, écrivez à *Gabriel*, il vous en dira des nouvelles. Le nom de *Rouſſeau* n'eſt pas heureux pour la bonne morale et la bonne conduite.

Au reſte, mon cher frère, je ſerais très-fâché que mes lettres, prétendues *ſecrètes*, fuſſent débitées à Paris. Quelle rage de publier des *lettres ſecrètes!* J'ai prié inſtamment M. *Marin* de renvoyer ces rogatons en Hollande, d'où elles ſont venues. Je ſuis bien las d'être homme public, et de me voir condamné aux bêtes comme les anciens gladiateurs et les anciens chrétiens. L'état où je ſuis ne demande que le repos et la retraite. Il faut mourir en paix; mais afin que je meure gaiement, *écr. l'inf.*

LETTRE IV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 de janvier.

MES divins anges, j'ai oublié, dans ma requête à M. le duc de *Praſlin*, de ſpécifier que ce vieux de *Moultou*, qui veut promener ſa vieille veſſie à Montpellier, a un fils qu'on appelle prêtre, miniſtre

1765. du ſaint Evangile, paſteur d'ouailles calviniſtes, et qui n'eſt rien de tout cela; c'eſt un philoſophe des plus décidés et des plus aimables. J'ignore ſi ſa qualité de miniſtre évangélique s'oppoſe aux bontés d'un miniſtre d'Etat; j'ignore s'il eſt néceſſaire que M. le duc de *Praſlin* ait la bonté de faire mettre, dans le paſſe-port, le ſieur de *Moultou* et ſon fils le prêtre. Je m'en rapporte uniquement à la protection et à la complaiſance de M. le duc de *Praſlin;* les maux que ſouffre *Moultou* le père ſont dignes de ſa pitié. Il n'y a pas un moment à perdre, ſi on veut lui ſauver la vie. *Tronchin* inocule, mais il ne taille point de la pierre.

LETTRE V.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 13 de janvier.

VOUS jouez un beau rôle, Monſieur; vous êtes toujours le protecteur de l'innocence opprimée. Vous avez dû être auſſi bien reçu en Angleterre qu'un juge des *Calas* le ferait mal. Une nation ennemie des préjugés et de la perſécution, était faite pour vous. Je n'oſe me flatter que vous faſſiez aux Alpes et au mont Jura le même honneur que vous avez fait à la Tamiſe; mais je crois que j'oublierais ma vieilleſſe et mes maux, ſi vous feſiez ce pélerinage.

Je cherche actuellement les moyens de vous faire parvenir quelques livres aſſez curieux qu'on m'a

envoyés d'Hollande. Le commerce des penſées eſt un peu interrompu en France ; on dit même qu'il n'eſt pas permis d'envoyer des idées de Lyon à Paris. On ſaiſit les manufactures de l'eſprit humain comme des étoffes défendues. C'eſt une plaiſante politique de vouloir que les hommes ſoient des ſots, et de ne faire conſiſter la gloire de la France que dans l'opéra comique. Les Anglais en ſont-ils moins heureux, moins riches, moins victorieux, pour avoir cultivé la philoſophie ? Ils ſont auſſi hardis en écrivant qu'en combattant, et bien leur en a pris. Nous danſons mieux qu'eux, je l'avoue ; c'eſt un grand mérite, mais il ne ſuffit pas. *Locke* et *Newton* valent bien *Dupré* et *Lulli*. 1765.

Mille reſpects à votre aimable femme qui penſe. Conſervez-moi vos bontés.

LETTRE VI.

A M. BESSIN,

Curé de Plainville en Normandie.

Ferney, le 13 de janvier.

Vous m'avez envoyé, Monſieur, des vers bien faits et bien agréables, et vous m'apprenez en même temps que vous êtes curé ; vous méritez d'avoir la première cure du Parnaſſe ; vous ne chanterez jamais d'antienne qui vaille vos vers. Si je ne vous ai pas répondu plutôt, c'eſt que je ſuis vieux, malade et

1765. aveugle. Je ne ſerai pas enterré dans votre paroiſſe, mais c'eſt vous que je choiſirais pour faire mon épitaphe.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE VII.

A M. DAMILAVILLE.

15 de janvier.

MON cher frère, *J. J.* eſt en horreur dans ſa patrie, chez tous les honnêtes gens; et ce qu'il y a de pis, c'eſt que ſon livre eſt ennuyeux.

Je croyais vous avoir mandé que la petite brochure eſt d'un nommé *Vernes* ou *Vernet.* On dit que ce n'eſt qu'une ſeule feuille oubliée preſqu'en naiſſant. Ce miniſtre *Vernes* a écrit une autre brochure contre *J. J.*, oubliée tout de même. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre écrit, Dieu merci, et n'ai fait que parcourir les livres ennuyeux faits à cette occaſion.

J'ai été bien aiſe de détromper madame la maréchale de *Luxembourg*, à qui *J. J.* avait fait accroire que je le perſécutais, parce qu'il m'avait offenſé ridiculement. Je lui avais offert, malgré ſes ſottiſes, un ſort auſſi heureux que celui de mademoiſelle *Corneille:* et ſi, au lieu d'un quintal d'orgueil, il avait eu un grain de bon ſens, il aurait accepté ce parti. Il s'eſt cru outragé par l'offre de mes bienfaits. Il n'eſt pas *Diogène*, mais le chien de *Diogène*, qui mord la main de celui qui lui offre du pain.

Tout ce que vous me dites dans votre lettre du 10 de janvier, eſt la raiſon même. Je me ſuis tenu à Ferney pendant tous ces troubles ; je ne me ſuis mêlé de rien. Quand les abeilles ſe battent dans une ruche, il ne faut pas en approcher. Tout s'arrangera, et ce malheureux *Rouſſeau* reſtera l'exécration des bons citoyens. 1765.

Il eſt fort difficile d'avoir des *Evangiles;* il ſera peut-être plus aiſé d'avoir des *Portatifs.* Je me ſervirai de la voie que vous m'avez indiquée.

Ma ſanté eſt fort mauvaiſe ; j'ai été malade ſoixante et onze ans, et je ne ceſſerai de ſouffrir qu'en ceſſant de vivre ; mais en mourant je vous dirai : O vous que j'aime ! perſévérez malgré les transfuges et les traîtres, et *écr. l'inf.*

LETTRE VIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de janvier.

MON cher ange, d'abord, comment ſe porte madame d'*Argental* ? enſuite, comment êtes-vous avec le tyran du tripot ? J'ai bien peur, par tout ce qu'il m'écrit, qu'il ne ſoit très-fâché contre vous ; c'eſt une de ſes grandes injuſtices ; car je l'ai bien aſſuré que vous n'aviez ni ne pouviez avoir aucune part à la diſtribution des dignités comiques ; et il doit ſavoir que c'eſt en conſéquence de ſa permiſſion expreſſe, datée du 17 de ſeptembre 1764, que je diſpoſais des rôles. Son grand chagrin, ſon grand cheval

1765. de bataille eſt que les proviſions, par moi données au tripot, ont paſſé par vos aimables mains; en ce cas, vous auriez donc été trahi, les tripotiers vous auraient compromis. Voilà une grande tracaſſerie pour un mince ſujet. Cela reſſemble à la guerre des Anglais qui commença pour quatre arpens de neige; mais je m'en remets à votre prudence.

Je vous avoue que je ſuis un peu dégoûté de tous les tripots poſſibles; je vois évidemment que celui de Cinna et d'Andromaque eſt tombé pour long-temps. Quand une nation a eu un certain nombre de bons ouvrages, tout ce qu'on lui donne au-delà fait l'effet d'un ſecond ſervice qu'on préſente à des convives raſſaſiés. Je vous le répète, l'opéra comique fera tout tomber. Une muſique agréable, de jolies danſes, des ſcènes comiques et beaucoup d'ordures forment un ſpectacle ſi convenable à la nation, que le *Petit carême de Maſſillon* ne tiendrait pas contre lui. Je crois fermement qu'il faut que les comédiens ordinaires du roi aillent jouer dans les provinces, trois ou quatre ans; s'ils reſtent à Paris, ils feront ruinés.

J'ai eu par contre-coup ma petite doſe de tracaſſerie au ſujet de ce fou de *Jean-Jacques;* ſa conduite eſt inouïe. St *Paul* n'en uſa pas plus mal avec St *Pierre*, en annonçant le même évangile. Je vois qu'on a très-bien fait de ſuppoſer que la Trinité ne compoſe qu'un ſeul DIEU; car ſi elle en avait trois, ils ſe feraient coupé la gorge pour quelques querelles de bibus.

A l'ombre de vos ailes. *V.*

LETTRE IX.

1765.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 de janvier.

MON héros, ſi vous prenez goût à l'empereur *Julien*, j'aurai l'honneur de vous envoyer quelque infamie de cette eſpèce, pour éprouver votre foi et pour l'affermir.

Je ſuis dans mon lit depuis un mois, fort peu inſtruit de ce qui ſe paſſe dans ce monde-ci et dans l'autre. La faibleſſe du corps diminue toutes les paſſions de l'ame. Je ne me ſens aucun zèle pour le tripot de la comédie françaiſe. Je ſens que, ſi j'étais jeune, j'aurais beaucoup de goût pour celui de l'opéra comique. On y danſe, on y chante, on y dit des ordures; tous les *Contes de la Fontaine* y ſont mis ſur la ſcène, et on m'aſſure qu'on y jouera inceſſamment le *Portier des Chartreux*, mis en vers par l'abbé *Grizel*.

Vous croyez bien, monſeigneur le Maréchal, que je ne ſerai pas aſſez imbécille pour diſputer contre vous ſur la tracaſſerie concernant les dignités de la troupe du faubourg Saint-Germain. Si j'étais un malaviſé et un opiniâtre, je vous dirais que votre lettre du 17 de ſeptembre, qui me donnait toute permiſſion, était une réponſe à mes requêtes; je vous dirais que ces requêtes étaient fondées ſur des repréſentations du tripot même, et je vous jurerais que Parme et Plaiſance n'y avaient aucune part. Mais Dieu me

1765. garde d'oser disputer avec vous ; vous auriez trop d'avantage, non-seulement comme mon héros et comme mon premier gentilhomme de la chambre, mais comme un homme sain, frais, gaillard et dispos, vis-à-vis d'un vieux quinze-vingt malade, qui radote dans son lit au pied des Alpes.

Le chevalier de *Boufflers* est une des singulières créatures qui soient au monde; il peint en pastel fort joliment. Tantôt il monte à cheval tout seul à cinq heures du matin, et s'en va peindre des femmes à Lausane; il exploite ses modèles; de là il court en faire autant à Genève, et de là il revient chez moi se reposer des fatigues qu'il a essuyées avec des huguenottes.

J'aurai l'honneur de vous dire que je suis si dégoûté des tripots, que je me suis défait du mien. J'ai démoli mon théâtre, j'en fais des chambres à coucher et à repasser le linge. Je me suis trouvé si vieux que je renonce aux vanités du monde. Il ne me manque plus que de me faire dévot, pour mourir avec toutes les bienséances possibles. J'ai chez moi, comme vous savez, je pense, un jésuite à qui on a ôté ses pouvoirs, dès qu'on a su qu'il était dans mon profane taudis. Son évêque savoyard est un homme bien mal-avisé, car il risque de me faire mourir sans confession, malheur dont je ne me consolerais jamais. En attendant, je me prosterne devant vous. *V.*

1765.

LETTRE X.

A M. DE MAIRAN.

A Ferney, 21 de janvier.

IL faut, Monſieur, que vous ayez eu la bonté de m'envoyer, il y a ſix mois, votre horoſcope d'auguſte; car M. *Thiriot* me l'a fait tenir depuis huit jours. Souffrez que je vous remercie en droiture; ſi je m'adreſſais à lui, ma lettre ne vous parviendrait qu'en 1766. J'aurais, ſi je voulais, un peu de vanité; car j'ai toujours été de votre avis ſur tout ce que vous avez écrit. Souvenez-vous, je vous prie, de la diſpute ſur la maſſe multipliée par le carré de la vîteſſe. Je ſoutins votre opinion contre toute la mauvaiſe foi de *Maupertuis* qui avait ſéduit madame *du Châtelet*. Vous m'avez éclairé de même ſur pluſieurs points de phyſique. Je vous trouve par-tout auſſi exact qu'ingénieux. Il n'y a que les Egyptiens ſur leſquels je ne me ſuis pas rendu. J'aime tant les Chinois et *Confucius*, que je ne peux croire qu'ils tiennent rien du peuple frivole et ſuperſtitieux d'Egypte.

De toutes les anciennes nations, l'égyptienne me paraît la plus nouvelle; il me ſemble impoſſible que l'Egypte, inondée tous les ans par le Nil, ait pu être un peu floriſſante avant qu'on eût employé dix ou douze ſiècles à préparer le terrain. La plupart des régions de l'Aſie, au contraire, ſe prêtaient naturellement à tous les beſoins des hommes. Le pays le plus aiſément cultivable eſt toujours le premier habité.

1765. Les pyramides ſont fort anciennes pour nous ; mais, par rapport au reſte de la terre, elles ſont d'hier ; et, à l'égard de nous autres Gaulois ou Velches, il y a deux minutes que nous exiſtons : c'eſt peut-être ce qui fait que nous ſommes ſi enfans.

Adieu, Monſieur ; vous mériteriez d'exiſter toujours. Agréez, avec votre bonté ordinaire, la très-tendre et très-reſpectueuſe reconnaiſſance de votre, &c. *V.*

LETTRE XI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de janvier.

MON héros, permettez que je prenne la liberté de me vanter auprès de vous de l'honneur que j'ai d'être ami de M. d'*Hermenches*, fils d'un gros diable de général au ſervice de Hollande, qui s'eſt battu pendant quarante ans contre les Français ; le fils a mieux aimé ſe battre pour vous. Il eſt actuellement dans votre ſervice, et il a déſiré, comme de raiſon, d'être préſenté au général qui a le mieux ſoutenu la gloire de la France. Vous pouvez d'ailleurs le faire votre aide de camp auprès de mademoiſelle d'*Epinai*, ou de mademoiſelle d'*Oligny*, ou de mademoiſelle *Luzy*, attendu que vous ne pouvez pas tout faire par vous-même. De plus, je dois vous certifier que c'eſt l'homme du monde qui ſe connaît le mieux en bonne déclamation. J'ai eu l'honneur de jouer le vieux

bon homme *Lusignan* avec lui. Il fesait *Orosmane* à mon grand contentement, et je le prends pour arbitre quand on m'accusera injustement d'avoir donné des préférences à des filles. Il sait plus que personne avec quel enthousiasme je vous suis attaché. Il sait que vous êtes la première de toutes mes passions, et combien je lui envie le bonheur qu'il a de vous faire sa cour. 1765.

Agréez, Monseigneur, le tendre et profond respect de votre vieux courtisan, *V.*

LETTRE XII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de janvier.

MON cher ange, d'abord, comment va la toux de madame d'*Argental*, et pourquoi tousse-t-elle? ensuite, je remercie très-humblement M. le duc de *Praslin* du passe-port.

Ensuite, vous saurez que je bataille toujours avec le tyran du tripot; mais vous sentez bien que je serai battu. Il y a de l'aigreur; on ne m'en a jamais dit la raison.

Il me semble, au sujet des roués, qu'il ne serait pas mal d'attendre Pâques. Peut-être l'acteur dont vous me parlez, aura déployé alors des talens qui encourageront le petit ex-jésuite.

Voulez-vous que je vous envoye un *Portatif* sous le couvert de M. le duc de *Praslin*? Je ne m'aviserai

1765. pas de prendre de ces libertés ſans vos ordres précis. Les auteurs de cet ouvrage n'ont pas été aſſez loin ; ils n'ont fait qu'effleurer les premiers temps du chriſtianiſme. Vous ſavez bien que *Paul* était une tête chaude ; mais ſavez-vous qu'il était amoureux de la fille de *Gamaliel*. Ce *Gamaliel* était fort ſage, il ne voulut point d'un fou pour ſon gendre. Il avait à la vérité de larges épaules, mais il était chauve et avait les jambes torſes ; ſon grand vilain nez ne plaiſait point du tout à mademoiſelle *Gamaliel*. Il ſe tourna du côté de Ste *Thècle*, dont il fut directeur : mais en voilà trop ſur cet animal.

Mon cher ange, vivez gaiement, et aimez le plus que borgne.

LETTRE XIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 29 de janvier.

Je ne ſuis point étonné, mon cher et aimable philoſophe militaire, qu'un brave homme devienne poltron quand il eſt ſuperſtitieux et ignorant. On eſt brave à la guerre par vanité, parce qu'on ne veut pas eſſuyer de ſes camarades le reproche d'avoir baiſſé ſa tête devant une batterie de canon ; mais on n'a point de vanité avec la fièvre double tierce. On s'abandonne alors à toute ſa misère, on laiſſe paraître des frayeurs dont on ne rougit point, et un prêtre inſolent fait plus de peur qu'une compagnie de

cuirassiers. Nous recevons dans le moment votre pâté. Le pâtissier aura beaucoup d'honneur, si ses perdrix sont arrivées sans barbe par le temps pourri que nous essuyons depuis un mois : nous en serons instruits dans quelques heures, et je vous en dirai des nouvelles à la fin de ma lettre. 1765.

Mon cher philosophe guerrier, n'envoyez plus de pâtés ; il y a trop loin d'Angoulême à Ferney.

LETTRE XIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de janvier.

MON divin ange, vous êtes donc aussi l'ange gardien de M. de *Moultou;* je parle du fils, car, pour le père, je crois que sa vessie lui jouera bientôt un mauvais tour, et qu'il comparaîtra devant les anges de là-haut. Le fils a le malheur d'être ministre du saint Evangile dans le tripot de Genève; c'est son seul défaut. Madame la duchesse d'*Enville* doit certifier à M. le duc de *Praslin* que mon petit *Moultou* est très-philosophe et très-aimable, et point du tout prêtre. Il compte même, en partant de Genève, remercier les pédans ses confrères, et renoncer au plus sot des ministères.

Il craint toujours, et à mon avis très-mal à propos, qu'on ne lui fasse des chicanes en Languedoc, pour avoir prêché la doctrine de *Calvin* sur les bords du

1765. lac Leman. Il ſupplie très-humblement M. le duc de *Praſlin* de vouloir bien mettre dans le paſſe-port:

Pour le ſieur de Moultou et ſon fils, bourgeois de Genève, avec ſa femme et ſes enfans.

Permettez qu'aujourd'hui je ne vous parle que des *Moultou*, et que je réſerve les roués pour une autre occaſion. Vous me feriez grand plaiſir de me dire ſi madame d'*Argental* ne touſſe plus. Voulez-vous bien faire agréer à M. le duc de *Praſlin* mes tendres et profonds reſpects. *V.*

LETTRE XV.

A M. DE CIDEVILLE.

Le 4 de février.

J'AI été quelque temps aveugle, mon cher et ancien ami, et à préſent j'ai le quart de mes deux yeux. C'eſt avec ce quart que mon cœur tout entier vous écrit. Vous faites un bel éloge du jour de l'an, mais je vous aime toute l'année, et tous les jours ſont pour moi les kalendes de janvier.

Il eſt très-vrai que le gâteau des rois eſt une cérémonie païenne; mais quel uſage ne l'eſt pas? Proceſſions, images, encens, cierges, myſtères, tout, juſqu'à la confeſſion, eſt pris dans l'antiquité. Les Velches n'ont rien à eux en propre, pas même le Cid, qui eſt tout entier de deux auteurs eſpagnols; pas même le *Soyons amis, Cinna*, qui eſt de *Sénèque*. Je ne connais guère que le *Qu'il mourût* et le cinquième acte de Rodogune qui ſoient de l'invention

du grand *Corneille*. Ni les *Fables* ni les *Contes* de *la Fontaine*, ni l'*Art poëtique* ne ſont nés chez nous ; preſque toutes nos beautés et nos ſottiſes ſont d'après l'antique. Nous ſommes venus tard en tout. A peine commençons-nous à ouvrir les yeux en phyſique, en finance, en juriſprudence, et même dans la diſcipline militaire ; auſſi avons-nous été battus et ruinés : mais l'opéra comique conſole de tout. 1765.

Vous renoncez donc à Paris pour cet hiver, mon cher ami : et moi j'y ai renoncé depuis quinze ans pour le reſte de ma vie, et je compte n'avoir véritablement vécu que dans la retraite. On parle à Paris, et on ne penſe guère ; la journée ſe paſſe en futilités, on ne vit point pour ſoi, on y meurt oublié ſans avoir vécu. Peut-être, du temps d'Andromaque, d'Iphigénie, de Phèdre, des belles fêtes de *Louis XIV*, d'Armide et du paſſage du Rhin, Paris méritait-il la curioſité d'un honnête homme. Mais les temps ſont un peu changés : les billets de confeſſion, le Serrurier, le Maréchal, les deux vingtièmes, le réquiſitoire ſur l'inoculation ne méritent pas le voyage.

D'*Alembert* a fait un petit livre ſur la deſtruction des jéſuites, et c'eſt preſque le ſeul ouvrage marqué au bon coin, depuis trente ans. Il eſt plus philoſophique que les *Provinciales*, et peut-être auſſi ingénieux. Ce d'*Alembert* n'eſt pas velche, c'eſt un vrai français.

Vivez, mon cher ami, et comptez que vous n'êtes pas plus aimé vers la rivière de Seine que vers les Alpes.

1765.

LETTRE XVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de février.

MON divin ange, je ne vous croyais pas ſi ange de ténèbres que le dit cet abominable fou de *Vergy*. Je me ſouviens bien que *Rochemore* vous appelait *furie*, mais c'était par antiphraſe, comme diſent les doctes. Je ne crois pas que ce *Vergy* trouve beaucoup de partiſans, ni même de lecteurs. Je ne crois pas qu'il y ait un plus ennuyeux coquin. N'eſt-ce pas un parent de *Fréron*? Dites-moi, je vous prie, ſi on joue quelquefois l'Ecoſſaiſe; j'ai peur qu'elle ne ſoit au rang des pièces que le tyran du tripot empêche de jouer par ſa belle diſpoſition des rôles. Je lui ai écrit en dernier lieu, je lui écrirai encore. J'ai peur qu'une grande actrice, dont on m'a envoyé la médaille, ne ſoit pas abſolument dans vos intérêts. Je reconnais votre cœur au combat qu'il éprouve entre la reconnaiſſance et la tyrannie tripotière. Je ſuis à peu-près dans le même cas que vous; mais, étant plus vieux, je ſuis un peu plus indifférent. Me voici dans mon moment d'apathie, même pour les roués. Avertiſſez-moi, je vous prie, mon cher ange, quand vous aurez quelque bon acteur; cela me reſſuſcitera peut-être.

Vous m'avez fait eſpérer que mon petit prêtre apoſtat, *Moultou*, qui eſt un des plus aimables hommes du monde, ſerait nommé dans le paſſe-port. J'attends cette petite faveur avec un peu de douleur,

car je ſerai très-fâché qu'il nous quitte. Il aime la comédie à la fureur ; je ne ſuis pas de même. Il y a des prêtres qui ſe dégoûtent de dire la meſſe, je ne ſuis pas moins dégoûté des Délices ; les tracaſſeries de Genève me ſont inſipides ; et, m'étant aperçu que je n'ai qu'un corps, j'ai conclu qu'il ne me fallait pas deux maiſons ; c'eſt bien aſſez d'une. Il y a des gens qui n'en ont point du tout, et qui valent mieux que moi. 1765.

Tout Ferney s'intéreſſe bien fort à la toux de madame d'*Argental*. Les deux anges ont ici des autels.

LETTRE XVII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 13 de février.

MON cher frère, ce n'eſt pas moi qui ſuis marié, c'eſt *Gabriel Cramer*. Il a une femme qui a beaucoup d'eſprit, et qui a été enchantée de la *Deſtruction;* ma nièce a beaucoup d'eſprit auſſi, mais elle n'en a rien lu.

Un de mes amis de Franche-Comté vous envoya un gros paquet, il y a quelques ſemaines ; j'ignore ſi c'eſt pour ſon vingtième, mais je vois que vous n'avez point reçu le paquet. J'ai peur qu'il n'y ait des eſprits malins qui ſe plaiſent à troubler le commerce des pauvres mortels.

Permettez, mon cher frère, que je vous adreſſe cette conſultation pour M. de *Beaumont*, et cette

1765. lettre pour M. de *Lavaiſſe;* je l'ai décachetée afin que vous la liſiez. Vous ſerez convaincu que la raiſon n'a pas encore fait de grands progrès chez les Languedochiens, et qu'ils tiennent toujours un peu des Viſigots.

Ne ſoyez point étonné que je quitte ma maiſon de campagne dans le pays génevois : je ſuis vieux, je n'ai qu'un corps, je ne peux plus avoir deux maiſons; je paſſe la moitié de mon temps dans mon lit, et ce n'eſt pas la peine d'en changer. Je n'aime pas d'ailleurs à me mêler des affaires de la parvuliſſime. J'ai renoncé aux vanités du monde.

J'ai reçu *le Fataliſme;* et, en parcourant une page, j'ai trouvé deux ou trois ſottiſes de prime-abord; mais je les pardonnerai, ſi je trouve quelque choſe de raiſonnable. Je vois avec douleur que vous n'avez pas reçu un paquet de Franche-Comté. Ceux de Metz auraient le même ſort. La raiſon eſt bien de contrebande. Conſolons-nous tous deux en aimant paſſionnément cette infortunée.

Adieu, mon cher philoſophe. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XVIII.

1765.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

10 de février.

JE vous remercie bien tard, mon cher confrère en *Apollon*; mais assurément je vous remercie de tout mon cœur de l'amitié que vous me témoignez dans toutes les occasions. Il est vrai que j'ai peu d'obligation à M. *Robinet*. C'est un grand indiscret, sans doute, que ce M. *Robinet* qui publie ainsi les secrets des gens qu'il ne connaît pas, et le tout pour vingt-cinq louis d'or; en vérité, c'est trop payé. Encore, s'il avait imprimé fidellement mes secrets, il n'y aurait que demi-mal; il ressemble aux honnêtes gens qui pendent les autres en effigie, ils ne s'embarrassent pas que le portrait soit ressemblant. Les beaux vers que vous avez bien voulu faire pour moi me consolent; vous faites mon apothéose, quand d'autres me damnent. Ma santé et ma vue s'affaiblissent tous les jours. Je serai bien fâché de mourir sans avoir pu souper entre vous et M. *Damilaville*, à qui j'adresse ce petit billet pour vous. Je supprime toutes les cérémonies, le sentiment ne les admet pas. *V.*

1765.

LETTRE XIX.

A M. DAMILAVILLE.

Le 20 de février.

Mon cher frère, j'ai lu une partie de ce *Pluquet* : cet homme eſt ferré à glace ſur la métaphyſique ; mais je ne ſais s'il n'a pas fourni un ſouper, dont pluſieurs plats ſeraient aſſez du goût des ſpinoſiſtes. Je voudrais bien ſavoir ce que les d'*Alembert* et les *Diderot* penſent de ce livre.

La *Deſtruction* doit être partie, ou partira à la fin de cette ſemaine. Je ne ſuis pas exactement informé ; trois pieds de neige interrompent un peu la communication. Je crois que cette neige refroidira les eſprits de Genève qui étaient un peu échauffés ; on diſputera, mais il n'y aura point de guerre civile.

Je crois que j'ai très-bien pris mon temps pour me tirer de la cohue, et pour me défaire des Délices, d'autant plus que mon bail était fini, et que je ne l'avais pas renouvelé. Un M. *Labat*, qui avait dreſſé les articles du contrat, me feſait quelques difficultés, comme vous l'avez pu voir. Ces difficultés ont dû vous paraître extraordinaires, auſſi-bien que le contrat même. On ne ferait pas de tels marchés en France ; celui-là eſt plus juif que calviniſte.

Je me flatte que tout s'accommodera à l'amiable, et beaucoup plus facilement que les affaires de Genève. Meſſieurs *Tronchin*, qui ſont mes amis, m'y aideront ; mais je ſerai toujours bien aiſe d'avoir

le ſentiment de M. *Elie de Beaumont* au bas de mes queſtions. J'attends avec impatience ſon mémoire pour les *Calas*. Voilà un véritable philoſophe; il venge l'innocence opprimée, il n'écrit point contre la comédie, il n'a point un orgueil révoltant, il n'eſt point le délateur de ceux dont il a dû être l'ami et le défenſeur. Le cœur me ſaigne de deux grandes plaies; la première, que *Rouſſeau* ſoit fou; la ſeconde, que nos philoſophes de Paris ſont tièdes. Dieu merci, vous ne l'êtes pas. Vous m'avez gliſſé deux lignes, dans votre lettre du 12 de février, qui ſont la conſolation de ma vie.

1765.

Je ſoupçonne que le paquet de Franche-Comté eſt tombé entre les mains des barbares; il faut mettre cette petite tribulation aux pieds du crucifix. Je me recommande à vos ſaintes prières. J'entre aujourd'hui dans ma ſoixante-douzième année, car je ſuis né en 1694, le 20 de février, et non le 20 de novembre, comme le diſent les commentateurs mal inſtruits. Me perſécuterait-on encore dans ce monde, à mon âge? cela ſerait bien velche. Je me flatte au moins qu'on ne me fera pas grand mal dans l'autre.

Adieu, mon cher frère; je vous embraſſe bien tendrement.

1765.

LETTRE XX.

A M. BERGER.

A Ferney, le 25 de février.

J'ai été touché, Monſieur, de votre lettre du 12 de février. On m'a dit que vous êtes dévot ; cependant je vous vois de la ſenſibilité et de l'honnêteté.

Vous m'apprenez que vous avez été taillé de la pierre, il y a douze ans ; je vous félicite de vivre, ſi vous trouvez la vie plaiſante. J'ai toujours été affligé que, dans le meilleur des mondes poſſibles, il y eût des cailloux dans les veſſies ; attendu que les veſſies ne ſont pas plus faites pour être des carrières que des lanternes ; mais je me ſuis toujours ſoumis à la Providence. Je n'ai point été taillé ; mais j'ai eu et j'ai ma bonne doſe de mal en autre monnaie. Chacun a la ſienne : il faut ſavoir mourir et ſouffrir de toutes façons.

Vous me mandez qu'on a imprimé je ne ſais quelles lettres que je vous écrivis il y a plus de trente années : vous m'apprenez qu'elles étaient tombées entre les mains d'un nommé *Vaugé* qui n'en peut répondre, attendu qu'il eſt mort. Si ces lettres ont été ſeul ſon héritage, je conſeille aux hoirs de renoncer à la ſucceſſion. J'ai lu ce recueil, je m'y ſuis ennuyé ; mais j'ai aſſez de mémoire, dans ma ſoixante-douzième année, pour aſſurer qu'il n'y a pas une ſeule de ces lettres qui ne ſoit falſifiée. Je défie tous les *Vaugé*, morts ou vivans, et tous les éditeurs de rapſodies,

de montrer une ſeule page de ma main, qui ſoit conforme à ce que l'on a eu la ſottiſe d'imprimer. 1765.

Il y a environ cinquante ans qu'on eſt en poſſeſſion de ſe ſervir de mon nom. Je ſuis bien aiſe qu'il ait fait gagner quelque choſe à de *pauvres diables :* il faut que le pauvre diable vive ; mais il faudrait au moins qu'il me conſultât, pour gagner ſon argent plus honnêtement. Vous m'apprenez, Monſieur, que l'auteur de l'*Année littéraire* a fait uſage de ces lettres ; mais vous ne me dites pas quel uſage, et ſi c'eſt celui qu'on fait ordinairement de ſes feuilles. Tout ce que je peux vous répondre, c'eſt que je n'ai jamais lu l'*Année littéraire*, et que je ſuis trop propre pour en faire uſage.

Vous craignez que l'impreſſion de ces chiffons ne me faſſe mourir de chagrin. Raſſurez-vous : j'ai de bons parens qui ne m'abandonnent pas dans ma vieilleſſe décrépite. Mademoiſelle *Corneille*, bien mariée, et devenue ma fille, a grand ſoin de moi. J'ai dans ma maiſon un jéſuite qui me donne des leçons de patience ; car, ſi j'ai haï les jéſuites lorſqu'ils étaient puiſſans et un peu inſolens, je les aime quand ils ſont humiliés. Je ne vois d'ailleurs que des gens heureux : cela ragaillardit. Mes payſans ſont tous à leur aiſe ; ils ne voient jamais d'huiſſiers avec des contraintes. J'ai bâti, comme M. de *Pompignan*, une jolie égliſe où je prie DIEU pour ſa converſion et celle de *Catherin Fréron*. Je le prie auſſi qu'il vous inſpire la diſcrétion de ne plus laiſſer prendre de copies infidelles des lettres qu'on vous écrit. Portez-vous bien. Si je ſuis vieux, vous n'êtes pas jeune. Je vous pardonne de tout mon cœur votre faibleſſe ;

1765. j'ai pardonné à d'autres jusqu'à l'ingratitude. Il n'y a que la méchanceté orgueilleuse et hypocrite qui m'a quelquefois ému la bile; mais, à présent, rien ne me fait de la peine que les mauvais vers qu'on m'envoie quelquefois de Paris. J'ai l'honneur d'être, comme il y a trente ans, votre, &c.

Voltaire.

LETTRE XXI.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 27 de février.

MES yeux ne peuvent guère lire, Monsieur; mais ils peuvent encore pleurer, et vous m'en avez bien fait apercevoir. Je ne sais pas quelle impression fesaient sur les Romains les oraisons pour *Cluentius* et pour *Roscius Amerinus;* mais il me paraît impossible que votre Mémoire ne porte pas la conviction dans l'esprit des juges, et l'attendrissement dans les cœurs. Je suis sûr que ce malheureux *David* est actuellement rongé de remords. Jouissez de l'honneur et du plaisir d'être le vengeur de l'innocence. Toute cette affaire vous a comblé de gloire. Il ne reste plus aux Toulousains qu'à vous faire amende honorable, en abolissant pour jamais leur infame fête, en jetant au feu les habits des pénitens blancs, gris et noirs, et en établissant un fonds pour la famille *Calas;* mais vous avez affaire à d'étranges Visigots.

M. *Damilaville* vous a-t-il parlé d'une autre famille de

de proteſtans exécutée en effigie à Caſtres, fugitive vers notre Suiſſe, et plongée dans la misère pour une aventure preſqu'en tout ſemblable à celle des *Calas*? On croit être au ſiècle des Albigeois, quand on voit de telles horreurs. On dit que nous ſommes au ſiècle de la philoſophie, mais il y a encore cent fanatiques contre un philoſophe. Jugez quelles obligations nous vous avons. 1765.

Mille reſpects, je vous prie, à madame de *Beaumont*, qui eſt ſi digne de vous appartenir.

LETTRE XXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de février.

MON cher ange, il y a des monſtres, et ce *Vergi* eſt un des plus plats monſtres qui aient jamais exiſté. Ses horribles impertinences ſont déjà oubliées pour jamais. C'eſt le ſort de tous ces malheureux qui ſe croient quelque choſe, parce qu'ils ont appris à lire et à écrire, et qui ne ſavent pas que la condition d'un honnête laquais eſt infiniment ſupérieure à leur état.

Je fais toujours d'humbles repréſentations au tyran du tripot. En vérité, je commence à croire qu'il n'y a point d'autre fondement de vos querelles que la concurrence du pouvoir ſuprême. Il me paraît ulcéré de ce que je me ſuis adreſſé à vous, et non pas à lui, dans le temps que vous étiez à Paris, et lui

1765. à Bordeaux. J'ai nié fortement, j'ai foutenu que j'avais envoyé à *Grandval*, fous fon bon plaifir, les provifions des dignités comiques. Ce procès ne finit point; le tyran eft toujours dans une colère à faire pouffer de rire. Je foutiens mon bon droit avec une véhémence douloureufe et pathétique; et je ne défefpère pas qu'à la fin mon innocence ne l'emporte fur fa tyrannie.

Oferais-je vous fupplier, mon divin ange, de dire à M. *du Belloy* combien je fuis enchanté de fon fuccès? vous fouvenez-vous d'une mademoifelle de *Choifeul* qui, étant prête de mourir, et ne pouvant plus coucher avec fon amant, pria une de fes amies de coucher avec le fien en fa préfence, afin de voir deux heureux avant fa mort. Je fuis à peu-près dans ce cas; je baiffe à un point que cela fait pitié. J'ai actuellement chez moi, pour me ragaillardir, un jeune M. de *Villette* qui fait tous les vers qu'on ait jamais faits, et qui en fait lui-même, qui chante, qui contrefait fon prochain fort plaifamment, qui fait des contes, qui eft pantomime, qui réjouirait jufqu'aux habitans de la trifte Genève. DIEU m'a envoyé ce jeune homme pour me confoler dans mon dépériffement, et pour égayer ma décrépitude. Le nombre d'originaux qui me paffent par les mains eft inconcevable. Quand je confidère les montagnes de neige dont je fuis environné de tous côtés, je n'imagine pas comment les gens aimables peuvent aborder. Voilà affurément une drôle de deftinée.

Avouez-moi donc que madame d'*Argental* ne touffe plus. Tout le monde touffe dans mon pays. Nous fommes en Sibérie l'hiver, et à Naples l'été.

J'ai été bien attendri du mémoire d'*Elie*. J'eſpère que *David* payera pour le parlement de Touloufe. Tous les *David* m'ont toujours paru de méchantes gens. Savez-vous bien que j'ai encore ſur les bras une aventure pareille ? Mais comme on n'a été roué cette fois-ci qu'en effigie, et qu'il n'y a qu'une famille entière réduite à la dernière misère, cela ne vaut pas la peine qu'on en parle. 1765.

Je rends grâce à M. *Marin* d'avoir renvoyé mes ſecrets en Hollande ; je crois que ſon reſpect pour vous n'y a pas peu contribué.

Mes divins anges, reſpect et tendreſſe.

Je crains toujours que mon maudit curé ne me joue quelque tour pour mes dixmes. *V.*

LETTRE XXIII.

A M. DAMILAVILLE.

27 de février.

MON cher frère, j'ai oublié, dans mes lettres, de vous demander quel eſt l'honnête homme qui veut avoir le recueil de mes bagatelles. Voulez-vous bien joindre à toutes vos bontés, celle de faire acheter un exemplaire chez l'enchanteur *Merlin*, et de mettre cette petite dépenſe ſur le compte de ce que je vous dois.

J'apprends que la pièce de mon ami *du Belloy* a beaucoup de ſuccès ; je ſouhaite qu'elle ſoit auſſi pathétique que le mémoire de M. de *Beaumont ;* ce

1765. ſerait bien là le cas de crier : *l'auteur ! l'auteur !* Pour moi, ſi j'étais à l'audience quand on jugera les *Calas*, je crierais : *Beaumont ! Beaumont !*

Voici un petit billet que j'ai l'honneur de lui écrire. Permettez que j'y ajoute ma réponſe à M. *Berger*, qui s'eſt aviſé de m'écrire, au bout de trente ans, au ſujet de mes prétendues *Lettres ſecrètes.* Dieu merci, on les a renvoyées en Hollande.

M. *Blin de Saintmore* me parle d'une édition de *Racine* avec des commentaires, qu'on entreprend par ſouſcription. On ne me dit point quel eſt l'auteur de ces commentaires, mais je ſouſcris aveuglément.

Tous les honnêtes gens de Genève regardent *Jean-Jacques* comme un monſtre. Pour moi, je ne le regarde que comme un fou; je le crois malheureux à proportion de ſon orgueil, c'eſt-à-dire qu'il eſt l'homme du monde le plus à plaindre.

On dit que *Fréron* eſt au fort-l'évêque ; ſi cela eſt, *abſolvit nunc pœna Deos.*

Je me ſuis informé exactement des papiers qu'on vous avait envoyés de Franche-Comté ; je peux vous répondre, par la poſte, ſous l'enveloppe de M. de *Raymond*, directeur des poſtes à Beſançon. Apparemment qu'il y a dans ce monde des harpies qui mangent le dîner des philoſophes. Je deviens bien faible, mais mon zèle devient tous les jours plus fort. Mon regret, en mourant, ſera de n'avoir pu crier avec vous, dans un ſouper : *Ecr. l'inf. !*

Bonſoir, mon très-cher frère.

LETTRE XXIV. 1765.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

27 de février.

MON héros, si vous êtes assez sûr de votre fait pour qu'on hasarde de vous envoyer le livre diabolique que vous demandez, les gens que j'ai consultés disent qu'ils vous en feront tenir un exemplaire par la voie de Lyon ; cela est très-rare, mais on en trouvera pour vous. Je serais bien fâché d'ailleurs qu'on me soupçonnât d'avoir la moindre part au *Philosophique portatif*. M. le duc de *Praslin*, qui connaît parfaitement mon innocence, a assuré le roi que je n'étais point l'auteur de ce pieux ouvrage ; ainsi n'allez pas, s'il vous plaît, me défendre comme *Scaramouche* défendait *Arlequin*, en avouant qu'il était un ivrogne, un gourmand, un débauché attaqué de maladies honteuses, et s'excusant envers *Arlequin* en lui disant que c'était des fleurs de rhétorique.

Je n'entends rien aux plaintes que les Bretons font de moi ; elles sont apparemment aussi bien fondées que leurs griefs contre M. le duc d'*Aiguillon*. Je n'ai jamais rien écrit de particulier sur la Bretagne, dans mes bavarderies historiques ; les Périgourdins et les Basques seraient aussi bien fondés à se plaindre.

A l'égard du tripot, il est vrai que j'ai demandé mon congé, attendu que je suis entré dans ma soixante et douzième année, en dépit de mes estampes qui,

1765. par un menſonge imprimé, me font naître le 20 de novembre, quand je ſuis né le 20 de février. Il eſt vrai que la faction ennemie du conſeil de Genève trouva mauvais, il y a quelques années, que les enfans des magiſtrats de la plus illuſtre et de la plus puiſſante république du monde ſe déshonoraſſent au point de venir jouer quelquefois la comédie chez moi, dans le petit et profane royaume de France; mais on ſe moqua de ces poliſſons. Ce n'eſt pas aſſurément pour eux que j'ai détruit mon théâtre, c'eſt pour avoir des chambres de plus à donner, et pour loger votre ſuite, ſi jamais vous accompagnez madame la comteſſe d'*Egmont* ſur les frontières d'Italie. Je me défais de mes Délices pour une autre raiſon; c'eſt qu'ayant la plus grande partie de mon bien ſur M. le duc de *Virtemberg*, et mes affaires n'étant pas abſolument arrangées avec lui, j'ai craint de mourir de faim auſſi-bien que de vieilleſſe. Pardonnez, mon héros, la naïveté avec laquelle je prends la liberté de vous expoſer toutes mes pauvres petites misères.

Je vous dirai toujours très-véritablement que je m'adreſſai à *Grandval*, que c'eſt à lui ſeul que j'écrivis, en vertu du privilége que vous m'aviez confirmé; que je mis dans ma lettre ces propres mots: *Avec l'approbation de meſſieurs les premiers gentilshommes de la chambre.*

Je vous prie de conſidérer que je puis avoir beſoin, avant ma mort, de faire un petit voyage à Paris, pour mettre ordre aux affaires de ma famille; que peut-être c'eſt un moyen d'exciter quelques bontés pour moi, que de procurer quelques petits ſuccès à

mes anciennes ſottiſes théâtrales, et que je ne peux obtenir ce ſuccès qu'avec les meilleurs acteurs. Je me mets entièrement ſous votre protection. On m'a mandé que Nanine avait été jouée déteſtablement, et reçue de même. Vous ſavez que tout dépend de la manière dont les pièces ſont repréſentées, et vous ne voudriez pas m'avilir. Voyez donc ſi vous voulez me permettre de vous envoyer la diſtribution de mes rôles, d'après la voix publique qu'il faut toujours écouter. Ayez pitié d'un vieux quinze-vingt qui vous eſt attaché depuis cinquante années avec le plus tendre reſpect. *V.* 1765.

LETTRE XXV.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 4 de mars.

MON cher frère, je crois que je ne pourrai faire partir la réponſe de M. *Tronchin* que mercredi 6 de ce mois. Je ſerai bien étonné s'il vous ordonne autre choſe que des adouciſſans et du régime; mais ce qui eſt sûr, c'eſt qu'il s'intéreſſera bien vivement à votre ſanté. Il eſt philoſophe, et il ſait que vous l'êtes. Nous ſommes tous frères. St *Luc* était le médecin des apôtres, et *Tronchin* eſt le nôtre. Il me ſemble toujours que c'eſt une extrême injuſtice, dans le meilleur des mondes poſſibles, que je ne vous connaiſſe que par lettres. Je vous aſſure que, ſi je pouvais m'échapper, je viendrais faire une petite courſe à Paris *incognitò*, ſouper trois ou quatre fois

1765. avec vous et les plus discrets des gens de bien, et m'en retourner content.

J'ai vu quelques échantillons de la pièce dont vous me parlez (*). Apparemment que l'on n'a pas choisi ce qu'il y a de meilleur, et que le nouvelliste n'est pas l'intime ami de l'auteur. Je m'intéresse fort à son succès : c'est un homme de mérite, et qui n'est pas à son aise.

La Destruction doit arriver bientôt : faites bien mes complimens, je vous prie, au destructeur, et encouragez-le à détruire. On m'a parlé d'un manuscrit de feu l'abbé *Bazin*, intitulé *la Philosophie de l'histoire*, dans lequel l'auteur prouve que les Egyptiens, et surtout les Juifs, sont un peuple très-nouveau. On dit qu'il y a des recherches très-curieuses dans cet ouvrage. Je crois qu'on achève actuellement de l'imprimer en Hollande, et que j'en aurai bientôt quelques exemplaires. Je vous prépare une petite cargaison pour le mois de mai.

J'ai quelque espérance dans l'*Histoire de la destruction des jésuites;* mais on n'a coupé qu'une tête de l'hydre. Je lève les yeux au ciel, et je crie : *Ecr. l'inf. !*

(*) Le Siége de Calais.

LETTRE XXVI.

1765.

AU MEME.

8 de mars.

MON cher frère, vous m'apprenez deux nouvelles bien intéreſſantes : on juge les *Calas;* et le généreux *Elie* veut encore défendre l'innocence des *Sirven.* Cette ſeconde affaire me paraît plus difficile à traiter que la première, parce que les *Sirven* ſe ſont enfuis, et hors du royaume; parce qu'ils ſont condamnés par contumace; parce qu'ils doivent ſe repréſenter en juſtice; parce qu'enfin, ayant été condamnés par un juge ſubalterne, la loi veut qu'ils en appellent au parlement de Toulouſe.

C'eſt au divin *Elie* à ſavoir ſi l'on peut intervertir l'ordre judiciaire, et ſi le conſeil a les bras aſſez longs pour donner cet énorme ſoufflet à un parlement. Je crois qu'en attendant il ne ſerait pas mal de lâcher quelques exemplaires d'une certaine lettre (*) ſur cette affaire.

Quant à celle que j'ai écrite à *Cideville*, il eſt diſcret, et je lui ai bien recommandé de ſe taire. Je dis ici à tout le monde que *la Deſtruction* eſt d'un génie ſupérieur, et que cependant elle n'eſt pas de M. d'*Alembert.* Quoi qu'il en ſoit, les nez fins le flaireront à la première page. Tout l'ouvrage ſent l'*Archimède-Protagoras* d'une lieue loin. Qu'il dorme

(*) Du 1 de mars.

1765. en paix; la nation le remercîra avant qu'il soit peu.

J'ai reçu le paquet que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous remercie tendrement, malgré vous et vos dents, de toutes les bontés que vous avez pour moi.

Vous me mandez que Paris est ivre; on craint qu'ayant cuvé son vin, il ne lui reste une grande pesanteur de tête.

Je lirai *l'Homme éclairé par ses besoins.* J'ai grand besoin qu'on m'éclaire, et j'espère que le livre ne sera pas un amas de lieux communs. Un livre n'est excusable qu'autant qu'il apprend quelque chose.

Bonsoir, mon cher frère. Avant de finir, il faut que je vous demande quel cas on fait du *Pyrrhonien raisonnable* du marquis d'*Autré*, qui croit prouver géométriquement le *péché originel.* Pourquoi emploie-t-il toute la sagacité de son esprit à défendre la plus détestable des causes? pourquoi s'est-il déclaré contre *Platon-Diderot*? J'ai toujours été affligé qu'un certain ton d'enthousiasme et de hauteur ait attiré des ennemis à la raison. Sachons souffrir, résignons-nous, et surtout *écr. l'inf.*

LETTRE XXVII. 1765.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 de mars.

MON HEROS,

Je fais donc parvenir, suivant vos ordres, à M. *Janel*, l'ouvrage de *Belzébuth* que vous voulez avoir, en supposant, comme de raison, que vous vous entendez avec M. *Janel*, et qu'il vous donne la permission d'avoir les livres défendus. J'adresse le paquet, à double enveloppe, à M. *Tabareau* à Lyon, afin que ce paquet ne porte pas sa condamnation sur le front avec le timbre d'une ville hérétique.

Je vous félicite d'aimer surtout les livres d'histoire. On m'en a promis un d'Hollande qui vous fera voir, si vous avez le temps de le lire, combien on s'est moqué de nous en nous donnant des *Mille et une nuits* pour des événemens véritables.

Je vais actuellement vous présenter avec humilité mon petit commentaire sur votre lettre du 3 de mars. Vous avez donc vu ma lettre à monsieur l'évêque d'Orléans ? Vous y aurez vu que je me loue beaucoup de M. l'abbé d'*Estrées*. Cet abbé d'*Estrées* vint prendre possession d'un prieuré que monsieur l'évêque d'Orléans lui a donné auprès de Ferney. Il se fit passer pour le petit-neveu du cardinal d'*Estrées*, et, en cette qualité, il reçut les hommages de la province. Il m'écrivit en homme qui attendait le chapeau, et m'ordonna de

1765. venir lui prêter foi et hommage pour un pré dépendant de fon bénéfice.

C'eft dommage que votre doyen l'abbé d'*Olivet* ne fe trouva pas là ; il m'aurait obtenu la protection de M. l'abbé d'*Eftrées*, car il le connaît parfaitement. L'abbé d'*Eftrées* lui a fervi fouvent à boire, lorfqu'il était laquais chez M. de *Maucroi*. Cela forme des liaifons dont on fe fouvient toujours avec tendreffe.

Cet abbé d'*Eftrées*, après avoir quitté la livrée, fe fit aide de camp dans les troupes de *Fréron ;* il compofa l'*Almanach des théâtres ;* enfuite il fe mit à faire des *Généalogies*, et furtout il a fait la fienne.

J'eus le malheur de ne lui point faire de réponfe, et même de me moquer un peu de lui. Il s'en alla chez M. de *la Roche-Aymon* à la campagne ; le procureur général a une terre tout auprès ; il ne manqua pas de dire au procureur général que j'étais l'auteur du *Portatif*. Je parai ce coup comme je le devais. Il eft inconteftable que le *Portatif* eft de plufieurs mains, parmi lefquelles il y en a de refpectables et de puiffantes; j'en ai la preuve affez démonftrative dans l'original de plufieurs articles écrits de la main de leurs auteurs.

Je vous remercie infiniment, mon héros, d'avoir bien voulu me défendre ; il eft jufte que vous protégiez les philofophes.

Je viens aux reproches que vous me faites de n'avoir pas parlé du débarquement des Anglais auprès de Saint-Malo, et de l'échec qu'ils y reçurent. Je vous fupplie de confidérer que l'Effai fur l'hiftoire générale n'entre dans aucun détail de cette dernière guerre ; que l'objet eft d'indiquer les caufes des

grands événemens, sans aucune particularité; que les conquêtes des Anglais ne contiennent pas quatre pages; que je n'ai même dit qu'un mot de la prise de Belle-Isle, parce que ce n'est pas un objet de commerce, et que cette prise n'influait pas sur les grands intérêts de la France. Je n'ai fait voir les choses, dans ce dernier volume, qu'à vue d'oiseau. Je n'ai guère particularisé que la prise de Port-Mahon; et, en vérité, je ne crois pas que ce soit à mon héros à m'en gronder. 1765.

Si j'avais détaillé un seul des derniers événemens militaires, je n'aurais pas manqué assurément de dire comment les Anglais furent repoussés auprès de Saint-Malo, et je ne manquerai pas d'en parler dans la nouvelle édition qu'on va faire.

Vous avez bien raison de dire, Monseigneur, que les Génevois ne sont guère sages; mais c'est que le peuple commence à être le maître dans cette petite république. Loin d'être une aristocratie, comme Venise, la Hollande et Berne, elle est devenue une démocratie qui tient actuellement de l'anarchie; et, si les choses s'aigrissent, il faudra une seconde fois avoir recours à la médiation, et supplier le roi de daigner mettre la paix une seconde fois dans ce petit coin de terre dont il a déjà été le bienfaiteur.

Je finis par le tripot. J'avoue que je suis honteux, dans ma soixante et douzième année, de prendre encore quelque intérêt à ces misères; mais, si la raison que j'ai eu l'honneur de vous alléguer vous touche, je vous aurai beaucoup d'obligation de vouloir bien permettre que les meilleurs acteurs jouent mes faibles ouvrages.

1765. Je vous demande mille pardons de vous importuner de cette bagatelle. Je peux vous affurer et vous jurer, par mon tendre et refpectueux attachement pour vous, que M. d'*Argental* n'a eu aucune part à la juftice que je vous ai demandée. Je fais, à n'en pouvoir douter, qu'il eft au défefpoir d'avoir perdu vos bonnes grâces. Il vous a obligation, il en eft pénétré, et il ne fe confole point que fon bienfaiteur le croye un ingrat. Vous favez que le tripot eft le règne de la tracafferie.

Quelque bonne ame n'aura pas manqué de l'accufer d'avoir fait une brigue en ma faveur. Je crois que j'ai encore la lettre de *Grandval*, par laquelle il me demandait les rôles que je lui ai donnés; mais, encore une fois, je n'infifte fur rien; je m'en remets à votre volonté et à votre bonté, dans les petites chofes comme dans les plus importantes.

Pardonnez à un vieux malade prefque aveugle de s'être feulement fouvenu qu'il y a un théâtre à Paris. Je ne dois plus fonger qu'à mourir tout doucement dans ma retraite au milieu des neiges. C'eft à la feule philofophie d'occuper mes derniers jours, et vos bontés feront ma confolation jufqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE XXVIII.

1765.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 14 de mars.

MONSIEUR LE PRINCE,

Il faut que vous soyez une bonne ame, pour daigner vous souvenir d'un pauvre solitaire, au milieu des diètes d'Allemagne et du brillant fracas des couronnemens. Il y a douze ans, Dieu merci, que je n'ai vu que des rois de théâtre, encore même ai-je renoncé à les voir en peinture. J'ai abattu mon petit théâtre. Les calvinistes et les jansénistes ne me reprocheront plus de favoriser l'œuvre de *Satan*.

J'ai trouvé que, dans ma soixante et douzième année, ces amusemens ne convenaient plus à un malade presque aveugle.

Vraiment, je vous félicite d'avoir à Bruxelles les *Griffet* et les *Neuville;* ce sont les jésuites qui avaient le plus de réputation en France. J'en ai un chez moi qui dit fort proprement la messe, et qui joue très-bien aux échecs; il s'appelle *Adam;* et, quoiqu'il ne soit pas le premier homme du monde, il a du mérite. Il avait enseigné vingt ans la rhétorique à Dijon. Je suis fort content de lui, et je me flatte qu'il n'est pas mécontent de moi; il n'a fait que changer de couvent, car vous sentez bien que la maison d'un homme de mon âge n'est pas bien semillante. Nous sommes philosophes, nous sommes

1765. indépendans; c'en eſt bien aſſez. Je cultive la terre dans laquelle je rentrerai bientôt, et je m'amuſe à marier des filles, ne pouvant avoir le paſſe-temps de faire des enfans moi-même.

M. d'*Hermenches* nous a abandonnés, et vous ſavez qu'il a quitté le ſervice d'Hollande pour celui de la France; il prétend qu'il retrouvera en agrémens ce qu'il perd en argent comptant.

Madame *Denis* eſt extrêmement ſenſible au ſouvenir dont vous voulez bien l'honorer. Ma petite famille adoptive, qui eſt augmentée, vous préſente auſſi ſes très-humbles hommages. Je ne vous demande point pardon de ne pas vous écrire de ma main; à l'impoſſible nul n'eſt tenu.

J'ai l'honneur d'être, &c. *Voltaire.*

LETTRE XXIX.

A M. DAMILAVILLE.

15 de mars.

QUE vous avez une belle ame, mon cher frère! Au milieu des ſoins que vous vous donnez pour les *Calas*, vous portez votre ſenſibilité ſur les *Sirven*. Que n'avons-nous à la tête du gouvernement des cœurs comme le vôtre! par quel aveuglement funeſte peut-on ſouffrir encore un monſtre qui depuis quinze cents ans déchire le genre-humain, et qui abrutit les hommes quand il ne les dévore pas!

M. d'*Argental* doit recevoir, dans quelques jours, deux

deux paquets de mort aux rats qui pourront au moins donner la colique à l'*inf*..... Il doit partager la drogue avec vous. Voici le mémoire des *Sirven* avec la copie des pièces. Il faudra dreſſer une ſtatue à M. de *Beaumont*, avec le fanatiſme et la calomnie ſous ſes pieds : il faut que j'aye votre portrait pour le mettre dans ce groupe. 1765.

Je crois qu'en effet il ne ſera pas mal de publier la lettre qu'un certain *V*. . . . vous a écrite ſur les *Calas* et les *Sirven*; cela pourra préparer les eſprits, et on verra ce qu'on pourra faire avec M. d'*Argental*. Monſieur le premier préſident de Toulouſe eſt très-bien diſpoſé ; il s'agira de voir ſi monſieur le vice-chancelier voudra qu'on ôte à ce parlement une affaire qui lui reſſortit de plein droit. Les *Sirven* ont été condamnés à Caſtres : s'ils vont à Toulouſe, n'eſt-il pas à craindre que des juges irrités ne faſſent rouer, pendre, brûler ces pauvres *Sirven*, pour ſe venger de l'affront que la famille *Calas* leur a fait eſſuyer ?

Je ferai un mémoire que je vous enverrai ; mais ces *Sirven* ſont bien moins inſtruits des procédures faites contre eux que ne l'étaient les *Calas*. Ils ne ſavent rien, ſinon qu'ils ont été condamnés et qu'ils ont perdu tout leur bien. D'ailleurs, n'étant jugés que par contumace, je ne vois pas comment on pourrait faire pour les ſouſtraire à leurs juges naturels.

Le procédé de M. de *Beaumont* m'inſpire de la vénération : ſon nom d'*Elie* me fait ſoupçonner qu'il n'eſt pas d'une famille papiſte, et la générosité de ſon ame me perſuade qu'il eſt un de nos frères. Laiſſons juger les *Calas*, ne troublons pas actuellement leur triomphe par une nouvelle guerre. Je me flatte bien

1765. que vous m'apprendrez le plein ſuccès auquel je m'attends; on verra, immédiatement après, ce qu'on pourra faire pour les *Sirven*. Ce ſera une belle époque pour la philoſophie, qu'elle ſeule ait ſecouru ceux qui expiraient ſous le glaive du fanatiſme. Remarquez, mon cher frère, qu'il n'y a pas eu un ſeul prêtre qui ait aidé les *Calas*; car, Dieu merci, l'abbé *Mignot* n'eſt pas prêtre.

Voulez-vous bien faire parvenir le petit billet ci-joint à la veuve *Calas* ?

Adieu, mon cher frère; vous êtes un homme ſelon mon cœur; votre zèle eſt égal à votre raiſon; je hais les tièdes. *Ecr. l'inf.*, *écr. l'inf.*, vous dis-je. Je vous embraſſe de toutes mes pauvres forces.

LETTRE XXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 de mars.

OUI, ſans doute, mon ange adorable, j'ai été infiniment touché du mémoire du jeune *Lavaiſſe*, de ſa ſimplicité attendriſſante, et de cette vérité ſans oſtentation qui n'appartient qu'à la vertu. Je vous demande en grâce de m'envoyer l'arrêt dès qu'il ſera prononcé. Vous ſavez que ce *David*, auteur de tout cet affreux déſaſtre, était un très-mal-honnête homme; le fripon a fait rouer l'innocent; le voilà bien reconnu; il a été deſtitué de ſa place. J'eſpère qu'il payera chèrement le ſang de *Calas*.

C'eſt une étrange fatalité qu'il ſe trouve en même temps deux affaires pareilles. Je ſais que la plupart des calviniſtes de Languedoc ſont de grands fous, mais ils ſont fous perſécutés, et les catholiques de ce pays-là ſont fous perſécuteurs. 1765.

J'ai envoyé à M. *Damilaville* le détail de cette ſeconde aventure, qu'il doit vous communiquer. Il y a des malheurs bien épouvantables dans ce meilleur des mondes poſſibles.

Je ſuppoſe, mon cher ange, que vous avez reçu ma lettre à M. *Berger*, dont j'ignore la demeure, comme j'ignorais ſon exiſtence. Je vous demande bien pardon de vous avoir importuné d'une lettre pour un homme qui eſt à la fois indiſcret et dévot.

J'ai vu votre ſuédois; il retourne à Paris, et s'eſt chargé d'un paquet pour vous. Le génevois qui eſt chargé d'un autre doit être déjà parti. Je vous ſupplierai de donner à frère *Damilaville* les brochures dont vous ne voudrez pas. Je crois qu'il y en a ſeize; cela fait ſeize pains bénits pour les fidelles. Songez, je vous en prie, combien la ſuperſtition a fait périr de *Calas* depuis plus de quatorze cents années. Eſt-il poſſible que ce monſtre ait encore des partiſans? Mon horreur pour lui augmente tous les jours, et je ſuis affligé quand je vois des gens qui en parlent avec tiédeur.

J'eſpère que je verrai bientôt le Siége de Calais imprimé, et que j'applaudirai avec connaiſſance de cauſe. On peut très-bien envoyer, par la poſte, à Genève, des livres contre-ſignés; mais il n'en eſt pas de même de Genève à Paris : vous permettez l'exportation, mais non pas l'importation.

1765. Je ne sais ce qu'a le tyran du tripot, mais il est toujours plein de mauvaise humeur, et il ne laisse pas de me le faire sentir. L'ex-jésuite prétend qu'il faut qu'il attende encore quelque temps pour revoir les roués, que les Romains ne sont pas de saison, qu'il faut attendre des occasions favorables; voyez si vous êtes de cet avis. Je suis d'ailleurs occupé actuellement à augmenter ma chaumière; et, si je m'adressais à *Apollon*, ce serait pour le prier de m'aider dans le métier de maçon. On dit qu'il s'entend à faire des murailles; cependant ses murailles sont tombées comme bien d'autres pièces.

Mais pourquoi M. *Fournier* souffre-t-il que madame d'*Argental* tousse toujours? Je me mets à ses pieds; ma petite famille vous présente à tous deux ses respects. *V.*

LETTRE XXXI.

AU MEME.

17 de mars.

DIVINS anges, la protection que vous avez donnée aux *Calas* n'a pas été inutile. Vous avez goûté une joie bien pure en voyant le succès de vos bontés. Un petit *Calas* était avec moi quand je reçus votre lettre, et celle de madame *Calas*, et celle d'*Elie*, et tant d'autres; nous versions des larmes d'attendrissement, le petit *Calas* et moi. Mes vieux yeux en fournissaient autant que les siens; nous étouffions,

mes chers anges. C'eſt pourtant la philoſophie toute ſeule qui a remporté cette victoire. Quand pourra-t-elle écraſer toutes les têtes de l'hydre du fanatiſme? 1765.

Vous me parlez des roués, mais le roué *Calas* eſt le ſeul qui me remue. Seriez-vous capables de deſcendre à lire de la proſe au milieu de la foule des vers dont vous êtes entourés? Voici le commencement d'une eſpèce d'hiſtoire ancienne qui me paraît curieuſe. Si elle vous fait plaiſir, je tâcherai d'en avoir la ſuite pour vous amuſer; elle a l'air d'être vraie, et cependant la religion y eſt reſpectée. N'engagerez-vous pas frère *Marin* à en favoriſer le débit? Je crois que les bons entendeurs pourront profiter à cette lecture; il y a, en vérité, des chapitres fort ſcientifiques, et le ſcientifique n'eſt jamais ſcandaleux.

Je crois qu'on touſſe par tout le royaume; nous touſſons beaucoup ſur la frontière; c'eſt une épidémie. Nous eſpérons bien que M. *Fournier* empêchera l'un de mes anges de touſſer. Tout Ferney, qui eſt ſans deſſus deſſous, eſt à vos pieds; et pourquoi eſt-il ſans deſſus deſſous? c'eſt que je ſuis maçon; je bâtis comme ſi j'étais jeune, mais le travail eſt une jouiſſance.

Me ſera-t-il permis de vous préſenter encore un placet pour un paſſe-port? Les Génevois m'accablent, parce que vous m'aimez; mais je ſerai ſobre ſur l'uſage que je ferai de vos bontés. Encore ce petit paſſe-port, je vous en conjure, et puis plus; vous me ferez un plaiſir bien ſenſible, vous ne vous laſſez jamais d'en faire. *V.*

1765.

LETTRE XXXII.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 20 de mars.

VOUS étiez donc à Paris, mon cher ami, quand le dernier acte de la tragédie des *Calas* a fini ſi heureuſement. La pièce eſt dans les règles. C'eſt ici, à mon gré, le plus beau cinquième acte qui ſoit au théâtre. Toutes les pièces ſont actuellement à l'honneur de la France : les maires heureuſement réuſſiſſent mieux que les capitouls. Le rôle d'*Elie de Beaumont* eſt bien beau !

On va donner pour petite pièce *la Deſtruction des jéſuites*. Je ne ſais ſi M. d'*Alembert* en eſt l'auteur ; et certainement, s'il ne veut pas l'être, il ne faut pas qu'il le ſoit. Mais il eſt venu chez nous ce brave monſieur d'*Alembert*, et tous ceux qui ont eu le plaiſir de l'entendre, diſent : Le voilà, c'eſt lui, cela eſt écrit comme il parle. Pour moi, je veux bien croire que ce n'eſt pas lui ; mais je voudrais bien ſavoir quel homme a pris ſon ſtyle, ſa philoſophie, ſa gaieté, et qui partage avec lui l'héritage de *Blaiſe Paſcal*, au janſéniſme près. Il me paraît, à l'analyſe que vous me faites, que vous avez le nez fin ; je gagerais que vous avez raiſon dans tout ce que vous me dites. On dit que le temps eſt le ſeul bon juge ; mais le temps ne décide que d'après des gens comme vous.

Je ſais bon gré au préſident *Hénault* de n'avoir point parlé de la minutie concernant les bourgeois

de Calais. Il eſt bien clair qu'*Edouard III* n'avait nulle envie de les faire pendre, puiſqu'il leur donna à tous de belles médailles d'or. Au reſte, je ſuis très-aiſe pour la France, et pour l'auteur qui eſt mon ami, que le Siége de Calais ait un ſi grand ſuccès; et je ſouhaite que la pièce ſoit jouée auſſi long-temps que le ſiége a duré. 1765.

J. J. Rouſſeau mérite un peu, à ce qu'on dit ici, l'aventure dont *Edouard III* ſemblait menacer les ſix bourgeois de Calais; mais il ne mérite point les médailles d'or. Le prétendu philoſophe ne joue que le rôle d'un brouillon et d'un délateur. Il a cru être *Diogène*, et à peine a-t-il l'honneur de reſſembler à ſon chien. Il eſt en horreur ici.

On dit que meſſieurs du canton de Shwitz ont fait d'énormes inſolences contre le roi; ces petits cantons-là ſont un peu du quatorzième ſiècle. Je ne vous dis, mon cher ami, que des nouvelles de Suiſſe; vous m'en donnez du ſéjour des agrémens; on ne peut donner que ce qu'on a. Ma petite chaumière de Ferney eſt tranquille au milieu de tous ces orages. Je bâtis ſur le bord du tombeau, mais je jouis au moins du plaiſir de faire pour madame *Denis* un château qui vaut mieux que les petits cantons; elle vous fait mille complimens. Buvez à ma ſanté, je vous en prie, avec *Cicéron de Beaumont* et *Roſcius Garrick*. Adieu; ma tendre amitié ne finira qu'avec ma vie.

1765. LETTRE XXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

23 de mars.

MON cher frère, voici les ordres que le dieu d'Epidaure ſignifie à vos amygdales. Portez-vous bien, et jouiſſez de la force d'*Hercule* pour écraſer l'hydre.

Je ſuis affligé de n'avoir point encore appris que le roi ait honoré d'une penſion l'innocence des *Calas*.

Vous devez avoir reçu le mémoire des *Sirven*. Rien n'eſt plus clair; leur innocence eſt plus palpable que celle des *Calas*. Il y avait du moins contre les *Calas* des ſujets de ſoupçon, puiſque le cadavre du fils avait été trouvé dans la maiſon paternelle, et que le père et la mère avaient nié d'abord que ce malheureux ſe fût pendu: mais, ici on ne trouve pas le plus léger indice. Que d'horreurs, juſte Ciel! on enlève une fille à ſon père et à ſa mère, on la fouette, on la met en ſang pour la faire catholique, elle ſe jette dans un puits, et ſon père, ſa mère, et ſes ſœurs ſont condamnés au dernier ſupplice!

On eſt honteux, on gémit d'être homme quand on voit que d'un côté on joue l'opéra comique, et que de l'autre le fanatiſme arme les bourreaux. Je ſuis à l'extrémité de la France, mais je ſuis encore trop près de tant d'abominations.

Eſt-il vrai qu'*Helvétius* eſt parti pour la Pruſſe? du moins ne brûlera-t-on pas ſes livres dans ce pays-là.

La Destruction est-elle enfin entre les mains du public? *A bon entendeur salut*, doit être la devise de ce petit livre. Je doute que *le Pyrrhonien raisonnable* fasse une grande fortune, quoique l'auteur ait beaucoup d'esprit. 1765.

Il y a une petite brochure contre *Racine* et *Boileau*, qui ne peut être faite que par un sot, ou du moins par un homme sans goût, et cependant je voudrais bien l'avoir.

Je ne sais ce que c'est que *l'Homme de la campagne*. Il y a dans Genève des *Lettres de la campagne* auxquelles *J. J.* a répondu par des *Lettres de la montagne*. C'est un procès qui n'est intéressant que pour des génevois. Pour *l'Homme de la campagne*, si c'est une satire contre ceux qui se sont retirés du monde, la satire a tort. Les ridicules et les crimes ne sont que dans les villes.

Quand vous verrez l'enchanteur *Merlin*, faites-lui mes remercîmens : je viens de recevoir les *Contes moraux* de frère *Marmontel*. J'attends pour les lire que j'aye répondu à deux cents lettres, et que mon cœur soit un peu dégonflé de la joie inexprimable que m'ont donnée quarante maîtres des requêtes.

Adieu, mon cher frère.

1765. LETTRE XXXIV.

A M. MARMONTEL.

25 de mars.

MON cher confrère, vos *Contes* ſont pleins d'eſprit, de fineſſes et de grâces ; vous parez de fleurs la raiſon ; on ne peut vous lire ſans aimer l'auteur. Je vous remercie de toute mon ame des momens agréables que vous m'avez fait paſſer. Il n'y a pas un de vos nouveaux *Contes* dont vous ne puiſſiez faire une comédie charmante. Vous ſavez bien que *Michel Cervantes* diſait que, ſans l'inquiſition, don *Quichote* aurait été encore plus plaiſant. Il y a en France une eſpèce d'inquiſition ſur les livres qui vous empêchera d'être auſſi utile que vous pourriez l'être à l'intérêt de la bonne cauſe : c'eſt aſſurément grand dommage, mais c'eſt du moins une grande conſolation que les philoſophes ſe tiennent unis, qu'ils conſervent entre eux le feu ſacré, et qu'ils en communiquent dans la ſociété quelques étincelles. Vous voyez, par l'exemple des *Calas* et des *Sirven*, ce que peut le fanatiſme ; il n'y a que la philoſophie qui puiſſe triompher de ce monſtre, c'eſt l'ibis qui vient caſſer les œufs du crocodile.

Plus *Jean-Jacques Rouſſeau* a déshonoré la philoſophie, plus de bons eſprits comme vous doivent la défendre.

Je vous prie de faire mes complimens à M. *Duclos* et à tous les êtres penſans qui peuvent avoir quelques

bontés pour moi. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous penſez du Siége de Calais; parlez-moi avec confiance, et ſoyez bien sûr que je ne trahirai pas votre ſecret. On m'en a mandé des choſes ſi différentes que je veux régler mon jugement par le vôtre. Je ne puis me figurer qu'une pièce ſi généralement et ſi longtemps applaudie, n'ait pas de très-grandes beautés. On dit qu'on ne l'aura ſur le papier qu'après Pâques, et les nouveautés parviennent toujours fort tard dans nos montagnes. Adieu, mon cher confrère; conſervez-moi une amitié dont je ſens bien tout le prix. *V.* 1765.

LETTRE XXXV.

A M. DAMILAVILLE.

27 de mars.

MON cher frère, vous aurez dans quelque temps la Philoſophie de l'hiſtoire, et vous y verrez des choſes qui ſont auſſi vraies que peu connues. Cet ouvrage eſt d'un abbé *Bazin*, qui reſpecte la religion comme il le doit, mais qui ne reſpecte point du tout l'erreur, l'ignorance et le fanatiſme.

Quand vous lirez cet ouvrage, vous ſerez étonné de l'excès de bêtiſe de nos hiſtoires anciennes, à commencer par celle de *Rollin*. On dit que le livre eſt dédié à l'impératrice de Ruſſie, par le neveu de l'auteur. J'aurais bien voulu connaître l'oncle : il me paraît qu'il enfonce le poignard avec le plus profond reſpect. On peut le brûler pour tout ce qu'il laiſſe

1765. entendre ; mais, à mon avis, on ne peut le condamner poûr ce qu'il dit.

Le mémoire de *Sirven*, que vous devez avoir reçu, n'eſt point, à la vérité, ſigné de lui, mais il eſt écrit de ſa main. Il n'y a qu'à envoyer la dernière page qui eſt numérotée, je la lui ferai ſigner à Gex pardevant notaire. Nous verrons s'il y a lieu de demander l'attribution d'un nouveau tribunal. La ſentence par contumace, qui condamne toute la famille, a été confirmée par le parlement de Toulouſe. Il eſt à préſumer que, ſi cette pauvre famille va purger la contumace à Toulouſe, elle ſera rouée, ou brûlée, ou pendue par proviſion, ſauf à tâcher de les faire réhabiliter au bout de trois années.

Je crois qu'il ſerait bon que vous euſſiez la bonté de faire parvenir ma lettre ſur les *Calas* et les *Sirven* à M. *Rouſſeau*, directeur du *Journal encyclopédique*, à Bouillon. Ce *Rouſſeau*-là n'eſt pas comme celui de la montagne. Faites-m'en parvenir auſſi, je vous ſupplie, quelques exemplaires.

Hélas! mon cher frère, ces petites grenades qu'on jette à la tête du monſtre le font reculer pour un moment, mais ſa rage en augmente, et il revient ſur nous avec plus de furie. Les honnêtes gens nous plaignent quand l'hydre nous attaque, mais ils ne nous défendent pas comme *Hercule*. Ils diſent : Pourquoi oſent-ils attaquer l'hydre ?

Je viens de lire le Siége de Calais. L'auteur eſt mon ami : je ſuis bien aiſe du ſuccès inoui de ſon ouvrage; c'eſt au temps à le confirmer.

Voici encore une petite lettre pour madame *Calas*. Eſt-ce que je n'aurai pas le plaiſir de la féliciter de

la penſion du roi ? eſt-ce que la lettre des maîtres des requêtes aurait été inutile ? La reine a bu, dit-on, à ſa ſanté, mais ne lui a point donné de quoi boire. 1765.

Gémiſſons, mon cher ami; et, en gémiſſant, *écr. l'inf.*

LETTRE XXXVI.

A M. DE BELLOI,

Sur ſa tragédie du Siége de Calais.

Au château de Ferney, 31 de mars.

A Peine je l'ai lue, mon cher confrère, que je vous en remercie du fond de mon cœur. Je ſuis tout plein du retour d'*Euſtache de Saint-Pierre*, et des beaux vers que je viens de lire:

Vous me forcez, Seigneur, d'être plus grand que vous.

Et celui-ci que je citerai ſouvent.

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie.

Que vous dirai-je, mon cher confrère ? votre pièce fait aimer la France et votre perſonne. Voilà un genre nouveau dont vous ſerez le père; on en avait beſoin, et je ſuis vivement perſuadé que vous rendez ſervice à la nation. Recevez, encore une fois, mes tendres remercîmens.

1765.

LETTRE XXXVII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Mars.

Vous m'avez écrit, Madame, une lettre toute animée de l'enthousiasme de l'amitié. Jugez si elle a échauffé mon cœur qui vous est attaché depuis si long-temps. Je n'ai point voulu vous écrire par la poste ; ce n'est pas que je craigne que ma passion pour vous déplaise à M. *Janel*, je le prendrai volontiers pour mon confident ; mais je ne veux pas qu'il sache à quel point je suis éloigné de mériter tout le bien que vous pensez de moi. Madame la duchesse d'*Enville* veut bien avoir la bonté de se charger de mon paquet ; vous y trouverez cette Philosophie de l'histoire de l'abbé *Bazin ;* je souhaite que vous en soyez aussi contente que l'impératrice *Catherine II* à qui le neveu de l'abbé *Bazin* l'a dédiée. Vous remarquerez que cet abbé *Bazin*, que son neveu croyait mort, ne l'est point du tout, qu'il est chanoine de Saint-Honoré, et qu'il m'a écrit pour me prier de lui envoyer son ouvrage posthume. Je n'en ai trouvé que deux exemplaires à Genève, l'un relié, l'autre qui ne l'est pas ; ils seront pour vous et pour M. le président *Hénault*, et l'abbé *Bazin* n'en aura point.

Si vous voulez vous faire lire cet ouvrage, faites provision, Madame, de courage et de patience. Il

y a là une fanfaronnade continuelle d'érudition orientale qui pourra vous effrayer et vous ennuyer; mais votre ami, en qualité d'hiſtorien, vous raſſurera, et peut-être, dans le fond de ſon cœur, il ne ſera choqué ni des recherches par leſquelles toutes nos anciennes hiſtoires ſont combattues, ni des conſéquences qu'on en peut tirer. Quelque âge qu'on puiſſe avoir, et à quelque bienſéance qu'on ſoit aſſervi, on n'aime point à avoir été trompé, et on déteſte en ſecret des préjugés ridicules que les hommes ſont convenus de reſpecter en public. Le plaiſir d'en ſecouer le joug conſole de l'avoir porté, et il eſt agréable d'avoir devant les yeux les raiſons qui vous déſabuſent des erreurs où la plupart des hommes ſont plongés, depuis leur enfance juſqu'à leur mort. Ils paſſent leur vie à recevoir de bonne foi des contes de *Peau-d'âne*, comme on reçoit tous les jours de la monnaie ſans en examiner ni le poids ni le titre.

1765.

L'abbé *Bazin* a examiné pour eux; et, tout reſpectueux qu'il paraît envers les feſeurs de fauſſe monnaie, il ne laiſſe pas de décrier leurs eſpèces.

Vous me parlez de mes paſſions, Madame; je vous avoue que celle d'examiner une choſe auſſi importante a été ma paſſion la plus forte. Plus ma vieilleſſe et la faibleſſe de mon tempérament m'approchent du terme, plus j'ai cru de mon devoir de ſavoir ſi tant de gens célèbres, depuis *Jérôme* et *Auguſtin* juſqu'à *Paſcal*, ne pourraient point avoir quelques raiſons. J'ai vu clairement qu'ils n'en avaient aucune, et qu'ils n'étaient que des avocats ſubtils et véhémens de la plus mauvaiſe de toutes les cauſes. Vous voyez avec quelle ſincérité je vous parle; l'amitié que vous

1765. me témoignez m'enhardit; je ſuis bien sûr que vous n'en abuſerez pas. Je vous avouerai même que mon amour extrême pour la vérité, et mon horreur pour des eſprits impérieux qui ont voulu ſubjuguer notre raiſon, ſont les principaux liens qui m'attachent à certains hommes que vous aimeriez ſi vous les connaiſſiez. Feu l'abbé *Bazin* n'aurait point écrit ſur ces matières, ſi les maîtres de l'erreur s'étaient contentés de nous dire : Nous ſavons bien que nous n'enſeignons que des ſottiſes, mais nos fables valent bien les fables des autres peuples; laiſſez-nous enchaîner les ſots, et rions enſemble : alors on pourrait ſe taire. Mais ils ont joint l'arrogance au menſonge, ils ont voulu dominer ſur les eſprits, et on ſe révolte contre cette tyrannie.

Quel lecteur ſenſé, par exemple, n'eſt pas indigné de voir un abbé d'*Houteville* qui, après avoir fourni vingt ans des filles à *Laugeois*, fermier général, et étant devenu ſecrétaire de l'athée cardinal *Dubois*, dédie un livre ſur la religion chrétienne à un cardinal d'*Auvergne* auquel on ne devait dédier que des livres imprimés à Sodôme!

Et quel ouvrage encore que celui de cet abbé d'*Houteville!* quelle éloquence faſtidieuſe! quelle mauvaiſe foi! que de faibles réponſes à de fortes objections! quel peut avoir été le but de ce prêtre! Le but de l'abbé *Bazin* était de détromper les hommes, celui de l'abbé d'*Houteville* n'était donc que de les abuſer.

Je crois que j'ai vu plus de cinq cents perſonnes de tout état et de tout pays dans ma retraite, et je ne crois pas en avoir vu une demi-douzaine qui ne penſent comme mon abbé *Bazin*. La conſolation de la

vie

vie eſt de dire ce qu'on penſe. Je vous le dis une bonne fois. 1765.

Ne doutez pas, Madame, que je n'aye été fort content de M. le chevalier de *Magdonal;* j'ai la vanité de croire que je ſuis fait pour aimer toutes les perſonnes qui vous plaiſent. Il n'y a point de français de ſon âge qu'on pût lui comparer, mais ce qui vous ſurprendra, c'eſt que j'ai vu des ruſſes de vingt-deux ans, qui ont autant de mérite, autant de connaiſſances, et qui parlent auſſi bien notre langue.

Il faut bien pourtant que les Français vaillent quelque choſe, puiſque des étrangers ſi ſupérieurs viennent encore s'inſtruire chez nous.

Non-ſeulement, Madame, je ſuis pénétré d'eſtime pour M. *Crawford*, mais je vous ſupplie de lui dire combien je lui ſuis attaché. J'ai eu le bonheur de le voir aſſez long-temps, et je l'aimerai toute ma vie. J'ai encore une bonne raiſon de l'aimer, c'eſt qu'il a à peu-près la même maladie qui m'a toujours tourmenté : les conformités plaiſent.

Voici le temps où je vais en avoir une bien forte avec vous; des fluxions horribles m'ôtent la vue, dès que la neige eſt deſſus nos montagnes; ces fluxions ne diminuent qu'au printemps; mais à la fin le printemps perd de ſon influence, et l'hiver augmente la ſienne. Sain ou malade, clair-voyant ou aveugle, j'aurai toujours, Madame, un cœur qui ſera à vous, ſoyez en bien ſûre. Je ne regarde la vie que comme un ſonge; mais, de toutes les idées flatteuſes qui peuvent nous bercer dans ce rêve d'un moment, comptez que l'idée de votre mérite, de votre belle imagination, et de la vérité de votre caractère, eſt ce qui

1765. fait ſur moi le plus d'impreſſion. J'aurai pour vous la plus reſpectueuſe amitié juſqu'à l'inſtant où l'on s'endort véritablement pour n'avoir plus d'idées du tout.

Ne dites point, je vous prie, que je vous aye envoyé aucun imprimé.

LETTRE XXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 1 d'avril.

Mes divins anges, je m'adreſſe à vous quand il faut remplir mes devoirs. M. *du Belloi* m'a envoyé ſon drame. Vous avez permis que ma première lettre paſsât par vos mains, je demande la même grâce pour la ſeconde. Vous m'avouerez que le petit ex-jéſuite entendrait bien mal ſes intérêts, s'il avait de l'empreſſement.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer trois feuilles d'un ouvrage qui m'eſt tombé entre les mains; mais, comme je n'ai reçu aucun ordre de vous, je n'ai pas continué les envois. Cet ouvrage pourtant m'a paru curieux et digne de vous amuſer quelques momens.

La pauvre veuve *Calas* n'a point encore reçu du roi de dédommagement pour la roue de ſon mari. Je ne ſais pas au juſte la valeur d'une roue, mais je crois que cela doit être cher. Les uns lui conſeillent de prendre les juges à partie, les autres non, et moi

je ne lui conseille ni l'un ni l'autre; mon avis est qu'elle fasse pressentir monsieur le vice-chancelier et monsieur le contrôleur général, de peur de faire une démarche qui pourrait déplaire à la cour, et affaiblir la bonne volonté du roi. 1765.

Vous devez, mes divins anges, avoir reçu deux gros paquets, l'un par M. de *Villars*, capitaine aux gardes suisses, l'autre par M. de *Châteauvieux*, autre capitaine.

Les bagatelles qu'ils renferment sont pour vous et pour M. *Damilaville*. J'ai envoyé tout ce que j'avais, il n'y en a plus; on en refait d'autres; tout le monde devient honnête de jour en jour.

Je ne sais nulle nouvelle du tripot ni du tyran du tripot; il a un fonds d'humeur où je ne conçois rien. Mes divins anges, prenez-moi sous votre protection, dans ce saint temps de Pâques, et daignez me mander, je vous en conjure, si vous avez reçu les petites drôleries en question.

Toute ma petite famille se met au bout de vos ailes.

Mes divins anges, je n'entends plus parler des dixmes; cela nous inquiéte un peu, maman et moi.

1765.

LETTRE XXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

1 d'avril.

MON très-cher frère, j'ai reçu votre lettre du 24 de mars. Je vous dirai d'abord que, voyant combien les avis ſont partagés ſur la priſe à partie, il m'eſt venu dans la tête que madame *Calas* devait faire preſſentir monſieur le vice-chancelier et monſieur le contrôleur général, afin de ne pas faire une démarche qui pourrait alarmer la cour, et diminuer peut-être les bontés qu'elle eſpère du roi.

Voilà deux horribles aventures qui exercent à la fois votre bienfeſance philoſophique. J'enverrai inceſſamment la ſignature de *Sirven*, ſi le généreux *Beaumont* n'aime mieux vous confier la dernière feuille du mémoire.

M. de *la Haye* a dû vous envoyer des chiffons couverts d'une toile cirée : il y a une madame de *Chamberlin* qui aime paſſionnément les chiffons, vous ferez une bien bonne œuvre de lui en envoyer deux. On ne peut ſe diſpenſer d'en envoyer trois à M. de *Ximenès*, attendu qu'il en donnera un à M. d'*Autré* pour lui faire entendre raiſon. Vous êtes prié d'en faire tenir un à M. le marquis d'*Argence de Dirac*, à Angoulême.

M. d'*Argental* doit avoir certainement deux paquets que vous devez partager, et ces deux paquets ſont curieux. Ils ſont d'une ſeconde fabrique, et on en

fait actuellement une troisième. Ce sont des étoffes qui deviennent fort à la mode. Je vois que le goût se perfectionne de jour en jour; ce n'est peut-être pas en fait de tragédies. Il ne m'appartient pas d'en parler, il y aurait à moi de la mauvaise grâce; mais vous me feriez plaisir de m'instruire des sentimens du public, que vous avez sans doute recueillis. Quelquefois ce public aime à briser les statues qu'il a élevées, et les yeux se fâchent du plaisir qu'ont eu les oreilles. 1765.

Je me recommande à vos prières, dans ce saint temps de Pâques, et à celles de nos frères. Je vous avais prié de me dire si *Helvétius* est à Berlin. Pour frère *Protagoras*, il devait bien s'attendre que le libraire, maître de son manuscrit, en disposerait à son bon plaisir, qu'il en donnerait à ses amis, et que ces amis pourraient en apporter à Paris. Mon ami *Cideville* a gardé le secret, et n'en a parlé à personne qu'à *Protagoras* lui-même. Le livre d'ailleurs ne peut faire qu'un très-grand effet, et l'auteur jouira de sa gloire sans rien risquer.

Continuez, mon cher et digne frère, à faire aimer la vérité : c'est à elle que je dois votre amitié; elle m'en est plus chère, et je mourrai attaché à vous et à elle.

1765.

LETTRE XL.

A M. DE LA HARPE.

2 d'avril.

Je me doutais bien, Monſieur, que les vers charmans ſur les *Calas* étaient de vous ; car de qui pourraient-ils être ? J'avais reçu tant de lettres au ſujet de cette famille infortunée, qu'après les avoir miſes dans mon porte-feuille, j'y trouvai votre belle épître ſans adreſſe, et écrite, à ce qu'il me parut, d'une autre main que de la vôtre.

J'apprends aujourd'hui, par M. le marquis de *Ximenès*, que je vous ai très-bien deviné ; mais je ne ſais pas ſi bien répondre. Mon état eſt très-languiſſant et très-triſte, et j'ai encore le malheur d'être ſurchargé d'affaires ; je vous aſſure que mes ſentimens pour vous n'en ſont pas moins vifs. J'ai été charmé de la candeur et de la réſerve avec leſquelles vous m'avez écrit ſur la pièce nouvelle. Cela eſt digne de vos talens ; et met vos ennemis dans leur tort, ſuppoſé que vous en ayez. Il n'appartient qu'aux excellens artiſtes comme vous d'approuver ce que leurs confrères ont de bon, et de garder le ſilence ſur ce qu'ils ont de moins brillant et de moins heureux. Vous avez tous les jours de nouveaux droits à mon eſtime et à ma reconnaiſſance, et vous pouvez toujours me parler avec confiance, bien sûr d'une diſcrétion égale à l'attachement que je vous ai voué.

LETTRE XLI.

1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 d'avril.

POURQUOI faut-il que, de mes deux anges, il y en ait toujours un qui touſſe? permettez-moi de conſulter *Tronchin* ſur cette toux. Il n'y aurait qu'à en faire l'hiſtoire, et ſur cette hiſtoire *Tronchin* donnerait ſes concluſions.

J'envoie à mes anges une autre ſorte d'hiſtoire, dont il y a auſſi de bonnes concluſions à tirer. Feu M. l'abbé *Bazin* était un bon chrétien qui n'était point ſuperſtitieux; il laiſſe entrevoir modeſtement que les Juifs étaient une nation des plus nouvelles, et qu'ils ont pris chez les autres peuples toutes leurs fables et toutes leurs coutumes. Ce coup de poignard, une fois enfoncé avec tout le reſpect imaginable, peut tuer le monſtre de la ſuperſtition dans le cabinet des honnêtes gens, ſans que les ſots en ſachent rien.

Mes anges ſont ſuppliés de faire part à frère *Damilaville* des pilules qui leur ont été apportées par un ſuédois et par deux ſuiſſes. Ces pilules, quoique condamnées par les charlatans, font beaucoup de bien à un malade raiſonnable.

Meſſieurs du parlement de Toulouſe ne paraiſſent pas être du nombre de ces derniers. Mes anges ſont inſtruits, ſans doute, que ces meſſieurs s'aſſemblèrent, le 20 de mars, pour rédiger des remontrances tendantes à demander ou ordonner que tous ceux

1765. qu'ils auront fait rouer ſoient déſormais déclarés bien roués, et que ſurtout on maintienne la belle proceſſion annuelle dans laquelle on remercie DIEU, en maſque, du ſang répandu de trois à quatre mille citoyens, il y a quelques deux cents ans. De plus, *meſſieurs* ont défendu, ſous des peines corporelles, d'afficher l'arrêt qui juſtifie les *Calas; meſſieurs* me paraiſſent opiniâtres.

Peut-être je devrais, plus humble en ma miſère,
Me ſouvenir du moins que je parle à leur frère.

Mais ce frère appartient à l'humanité avant d'appartenir à *meſſieurs*.

Si la réponſe du roi au parlement de Bretagne eſt telle qu'on la trouve dans les papiers publics, il paraît que la cour ſait quelquefois réprimer *meſſieurs;* il paraît auſſi que le public commence à ſe laſſer de cette démocratie. Ce public briſe ſouvent ſes idoles, et, au bout de quelques mois, il arrive que les applaudiſſemens ſe tournent en ſifflets. (Ceci ſoit dit en paſſant.)

Je remercie bien humblement mes anges de leur paſſe-port, et je les ſupplie de vouloir bien dire à M. le duc de *Praſlin* combien je ſuis touché de ſes bontés.

Je trouve que la gratification ou penſion, que l'on demandait au roi pour ces pauvres *Calas*, tarde beaucoup à venir; c'eſt ce qui m'a déterminé à leur conſeiller de faire preſſentir monſieur le vice-chancelier et monſieur le contrôleur général ſur la priſe à partie, afin de ne point indiſpoſer ceux de qui cette penſion

dépend : mais je peux me tromper, et je m'en rapporte à mes anges qui voient les chofes de plus près et beaucoup mieux que moi. 1765.

Je ne peux pas dicter davantage, car je n'en peux plus. Je me meurs avec la folie de planter et de bâtir, et avec le chagrin de n'avoir pas vu mes anges depuis douze ans.

LETTRE XLII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 5 d'avril.

VOUS êtes obéi, mon cher frère ; ce charmant ouvrage fera imprimé au plus vîte et avec le plus grand fecret. Que je vous remercie d'avoir encouragé l'auteur inimitable de ce petit écrit à rendre des fervices fi effentiels à la bonne caufe ! J'en demande très-humblement pardon à ce *Blaife Pafcal*, mais je le mets bien au-deffous d'*Archimède-Protagoras* : celui-ci ne verra jamais de précipice à côté de fa chaife, et il bouchera le précipice dans lequel on a fait tomber tant de fots.

Je vous crois inftruit des démarches du parlement de Toulouſe, qui a défendu qu'on affichât l'arrêt des maîtres des requêtes, et qui s'eft affemblé pour faire au roi de belles remontrances tendantes à faire déclarer bien roués tous ceux qui auront été roués par ledit parlement. Je ne fais pas fi ces remontrances auront lieu ; j'ignore jufqu'à quel point la cour ménagera le

1765. parlement des Viſigots. C'eſt dans cette incertitude que j'ai conſeillé à la veuve *Calas* de ne point haſarder la priſe à partie, ſans faire preſſentir les deux miniſtres dont dépend ſa penſion ; mais je me rendrai à l'avis que vous aurez embraſſé.

Vous daignez me demander, par votre lettre du 27 de mars, le portrait d'un homme qui vous aime autant qu'il vous eſtime : je n'ai plus qu'une mauvaiſe copie d'après un original fait il y a trente ans, et dans le fond de mes déſerts il n'y a point de peintre. Je vous enverrai ce barbouillage, ſi vous le ſouhaitez ; mais l'eſtampe faite d'après le buſte de *le Moine*, vaut beaucoup mieux.

J'attends tous les jours de Toulouſe la copie authentique de l'arrêt qui condamne toute la famille *Sirven ;* arrêt confirmatif de la ſentence rendue par un juge de village, arrêt donné ſans connaiſſance de cauſe, arrêt contre lequel tout le public ſe ſoulèverait avec indignation, ſi les *Calas* ne s'étaient pas emparés de toute ſa pitié.

Je ne conſeillerais pas à un auteur de donner une ſeconde pièce patriotique. Il n'y a que le zèle admirable de M. de *Beaumont* qui ſoit inépuiſable. Le public ſe laſſe bien vîte d'être généreux.

Je ſuis bien malade ; tout baiſſe chez moi, hors mes tendres ſentimens pour vous. Je me ſoumets à l'Etre des êtres et aux lois de la nature ; mais *écr. l'inf.*

Je reçois, dans le moment, la ſentence des *Sirven.* Je les croyais roués et brûlés, ils ne ſont que pendus. Vous m'avouerez que c'eſt trop s'ils ſont innocens, et trop peu s'ils ſont parricides. Les complices bannis

me paraiſſent encore un nouvel affront à la juſtice; car, s'ils ſont complices d'un parricide, ils méritent la mort. Il n'y a pas le ſens commun chez les Viſigots. 1765.

Je crois qu'après les *Sirven*, les gens le plus à plaindre ſont ceux qui liront ce griffonnage.

LETTRE XLIII.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

8 d'avril.

PLUS M. de *Montmerci* m'écrit, et plus je l'aime. Je n'oſe lui propoſer de venir philoſopher dans ma retraite cette année. Je ſuis environné de maçons et d'ouvriers de toute eſpèce; mais je le retiens pour l'année 1766, ſuppoſé que les quatre élémens me faſſent la grâce de conſerver mon chétif corps juſque-là. Je ne veux point mourir ſans avoir vu un vrai philoſophe qui veut bien m'aimer, et qui, étant libre, pourra faire ce petit voyage ſans demander permiſſion à perſonne. C'eſt avec de tels frères que je voudrais achever ma vie dans le petit couvent que j'ai fondé.

Quand il y aura quelque choſe de nouveau dans la littérature, je vous prierai, Monſieur, de m'en faire part; mais vos lettres me ſont toujours plus de plaiſir que les ouvrages nouveaux.

1765.

LETTRE XLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 d'avril.

Je vous envoie, mes anges, l'antiquité à bâtons rompus. Je ne sais si le fatras des sottises mystérieuses des mortels vous plaira beaucoup. Vous êtes de bien bonne compagnie pour lire avec plaisir ces profondeurs pédantesques ; mais votre esprit s'étend à tout, ainsi que vos bontés.

Les horreurs des *Sirven* vont succéder aux abominations des *Calas*. Le véritable *Elie* prend une seconde fois la défense de l'innocence opprimée. Voilà trop de procès de parricides, dira-t-on ; mais, mes divins anges, à qui en est la faute ?

Je ne sais si vous avez connu feu l'abbé *Bazin*, auteur de la Philosophie de l'histoire. Son neveu, le chevalier *Bazin*, a dédié l'ouvrage de son oncle à l'impératrice de toutes les Russies, comme vous le savez ; mais j'ai peur que les dévots de France ne pensent pas comme cette impératrice.

Respect et tendresse.

LETTRE XLV.

1765.

A M. DAMILAVILLE.

10 d'avril.

Vous guérirez ſurement, mon cher frère, car voilà la troiſième lettre d'*Eſculape.* Je vous prie, au nom de tous les frères, d'avoir grand ſoin de votre ſanté; c'eſt vous qui tenez l'étendard auquel nous nous rallions, c'eſt vous qui êtes le lien des philoſophes. Il eſt venu chez moi un jeune petit avocat général de Grenoble, qui ne reſſemble point du tout aux *Omer :* il a pris quelques leçons des d'*Alembert* et des *Diderot;* c'eſt un bon enfant et une bonne recrue. (*)

Frère d'*Argental* doit actuellement avoir reçu tous ſes paquets. Je crois, par conſéquent, qu'il peut vous lâcher encore quelques piſtolets à tirer contre l'*inf*.... M. de *la Haye* vous a, ſans doute, remis ſon petit paquet. On tâchera de vous fournir de petites proviſions, toutes les fois qu'on pourra ſe ſervir d'un honnête voyageur.

Voici les deux feuillets ſignés *Sirven.* J'ignore toujours ſi le parlement de Toulouſe oſera faire des remontrances. Je ne ſuis pas plus content que vous des ménagemens qu'on a gardés en réhabilitant les *Calas*, et je ſuis affligé de voir tant de délais aux grâces que le roi doit leur accorder. Ce n'eſt pas aſſez d'être juſtifié, il faut être dédommagé ; et ſi le roi ne paye pas, il faut bien que ce ſoit *David* qui paye.

(*) M. *Servan.*

1765. Je ſuppoſe qu'à préſent vous avez la *ſentence* et l'*arrêt* contre *Sirven*, et qu'il ne manque plus rien à *Elie* pour être deux fois, en un an, le protecteur de l'innocence opprimée.

L'ouvrage dont vous me parlez, à la fin de votre lettre du premier d'avril, eſt auſſi déteſtable que vous le dites, et ce n'eſt pas un poiſſon d'avril que vous me donnez. Je ne crois pas qu'il y ait deux avis ſur cela parmi les connaiſſeurs; mais vous ſentez bien qu'il ne m'appartient pas de dire mon avis. On dit qu'il y a des préjugés qu'il faut reſpecter, et celui-là eſt reſpectable pour moi.

Ne pourrai-je ſavoir le nom du théologien dénonciateur à qui nous ſommes redevables de la plus jolie réfutation qu'on ait faite (*)? Et *la Deſtruction*, qu'en dirons-nous? eſt-elle arrivée? eſt-elle en ſureté?

Gabriel ne m'a point fait voir les dernières épreuves de cette *Deſtruction*; il eſt un peu négligent. Il m'aſſure que, malgré les tracaſſeries de Genève qui l'occupent beaucoup, il ſera encore plus occupé de la tracaſſerie du théologien.

Embraſſez pour moi les frères; je vous ſalue tous dans le ſaint amour de la vérité. *Ecr. l'inf.*

(*) M. l'abbé *Morellet.* C'eſt une défenſe de quelques articles de la *Gazette littéraire.*

LETTRE XLVI.

1765.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 13 d'avril.

Je reçois, mon cher *Cicéron*, votre lettre non datée, avec le procès-verbal de la célèbre servante. Je vais répondre à tous vos articles.

Je ne crois point du tout qu'il m'appartienne de parler dans ma lettre de la conduite du parlement de Toulouse. J'ai voulu et j'ai dû me borner aux faits dont je suis témoin. C'est à vous qu'il sied bien de faire voir l'outrage que le parlement de Toulouse a fait au conseil en refusant d'exécuter son arrêt. Ce que vous en dites est d'autant plus fort que vous l'avez dit avec le ménagement convenable. Le conseil a senti tout ce que vous n'avez pas exprimé. Il y a des cas où l'on doit plus faire entendre qu'on n'en dit, et c'est un des grands mérites de votre mémoire ; c'est ce qui pourra surtout ramener M. d'*Aguesseau* qui n'aime pas l'éloquence violente.

J'ai eu mes raisons dans tout ce que je vous ai écrit. Si j'ai le bonheur de vous tenir à Ferney, vous apprendrez à connaître mes voisins. La grandeur d'ame est dans les pays conquis autrefois par *Gengis-kan.*

Je ne peux faire signer votre mémoire par les *Sirven* que quand il me sera parvenu. Je vous ai déjà mandé que toute communication était interrompue entre Lyon et mon malheureux pays.

Si vous trouvez que ma lettre puisse être bien reçue

1765. du public, telle que je l'ai envoyée en dernier lieu à M. *Damilaville*, ôtez les mots, *consigné entre vos mains*, et mettez, *l'argent qu'on leur offrait pour leur honoraire;* mettez, *le conseil de Berne* au lieu de *Berne; le conseil de Genève* au lieu de *Genève*, et tout sera dans la plus grande exactitude. Il faut rendre à chacun selon ses œuvres, et madame la duchesse d'*Enville* et madame *Geoffrin* ne doivent pas être frustrées des éloges dus à leur générosité.

Quant à M. *Coqueley*,* il est très-sûr qu'il a eu le malheur d'être l'approbateur de *Fréron;* c'est être le receleur de *Cartouche*. Mais on dit qu'il a abdiqué depuis long-temps un emploi si odieux et si indigne d'un avocat. On m'assure que c'est un nommé d'*Albaret* qui lui a succédé et qui a été réformé; si cela est, je transporte authentiquement à d'*Albaret*, et par-devant notaire, s'il le faut, l'horreur et le mépris qu'un approbateur de *Fréron* mérite; mais je ne transporterai jamais mon estime et ma tendre amitié pour vous à qui que ce soit dans le monde. Je vous garde ces deux sentimens pour jamais.

P. S. J'apprends la justice qu'on a rendue à celui qui éclaire la justice et qui la fait rendre. Je partage ce triomphe avec tous les honnêtes gens de Paris. Je m'intéresse autant qu'eux au rétablissement de madame de *Beaumont*.

Sirven se met aux pieds du protecteur de l'innocence opprimée, avec la pancarte ci-jointe, et attendra sa commodité.

LETTRE

LETTRE XLVII. 1765.

A M. DAMILAVILLE.

16 d'avril.

Il eſt donc enfin décidé, mon cher frère, que le roi daignera donner un dédommagement à notre veuve. Je vous aſſure qu'il aura l'intérêt de ſon argent en bénédictions. Un roi fait ce qu'il veut des cœurs : tous les proteſtans ſont prêts à mourir pour ſon ſervice. Il faut bien peu de choſe aux grands de ce monde pour inſpirer l'amour ou la haine.

Je ne ſuis pas aſſez au fait des affaires pour décider ſur la *priſe à partie;* mais ſi cette priſe réuſſiſſait, ce ſerait un terrible coup. Je ne crois pas qu'il y en ait d'exemple depuis le maſſacre de Cabrières et de Mérindol : mais cette cruelle affaire était bien d'un autre genre ; il s'agiſſait de l'abus ſanguinaire des ordres du roi, de dix-huit villages mis en cendres, et de huit à neuf mille ſujets égorgés : *tantùm relligio potuit ſuadere malorum !*

Vous ſaurez que le bruit avait couru à Toulouſe que l'arrêt des maîtres des requêtes ne regardait que la forme, et que moi votre frère je ſerais admonété pour m'être mêlé de cette affaire. Il ſe trouve au contraire que c'eſt moi qui ai l'honneur d'admonéter tout doucement *meſſieurs ;* mais les meilleurs admonéteurs ont été M. d'*Argental* et vous.

Si nous pouvons parvenir à faire une ſeconde correction à ceux qui ont pendu l'ami *Sirven* et ſa femme,

1765. nous deviendrons très-redoutables. Ne trouvez-vous pas ſingulier que ce ſoit du fond des Alpes et du quai Saint-Bernard que partent les flèches qui percent les Toulouſains tuteurs des rois ?

Il eſt bien triſte aſſurément que *Gabriel* ait laiſſé échapper quelques exemplaires de *la Deſtruction*, mais je ne crois pas que ce ſoit cette imprudence qui ait produit les difficultés qu'*Archimède* éprouve. Il me ſemble que l'enchanteur *Merlin* n'aurait jamais pu s'empêcher de préſenter ce livre à l'examen, et n'aurait point haſardé d'être déchu de ſa maîtriſe. Il me paraît que la douane des penſées eſt beaucoup plus ſévère que celle des fermiers généraux, et qu'il eſt plus aiſé de faire paſſer des étoffes en contrebande que de l'eſprit et de la raiſon. La maxime du P. *Canaye* ſubſiſte toujours : *point de raiſon chez les Velches.* Ils ſont de toute façon plus *velches* que jamais.

Il n'y a qu'un très-petit nombre de *français ; puſillus grex*, comme dit l'autre; cependant ce petit troupeau augmente tous les jours. J'ai vu depuis peu des officiers et des magiſtrats qui ne ſont point du tout *velches*, et j'ai béni DIEU. Entretenons le feu ſacré.

Je vous ſalue, je vous embraſſe en eſprit et en vérité ; je m'unis à vous plus que jamais dans la ſainte tolérance. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XLVIII.

1765.

AU MEME.

17 d'avril.

Je réponds à votre lettre du 10; ſi elle avait été du 11, vous auriez été dans un bel enthouſiaſme des trente-ſix mille livres accordées par le roi à notre famille *Calas*. Si le roi ſavait combien on le bénit dans les pays étrangers, il trouverait que jamais perſonne n'a mis ſon argent à un pareil intérêt. Jamais l'innocence n'a été mieux vengée ni plus honorée. Vous êtes aſſurément bien payé, mon cher frère, de toutes vos peines. Le généreux *Elie* doit être bien content; on regarde ici ſon mémoire comme un chef-d'œuvre; il était impoſſible que les juges réſiſtaſſent à la force de ſon éloquence. J'ai oublié tous mes maux, quand j'ai appris la libéralité du roi; je me ſuis cru jeune et vigoureux; et j'imagine qu'à préſent vous ne portez plus d'emplâtre au cou.

Ou je ſuis bien trompé, ou M. de *Beaumont* a dû voir l'arrêt du parlement de Toulouſe à la ſuite de la ſentence de Caſtres. *Elie* va donc, une ſeconde fois, tirer la vertu du ſein de l'opprobre et de l'infortune. Je vous prie de l'embraſſer bien tendrement pour moi, et de lui dire qu'il a un autel dans mon cœur.

Les *Bazin* d'Hollande n'étaient pas encore arrivés, quand M. de *la Haye* partit avec les Caloyers : ces Caloyers m'ont paru fort augmentés, et capables de faire beaucoup de bien. Vous avez une petite liſte

1765. des perſonnes auxquelles on peut en envoyer, et vous trouverez, ſans doute, quelque adepte qui ſe chargera aiſément du reſte. Les *Bazin* ſont d'un genre tout différent. Ils ne me ſemblent pouvoir faire fortune qu'auprès de ceux qui connaiſſent un peu l'hiſtoire ancienne. Je crois qu'ils n'eſſuieront pas le ſort de *la Deſtruction ;* l'étiquette du ſac n'inſpire pas la même défiance. Le nom ſeul de jéſuite effarouche la magiſtrature ; on examine l'ouvrage dans l'idée d'y trouver des choſes dangereuſes : des fatras d'hiſtoire donnent moins d'alarme. La deſtruction des Babyloniens par les Perſans effarouche moins que la deſtruction des jéſuites par les janſéniſtes.

L'enchanteur *Merlin* eſt très-inſtamment prié de n'en pas faire une édition nouvelle avant de faire écouler celle d'un pauvre diable à qui on a donné ce petit morceau pour le tirer de la pauvreté. Je crois que l'enchanteur ſe tirera bien de la ſeconde édition.

Mon cher frère, toutes ces deſtructions-là ſont l'édification des honnêtes gens. Combattez, anges de l'humanité ; *écr. l'inf.*

LETTRE XLIX.

1765.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 19 d'avril.

PROTECTEUR de l'innocence, vainqueur du fanatiſme, homme né pour le bonheur des hommes, je crois que vous avez toutes les pièces néceſſaires pour agir en faveur de la pauvre famille *Sirven* que vous voulez bien prendre ſous votre protection. Vous avez, je crois, au bas de la ſentence du juge du village, l'extrait de l'arrêt du parlement de Toulouſe, authentiquement certifié ſur papier timbré. Vous ſavez que ces arrêts par contumace s'appellent *délibération* dans la langue de *oc*, et ce mot délibération doit ſe trouver au bout de votre pancarte. *Sirven* a perdu, par cette aventure, tout ſon bien qui conſiſtait dans un fonds de dix-neuf mille francs, outre quinze cents livres de rente nettes que lui valait ſa place. Voilà toute une famille expatriée, couverte d'opprobre, et réduite à la plus cruelle misère. Le procès qu'on lui a fait me paraît abſurde, l'enlèvement de ſa fille affreux, la ſentence un attentat contre la juſtice et contre la raiſon. S'il s'agiſſait de comparaître devant tout autre tribunal que celui de Toulouſe, j'enverrais cette malheureuſe famille ſe remettre à la diſcrétion de ſes juges naturels; mais je crains que les juges de Toulouſe ne ſoient plus ulcérés que corrigés. Qui peut répondre que ſept ou huit têtes échauffées ne ſe vengeront pas ſur les *Sirven* du triomphe que vous avez procuré

1765. aux *Calas*? J'attends votre décifion. Je voudrais que vous puiffiez fentir à quel point je vous révère, je vous admire et je vous aime.

Mille refpects à votre digne compagne.

P. S. Je reçois dans ce moment, Monfieur, votre lettre pour moi, et le paquet pour les *Sirven*. Je vais envoyer chercher cet infortuné père. Son malheur ne lui a peut-être pas laiffé affez de netteté dans l'efprit pour répondre catégoriquement à toutes les queftions que vous pourrez lui faire. Nous tâcherons cependant de vous fournir des éclairciffemens. Quelque tournure que prenne cette affaire, elle ajoutera bien des fleurons à votre couronne.

Vous êtes trop bon d'avoir bien voulu répondre au petit mémoire à confulter fur une maifon. Je vous en remercie tendrement. L'affaire fut accommodée, dès que j'eus envoyé mon mémoire. Les Juifs qui fefaient ces étranges difficultés n'osèrent pas les foutenir, et les principaux intéreffés n'ont pas balancé un moment à faire tout ce qui était convenable. Votre nom eft tellement en vénération dans ce pays-ci, qu'on n'oferait pas faire une chofe défapprouvée par vous.

1765.

LETTRE L.

A M. ***,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE TOULOUSE.

A Ferney, 19 d'avril.

MONSIEUR,

JE ne vous fais point d'excuſe de prendre la liberté de vous écrire, ſans avoir l'honneur d'être connu de vous. Un haſard ſingulier avait conduit dans mes retraites, ſur les frontières de la Suiſſe, les enfans du malheureux *Calas ;* un autre haſard y amène la famille *Sirven*, condamnée à Caſtres, ſur l'accuſation ou plutôt ſur le ſoupçon du même crime qu'on imputait aux *Calas.*

Le père et la mère ſont accuſés d'avoir noyé leur fille dans un puits, par principe de religion. Tant de parricides ne ſont pas heureuſement dans la nature humaine ; il peut y avoir eu des dépoſitions formelles contre les *Calas*, il n'y en a aucune contre les *Sirven.* J'ai vu le procès verbal, j'ai long-temps interrogé cette famille déplorable ; je peux vous aſſurer, Monſieur, que je n'ai jamais vu tant d'innocence accompagnée de tant de malheurs : c'eſt l'emportement du peuple du Languedoc contre les *Calas*, qui détermina la famille *Sirven* à fuir dès qu'elle ſe vit décrétée. Elle eſt actuellement errante, ſans pain, ne vivant que de la compaſſion des étrangers. Je ne ſuis pas

1765. étonné qu'elle ait pris le parti de se soustraire à la fureur du peuple, mais je crois qu'elle doit avoir confiance dans l'équité de votre parlement.

Si le cri public, le nombre des témoins abusés par le fanatisme, la terreur et le renversement d'esprit qui put empêcher les *Calas* de se bien défendre, firent succomber *Calas* le père, il n'en sera pas de même des *Sirven*. La raison de leur condamnation est dans leur fuite. Ils sont jugés par contumace, et c'est à votre rapport, Monsieur, que la sentence a été confirmée par le parlement.

Je ne vous célerai point que l'exemple de *Calas* effraie les *Sirven*, et les empêche de se représenter. Il faut pourtant ou qu'ils perdent leur bien pour jamais, ou qu'ils purgent la contumace, ou qu'ils se pourvoyent au conseil du roi.

Vous sentez mieux que moi combien il serait désagréable que deux procès d'une telle nature fussent portés dans une année devant sa Majesté; et je sens, comme vous, qu'il est bien plus convenable et bien plus digne de votre auguste corps que les *Sirven* implorent votre justice. Le public verra que, si un amas de circonstances fatales a pu arracher des juges l'arrêt qui fit périr *Calas*, leur équité éclairée, n'étant pas entourée des mêmes piéges, n'en sera que plus déterminée à secourir l'innocence des *Sirven*.

Vous avez sous vos yeux toutes les pièces du procès; oserais-je vous supplier, Monsieur, de le revoir. Je suis persuadé que vous ne trouverez pas la plus légère preuve contre le père et la mère; en ce cas, Monsieur, j'ose vous conjurer d'être leur protecteur.

Me serait-il permis de vous demander encore

une autre grâce ? c'eſt de faire lire ces mêmes pièces à quelques-uns des magiſtrats vos confrères. Si je pouvais être sûr que ni vous ni eux n'avez trouvé d'autre motif de la condamnation des *Sirven* que leur fuite, ſi je pouvais diſſiper leurs craintes uniquement fondées ſur le préjugé du peuple, j'enverrais à vos pieds cette famille infortunée, digne de toute votre compaſſion ; car, Monſieur, ſi la populace des catholiques ſuperſtitieux croit les proteſtans capables d'être parricides par piété, les proteſtans croient qu'on veut les rouer tous par dévotion, et je ne pourrais ramener les *Sirven* que par la certitude entière que leurs juges connaiſſent leur procès et leur innocence. J'aurais le bonheur de prévenir l'éclat d'un nouveau procès au conſeil du roi, et de vous donner en même temps une preuve de ma confiance en vos lumières et en vos bontés. Pardonnez cette démarche que ma compaſſion pour les malheureux, et ma vénération pour le parlement et pour votre perſonne me font faire du fond de mes déſerts. 1765.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, Monſieur, votre, &c.

1765.

LETTRE LI.

A M. DAMILAVILLE.

22 d'avril.

A *Monſieur Joaquim Deguia, marquès de Marros, à Aſcoitia, par Baïonne, en Eſpagne.* C'eſt, mon cher frère, l'adreſſe d'un adepte de beaucoup d'eſprit, qui s'eſt adreſſé à moi, et qui brûlerait le grand inquiſiteur, s'il en était le maître. Je vous prie de lui envoyer, par la poſte, un des rubans d'Angleterre qu'un fermier général vous a apportés. Cette fabrique prend faveur de jour en jour, malgré les oppoſitions des autres fabricans qui craignent pour leur boutique. Ces petits rubans ſont bien plus commodes et d'un débit plus aiſé que des étoffes plus larges : on en donne à ceux qui ſavent les placer. Envoyez-en un à madame la marquiſe *du Deffant*, et deux à madame la marquiſe de *Coaſlin.*

Sirven eſt chez moi. Il y griffonne ſon innocence, et la barbarie viſigote. Nous achevons, le temps preſſe. Voici un mot pour le véritable *Elie*, avec les pièces.

Nous vous les adreſſons à vous, mon cher frère, dont la philoſophie conſiſte dans la vertu autant que dans la ſageſſe.

LETTRE LII.

1765.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 22 d'avril.

J'ENVOIE au protecteur de l'innocence la réponſe des *Sirven* en marge. Nous écrivons à Caſtres pour avoir des éclairciſſemens ultérieurs. Il eſt certain que l'évêque de Caſtres fit enfermer la fille *Sirven*, de ſon autorité privée. Je joins aux réponſes du père les monitoires que vous verrez, Monſieur, entièrement ſemblables à ceux qui furent publiés contre les *Calas*. Voilà un beau champ pour votre éloquence ſage et attendriſſante. Quels monſtres vous avez à combattre, et quels ſervices vous rendez à l'humanité ! Deux parricides en deux mois, imputés par le fanatiſme !

Tantùm relligio potuit ſuadere malorum !

Vous allez tirer un grand bien du plus horrible des maux.

Permettez que je vous embraſſe avec la plus tendre amitié. Ma foi, j'en fais autant à votre digne épouſe, malgré mes ſoixante-onze ans paſſés.

1765.

LETTRE LIII.

A M. DAMILAVILLE.

24 d'avril.

En réponſe à votre lettre du 18, mon cher frère, j'embraſſe tendrement *Platon-Diderot.* Par ma foi, j'embraſſe auſſi l'impératrice de toute Ruſſie. Aurait-on ſoupçonné, il y a cinquante ans, qu'un jour les Scythes récompenſeraient ſi noblement dans Paris la vertu, la ſcience, la philoſophie, ſi indignement traitées parmi nous? Illuſtre *Diderot*, recevez les tranſports de ma joie.

Je ne peux faire la moindre attention aux tracaſſeries de la comédie; cela peut amuſer Paris; pour moi, je ſuis rempli d'autres idées : la généroſité ruſſe, la juſtice rendue aux *Calas*, celle qu'on va rendre aux *Sirven*, ſaiſiſſent toutes les puiſſances de mon ame. On travaille à force à la condamnation du cuiſtre théologien, dénonciateur, ſot et fripon; la bonne cauſe triomphe ſourdement. Nouvelle édition du *Portatif* en Hollande, à Berlin, à Londres; réfutations de théologiens qu'on bafoue; tout concourt à établir le règne de la vérité.

Vous aurez l'abbé *Bazin* avant qu'il ſoit peu, n'en doutez pas. Vous deviez envoyer un ruban à madame *du Deffant;* vraiment, il ne faut lui envoyer rien du tout, ſi elle trahit les frères. De quoi s'aviſe-t-elle, à ſon âge et aveugle, de forcer des hommes de mérite à la haïr!

Sans concourir au bien, prôner la bienfeſance!

Hélas ! elle ne ſait pas que, ſans les philoſophes, le ſang de *Calas* n'aurait jamais été vengé. 1765.

Mon cher frère, faut-il que je meure ſans vous avoir vu de mes yeux que le printemps guérit un peu? Je vous vois de mon cœur. *Ecr. l'inf.*

LETTRE LIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

26 d'avril.

UNE bonne femme, Monſeigneur, m'a donné d'une eau qui a guéri mes miſérables yeux, au moins pour quelques mois ; et le premier uſage que je fais de la vue eſt de vous renouveler de ma tremblante main mes tendres hommages.

Je ſuppoſe que le paquet que vous m'ordonnâtes d'adreſſer à M. *Janel*, vous a été rendu. Quand vous en voudrez d'autres, vous n'aurez qu'à me donner vos ordres. Je vous obéirai ponctuellement, ne doutant pas d'une ſécurité entière ſous vos auſpices.

Le bruit des remontrances des gens tenant la comédie eſt parvenu juſqu'à l'enceinte de mes montagnes ; il paraît qu'une troupe eſt quelquefois plus difficile à conduire que des troupes ; il y a un eſprit de vertige répandu dans plus d'un corps.

J'oſerais ſoupçonner qu'il y a eu quelque tracaſſerie de la part d'une princeſſe de théâtre, qui aura pu vous indiſpoſer contre M. d'*Argental* dont vous aimiez autrefois la bonhomie, les yeux clignotans

1765. et la perruque en nid de pie. Il vous a de plus beaucoup d'obligation ; c'eſt vous qui engageâtes le cardinal de *Tençin* à lui aſſurer une penſion. Il ſerait trop ingrat, s'il avait oublié vos bienfaits. Il jure qu'il s'en ſouvient tous les jours, et qu'il ne vous a jamais manqué. Je ſuis trop intéreſſé à vous voir perſévérer dans votre bienveillance pour vos anciens ſerviteurs, je vous ſuis trop attaché, trop ſenſible à toutes vos bontés, pour n'être pas affligé qu'un cœur reconnaiſſant ſoit dans votre diſgrâce. J'ai pris quelquefois la liberté d'avoir de petites altercations avec M. d'*Argental* ſur le tripot; mais que n'oublie-t-on pas quand on eſt sûr d'un cœur?

On a d'ailleurs tant de ſujets de ſe plaindre des hommes, on eſt entouré dans ce monde de tant d'ennemis, ou déclarés ou ſecrets, que quand on eſt sûr de la fidélité et de l'attachement d'une perſonne, c'eſt une acquiſition dont il eſt cruel de ſe défaire. Pour moi, je vous réponds bien que vous ſerez mon héros juſqu'au tombeau, et que je mourrai le plus fidelle et le plus reſpectueux de tous ceux qui vous ont été attachés. *V.*

1765.

LETTRE LV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 d'avril.

MES divins anges, il me paraît que le tripot eſt un peu troublé. Si les comédiens étaient aſſez fermes pour dire : Nous ne pouvons faire les fonctions de notre état, ſi on l'avilit ; nous ſommes las d'être mis en priſon ſi nous ne jouons pas, et d'être excommuniés ſi nous jouons ; dites-nous à qui nous devons obéir, du roi ou d'un habitué de paroiſſe ; mettez-nous au dernier rang des citoyens, mais laiſſez-nous jouir des droits qu'on accorde aux gadouards, aux bourreaux et aux *Frérons ;* ſi, dis-je, ils tenaient ce langage, et s'ils le ſoutenaient, il faudrait bien compoſer avec eux ; mais la difficulté ſera toujours d'attacher le grelot.

Je me flatte que vous avez été un peu amuſés par les dernières feuilles de l'abbé *Bazin.* Si je peux en attraper encore, j'aurai l'honneur de vous en faire part.

Il y aura des miſérables qui, malgré les proteſtations honnêtes et reſpectueuſes de l'abbé, croiront toujours qu'il a eu des intentions malignes ; mais il faut les laiſſer crier.

Je ne ſais à qui en a le tyran du tripot ; mon cher ange a fait tout ce qu'il devait. Si le tyran perſiſte dans ſa lubie, mon ange n'ayant rien à ſe reprocher, l'abandonnera à ſon ſens réprouvé.

1765. On n'a donc point voulu permettre le débit de la deſtruction jéſuitique qui eſt bien auſſi la deſtruction des janſéniſtes. Tous ces marauds-là en *ites*, et en *iſtes*, et en *iens*, ſont également les ennemis de la raiſon ; mais la raiſon pérce malgré eux, et il faudra bien qu'à la fin ils n'aient d'empire que ſur la canaille. C'eſt à mon gré le plus grand ſervice qu'on puiſſe rendre au genre-humain, de ſéparer le ſot peuple des honnêtes gens pour jamais ; et il me ſemble que la choſe eſt aſſez avancée. On ne ſaurait ſouffrir l'abſurde inſolence de ceux qui vous diſent : Je veux que vous penſiez comme votre tailleur et votre blanchiſſeuſe.

Mes anges, je baiſe le bout de vos ailes. *V.*

LETTRE LVI.

A M. DAMILAVILLE.

29 d'avril.

L'IDÉE de l'eſtampe des *Calas* eſt merveilleuſe. Je vous prie, mon cher frère, de me mettre au nombre des ſouſcripteurs, pour douze eſtampes. Il faut réuſſir à l'affaire des *Sirven* comme à celle des *Calas ;* ce ſerait un crime de perdre l'occaſion de rendre le fanatiſme exécrable.

Je crois que le généreux *Elie* peut toujours faire ſon mémoire. La confirmation de l'arrêt de Toulouſe eſt aſſez conſtatée par le procès verbal d'exécution. Le mémoire de *Sirven* eſt de la plus grande fidélité ;

il

il a répondu avec exactitude à toutes les interrogations de ſon patron *Elie;* ainſi nous eſpérons dans peu voir la ſeconde philippique. 1765.

L'aventure de mademoiſelle *Clairon* eſt furieuſement velche. Si j'avais un conſeil à donner aux gens tenant la comédie, ce ſerait de ne jamais remonter ſur le théâtre qu'on ne leur eût rendu les droits de citoyen. La contradiction eſt trop forte d'être mis au cachot ſi on ne joue pas, et d'être déclaré infame ſi on joue.

Je crois qu'il faut envoyer une aune de ruban à l'abbé de *Voiſenon.* Vous ſavez d'ailleurs comment placer ces pompons; on dit qu'ils peuvent guérir les peſtiférés. Il faut en envoyer un à M. le comte de *la Touraille*, gentilhomme de la chambre du prince de *Condé;* un à madame la comteſſe de *la Marck.* Feſons le plus de bien que nous pourrons, DIEU nous en ſaura gré.

Je compte que *Gabriel* fera partir le premier de mai la petite batterie dreſſée contre l'inſolence et l'abſurdité théologique. Il nous eſt arrivé un général autrichien qui eſt tout-à-fait attaché à la bonne cauſe; nous avons auſſi un excellent proſélyte danois. Toute langue et toute chaire commence à confeſſer la vérité. O ſainte philoſophie, que votre règne nous advienne!

J'embraſſe tous les frères dans la communion de l'eſprit; DIEU répand ſur eux viſiblement ſes bénédictions. Je vous aime tous les jours davantage. *Ecr. l'inf.*

N. B. Il me vient en idée de faire deſſiner auſſi le portrait du petit *Calas* qui eſt encore à Genève;

1765. il a la phyſionomie du monde la plus intéreſſante. On pourrait, pour faire un beau contraſte, le placer à la porte de la priſon, ſollicitant un conſeiller de la tournelle. Voyez, mon cher frère, ſi cette idée vous plaît ; parlez-en à madame *Calas*.

Mandez-moi, je vous prie, ſi mademoiſelle *Clairon* eſt encore au fort-l'évêque, et ſi elle perſiſte dans la réſolution de renoncer au théâtre.

LETTRE LVII.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

1 de mai.

L'HOMME qui s'intéreſſe le plus à la gloire de mademoiſelle *Clairon*, et à l'honneur des beaux arts, la ſupplie très-inſtamment de ſaiſir ce moment pour déclarer que c'eſt une contradiction trop abſurde d'être au fort-l'évêque ſi on ne joue pas, et d'être excommunié par l'évêque ſi on joue ; qu'il eſt impoſſible de ſoutenir ce double affront, et qu'il faut enfin que les Velches ſe décident. Les acteurs qui ont marqué tant de ſentimens d'honneur dans cette affaire, ſe joindront ſans doute à elle. Que mademoiſelle *Clairon* réuſſiſſe ou ne réuſſiſſe pas, elle ſera révérée du public ; et, ſi elle remonte ſur le théâtre comme un eſclave qu'on fait danſer avec ſes fers, elle perd toute ſa conſidération. J'attends d'elle une fermeté qui lui fera autant d'honneur que ſes talens, et qui ſera une époque mémorable.

LETTRE LVIII. 1765.

A M. HELVETIUS.

1 de mai.

VOICI, mon illuſtre philoſophe, un gentilhomme anglais très-inſtruit, et qui, par conſéquent, vous eſtime. Je me ſuis vanté à lui d'avoir quelque part à votre amitié, car j'aime à me faire valoir auprès des gens qui penſent. M. *Makartney* penſe tout comme vous; il croit, malgré *Omer* et *Chriſtophe*, que, ſi nous n'avions point de mains, il ſerait aſſez difficile de faire des rabats à *Chriſtophe* et à *Omer*, et des ſifflets pour les bourdons de *Simon le Franc*, favori du roi, &c. Il trouve notre nation fort drôle; il dit que, ſitôt qu'il paraît une vérité parmi nous, tout le monde eſt alarmé comme ſi les Anglais feſaient une deſcente. Puiſque vous avez eu la bonté de reſter parmi les ſinges, tâchez donc d'en faire des hommes. DIEU vous demandera compte de vos talens. Vous pouvez plus que perſonne écraſer l'erreur, ſans montrer la main qui la frappe. Un bon petit catéchiſme imprimé à vos frais, par un inconnu, dans un pays inconnu, donné à quelques amis qui le donnent à d'autres; avec cette précaution, on fait du bien, et on ne craint point de ſe faire du mal, et on ſe moque des *Chriſtophe*, des *Omer*, &c. &c. &c. &c.

Jean-Jacques dit, à mon gré, une choſe bien plaiſante, quoique géométrique, dans ſa lettre à *Chriſtophe*, pour prouver que dans notre ſecte la partie eſt plus

1765. grande que le tout. Il ſuppoſe que notre ſauveur JESUS-CHRIST communie avec ſes apôtres; en ce cas, il eſt clair, dit-il, que JESUS mit ſa tête dans ſa bouche. Il y a par-ci par-là de bons traits dans ce *Jean-Jacques.*

On m'a envoyé ces deux extraits de *Jean Meſlier :* il eſt clair que cela eſt écrit du ſtyle d'un cheval de carroſſe, mais qu'il rue bien à propos ! et quel témoignage que celui d'un prêtre qui demande pardon, en mourant, d'avoir enſeigné des choſes abſurdes et horribles ! Quelle réponſe aux lieux communs des fanatiques qui ont l'audace d'aſſurer que la philoſophie n'eſt que le fruit du libertinage.

Oh ! ſi quelque galant homme, écrivant avec pureté et avec force, donnant à la raiſon les grâces de l'imagination, daignait conſacrer un mois ou deux à éclairer le genre-humain ! Il y a de bonnes ames qui font ce qu'elles peuvent, elles donnent quelques coups de bêche à la vigne du Seigneur ; mais vous la feriez fructifier au centuple. *Amen !* Toutefois ne faites point apprendre à vos enfans le métier de menuiſier, cela me paraît aſſez inutile pour l'éducation d'un gentilhomme.

Vale. Je vous eſtime autant que je vous aime.

LETTRE LIX. 1765.

A M. DAMILAVILLE.

4 de mai.

Je vois par votre lettre du 24, mon cher frère, que l'enchanteur *Merlin* a été pourſuivi par les diables. Mandez-moi, je vous prie, s'il eſt échappé de leurs griffes. Je m'y intéreſſe bien vivement. Je tremble pour un paquet que je vous ai envoyé à l'adreſſe de monſieur *Gaudet*. Si ce paquet eſt perdu, il n'y a plus de reſſource, et cependant je ne ſerai pas découragé. Je ſuis à peu-près borgne comme *Annibal*, j'ai juré comme lui une haine immortelle aux *Romains;* et, duſſé-je être empoiſonné chez *Pruſias*, je mourrai en leur ſeſant la guerre.

La réſolution de *Pierre Calas* de partir pour Genève m'effraie. Le gouvernement n'en ſerait-il pas indigné ? *Calas* a-t-il d'autre patrie que celle où *Cicéron-Beaumont* l'a ſi bien défendu, où le public l'a ſi bien ſoutenu, où les maîtres des requêtes l'ont ſi bien jugé, où le roi a comblé ſa famille de bienfaits ? car vous ſavez qu'outre les trente-ſix mille livres, il y a encore ſix mille livres pour les procédures. Je me flatte qu'au moins vous l'empêcherez de partir ſans une permiſſion expreſſe; et je crains bien encore que la demande de cette permiſſion ne déplaiſe à la cour, et ne faſſe perdre les mille écus que le roi lui a donnés. Je ſoumets mon avis au vôtre.

1765. J'ignore ſi mademoiſelle *Clairon* remontera ſur le théâtre de Paris. Je la tiens pour une pauvre créature, ſi elle a cette faibleſſe. Plus on perſécute la raiſon, les talens, la vérité et le goût, plus notre phalange doit marcher ſerrée. Je crois que les verges dont on fouette monſieur le dénonciateur théologien arriveront bientôt à ſon cu.

Adieu, mon cher philoſophe ; je m'unis toujours à vous dans la communion des fidelles, et vous embraſſe avec la plus grande effuſion de cœur. *Ecr. l'inf.*

LETTRE LX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de mai.

MES divins anges ne ſont-ils occupés que de l'hiſtoire du jour, et n'ont-ils fait aucune attention à l'hiſtoire ancienne ? Je ne reçois point de nouvelles d'eux, ce qui eſt une hiſtoire du jour fort triſte pour moi. J'ignore s'ils ont reçu le dernier paquet ; je ne me ſouviens pas ſi je l'ai envoyé ſous le couvert de M. le duc de *Praſlin*, ou ſous un autre. Je ne demande point de nouvelles de mademoiſelle *Clairon*, madame d'*Argental* s'en remet à madame de *Florian ;* mais je perſiſte toujours dans l'idée que les comédiens doivent propoſer un dilemme dont on ne peut pas ſe tirer : *Si nous ne jouons pas, on nous met au fort ou au four de l'évêque ; et ſi nous jouons, l'évêque nous*

excommunie, et nous sommes enterrés comme des chiens. Qu'on se tire de cette difficulté, si on peut. 1765.

Le Siége de Calais a perdu à cette belle affaire ; il n'est pas même traîné actuellement en blocus. On l'a abandonné jusqu'en province ; je n'ai jamais vu une révolution si subite. On l'avait imprimé par-tout sur la foi du Mercure et de l'enthousiasme de Paris ; à peine a-t-on pu le lire. Cette aventure est un peu velche.

M. de *Villette*, qui a passé trois mois chez moi, doit être actuellement à Paris. Il y recevra le paquet dont vous avez eu la bonté de vous charger.

M. de *Fontette* m'a fait l'honneur de m'écrire, mais ne m'a pas donné de grandes espérances. Si malheureusement j'étais obligé de plaider au parlement contre mon prêtre, je jure DIEU que je mourrai avant que le procès soit jugé.

Je crois que je suis aussi dans la disgrâce du tyran du tripot, mais je me console très-aisément ; et tant que mes anges daigneront m'aimer, je défie le reste des humains de troubler mon repos. Je les supplie de me mettre aux pieds de M. le duc de *Praslin*, très-indépendamment de mon curé.

Respect et tendresse. *V.*

1765. ## LETTRE LXI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

15 de mai.

PUISQUE vous avez reçu, Monſeigneur, le dernier paquet que j'eus l'honneur de vous adreſſer, il y a quelque temps, par M. *Janel*, en voici un autre qui m'arrive d'Hollande, et que je vous dépêche par la même voie. Je ne crois pas que vous ayez beſoin de l'eau de Lauſane pour vos yeux; ils ont vingt-cinq ans comme votre imagination et vos grâces. Les miens ſont très-vieux, et ont ſouffert des ophtalmies affreuſes par les vents du nord-eſt autant que par la lecture; mais, ſi vous voulez employer cette eau pour quelqu'un de vos amis, vous n'avez qu'à me donner vos ordres, j'écrirai ſur le champ à Lauſane, afin qu'on en faſſe partir quelques bouteilles par la voie que vous voudrez bien indiquer. Ce remède n'eſt bon que pour ceux qui ont des ulcères aux paupières, et n'eſt aucunement propre d'ailleurs à rétablir l'organe de la vue; il lui ferait même plus de mal que de bien. Il reſte encore à ſavoir ſi cette recette, qui eſt favorable dans le printemps, peut faire le même effet en hiver, ce dont je doute beaucoup.

Permettez-moi de vous dire un petit mot des ſpectacles qui ſont néceſſaires à Paris, et que vous protégez. J'ignore ſi vous pourriez vous ſervir de l'occaſion préſente pour faire ſentir combien il eſt contradictoire que des perſonnes payées par le roi,

et qui ſont ſous vos ordres, ſoient en priſon au fort ou au four de l'évêque, ſi elles ne rempliſſent pas les devoirs de leur profeſſion, et excommuniées, damnées par l'évêque, ſi elles les rempliſſent. Eſt-il juſte qu'on perde tous les droits de citoyen, et juſqu'à celui de la ſépulture, parce qu'on eſt ſous votre autorité? Si quelqu'un peut jamais avoir la gloire de faire ceſſer cet opprobre, c'eſt aſſurément vous; et Paris vous élèverait une ſtatue comme Gènes. Mais quelquefois les choſes les plus ſimples et les plus petites ſont plus difficiles que les grandes; et tel homme qui peut faire capituler une armée d'Anglais, ne peut triompher d'un curé. 1765.

Je voudrais bien que vous protégeaſſiez les encyclopédiſtes. Ce ſont, pour la plupart, des hommes infiniment eſtimables. Leur ouvrage, malgré ſes défauts, fera beaucoup d'honneur à la nation; et ce ne ſera pas un honneur paſſager et ridicule. Un des grands défauts qu'on reproche à la nation françaiſe, c'eſt que les hommes de mérite qu'elle a produits ont été preſque toujours opprimés ou avilis, et qu'on leur a préféré des miſérables. Feu M. *le Normand de Tournehem* avait relégué les tableaux de *Vanloo* dans la chambre de ſes laquais. Votre protection, accordée à ceux qui travaillent à l'*Encyclopédie*, les encouragerait; la plus ſaine partie de la nation vous en ſaurait beaucoup de gré.

Il eſt un peu humiliant que les Ruſſes récompenſent magnifiquement ceux que le parlement de Paris a perſécutés.

On m'a dit que les pairs avaient préſenté au roi un mémoire ſur leurs droits. J'ai long-temps examiné

1765. cette matière en étudiant l'hiſtoire de France, et je ſuis convaincu que l'origine de toute juridiction ſuprême en France eſt la pairie; mais vous avez M. *Villaret*, votre ſecrétaire, qui en ſait beaucoup plus que moi, et qui ſans doute vous a très-bien ſervi; c'eſt un homme très-inſtruit. Conſervez vos bontés à votre plus ancien ſerviteur, qui vous ſera toujours attaché avec un profond reſpect. *V.*

LETTRE LXII.

A M. DAMILAVILLE.

20 de mai.

Voici, mon cher frère, deux petits croquis de *Donat Calas*. J'aurais déſiré qu'on l'eût fait un peu plus reſſemblant, et qu'on n'eût pas ſacrifié une choſe ſi importante à l'idée de le repréſenter dans une attitude douloureuſe qui défigure ſon joli viſage. Si vous voulez vous ſervir de ce deſſin, recommandez au peintre de faire *Donat* le plus joli qu'il pourra.

Vous ſavez d'ailleurs, mon cher frère, que vous avez carte blanche pour mettre votre frère au rang de ceux qui contribuent à la façon de cette eſtampe. Ce monument éterniſera la plus horrible des injuſtices, la plus belle réparation, et la généroſité de votre zèle vertueux.

Il ſemble que plus les philoſophes font de bien, plus on s'efforce de les perſécuter. On a ſaiſi le ballot qui contenait le bel ouvrage de notre cher *Archimède;*

l'autre aura le même ſort; la Philoſophie de l'hiſtoire, que tous les gens ſenſés trouvent très-ſage, ne ſera pas épargnée. Tout eſt ſuſpect de la part de ceux qui rendent à la nation de vrais ſervices. Je crains bien de n'avoir jamais l'*Encyclopédie ;* mon âge, ma mauvaiſe ſanté et la fureur des janſéniſtes me priveront de la conſolation de lire ce grand ouvrage. Ne pourrais-je pas, par votre crédit, obtenir qu'on m'en fît parvenir trois tomes ? je garderais religieuſement le ſecret. 1765.

Si vous voyez le véritable prophète *Elie*, dites-lui, je vous en prie, que nous ſommes réduits à faire ſigner dans Gex une procuration aux filles de *Sirven*, pour ſommer le greffier du parlement touloufain de délivrer copie de l'arrêt qui confirme l'injuſte ſentence; et ſi le greffier refuſe, nous enverrons acte de ſon refus.

Je trouve que cette cauſe peut faire, au moins, autant d'honneur à l'éloquence de M. de *Beaumont* que la cauſe des *Calas*. Cette fureur épidémique qui a perſuadé tous les tribunaux d'une province que la loi des proteſtans eſt parricide, eſt un ſujet digne d'un citoyen tel que lui. Quiconque arrache une branche du fanatiſme, fait une plaie à l'arbre, dont il ſe ſent juſque dans ſes racines. Rendons encore ce ſervice à l'humanité dans l'affaire des *Sirven*, et demeurons inébranlables dans celle d'*écr. l'inf.*

Je penſe que déſormais il eſt à propos que vous m'écriviez à Lyon ſous l'enveloppe de M. *Camp*, banquier; la curioſité des méchans ſera trompée. Dites à frère *Archimède* qu'il en faſſe autant. Nous pourrons jouir de la conſolation de nous ouvrir nos

1765. cœurs : le mien eſt à vous juſqu'au dernier moment de ma languiſſante vie.

N. B. Soutenez conſtamment que l'abbé *Bazin* eſt le véritable auteur de la Philoſophie de l'hiſtoire. Comment n'en pas croire ſon neveu ? quelle fureur de m'imputer juſqu'à l'ouvrage d'un théologien antiquaire ? perſécutera-t-on toujours l'auteur de la chrétienne *Zaïre* ? Faites beau bruit, vous et les frères.

LETTRE LXIII.

AU MEME.

A Genève, le 22 de mai.

J'AI eu hier, mon cher frère, un petit avertiſſement de la nature, qui me dit que je n'ai pas encore longtemps à philoſopher avec vous. Cela ne m'a pas empêché, dès que je ſuis revenu à moi, d'envoyer un exprès à frère *Gabriel* pour lui intimer tous vos ordres. Vous voyez, au reſte, combien le fanatiſme augmente. Plus il ſent ſa turpitude, plus il craint qu'on ne la révèle ; tout lui eſt ſuſpect. Les livres écrits avec le plus de vérité ſont préciſément ceux qu'il redoute davantage. On donnera bien un évêché à un prêtre ſortant du b....., mais on perſécutera ceux qui auront paſſé leur vie à chercher le vrai, et à faire le bien.

J'ai relu la Philoſophie de l'hiſtoire, qu'on m'a envoyée d'Amſterdam : il y a quelques fautes ridicules dans l'imprimé, comme *dix mille* pour *cent*

mille, à l'article *d'Egypte*. Il me femble auffi que l'auteur ne s'eft pas toujours exprimé exactement dans le chaos de la chronologie; mais, en général, l'ouvrage m'a paru affez utile. 1765.

L'auteur y montre par-tout un grand refpect pour la religion ; il parle même fi fouvent de ce refpect, qu'on voit bien qu'il veut prévenir les lâches perfécuteurs qui penfent toujours qu'on en veut à leurs foyers. Cependant, malgré toutes les précautions de l'auteur, on a envoyé, de Paris à Berne, un article pour être mis dans la gazette, dans lequel il eft dit que la Philofophie de l'hiftoire eft plus dangereufe encore que le Portatif. On me fait auffi l'honneur de m'attribuer cette Philofophie. Je voudrais l'avoir faite, quoiqu'on ne me l'attribue que pour me perdre. Mais de quel droit me rend-on refponfable des ouvrages d'autrui ? Il n'eft pas jufte que je fois toujours victime. Il femble que l'aboliffement des jéfuites ait été un nouveau fignal de perfécution contre les gens de lettres.

Parlez de tout cela avec frère *Archimède*. Que les frères célèbrent les agapes, en dépit des tyrans janféniftes : dreffez un autel à la raifon dans votre falle à manger.

Hæc quotiefcumque feceritis, in meî memoriam facietis.

J'ajoute à cette lettre de mon ami qu'il m'eft arrivé des perfonnes de Paris fort inftruites. On a décacheté quelques-unes de nos lettres contre-fignées *Courteille* : heureufement il n'y a jamais eu dans vos lettres rien que de vertueux et de fage, qui ne foit digne de

1765. vous. Mais, pour plus de fureté, écrivez-moi quelque lettre fous la même enveloppe *de Courteille*, et écrivez contre-figné *Laverdy*, à M. *Camp*, banquier à Lyon, et fous le couvert de M. *Camp*, à M. *Wagnière* à Genève. Que frère *Archimède* prenne la même précaution, et qu'il vous donne tout ce qu'il voudra m'écrire. Vous recevrez, par cet ordinaire, une lettre qu'on ouvrira fi l'on veut.

Eft-il poffible qu'on foit obligé à de telles précautions, et que la plus douce confolation de la vie nous foit arrachée ? Gardez-vous bien d'écrire à *Gabriel Cram*... ni à *G*.... Gardez-vous bien qu'on faffe entrer le ballot de ce diable d'abbé *Bazin*, pour qui on prend des gens qui ne s'appellent pas *Bazin*. Il eft minuit, je n'en puis plus.

LETTRE LXIV.

AU MEME.

A Genève, 22 de mai.

MON cher et vertueux ami, je vous ai envoyé le portrait du petit *Calas*, peint à l'huile; fa mère aidera à rectifier les traits; ils font mieux peints dans le cœur de cette digne mère que par le pinceau de M. *Hubert*. On fait actuellement un recueil de toutes les pièces de cette trifte aventure dont la fin fera tant d'honneur aux maîtres des requêtes, à la nation, et furtout au roi qui a fi bien réparé la malheureufe injuftice de Touloufe. S'il était mieux inftruit, je

ſuis bien sûr que la bonté de ſon cœur réparerait, ſur la fin de ma vie, toutes les injuſtices que j'ai eſſuyées. 1765.
Vous ſavez qu'on m'impute tous les jours des ouvrages auxquels je n'ai pas eu la moindre part. Ce ne devait pas être la récompenſe d'avoir fait la Henriade, le Siècle de *Louis XIV*, et quelques autres ouvrages qui n'ont déplu ni au roi ni à la nation ; mais c'eſt le ſort attaché à la profeſſion d'homme de lettres. Peut-être eſt-il dur, à l'âge de ſoixante et douze ans, d'être continuellement en butte à la calomnie ; mais j'ai appris, dans la ſaine philoſophie que nous cultivons tous deux, qu'il faut ſavoir ſe réſigner. Tout ce que je ſouhaite, c'eſt que le roi et le miniſtère puiſſent un jour ſavoir que les gens de lettres ſont les meilleurs citoyens et les meilleurs ſujets. Tout eſt cabale à la cour, tout eſt quelquefois paſſion dans de grandes compagnies qui ne devraient point avoir de paſſions ; il n'y a que les vrais gens de lettres qui n'aient point d'intrigues, et qui aiment ſincèrement l'ordre et la paix.

Adieu, mon digne ami ; je ſuis bien malade, et, en vérité, on ne devrait pas troubler mes derniers jours. Votre amitié vertueuſe fait toute ma conſolation. *Voltaire.*

1765.

LETTRE LXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Genève, 22 de mai.

MES divins anges, on vient de me dire tout ce que vous aviez donné charge de dire, et je ſuis demeuré confondu de la demi-feuille copiée et de cette queſtion : *Quel eſt donc ce Damilaville* (*) ? Hélas ! mes chers anges, plût à Dieu qu'il y eût beaucoup de citoyens comme ce *Damilaville !* Je ne ferai point de remarques ſur tout cela, parce qu'il n'y en a point à faire ; je vous demanderai ſeulement ſi cette demi-feuille eſt ſi méchante. Je crois que cette lettre vous parviendra ſurement, puiſque je l'adreſſe à Lyon, ſous l'enveloppe de M. de *Chauvelin.* Cette voie déroutera les curieux, et vous pourrez m'écrire en toute ſureté ſous l'enveloppe de M. *Camp*, banquier à Lyon, en ne cachetant point avec vos armes, et en mettant ſur la lettre, à M. *Wagnière* chez M. *Souchay* à Genève.

Je vois bien que la perſécution des janſéniſtes eſt forte. On a renvoyé le ballot de *la Deſtruction jéſuitique* de notre philoſophe d'*Alembert*, parce qu'il y a quatre lignes contre les convulſionnaires. On taxe à préſent d'irréligion un ſavant livre d'un théologien qui témoigne à chaque page ſon reſpect pour la religion,

(*) Il s'agit ici de quelques paſſages d'une lettre à M. *Damilaville*, interceptée à la poſte, et peut-être falſifiée ; car on ſait que les lettres montrées au gouvernement, ne ſont pas toujours d'exactes copies des lettres ouvertes.

religion, et qui ne dit que des vérités qu'il faut être aveugle pour ne pas reconnaître. On m'impute ce livre ſans le moindre prétexte, comme ſi j'étais un rabbin, et comme ſi l'auteur de Mérope et d'Alzire était enfariné des ſciences orientales. Il ne dépend pas de moi de rendre les fanatiques ſages, et les fripons honnêtes gens; mais il dépend de moi de les fuir. Je vous demande en grâce de me dire ſi vous me le conſeillez. Je ſuis, quoi qu'on en diſe, dans ma ſoixante et douzième année; je me vois chargé d'une famille aſſez nombreuſe, dont la moitié eſt la mienne, et dont l'autre moitié eſt une famille que je me ſuis faite.

1765.

J'ai commencé des entrepriſes utiles et chères, et le petit canton que j'habite commençait à devenir heureux et floriſſant par mes ſoins. S'il faut abandonner tout cela, je m'y réſoudrai, j'irai mourir ailleurs; il eſt arrivé pis à *Socrate*. Je ſais qu'il y a certaines armes contre leſquelles il n'y a guère de boucliers.

Ayez la bonté, je vous en prie, de me dire à quel point ces armes ſont affilées. Je vous avoue que je ſerais curieux de voir cette demi-feuille. Il eſt minuit, il y a trois heures que je dicte, je n'en peux plus; pardonnez-moi de finir ſitôt, c'eſt bien à mon grand regret.

1765.

LETTRE LXVI.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 27 de mai.

J'AFFLIGERAI votre belle ame en vous disant, mon cher ami, que nous ne pourrons pas avoir sitôt l'arrêt de Toulouse. Je supplie, en attendant, le défenseur de l'innocence de tenir toujours son mémoire tout prêt. Il y a trois ans que cette famille est dans les larmes. On a essuyé celles des *Calas*, c'est à présent le tour des *Sirven*. Ces horreurs sont d'autant plus effrayantes, qu'elles se passent dans un siècle plus éclairé. C'est un affreux contraste avec la douceur de nos mœurs. Voilà le funeste effet du systême de l'intolérance. Il y a encore de la barbarie dans les provinces. Je ne plains plus les *Calas*, après le jugement des maîtres des requêtes et après les bienfaits du roi; mais les *Sirven* sont bien à plaindre. Je les recommande plus que jamais aux bontés de M. de *Beaumont*.

Après vous avoir parlé des malheurs d'autrui, il faut que votre amitié me permette encore de parler de mes peines.

Je lisais ce matin un livre anglais dans lequel se trouve la substance de plus de vingt chapitres du Dictionnaire philosophique que l'ignorance et la calomnie m'ont si grossiérement imputé; et, pour comble de bêtise, il y a dans d'autres chapitres des phrases entières prises de moi mot pour mot. Je me mettrais dans une belle colère, si l'âge et les maladies

n'affaibliſſaient les paſſions. *Tronchin* m'exhorte à la réſignation pour les maux du corps et de l'ame; il me trouve très-bien diſpoſé. Comptez que votre amitié fait ma plus chère conſolation. 1765.

Voltaire. (1)

LETTRE LXVII.

AU MEME.

A Rolle, pays de Vaud, près de Genève, 28 de mai.

J'ACHEVAIS, mon cher ami, de prendre les eaux en Suiſſe, où j'ai encore acheté un petit domaine, lorſque je reçus votre paquet pour M. *Tronchin.* Je le lui envoyai ſur le champ. Je vois que votre mal de gorge eſt opiniâtre; mais je vous avertis qu'il

(1) Le même jour M. de *Voltaire* adreſſa, par une autre voie, à M. *Damilaville*, le billet ſuivant :

J'ai écrit à mon cher frère aujourd'hui; la lettre eſt à ſon adreſſe, et je ſuis bien sûr qu'elle n'arrivera pas ſans avoir été ouverte. Il y a dans le paquet une lettre à M. d'*Alembert* pour les curieux; mais je ſuis très en peine de ſavoir ſi un petit paquet d'Hollande, adreſſé il y a quinze jours à M. *Gaudet*, eſt arrivé à bon port, et ſi une lettre ſous l'enveloppe dudit M. *Gaudet*, dans laquelle on s'expliquait avec confiance, a été reçue. J'attends, non ſans inquiétude, que mon frère m'éclairciſſe de tout cela, et qu'il m'écrive par la voie de Lyon. Je l'embraſſe avec la plus grande tendreſſe. *Ecr. l'inf.*

Nous ne citerons que cet exemple et les lettres des 22 et 28 de mai, pour montrer les precautions que M. de *Voltaire* était obligé de prendre en éclairant les hommes par des ouvrages philoſophiques, et en ſervant l'humanité dans la défenſe des *Calas* et des *Sirven.* Ses lettres étant ſouvent interceptées, il en écrivait d'oſtenſibles ſous ſon nom, et d'autres ſous des noms ſuppoſés. C'était un M. *Bourſier*, un M. *Lantin*, un M. *Ecr. l'inf.* ou *Ecrlinf.* De-là les contradictions apparentes touchant certains ouvrages qui ſervaient de prétexte pour le perſécuter.

eſt rare qu'un médecin guériſſe ſes malades à cent
1765. lieues, et qu'une ſœur de la charité fait plus de bien de près qu'*Eſculape* de loin. Dès que j'aurai la réponſe de l'oracle de Genève, je vous la ferai parvenir.

Sirven prend le parti d'aller lui-même à Toulouſe chercher l'arrêt et les pièces dont M. de *Beaumont* a beſoin pour conſommer ſon entrepriſe généreuſe. Il dit qu'il fera agir ſes amis, et qu'il ſaura ſe mettre à l'abri de tout. Ce pauvre homme et ſa famille me fendent le cœur; ils ſont beaucoup plus malheureux que ne le ſont aujourd'hui les *Calas*. Qu'il eſt beau, mon ami, de faire du bien, et que M. de *Beaumont* va augmenter ſa gloire! Pour moi, je n'ai à augmenter que ma patience. Je paye un peu cher l'intérêt de ma petite réputation; car, Dieu merci, il n'y a preſque point de mois qu'on ne faſſe courir quelque ouvrage ſous mon nom: vers et proſe, on m'attribue tout. Quelque libraire d'Hollande a-t-il l'impertinence de m'attribuer un mauvais livre; auſſitôt je reçois vingt lettres de Paris et de Verſailles, et on veut que j'envoye ſur le champ ce bel ouvrage que je ne connais pas. Enfin, on va juſqu'à m'imputer je ne ſais quelle Philoſophie de l'hiſtoire, ouvrage de quelque rabbin, ou tout au moins d'un ſavant en *us* ou en *ès*. On en parle au roi, et on lui dit que je ſuis très-ſavant dans les langues orientales. J'ai beau proteſter que je ne ſais pas un mot de l'ancien chaldéen, on ne m'en croit pas ſur ma parole; et, ſi je ſuis aveugle, on dit que j'ai perdu les yeux à déchiffrer les livres des anciens brachmanes, et même que je ſuis prêt à faire une ſecte de

Guèbres. Il me faut résoudre à être vexé jusqu'au dernier moment. 1765.

Mandez-moi, je vous prie, si M. d'*Alembert* a la pension de M. *Clairaut*. Je verrai *Cramer* quand je serai à Genève. Je ne sais si c'est lui qui a imprimé le petit ouvrage en faveur de M. l'abbé *Arnaud*. Cet écrit m'a paru un chef-d'œuvre en son genre, mais j'ai pensé qu'il ne devait réussir qu'à Paris, auprès de ceux qui prennent intérêt à ces disputes littéraires.

Puisque la paix est faite, *Cramer* en sera pour ses frais aussi-bien que pour ceux de la nouvelle édition qu'il a faite de *Corneille*, et qu'il n'aura pas la permission de débiter dans Paris, à cause du privilége des libraires.

Je vous sais toujours bon gré de cultiver les lettres au milieu de vos occupations de finance. On dit, dans les pays étrangers, que les finances du royaume vont bien; mais on n'en dit pas autant de votre littérature.

Il a couru des bruits fort ridicules sur M. le duc de *Choiseul*. Je crois qu'il s'en moque; il sait bien qu'il faut laisser parler: *Non ponebat enim rumores antè salutem*. Je fais toujours des vœux pour le succès de sa colonie; car enfin c'est le pays de *Candide*, c'est le pays des gros moutons rouges, et je passerai pour un hableur si la colonie ne réussit pas. Il y a d'ailleurs quelques-uns de mes bons amis les Suisses qui sont partis pour la Cayenne; c'est encore un nouveau motif pour moi de m'y intéresser.

Adieu, mon cher ami; je suis trop bavard pour un malade. *V.*

1765.

LETTRE LXVIII.

AU MEME.

28 de mai.

M. *Tronchin* a le paquet de mon frère, et on enverra la réponſe dès qu'on l'aura reçue.

J'ai ſu qu'on avait encore envoyé un ſecond paquet par M. *Gaudet*, et probablement ce paquet n'eſt point parvenu à ſa deſtination.

On écrivit depuis une lettre inſtructive ſur l'état des choſes, et on ſe ſervit de la même voie. Cette lettre partit le 21 ou le 22 du mois. Il ſerait très-triſte qu'on l'eût ouverte. On a écrit, le 27, par M. *Héron*, premier commis des bureaux du conſeil, et la lettre a été miſe à la poſte à Lyon.

Je penſe qu'il eſt néceſſaire que vous m'écriviez à Genève une lettre ſignée de vous. Vous y direz que vos occupations vous permettent peu de vous occuper de littérature ; que vous faites, à la vérité, venir quelquefois des livres d'Hollande pour un de vos amis, et que vous avez à peine le temps d'y jeter un coup d'œil. Vous pourrez me dire que vous avez parcouru la Philoſophie de l'hiſtoire, et que vous êtes bien étonné qu'on m'attribue un livre rempli de citations chaldéennes, ſyriaques et égyptiennes. Vous pourrez me plaindre d'ailleurs d'être en butte à la calomnie, depuis cinquante années; vous me raſſurerez en me diſant combien le roi eſt équitable. Si ce canevas vous paraît raiſonnable,

vous le broderez ; puiſqu'on eſt curieux, vous ſatiſferez la curioſité. 1765.

Vous pourrez adreſſer vos autres lettres ſous l'enveloppe de M. *Camp*, banquier à Lyon, comme je vous l'ai déjà mandé.

Je ne vous dis pas combien il eſt douloureux de recourir à ces expédiens. Nous voilà comme un amant et une maîtreſſe dont les lettres ſont interceptées par les jaloux. Aimons-nous-en davantage, et *écr. l'inf.*

LETTRE LXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de mai.

Il y a, au fond de la Suiſſe, mes chers anges, des eaux aſſez bonnes pour les vieillards cacochymes qui ont beſoin de mettre du baume et de la tranquillité dans leur ſang. Je crois que je vais prendre ces eaux, et que je pars inceſſamment pour avoir de ce baume; car il faut mourir à ſon aiſe.

Il me ſemble que c'eſt une ordonnance du médecin, que je ſuppoſe être dans la demi-feuille dont madame de *Florian* m'a parlé ; il n'y a qu'une choſe dont je ſuis un peu en doute, c'eſt ſi cette demi-feuille ou demi-page parle de maladies mortelles. Vous ſentez combien il eſt triſte que les conſultations d'un pauvre malade ſoient expoſées aux regards de ceux qui ne ſont pas de la faculté, et qu'il eſt très-bon de changer d'air. Je ſoupçonne qu'on a joué le

1765. même tour à frère *Damilaville* qui a grand mal à la gorge, et qui a befoin de régime. Je lui confeille, pour fon mal, de prendre comme moi de la racine de patience.

Je me trompe peut-être, mais j'imagine qu'on peut, avec quelque fureté, écrire pour fes affaires fous l'enveloppe de M. de *Chauvelin* l'intendant, en fefant partir le paquet de Lyon, le deffus écrit d'une main étrangère, et la lettre cachetée d'une tête.

Je préfume encore que vous pouvez avoir la bonté de m'écrire à Lyon fous le couvert de M. *Camp*, banquier, contre-figné *Chauvelin*. Je ne crois pas non plus compromettre l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma fituation violente, en inférant ici un petit mot pour frère *Damilaville*, que je vous fupplie de lui faire rendre. Je dois un petit mot à *le Kain*, agréez-vous que je le mette auffi dans ce paquet?

Dès qu'il partira quelqu'un pour Paris, je ne manquerai pas de le charger de quelques *Bazin* de Hollande, arrivés depuis peu. Je ne fais plus comment le monde eft fait. L'ouvrage de feu l'abbé me paraît rempli du plus profond refpect pour la religion. Les janféniftes font comme les provinciaux; ils croient toujours qu'on veut fe moquer d'eux, ou plutôt ils reffemblent aux tyrans qui fuppofent continuellement des confpirations contre leur pouvoir. Mes chers et divins anges, j'ai défriché un coin de terre fauvage, je l'ai embelli, j'ai rendu fes groffiers habitans affez heureux; je quitterai tout le fruit de mes peines comme on fort d'une hôtellerie, fitôt que je ne pourrai vivre dans cet afile fans inquiétude.

Mandez-moi, je vous prie, ſi je dois reſter dans ce trou ou aller dans un autre, parce que tous les trous ſont égaux pour un homme qui penſe. Celui qu'on habite pour quelques minutes eſt ſi voiſin de celui qu'on habitera pour toujours, que ce n'eſt pas la peine de ſe gêner. 1765.

Toute ma famille raſſemblée baiſe très-humblement les ailes de mes anges. Le patriarche pourrait bien aller de Sichem en Egypte, quoiqu'il n'ait point de femme à préſenter à des *Pharaon*. *V.*

LETTRE LXX.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 30 de mai.

Le malade réformé à la ſuite de *Tronchin* envoie aux malades de Paris les réponſes de l'oracle d'Epidaure. Mais je vous répèterai toujours, mon cher ami, qu'une ſœur du pot fait plus de bien à un malade qu'elle ſoigne, qu'*Eſculape* n'en peut faire en dictant ſes ordonnances de cent lieues. D'ailleurs M. *Tronchin* n'a pas un moment dont il puiſſe diſpoſer, et ne peut donner au nombre prodigieux de conſultations dont on l'accable, toute l'attention qu'il voudrait. Je vous exhorte, mon cher ami, à ne pas négliger de faire voir votre mal de gorge à quelqu'un à qui vous aurez confiance.

Vos amis qui ont fait ce charmant ouvrage de la juſtification de la *Gazette littéraire*, doivent être

1765. affligés qu'il ne paraiſſe pas. Mais tout doit céder aux déſirs de M. le duc de *Praſlin ;* cette *Gazette littéraire* eſt dans ſon département; c'eſt lui qui la protége, c'eſt à lui à décider de ce qui doit être publié, et de ce qui doit être ſupprimé. *Gabriel Cramer*, à qui on avait envoyé le manuſcrit, veut bien ſacrifier ſon édition. Il lui en coûtera ſon argent; un libraire d'Hollande ne ſerait pas ſi honnête. J'ignore ſi l'ouvrage était connu de M. le duc de *Praſlin.* Il ſe peut que vos amis ne l'aient pas conſulté, et qu'ils ſe ſoient repoſés ſur l'envie de lui plaire ; en ce cas, il n'eſt tenu à rien, et ne doit aucun dédommagement. D'ailleurs, la quantité de livres écrits librement eſt ſi grande dans l'oiſiveté de la paix, que je conçois bien que tout ce qui vient de l'étranger eſt ſuſpect. Les *Lettres de Deon*, *de Vergi*, l'*Eſpion chinois*, la *Vie de madame de Pompadour*, les *Récriminations de la ſociété de* JESUS, inondent l'Europe. Toutes les fois qu'il paraît un nouveau livre, je tremble. Il a beau être déteſtable, je crains toujours qu'on me l'impute. Je voudrais n'avoir jamais rien écrit. C'eſt une barbarie de m'avoir attribué ce Dictionnaire philoſophique, dont plus de quatre auteurs ſont aſſez connus. Il n'y a point d'homme de lettres et de goût qui ne ſente la différence des ſtyles.

Pour le fatras chaldéen et ſyriaque de l'abbé *Bazin*, je m'y perds; il n'y a que des calomniateurs bien mal-adroits qui puiſſent dire au roi que j'ai fait un tel ouvrage. Je ne crois pas qu'il y ait un bénédictin en France, qui ſoit capable d'en être l'auteur. Je ſuis bien las d'être en butte aux diſcours

des hommes. Dans quelle solitude faut-il donc s'ensevelir ? Adieu, mon cher ami ; plaignez et aimez votre ami *Voltaire*. 1765.

LETTRE LXXI.

AU MEME.

5 de juin.

Mon cher et vertueux ami, j'ai reçu votre lettre du 29 de mai. Si vous êtes quatre à la tête de la bonne œuvre de faire graver une estampe au profit de la famille *Calas*, je suis le cinquième ; si vous êtes trois, je suis d'un quart ; si vous êtes deux, je me mets en tiers. Vous pouvez prendre chez M. de *Laleu* l'argent qu'il faudra ; il vous le fera compter à l'inspection de ma lettre.

Ma santé est toujours très-faible, mais il faut mourir en fesant du bien. On s'adresse fort mal quand on veut faire venir de Genève la Philosophie de l'histoire. M. de *Barrière* s'est avisé de m'écrire et de me prier de lui faire avoir ce livre. Il n'est point imprimé à Genève, mais en Hollande, et il se passe trois mois avant qu'on puisse tirer un paquet d'Amsterdam ; d'ailleurs je n'aime point ces commissions. Les jansénistes s'imaginent que, dans les pays étrangers, tout ce qu'on imprime est contre eux ; et on se fait des tracasseries quand on cherche à rendre ce service. Je suis si las de jésuites, de jansénistes, de remontrances, de démissions et de

1765. toutes les pauvretés qui rendent la nation ridicule, que je ne ſonge qu'à vivre en paix dans mon obſcure retraite, au pied des Alpes.

J'ai envoyé à M. de *Beaumont* un mémoire pour les *Sirven*. Cette malheureuſe famille me fait une pitié que je ne peux exprimer. La mère vient d'expirer de douleur; elle nous était bien néceſſaire pour conſtater des faits importans. Vous voyez les malheurs horribles que le fanatiſme cauſe.

Adieu; je vous embraſſe triſtement. Vous devez avoir reçu deux lettres auxquelles j'attends réponſe.

LETTRE LXXII.

AU MEME.

A Genève, 7 de juin.

Je ne ſais, mon digne et vertueux ami, ſi je vous ai mandé que la femme de *Sirven* eſt morte en prenant, comme *Calas*, DIEU à témoin de ſon innocence. La douleur a abrégé ſes jours. Le père eſt au déſeſpoir; cela ne nous empêchera pas de faire toutes nos diligences pour fournir au généreux *Beaumont* toutes les pièces néceſſaires.

Je ſuis toujours malade auprès de M. *Tronchin;* mais, quand je ſerais à la mort, je ne négligerais pas de ſervir une famille ſi infortunée.

J'ai reçu vos lettres du 29 de mai et du 31, mais je n'ai pu encore démêler ſi vous avez reçu, par M. *Gaudet*, la lettre que l'*Ecrlinf* vous adreſſa le 22.

Je vous ſupplie de vouloir bien faire parvenir à M. *Briaſſon* le petit mémoire ci-joint. Je ſerais curieux d'avoir les ouvrages que l'abbé *Bazin* a donnés de ſon vivant. C'était un homme qui écrivait dans un ſtyle un peu précieux, et à peu-près dans le goût de l'*Hiſtoire de la philoſophie* de *Deſlandes*. *Briaſſon* eſt fort au fait de tous ces livres rares, et il pourrait me les faire tenir. Je vous ſerai très-obligé de lui recommander de les faire chercher dans la librairie. 1765.

Pluſieurs lettres parlent avec beaucoup d'éloges du ſermon de monſieur l'archevêque de Toulouſe, à l'ouverture de l'aſſemblée du clergé ; cette modération et cette douceur doivent plaire beaucoup au roi dont il ſeconde la ſageſſe.

J'ai chez moi l'auteur de Warvick ; il va faire une tragédie tirée de l'hiſtoire de France ; mais il eſt à craindre qu'il ne lui arrive la même choſe qu'aux bûcherons qui prétendaient tous recevoir une coignée d'or, parce que *Mercure* en avait donné une d'or à un de leurs compagnons, pour une de bois. Les ſujets tirés de l'hiſtoire de ſon pays ſont très-difficiles à traiter. Je lui donnerai du moins mes petits conſeils ; et, ne pouvant plus travailler, je tâcherai d'encourager ceux qui ſe conſacrent au métier dangereux des lettres. Il ne m'a jamais produit que des chagrins ; je ſouhaite aux autres un ſort plus heureux.

Avez-vous fait commencer l'eſtampe des *Calas* ? Il ne faut pas laiſſer refroidir la chaleur du public ; il oublie vîte, et il paſſe aiſément du procès des *Calas* à l'opéra comique.

De quoi ſe mêle le parlement de Pau de donner

1765. aussi sa démission? Pour moi, j'ai donné la mienne des vers et de la prose; et, pourvu que la calomnie me laisse en paix, je mourrai tout doucement. En attendant, je vis pour vous aimer.

Je vous embrasse, mon cher ami, avec la plus grande tendresse; mandez-moi surtout comment va votre gorge.

LETTRE LXXIII.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

7 de juin.

Vous êtes encore plus aimable que je ne disais. M. de *la Harpe* vient de me donner votre paquet; votre lettre me fait plus de plaisir que le *Testament* que vous m'envoyez. Il se pourra bien faire que vous aspiriez un jour à l'honneur d'être père de famille, et que vous soyez docteur *in utroque jure*. Ce sera à vous de voir s'il vaut mieux vivre en philosophe, que de donner des enfans à l'Etat; c'est une grande question qu'il ne m'appartient pas de décider.

Je suis infiniment touché de la bonté que vous avez eue de me confier le *Testament*; je le trouve furieusement noble.

Non, je ne me flatte pas de vous voir à Ferney; c'est un bonheur qui passerait mes espérances. Comment pourrez-vous aller dans votre terre de Bourgogne, au milieu des affaires dont vous devez être

surchargé ? J'ai peur que vous n'attendiez la tenue des états ; car il faudra bien venir vous faire recevoir et prendre séance. C'est alors que j'oserais compter sur une des plus grandes consolations que je puisse recevoir en ma vie. M. de *la Harpe* partagerait bien ma joie. Je vous assure que je ferai votre paix avec M. de *Ximenès ;* cela ne sera pas difficile ; il sait trop ce que vous valez, pour être long-temps fâché contre vous. 1765.

Le parlement de Besançon n'a point du tout envie de se démettre ; il n'a démis que nos vaches auxquelles il a défendu, par un arrêt solennel, d'aller paître dans la Franche-Comté. Elles ont eu beau présenter leur requête, et faire valoir la maxime d'*Aristote : Que chacun se mêle de son métier, les vaches seront bien gardées*, on les a condamnées au bannissement du ressort du parlement.

Vous ne devez rien à M. *D...;* tous vos comptes sont faits. Je souhaite que ceux de l'extraordinaire des guerres se rendent aussi promptement, et que vous soyez débarrassé au plus vîte de tout ce tracas qui n'est fait ni pour votre humeur ni pour vos grâces.

Adieu, très-aimable maréchal des logis. Puisse, quelque jour, mon heureuse destinée vous amener dans ma chaumière ! Tout ce qui est à Ferney vous est presque aussi tendrement attaché que le vieux malade.

1765.

LETTRE LXXIV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

15 de juin.

HEUREUSEMENT, Monſieur, le gouverneur de Pierre-en-Ciſe eſt un officier rempli d'honneur, et qui a les mœurs les plus aimables ; il n'eſt occupé que d'adoucir le ſort de ceux qu'il eſt obligé de recevoir dans le château, et la perſonne dont vous me parlez, ne pouvait être en de meilleures mains. Vous aurez pu recevoir un petit paquet que M. le marquis de *Charas* doit vous remettre; c'eſt un jeune homme qui m'a paru bien digne de l'amitié que vous avez pour lui. Je ſuis un peu tombé en décadence depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir. Les longues maladies ont précipité chez moi la décrépitude. Je ne crois pas que j'aye long-temps à vivre, mais vous pouvez compter que les ſentimens que vous m'avez connus, s'affermiront dans moi juſqu'au dernier moment, et que je vous aimerai toujours avec la même tendreſſe. Il ne me ſied plus de vous parler de pâtés de perdrix ; mais, quand vous voudrez donner quelques ordres, adreſſez-les à monſieur *Wagnière*, chez M. *Souchay*, à Genève.

P. S. Je n'ai jamais lu, ni le n°. 13, ni le n°. 20, de ce miſérable *Fréron*, ni aucun de ſes numéros. Je ſais ſeulement, par la voix publique, que l'arithmétique ne ſuffit pas pour nombrer ſes ſottiſes et

ſes

ſes calomnies. Je ne vois pas d'ailleurs qu'il me ſoit convenable de lui répondre ; car il faudrait le lire, et je ne peux ſupporter tant d'ennui. Il eſt toujours d'aſſez mauvaiſe grâce de faire ſa propre apologie et de récriminer ; mais, ce qui ſerait aviliſſant dans moi, eſt bien louable dans vous. Je ſens, avec la plus tendre reconnaiſſance, toute l'étendue de votre généroſité ; et, s'il eſt décent à moi de me taire, il eſt bien beau à vous de parler en faveur d'un homme que vous aimez : le nom d'un pareil avocat fera bien de l'honneur à ſon client. 1765.

Vous ſavez avec quels ſentimens je vous ſuis dévoué pour toute ma vie.

LETTRE LXXV.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

21 de juin.

Il y a des gens, Mademoiſelle, qui ſont auſſi curieux de voir ce qu'on vous écrit, que le public l'eſt de vous entendre. Je confie ce petit billet à M. *Cramer* qui vous le fera tenir par une voie sûre. M. le comte de *Valbelle*, que j'ai eu l'honneur de recevoir dans ma petite retraite, a pu vous inſtruire de l'intérêt extrême que je prends à tout ce qui vous regarde.

S'il eſt vrai qu'une dame de vos amies vienne à Genève pour ſa ſanté, je me flatte que vous l'engagerez à prendre à la campagne le même appartement

1765. que M. de *Valbelle* a bien voulu occuper. Vous ne trouverez dans cette maiſon que des partiſans, des admirateurs et des amis. On y honore les beaux arts, et ſurtout le vôtre; on y déteſte ceux qui en ſont les ennemis ; c'eſt un temple où l'encens fume pour vous.

Il eſt vrai que ce temple eſt un peu bouleverſé par des maçons qui s'en ſont emparés ; mais votre nom eſt parvenu juſqu'à eux, et ils diſent qu'ils ne vous feront point de bruit.

LETTRE LXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, le 22 de juin.

J'AI reçu, mon cher ami, votre lettre pour le docteur *Tronchin*. Les autres ont été reçues en leur temps. M. *Tronchin* vous aſſure de ſon amitié et de ſon zèle ; il dit que vous devez continuer le régime qu'il vous a preſcrit. Pour moi, mon principal régime eſt la patience et la réſignation aux ordres immuables de la nature. J'ai aſſez vécu pour ſavoir qu'il y a bien peu de choſes à regretter. S'il eſt poſſible que le ſoin que vous devez à votre ſanté vous conduiſe à Genève, et que j'aye le plaiſir de vous embraſſer et de vous ouvrir mon cœur, je croirai la fin de ma vie très-heureuſe. Je n'ai rien de nouveau touchant l'ordonnance du parlement de Toulouſe.

Il eſt à croire que les *Sirven* ſeront réduits à envoyer à M. de *Beaumont* une proteſtation contre le refus de délivrer cette ordonnance et les autres pièces néceſſaires. J'ai toujours même penſé que ce refus ſerait favorable à la cauſe des *Sirven*, et ſervirait à leur faire obtenir plus aiſément une attribution de juges, puiſqu'il conſtaterait la mauvaiſe volonté et l'injuſtice des tribunaux dont cette famille a tant raiſon de ſe plaindre. 1765.

Je vous ſupplie d'embraſſer tendrement pour moi l'homme ſupérieur à qui le public rend juſtice (*), et à qui ceux qui diſpoſent de ce qui lui eſt dû, l'ont rendue ſi peu. Je m'intéreſſe à lui, non-ſeulement comme à un homme qui fait honneur à la nation, mais comme à un homme que j'aime de tout mon cœur. Je ſuis perſuadé qu'il n'attendra que peu de temps; et, puiſque la place n'eſt point donnée à d'autres, c'eſt une preuve qu'il l'aura, ou je ſuis bien trompé : on connaît trop ce qu'il vaut, et les ſacrifices généreux qu'il a faits.

Il eſt sûr que feu l'abbé *Bazin* a donné des ouvrages de métaphyſique; j'en ai vu des lambeaux cités; et je me flatte que *Briaſſon*, qui m'a déterré des livres aſſez rares, me trouvera encore celui-là. Pour ſon *Oeuvre poſthume*, qui paraît depuis quelque temps en Hollande, je ne crois pas qu'il y ait à préſent un homme aſſez dépourvu de ſens pour m'attribuer cet ouvrage qui ne peut avoir été fait que par un rabbin ou par un bénédictin, et qui ne peut être lu que par le petit nombre d'hommes de cabinet qui aiment ces recherches épineuſes.

(*) M. d'*Alembert*.

1765. Au reſte, je n'entends rien à la manie qu'on a aujourd'hui de vouloir décrier les philoſophes. Il me ſemble que les ſottiſes et les inconſéquences de *Rouſſeau* ne doivent point retomber ſur les gens de lettres de France. Ceux que je connais ſont les meilleurs ſujets du roi, les plus pacifiques, les plus amis de l'ordre. En vérité, les reproches qu'on leur fait reſſemblent à ceux que le loup feſait à l'agneau.

Que cette injuſtice paſſagère ne vous empêche pas d'aimer les lettres. Adieu, mon cher ami.

LETTRE LXXVII.

A M. DE CHABANON.

25 de juin.

Les gens de lettres doivent s'aimer, Monſieur; car, en vérité, les gens du monde et les gens d'Egliſe ne les aiment guère. Le refus de la penſion due à M. d'*Alembert*, et le libelle du gazetier des convulſions contre lui, font également lever les épaules. Il faut que le petit troupeau des gens qui penſent ſe tienne ſerré contre les loups. Je ne ſavais pas devant qui je parlais, quand je m'aviſai de dire ce que je penſais de vous, en préſence de M. de *la Chevalerie*. Vos lettres m'avaient inſpiré une eſtime et une amitié que j'aurais témoignée devant vos ennemis, s'il était poſſible que vous en euſſiez.

M. de *la Harpe* a un feu céleſte qu'il ne doit qu'à lui; mais il n'y fait encore rien cuire, et vous aurez

achevé votre Virginie avant qu'il ait fait le plan de fa pièce. C'eft dommage que nous n'ayons eu, depuis *Pharamond*, de prince ni de miniftre qui ait violé des filles. On demande actuellement des fujets français; vous ferez réduits, Meffieurs, à *Louis VIII* qui aima mieux mourir, dit-on, que de coucher avec une fille de quinze ans. Ce fujet eft la converfe de Virginie. Vous voulez apparemment vous en tenir à l'impreffion, parce que mademoifelle *Clairon* a pris congé. On dit que *le Kain* en fait autant. Vous plaiderez par écrit, faute de bons avocats qui plaident; mais le public aime l'audience, et il y a plus de fpectateurs que de lecteurs. Pour moi, Monfieur, je voudrais vous lire et vous entendre, et jouir de votre converfation qu'on dit auffi aimable que vos mœurs.

1765.

Agréez, Monfieur, les fentimens de la véritable eftime qu'a pour vous votre, &c. *V.*

LETTRE LXXVIII.

A M. HELVETIUS.

26 de juin.

Je vous ai toujours dans la tête et dans le cœur, mon cher philofophe, quoique vous m'ayez entièrement oublié. Vous m'avez affligé en ne venant point dans mes déferts libres, au retour d'une cour defpotique; ma douleur redouble quand j'apprends que vous défefpérez de la caufe commune. Un

1765. général tel que vous doit inſpirer de la confiance aux armées. Je vous conjure de prendre courage, de combattre, et je vous réponds de la victoire.

Ne voyez-vous pas que tout le Nord eſt pour nous, et qu'il faudra tôt ou tard que les lâches fanatiques du Midi ſoient confondus ? L'impératrice de Ruſſie, le roi de Pologne (qui n'eſt pas un imbécille, feſant de mauvais livres avec un ſecrétaire ex-jéſuite), le roi de Pruſſe, vainqueur de la ſuperſtitieuſe Autriche, bien d'autres princes arborent l'étendard de la tolérance et de la philoſophie. Il s'eſt fait, depuis douze ans, une révolution dans les eſprits, qui eſt ſenſible. Pluſieurs magiſtrats, dans les provinces, font amende honorable pour l'inſolente hypocriſie de ce malheureux *Omer*, la honte du parlement de Paris. D'aſſez bons livres paraiſſent coup ſur coup ; la lumière s'étend certainement de tous côtés. Je ſais bien qu'on ne détruira pas la hiérarchie établie, puiſqu'il en faut une au peuple ; on n'abolira pas la ſecte dominante, mais certainement on la rendra moins dominante et moins dangereuſe. Le chriſtianiſme deviendra plus raiſonnable, et par conſéquent moins perſécuteur. On traitera la religion en France comme en Angleterre et en Hollande, où elle fait le moins de mal qu'il ſoit poſſible.

Nous ne ſommes pas faits en France pour arriver les premiers. Les vérités nous ſont venues d'ailleurs ; mais c'eſt beaucoup de les adopter. Je ſuis très-perſuadé que, ſi on veut s'entendre et ſe donner un peu de peine, la tolérance ſera regardée, dans quelques années, comme un baume eſſentiel au genre-humain. Le nom d'*Omer Joli* ſera auſſi odieux et auſſi ridicule

que celui de *Fréron.* C'eſt à vous à ſoutenir vos frères, et à augmenter leur nombre. Vous ſavez qu'il eſt aiſé d'imprimer ſans ſe compromettre ; la *Gazette eccléſiaſtique* en eſt une belle preuve. Eſt-il poſſible que des ſages ne puiſſent parvenir dans Paris à faire, avec prudence, ce que font des fanatiques avec ſécurité ? Quoi, ces malheureux vendront des poiſons, et nous ne pourrons pas diſtribuer des remèdes! Nous avons, à la vérité, des livres qui démontrent la fauſſeté et l'horreur des dogmes chrétiens ; nous aurions beſoin d'un ouvrage qui fît voir combien la morale des vrais philoſophes l'emporte ſur celle du chriſtianiſme. Cette entrepriſe eſt digne de vous. Il vous ſerait bien aiſé d'alléguer un nombre de faits très-intéreſſans qui ſerviraient de preuves ; ce ſerait un amuſement pour vous, et vous rendriez ſervice au genre-humain.

1765.

Eclairez les hommes, mais ſoyez heureux. Vous méritez de l'être, et vous avez de quoi l'être. Perſonne ne s'intéreſſe plus que moi à votre félicité ; mais je tiens qu'elle ſera plus parfaite lorſque, ſans vous compromettre, vous aurez contribué à confondre l'erreur. Le ſecret témoignage qu'on ſe rend alors à ſoi-même eſt une des meilleures jouiſſances. Votre lâche *Fontenelle* ne vivait que pour lui ; vivez pour vous et pour les autres. Il ne ſongeait qu'à montrer de l'eſprit ; ſervez-vous de votre eſprit pour éclairer le genre-humain. Je vous embraſſe dans la communion des fidelles. *V.*

1765.

LETTRE LXXIX.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

Juin.

Je crois, mon cher Marquis, vous avoir déjà dit de quelle manière il faut m'adreſſer vos lettres ; ſans cela, vous courez riſque d'avoir plus d'un confident de vos ſecrets.

Vous me parlez de la retraite précipitée du miniſtre (*) ; on peut dire qu'il a ſoutenu les caprices de la fortune, comme il a reçu ſes careſſes. Il n'y a pas moins de grandeur à ſupporter de grandes injuſtices, qu'à faire de grandes actions.

Ce que vous me dites du prélat harangueur m'a étonné et affligé ; car on m'avait flatté que, dans une eſpèce de ſermon à ſon aſſemblée, il avait prêché la tolérance. Sa ſortie contre les philoſophes eſt plus dangereuſe que vous ne penſez ; on n'en veut déjà que trop aux partiſans de la raiſon ; et vous avez dû vous en apercevoir au refus que M. d'*Alembert* eſſuie, juſqu'à préſent, d'une petite penſion à laquelle il a un droit inconteſtable, et que l'académie des ſciences demandait pour lui.

Il me ſemble qu'il n'eſt pas bien honorable pour la France, qu'on prive de douze cents livres de rente un homme ſi ſupérieur, qui a fait un ſacrifice de cent mille livres d'appointemens, pour reſter dans ſon pays qu'il honore. C'eſt une réflexion que ſans doute tout le monde a faite, et qui vaut la penſion.

(*) M. de *Choiſeul ;* c'était une fauſſe nouvelle.

J'avais raiſon, comme vous voyez, de ne point envoyer ce brimborion de frère *Oudin*, qu'on ne peut avoir fait courir que très-défiguré. On ne doit parler du porc de St *Antoine* et du chien de St *Roch*, pendant l'aſſemblée du clergé, qu'avec un profond reſpect. 1765.

Vous avez beau me dire qu'on lèvera l'excommunication ſi juſtement fulminée par ceux qui jouent des pièces latines, contre ceux qui jouent des pièces françaiſes; je connais trop l'Egliſe; elle ne peut pas plus ſe relâcher qu'elle ne peut errer. Il n'y a plus que les drames bourgeois du néologue *Marivaux* où l'on puiſſe aller pleurer en ſureté de conſcience. Les comédiens français trouveront plus d'indulgence au parlement, dans quelque occaſion favorable où ils plaideront contre l'archevêque.

Je ſuis fâché du mauvais ſuccès de votre protégé; mais, pour être bon comédien, il faudrait deſcendre de *Protée* en ligne directe. Il faut beaucoup de talent pour être excommunié.

M. de *la Harpe* eſt à Ferney; mais il n'y a pas beaucoup travaillé. J'eſpérais qu'il ferait ici quelques petits Varvicks. Il n'y a que madame *Dupuits* qui ſe mette chez nous à faire des enfans. Pour moi, je mène toujours la même vie. Je lis, avec édification, les pères de l'Egliſe. Je prie *Hubert* de deſſiner St *Paul;* il en fera un portrait fort reſſemblant, d'après l'idée qu'en donnent de vieux auteurs qui ont été en tiers avec lui et Ste *Thècle.*

Dieu ſoit loué que vous ſoyez toujours dans le deſſein de venir voir votre terre de Bourgogne, et de viſiter, en paſſant, des reclus qui vous ſont bien tendrement attachés!

1765.

LETTRE LXXX.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, le 3 de juillet.

Mon cher ami, jai reçu votre lettre du 26 de juin. Il faut toujours commencer par cette formule; car il y a eu un tel dérangement dans les poſtes de Genève, qu'on ne reçoit pas toujours fort exactement les lettres de ſes amis. Votre mal de gorge m'inquiéte beaucoup. Serait-il bien vrai que vous puſſiez venir dans nos déſerts, et franchir les montagnes qui nous entourent? Je devrais le bonheur de vous voir à une bien triſte cauſe; mais je ſerais doublement conſolé par le plaiſir de vous embraſſer, et par l'eſpérance que *Tronchin* vous guérirait. Tous les arts utiles ſeraient-ils tombés en France, ainſi que les arts agréables, au point qu'il n'y ait pas un homme qui ſache guérir une tumeur dans les amygdales? La foi que vous avez dans *Tronchin* fera mon bonheur.

On dit que mademoiſelle *Clairon* vient à Genève ces jours-ci, mais ce n'eſt pas pour ſes amygdales. J'ignore encore ſi elle prendra chez moi un logement. Ma chaumière n'eſt plus qu'une maſure renverſée et déſolée par des maçons; mais quand je ſerai sûr de vous recevoir, je leur ferai bien faire une cellule pour vous dans mon petit couvent. Vous ſerez logé, bien ou mal, mon cher ami, et nous aurons le plus grand ſoin de votre ſanté. Je vous ouvrirai un cœur qui eſt tout à vous; nous plaindrons enſemble le ſort de la littérature et de ceux qui la cultivent.

Vous vous doutez bien à quel excès le libelle du gazetier janſéniſte m'a indigné. Voilà donc les ouvrages qu'on permet, tandis que les bons ſont à peine tolérés, et quelquefois proſcrits ! 1765.

Je crois qu'on a imprimé quelques ſermons de l'abbé *Bazin*, et qu'ils ſe trouvent dans des recueils; on m'en a même envoyé quelques paſſages. Sa Philoſophie de l'hiſtoire, qu'on m'imputait d'abord, et que, Dieu merci, on ne m'impute plus, n'a pas laiſſé d'être bien reçue en Angleterre et dans tous les pays étrangers. On me mande que cet ouvrage a paru inſtructif et ſage; mais il n'eſt pas juſte qu'on m'attribue tous les ouvrages nouveaux qui paraiſſent: je ne veux ni d'un honneur ni d'une honte que je ne mérite pas. Je ſuis hors d'état dé travailler; je voudrais au moins que les autres fiſſent ce que je ne puis plus faire. *La Harpe*, qui eſt toujours chez moi, m'avait promis une tragédie; il n'a rien commencé. *Vitanda eſt improba ſyren deſidia.*

J'attends patiemment le paquet que m'a promis *Briaſſon*, et je me flatte que nous lirons enſemble ce qu'il contient; nous en raiſonnerons, et ce feront les momens les plus agréables de ma vie.

1765.

LETTRE LXXXI.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

8 de juillet.

Le vieux malade de Ferney préſente ſes très-tendres reſpects au jeune malingre de l'hôtel d'Elbeuf.

Je vois que vous vous regardez comme un homme dévoué à la médecine, et que vous paſſez votre temps entre les ragoûts et les drogues. Cela rend mélancolique, mais cela fait auſſi un grand bien; car on en aime mieux ſon chez ſoi, on réfléchit davantage, on ſe confirme dans ſa philoſophie, on fait moins de cas du monde, et, dès qu'on a un rayon de ſanté, on court au plaiſir. Une telle vie ne laiſſe pas d'avoir ſon mérite; les malingres ont de très-beaux momens.

Permettez-moi encore, Monſieur, d'abuſer de votre bonté, et de vous recommander cette lettre pour M. d'*Alembert*. Il faut que l'air de Ferney ne ſoit pas bon pour les tragédies. L'auteur de Warvick n'a pas encore fait une pauvre petite ſcène. Je ſerai bien honteux s'il ſort de chez moi ſans avoir travaillé. Si la pièce était prête, nous la jouerions.

Je crois vous avoir dit que, madame *Denis* m'ayant demandé une grande ſalle pour repaſſer ſon linge, je lui avais donné celle du théâtre; mais, après y avoir penſé mûrement, elle a conclu qu'il vaut mieux être en linge ſale, et jouer la comédie. Elle a rebâti le théâtre, et demain on joue Alzire, en

attendant Warvick, et en attendant auſſi mademoi-ſelle *Clairon* qui peut-être ne viendra pas. 1765.

Puiſſiez-vous, Monſieur, viſiter bientôt vos terres de Bourgogne ! Nous vous donnerons la comédie, et vous ne ſerez pas mécontent de la comédie. Je ſuis ſi vieux que je ne peux plus jouer les vieillards ; c'eſt grand dommage ; car je vous avoue modeſtement que je jouais *Luſignan* beaucoup mieux que *Sarrazin*.

L'orſque vous ferez votre tournée, mandez-nous quels rôles vous voulez. Vous devez être un excellent acteur, ſi vous êtes ſur le théâtre comme à ſouper, et je vous ſoupçonne de vous tirer à merveille de tout ce que vous voudrez faire.

Conſervez-moi une amitié que je mérite par mes très-tendres ſentimens pour vous.

LETTRE LXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de juillet.

Je dépêche à mes anges le dernier mot du petit prêtre tragique ; il vient de m'apporter ſes roués, et les voilà. Vous ne ſauriez croire à quel point ce petit provincial vous reſpecte et vous aime. Je ſens bien, m'a-t-il dit, que mon œuvre dramatique n'eſt pas digne de vos anges ; le ſujet ne comporte pas ces grands mouvemens de paſſions qui arrachent le

1765. cœur, ce pathétique qui fait verſer des larmes ; mais on y trouvera un aſſez fidelle portrait des mœurs romaines dans le temps du triumvirat. Je me flatte qu'on trouvera plus d'union dans le deſſein qu'il n'y en avait dans les premiers eſſais, que les fureurs de *Fulvie* ſont plus fondées, ſes projets plus dévoilés, le dialogue plus vif, plus raiſonné et plus contraſté, les vers plus ſoignés et plus vigoureux. Le ſujet eſt ingrat, et les connaiſſeurs véritables me ſauront peut-être quelque gré d'en avoir ſurmonté les difficultés.

Je vous avoue que j'ai à peu-près les mêmes eſpérances que le petit novice ex-jéſuite. Si vous trouvez la pièce paſſable, pourrait-on la faire jouer à Fontainebleau ? Les places ſont priſes. Ce ſerait peut-être un aſſez bon expédient de faire préſenter la pièce à M. le maréchal de *Richelieu* par quelqu'un d'inconnu que *le Kain* détacherait, ou par quelque actrice que *le Kain* mettrait dans la confidence de l'ouvrage, ſans lui laiſſer ſoupçonner l'auteur. Cette démarche eſt délicate ; mais je parle à des politiques, à des conjurés qui peuvent rectifier mes idées, et les faire réuſſir.

J'ai reçu de quelques amis d'aſſez amples paquets contre-ſignés *Courteille*, qui n'ont point été ouverts, et qui ſont venus très-librement à mon adreſſe. Vous avez fait enfin, divins anges, préciſément ce que je demandais ; vous m'avez inſtruit de ce que contenait la demi-page. Permettez que je pouſſe la curioſité juſqu'à demander ſi le maître de la maiſon l'a vue, ou ſi elle n'a été que juſqu'à monſieur ſon ſecrétaire.

Je voudrais bien que M. le duc de *Praslin* protégeât fortement M. d'*Alembert ;* il ferait une action digne de lui. 1765.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE LXXXIII.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 12 de juillet.

Il n'y a, Mademoiselle, que le plaisir de vous voir et de vous entendre qui puisse me ranimer : vous serez ma fontaine de Jouvence. J'ai auprès de moi à présent toute ma famille ; je vous l'amènerai : nous passerons les monts pour vous admirer. Tout ce qu'on me dit de vous me ferait courir au bout du monde pour vous seule. Je vous connaissais déjà les plus grands talens ; vous les avez poussés, depuis quelques années, à cette perfection à laquelle il est si rare d'arriver. Il n'y a personne qu'on vous compare. Serai-je assez heureux encore pour faire quelque chose que vous daignassiez embellir ? Il faut que je me hâte ; car malheureusement je baisse autant que vous vous élevez. Il ne vous faut ni de vieux soupirans, ni de vieux poëtes. Je ne sais pas encore dans quel temps vous serez à Lyon ; mais j'écris à Lyon pour m'en informer, dans la crainte que ma réponse ne vous trouve plus à Marseille.

M. le duc de *Villars* m'a fait l'honneur de me mander qu'il était enchanté de vous. Vraiment, je

1765. le crois bien. J'espère que M. *Tronchin* me mettra bientôt en état d'être au nombre de ceux que vous étonnerez à Lyon, et à qui vous arracherez des larmes. Comptez que personne ne s'intéresse plus que moi à vos succès, à votre gloire et à votre bonheur. C'est avec ces sentimens que je serai toute ma vie, Mademoiselle, votre, &c.

LETTRE LXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de juillet.

MES anges, le présent paquet contient deux choses bien importantes que je mets sous votre protection ; la première consiste en mauvais vers pour mettre à la place d'autres mauvais vers de l'ex-jésuite, dans vos roués ; la seconde est un paquet de pièces un peu meilleures, que nous présentons, madame *Denis* et moi, à M. de *Calonne*, et nous espérons qu'elles ne seront point sifflées, grâce à vos bontés. Nous présumons que nos anges gardiens voudront bien lui faire parvenir ce paquet qui est réellement pour nous de la plus grande importance ; il contient l'acte de l'inféodation de nos dixmes.

Je voudrais perdre mes dixmes, et que les roués fussent intéressans ; mais on ne peut tirer d'un sujet que ce qu'il comporte. Je le trouve intéressant, moi, parce que j'aime mieux les Romains que les Velches et les Bretons du quatorzième siècle; mais les Romains

ne

ne ſont plus à la mode. Je demande bien pardon à mes anges des libertés que je prends toujours avec eux. 1765.

Je les ſupplie de vouloir bien faire agréer par M. le duc de *Praſlin* mon reſpect et ma reconnaiſſance. *V.*

LETTRE LXXXV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

16 de juillet.

JE me hâte, Monſieur, de répondre à votre lettre du 5 de juillet. Non, ſans doute, le parlement de Toulouſe ne peut rien contre l'arrêt d'un tribunal ſuprême, nommé par le roi pour juger en dernier reſſort, et jugeant au nom du roi même. Je crois l'arrêt des maîtres des requêtes affiché actuellement dans Toulouſe, par un huiſſier de la chaîne. Toute la famille *Calas* doit rentrer dans ſon bien, dans ſon état, dans ſa renommée ; la mémoire de *Jean Calas* eſt réhabilitée, et il ne manque à cette famille que le pardon que les huit juges fanatiques doivent lui demander à genoux, l'argent à la main. Je ne ſais pas ce que fera ce parlement ; mais je ſais que les lois, le conſeil d'Etat, la France et l'Europe entière le condamnent. On eſt occupé à préſent à tirer du greffe la ſentence qui a condamné les *Sirven ;* ſi on y parvient, nous aurons bientôt deux grands monumens du fanatiſme de province, et de l'équité de Verſailles.

L'impératrice de Ruſſie a écrit une lettre charmante, pleine de raiſon et d'eſprit, au neveu de

1765. l'abbé *Bazin*. On pense dans le Nord comme auprès d'Angoulême.

La nièce a pour vous, Monsieur, les mêmes sentimens que moi. Continuez à aimer le bien et à le faire.

Vous savez que ce n'est point à moi d'écrire la lettre que vous voulez bien demander, puisque je n'ai point vu la sottise à laquelle vous croyez qu'il faut répondre : on ne peut écrire au hasard. Je ne peux rien ajouter à ce que j'ai eu l'honneur de vous mander à ce sujet.

Adieu, Monsieur; permettez-moi de vous embrasser très-tendrement.

LETTRE LXXXVI.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 23 de juillet.

Si j'avais pu, Mademoiselle, recevoir votre réponse avant de vous avoir écrit mon épître, cette épître vaudrait bien mieux ; car j'ai oublié cette louange qui vous est due, d'avoir appris le costume aux Français. J'ai très-grand tort d'avoir omis cet article dans le nombre de vos talens; je vous en demande bien pardon, et je vous promets que ce péché d'omission sera réparé. Ménagez votre santé qui est encore plus précieuse que la perfection de votre art. J'aurais bien voulu que vous eussiez pu passer quelques mois auprès d'*Esculape-Tronchin ;* je me flatte qu'il vous

aurait mise en état d'orner long-temps la scène fran-
çaise à laquelle vous êtes si nécessaire. Quand on 1765.
pousse l'art aussi loin que vous, il devient respectable, même à ceux qui ont la grossièreté barbare de le condamner. Je ne prononce pas votre nom, je ne lis pas un morceau de *Corneille* ou une pièce de *Racine*, sans une véhémente indignation contre les fripons et contre les fanatiques qui ont l'insolence de proscrire un art qu'ils devraient du moins étudier pour mériter, s'il se peut, d'être entendus quand ils osent parler. Il y a tantôt soixante ans que cette infame superstition me met en colère. Ces animaux-là entendent bien peu leurs intérêts, de révolter contre eux ceux qui savent penser, parler et écrire, et de les mettre dans la nécessité de les traiter comme les derniers des hommes. L'odieuse contradiction de nos Français, chez qui on flétrit ce qu'on admire, doit vous déplaire autant qu'à moi, et vous donner de violens dégoûts. Plût à Dieu que vous fussiez assez riche pour quitter le théâtre de Paris, et jouer chez vous avec vos amis, comme nous fesons dans un coin du monde où nous nous moquons terriblement des sottises et des sots. J'ai bien résolu de n'en pas sortir. Mon unique souhait est que *Tronchin* soit le seul homme au monde qui puisse vous guérir, et que vous soyez forcée de venir chez nous.

Adieu, Mademoiselle; soyez aussi heureuse que vous méritez de l'être; croyez que je vous admire autant que je méprise les ennemis de la raison et des arts, et que je vous aime autant que je les déteste. Conservez-moi vos bontés; je sens tout ce que vous valez; c'est beaucoup dire. *V.*

1765.

LETTRE LXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de juillet.

Nous avons été confondus, mes divins anges, de votre lettre du 18 de juillet. Le paquet que le jeune homme vous avait envoyé était adreſſé à M. le duc de *Praſlin ;* il contenait l'ouvrage de ce pauvre petit novice. J'y avais joint une grande lettre que je vous écrivais, avec un mémoire pour M. de *Calonne*, accompagné de l'original de l'inféodation des dixmes de Ferney, et de la preuve que ces dixmes ont toujours appartenu aux ſeigneurs. Tout cela formait un paquet conſidérable, et on croirait que le nom de M. le duc de *Praſlin* ſerait reſpecté. Sil n'avait été queſtion que de l'ouvrage du jeune homme, on n'aurait pas manqué de l'envoyer tout ouvert, ce paquet ſeul pouvant être pour lui comme pour vous ; mais on avait, par diſcrétion, adreſſé le tout à votre nom, pour ne pas abuſer de celui de M. de *Praſlin*, juſqu'au point de le charger de mes mémoires pour le rapporteur des dixmes de Genève et des miennes. Nous n'avions abuſé que de vos bontés ; ce ſont nos précautions qui ont occaſionné l'ouverture du paquet, et probablement auſſi l'ouverture d'un autre que je vous adreſſai huit jours après. Ce dernier contenait des pièces eſſentielles ſur le procès des *Sirven* que vous voulez bien protéger ; elles étaient pour M. *Elie de Beaumont* qui vous fait quelquefois ſa cour. Je ne

doutais pas, encore une fois, que ces deux paquets, à l'adreſſe de M. le duc de *Praſlin*, ne fuſſent en ſureté. 1765.

Je crains aujourd'hui que ceux de M. de *Calonne* ne ſoient perdus auſſi-bien que ceux de M. de *Beaumont*.

J'oſe vous ſupplier de m'informer de ce que ces paquets vous ont coûté; j'eſpère qu'on vous rendra votre débourſé. Je ſuis à vos pieds, et je rougis de tous les embarras que je vous cauſe; mais les papiers pour MM. de *Calonne* et de *Beaumont* ſont ſi eſſentiels, que je ne balance pas à vous ſupplier de vous faire informer s'ils ont été reçus. Il ſe peut que les commis de la poſte aient décacheté la première enveloppe, et qu'ils aient envoyé les paquets à leurs adreſſes reſpectives; il ſe peut auſſi qu'ils ne l'aient pas fait, et que tout ſoit perdu; en ce cas, j'en ſerais pour mes dixmes, et *Sirven* pour ſon bien et pour ſa roue. Pardonnez à mon inquiétude, et agréez la confiance que j'ai en vos bontés.

Cette aventure m'afflige d'autant plus qu'on m'apprend l'affaire déſagréable que *Beaumont* eſſuie d'une grande partie de ſes prétendus confrères, et je ne ſais encore comment il s'en eſt tiré.

On me dit, dans ce moment, que l'infant eſt mort de la petite vérole naturelle, après avoir ſauvé ſon fils par l'artificielle. Je me flatte que cette mort funeſte ne changera rien à votre état, et que vous ſerez miniſtre du fils comme du père. Je ſuis ſi affligé, et d'ailleurs ſi malade et ſi faible, que je n'ai pas le courage de vous parler de votre jeune homme. J'avais une cinquantaine de corrections à vous faire

1765. tenir de ſa part, ce ſera pour une autre occaſion. Vous pouvez compter qu'il ſongera très-ſérieuſement à tout ce que vous lui faites l'honneur de lui dire ; il eſt auſſi docile à vos avis, que ſenſible à vos bontés.

Nous avons ce ſoir mademoiſelle *Clairon*. J'aurais bien d'autres choſes à vous communiquer, mais vous ſavez qu'on eſt privé de la conſolation d'ouvrir ſon cœur.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE LXXXVIII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 29 de juillet.

C'EST une grande conſolation, Monſieur, dans ma vieilleſſe infirme, de recevoir de vous le beau recueil dont vous m'avez honoré. Votre préſent eſt venu bien à propos ; je peux encore lire dans les beaux jours de l'été. J'ai déjà lu votre traduction de Phèdre, et j'ai parcouru tout le reſte que je vais lire très-attentivement. Je ſuis toujours étonné de la facilité avec laquelle vous rendez vers pour vers une tragédie tout entière. Votre ſtyle eſt ſi naturel qu'un étranger, qui n'aurait jamais entendu parler de la Phèdre de *Racine*, et qui aurait appris parfaitement l'italien et le français, ſerait très-embarraſſé à décider laquelle des deux pièces eſt l'original. Il faut vous avouer que les Français n'ont jamais eu

de traductions pareilles en aucun genre : cet avantage, que vous possédez, ne vient pas seulement de l'heureuse flexibilité de la langue italienne, il est dû à votre génie. 1765.

Je trouve, Monsieur, que votre préface est une belle réponse aux ardélions ; elle doit vous faire aimer de vos inférieurs, et vous faire respecter de vos égaux. J'ai entrevu, par ce que vous dites sur Idoménée, qu'en effet vous aviez trop honoré un ouvrage qui ne méritait pas vos soins : ce qui est méprisé chez nous ne doit pas être estimé en Italie.

Permettez que je joigne ici les éloges et les remercîmens que je dois à M. *Paradisi;* il me paraît bien digne de votre amitié : vous ne pouviez être mieux secondé dans la culture des beaux arts. On disait autrefois dans les temps d'ignorance : *Bononia docet;* on doit dire aujourd'hui, grâces à vous, dans le temps du goût et de l'esprit : *Bononia placet.*

Adieu, Monsieur. Je ne peux mieux finir ma carrière qu'en regrettant de n'avoir pas eu l'honneur de vivre avec vous. Tant que je vivrai, vous n'aurez point de partisan plus zélé, ni d'ami plus véritable. *V.*

1765.

LETTRE LXXXIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

30 de juillet.

Il n'eſt pas juſte, Monſeigneur, qu'un vieux amateur et ſerviteur du tripot comique, comme moi, ait chez lui mademoiſelle *Clairon*, ſans vous demander vos ordres. Elle vient d'arriver; j'ignore encore l'état de ſa ſanté. J'ignore le parti qu'elle ſera obligée de prendre, et je crois que je dois demander vos ordres pour ſavoir ſur quel ton je dois lui parler, et quelles ſont vos intentions. Ce n'eſt pourtant pas que je penſe que mes conſeils aient beaucoup d'autorité ſur elle; il eſt à croire que M. le comte de *Valbelle* aura beaucoup plus de crédit que moi; mais enfin, ſi vous avez quelques ordres à me donner, je les exécuterai très-fidellement. Je ſuis aſſez comme cette vieille m..... qui ſe mourait, et qui diſait à ſes demoiſelles : Croyez-vous que je puiſſe tromper quelqu'un en l'état où je ſuis? Comptez, Monſeigneur, que l'envie de vous plaire ſera ma dernière volonté.

La mort du duc de Parme eſt une belle leçon de l'inoculation; ſon fils qui a eu la petite vérole artificielle eſt en vie, et le père, qui a négligé cette précaution, meurt à la fleur de ſon âge. Les vieilles femmes inoculent elles-mêmes leurs petites filles dans le pays que j'habite. Eſt-il poſſible que le préjugé dure en France ſi long-temps!

Je ſuis actuellement auprès de M. *Tronchin ;* ainſi vous me pardonnerez de vous parler d'inoculation. J'ai un peu recouvré la vue, mais je perds tout le reſte. Conſervez votre ſanté, ce bien ſans lequel les autres ne ſont rien, et vivez, s'il ſe peut, auſſi long-temps que votre gloire. *V.* 1765.

LETTRE XC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 d'auguſte.

Mes chers anges, j'avais preſſenti combien vos deux belles ames feraient affligées de la perte que vous avez faite. Toute notre petite ſociété habitante du pied des Alpes, en partageant votre douleur, a cherché ſa conſolation dans l'idée que ce malheur ne changerait rien à votre ſituation ; et nous croyons en avoir l'aſſurance, quoique vous ne nous en ayez pas éclaircis dans la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire.

Mademoiſelle *Clairon* va jouer ; à baſſe note, *Aménaïde* et *Electre* ſur mon petit théâtre de Ferney, qu'on a rétabli comme vous le vouliez. C'eſt contre les ordres exprès de *Tronchin*, qui ne répond pas de ſa vie ſi elle fait des efforts, et qui veut abſolument qu'elle renonce à jouer la tragédie. Auſſi a-t-elle été obligée de lui promettre qu'elle ne remonterait plus ſur le théâtre de Paris, qui exige des éclats de voix et une action véhémente qui la feraient infailliblement ſuccomber.

1765. Pour moi, qui ſuis encore plus malade qu'elle, je retourne me mettre entre les mains de *Tronchin* à Genève. Il eſt juſte que je meure dans une terre étrangère, pour prix de cinquante années de travaux, et que *Fréron* jouiſſe à Paris de toute ſa gloire.

Je vous ſupplie, encore une fois, au nom de l'amitié dont vous m'avez toujours honoré, de me mander ſi vous croyez que les calomnies, dont j'ai toujours été la victime, ont fait une aſſez forte impreſſion pour que je doive prendre le parti d'aller vivre dans un petit bien que j'ai vers la Suiſſe, ou plutôt pour y aller mourir. Je ſuis tout prêt, et je mourrai en vous aimant. *V.*

LETTRE XCI.

AU MEME.

22 d'auguſte.

IL faut d'abord rendre compte à mes anges du voyage de mademoiſelle *Clairon*. Elle a joué ſupérieurement *Aménaïde;* mais, dans l'Electre, elle aurait ébranlé les Alpes et le mont Jura. Ceux qui l'ont entendue à Paris diſent qu'elle n'a jamais joué d'une manière ſi neuve, ſi vraie, ſi ſublime, ſi étonnante, ſi déchirante. Voilà ce que vous perdez, meſſieurs les Velches : mais, vraiment, j'apprends que vous en faites bien d'autres; vous ne voulez pas qu'on grave madame *Calas* et ſes enfans; vous craignez que cela ne déplaiſe à M. *David* et à huit conſeillers de

Toulouſe. Graver madame *Calas !* la grande police ne peut ſouffrir un pareil attentat. 1765.

Ma foi, meſſieurs les Velches, on vous ſiffle d'un bout de l'Europe à l'autre, et il y a long-temps que cela dure; cependant je vous pardonne en faveur des ames bien nées et véritablement françaiſes qui ſont encore parmi vous, et ſurtout en faveur de mes anges. J'eſpère que l'attention polie qu'on a eue pour *meſſieurs* de Toulouſe n'empêchera pas que l'eſtampe ne ſoit très-bien débitée.

J'ai deux grâces à vous demander; la première, de vouloir bien me dire ce que c'eſt qu'un M. *Barrau* que je ſoupçonne être employé dans les bureaux des affaires étrangères. Il m'a envoyé de Verſailles quelques remarques ſur le Siècle de *Louis XIV*, qui me paraiſſent d'un homme parfaitement inſtruit de tous les détails. C'eſt une bonne connaiſſance à cultiver.

Vous pourriez encore me dire s'il y a eu des ſecrétaires d'ambaſſade en titre d'office, avant qu'on eût propoſé ce titre à cet étonnant et extravagant *Déon de Beaumont* qui travaillait aux feuilles de *Fréron*, avant d'être capitaine et plénipotentiaire. M. de *Saint-Foix*, ou celui qui eſt chargé du dépôt, pourrait vous dire s'il y a eu en effet des ſecrétaires d'ambaſſade à Veniſe, nommés par la cour; s'il y a eu un traitement et des honneurs affectés à cette place, et ſi *Jean-Jacques Rouſſeau* en a joui lorſqu'il accompagna M. de *Montaigu* dans ſon ambaſſade à Veniſe.

Ces petites notices ſont néceſſaires aux barbouilleurs comme moi, qui ſe mêlent d'être hiſtoriens, et à qui l'on fait toujours des chicanes. Vous me ferez un extrême plaiſir de me fournir quelques

1765. inſtructions ſur ces bagatelles, comme vous m'en avez fourni ſur la prétendue ambaſſade du marquis de *Taleyrand* en Ruſſie.

A propos de Ruſſie, l'impératrice a écrit une lettre charmante au neveu de l'abbé *Bazin*. Vous voyez comme elle en uſe avec les Français, et vous ſentez bien que feu monſieur ſon mari aura tort dans la poſtérité.

Reſpect et tendreſſe.

LETTRE XCII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, 23 d'auguſte.

VOILA, Monſeigneur, mes fluxions ſur les yeux qui recommencent, ainſi vous permettrez à ce vieux malade de vous écrire d'une main étrangère.

J'ai reçu mademoiſelle *Clairon* comme vous le vouliez et comme elle le mérite : elle a été honorée, fêtée, chantée.

Criaillez tant que vous voudrez contre les encyclopédiſtes; ce ſont des gens très-dangereux, qui vous ont fait perdre le Canada, qui ont cauſé l'épidémie mortelle à la Cayenne, et qui viennent de vous faire battre à Maroc. Rien n'eſt plus juſte aſſurément que de les faire pendre, comme vous le propoſiez dans une de vos gracieuſes lettres; mais je vous ſupplie de m'excepter de la ſentence. Je ne ſuis point du tout encyclopédiſte, je ne ſuis qu'un laboureur malade

qui défriche des champs incultes, et qui marie des filles dans un coin de terre ignoré. Ce petit asile n'est connu que depuis que vous l'avez honoré de votre présence et de vos beaux faits. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne m'impute point les rogatons dont *Rousseau* inonde ce pays. On a grand soin de mettre de temps en temps, sous mon nom, des Dictionnaires philosophiques et autres ravauderies. Je suis bien loin de m'amuser à ces sottises; ma santé est devenue si mauvaise que je ne songe plus qu'à mourir; et je mourrai pénétré pour vous de la plus respectueuse tendresse. *V.* 1765.

LETTRE XCIII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 28 d'auguste.

Le petit ex-jésuite, auteur des roués, n'a pas une santé bien brillante, et n'est pas dans la première jeunesse. Ce vieux pauvre diable présente ses très-sincères respects à leurs Excellences; il vous supplie de lui renvoyer, soit à lui, soit aux anges, certain drame qu'il a tâché de rendre moins indigne de votre suffrage, quand vous aurez une occasion; renvoyez, dit-il, ce croquis, afin qu'on tâche de vous présenter un tableau.

Nous avons eu M. de *la Tremblaye* qui fait de fort jolies choses, et M. le prince *Camille* qui en sent le prix. M. le duc de *Lorge* est toujours à Genève; il a

1765. mal par devant et par derrière, et moi j'ai mal par-tout; ainſi je lui fais peu ma cour. Mais voici M. le duc de *Randan* qui arrive auſſi avec dix-ſept ou dix-huit amis qui jouent tous la comédie. Ils prétendent repréſenter ſur le théâtre de Ferney; je le leur abandonne de tout mon cœur, pourvu que je ne ſois pas de la troupe; voilà qui eſt fait; j'ai renoncé au théâtre. Il faut prendre congé à ſoixante et dix ans paſſés. Si c'était madame l'ambaſſadrice qui jouât Phèdre, encore pourrais-je faire *Théramène*, et puis mourir à ſes pieds; mais c'eſt un effort que je ne ferai que pour elle.

Dirai-je à votre Excellence qu'il m'eſt venu un M. de *la Balle*? point; c'eſt M. de la *Balme*, ſurnommé de l'*Echelle*, gentilhomme ſavoyard, par conſéquent pauvre, et, en qualité de pauvre, grand feſeur d'enfans. Ce M. de *la Balme* eſt oncle de ce jeune homme à qui j'ai donné mademoiſelle *Corneille*. J'ai un fils haut de cinq pieds et demi, m'a-t-il dit, et je ne ſais qu'en faire; vous êtes connu de monſieur l'ambaſſadeur de France à Turin; il a pour vous des bontés; il eſt ſans doute ami du miniſtre de la guerre, ainſi mon fils ſera enſeigne: il a déjà un frère et deux oncles dans le ſervice, et ſes ancêtres ont ſervi dès le temps de *Céſar;* je m'en prendrai à vous ſi mon fils n'eſt pas enſeigne. Monſieur, lui ai-je répondu, je doute fort que M. de *Chauvelin* ſe mêle des enſeignes de Savoie, et je ne ſuis pas aſſez hardi pour abuſer à ce point des bontés dont il m'honore. Alors le bon M. de *la Balme* m'a embraſſé tendrement. Mon cher M. de *Voltaire*, écrivez à monſieur l'ambaſſadeur, je vous en conjure. Monſieur, je

n'ofe, cela paffe mes forces. Enfin, il m'a tant prié, tant preffé, il était fi ému, que j'ai la hardieffe d'écrire; mais je n'écris qu'autant que la chofe foit facile, qu'elle s'accorde avec toutes vos convenances, qu'elle ne vous compromette en rien, et que vous me pardonniez la liberté que je prends. 1765.

Que vos Excellences agréent les refpects du bon homme *V.*

LETTRE XCIV.

A MADEMOISELLE CLAIRON, *à Marfeille.*

A Ferney, 30 d'augufte.

JE ne vous dirai pas, Mademoifelle, à quel point vous êtes regrettée, parce que je ne pourrais l'exprimer.

Voici ce qu'on m'écrit de Verfailles: *Tout le monde veut favoir des nouvelles de mademoifelle Clairon, et le roi tout le premier.*

Voici ma réponfe:

„ Elle eft partie auffi malade que regrettée et „ honorée, couchée dans fon carroffe et foutenue par „ fon courage. M. *Tronchin* ne répond pas de fa vie „ fi elle remonte fur le théâtre. Elle lui a dit „ qu'elle ferait forcée d'obéir à fes ordonnances; „ mais que toutes les fois que le roi voudrait l'en„ tendre, elle ferait comme tous fes autres fujets, „ qu'elle hafarderait fa vie pour lui plaire „.

Vous voyez, Mademoifelle, que j'ai dit la vérité toute pure, fans rien ajouter ni diminuer.

1765. Permettez-moi de préfenter mes refpects, au plus aimable des Français, et au plus aimable des Ruffes.

Nous nous entretenons de vous à Ferney, nous vous aimons de tout notre cœur, et en cela, nous n'avons d'avantage fur perfonne. J'ai par-deffus les autres le fentiment de la reconnaiffance. Nous ne nous flattons pas de vous avoir une feconde obligation. Vous êtes pour moi le phénix qu'on ne voyait qu'une fois en fa vie.

Vous êtes au-deffus des formules de lettres. *V.*

LETTRE XCV.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 31 d'augufte.

MON cher et ancien ami, j'ai penfé comme l'académie de Rouen; j'ai trouvé les conquérans normands très-bien chantés. et j'ai été fort aife que vous ayez donné le prix au jeune M. de *la Harpe*. Il a paffé quelques jours dans mon hermitage, et comme j'aime beaucoup à corrompre la jeuneffe, je l'ai fort exhorté à fuivre la déteftable carrière des vers. C'eft un homme perdu. Il fera certainement de bons ouvrages, moyennant quoi il mourra de faim, fera honni et perfécuté; mais il faut que chacun rempliffe fa deftinée. La vôtre eft de vivre heureux, de ne cultiver les lettres que pour votre plaifir, de vous partager très-prudemment entre les plaifirs de la ville et ceux de la campagne. Je fuis tout jufte la moitié auffi

auſſi prudent que vous; la campagne ſeule peut me plaire, même pendant l'hiver. 1765.

Je ſuis bien aiſe que l'abbé *Bazin* vous ait amuſé. Il y a un abbé *Bazin* à Paris, qui croit avoir fait ce livre, et qui s'eſt plaint à moi, aſſez plaiſamment, qu'on eût mis dans le titre, *par feu M. l'abbé Bazin.* Je lui ai prouvé que, depuis *Bazin* roi de Thuringe, il y avait eu pluſieurs grands-hommes de ce nom, et que ce n'était pas lui qui avait fait cette Philoſophie. Je ſais bien que des gens ont cru que j'étais de la famille des *Bazin;* mais je n'ai point cette vanité. Ce livre eſt farci d'érudition orientale dont on ne peut me ſoupçonner qu'avec une extrême injuſtice.

J'ai eu chez moi mademoiſelle *Clairon* qui a bien voulu jouer *Aménaïde* et *Electre* ſur mon petit théâtre. Madame *Denis* a très-bien joué *Clytemneſtre;* madame de *Florian* s'eſt tirée à merveille du rôle de la ſimple et tendre *Iphiſe.* Pour mademoiſelle *Clairon*, elle nous a tous étonnés; j'en ſuis encore tranſporté. Je crois qu'elle quitte le théâtre, moyennant quoi il faut qu'on le ferme.

Adieu, mon cher ami; toute la famille vous fait mille tendres complimens. Conſervez votre ſanté.

1765.

LETTRE XCVI.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

1 de ſeptembre.

Il y a long-temps, Monſieur, que je médite de vous écrire. Le ſéjour de mademoiſelle *Clairon* m'a un peu dérangé ; et, après ſon départ, il a fallu réparer le temps que les plaiſirs avaient dérobé à ma philoſophie.

Je ne connaiſſais point le mérite de mademoiſelle *Clairon*, je n'avais pas même l'idée d'un jeu ſi animé et ſi parfait. J'avais été accoutumé à cette froide déclamation de nos froids théâtres, et je n'avais vu que des acteurs récitant des vers à d'autres acteurs, dans un petit cercle entouré de petits-maîtres.

Mademoiſelle *Clairon* m'a dit que ni elle ni mademoiſelle *Duménil* n'avaient déployé l'action dont la ſcène eſt ſuſceptible, que depuis que M. le comte de *Lauraguais* a rendu au public, aſſez ingrat, le ſervice de payer de ſon argent la liberté du théâtre et la beauté du ſpectacle. Pourquoi nul autre homme que lui n'a-t-il contribué à cette magnificence néceſſaire? et pourquoi ce même public s'eſt-il plus ſouvenu de quelques fautes de M. de *Lauraguais*, que de ſa générosité et de ſon goût pour les arts? Les torts qu'un homme peut avoir dans l'intérieur de ſa famille, ne regardent que ſa famille ; les bienfaits publics regardent tous les honnêtes gens. *Alcibiade* peut avoir fait quelques ſottiſes, mais *Alcibiade* a fait de belles

choſes ; auſſi le préfère-t-on à tous les citoyens inutiles qui n'ont fait ni bien ni mal. 1765.

Je ne ſais pas encore quelle eſpèce de vie vous mènerez ; mais, comme je ne vous ai vu faire que des actions généreuſes, comme vous avez un cœur ſenſible et beaucoup d'eſprit, et que par-deſſus tout cela vous allez être très-riche, vous devez bien vous attendre qu'on épluchera votre conduite. Vous vous trouverez entre la flatterie et l'envie, mais j'eſpère que vous vous démêlerez très-habilement de l'une et de l'autre. Pardonnez à ma petite morale.

Je ne vous envoie point les verſiculets faits en l'honneur de mademoiſelle *Clairon*. On en tira quelques exemplaires ; mademoiſelle *Clairon* en emporta une moitié, mes nièces ſe jetèrent ſur l'autre ; je n'en ai pas à préſent, Dieu merci, une ſeule copie. Dès que j'en aurai recouvré une, je vous l'enverrai ; mais, en vérité, ces bagatelles ne ſont bonnes qu'aux yeux de ceux pour qui elles ſont faites ; elles ſont comme les chanſons de table, qu'il ne faut chanter qu'en pointe de vin.

Je vous remercie de toutes vos nouvelles. Souvenez-vous toujours de la bonne cauſe : ce n'eſt pas aſſez d'être philoſophe, il faut faire des philoſophes.

Si vous voyez M. le comte de *la Touraille*, ne m'oubliez pas auprès de lui. Il me paraît avoir bien de la raiſon, de l'eſprit et du goût ; cela n'eſt pas à négliger.

1765.

LETTRE XCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de ſeptembre.

PREMIÈREMENT, mes divins anges ſauront que c'eſt la choſe du monde la plus aiſée d'envoyer au ſuppliant un paquet de vers contre-ſigné.

Secondement, que je renverrai ſur le champ en droiture, à M. le duc de *Praſlin*, la pièce entière dûment corrigée, avec la préface honnête et modeſte du petit ex-jéſuite; et, ſi mes anges ſont contens, ils remettront le tout à *le Kain*, qui ſaiſira le temps le plus favorable pour imprimer l'ouvrage à ſon profit, ſuppoſé qu'il puiſſe y avoir du profit, et que le public ne ſoit pas laſſé de tant d'œuvres dramatiques.

Troiſièmement, mes anges me permettront-ils de leur préſenter la pancarte ci-jointe? M. *Fabry*, dont il eſt queſtion, a rendu en effet des ſervices, en réglant les limites de la France, de la Suiſſe et de Genève. Si mes anges ont la bonté de m'aſſurer des intentions favorables de M. le duc de *Praſlin*, je ſerai bien content, et je ferai grand plaiſir à M. *Fabry*.

Notre réſident ſe porte mieux, mais M. *Tronchin* ne croit pas qu'il en réchappe; il peut ſe tromper, tout grand médecin qu'il eſt. Vingt perſonnes demandent déjà cette place.

Je crois que M. le duc de *Praſlin* eſt inſtruit du

mérite de M. *Aſtier*, qui eſt employé depuis long-temps. Je ne le connais pas, mais je ſais qu'il eſt tout-à-fait pour la bonne cauſe, et extrêmement circonſpect. 1765.

Je ſuis extrêmement content de M. *Damilaville*; c'eſt un homme d'une probité courageuſe.

Il faut vous dire un petit mot de la vertu de *Jean-Jacques Rouſſeau*, qui eſt dans un autre goût.

Il vient d'être avéré que, pour être admis à la communion des fidelles dans le village où il aboie, il a promis, par un écrit ſigné de ſa main, *qu'il écrirait contre le livre abominable d'Helvétius*. Son curé, avec lequel il s'eſt brouillé comme avec le reſte du monde, a été obligé de faire imprimer cette belle promeſſe.

Il eſt bien triſte, pour la philoſophie, que ce miſérable en ait pris le manteau pendant quelque temps; mais il ne faut pas que *Platon* ceſſe de philoſopher, parce que le chien de *Diogène* veut mordre; il faut vivre et mourir dans l'amour de la vérité.

Je baiſe plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

1765. LETTRE XCVIII.

A M. LE COMTE D'AUTRÉ.

6 de ſeptembre.

CE n'eſt donc plus le temps, Monſieur, où les *Pythagore* voyageaient pour aller enſeigner les pauvres Indiens. Vous préférez votre campagne à mes maſures. Soyez bien perſuadé que je mourrai très-affligé de ne vous avoir point vu. J'ai eu l'honneur de paſſer quelque temps de ma vie avec madame votre mère, dont vous avez tout l'eſprit avec beaucoup plus de philoſophie.

Si j'avais pu vous poſſéder cette automne, vous auriez trouvé chez moi un philoſophe qui vous aurait tenu tête, et qui mérite de ſe battre avec vous; pour moi, je vous aurais écouté l'un et l'autre, et je ne me ferais point battu; j'aurais tâché ſeulement de vous faire une bonne chère plus ſimple que délicate. Il y a des nourritures fort anciennes et fort bonnes, dont tous les ſages de l'antiquité ſe ſont toujours bien trouvés. Vous les aimez, et j'en mangerais volontiers avec vous; mais j'avoue que mon eſtomac ne s'accommode point de la nouvelle cuiſine. Je ne peux ſouffrir un ris de veau qui nage dans une ſauce ſalée, laquelle s'élève quinze lignes au-deſſus de ce petit ris de veau. Je ne puis manger d'un hachis compoſé de dinde, de lièvre et de lapin, qu'on veut me faire prendre pour une ſeule viande. Je n'aime ni le pigeon à la crapaudine, ni le pain qui n'a pas de

croûte. Je bois du vin modérément, et je trouve fort étranges les gens qui mangent ſans boire, et qui ne ſavent pas même ce qu'ils mangent. 1765.

Je ne vous diſſimulerai pas même que je n'aime point du tout qu'on ſe parle à l'oreille quand on eſt à table, et qu'on diſe ce qu'on a fait hier à ſon voiſin qui ne s'en ſoucie guère, ou qui en abuſe; je ne déſapprouve pas qu'on diſe *Benedicite;* mais je ſouhaite qu'on s'en tienne là, parce que ſi l'on va plus loin, on ne s'entend plus; l'aſſemblée devient cohue, et on diſpute à chaque ſervice.

Quant aux cuiſiniers, je ne ſaurais ſupporter l'eſſence de jambon, ni l'excès des morilles, des champignons, et de poivre et de muſcade, avec leſquels ils déguiſent des mets très-ſains en eux-mêmes, et que je ne voudrais pas ſeulement qu'on lardât.

Il y a des gens qui vous mettent ſur la table un grand ſurtout où il eſt défendu de toucher; cela m'a paru très-incivil. On ne doit ſervir un plat à ſon hôte que pour qu'il en mange, et il eſt fort injuſte de ſe brouiller avec lui, parce qu'il aura entamé un cédrat qu'on lui aura préſenté. Et puis, quand on s'eſt brouillé pour un cédrat, il faut ſe raccommoder et faire une paix plâtrée, ſouvent pire que l'inimitié déclarée.

Je veux que le pain ſoit cuit au four, et jamais dans un privé. Vous auriez des figues au fruit, mais dans la ſaiſon.

Un ſouper ſans apprêts, tel que je le propoſe, fait eſpérer un ſommeil fort doux et fort plein, qui ne ſera troublé par aucun ſonge déſagréable.

Voilà, Monſieur, comme je déſirerais d'avoir

1765. l'honneur de manger avec vous. Je ſuis un peu malade à préſent. Je n'ai pas grand appétit, mais vous m'en donneriez, et vous me feriez trouver plus de goût à mes ſimples alimens.

Madame *Denis* eſt très-ſenſible à l'honneur de votre ſouvenir. Elle eſt entièrement à mon régime. C'eſt d'ailleurs une fort bonne actrice ; vous en auriez été content dans une aſſez mauvaiſe pièce à la grecque, intitulée Oreſte, et vous l'auriez écoutée avec plaiſir, même à côté de mademoiſelle *Clairon*. Conſervez-moi au moins vos bontés, ſi vous me refuſez votre préſence réelle. *V.*

LETTRE XCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 de ſeptembre.

NOTRE réſident *Montpéroux* vient de mourir ; à qui donnera-t-on cette place ? je voudrais bien que ce fût à un philoſophe. Pluſieurs perſonnes la demandent. Je ne connais point du tout par moi-même M. *Aſtier* qui eſt en Hollande, et qui a, dit-on, bien ſervi ; mais je ſais qu'il eſt fort ſage et fort paiſible. Il eſt ſans doute convenable de ne pas envoyer dans cette ville un bigot fanatique.

Je ſonge à ce pauvre *Tercier* qui a perdu ſi mal à propos ſa place, pour avoir approuvé un livre médiocre, qui n'était que la paraphraſe des *Penſées de la Rochefoucault*. Si nous pouvions l'avoir, ce

ferait une grande confolation. Quoi qu'il en foit, je fupplie inftamment mes anges de nous envoyer un réfident philofophe. 1765.

M. de *Chauvelin*, l'ambaffadeur à Turin, m'a mandé qu'il vous enverrait la petite drôlerie de l'ex-jéfuite; mais à quoi vous fervira-t-elle, mes divins anges? Cet exemplaire eft, à la vérité, un peu plus complet que le vôtre, mais il y a encore beaucoup de chofes à corriger. Ne vaudrait-il pas mieux renvoyer au petit prêtre fa guenille en droiture? Je vous ai déjà dit que je recevais fans difficulté les paquets contre-fignés qui m'étaient adreffés. Et où ferait le mal quand on enjoliverait ce paquet d'une demi-feuille de papier, dans laquelle on écrirait: *Voilà ce que M. le duc de Praflin vous envoie, il trouve vos vers fort mauvais, et vous recommande de les corriger*, ou telle autre chofe femblable. Il me femble que cette grande affaire d'Etat peut fe traiter très-facilement par la pofte; on renverra le tout avec une préface des plus honnêtes, et toutes les indications néceffaires à l'ami *le Kain*.

Je fuis toujours très-émerveillé de la défenfe qu'on a faite au roi de donner le privilége à madame *Calas* de vendre fon eftampe. J'ai déjà fait quelques foufcriptions dans ma retraite, et M. *Tronchin* en a fait bien davantage, comme de raifon. Je plains bien mes pauvres *Sirven*. Malheur à tous ceux qui viennent les derniers, dans quelque genre que ce puiffe être; l'attention du public n'eft plus pour eux. Il faudrait à préfent avoir eu deux hommes roués dans fa famille, pour faire quelque éclat dans le monde.

1765. Je m'imagine que l'affaire des dixmes ſera décidée à Fontainebleau. Il en eſt de cette beſogne comme de celle de l'ex-jéſuite, il n'importe en quel temps elle finiſſe, pourvu que mes anges et M. le duc de *Praſlin* les favoriſent toutes deux.

Tout ce qui eſt dans ma petite retraite ſe met au bout des ailes de mes anges. *V.*

LETTRE C.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

16 de ſeptembre.

MES yeux, Mademoiſelle, ne ſont pas ſi heureux à préſent qu'ils l'étaient quand ils avaient le bonheur de vous voir. Ils pouvaient alors le diſputer à mes oreilles ; mais actuellement ils ſont ſi malades que je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main.

Vous m'ordonnez de vous écrire à Aix, cela me fait craindre que vous n'ayez pas reçu la lettre que je vous écrivis à Marſeille. Je vous y rendais compte de l'empreſſement de M. le maréchal de *Richelieu* à ſavoir des nouvelles de votre ſanté. Le roi s'en était informé lui-même. Je vous confiais que j'avais inſtruit M. le maréchal de *Richelieu* de la vérité ; je lui diſais que vous vous étiez trouvée fort mal de l'effort que vous aviez fait de repréſenter *Electre* et *Aménaïde* ſur mon petit théâtre, et que M. *Tronchin* avait déclaré qu'il y allait de votre vie, mais que vous ne

balanceriez pas de la risquer quand il s'agirait de plaire au roi. Si ma première lettre est perdue, celle-ci servira de supplément. 1765.

L'amitié que vous me témoignez me fait encore plus de plaisir que les talens inimitables que je vous ai vu déployer. Je m'intéresse à votre bonheur autant qu'à votre gloire. Vous ferez les délices de vos amis comme vous avez fait celles du public; et, en vérité, le public ne vaut pas des amis.

Toute ma famille vous fait les complimens les plus tendres et les plus sincères. Ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de M. le comte de *Valbelle;* il ne m'appartient pas d'envier sa place, mais j'envie celle de M. de *Neledensky*, puisqu'il vous accompagne.

Si vous êtes à Aix, voulez-vous bien me recommander aux bontés de M. le duc de *Villars*? Je ne le fatigue point de mes inutiles lettres, mais je lui serai attaché toute ma vie.

Adieu, Mademoiselle; si j'avais de la santé, vous me trouveriez à Lyon sur votre passage. *V.*

1765.

LETTRE CI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, 16 de ſeptembre.

Vous vous êtes donc mis, Monſeigneur, à reſſuſciter les morts? vous avez déterré je ne ſais quelle Adélaïde morte en ſa naiſſance, et que j'avais empaillée pour la déguiſer en Duc de Foix; vous lui avez donné la plus belle vie du monde. *Tronchin* n'approche pas de vous, quelque grand médecin qu'il ſoit; il ne peut me faire autant de bien que vous en faites à mes enfans. Je ne déſeſpère pas, tandis que vous êtes en train, que vous ne reſſuſcitiez auſſi la Femme qui a raiſon. On prétend qu'il y a quelques ordures, mais les dévotes ne les haïſſent pas. Que ſait-on même ſi un jour vous ne ferez pas jouer la Princeſſe de Navarre? La muſique du moins en eſt très-belle, et je ſuis ſûr qu'elle ferait grand plaiſir; cela vaudrait bien un opéra comique.

Je ne ſais ſi mademoiſelle *Clairon* rajuſte ſa ſanté dans le beau climat de Provence. Je crois que le public ferait en elle une perte irréparable. Vous aurez trouvé que j'ai pouſſé l'enthouſiaſme un peu loin dans certains petits verſiculets; mais ſi vous aviez vu comme elle a joué *Electre* dans mon tripot, vous me pardonneriez.

Vous allez vous occuper de plaiſirs à Fontainebleau; ces plaiſirs-là ſont de ma compétence; mais il ne m'appartient pas de les goûter à votre cour. J'ai

environ deux douzaines d'enfans qui ſe produiſent quelquefois ſous votre protection; mais, pour le père, il fait fort bien d'aimer ſa retraite, et de ne pas déſirer autre choſe. Il ne regrette que le bonheur qu'il a eu ſi long-temps de vous approcher et d'admirer votre gaieté au milieu de vos affaires de toute eſpèce. Ses yeux, pochés par le vent du Nord, ne lui permettent pas de vous écrire de ſa main à quel point il eſt pénétré de reſpect pour vous, et combien il prend la liberté de vous aimer. *V.* 1765.

LETTRE CII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de ſeptembre.

Mes divins anges, je vois bien que je ne connaiſſais pas encore ce public inconſtant que je croyais connaître. Je ne me doutais pas qu'il dût approuver avec tant de tranſports ce qu'il avait condamné avec tant de mépris. Vous ſouvenez-vous qu'autrefois, lorſque *Vendôme* diſait, à la dernière ſcène, *Es-tu content, Coucy?* les plaiſans répondaient, *Couſſi, Couſſi?* J'ai retrouvé ici, dans mes paperaſſes, deux tragédies d'Adélaïde; elles ſont toutes deux fort différentes, et probablement la troiſième, qu'on a jouée à la comédie, diffère beaucoup des deux autres. Je fais toujours mon thème en pluſieurs façons. Il eſt à croire que *le Kain* fera imprimer, à ſon profit, cette Adélaïde qu'on vient de repréſenter; mais je penſe qu'il conviendrait qu'il m'envoyât une copie

1765. bien exacte, afin qu'en la conférant avec les autres, je puſſe en faire un ouvrage ſupportable à la lecture, et dont le ſuccès fût indépendant du mérite des acteurs. C'eſt ſur quoi je vous demande vos bons offices auprès de *le Kain*, car je vous demande toujours des grâces.

A l'égard des roués, j'attends toujours votre paquet et vos ordres; le petit jéſuite a ſa préface toute prête, mais il dit qu'il ne faut pas s'attendre à de grands mouvemens de paſſion dans un triumvir; et que cette pièce eſt plus faite pour des lecteurs qui réfléchiſſent, que pour des ſpectateurs qu'il faut animer. Il ſait de plus que le pardon d'*Octave* à *Pompée* ne peut jamais faire l'effet du pardon d'*Auguſte* à *Cinna*, parce que *Pompée* a raiſon et que *Cinna* a tort, et ſurtout parce que ceux qui ſont venus les premiers ne laiſſent point de place à ceux qui viennent les ſeconds.

Je ſais bien que j'ai été un peu trop loin avec mademoiſelle *Clairon;* mais j'ai cru qu'il fallait un tel baume ſur les bleſſures qu'elle avait reçues au fort-l'évêque. Elle m'a paru d'ailleurs auſſi changée dans ſes mœurs que dans ſon talent; et plus on a voulu l'avilir, et plus j'ai voulu l'élever.

J'eſpère qu'on me pardonnera un peu d'enthouſiaſme pour les beaux arts; j'en ai dans l'amitié, j'en ai dans la reconnaiſſance.

LETTRE CIII. 1765.

AU MEME.

21 de ſeptembre.

Mes divins anges, tout le monde croit que j'ai bien du crédit dans votre cour céleſte; tout le monde demande la place de *Montpéroux;* tout le monde s'adreſſe à moi. Madame de *la Chevalerie*, ſœur de M. de *Chabanon* que vous protégez, veut obtenir la réſidence de Genève pour ſon mari, qui eſt officier et qui a la croix de Saint-Louis. Elle m'a ordonné de vous en écrire, et j'obéis à ſes ordres. Je ſuis perſuadé que M. de *Chabanon* vous en aura déjà parlé; mais je ſuis perſuadé auſſi qu'il lui ſera plus aiſé de faire une bonne pièce, que d'obtenir pour ſon beau-frère cette place que vous m'avez dit être deſtinée à ceux qui ont ſervi dans les affaires étrangères.

Pour moi, je me borne à obtenir une copie de l'Adélaïde que vous avez fait jouer. Je voudrais ſurtout ſavoir ſi le duc de *Némours* eſt reconnu rival de ſon frère, au troiſième ou au quatrième acte. Voilà les intérêts politiques qui m'occupent. Je vous écris en ſortant de Mérope, qu'on a exécutée ſur mon petit théâtre de marionnettes, au grand étonnement des Allobroges. Figurez-vous qu'il n'y avait rien chez vous de ſi brillant; car madame de *Schouvalof* avait prêté à madame *Denis* pour deux cents mille écus de diamans, et à peu-près autant à madame de *Florian*, pour jouer la baronne dans Nanine. Ce qui

1765. eſt encore plus étonnant, c'eſt que M. de *Schouvalof* jouait *Egiſthe* dans Mérope.

Je ne m'attendais pas, quand je fis cette pièce, que je la verrais exécutée par des ruſſes, près du lac de Genève. Ce monde-ci eſt une plaiſante pièce de théâtre, et meſſieurs du clergé, qui me mêlent dans leurs caquets, ſont de plaiſans comédiens.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CIV.

A M. THOMAS,

Qui lui avait envoyé l'Eloge de Deſcartes.

Le 22 de ſeptembre.

JE n'ai reçu qu'aujourd'hui, Monſieur, le préſent dont vous m'avez honoré, et la lettre charmante dont vous l'accompagnez. La mort de notre réſident, chez qui le paquet eſt reſté long-temps, a retardé mon plaiſir, et je me hâte de vous témoigner ma reconnaiſſance; vous ne ſavez pas combien je vous ſuis redevable. Ce n'eſt point là un diſcours académique, c'eſt un excellent ouvrage d'éloquence et de philoſophie. Autrefois nous donnions pour ſujet du prix des textes faits pour le ſéminaire de Saint-Sulpice, aujourd'hui les ſujets ſont dignes de vous. Il eſt plaiſant qu'à la ſuite d'un écrit ſi ſublime, il ſe trouve une approbation de deux docteurs : elle ne

peut

peut nuire pourtant à votre ouvrage ; il eſt admirable, malgré leur ſuffrage. . . . . . 1765.

On ne lit plus *Deſcartes*, mais on lira ſon éloge, qui eſt en même temps le vôtre. Ah, Monſieur, que vous y montrez une belle ame et un eſprit éclairé ! quel morceau que l'hiſtoire de la perſécution du nommé *Voët* contre *Deſcartes !* Vous avez employé et fortifié les crayons de *Démoſthène*, pour peindre un coquin abſurde qui oſe pourſuivre un grand-homme. Vous m'avez fait un grand plaiſir de ne pas oublier le petit conſeiller de province, qui mépriſait le philoſophe ſon frère. Tout votre ouvrage m'enchante d'un bout à l'autre. Je vais le relire, dès que j'aurai dicté ma lettre ; car l'état où je ſuis me permet rarement d'écrire. Vous avez parfaitement ſéparé le génie de *Deſcartes* de ſes chimères, et vous avez habilement montré combien l'auteur même des tourbillons était un homme ſupérieur. . . .

On m'a dit que vous faites un poëme épique ſur le czar *Pierre*. Vous êtes fait pour célébrer les grands-hommes ; c'eſt à vous à peindre vos confrères. Je m'imagine qu'il y aura une philoſophie ſublime dans votre poëme. Le ſiècle eſt monté à ce ton-là, et vous n'y avez pas peu contribué. . . . .

Vous faites, dans votre *Eloge* de *Deſcartes*, un éloge de la ſolitude qui m'a bien touché. Plût à Dieu que vous vouluſſiez bien partager la mienne, et vivre avec moi comme un frère que l'éloquence, la poëſie et la philoſophie m'ont donné. J'ai dans ma maſure un ami qui eſt comme moi votre admirateur, et avec qui je voudrais paſſer le reſte de ma vie ; c'eſt M. *Damilaville*, qu'un malheureux emploi de finance

1765. rappelle à Paris. Il vous dira quelle obligation je vous aurais, ſi vous daigniez venir tenir ſa place. Il eſt vrai que dans l'été nous avons un peu de monde, et même des ſpectacles; mais je n'en ſuis pas moins ſolitaire. Vous travailleriez avec le plus grand loiſir, vous feriez renaître ces temps que nos petits-maîtres regardent comme des fables, où les talens et la philoſophie réuniſſaient des amis ſous le même toit.

J'ai bien peur que ma propoſition ne ſoit auſſi une fable; mais enfin il ne tiendra qu'à vous d'en faire la vérité la plus conſolante pour votre ſerviteur, pour votre admirateur, et, permettez-moi de le dire, pour votre ami. *V.*

LETTRE CV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de ſeptembre.

Or, mes anges, voilà donc mon ami *Fabry* agent par intérim de la parvuliſſime république de Genève. Mais, quand vous voudrez, vous m'enverrez les roués; et, en attendant, permettez que je vous adreſſe ce petit mot pour le duc de *Vendôme*.

Je viens de lire le ſublime *Eloge de Deſcartes*, par M. *Thomas*. J'aime mieux lire, je vous jure, le panégyriſte que le héros. C'eſt un homme d'un rare mérite que ce *Thomas;* et ni *Thomas d'Aquin*, ni *Thomas Didyme*, ni *Thomas de Cantorbéry* n'approchent de lui. Il avait bien voulu m'envoyer ſon ouvrage,

et le paquet contre-ſigné *Praſlin* était reſté chez ce pauvre *Montpéroux* pendant ſa dernière maladie. 1765.

Vous voyez donc bien que je reçois mes paquets contre-ſignés, à moins que les réſidens ne ſoient morts, et que c'eſt pure malice ſi vous ne m'envoyez pas les roués, et pure malice encore ſi *le Kain* ne me fait pas tenir ſa vieille Adélaïde : car, encore une fois, je ſuis très en peine de ſavoir laquelle des trois copies eſt la paſſable.

Vous vous ſouciez fort peu de ſavoir que l'impératrice de Ruſſie, la bonne amie de l'abbé *Bazin*, voulait avoir des filles pour enſeigner le français aux petites filles de ſon empire. Pluſieurs étaient déjà parties. Le conſeil de Genève a trouvé cela fort mauvais ; et, ſans aucun reſpect pour l'impératrice, il a fait arrêter ces filles dans l'Etat de Berne, qui a favoriſé leur enlèvement. L'auguſte et ferme *Catherine* ſera très-courroucée, et moi je le ſuis auſſi. Cette action me paraît brutale et tyrannique. Je ne prends plus le parti du conſeil génevois que pour mes dixmes.

Voici un placet pour *le Kain*, ſur lequel je vous demande votre protection. *V.*

1765.

LETTRE CVI.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 26 de ſeptembre.

VOUS entreprenez, Monſieur, un ouvrage digne de vous, en eſſayant de réformer la juriſprudence criminelle. Il eſt certain qu'on fait trop peu de cas en France de la vie des hommes. On y ſuppoſe apparemment que les condamnés, étant dûment confeſſés, s'en vont droit en paradis. Je ne connais guère que l'Angleterre où les lois ſemblent plus faites pour épargner les coupables que pour ſacrifier l'innocence. Croyez que par-tout ailleurs la procédure criminelle eſt fort arbitraire.

Le roi de Pruſſe a fait un petit code intitulé *le Code ſelon la raiſon*, comme ſi le digeſte était ſelon la folie; mais, dans ce code, le criminel eſt oublié. Le meilleur uſage établi en Pruſſe, comme dans toute l'Allemagne et en Angleterre, eſt qu'on n'exécute perſonne ſans la permiſſion expreſſe du ſouverain. Cette coutume était établie en France autrefois. On eſt un peu trop expéditif chez vous. On y roue les gens de broc en bouche, avant que le voiſinage même en ſoit informé; et les cas les plus graciables échappent à l'humanité du ſouverain.

J'ai écrit en Suiſſe, ſelon vos ordres. Je ne peux mieux faire que de vous envoyer la réponſe de M. de *Correvon*, magiſtrat de Lauſane; mais vous

trouverez ſurement plus de lumières en vous que dans les juriſconſultes étrangers. 1765.

A l'égard des *Sirven*, M. de *Lavaiſſe* me mande que l'ordonnance du parlement de Toulouſe, portant permiſſion à un juge ſubalterne d'effigier ſon prochain, n'eſt point regardée comme une confirmation de ſentence. Voilà, je vous l'avoue, une ſingulière logomachie. Quoi, la permiſſion de déshonorer un homme et de confiſquer ſon bien, n'eſt pas un jugement! Le parlement donne donc cette licence au haſard! Ou la ſentence lui paraît juſte ou inique. Il en ordonne l'exécution, il confirme donc la juſtice ou l'iniquité. Il ne peut ordonner cette exécution qu'en connaiſſance de cauſe. De bonne foi, eſt-ce une ſimple affaire de ſtyle, d'ordonner la ruine et la honte d'une famille?

Voilà un beau champ pour votre éloquence. La rage d'accuſer en Languedoc les pères de tuer les enfans, ſubſiſte toujours. Un enfant meurt d'une fièvre maligne à Montpellier; le médecin va voyager; pendant ſon voyage, on accuſe le père d'avoir aſſaſſiné ſon fils. On allait le condamner, lorſque le médecin arrive, parle aux juges, les fait rougir, et le père prend actuellement les juges à partie. Cette aventure pourrait bien mériter un épiſode dans votre mémoire. Je vais écrire au médecin pour ſavoir le nom de ce brave père.

Adieu, Monſieur; j'ai le malheur de n'avoir vu ni madame de *Beaumont* ni vous, mais j'ai le bonheur de vous aimer tous deux de tout mon cœur.

1765.

LETTRE CVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 d'octobre.

A Peine le petit prêtre a-t-il reçu ses roués de la part de ses divins anges, qu'il s'est mis sur le champ à faire ce que lesdits anges ont prescrit, excepté à la scène d'*Octave* et de *Julie*. Le pauvre diable confesse qu'il ne peut réchauffer cette scène, et il dit qu'il lui est impossible de faire d'*Octave* un amoureux violent. L'impuissance dont il convient lui fait beaucoup de peine; mais il dit que c'est le seul vice dont on ne peut pas se corriger.

Ce malheureux prêtre renverra, le plutôt qu'il pourra, ses roués, avec l'honnête préface convenable en pareil cas. Le temps ne fait rien à l'affaire. Il compte sur les gens qui aiment l'histoire romaine; mais, comme il y en a beaucoup plus qui aiment l'opéra comique, il n'espère pas un succès prodigieux.

Pour moi, j'attends Adélaïde, et je la renverrai aussi avec sa préface; car il me semble qu'elle en mérite une.

Je ne savais point que *Clairon* eût manqué à mes anges, quand je lui fis, je ne sais comment, des vers hexamètres comme pour une héroïne romaine; mais elle avait si bien joué *Electre*, elle avait été si fêtée par tout le pays, elle avait été si honnête et si polie, que je fus enquinaudé.

On dit qu'il n'eſt pas bien sûr que l'on donne à Fontainebleau toutes les fêtes qu'on préparait. 1765.

J'ai écrit un petit mot de félicitation à M. *Hénin;* M. le duc de *Praſlin* ne pouvait faire un meilleur choix; ce ſera un homme de bonne compagnie de plus, dans notre petit canton allobroge. J'adreſſai ma lettre à M. de *Saint-Foix*, ne ſachant pas ſi M. *Hénin* eſt à Paris.

Le plaiſant ſecrétaire d'ambaſſade que *Jean-Jacques!* voilà un étrange original; c'eſt bien dommage qu'il ait fait *le Vicaire ſavoyard.* La converſation de ce vicaire méritait d'être écrite par un honnête homme.

J'ai vu, depuis peu, des fatras d'inſtructions paſtorales, d'arrêts contre les inſtructions, d'arrêts contre les arrêts, et de lettres contre les arrêts, et de lettres ſur les miracles de *Jean-Jacques*, et j'ai conclu qu'une tragédie eſt plus touchante, et que ce qui plaît aux dames eſt plus agréable; et j'ai dit dans mon cœur, il n'y a de bon que de ſouper avec ſes amis, et de ſe réjouir dans ſes œuvres; et j'ai ſurtout ajouté que la conſolation de la vie conſiſte à être un peu aimé de ſes divins anges, ces divins anges à qui je n'ai pas l'honneur d'écrire de ma main, attendu que je ſuis retombé dans mes malingreries, et je ne m'en mets pas moins à l'ombre de leurs ailes. *V.*

1765.

LETTRE CVIII.

AU MEME.

8 d'octobre.

Mes anges ſauront que j'ai reçu aujourd'hui Adélaïde. On a remis ſur le champ les roués dans le porte-feuille, et on va reprendre cette Adélaïde en ſous-œuvre, non ſans faire des Velches le cas qu'ils méritent, non ſans être honteux de travailler pour gens qui approuvent dans un temps ce qu'ils condamnent dans un autre.

Mon philoſophe *Damilaville*, qui avait fait pendant quelques mois la conſolation de ma vie, eſt parti et a pris ſon plus long pour aller voir un ami avec lequel il reſtera quelque temps. Je ne ſais pas trop dans quel temps il ſe préſentera devant mes anges.

J'ai envoyé à M. *Elie de Beaumont* toutes les pièces néceſſaires pour entreprendre le procès des *Sirven*. Je ne crois pas qu'il trouve dans cette affaire la même faveur et le même enthouſiaſme que dans celle de *Calas*. Je connais notre public, il ſe refroidit bien vîte, il n'aime pas les répétitions; il lui faut du nouveau, et c'eſt ce qui fait la fortune de l'opera comique. Cependant je me flatte que mes anges voudront bien encourager *Elie*. Il eſt néceſſaire que le mémoire ſoit très-bien fait, et qu'il ſoit dépouillé de toute cette déclamation du barreau, qui eſt le contraire de la véritable éloquence. *Elie* peut m'en-

voyer ce factum ſous le premier contre-ſeing venu, et je répète encore que tous les paquets à mon adreſſe me ſont très-fidellement rendus. 1765.

J'ai lu une excellente lettre qui juſtifie l'arrêt du parlement contre le clergé, en citant le procès de *Guillaume Roſe*, évêque de Senlis, le plus déteſtable ennemi d'*Henri IV*. Le bon Dieu béniſſe l'auteur de cette lettre, quel qu'il ſoit! Dieu me pardonne, je crois que je ſuis actuellement parlementaire; mais, ce qui eſt bien plus sûr, c'eſt que je ſuis attaché à mes anges, avec mon culte de latrie ordinaire.

Permettent-ils que j'insère ici ce petit mot pour *Roſcius le Kain*?

Et nos dixmes! mes divins anges, et nos dixmes! ayez pitié de nous.

LETTRE CIX.

AU MEME.

11 d'octobre.

J'IGNORE ſi l'un de mes anges eſt à Fontainebleau. Je ne ſais ni quand ni comment je pourrai renvoyer à *le Kain* ſon Adélaïde, avec un bout de préface; tout eſt prêt, les roués le ſont auſſi: mais feſons une réflexion. Les roués finiſſent à peu-près comme Adélaïde. On cède au cinquième acte ſa maîtreſſe à ſon rival. Ne penſez-vous pas qu'il faut mettre un intervalle entre les publications de ces deux pièces?

1765. n'eſt-il pas convenable que l'on reprenne Adélaïde au retour de Fontainebleau, une ou deux fois, pour favoriſer le débit de l'édition au profit de *le Kain*? S'il entend ſes intérêts, il fera vendre l'ouvrage à la comédie même, le jour de la dernière repréſentation; et, s'il veut me faire plaiſir, il ne demandera point de privilége, parce que ces inutiles pancartes ne ſervent qu'à faire naître des querelles entre ceux qui ſont en poſſeſſion d'imprimer mes ſottiſes.

La nouvelle qu'on me donne pour ſûre, eſt-elle vraie? On m'aſſure que M. le duc de *Praſlin* veut ſe retirer après le voyage de Fontainebleau. Je conçois bien qu'un homme auſſi ſage que lui préfère une vie douce, avec ſes amis, au tracas fatigant des affaires; mais il me ſemble qu'il eſt encore trop jeune pour déſirer ce repos qui doit être la récompenſe d'un long travail. Je ſerais très-fâché qu'il prît ce parti, à moins que ſa ſanté ne l'y force.

Je vous demande en grâce de me dire ſi cette nouvelle eſt auſſi bien fondée qu'on le dit. Je préſume que *Tronchin* viendra bientôt à Paris prendre ſoin de la ſanté de M. le duc d'*Orléans*, qui ne paraît pas avoir beſoin de médecin. Que deviendrai-je, moi chétif, quand je ne ſerai plus dans le voiſinage de *Tronchin*? On dit que je n'en ai pas pour ſix mois.

Voici choſes d'une autre eſpèce. Je crois vous avoir déjà mandé que l'impératrice de toutes les Ruſſies, ſouveraine de deux mille lieues de pays, et de trois cents mille automates armés, qui ont battu les Pruſſiens batteurs des Autrichiens, &c., que ladite impératrice daignait faire venir quelques femmes de

Genève, pour montrer à lire et à coudre à de jeunes filles de Pétersbourg; que le conseil de Genève a été assez fou et assez tyrannique pour empêcher des citoyennes libres d'aller où il leur plaît; et enfin, assez insolent pour faire sortir de la ville un seigneur envoyé par cette souveraine. 1765.

M. le comte de *Schouvalof*, qui était chez moi, m'avait recommandé ces demoiselles. Je ne balance pas assurément entre *Catherine II* et les vingt-cinq perruques de Genève.

Cette aventure m'a été fort sensible; elle m'a engagé à faire venir chez moi des citoyens parens de ces voyageuses affligées. Ils m'ont prouvé que le conseil agit en plus d'une occasion contre toutes les lois, et qu'il est bien loin de mériter (comme je l'ai cru long-temps) la protection du ministère de France. Il y a dans ce conseil trois ou quatre coquins, c'est-à-dire trois ou quatre dévots fanatiques qui ne sont bons qu'à jeter dans le lac.

Mes anges, traitez les fanatiques comme le diable le fut par St *Michel*. *V*.

1765.

LETTRE CX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

12 d'octobre.

VRAIMENT, Monſieur, je croyais vous avoir envoyé la lettre que vous me demandez ; la voici, quoiqu'elle n'en vaille pas trop la peine. Je ſuis toujours très-étonné que le parlement de Toulouſe ſoit demeuré, dans cette affaire, dans une inaction qui ne peut être que honteuſe. S'il croit avoir bien jugé les *Calas*, il doit publier la procédure, pour tâcher de ſe juſtifier; s'il ſent qu'il ſe ſoit trompé, il doit réparer ſon injuſtice ou du moins ſon erreur ; il n'a fait ni l'un ni l'autre, et voilà le cas où c'eſt le plus infame des partis de n'en prendre aucun.

On me mande de Languedoc que cette fatale aventure a fait beaucoup de bien à ces pauvres huguenots, et que, depuis ce temps-là, on n'a envoyé perſonne aux galères pour avoir prié DIEU en pleine campagne, en vers français auſſi mauvais que nos pſaumes latins.

Adieu, Monſieur; vous ne ſauriez croire combien je ſuis ſenſible au bien que vous faites dans votre province. Mille reſpects à mademoiſelle votre fille, qui ſera bientôt madame.

1765.

LETTRE CXI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

16 d'octobre.

J'AI vu, Madame, votre écoſſais qui aurait droit d'être fier comme un écoſſais, ſi on pouvait être fier en proportion de ſes connaiſſances et de ſon mérite. Il m'a dit que, malgré la mélancolie dont vous me parlez, vous conſervez une imagination charmante dans la ſociété. Il n'y a point de dédommagement pour les deux yeux, mais il y a de grandes conſolations. Voici bientôt le temps où je vais perdre la vue; mes déteſtables fluxions me reprennent dans l'automne et l'hiver: je ſuis préciſément comme *Pollux* qui ne voyait le jour que ſix mois de l'année.

Nous avons beaucoup parlé de vous et de M. le préſident *Hénault*. Vous ſavez bien que je m'intéreſſerai tendrement à l'un et à l'autre juſqu'au dernier moment de ma vie. Il me manda, par ſa dernière lettre, que tout doit finir. Rien n'eſt plus vrai: tous les êtres animés ne ſont nés qu'à cette condition; mais il faut bien ſe ſouvenir que *Cicéron*, qui était premier préſident du parlement de Rome, dit ſouvent, dans ſes lettres, et quelquefois même au ſénat romain, que la mort n'eſt que la fin des douleurs. *Céſar*, qui a conquis et gouverné votre pays des

1765. Velches, penſait de même; et ces deux meſſieurs valaient bien le père *Eliſée.*

En attendant, il faut s'amuſer. Madame de *Florian*, ma nièce, vous fera tenir, avec cette lettre, quelques feuilles imprimées que j'ai trouvées chez un curieux. Il y a une lettre ſur mademoiſelle de l'*Enclos*, écrite à un miniſtre huguenot, qui pourra vous égayer quelques minutes. Il y a quelques chapitres métaphyſiques qui pourront vous ennuyer, et d'autres où l'on ne dit que des choſes que vous ſavez, et que vous dites beaucoup mieux.

J'y joins un autre ouvrage qu'on appelle le Dictionnaire philoſophique. Des méchans me l'ont imputé; c'eſt une calomnie atroce dont je vous demande juſtice. Je ſuis fâché qu'un livre ſi dangereux ſoit ſi commode pour le lecteur; on l'ouvre et on le ferme ſans déranger les idées. Les chapitres ſont variés comme ceux de *Montagne*, et ne ſont pas ſi longs.

On m'aſſure que cette édition-ci eſt plus ample et plus inſolente que toutes les autres. Je ne l'ai pas vue; vous en jugerez : et je la condamne s'il y a du mal.

Je vous dirai cependant à ma honte que j'aime aſſez en général tous ces petits chapitres qui ne fatiguent point l'eſprit.

Je vais faire chercher encore une Pucelle pour vous amuſer; mais je doute que j'aye le temps de la trouver avant le départ de madame de *Florian*. On trouve rarement des pucelles chez ces marauds d'huguenots de Genève.

Je ne ſors jamais de chez moi, et je m'en trouve bien : on a tous ſes momens à ſoi; et la vie eſt ſi courte qu'il n'en faut pas perdre un quart d'heure.

Je ſuis fâché que vous preniez en averſion nos pauvres philoſophes. Si vous croyez qu'ils marchent un peu ſur mes traces, je vous prie de ne pas battre ma livrée. 1765.

Je ſais toute l'hiſtoire de la petite vérole de madame la ducheſſe de *Boufflers*. S'il était vrai qu'elle eût été en effet bien inoculée, et qu'elle eût eu la petite vérole naturelle après l'artificielle, cela ſerait triſte pour elle ; mais ce ſerait un exemple unique entre vingt mille ; et les exceptions rares n'ôtent rien à la force des lois générales.

Je n'étais pas inſtruit de la maladie de madame la maréchale de *Luxembourg*. Elle n'a point répondu à une lettre qui méritait aſſurément une réponſe ; mais je m'intéreſſerai toujours à elle, comme ſi elle répondait.

Adieu, Madame ; je vous aimerai toujours ſans la plus légère diminution. Je ſouhaite que vous ſoyez le moins malheureuſe qu'on puiſſe être ſur ce ridicule petit globe. *V.*

LETTRE CXII.

A M. DAMILAVILLE.

16 d'octobre.

J'AI paſſé de beaux jours avec vous, mon cher frère ; il me reſte les regrets ; mais il me reſte auſſi la douceur du ſouvenir, et l'eſpérance de vous revoir encore avant que je meure. Qui vous empêcherait, par exemple, de revenir un jour avec M. et madame

1765. de *Florian* ? Vous ſavez combien ils vous aiment, car vous avez gagné tous les cœurs. J'ai reçu votre lettre de Dijon, et madame de *Florian* ne vous rendra la mienne qu'à Paris. Je me flatte que votre zèle, conduit par votre prudence, va ſervir la bonne cauſe avec toute la chaleur que la nature a miſe dans votre cœur généreux, ſincère et compatiſſant. Les indignes ennemis de la raiſon et de la vertu ſentiront bientôt qu'il n'y a de raiſon et de vertu que chez les vrais philoſophes. L'infame *J. J.* eſt le *Judas* de la confrérie, mais vous ferez de dignes apôtres.

Vous ſavez avec quelle impatience j'attends les manuſcrits de *Fréret*, que vous m'avez promis. Ceux que vous avez emportés peuvent ſe multiplier aiſément. La lumière ne doit pas demeurer ſous le boiſſeau. Je me flatte que vous m'inſtruirez des querelles du parlement et du clergé : nous ſommes cette fois-ci parlementaires, et de dignes paroiſſiens de M. l'archevêque de Novogorod.

Les diviſions de Genève éclateront bientôt. Il eſt abſolument néceſſaire que, vous et vos amis, vous répandiez dans le public, que les citoyens ont raiſon contre les magiſtrats; car il eſt certain que le peuple ne veut que la liberté, et que la magiſtrature ambitionne une puiſſance abſolue. Y a-t-il rien de plus tyrannique, par exemple, que d'ôter la liberté de la preſſe ? et comment un peuple peut-il ſe dire libre, quand il ne lui eſt pas permis de penſer par écrit ? Quiconque a le pouvoir en main voudrait crever les yeux à tous ceux qui lui ſont ſoumis ; tout juge de village voudrait être deſpotique : la rage de la domination eſt une maladie incurable.

Je

Je commence à lire aujourd'hui le livre italien *des Délits et des peines*. A vue de pays, cela me paraît philosophique ; l'auteur est un frère. 1765.

Adieu, vous qui serez toujours le mien. Adieu, mon cher ami ; périssent les infames préjugés qui déshonorent et qui abrutissent la nature humaine, et vive la raison et la probité qui sont les protectrices des hommes contre les fureurs de l'*inf....!* Adieu, encore une fois, au nom de *Confucius*, de *Marc-Antonin*, d'*Epictète*, de *Cicéron* et de *Caton*.

LETTRE CXIII.

A M. DE LA HARPE.

19 d'octobre.

J'AVOUE qu'il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites de la belle réception qu'on fit à cette Adélaïde du Guesclin, long-temps avant que vous fussiez né. On ne réussit dans ce monde qu'à la pointe de l'épée ; le plaisant de l'affaire, c'est qu'il n'y a pas un mot de changé dans la pièce autrefois sifflée et aujourd'hui applaudie. Ces exemples doivent consoler la jeunesse. Songez que, si vous travaillez pour des Français, vous travaillez aussi pour des Velches qui ont approuvé une *Electre* amoureuse d'un *Itis*, qui ont préféré la Phèdre de *Pradon* à celle de *Racine*, et qui ont méprisé Athalie pendant trente ans. C'est bien pis dans les provinces où les présidens des élections et les échevins jugent d'un ouvrage par les feuilles de

1765. *Fréron.* Heureuſement vous avez autant de courage que de génie. Quelqu'un a dit que la gloire réſide au haut d'une montagne; les aigles y volent, et les reptiles s'y traînent. Vous avez pris un vol d'aigle dans Warvick, et vos ailes ſont bonnes.

Je vous embraſſe de tout mon cœur. Madame *Denis* vous fait mille complimens.

LETTRE CXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 d'octobre.

Je vous obéis toujours ponctuellement, mon divin ange, mais c'eſt quand je le peux. Votre dernière lettre, du 19 d'octobre, qui, par parenthèſe, eſt charmante, me remontre mon devoir ſur deux ou trois points d'Adélaïde. Vous verrez, par la feuille ſuivante, que mon devoir eſt rempli, bien ou mal.

Les quatre vers que vous regrettez, et qui commencent : *Il faut à ſon ami montrer ſon injuſtice*, ſont déjà reſtitués, et je les ai envoyés à *le Kain*, à qui je vous ſupplie de faire tenir ce nouveau brimborion.

Comme il faut à ſon ami montrer ſon injuſtice, vous croyez donc me montrer la mienne en prenant parti contre les filles, et vous trouvez bon qu'on les empêche d'aller où vous ſavez, c'eſt-à-dire en Ruſſie. Je conçois bien qu'il ne'ſt pas permis d'enrôler des ſoldats, et de débaucher des manufacturiers; mais je vous aſſure que les filles majeures ont le droit de voyager, et que la manière dont

on en a usé avec un seigneur envoyé par *Catherine*, est directement contre les lois divines, humaines, et même génevoises. J'en ai été d'autant plus piqué que M. le comte de *Schouvalof*, très-intéressé dans cette affaire, était alors chez moi. 1765.

Je vous assure de plus que je n'ai jamais vécu avec les membres du conseil de la parvulissime république de Genève; car, excepté les *Tronchin* et deux ou trois autres, ce tripot est composé de pédans du seizième siècle. Il y a beaucoup plus d'esprit et de raison dans les autres citoyens. Au reste, vient chez moi qui veut, je ne prie personne; madame *Denis* fait les honneurs, et moi je reste dans ma chambre, condamné à souffrir ou à barbouiller du papier; les visites me feraient perdre mon temps; je n'en rends aucunes, Dieu merci. Les belles et grandes dames, les pairs, les intendans même se sont accoutumés à ma grossièreté. Il n'est pas en moi de vivre autrement, grâce à ma vieillesse et à mes maladies.

Madame la comtesse d'*Harcourt* se fera porter dans un lit à la suite de *Tronchin*. Elle pouvait se remuer quand elle vint ici, elle ne se remue plus; on déposera son lit sous des hangards ou des remises, de cabaret en cabaret, jusqu'à Paris. Je voudrais bien en faire autant qu'elle, uniquement pour vous faire ma cour, et pour jouir de la consolation de vous revoir. Mon cœur vous l'a dit cent fois, il est dur de mourir sans avoir causé avec vous. Mais j'ai avec moi un parent qui, quoique jeune, est réduit à un état pire, sans comparaison, que celui de madame d'*Harcourt*. Il a besoin de nos secours

1765. journaliers. Comment l'abandonner? comment laisser ma petite *Corneille* grosse de six mois ? Je me dis, pour m'étourdir, ce sera pour l'année qui vient ; belle chimère! l'année qui vient je serai mort, et les dévots riront bien quand je serai damné.

Je soupçonne que si M. le duc de *Praslin* se dégoûte d'un tracas qui n'est qu'un fagot d'épines, s'il est assez philosophe pour rester ministre avec la liberté de vivre avec ses amis, et de jouir de ses belles possessions, M. de *Chauvelin* vous consolera. Il est parti bien brusquement de Turin, comme vous savez, et comme vous saviez sans doute avant qu'il partît. J'ai été confondu qu'il n'ait pas pris son chemin par mes masures ; mais il m'a mandé qu'il était très-pressé, et moi j'ai été très-fâché de ne pouvoir lui rendre mes hommages à son passage.

Vos Velches gâtent tout, ils détériorent jusqu'à l'inoculation. Ces choses-là n'arrivent point en Angleterre. Je suis bon français, *quoi qu'on die ;* je suis affligé des sottises que font certains corps ; ils se mettent évidemment dans le cas d'avoir tort quand ils auront raison.

Adieu, mon divin ange ; madame *Denis* vous fait mille tendres complimens, et vous savez combien je vous idolâtre.

Que devient madame d'*Argental* pendant votre absence ? *V.*

LETTRE CXV. 1765.

A M. LE PRINCE DE GALLITZIN.

Octobre.

MONSIEUR,

J'AI trop d'obligations à ſa majeſté impériale, je lui ſuis trop reſpectueuſement attaché pour ne l'avoir pas ſervie autant qu'il a dépendu de moi, dans le deſſein qu'elle a eu de faire venir dans ſon empire, quelques femmes de Genève et du pays de Vaud, pour enſeigner la langue françaiſe à des jeunes filles de qualité à Moſcou et à Pétersbourg. C'eſt d'ailleurs un ſi grand honneur pour notre langue, que j'aurais ſecondé cette entrepriſe, quand même la reconnaiſſance ne m'en aurait pas impoſé le devoir.

M. le comte de *Schouvalof* a déjà rendu compte à votre Excellence de toute cette affaire et de la manière dont le petit conſeil de Genève a fait ſortir de la ville M. le comte de *Bulau*, chargé des ordres de l'impératrice. Je peux aſſurer à votre Excellence que jamais il n'a été défendu à aucun génevois ni à aucune génevoiſe d'aller s'établir où bon leur ſemble. Ce droit naturel eſt une partie eſſentielle des droits de cette petite nation dont le gouvernement eſt démocratique. Il eſt vrai qu'elle ne prétend pas qu'on faſſe des recrues chez elle, et M. le duc de *Choiſeul* même a eu la bonté de ſouffrir que les capitaines génevois, au ſervice de France, ne fiſſent point de recrues à Genève, quoiqu'il fût très en

1765. droit de l'exiger ; mais il y a une grande différence entre battre la caiſſe pour enrôler des ſoldats, et accepter les conditions que demandent des femmes, maîtreſſes d'elles-mêmes, pour aller enſeigner la jeuneſſe.

Le petit conſeil de Genève ſemble, je l'avoue, ne s'être conduit ni avec raiſon, ni avec juſtice, ni avec le profond reſpect que doivent des bourgeois de Genève à votre auguſte impératrice ; mais votre Excellence ſait bien que dans les compagnies, ce ne ſont pas toujours les plus vertueux et les plus ſenſés qui prédominent. Il y a quelques magiſtrats que l'eſprit de parti a rendus ridiculement ennemis de la France et de la Ruſſie, et qui feſaient des feux de joie à leurs maiſons de campagne, lorſque nos armes avaient été malheureuſes dans le cours de la dernière guerre.

Ce ſont ces conſeillers de ville qui ont forcé les autres à faire à M. de *Bulau*, l'affront intolérable dont M. le comte de *Schouvalof* ſe plaint ſi juſtement. Je ne me mêle en aucune manière des continuelles tracaſſeries qui diviſent cette petite ville ; et ſans avoir la moindre diſcuſſion avec perſonne, je me ſuis borné, dans cet éclat, à témoigner à M. le comte de *Schouvalof* et à d'autres, mon reſpect, ma reconnaiſſance et mon attachement pour ſa majeſté l'impératrice. Ces ſentimens, gravés dans mon cœur, ſeront toujours la règle de ma conduite. C'eſt ce que j'ai écrit en dernier lieu à un ami de M. le duc de *Praſlin*, et c'eſt une proteſtation que je renouvelle entre vos mains.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

LETTRE CXVI. 1765.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

A Ferney, 1 de novembre.

Je suis très-fâché, Monsieur, que vous soyez arrivé sitôt à Paris ; j'aurais bien voulu tenir encore chez moi long-temps M. et madame de *Florian*, et M. de *Florianet*.

Je ne sais si les spectacles ont cessé à Paris, dans la crise dangereuse où se trouve monsieur le dauphin ; ils doivent du moins être déserts, et le clergé doit suspendre ses querelles, pour ne s'occuper qu'à prier DIEU. Il vaut beaucoup mieux qu'il fasse des prières que des mandemens ; les unes seront très-bien reçues de DIEU, et les autres fort mal du public. M. *Tronchin* est parti pour Paris, nous verrons si on le consultera. Madame d'*Harcourt* le suit dans un lit dont elle ne sortira point sur la route. Elle est, ainsi que d'*Aumart*, un terrible exemple du pouvoir de la médecine.

Je crois que vous ne vous intéressez guère aux affaires de messieurs de Genève. Une grande partie des citoyens est toujours fort aigrie contre les grandes perruques. On s'est assemblé aujourd'hui pour faire des élections, je n'en sais point encore le résultat. Mon devoir et mon goût sont, ce me semble, de jouer un rôle directement contraire à celui de *Jean-Jacques*. *Jean-Jacques* voulait tout brouiller, et moi, comme bon voisin, je voudrais,

s'il était poffible, tout concilier. Il y a, de part et
1765. d'autre, des gens de mérite; mais ce font des mérites incompatibles. Je reçois les uns et les autres de mon mieux ; c'eft à quoi je me borne. Il faut tâcher de ne pas reffembler au voifin *Robert*, qui fe trouvait fort mal d'avoir voulu raccommoder *Sganarelle* et fa femme.

Je me flatte que madame de *Florian* eft en bonne fanté. J'ai beau faire des allées et des étoiles pour fa fœur, elle ne s'y promène point; elle a le malheur d'être à la campagne, et de n'en pas jouir; je fais continuellement avec elle le repas du renard et de la cicogne.

Mes complimens, je vous prie, à votre beau-frère et à votre beau-fils. Si vous rencontrez quelque évêque, dites-lui qu'il ne m'excommunie point; fi vous rencontrez quelque confeiller du parlement, dites-lui qu'il ne me brûle point au pied du grand efcalier (comme la lettre circulaire de l'évêque de Reims), en préfence de maître *Dagobert Ifabeau*.

Adieu, Monfieur; je vous embraffe vous et madame votre femme, fans cérémonie et de tout mon cœur. *V*.

1765.

LETTRE CXVII.

A M. DE LA BORDE,

PREMIER VALET DE CHAMBRE DU ROI.

A Ferney, 4 de novembre.

SAVEZ-VOUS, Monfieur, combien votre lettre me fait d'honneur et de plaifir? Voici donc le temps où les morts reffufcitent. On vient de rendre la vie à je ne fais quelle Adélaïde, enterrée depuis plus de trente ans; vous voulez en faire autant à Pandore; il ne me manque plus que de me rajeunir: mais M. *Tronchin* ne fera pas ce miracle, et vous viendrez à bout du vôtre. Pandore n'eft pas un bon ouvrage, mais il peut produire un beau fpectacle, et une mufique variée; il eft plein de duo, de trio et de chœurs; c'eft d'ailleurs un opéra philofophique qui devrait être joué devant *Bayle* et *Diderot;* il s'agit de l'origine du mal moral et du mal phyfique. *Jupiter* y joue d'ailleurs un affez indigne rôle; il ne lui manque que fes deux tonneaux. Un affez médiocre muficien, nommé *Royer*, avait fait prefque toute la mufique de cette pièce bizarre, lorfqu'il s'avifa de mourir. Vous ne reffufciterez pas ce *Royer*, vous êtes plutôt homme à l'enterrer.

J'avoue, Monfieur, qu'on commence à fe laffer du récitatif de *Lulli*, parce qu'on fe laffe de tout,

1765. parce qu'on ſait par cœur cette belle déclamation notée, parce qu'il y a peu d'acteurs qui ſachent y mettre de l'ame; mais cela n'empêche pas que cette déclamation ne ſoit le ton de la nature, et la plus belle expreſſion de notre langue. Ces récits m'ont toujours paru fort ſupérieurs à la pſalmodie italienne, et je ſuis comme le ſénateur *Pococurante*, qui ne pouvait ſouffrir un châtré feſant, d'un air gauche, le rôle de *Céſar* ou de *Caton*.

L'opéra italien ne vit que d'ariettes et de fredons; c'eſt le mérite des Romains d'aujourd'hui; la grand-meſſe et les opéra font leur gloire. Ils ont des feſeurs de doubles croches, au lieu de *Cicérons* et de *Virgiles;* leurs voix charmantes raviſſent tout un auditoire en *a*, en *e*, en *i* et en *o*.

Je ſuis perſuadé, Monſieur, qu'en uniſſant enſemble le mérite français et le mérite italien, autant que le génie de la langue le comporte, et en ne vous bornant pas au vain plaiſir de la difficulté ſurmontée, vous pourrez faire un excellent ouvrage ſur un très-médiocre canevas. Il y a heureuſement peu de récitatif dans les quatre premiers actes, il paraît même ſe prêter aiſément à être meſuré et coupé par des ariettes.

Au reſte, ſi vous voulez vous amuſer à mettre le péché originel en muſique, vous ſentez bien, Monſieur, que vous ſerez le maître d'arranger le jardin d'Eden tout comme il vous plaira; coupez, taillez mes boſquets à votre fantaiſie, ne vous gênez ſur rien. Je ne ſais plus quelle dame de la cour, en écrivant en vers au duc d'*Orléans* régent, mit à la fin de ſa lettre:

Allongez les trop courts, et rognez les trop longs, 1765.
Vous les trouverez tous fort bons.

Vous écourterez donc, Monſieur, tout ce qui vous plaira ; vous diſpoſerez de tout. Le poëte d'opéra doit être très-humblement ſoumis au muſicien ; vous n'aurez qu'à me donner vos ordres, et je les exécuterai comme je pourrai. Il eſt vrai que je ſuis vieux et malade, mais je ferai des efforts pour vous plaire, et pour vous mettre bien à votre aiſe.

Vous me faites un grand plaiſir de me dire que vous aimez M. *Thomas ;* un homme de votre mérite doit ſentir le ſien. Il a une bien belle imagination guidée par la philoſophie ; il penſe fortement, il écrit de même. S'il ne voyageait pas actuellement avec *Pierre le grand*, je le prierais d'animer Pandore de ce feu de *Prométhée* dont il a une ſi bonne proviſion ; mais la vôtre vous ſuffira ; le peu que j'en avais n'eſt plus que cendres ; ſoufflez deſſus, et vous en ferez peut-être ſortir encore quelques étincelles. Si j'avais autant de génie que j'ai de reconnaiſſance de vos bontés, je reſſemblerais à l'auteur d'*Armide*, ou à celui de *Caſtor* et de *Pollux.*

J'ai l'honneur d'être avec les ſentimens les plus reſpectueux, Monſieur, &c.

1765.

LETTRE CXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

4 de novembre.

Mon cher frère, je ne ſuis pas étonné que les petits-maîtres de Paris choquent un peu le bon ſens d'un philoſophe tel que vous. Vous n'aviez pas beſoin de Ferney pour déteſter les faux airs, la légéreté, la vanité, le mauvais goût. Votre *Platon* eſt ſans doute revenu avec vous, et vous vous conſolerez enſemble de l'importunité des gens frivoles. Le petit nombre des élus ſera toujours celui des penſeurs.

Je ſuis trop vieux, et je ne me porte pas aſſez bien pour aller faire un tour chez les Shavanois; mais je les reſpecte et je les aime. Je connaiſſais déjà la belle harangue de ce peuple vraiment policé aux Anglais de la nouvelle Angleterre, qui ſe diſent policés. J'ai déjà même écrit quelque choſe à ce ſujet, qui m'a paru en valoir la peine. Les vrais ſauvages ſont les ennemis des beaux arts et de la philoſophie; les vrais ſauvages ſont ceux qui veulent établir deux puiſſances; les vrais ſauvages ſont les calomniateurs des gens de lettres. La calomnie mérite bien le nom d'*infame* que nous lui avons donné.

Avouez que vous l'avez trouvée bien infame quand vous avez été témoin de ma vie philoſophique et retirée, quand vous avez vu mon égliſe,

que je tiens pour auſſi jolie, auſſi bien recrépie, et auſſi bien deſſervie que celle de *Pompignan.* Son frère, l'évêque du Puy, m'appelle impie, et voudrait me faire brûler, parce que j'ai trouvé les pſaumes de *Pompignan* mauvais ; cela n'eſt pas juſte, mais la vertu ſera toujours perſécutée. 1765.

Je crois que vous allez donner une nouvelle chaleur à la ſouſcription en faveur des *Calas.* Les belles actions ſont votre véritable emploi. Celui que la fortune vous a donné, n'était pas fait pour votre belle ame.

J'ai pris la liberté de ſupplier l'électeur palatin d'ordonner à ſon miniſtre à Paris de ſouſcrire pour pluſieurs exemplaires; je vous ſupplie de vous informer ſi ſes ordres ſont exécutés. Il doit y avoir pour environ mille écus de ſouſcriptions à Genève. J'en ai pour ma part quarante-neuf qui ont payé, et cinq qui n'ont pas payé. Vous pourrez faire prendre l'argent chez M. de *Laleu*, quand il vous plaira.

M. le comte de *la Tour-du-Pin* m'écrivit ſur le champ une lettre digne d'un brave militaire. Il m'ordonna de ne point rendre l'homme en queſtion, ſous quelque prétexte que ce pût être. Voilà comme il en faudrait uſer avec les perſécuteurs de l'abominable eſpèce que vous connaiſſez.

On dit que Ce qui plaît aux dames (*) a eu un grand ſuccès à Fontainebleau. Il ne m'appartient pas, à mon âge, de me rengorger d'avoir fourni le canevas des divertiſſemens de la cour, mais je ſuis fort aiſe qu'elle ſe réjouiſſe; cela me prouve

(*) La Fée Urgèle, opéra-comique.

1765. évidemment que monſieur le dauphin n'eſt point en danger comme on le dit.

J'ai peur qu'à la Saint-Martin le parlement et le clergé ne donnent leurs opéra comiques ; dont la muſique ſera probablement fort aigre ; mais la ſageſſe du roi a déjà calmé tant de querelles de ce genre, que j'eſpère qu'il diſſipera cet orage.

On m'a mandé qu'il paraiſſait un mandement d'un évêque grec, je ne ſais ſi c'eſt une plaiſanterie ou une vérité. Il me ſemble que les Grecs ne ſont plus à la mode ; cela était bon du temps de M. et de madame *Dacier*. Je fais plus de cas des confitures sèches que vous m'avez promis de m'envoyer par la diligence de Lyon ; je crois que les meilleures ſe trouvent chez *Fréret*, rue des Lombards. Pardon des petites libertés que je prends avec vous, mais vous ſavez que les dévots aiment les ſucreries.

Je peux donc eſpérer que j'aurai, au mois de janvier, le gros ballot qu'on m'a promis. Il me fera paſſer un hiver bien agréable, mais cet hiver ne vaudra pourtant pas le mois d'été que vous m'avez donné. Il me ſemble qu'avec cette pacotille, je pourrai avoir de quoi vivre ſans recourir aux autres marchands qui ne débitent que des drogues aſſez inutiles. Je ſais fort bien auſſi qu'il y a des drogues dans le gros magaſin que j'attends, et que tout n'eſt pas des bons feſeurs ; mais le bon l'emportera tellement ſur le mauvais, qu'il faudra bien que les plus difficiles ſoient contens.

Tronchin m'a demandé aujourd'hui des nouvelles

de votre gorge ; je me flatte que vous m'en apprendrez de bonnes. Ma ſanté eſt toujours bien faible, et les pluies dont nous ſommes inondés ne la fortifient pas. 1765.

Adieu, mon vertueux ami; ſoutenez la vertu, confondez la calomnie, et écraſez cette infame.

LETTRE CXIX.

A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

7 de novembre.

MA chère nièce, voici un gros paquet que madame la ducheſſe d'*Enville* a bien voulu vous faire parvenir. Vous y trouverez d'abord une lettre de M. le comte de *Schouvalof* pour M. de *Florian*, et un paquet pour madame *du Deffant*, que je vous ſupplie de lui faire tenir comme vous pourrez, et le plutôt que vous pourrez.

Je ne ſais pas trop quand vous recevrez tout cela, car nous ſommes inondés ; les ponts ſont emportés ; les coches de Lyon ſe noient dans la rivière d'Inn; nous voilà ſéparés du reſte du monde ; mais je m'aperçois ſeulement que je ſuis ſéparé de vous. Vous m'aviez accoutumé à une vie fort douce.

On ne ſait point encore quand M. *Tronchin* ira s'établir à Paris; il ſemble qu'il redoute d'y être conſulté ſur la maladie de monſieur le dauphin. Les nouvelles de cette maladie varient tous les jours; mais je m'imagine toujours que le péril n'eſt pas preſſant, puiſque les ſpectacles continuent à Fontainebleau.

1765. Je n'ai point vu mademoiselle *Clairon* ſur la liſte des plaiſirs ; il ſemble qu'on ait voulu lui faire croire qu'on pouvait ſe paſſer d'elle. Vous allez avoir, à la Saint-Martin, l'opéra comique, le parlement et le clergé. Tout cela ſera fort amuſant ; mais, ſi vous êtes un peu philoſophe, vous vous plairez davantage à la converſation de MM. *Diderot* et *Damilaville*.

Je ne ſais ſi vous ſavez que *J. J. Rouſſeau* a été lapidé comme St *Etienne*, par des prêtres et des petits garçons de Motier-Travers. Il me ſemble qu'on en parlait déjà quand vous étiez dans l'enceinte de nos montagnes ; mais le bruit de ce martyre n'était pas encore confirmé. Heureuſement les pierres n'ont pas porté ſur lui. Il s'eſt enfui comme les apôtres, et a ſecoué la pouſſière de ſes pieds.

Nous verrons ſi le clergé de France fera lapider les parlemens. Il me ſemble que celui de Paris a perdu ſon procès au ſujet des nonnes de Saint-Cloud. Cela eſt bien juſte ; l'archevêque eſt duc de Saint-Cloud, et il faut que le charbonnier ſoit maître chez lui, ſurtout quand il a la foi du charbonnier.

Je vous prie, quand il y aura quelque choſe de nouveau, de donner au grand écuyer de *Cyrus* la charge de votre ſecrétaire des commandemens. Vous ferez une bonne action, dont je vous ſaurai beaucoup de gré, ſi vous donnez à dîner à M. de *Beaumont*, non pas à *Beaumont l'archevêque*, mais *Beaumont le philoſophe*, le protecteur de l'innocence, et le défenſeur des *Calas* et des *Sirven*. L'affaire des *Sirven* me tient au cœur ; elle n'aura pas l'éclat de celle des *Calas* : il n'y a eu malheureuſement perſonne

de

de roué, ainsi nous avons besoin que *Beaumont* répare par son éloquence ce qui manque à la catastrophe. Il faut qu'il fasse un mémoire excellent. Je voudrais bien le voir avant qu'il fût imprimé, et je voudrais surtout que les avocats se défissent un peu du style des avocats. 1765.

Adieu, ma chère nièce ; vous devez recevoir, ou avoir reçu une lettre de votre sœur. Nous fesons mille complimens à tout ce qui vous entoure, mari, fils et frère, et nous vous souhaitons autant de plaisir qu'on en peut goûter quand on est détrompé des illusions de Paris.

LETTRE CXX.

A M. DE CHABANON.

Au château de Ferney, 13 de novembre.

Je fais passer ma réponse, Monsieur, par madame votre sœur que j'ai eu l'honneur de voir quelquefois dans mes masures helvétiques. Vous m'avez envoyé l'épître de M. *Delille*, mais souvenez-vous que c'est en attendant votre Virginie.

Nardi parvus onix eliciet cadum.

On fait de beaux vers à présent, on a de l'esprit et des connaissances ; mais il est bien rare de faire des vers qui se retiennent et qui restent dans la mémoire, malgré qu'on en ait. Il règne, dans presque tous les ouvrages de ce temps-ci, une abondance d'idées incohérentes qui étouffent le sujet, et quand

1765. on les a lus, il ſemble qu'on ait fait un rêve; on ſe ſouvient ſeulement que l'auteur a de l'eſprit, et on oublie ſon ouvrage.

M. *Delille* n'eſt pas dans ce cas; il penſe d'ailleurs en philoſophe, et il écrit en poëte; je vous prie de le remercier de la double bonté qu'il a eue de m'envoyer ſon ouvrage, et de me l'envoyer par vous. Je lui ſais bon gré d'avoir loué *Catherine*. Elle m'a fait l'honneur de me mander qu'elle venait de chaſſer tous les capucins de la Ruſſie; elle dit qu'*Abraham Chaumeix* eſt devenu tolérant, mais qu'il ne deviendra jamais un homme d'eſprit. Elle en a beaucoup, et elle perfectionne tout ce que cet illuſtre barbare *Pierre I* a créé. Je ſuis perſuadé que, dans ſix mois, on ira des bouts de l'Europe voir ſon carrouſel; les arts et les plaiſirs nobles ſont bien étonnés de ſe trouver à l'embouchure du lac Ladoga.

Adieu, Monſieur; vivez gaiement ſur les bords de la Seine, et faites-y applaudir Virginie. Je ſoupçonne ſon hiſtoire d'être fort romaneſque; elle n'en ſera pas moins intéreſſante. Perſonne ne prendra plus de part à vos ſuccès que votre très-humble, très-obéiſſant ſerviteur et confrère, *V.*

1765.

LETTRE CXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de novembre.

Le petit ex-jéſuite, mes anges, eſt toujours très-docile; mais il ſe défie de ſes forces, il ne voit pas jour à donner une paſſion bien tendre et bien vive à un triumvir; il dit que cela eſt auſſi difficile que de faire parler un lieutenant criminel en madrigaux.

Permettez-moi de ne point me rendre encore ſur l'article des filles de Genève. Non-ſeulement la loi du couvent n'eſt pas que les filles ſeront cloîtrées dans la ville, mais la loi eſt toute contraire. Les choſes ſont rarement comme elles paraiſſent de loin. Le cardinal de *Fleuri* regardait les derniers troubles de Genève comme une ſédition des halles. M. de *Lautrec* arriva plein de cette idée; il fut bien étonné quand il apprit que le pouvoir ſouverain réſide dans l'aſſemblée des citoyens; que le petit conſeil avait excédé ſon pouvoir, et que le peuple avait marqué une modération inouie juſqu'au milieu même d'un combat où il y avait eu du ſang de répandu.

Les mécontentemens réciproques, entre les citoyens et le conſeil, ſubſiſtent toujours. Il ne convient ni à ma qualité d'étranger, ni à ma ſituation, ni à mon goût d'entrer dans ces querelles. Je dois,

1765. comme bon voifin, les exhorter tous à la paix, quand ils viennent chez moi ; c'eft à quoi je me borne.

On vient malheureufement de m'adreffer une fort mauvaife ode, fuivie d'une hiftoire des troubles de Genève jufqu'au temps préfent. Cette hiftoire vaut bien mieux que l'ode, et plus elle eft bien faite, plus je parais compromis par un parti qui veut s'attacher à moi. Cet ouvrage doit d'autant plus alarmer le petit confeil, que nous fommes précifément dans le temps des élections. J'ai fur le champ écrit la lettre ci-jointe à l'un des *Tronchin*, qui eft confeiller d'Etat. Je veux qu'au moins cette lettre me lave de tout foupçon d'efprit de parti ; je veux paraître impartial comme je le fuis.

Je vous fupplie, mes divins anges, de bien garder ma lettre, et de vouloir bien même la montrer à M. le duc de *Praflin*, en cas de befoin, afin que je ne perde pas tout le fruit de ma fageffe. Si je tiens la balance égale entre les citoyens et le confeil de Genève, il n'en eft pas ainfi des querelles de votre parlement et de votre clergé. Je me déclare net pour le parlement, mais fans conféquence pour l'avenir ; car je trouve fort mauvais qu'il fatigue le roi et le miniftère pour des affaires de bibus, et je veux qu'il réferve toutes fes forces contre les ufurpations eccléfiaftiques, furtout contre les romaines. Il m'a fallu, en reffaffant l'hiftoire, relire la *Conftitution;* je ne crois pas qu'on ait jamais forgé une pièce plus impertinente et plus abfurde. Il faut être bien prêtre, bien velche, pour faire, de cette arlequinade jéfuitique et romaine, une loi de

l'Eglise et de l'Etat. O Velches! ô Velches! vous n'avez pas le sens d'une oie. 1765.

Monsieur l'abbé le coadjuteur m'a envoyé son portrait ; je lui ai envoyé quelques rogatons qui me sont tombés sous la main. Je me flatte qu'on entendra parler de lui dans l'affaire des deux puissances, et que ce *Bellérophon* écrasera la chimère du pouvoir sacerdotal, qui n'est qu'un blasphème contre la raison, et même contre l'Evangile.

J'ai chez moi un jésuite et un capucin; mais, par tous les Dieux immortels, ils ne sont pas les maîtres.

Respect et tendresse. *V.*

Nota bene. Ou que M. de *Praslin* garde sa place, ou qu'il la donne à M. de *Chauvelin* ; voilà mon dernier mot.

LETTRE CXXII.

A M. DAMILAVILLE.

13 de novembre.

Mon cher ami, plus je réfléchis sur la honteuse injustice qu'on fait à M. d'*Alembert*, plus je crois que le coup part des ennemis de la raison; c'est cette raison qu'on craint et qu'on hait, et non pas sa personne. Je sais bien qu'un homme puissant a cru, l'année passée, avoir lieu de se plaindre de lui; mais cet homme puissant est noble et

1765. généreux, et ferait beaucoup plus capable de fervir un homme de mérite que de lui nuire. Il a fait du bien à des gens qui ne le méritaient guère. Je m'imagine qu'il expierait fon péché en procurant à un homme comme M. d'*Alembert*, non-feulement l'étroite juftice qui lui eft due, mais les récompenfes dont il eft fi digne.

Je ne connais point d'exemple de penfion accordée aux académiciens de Pétersbourg qui ne réfident pas, mais il mérite d'être le premier exemple, et affurément cela ne tirerait pas à conféquence. Il faudrait que je fuffe sûr qu'il n'ira point préfider à l'académie de Berlin, pour que j'ofaffe en écrire en Ruffie. *Rouffeau* doit être actuellement à Potfdam ; il refte à favoir fi M. d'*Alembert* doit fuir ou rechercher fa fociété, et s'il eft bien déterminé dans le parti qu'il aura pris. J'agirai fur les inftructions et les affurances pofitives que vous me donnerez.

L'impératrice de Ruffie m'a écrit une lettre à la *Sévigné* (*) ; elle dit qu'elle a fait deux miracles ; elle a chaffé de fon empire tous les capucins, et elle a rendu *Abraham Chaumeix* tolérant. Elle ajoute qu'il y a un troifième miracle qu'elle ne peut faire, c'eft de donner de l'efprit à *Abraham Chaumeix*.

Auriez-vous trouvé *Bigex* à Paris ? Pour moi, j'ai toujours mon capucin (2). Je fais mieux que l'impératrice ; elle les chaffe, et je les défroque.

(*) Voyez la Correfpondance de l'impératrice, lettre du 22 d'augufte 1765.

(2) Ce capucin que M. de *Voltaire* tolérait chez lui, finit par le voler, et fe réfugia à Londres où il mourut de la v...

Il paraît à Genève un livre qui m'eſt en quelque façon dédié : c'eſt une hiſtoire courte, vive et nette des troubles paſſés et des préſens. Les citoyens y expoſent de très-bonnes raiſons ; il ſemble que l'auteur veuille me forcer, par des louanges, et même par d'aſſez mauvais vers, à prendre le parti des citoyens contre le petit conſeil ; mais c'eſt de quoi je me garderai bien. Il ſerait ridicule à un étranger, et ſurtout à moi, de prendre un parti. Je dois être neutre, tranquille, impartial, bien recevoir tous ceux qui me font l'honneur de venir chez moi, ne leur parler que de concorde ; c'eſt ainſi que j'en uſe ; et s'il était poſſible que je leur fuſſe de quelque utilité, je ne pourrais y parvenir que par l'impartialité la plus exacte. 1765.

Je vais faire raſſembler ce que je pourrai des anguilles de M. *Néedham*, pour vous les faire parvenir ; ce ne ſont que des plaiſanteries. Les choſes auxquelles *Bigex* peut travailler ſont plus dignes de l'attention des ſages.

On m'a dit qu'on allait faire une nouvelle édition de l'ouvrage attribué à *Saint-Evremond*, et de quelques autres pièces relatives au même objet. J'ai cherché en vain à Genève une lettre d'un évêque grec (*) ; il n'y en a qu'un ſeul exemplaire qui eſt, je crois, entre les mains de madame la ducheſſe d'*Enville*. On prétend que c'eſt un morceau aſſez inſtructif ſur l'abus des deux puiſſances. L'auteur prouve, dit-on, que la ſeule véritable puiſſance eſt celle du ſouverain, et que l'Egliſe n'a d'autre

(*) Voyez le Mandement de l'archevêque de Novogorod, volume de Facéties.

1765. pouvoir que les prérogatives accordées par les rois et par les lois. Si cela est, l'ouvrage est très-raisonnable. J'espère l'avoir incessamment.

Adieu, mon cher ami; tout notre hermitage vous fait les plus tendres complimens. *V.*

LETTRE CXXIII.

AU MEME.

19 de novembre.

MON cher frère, voici des guenilles qui ne sont pas miraculeuses, mais dans lesquelles un honnête impie se moque prodigieusement des miracles. Le prophète *Grimm* en demande quelques exemplaires, je vous en envoie *cinq*. Ce ne sont-là que des troupes légères qui escarmouchent; vous m'avez promis un corps d'armée considérable. J'attends ce livre de *Fréret*, qui doit être rempli de recherches savantes et curieuses; envoyez-moi une bonne provision; la victoire se déclare pour nous de tous côtés. Je vous assure que dans peu il n'y aura que la canaille sous les étendards de nos ennemis, et nous ne voulons de cette canaille ni pour partisans ni pour adversaires. Nous sommes un corps de braves chevaliers défenseurs de la vérité, qui n'admettons parmi nous que des gens bien élevés. Allons, brave *Diderot*, intrépide d'*Alembert*, joignez-vous à mon cher *Damilaville*, courez sus aux fanatiques et aux fripons, plaignez *Blaise Pascal*, méprisez *Houtteville*

et *Abadie* autant que s'ils étaient pères de l'Eglise; détruisez les plates déclamations, les misérables sophismes, les faussetés historiques, les contradictions, les absurdités sans nombre; empêchez que les gens de bon sens ne soient les esclaves de ceux qui n'en ont point: la génération naissante vous devra sa raison et sa liberté. 1765.

Je vous ai toujours dit que M. le duc de *Choiseul* a une ame noble et sensible; c'est un grand malheur qu'il soit mécontent de *Protagoras*. Est-il possible qu'un homme d'un esprit si supérieur que *Saurin* fasse toujours des pièces qui ne réussissent guère? à quoi tient donc le succès? Des gens médiocres font des pièces qu'on joue pendant vingt ans; on représente encore la Didon de *Pompignan*. Grâce au ciel, je n'ai point fait le Siége de Paris; il y a pourtant là un certain évêque *Goslin* qui fesait une belle figure; il n'exigeait point de billets de confession, mais il se battait comme un diable sur la brèche, et tuait des normands tant qu'il pouvait. Si jamais on met des évêques sur le théâtre, comme je l'espère, je retiens place pour celui-là.

N'oubliez pas de presser *Briasson* de tenir sa promesse. Je peux mourir cet hiver, et je ne veux point mourir sans avoir eu entre mes mains tout le *Dictionnaire encyclopédique*. Je commencerai par lire l'article *Vingtième*.

Nous vous embrassons tous.

1765.

LETTRE CXXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 20 de novembre.

Il faut que vous fachiez, Madame, qu'il y a près d'un mois que madame la ducheffe d'*Enville* voulut bien fe charger d'un affez gros paquet pour vous. Ce paquet, qui en contenait d'autres, eft adreffé à madame de *Florian*, qui doit prendre ce qui eft pour elle, et vous faire tenir ce qui eft pour vous. Le départ de madame la ducheffe d'*Enville* a été retardé de jour en jour ; mais enfin elle ne fera pas toujours à Genève.

Je ne fais fi ce que je vous envoie vous amufera ; mais vous verrez, dans la lettre qui eft jointe à ce paquet, que je vous ouvre entièrement mon cœur. Je m'y fuis livré au plaifir de caufer avec vous, comme fi j'étais au coin de votre feu. Je ne peux vous rien dire de plus que ce que je vous ai dit. Je penfe fur le préfent et fur l'avenir, comme j'ai parlé dans ma lettre. Plus on vieillit, dit-on, plus on a le cœur dur : cela peut être vrai pour des miniftres d'Etat, pour des évêques et pour des moines ; mais cela eft bien faux pour ceux qui ont mis leur bonheur dans les douceurs de la fociété et dans les devoirs de la vie.

Je trouve que la vieilleſſe rend l'amitié bien néceſſaire ; elle eſt la conſolation de nos misères et l'appui de notre faibleſſe, encore plus que la philoſophie. Heureux vos amis, Madame, qui vous conſolent et que vous conſolez ! Je vous ai toujours dit que vous vivriez fort long-temps, et je me flatte que M. le préſident *Hénault* pouſſera encore loin ſa carrière. Le chagrin, qui uſe l'ame et le corps, n'approche point de lui. 1765.

On m'a mandé qu'on avait découvert un bâtard de *Moncrif* qui a ſoixante et quatorze ans. Si cela eſt, *Moncrif* eſt le doyen des beaux eſprits de Paris ; mais il veut toujours paraître jeune, et dit qu'il n'a que ſoixante et dix-huit ans : c'eſt avoir un grand fonds de coquetterie.

Je m'occupe à bâtir et à planter comme ſi j'étais jeune ; chacun a ſes illuſions. Je vous ai mandé que je commençais mon quartier de quinze-vingt qui arrive tous les ans avec les neiges.

Voilà la ſaiſon, Madame, où nous devons nous aimer tous deux à la folie ; c'eſt dans mon cœur un ſentiment de toute l'année.

Je ne ſais s'il eſt vrai que monſieur le dauphin ait vomi un abcès de la poitrine, et ſi cette criſe pourra le rendre aux vœux de la France. Je voudrais que les mauvaiſes humeurs, qu'on dit être dans les parlemens et dans les évêques, euſſent auſſi une évacuation favorable ; mais l'eſprit de parti eſt plus envenimé qu'un ulcère aux poumons.

Portez-vous bien, Madame, et agréez mon tendre reſpect. Daignez ne me pas oublier auprès de votre ancien ami. *V.*

1765. LETTRE CXXV.

A M. DAMILAVILLE.

25 de novembre.

VOTRE mal de gorge et votre amaigriſſement me déplaiſent beaucoup ; vous ſavez ſi je m'intéreſſe à votre bien-être et à votre long-être. Notre *Eſculape - Tronchin* ne guérit pas tout le monde : madame la ducheſſe d'*Enville* pourra bien reſter tout l'hiver à Genève. Quoi qu'il faſſe, mon cher ami, la nature en ſaura toujours plus que la médecine. La philoſophie apprend à ſe ſoumettre à l'une et à ſe paſſer de l'autre ; c'eſt le parti que j'ai pris.

Cette philoſophie, contre laquelle on ſe révolte ſi injuſtement, peut faire beaucoup de bien, et ne faire aucun mal. Si elle avait été écoutée, les parlemens n'auraient pas tant harcelé le roi, et tant outragé les miniſtres. L'eſprit de corps et la philoſophie ne vont guère enſemble. Je crains que l'archevêque de Novogorod, dont vous me parlez, ne puiſſe les ſoutenir dans la ſeule choſe où ils paraiſſent avoir raiſon, et qu'après avoir combattu mal à propos l'autorité royale ſur des affaires de finance et de forme, ils ne finiſſent par ſuccomber quand ils ſoutiennent cette même autorité contre quelques entrepriſes du clergé.

Mais la ſanté de monſieur le dauphin eſt un objet ſi intéreſſant qu'il doit anéantir toutes ces

querelles. La bulle *Unigenitus* et toutes les bulles du monde ne valent pas aſſurément la poitrine et le foie d'un fils unique du roi de France. 1765.

Madame *Denis* ne ſe porte pas trop bien ; elle me charge de vous dire combien elle vous aime et vous eſtime. Elle attend les boîtes de confitures que vous voulez bien nous envoyer; il n'y a qu'à les mettre au coche de Lyon.

Embraſſez pour moi MM. *Diderot* et d'*Alembert*, quand vous les verrez. Toute mon ambition eſt que la cour pût les connaître, et rendre juſtice à leur mérite qui fait honneur à la France.

Qu'eſt devenu le très-pareſſeux *Thiriot*? Il m'écrit une ou deux fois l'an par boutade. Vous ſavez probablement que *Jean-Jacques* eſt à Strasbourg où il fait jouer le Devin du village; cela vaut mieux que de chercher à mettre le trouble dans Genève, et d'être lapidé à Motier-Travers. Les magiſtrats et les citoyens ſont toujours diviſés ; je ne les vois, les uns et les autres, que pour leur inſpirer la concorde : c'eſt la bouſſole invariable de ma conduite. Je vous demande en grâce de preſſer M. de *Beaumont* ſur l'affaire des *Sirven ;* elle me paraît toute prête; le temps eſt favorable ; je ne crois pas qu'il y ait un inſtant à perdre.

Je vous embraſſe du meilleur de mon cœur.

1765.

LETTRE CXXVI.

AU MEME.

27 de novembre.

Je ne manquai pas, mon cher ami, de faire chercher, il y a quelques jours, à Genève, chez le ſieur *Bourſier*, les deux petites facéties de Neuchâtel. Je les adreſſai ſous l'enveloppe de M. de *Courteille*, comme vous me l'aviez preſcrit. Je ſerais fâché qu'elles fuſſent perdues, il ſerait difficile de les retrouver. Ce ſont des bagatelles qui n'ont qu'un temps, après quoi elles périſſent comme les feuilles de *Fréron*.

Les diviſions de Genève continuent toujours, mais ſans aucun trouble. Ce fut, ces jours paſſés, une choſe aſſez curieuſe de voir huit cents cinquante citoyens refuſer leurs ſuffrages aux magiſtrats avec beaucoup plus d'ordre et de décence que les moines n'éliſent un prieur dans un chapitre. Pluſieurs magiſtrats et pluſieurs citoyens m'ont prié de leur donner un plan de pacification. Je n'ai pas voulu prendre cette liberté ſans conſulter monſieur d'*Argental*. Je crois d'ailleurs qu'il faut attendre que les eſprits un peu échauffés, ſoient refroidis. M. *Hénin*, nommé à la réſidence de Genève, viendra bientôt; c'eſt un homme de mérite très-inſtruit; il eſt plus capable que perſonne de porter les Génevois à la concorde. *Jean-Jacques* a un peu embrouillé les affaires; on découvre tous les jours de nouvelles folies de ce *Jean-Jacques*. Vous connaiſſez,

je crois, *Cabanis*, qui eſt un chirurgien de grande réputation. Ce *Cabanis* a mis long-temps des bougies en ſa vilaine petite verge, il l'a ſoigné, il l'a nourri long-temps. *Jean-Jacques* a fini par ſe brouiller avec lui comme avec M. *Tronchin*. Il paraît que l'ingratitude entre pour beaucoup dans la philoſophie de *Jean-Jacques*. 1765.

Notre enfant, madame *Dupuits*, vient d'accoucher, à ſept mois, d'un garçon qui eſt mort au bout de deux heures. Il a été heureuſement baptiſé ; c'eſt une grande conſolation. Il eſt triſte que père *Adam* n'ait pas fait cette fonction ſalutaire, dont il ſe ſerait acquitté avec une extrême dignité.

Adieu, mon très-cher *écr.* de *l'inf.*

P. S. Je recommande toujours à vos bontés l'affaire de *Sirven*. Un homme de loi de ſon pays m'a mandé qu'il lui avait conſeillé lui-même de fuir ; et que, dans le fanatiſme qui aliénait alors tous les eſprits, il aurait été infailliblement ſacrifié comme *Calas*. Cette ſeconde affaire fera autant d'honneur à M. de *Beaumont* que la première, ſans avoir le même éclat. On verra que l'amour de l'humanité l'anime plutôt que celui de la célébrité.

1765.

LETTRE CXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de novembre.

Je dois dire, ou répéter à mes anges, que quand je leur ai envoyé un plan, qui n'eſt pas un plan de tragédie, je n'ai pris cette liberté que parce que pluſieurs perſonnes des deux partis m'en avaient prié. J'ajoute encore que je n'ai mis par écrit mes idées que pour donner à M. *Hénin* des notions préliminaires de l'état des choſes. M. *Fabry*, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler, et qui eſt à peu-près chargé des affaires par intérim, m'a paru être de mon avis dans les converſations que j'ai eues avec lui. Ce qui pourrait me faire croire que j'ai rencontré aſſez juſte, c'eſt qu'ayant propoſé en général le nombre de ſept cents citoyens pour exiger une aſſemblée du corps entier de la république, ce nombre a paru trop fort aux citoyens, et trop petit aux magiſtrats; par conſéquent il ne s'écarte pas beaucoup du juſte milieu que j'ai propoſé, puiſque l'aſſemblée générale n'eſt preſque jamais compoſée que de treize cents, tout au plus, et qu'il n'y a qu'un ſeul exemple où elle ait été de quatorze cents.

Mes remontrances à *le Kain* deviennent inutiles après l'édition faite d'Adélaïde, ainſi n'en parlons plus. Un temps viendra où les tracaſſeries de la comédie ſeront finies comme celles de Bretagne,

et

et où le petit ex-jéſuite pourra revenir à ſes roués; mais, pour moi, je ſerai toujours à mes anges avec reſpect et tendreſſe. *V.* 1765.

LETTRE CXXVIII.

AU MEME.

28 de novembre.

Il y a deux choſes, mes divins anges, à conſidérer en ce paquet. La plus importante eſt celle de deux vers à reſtituer dans Adélaïde; et ces deux vers ſe trouvent dans une lettre ci-jointe à *le Kain*, laquelle je ſoumets à la protection de mes anges.

La ſeconde eſt une billeveſée d'une autre eſpèce, qui fera voir à mes anges combien je ſuis impartial, ami de la paix, exempt de reſſentiment, équitable, et peut-être ridicule.

Pluſieurs membres du conſeil de Genève, et pluſieurs citoyens ſont venus tour à tour chez moi, et m'ont expoſé les ſujets de leurs diviſions. J'ai pris la liberté de leur propoſer des accommodemens. Il y a quelques articles ſur leſquels on tranſigerait dans un quart d'heure; il y en a d'autres qui demanderaient du temps, et ſurtout plus de lumières que je n'en ai. Mon ſeul mérite, ſi c'en eſt un, eſt de jouer un rôle diamétralement oppoſé à celui de *Jean-Jacques*, et de chercher à éteindre le feu qu'il a ſoufflé de toutes les forces de ſes petits poumons. J'ai mis par écrit un petit plan de pacification, qui

1765. me paraît clair et très-aisé à entendre par ceux qui ne sont pas au fait des lois de la parvulissime république de Genève ; donnez-vous, je vous en prie, le plaisir ou l'ennui de lire ma petite chimère ; je ne veux pas la présenter aux intéressés avant que vous m'ayez dit si elle est raisonnable. Je crois qu'il faudrait préalablement la montrer à deux avocats de Paris, afin de savoir si elle ne répugne en rien au droit public et au droit des gens. Ensuite je vous prierai de la faire lire à M. de *Saint-Foix*, à M. le marquis de *Chauvelin*, à M. *Hénin* et enfin à M. le duc de *Praslin;* mais non pas à M. *Cromelin*, parce qu'il est partie intéressée, et que, malgré tout son esprit et toute sa raison, il peut être préoccupé.

Si M. le duc de *Praslin* approuvait ce plan, je le proposerais alors au conseil de Genève, et ce serait un préliminaire de la paix que M. *Hénin* ferait à son arrivée. Je ne me mêlerai plus de rien, dès que M. *Hénin* sera ici ; je ne fais que préparer les voies du Seigneur.

Je sais bien, mes divins anges, que M. le duc de *Praslin* a maintenant des affaires plus importantes. Je vois avec douleur que les parlemens, à force d'avoir demandé des choses qui ont paru injustes, succomberont peut-être dans une chose juste, et que la France ne sera pas du diocèse de Novogorod la grande.

La maladie de monsieur le dauphin cause encore de plus grandes inquiétudes, et ce n'est pas trop le temps de parler des tracasseries de Genève ; mais aussi les tracasseries étrangères peuvent servir de délassement, et amuser un moment.

Amuſez-vous donc, et donnez-moi vos avis et vos ordres. 1765.

Quand vous ſerez dans un temps plus heureux et plus fait pour les plaiſirs, le petit ex-jéſuite vous enverra ſes roués. Il a profité, autant qu'il a pu, de vos très-bons conſeils; il ne parviendra jamais à faire une pièce attendriſſante; ce n'était pas ſon deſſein; mais elle pourra être vigoureuſe et attachante.

Toute ma petite famille baiſe très-humblement le bout de vos ailes.

LETTRE CXXIX.

A M. LE KAIN.

A Ferney, 29 de novembre.

MON cher grand acteur, j'ai reçu votre Adélaïde. Je m'imagine que la maladie de monſieur le dauphin, et les tracaſſeries de Bretagne, ne permettent pas qu'on donne une grande attention aux vers bons ou mauvais. J'ai peur que cette année-ci ne ſoit pas l'année de votre plus groſſe recette; mais ſi mademoiſelle *Clairon* ne donne pas ſa démiſſion, vous pourrez encore vous tirer d'affaire. M. de *la Harpe* me mande que vous avez donné la préférence à Stockholm ſur Tolède. Je ne doute pas qu'il n'y ait dans ſa pièce autant d'intérêt que dans celle de *Piron*, avec de plus beaux vers.

Quant à la pauvre Adélaïde, elle ne me paraît

1765. pas ſi heureuſe à la lecture qu'à la repréſentation. Je vois bien que vos talens l'avaient embellie. L'édition a beaucoup de fautes qui ne ſont point corrigées dans l'errata. Il me tombe ſous la main un vers que je n'entends point du tout, c'eſt à la page 30 :

Gardez d'être réduit au haſard dangereux
Que les chefs de l'Etat ne trahiſſent leurs vœux.

cela n'eſt ni français pour la conſtruction, ni intelligible pour le ſens. J'ai fait beaucoup de mauvais vers en ma vie ; mais, Dieu merci, je n'ai pas à me reprocher celui-là ; il eſt plat et barbare. Voilà où mène la malheureuſe coutume de couper et d'étriquer des tirades. Quoique je ſois bien vieux, je ne laiſſe pas d'avoir un peu de goût et même un peu d'amour propre, et je ſuis fâché d'être ſi ridicule. Je vois bien qu'il n'y a plus de remède. Je vous prie, pour me conſoler, de me mander comment vont les ſpectacles, les plaiſirs ou l'ennui de Paris, et de ne plus mettre *comédie françaiſe* en contre-ſeing ſur vos lettres ; il eſt fort indifférent pour la poſte que vos lettres viennent de la comédie françaiſe ou de la comédie italienne ; ce qui n'eſt pas indifférent, c'eſt votre amitié.

Je vous embraſſe de tout mon cœur. *V.*

Je reçois votre lettre du 23. Je ne crains pas que le temple vous faſſe grand tort, ſi Guſtave-Vaſa eſt beau et bien joué.

LETTRE CXXX. 1765.

A M. CAILHAVA,

Auteur de la comédie intitulée le Tuteur dupé.

Au château de Ferney, 30 de novembre.

Je ne puis trop vous remercier, Monſieur, de la bonté que vous avez eue de me faire partager le plaiſir que vous avez donné à tout Paris. Je n'ai point été étonné du ſuccès de votre pièce; non-ſeulement elle fournit beaucoup de jeu de théâtre, mais le dialogue m'en a paru naturel et rapide; elle eſt auſſi bien écrite que bien intriguée. Il eſt à croire que vous ne vous bornerez pas à cet eſſai, et que le théâtre français s'enrichira de vos talens. Ma plus grande conſolation, dans ma vieilleſſe languiſſante, eſt de voir que les beaux arts que j'aime ſont ſoutenus par des hommes de votre mérite.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'eſtime qui vous eſt due, Monſieur, &c.

1765. LETTRE CXXXI.

A M. CHRISTIN, *fils*, *avocat à Saint-Claude.*

2 de décembre.

Il eſt ſi juſte, Monſieur, de pendre un homme pour avoir mangé du mouton le vendredi, que je vous prie inſtamment de me chercher des exemples de cette pieuſe pratique dans votre province. La perte de la liberté et des biens, pour avoir fourni de la viande aux hérétiques en carême, n'eſt qu'une bagatelle. Je voudrais bien ſavoir de quelle date eſt la défenſe de traduire *la Bible* en langue vulgaire. Cette défenſe, d'ailleurs, était très-raiſonnable de la part de gens qui ſentaient leur cas verreux.

Quand vous feuilleterez vos archives d'horreur et de démence, voulez-vous bien vous donner la peine de choiſir tout ce que vous trouverez de plus curieux et de plus propre à rendre la ſuperſtition exécrable.

On ne peut être plus touché que je le ſuis, Monſieur, de votre façon de penſer et de votre amitié; vous êtes véritablement chéri dans notre maiſon.

LETTRE CXXXII.

1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 de décembre.

MES ANGES,

Je vous confirme que je me ſuis laſſé de perdre mon temps à vouloir pacifier les Génevois. J'ai donné de longs dîners aux deux partis; j'ai abouché M. *Fabry* avec eux. Cette noiſe, dont on fait du bruit, eſt très-peu de choſe; elle ſe réduit à l'explication de quelques articles de la médiation. Il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte. C'eſt un procès de famille qui ſe plaide avec décence. Il n'eſt point vrai que le parti des citoyens *ait mis oppoſition à l'élection des magiſtrats*, comme l'a mandé M. *Fabry*, qui était alors peu inſtruit, et qui l'eſt mieux aujourd'hui. Les citoyens qui éliſent ont ſeulement demandé de nouveaux candidats.

M. *Hénin* trouvera peut-être le procès fini, ou le terminera aiſément. Mon ſeul partage, comme je vous l'ai déjà dit, a été de jeter de l'eau ſur les charbons de *Jean-Jacques Rouſſeau.*

Ce qui m'a le plus déterminé encore à renvoyer les citoyens à M. *Fabry*, c'eſt un énorme ſoufflet donné en pleine rue à M. le préſident *du Tillet*, l'un des malades de M. *Tronchin.* C'eſt un homme languiſſant depuis trois ans, et dans l'état le plus triſte. Un citoyen, qui apparemment était ivre, lui a fait cet

1765. affront. Le conſeil, occupé de ſes différens, n'a point pris connaiſſance de cet excès ſi puniſſable. Le docteur *Tronchin*, pour ne pas effaroucher les malades qui viennent de France, a traité le ſoufflet de maladie légère, et a voulu tout aſſoupir. Les ſoufflets dégoûteraient les voyageurs. Voilà pourtant la ſeconde inſulte faite dans Genève à des français. Le conſeil en pouvait faire juſtice d'autant plus aiſément qu'il a mis aux fers un citoyen pour s'être rendu caution du droit de cité qu'un habitant réclamait ſans montrer ſes titres.

Il n'y a pas long-temps que M. le prince *Camille* fut condamné dans Genève à dix louis d'une eſpèce d'amende, pour avoir voulu ſéparer un de ſes laquais qui ſe battait avec un citoyen. M. *Hénin*, encouragé par la protection de M. le duc de *Praſlin*, mettra ordre à toutes ces étranges irrégularités. Pour moi, que mon âge et mes maladies retiennent dans la retraite, je fais de loin des vœux pour la concorde publique. J'aime tant la paix, et je l'inſpire quelquefois avec tant de bonheur, que mon curé m'a donné un plein déſiſtement du procès pour les dixmes. Ce déſiſtement n'empêchera pas M. le duc de *Praſlin* de perſiſter dans ſes bontés, et de faire rendre un arrêt du conſeil qui confirmera les droits du pays de Gex et de Genève ; mais, à préſent, des objets plus importans et plus intéreſſans doivent attirer ſon attention.

Je vous ſupplie, mes divins anges, de vouloir bien, quand vous le verrez, l'aſſurer de ma reſpectueuſe reconnaiſſance. Le même ſentiment m'anime pour vous avec l'amitié la plus tendre. *V.*

LETTRE CXXXIII.

1765.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

4 de décembre.

JE vous crois actuellement, Monſieur, en train d'être grand-père; car je m'imagine qu'on ne perd pas ſon temps dans votre beau climat. Notre petite *Dupuits* a perdu le ſien; elle s'eſt aviſée d'accoucher avant ſept mois d'un petit drôle gros comme le pouce, qui a vécu environ deux heures. On était fort en peine de ſavoir s'il avait l'honneur de poſſéder une ame; père *Adam*, qui doit s'y connaître et qui ne s'y connaît guère, n'était pas là pour décider la queſtion; une fille l'a baptiſé à tout haſard, après quoi il eſt allé tout droit en paradis, où votre archevêque d'*Auch* prétend que je n'irai jamais. Mais il devrait ſavoir que ce ſont les calomniateurs qui en ſont exclus, et que la porte eſt ouverte aux calomniés qui pardonnent et qui ſont du bien.

Permettez-moi de préſenter mes reſpects à toute votre famille préſente et à venir. Tout Ferney vous fait les plus ſincères complimens. *V.*

1765. LETTRE CXXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

Le 4 de décembre.

MON confrère *Saurin*, mon cher frère, m'a envoyé fon Orpheline léguée, et je lui en fais mes remercîmens par cette lettre que je vous adreffe. Je ne crois pas que ce legs ait valu beaucoup d'argent à l'auteur. Il y a beaucoup d'efprit dans fon ouvrage, bien de la fineffe, une grande profondeur de raifon dans les détails; les vers font bien faits, le ftyle eft aifé et agréable; et, avec tout cela, une pièce de théâtre peut très-bien n'avoir aucun fuccès. Il faut *vis comica* pour la comédie, et *vis tragica* pour la tragédie; fans cela, toutes les beautés font perdues. Ayez la bonté de lui faire parvenir ma lettre.

Je viens d'être bien attrapé par un livre que j'avais fait venir en hâte de Paris. L'annonce me fefait efpérer que je connaîtrais tous les peuples qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin, et que j'entendrais fort bien l'ancienne langue flavone. L'auteur, M. *Peyffonel*, qui a été conful en Tartarie, promettait beaucoup, et n'a rien tenu. Je mettrai fon livre à côté de *l'Hiftoire des Huns*, par *Guignes*, et ne les lirai de ma vie. J'attends, pour me confoler, le ballot que *Briaffon* doit m'envoyer. Il ne fonge pas qu'en le fefant partir au mois de janvier par les rouliers, il m'arrivera au mois de mars ou d'avril.

Je ne fais de qui eft une analyfe qui court en

manuscrit, et qui est très-bien faite. Les erreurs grossières d'une chronologie assez intéressante y sont développées par colonnes. On y voit évidemment que si DIEU est l'auteur de la morale des Hébreux; comme nous n'en pouvons douter, il ne l'est pas de leur chronologie. Mais ces discussions ne sont faites que pour les savans; et, pourvu que les autres aiment JESUS-CHRIST en esprit et en vérité, il n'est pas nécessaire qu'ils en sachent autant que *Newton* et *Masham*. 1765.

Bonsoir, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXXXV.

A M. SAURIN.

Le 4 de décembre.

Je soupçonne, Monsieur, qu'il en est à peu-près aujourd'hui comme de mon temps. Il y avait tout au plus, aux premières représentations, une centaine de gens raisonnables; c'est pour ceux-là que vous avez écrit. Votre pièce est remplie de traits qui valent mieux, à mon gré, que bien des pièces nouvelles qui ont eu de grands succès. On y voit à tout moment l'empreinte d'un esprit supérieur, et vous ne ferez jamais rien qui ne vous fasse beaucoup d'honneur auprès des sages.

Il me paraît que madame votre femme est de ce nombre, puisqu'elle sent votre mérite, et qu'elle vous rend heureux; c'est une preuve qu'elle l'est aussi. Je vous en fais à tous deux mes très-tendres complimens.

1765. Quant aux Anglais, je ne peux vous ſavoir mauvais gré de vous être un peu moqué de *Gilles Shakeſpeare.* C'était un ſauvage qui avait de l'imagination. Il a fait beaucoup de vers heureux, mais ſes pièces ne peuvent plaire qu'à Londres et au Canada. Ce n'eſt pas bon ſigne pour le goût d'une nation, quand ce qu'elle admire ne réuſſit que chez elle.

Rendez toujours ſervice, mon cher confrère, à la raiſon humaine. On dit qu'elle a de plats ennemis qui oſent lever la tête. C'eſt un bien ſot projet de vouloir aveugler les eſprits, quand une fois ils ont connu la lumière.

Conſervez-moi votre amitié ; elle me fera oublier les ſots dont votre grande ville eſt encore remplie.

LETTRE CXXXVI.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 4 de décembre.

VOULEZ-VOUS ſavoir, Monſieur, l'effet que fera Virginie, envoyez-la-nous. S'il y a deux rôles de femme, je vous avertis que j'ai chez moi deux bonnes actrices, l'une ma nièce *Denis*, l'autre ma fille *Corneille;* j'ai deux ou trois acteurs ſous la main, qui ne gâteront point votre ouvrage; nous ferons cinq ou ſix ſpectateurs, tous gens diſcrets. Soyez ſûr que la pièce ne ſortira pas de mes mains, et que les rôles me feront rendus à la fin de la repréſentation.

C'eſt, à mon ſens, la ſeule manière de juger d'une

pièce de théâtre. J'ai toujours ouï dire que *Despréaux*, qui était le confident de *Racine* et de *Molière*, se trompait toujours sur les scènes qu'il croyait devoir réussir le plus, et sur celles dont il se défiait: or jugez, si *Despréaux* se trompait toujours dans Auteuil près de Paris, ce qui m'arriverait à Ferney au pied du mont Jura. Je crois qu'il faut voir les choses en place, pour en bien juger. 1765.

Je me flatte qu'en effet, Monsieur, vous pourrez nous donner les violons dans notre enceinte de montagnes. On nous assure que madame votre sœur doit acheter une belle terre dans mon voisinage; vous y viendrez sans doute. Le plaisir de vous entretenir augmentera, s'il se peut, encore l'estime que vos lettres m'ont inspirée; mais dépêchez-vous, car ma mauvaise santé m'avertit que je ne serai pas doyen de l'académie française. Je vous donne ma voix pour être mon successeur, à moins que vous n'aimiez mieux choisir selon l'ordre du tableau.

Vous me parlez de la meilleure édition de mes sottises, il n'y en a point de bonne; mais j'aurai l'honneur de vous envoyer la moins détestable que je pourrai trouver.

Permettez-moi de vous embrasser tout comme si j'avais déjà eu l'honneur de vous voir. *V.*

1765.

LETTRE CXXXVII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 4 de décembre.

MES maladies qui me perſécutent, Monſieur, quand l'hiver commence, et mes yeux qui ſe couvrent d'écailles quand la neige arrive, ne m'ont pas permis de répondre auſſitôt que je l'aurais ſouhaité à votre obligeante lettre. Madame *Denis* et madame *Dupuits* ſont auſſi ſenſibles que moi à l'honneur de votre ſouvenir. Madame *Dupuits* s'eſt aviſée d'accoucher à ſept mois d'un petit garçon qui n'a vécu que deux heures; j'en ai été fâché, en qualité de grand-père honoraire; mais ce qui me conſole, c'eſt qu'il a été baptiſé. Il eſt vrai qu'il l'a été par une garde huguenotte; cela lui ôtera dans le paradis quelques degrés de gloire que père *Adam* lui aurait procurés.

Je ne ſuis point étonné, Monſieur, que vous ayez de mauvais comédiens à Nancy; on dit que ceux de Paris ne ſont pas trop bons. Il eſt difficile de faire naître des talens, quand on les excommunie. Les Grecs, qui ont inventé l'art, avaient plus de politeſſe et de raiſon que nous.

Il me paraît que vous n'êtes pas plus content de la ſociété des femmes que du jeu des comédiens; le bon eſt rare par-tout en tout genre. Vous trouverez dans votre philoſophie des reſſources que le monde ne vous fournira guère. Si jamais le haſard vous

ramène vers l'enceinte de nos montagnes, n'oubliez pas l'hermitage où l'on vous regrette. 1765.

Agréez les respects de *V*.

LETTRE CXXXVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 de décembre.

BENI soit Dieu, Monsieur, vous et votre chanoine vous faites de bien belles actions ; couronnez-les en fesant de *J. Meslier* ce que vous avez fait de la lettre sur *Calas*. Il faut que les choses utiles soient publiques ; vous en pouvez venir très-aisément à bout. Vous rendrez un service essentiel à tous les honnêtes gens. Ayez cette bonne œuvre à cœur. Il n'y a pas un homme de bien dans le pays que j'habite qui ne pense comme vous, et je me flatte qu'il en sera bientôt de même dans le vôtre.

Le docteur *Tronchin* craint pour les jours de monsieur le dauphin ; on dit que les médecins de la cour ne sont pas d'accord ; tout le monde est dans les plus vives alarmes ; mais on a toujours des espérances dans sa jeunesse et dans la force de son tempérament. Dieu veuille nous conserver long-temps le fils et le père ! Adieu, Monsieur ; nous fesons les mêmes vœux pour toute votre famille.

1765.

LETTRE CXXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferncy, 9 de décembre.

Mon cher ami, ma lettre doit commencer d'une façon toute contraire aux épîtres familières de *Cicéron;* et je dois vous dire : Si vous vous portez mal, j'en ſuis très-affligé ; pour moi, je me porte mal. La différence entre nous, c'eſt que vous êtes un jeune chêne qui eſſuyez une tempête, et que moi je ſuis un vieux arbre qui n'a plus de racines. *Tronchin* ne guérira ni vous ni moi. Vous vous guérirez tout ſeul par votre régime : c'eſt-là la vraie médecine dans tous les cas ordinaires. Il ſe peut pourtant que votre groſſeur à la gorge n'ayant pas ſuppuré, l'humeur ait reflué dans le ſang ; en ce cas, vous ſeriez obligé de joindre à votre régime quelques déterſifs légers. Peut-être que la petite ſauge avec un peu de lait vous ferait beaucoup de bien. Les alimens et les boiſſons qui ſervent de remèdes ont ſeuls prolongé ma vie ; et je ne connais point de médecin ſupérieur à l'expérience.

Je fais bien des vœux pour que notre cher *Beaumont* trouve l'exemple qu'il cherche. Il fera ſurement triompher l'innocence des *Sirven* comme celle des *Calas.*

On dit qu'il s'eſt déjà préſenté ſoixante perſonnes pour remplir le nouveau parlement de Bretagne ; en ce cas, c'eſt une affaire finie, et la paix ne ſera plus troublée dans cette partie du royaume. Je me flatte qu'elle régnera auſſi dans notre voiſinage : il n'y a

pas

pas eu la moindre ombre de tumulte, et il n'y en aura point. Vous pouvez être sûr que tout ce qu'on vous dit est sans fondement. 1765.

Rien n'est plus ridicule que l'idée que vous dites qu'on s'est faite de ce pauvre père *Adam*; il me dit la messe et joue aux échecs : voilà, en vérité, les deux seules choses dont il se mêle. Il ne connaît pas un seul génevois, il ne va jamais à la ville. J'ai eu le bonheur de plaire aux magistrats et aux citoyens, en tâchant de les rapprocher, en leur donnant de bons dîners, en leur fesant l'éloge de la concorde et de leur ville.

M. *Hénin*, qui arrive incessamment, trouvera les voies de la pacification préparées, et achèvera l'ouvrage. J'ai joué le seul rôle qui me convînt, sans faire aucune démarche, recevant tout le monde chez moi avec politesse, et ne donnant sur moi aucune prise. M. d'*Argental* sait bien que telle a été ma conduite; M. le duc de *Praslin* en est instruit; je laisse parler les gens qui ne le sont point. Je sais bien qu'il faut que dans Paris on dise des sottises. Il y a cinquante ans que je suis en butte à la calomnie, et elle ne finira qu'avec moi. Je m'y suis accoutumé comme aux indigestions.

Digérez, mon cher ami, et mandez-moi, je vous en conjure, des nouvelles de votre santé.

1765.

LETTRE CXL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de décembre.

MES anges, vous n'allez point à Fontainebleau, vous êtes fort ſages ; ce ſéjour doit être fort mal ſain, et vous y feriez trop mal à votre aiſe. J'ai peur que la cour n'y reſte tout l'hiver. J'ai peur auſſi que vous n'ayez pas de grands plaiſirs à Paris ; la maladie de monſieur le dauphin doit porter par-tout la triſteſſe. Cependant, voilà une comédie de *Sédaine* qui réuſſit et qui vous amuſe ; celle de Genève ne finira pas ſitôt. Je crois, entre nous, que le conſeil s'eſt trop flatté que M. le duc de *Praſlin* lui donnerait raiſon en tout. Cette eſpérance l'a rendu plus difficile, et les citoyens en ſont plus obſtinés. J'ai préparé quelques voies d'accommodement ſur deux articles ; mais le dernier ſurtout ſera très-épineux, et demandera toute la ſagacité de M. *Hénin*. Je lui remettrai mon mémoire et la conſultation de votre avocat : cet avocat me paraît un homme d'un grand ſens et d'un eſprit plein de reſſources. Si vous jugez à propos, mes divins anges, de me faire connaître à lui, et de lui dire combien je l'eſtime, vous me rendrez une exacte juſtice.

Je ne chercherai point à faire valoir mes petits ſervices, ni auprès des magiſtrats, ni auprès des citoyens ; c'eſt aſſez pour moi de les avoir fait dîner

enſemble à deux lieues de Genève; il faut que monſieur *Hénin* faſſe le reſte, et qu'il en ait tout l'honneur. 1765.
Tout ce que je déſire, c'eſt que M. le duc de *Praſlin* me regarde comme un petit *Anti-Jean-Jacques*, et comme un homme qui n'eſt *pas venu apporter le glaive, mais la paix.* Cela eſt un peu contre la maxime de l'Evangile, cependant cela eſt fort chrétien.

Vous ne ſauriez croire, mes divins anges, à quel point je ſuis pénétré de toutes vos bontés. Vous me permettez de vous faire part de toutes mes idées, vous avez daigné vous intéreſſer à mon petit mémoire ſur Genève, vous me ménagez la bienveillance de M. le duc de *Praſlin*, vous avez la patience d'attendre que le petit ex-jéſuite travaille à ſon ouvrage; enfin votre indulgence me tranſporte. Je ſouhaite paſſionnément que les parlemens puiſſent avoir le crédit de ſoutenir, dans ce moment-ci, les lois, la nation et la vérité contre les prêtres; ils ont eu des torts, ſans doute, mais il ne faut pas punir la France entière de leurs fautes. Vive l'impératrice de Ruſſie! vive *Catherine*, qui a réduit tout ſon clergé à ne vivre que de ſes gages, et à ne pouvoir nuire!

Toute ma petite famille baiſe les ailes de mes anges comme moi-même. *V.*

1765.

LETTRE CXLI.

AU MEME.

21 de décembre.

Mes anges de paix, j'ai remis à M. *Hénin* les rameaux d'olivier que vous avez bien voulu m'envoyer. La consultation de vos avocats m'a paru, comme je vous l'ai mandé, pleine de raison et d'équité. Ils se sont trompés sur quelques usages de Genève, qu'ils ne peuvent connaître; ils ont dit ce qui leur a paru juste; et M. *Hénin* conciliera la justice et les convenances. Je crois surtout qu'il ne souffrira pas qu'on donne des soufflets impunément à nos présidens, et qu'il soutiendra la dignité de résident de France mieux que ne fesait ce pauvre petit *Montpéroux*.

Berne et Zurich sont près d'envoyer des médiateurs à cette pauvre république qui ne sait pas se gouverner elle-même. On dit, dans Genève, que M. le duc de *Praslin* enverra M. le marquis de *Castries*. Si c'est un bruit faux, comme je le crois, je ne vois pas pourquoi le résident de France ne serait pas nommé médiateur. Il me semble que les lois en seraient plus respectées, et la paix mieux affermie, quand le médiateur, restant résident, serait en état de faire aller la machine qu'il aurait montée lui-même.

De plus, M. *Hénin* étant déjà très au fait du sujet des dissentions, serait plus capable que personne de concilier les esprits. Enfin, c'est une idée qui me

vient ; il ne me l'a point du tout ſuggérée, et je vous la ſoumets ; voyez ſi vous voulez en parler à M. le duc de *Praſlin*. 1765.

Il y a quelques têtes mal faites dans Genève, qui trouvent mauvais, dit-on, qu'on ait conſulté des avocats de la petite ville de Paris, ſur les affaires de la puiſſante ville de Genève; on prétend même qu'elles veulent engager *Cromelin* à s'en plaindre. Je ne crois pas qu'elles veuillent pouſſer le ridicule juſque-là. Je n'ai d'ailleurs rien fait que ſur les prières des meilleurs citoyens, je n'ai agi que dans des vues d'impartialité et de juſtice ; et cela eſt ſi vrai que je me ſuis adreſſé à vous.

En voilà aſſez pour Genève, venons à l'autre tripot. Il ſe peut faire qu'en liſant rapidement la copie d'Adélaïde du Gueſclin, que *le Kain* m'avait envoyée, et la voyant en général aſſez conforme à un exemplaire que j'avais, je n'aye pas fait aſſez d'attention à ces deux malheureux vers qui feraient tomber Phèdre et Athalie :

> Gardez d'être réduit au haſard dangereux
> Que les chefs de l'Etat ne trahiſſent leurs vœux.

Je n'aurais pas fait de pareils vers à l'âge de quatorze ans ; on a fait une coupure en cet endroit. Il ſe peut que cette coupure ait été faite autrefois pour une ſeconde repréſentation, et qu'on ait couſu ces deux vers diaboliques pour rattraper la rime.

Quand je les ai vus imprimés, j'ai été ſur le point de m'évanouir, comme vous croyez bien. Si vous voyez *le Kain*, je vous prie de lui peindre le juſte

1765. excès de ma douleur. Je ſuis bien loin de l'accuſer de ce ſanglant affront, j'en rejette l'opprobre ſur *Quinault*, et ſur qui on voudra ; mais je prie *le Kain* inſtamment de faire mettre à la fin de l'édition, *en errata*, ce que je lui ai envoyé. Comptez que ces deux vers-là, et ceux qu'on m'envoie de Paris, contribueront à abréger ma vie.

On m'a mandé que *le Philoſophe ſans le ſavoir* n'avait ni nœud, ni intrigue, ni dénouement, ni eſprit, ni comique, ni intérêt, ni vraiſemblance, ni peinture des mœurs ; mais il faut bien pourtant qu'il y ait quelque choſe de très-bon, puiſque vous l'approuvez. Après tout, ce n'eſt qu'à la longue, comme vous ſavez, que les ouvrages en tout genre peuvent être appréciés.

Je vous ſouhaite les bonnes fêtes, comme on dit à Parme ; et puiſſe le temps des bonnes fêtes ne vous pas faire le même mal qu'il fait à ma poitrine et à mes yeux !

Vous ſerez bien aimable de faire valoir un peu auprès de M. le duc de *Praſlin* la manière franche et déſintéreſſée dont je me ſuis conduit avec mes voiſins, avant l'arrivée de M. *Hénin*.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CXLII.

1765.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 25 de décembre.

MON cher frère, connaiffez-vous ce proverbe efpagnol? *De las cofas mas feguras, la mas fegura es dudar: Des chofes les plus sûres, la plus sûre eft de douter.* Comment voulez-vous que madame *du Deffant* ait ces Mélanges dont vous me parlez, puifqu'ils ne font pas encore achevés d'imprimer ? Il eft vrai que madame *du Deffant* a une lettre fur mademoifelle de l'*Enclos;* c'eft une épreuve du troifième volume, dont j'ai cru pouvoir la régaler, parce qu'elle me demandait, avec la dernière inftance, de quoi l'amufer dans le trifte état où elle eft.

On ne vous a pas dit plus vrai fur les affaires de Genève. Les deux partis n'ont point promis de prendre les armes, il n'a jamais été queftion de pareilles extrémités. Tout s'eft paffé, fe paffe et fe paffera avec la plus grande tranquillité ; et, fi j'avais quelque vanité, je pourrais dire que je n'ai pas peu contribué à la bienféance que les citoyens ont gardée dans toutes leurs démarches.

On exagère tout, on falfifie tout, on m'attribue tous les jours des ouvrages que je n'ai jamais vus, et que je ne lirai point. Je me fuis réfigné à la deftinée des gens de lettres un peu célèbres, qui eft d'être calomniés toute leur vie.

1765. Adieu, mon cher frère; conservez votre santé. M. *Boursier* m'a mandé qu'il vous avait écrit.

Je crois qu'*Helvétius* a dû être bien étonné du prix que *J. J.* a mis à sa communion huguenotte.

LETTRE CXLIII.

AU MEME.

28 de décembre.

Mon cher frère, je me flatte que le triste événement de la mort de monsieur le dauphin arrêtera, pour quelque temps, la guerre des rochets et des robes noires; qu'on ne parlera plus de bulle, quand il ne s'agit que de malheureux *De profundis*. Les hommes rentrent en eux-mêmes dans les grands événemens qui font la douleur publique, et laissent, pour quelques jours, leurs vains débats et leurs folles querelles.

J. J. Rousseau n'est bon qu'à être oublié; il sera comme *Ramponeau* qui a eu un moment de vogue à la Courtille, à cela près que *Ramponeau* a eu cent fois moins de vanité et d'orgueil que le petit polisson de Genève.

Vous aurez incessamment M. *Tronchin* à Paris, ainsi vous n'aurez plus de mal de gorge; pour moi, je serai réduit à être mon médecin moi-même; ma sobriété me tiendra lieu de *Tronchin*.

Il y a un *Traité des superstitions* qui paraît depuis peu: s'il en vaut la peine, je vous supplie de me

l'envoyer. J'espère recevoir dans un mois le gros ballot que *Briasson* a déjà fait partir ; j'en commencerai la lecture comme celle des livres hébreux, par la fin, et vous savez pourquoi. 1765.

J'attends aussi des étrennes de vous, et de M. *Fréret*, et de *Bigex*. M. *Boursier* prétend toujours qu'il vous a écrit.

N. B. A propos, voici ce que j'ai toujours oublié de vous dire pour l'affaire des *Sirven*. Il me paraît nécessaire que M. de *Beaumont* rappelle, dans son exorde, la dernière aventure d'un citoyen de Montpellier qui, dans le temps qu'il pleurait la mort de son fils, fut accusé de l'avoir tué, vit descendre chez lui la justice avec le plus terrible appareil, s'évanouit, et fut sur le point de mourir.

Ce dernier exemple, joint à l'aventure éternellement mémorable des *Calas*, fera voir quels horribles préjugés règnent dans les esprits des Visigots. Cela peut non-seulement fournir de beaux traits d'éloquence, mais encore disposer favorablement le conseil.

1765.

LETTRE CXLIV.

A M. ***,

OFFICIER DE MARINE (*).

MONSIEUR,

Il eſt vrai que j'ai haſardé un Eſſai ſur l'hiſtoire générale, qui n'eſt qu'un tableau des malheurs que les rois, les miniſtres, les peuples de tous les pays s'attirent par leurs fautes. Il y a peu de détails dans cet ouvrage. Si, dans ce tableau général, on plaçait tous les portraits, cela formerait une galerie de peintures qui règnerait d'un bout de l'univers à l'autre. Je me ſuis contenté de toucher en deux mots les faits principaux. Le peu que j'ai dit du combat de Finiſtère eſt tiré mot à mot des papiers anglais. Notre nation n'eſt jamais bien informée de rien dans la première chaleur des événemens, et la nation anglaiſe ſe trompe très-ſouvent. Je ſais au moins qu'elle ne s'eſt pas trompée ſur la juſtice qu'elle a rendue à tous les officiers français qui combattirent à cette journée; et, comme vous étiez, Monſieur, un des principaux, cette juſtice vous regarde particulièrement. Il ſe peut très-bien faire qu'alors on ignorât à Londres ſi vous alliez au Canada ou ſi vous reveniez de la Martinique. Il eſt encore très-naturel que les Anglais aient qualifié les ſix vaiſſeaux de guerre français de gros vaiſſeaux

(*) On croit que c'eſt M. de *Vaudreuil.*

de roi, pour les diſtinguer des autres. L'amiral anglais était à la tête de dix-ſept vaiſſeaux de guerre; et, quoique vous n'eûtes à faire qu'à quatorze, votre réſiſtance n'eſt pas moins glorieuſe. Je ſuis encore très-perſuadé que les Anglais outrèrent, dans les premiers momens de leur joie, leurs avantages, et qu'ils ſe trompèrent de plus de moitié en prétendant avoir pris la valeur de vingt millions. Vous ſavez qu'à ce triſte jeu les joueurs augmentent toujours le gain et la perte. 1765.

Mon ſeul but avait été de faire voir la prodigieuſe ſupériorité qu'on avait laiſſé prendre alors ſur mer aux Anglais, puiſque, de trente-quatre vaiſſeaux de guerre, il n'en reſta qu'un au roi à la fin de la guerre : c'eſt une faute dont il paraît qu'on s'eſt fort corrigé.

Quant aux eſpèces frappées avec la légende *Finiſtère*, il y en eut peu, et j'en ai vu une. Je verrais, ſans doute, avec plus de plaiſir, Monſieur, un monument qui célébrerait votre admirable conduite dans cette malheureuſe journée. On commencera bientôt une nouvelle édition de cet Eſſai ſur l'hiſtoire générale. Je ne manquerai pas de profiter des inſtructions que vous avez eu la bonté de me donner. Je rectifierai avec ſoin toutes les mépriſes des Anglais, et ſurtout je vous rendrai la juſtice qui vous eſt due. Je n'ai point de plus grand plaiſir que celui de m'occuper des belles actions de mes compatriotes. Les rois, tout puiſſans qu'ils ſont, ne le ſont pas aſſez pour récompenſer tous les hommes de courage qui ont ſervi la patrie avec diſtinction. La voix d'un hiſtorien eſt bien peu de choſe; elle

1765. ſe fait à peine entendre, ſurtout dans les cours, où le préſent efface toujours le ſouvenir du paſſé. Mais ce ſera pour moi une très-grande conſolation, ſi vous voyez, Monſieur, votre nom avec quelque plaiſir dans un ouvrage hiſtorique qui contient très-peu de noms et de détails particuliers. Il s'en faut beaucoup que cet Eſſai hiſtorique ſoit un temple de la gloire; mais, s'il l'était, ce ferait avec plaiſir que j'y bâtirais une chapelle pour vous.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les ſentimens qui vous ſont dus, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CXLV.

A MADAME DE TREVENEGAT.

MADAME de *Trévénegat* s'eſt adreſſée à un malade, pour ſavoir des nouvelles de ce que vaut une mort ſubite. L'homme à qui elle s'eſt adreſſée ſe connaît en maladies de langueur, depuis environ cinquante ans; mais en morts ſubites, point du tout. Il faut demander cela à *Céſar*, qui diſait que cette façon de quitter le monde était la meilleure. A l'égard des juſtes et des réprouvés, dont madame de *Trévénegat* parle, l'avocat conſultant répond qu'il connaît force honnêtes gens, et qu'il ne connaît ni réprouvés ni juſtes; que ce n'eſt pas là ſon affaire; qu'il n'a jamais envoyé perſonne ni en paradis ni en enfer, et qu'il ſouhaite à madame de *Trévénegat* une mort ſubite pour le plus tard que faire ſe pourra.

En attendant, il lui conseille de s'amuser, de jouer, de faire bonne chère, de bien dormir, de se bien porter, et lui présente ses respects. 1765.

LETTRE CXLVI.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Il est vrai, Mademoiselle, que la belle *Ofilds*, la première comédienne d'Angleterre, jouit d'un beau mausolée dans l'église de Vestminster, ainsi que les rois et les héros du pays, et même le grand *Newton*. Il est vrai aussi que mademoiselle *le Couvreur*, la première actrice de France en son temps, fut portée, dans un fiacre, au coin de la rue de Bourgogne, non encore pavée; qu'elle y fut enterrée par un crocheteur, et qu'elle n'a point de mausolée. Il y a dans ce monde des exemples de tout. Les Anglais ont établi une fête annuelle en l'honneur du fameux comédien-poëte *Shakespeare*. Nous n'avons pas encore parmi nous la fête de *Molière*. *Louis XIV*, au comble de la grandeur, dansa avec les danseurs de l'opéra, devant tout Paris, en revenant de la fameuse campagne de 1672. Si l'archevêque de Paris en avait voulu faire autant, il n'aurait pas été si bien accueilli, quand même il eût été le premier homme de l'Europe pour le menuet.

L'Italie, au commencement de notre seizième siècle, vit renaître la tragédie et la comédie, grâce au goût du pape *Léon X*, et au génie des prélats *Bibiena*, *la Casa*, *Trissino*. Le cardinal de *Richelieu*

1765. fit bâtir la salle du Palais-royal pour y jouer ses pièces et celles de ses cinq garçons poëtes. Deux évêques fesaient, par ses ordres, les honneurs de la salle, et présentaient des rafraîchissemens aux dames dans les entr'actes.

Nous devons l'opéra au cardinal *Mazarin;* mais voyez comme tout change. Les cardinaux *du Bois* et *Fleuri*, tous deux premiers ministres, ne nous ont pas valu seulement une farce de la foire. Nous sommes devenus plus réguliers, nos mœurs sont, sans doute, plus sévères. On a soupçonné les jansénistes d'avoir armé les bras de l'Eglise contre les spectacles, pour se donner le plaisir de tomber sur les jésuites qui fesaient jouer des tragédies et des comédies par leurs écoliers, et qui mettaient ces exercices parmi les premiers devoirs d'une bonne éducation. On prétend même que les jésuites intimidés cessèrent leurs spectacles quelque temps avant que leur société fût abolie en France.

Vous avez sans doute entendu dire, Mademoiselle, aux grands savans qui viennent chez vous, que le contraire était arrivé chez les Grecs et chez les Romains nos maîtres. L'argent destiné pour les frais du théâtre d'Athènes était un argent sacré; il n'était pas même permis d'y toucher dans les plus pressantes nécessités, et dans les plus grands dangers de la guerre.

On fit encore mieux dans l'ancienne Rome. Elle était désolée par la peste, vers l'an 390 de sa fondation; il fallait apaiser les Dieux par les cérémonies les plus saintes: que fit le sénat? il ordonna qu'on jouât la comédie, et la peste cessa. Tout bon médecin

n'en doit pas être ſurpris; il ſait qu'un plaiſir honnête eſt fort bon pour la ſanté. 1765.

Malheureuſement nous ne reſſemblons ni aux Grecs ni aux anciens Romains; il eſt vrai qu'en France il y a beaucoup d'aimables français, mais il y a auſſi des velches, et ceux-ci ne regarderaient pas la comédie comme un ſpécifique, s'ils étaient attaqués de la peſte. Pour moi, Mademoiſelle, je voudrais paſſer ma vie à vous entendre, ou la peſte m'étouffe. J'avoue que les contradictions qui diviſent les eſprits au ſujet de votre art ſont ſans nombre, mais vous ſavez que la ſociété ſubſiſte de contradictions; il n'y en a point parmi ceux qui vivent avec vous; ils ſe réuniſſent tous dans les ſentimens d'eſtime et d'amitié qu'ils vous doivent.

LETTRE CXLVII.

A M. MOREAU,

DIRECTEUR DES PEPINIERES DU ROI.

Le . . . . .

Vous voulez, Monſieur, que j'aye l'honneur de vous répondre ſous l'enveloppe de monſieur le contrôleur général, et je vous obéis.

Il eſt vrai que j'avais fort applaudi à l'idée de rendre les enfans trouvés et ceux des pauvres, utiles à l'Etat et à eux-mêmes. J'avais deſſein d'en faire venir quelques-uns chez moi pour les élever. J'habite malheureuſement un coin de terre dont le ſol eſt

1765. aussi ingrat que l'aspect en est riant. Je n'y trouvai d'abord que des écrouelles et de la misère. J'ai eu le bonheur de rendre le pays plus sain, en desséchant des marais; j'ai fait venir des habitans, j'ai augmenté le nombre des charrues et des maisons; mais je n'ai pu vaincre la rigueur du climat.

Monsieur le contrôleur général invitait à cultiver la garance; je l'ai essayé, rien n'a réussi. J'ai fait planter plus de vingt mille pieds d'arbres que j'avais tirés de Savoie, presque tous sont morts. J'ai bordé quatre fois le grand chemin de noyers et de châtaigniers, les trois quarts ont péri, ou ont été arrachés par les paysans. Cependant je ne suis pas rebuté; et, tout vieux et infirme que je suis, je planterais aujourd'hui, sûr de mourir demain; les autres en jouiront.

Nous n'avons point de pépinières dans le désert que j'habite; je vois que vous êtes à la tête des pépinières du royaume, et que vous avez formé des enfans à ce genre de culture, avec succès; puis-je prendre la liberté de m'adresser à vous pour avoir deux cents ormeaux qu'on arracherait à la fin de l'automne prochaine, qu'on m'enverrait pendant l'hiver par les rouliers, et que je planterais au printemps? Je les payerais au prix que vous ordonneriez. Je voudrais qu'on leur laissât à tous un peu de tête.

Il y a une espèce de cormier qui porte des grappes rouges, et que nous appelons *timier;* ils réussissent assez bien dans notre climat: si vos ordres pouvaient m'en procurer une centaine, je vous aurais Monsieur, beaucoup d'obligation.

J'ai

J'ai été très-touché de votre amour du bien public ; celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en croissait qu'un, rend service à l'Etat. 1765.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, &c.

LETTRE CXLVIII.

A M. D'ALBERTAS,

PREMIER PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES COMPTES D'AIX.

MONSIEUR le premier président des comptes, vous comptez mal; *car* vous avez compté quarante-cinq louis à un homme pour les compter à madame votre femme, et il les a comptés à une autre, et ce n'est pas là le compte. Quand madame la présidente saura cela, elle se fâchera ; *car* les femmes aiment à se fâcher contre leurs maris ; et elle dira : Si mon mari fait voyager de petits suisses, j'en ferai voyager de grands, et cela ruinera la maison, *car* les Suisses sont chers.

Envoyez-lui donc bien vîte beaucoup d'argent, *car* elle n'en a point; et il ne faut pas qu'une femme soit sans argent, *car* on ne sait point ce qui peut arriver.

Ne croyez plus, parce que vous êtes couleur de rose et blanc, et le plus honnête homme du monde, qu'un suisse couleur de rose et blanc soit aussi honnête homme ; *car* il y a des fripons de toutes les couleurs. Ne confiez plus votre cher argent à ceux

1765. qui vivent aux dépens d'autrui ; *car*, pour ces gens-là, rien n'eſt plus prochain que l'argent.

Croyez qu'il eſt preſque néceſſaire de connaître les hommes pour connaître les ſuiſſes, *car* aujourd'hui rien ne reſſemble plus à un homme qu'un ſuiſſe. Il en eſt même, comme vous voyez, qui commencent à ſe former, *car* ils prennent les mœurs des nations polies.

Réparez vîte vos torts, *car* c'eſt le moyen de faire qu'on vous les pardonne, et ſurtout qu'on vous garde le ſecret.

Conſolez-vous auſſi le plutôt que vous pourrez, *car* rien n'eſt plus triſte que d'avoir du chagrin ; et pour vous conſoler, croyez que vous n'êtes ni le ſeul ni le premier qui ait été attrapé par le petit ſuiſſe ; *car* malheureuſement le malheur d'autrui conſole.

LETTRE CXLIX.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

A Ferney, 4 de janvier.

1766. C'EST vous, Monſieur, qui m'avez appris que de bons et braves citoyens de Paris avaient porté des chandelles à la ſtatue d'*Henri IV*. Je vous dois la réponſe que je fais à ces bonnes gens (*). Si j'avais été à Paris, je les aurais accompagnés ; mais, comme je ne veux point me brouiller avec les moines de

(*) L'épître à *Henri IV*, volume d'Epîtres.

Sainte-Geneviève, je vous demande en grâce, avec les instances les plus vives, de ne laisser prendre aucune copie de ces vers. Il est vrai que de la poësie allobroge, venant du pied du mont Jura et du fond des glaces affreuses qui nous environnent, ne mérite guère la curiosité des gens de Paris; mais le sujet est si intéressant qu'il peut tenter les moins curieux. 1766.

De plus, il m'est important de savoir ce qu'on pense de ces vers, avant qu'on les publie. Je dois peut-être adoucir la préférence trop marquée que je donne à l'adorable *Henri IV* sur Ste *Geneviève;* ma passion pour ce grand-homme m'a peut-être emporté trop loin: je n'ai songé qu'aux bons Français en composant cet ouvrage tout d'une haleine, et je n'ai pas assez songé aux dévots qui peuvent trop songer à moi.

Recueillez les voix, je vous en prie, et instruisez-moi de ce qu'on dit, afin que je sache ce que je dois faire.

Vous m'appelez plaisamment votre protecteur, et moi, je vous appelle sérieusement le mien dans cette occasion.

1766.

LETTRE CL.

A M. L'ABBÉ CESAROTTI.

A Ferney, 10 de janvier.

MONSIEUR,

Je fus bien agréablement ſurpris de recevoir, ces jours paſſés, la belle traduction que vous avez daigné faire de la Mort de Céſar et de la tragédie de Mahomet.

Les maladies qui me tourmentent, et la perte de la vue dont je ſuis menacé, ont cédé à l'empreſſement de vous lire. J'ai trouvé dans votre ſtyle tant de force et tant de naturel, que j'ai cru n'être que votre faible traducteur, et que je vous ai cru l'auteur de l'original. Mais plus je vous ai lu, plus j'ai ſenti que, ſi vous aviez fait ces pièces, vous les auriez faites bien mieux que moi, et vous auriez bien plus mérité d'être traduit. Je vois, en vous liſant, la ſupériorité que la langue italienne a ſur la nôtre. Elle dit tout ce qu'elle veut, et la langue françaiſe ne dit que ce qu'elle peut. Votre diſcours ſur la tragédie, Monſieur, eſt digne de vos beaux vers; il eſt auſſi judicieux que votre poëſie eſt ſéduiſante. Il me paraît que vous découvrez d'une main bien habile tous les reſſorts du cœur humain, et je ne doute pas que, ſi vous avez fait des tragédies, elles ne doivent ſervir d'exemples comme vos raiſonnemens ſervent de préceptes. Quand on a ſi bien montré les chemins, on y marche ſans s'égarer. Je ſuis perſuadé que les Italiens feraient

nos maîtres dans l'art du théâtre, comme ils l'ont été dans tant de genres, si le beau monstre de l'opéra n'avait forcé la vraie tragédie à se cacher. C'est bien dommage, en vérité, qu'on abandonne l'art des *Sophocle* et des *Euripide* pour une douzaine d'ariettes fredonnées par des eunuques. Je vous en dirais davantage si le triste état où je suis me le permettait. Je suis obligé même de me servir d'une main étrangère pour vous témoigner ma reconnaissance, et pour vous dire une partie de ce que je pense. Sans cela, j'aurais peut-être osé vous écrire dans cette belle langue italienne, qui devient encore plus belle sous vos mains. 1766.

Je ne puis finir, Monsieur, sans vous parler de vos ïambes latins; et, si je n'y étais pas tant loué, je vous dirais que j'ai cru y retrouver le style de *Térence*.

Agréez, Monsieur, tous les sentimens de mon estime, mes sincères remercîmens, et mes regrets de n'avoir point vu cette Italie à qui vous faites tant d'honneur.

LETTRE CLI.

A M. CHRISTIN.

10 de janvier.

JE vous demande bien pardon, mon cher ami, de répondre si tard à votre lettre. Vous ne doutez pas combien j'ai été sensible à la perte que nous avons faite tous deux du plus digne ami que vous eussiez.

1766. Je le regretterai toute ma vie. Vous êtes le ſeul, dans le pays où vous êtes, qui puiſſiez me conſoler. Je vous plains de vivre avec des perſonnes ſi éloignées du caractère de celui dont nous pleurons la mort. Nous déſirons infiniment à Ferney de pouvoir arranger les choſes de façon que vous vécuſſiez avec nous. La vie n'eſt ſupportable qu'avec d'honnêtes gens dont les ſentimens ſont conformes aux nôtres.

Je me tiendrai très-heureux quand vous pourrez laiſſer des bœufs ruminer avec des bœufs, et venir penſer avec vos amis.

Je tiens l'hiſtoire de l'homme pendu pour avoir mangé gras, très-véritable. Cet arrêt d'ailleurs me ſemble fort juſte; car les hommes qui ſe laiſſent traiter ainſi n'ont que ce qu'ils méritent.

Nous vous feſons tous les plus ſincères complimens. *V.*

LETTRE CLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de janvier.

MES divins anges, j'aurais pu faire une ſottiſe ſi j'avais mis ma dernière lettre d'hier ſous l'enveloppe d'un autre miniſtre que M. le duc de *Praſlin*, ou M. le duc de *Choiſeul*, qui ſont également vos amis. Quoi qu'il en ſoit, vous me pardonnerez de n'avoir pu réſiſter à la paſſion, qui eſt devenue chez moi dominante, de vous voir médiateur à Genève. Je

crois bien que cette nomination ne ſera pas ſitôt faite. Le conſeil de Genève n'a écrit au roi et aux 1766.
conſeils de Berne et de Zurich, que pour réclamer la garantie, et il eſt probable que ce ne ſera qu'après beaucoup de préliminaires que le roi daignera envoyer un médiateur.

Je vous répète que ſi les petites paſſions ne s'étaient pas oppoſées à la raiſon, dont elles ſont les ennemies mortelles, les petites querelles qui diviſent Genève ſe feraient apaiſées aiſément. Je crus devoir faire lire un précis de la déciſion judicieuſe des avocats de Paris à quelques-uns des plus modérés des deux partis. Ils tombèrent d'accord que rien n'était plus ſagement penſé. Ils commençaient à agir de concert pour faire accepter des propoſitions ſi raiſonnables, lorſque M. *Hénin* arriva. Je ſentis qu'il était de la bienſéance que je lui remiſſe toute la négociation, et que mon amour propre ne devait pas balancer un moment mon devoir. Les choſes ſe ſont fort aigries depuis ce temps-là, comme je vous l'ai mandé, ſans qu'on puiſſe reprocher à M. *Hénin* d'avoir négligé de porter les eſprits à la concorde.

M. *Hénin* paraît penſer, comme moi, qu'il y a un peu de ridicule à fatiguer un roi de France pour ſavoir en quels cas le conſeil des vingt-cinq de Genève doit aſſembler le conſeil général des quinze cents. C'était une queſtion de juriſprudence qu'on devait décider à l'amiable par des arbitres; et, encore une fois, les avocats de Paris avaient ſaiſi le nœud de la difficulté, et en avaient préſenté le dénouement.

Pluſieurs citoyens y ayant plus mûrement penſé; ſont venus chez moi aujourd'hui; ils m'ont prié de

leur communiquer la confultation, ou du moins le
1766. précis de cette pièce, me difant qu'ils efpéraient qu'on pourrait s'y conformer. Je leur ai répondu que je ne pouvais le faire fans votre permiffion. Je me fuis contenté de leur en lire le réfultat, tel que je l'avais lu, il y a plus d'un mois, à quelques magiftrats et à quelques citoyens.

Je vous demande donc aujourd'hui cette permiffion, mes divins anges; je crois qu'elle ne fera qu'un très-bon effet. Cette démarche me fera utile, en perfuadant de plus en plus mes voifins de mon extrême impartialité et de mon amour pour la paix.

Il faut que *Jean-Jacques Rouffeau* foit un grand extravagant d'avoir imaginé que c'était moi qui l'avais fait chaffer de l'Etat de Genève et de celui de Berne; j'aimerais autant qu'on m'eût accufé d'avoir fait rouer *Calas*, que de m'imputer d'avoir perfécuté un homme de lettres. Si *Rouffeau* l'a cru, il eft bien fou; s'il l'a dit fans le croire, c'eft un bien malhonnête homme. Il en a perfuadé madame la maréchale de *Luxembourg*, et peut-être M. le prince de *Conti;* et, ce qu'il y a de fouverainement ridicule, c'eft que cette belle idée eft la caufe unique de la diffention qui règne aujourd'hui dans Genève.

On dit que c'eft un petit prédicant, originaire des Cévennes, qui a femé le premier tous ces faux bruits; un prêtre en eft bien capable. Il faudra tâcher que la paix de Genève fe faffe comme celle de Veftphalie, aux dépens de l'Eglife. Je fuis comme le vieux *Caton*, qui difait toujours au fénat : Tel eft mon avis, et *qu'on ruine Carthage.*

Refpect et tendreffe. *V.*

LETTRE CLIII. 1766.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 13 de janvier.

PLUS vos lettres, Monſieur, m'ont inſpiré d'eſtime et d'amitié pour vous, plus je ſens qu'il eſt de mon devoir de répondre à la confiance dont vous m'honorez, en vous diſant librement ma penſée.

Il m'eſt arrivé avec vous ce qui arrive preſque toujours avec les gens du métier, que l'on conſulte; ils voient le ſujet ſous un point de vue, et l'auteur l'a enviſagé ſous un autre.

Je m'intéreſſe véritablement à vous; le ſujet m'a paru d'une difficulté preſque inſurmontable. Ne m'en croyez pas; conſultez ceux de vos amis qui ont le plus d'uſage du théâtre, et le goût le plus sûr; laiſſez repoſer quelque temps votre ouvrage; vous le reverrez enſuite avec des yeux frais, et vous en ſerez meilleur juge que perſonne. Ce pas-ci eſt gliſſant; il ne faudrait vous compromettre à donner une pièce de théâtre qu'en cas que tous vos amis vous euſſent répondu du ſuccès, et que vous-même, en revoyant votre pièce après l'avoir oubliée, vous vous ſentiſſiez intérieurement entraîné par l'intérêt de l'intrigue. C'eſt de cette intrigue dont il s'agit principalement; vous jugerez ſi elle eſt aſſez vraiſemblable et aſſez attachante; c'eſt-là ce qui fait réuſſir les pièces au théâtre. La diction, la beauté continue des vers ſont pour la lecture. Eſther eſt divinement écrite,

1766. et ne peut être jouée; le ſtyle de Rhadamiſte eſt quelquefois barbare; mais il y a un très-grand intérêt, et la pièce réuſſira toujours. Je ne ſais ſi je me trompe, mais j'aurais ſouhaité que *Virginie* n'eût point eu trois amans; j'aurais voulu que l'état d'eſclave, dont elle eſt menacée, eût été annoncé plutôt, et que cet aviliſſement eût fait un beau contraſte avec les ſentimens romains de cette digne fille; qu'elle eût traité ſon tyran en eſclave, et que ſon père l'eût reconnue pour légitime à la nobleſſe de ſes ſentimens. Je voudrais que le doute ſur ſa naiſſance fût fondé ſur des preuves plus fortes qu'une ſimple lettre de ſa mère.

La conſpiration contre *Appius* ne me paraît point faire un aſſez grand effet, elle empêche ſeulement que l'amour n'en faſſe. Les intérêts partagés s'affaibliſſent mutuellement.

J'aurais aimé encore, je vous l'avoue, à voir dans *Virginius* un ſimple citoyen, pauvre, et fier de cette pauvreté même. J'aurais aimé à voir le contraſte de la tyrannie inſolente et du noble orgueil de l'indigence vertueuſe.

Mais je ne vous confie toutes ces idées qu'avec la juſte défiance que je dois en avoir. Pardonnez-les, Monſieur, au vif intérêt que je prends à votre gloire: un mot, quoique jeté au haſard et mal à propos, fait ſouvent germer des beautés nouvelles dans la tête d'un homme de génie. Vous êtes plus en état de juger mes penſées que je ne le ſuis de juger votre ouvrage. Agréez l'eſtime infinie que je vous dois, et les ſentimens d'amitié que vous faites naître dans mon cœur. Je ſupprime les complimens inutiles. *V.*

LETTRE CLIV.

1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de janvier.

OUI, mes divins anges, il faut absolument que vous veniez, sans quoi je prends tout net le parti de mourir.

M. *Hénin* vous logera très-bien à la ville, et nous aurons le bonheur de vous posséder à la campagne. Je vous avertis que tout le tripot de Genève et les députés de Zurich et de Berne désirent un homme de votre caractère. Il y avait eu bien des coups de fusil de tirés et quelques hommes de tués, en 1737, lorsqu'on envoya un lieutenant général des armées du roi; mais aujourd'hui il ne s'agit que d'expliquer quelques lois, et de ramener la confiance. Personne assurément n'y est plus propre que vous.

Je sens combien il vous en coûterait de vous séparer long-temps de M. le duc de *Praslin*; mais vous viendrez dans les beaux jours, et pour un mois ou six semaines tout au plus. M. *Hénin* vous enverra tout le procès à juger, avec son avis et celui des médiateurs suisses. Ce sera encore un grand avantage de pouvoir consulter à Paris les avocats en qui vous avez confiance, quoique vous n'ayez pas besoin de les consulter. Lorsqu'enfin M. le duc de *Praslin* aura approuvé les lois proposées, vous viendrez nous apporter la paix et le plaisir.

1766. M. *Hénin* ſignera après vous, non-ſeulement le traité, mais l'établiſſement de la comédie. Ce qui reſte dans Genève de pédans et de cuiſtres du ſeizième ſiècle, perdra ſes mœurs ſauvages. Ils deviendront tous français. Ils ont déjà notre argent, ils auront nos mœurs. Ils dépendront entièrement de la France, en conſervant leur liberté.

M. *Hénin* eſt l'homme du monde le plus capable de vous ſeconder dans cette belle entrepriſe; il eſt plein d'eſprit et de grâces, très-inſtruit, conciliant, laborieux et fait pour plaire aux gens aimables et aux barbares.

Au reſte, le jeune ex-jéſuite vous attend après Pâques. Je vous répète qu'on eſt très-content de ſa conduite dans la province. Il n'a eu nulle part ni au Dictionnaire philoſophique, ni aux Lettres des ſieurs Covelle et Beaudinet; il a toujours preuve en main. Il dit qu'il eſt accoutumé à être calomnié par les *Frérons*, mais que l'innocence ne craint rien; que non-ſeulement on ne peut lui reprocher aucun écrit équivoque, mais que, s'il en avait fait dans ſa jeuneſſe, il les déſavouerait, comme S[t] *Auguſtin* s'eſt rétracté. Il ne ſe départira pas plus de ces principes que du culte de latrie qu'il vous a voué. *V.*

LETTRE CLV.

1766.

A U MEME.

17 de janvier.

JE vous envoie, mes divins anges, le consentement plein de respect et de reconnaissance que les citoyens de Genève, au nombre de mille, ont donné à la réquisition que le petit conseil a faite de la médiation. Je leur ai conseillé cette démarche qui m'a paru sage et honnête, et vous verrez que je les ai engagés encore à faire sentir qu'ils sont prêts à écouter les tempéramens que le conseil pourrait leur proposer; mais j'aurais voulu qu'ils eussent proposé eux-mêmes des voies de conciliation. Quoi qu'il en soit, on a bien trompé la cour, quand on lui a dit que tout était en feu dans Genève. Je vous répète encore qu'il n'y a jamais eu de division plus tranquille. C'est même moins une division qu'une différence paisible de sentimens dans l'explication des lois. Quoique j'aye remis à M. *Hénin* la consultation de vos avocats, quoiqu'il ne m'appartienne en aucune manière de vouloir entrer le moins du monde dans les fonctions de son ministère, cependant, comme depuis plus de trois mois je me suis appliqué à jouer un rôle tout contraire à celui de *Jean-Jacques*, j'ai continué à donner mes avis à ceux qui sont venus me les demander. Ces avis ont toujours eu pour but la concorde. Je n'ai caché au conseil aucune de mes démarches, et le conseil même m'en remercia par la bouche d'un

1766. conſeiller du nom de *Tronchin*, la veille de l'arrivée de M. *Hénin.*

En un mot, tout eſt et ſera tranquille, je vous en réponds. Je vous prie de l'aſſurer à M. le duc de *Praſlin.* La médiation ne ſervira qu'à expliquer les lois.

Je redouble mes vœux de jour en jour pour que vous ſoyez le médiateur ; M. *Hénin* le déſire comme moi, et vous n'en doutez pas. Je ſais que M. le comte d'*Harcourt* eſt ſur les lieux, je ſais qu'il a un mérite digne de ſa naiſſance ; mais M. le duc de *Praſlin* ſait auſſi que ce n'eſt pas le mérite qu'il faut pour concilier des lois qui ſemblent ſe contredire, pour en changer d'autres qui paraiſſent peu convenables, et pour aſſurer la liberté des citoyens, ſans offenſer en rien l'autorité des magiſtrats.

Je ne ceſſerai de vous dire que ce doit être là votre ouvrage, et je me livre dans cette eſpérance à des idées ſi flatteuſes, que je ne ſais pas comment je pourrais ſupporter le refus. Venez, mes chers anges, je vous en conjure.

Il faut vous dire encore un petit mot de ces lettres qui ont amuſé tous les honnêtes gens, et juſqu'à des prêtres. Elles ne ſont ni ne ſeront jamais de moi, elles n'en peuvent être. Je vous renvoie à la lettre que je vous ai écrite ſous l'enveloppe de M. le duc de *Praſlin.* Je ne puis pas répondre que la fréronaille ne me calomnie quelquefois, mais je vous réponds bien que j'aurai toujours un bouclier contre ſes armes ; l'impoſture peut m'accuſer, mais jamais me confondre. Je ferais beau bruit, ſi on s'aviſait de s'en prendre à un homme de ſoixante et douze ans,

à qui toute ſa petite province rend témoignage de ſa conduite chrétienne, de ſes bons ſentimens et de ſes bonnes œuvres, et qui, de plus, eſt ſous les ailes de ſes anges. En vérité, je fais trop de bien pour qu'on me faſſe du mal. 1766.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CLVI.

A U M E M E.

20 de janvier.

VOILA donc qui eſt fait; j'aurai la douleur de mourir ſans vous avoir vus; vous me privez, mes cruels anges, de la plus grande conſolation que j'aurais pu recevoir. Je ne vous alléguerai plus de raiſons, vous n'entendrez de moi que des regrets et des gémiſſemens. Quel que ſoit le miniſtre médiateur que M. le duc de *Praſlin* nous envoie, il ſera reçu avec reſpect, et il dictera des lois. Si je pouvais eſpérer quelques années de vie, je m'intéreſſerais beaucoup au ſort de Genève. Une partie de mon bien eſt dans cette ville, les terres que je poſsède touchent ſon territoire, et j'ai des vaſſaux ſur ſon territoire même.

Il eſt d'ailleurs bien à déſirer qu'un arrangement, projeté avec les fermes générales, réuſſiſſe, qu'on tranſporte ailleurs les barrières et les commis qui rendent ce petit pays de Genève ennemi du nôtre; qu'on favoriſe les Génevois dans notre province, autant que le roi de Sardaigne les a vexés en Savoie;

1766. qu'ils puiſſent acquérir chez nous des domaines, en payant un droit annuel équivalent à la taille, ou même plus fort, ſans avoir le nom humiliant de la taille. Le roi y gagnerait des ſujets; le prodigieux argent que les Génevois ont gagné ſur nous refluerait en France en partie; nos terres vaudraient le double de ce qu'elles valent. Je me flatte que M. le duc de *Praſlin* voudra bien concourir à un deſſein ſi avantageux. Je ne me repentirais pas alors de m'être preſque ruiné à bâtir un château dans ces déſerts.

Je ne ſaurais finir ſans vous dire encore que je n'ai aucune part aux plaiſanteries de M. *Beaudinet*, et de M. *Montmolin.* Soyez sûr d'ailleurs que, s'il y a encore des cuiſtres du ſeizième ſiècle dans ce pays-ci, il y a beaucoup de gens du ſiècle préſent; ils ont l'eſprit juſte, profond, et quelquefois très-délicat.

Il n'y a point à préſent de pays où l'on ſe moque plus ouvertement de *Calvin* que chez les calviniſtes, et où l'eſprit philoſophique ait fait des progrès plus prompts; jugez-en par ce qui vient de ſe paſſer à Genève. Un peuple tout entier s'eſt élevé contre ſes magiſtrats, parce qu'ils avaient condamné le *Vicaire ſavoyard;* il n'y a point de pareil exemple dans l'hiſtoire, depuis 1766 ans.

Ceux qui ont eu part au Dictionnaire philoſophique ſont publiquement connus. Je ſais bien qu'on a inſéré dans ce livre pluſieurs paſſages qu'on a pris dans mes œuvres; mais je ne dois pas être plus reſponſable de cette compilation dont on a fait cinq éditions, que de tout autre livre où je ſerais cité quelquefois. Si on avait l'injuſtice barbare de me perſécuter pour des livres que je n'ai point faits et que je déſavoue

hautement

hautement, vous ſavez que je partirais demain, et que j'abandonnerais une terre dont j'ai banni la pauvreté, et une famille qui ne ſubſiſte que par moi ſeul. Vous ſavez qu'il m'importe bien peu que les vers du pays de Gex ou d'un autre faſſent de mauvais repas de ma maigre figure. Les dévots ſont bien méchans; mais j'eſpère qu'ils ne feront pas aſſez heureux pour m'arracher à la protection de M. le duc de *Praſlin*, et pour inſulter à ma vieilleſſe.

1766.

Les tracaſſeries de Genève ſont devenues extrêmement plaiſantes. M. *Hénin*, qui en rit comme un homme de bonne compagnie qu'il eſt, en aura fait rire ſans doute M. le duc de *Praſlin*; on ſe fait des niches de part et d'autre avec toute la circonſpection et toute la politeſſe poſſible. Ce n'eſt pas comme en Pologne, où l'on tire un ſabre rouillé à chaque argument de l'adverſe partie. Ce n'eſt pas comme dans le canton de Shwitz, où l'on ſe donne cent coups de bâtons pour donner plus de poids à ſon avis. On commence à plaiſanter à Genève; on dit que les ſyndics uſent du droit négatif avec leurs femmes, attendu qu'ils n'en ont point d'autre. Le monde ſe déniaiſe furieuſement, et les cuiſtres du ſeizième ſiècle n'ont pas beau jeu.

L'ex-jéſuite vous enverra ſes guenillons à Pâques; il eſt malade par le froid horrible qu'il fait en Sibérie. Nous nous mettons, lui et moi, ſous les ailes de nos anges.

1766. ## LETTRE CLVII.

A M. DAMILAVILLE.

20 de janvier.

MON cher frère, je ſouhaite la bonne année à madame *Calas* par le petit billet que je vous adreſſe, et vous la lui donnerez par l'eſtampe que vous lui deſtinez.

Je peux donc me flatter de voir le mémoire de *Sirven*. Le véritable *Elie* n'obtiendra peut-être pas un arrêt d'attribution, mais il obtiendra un arrêt d'approbation au tribunal du public. Il ſera regardé comme le protecteur de l'innocence; et, tant qu'il ſera au barreau, il ſera le refuge des opprimés.

Platon était peut-être le ſeul homme capable de faire l'*Hiſtoire de la philoſophie*. Quand il ſera aux deux premiers ſiècles de notre ère vulgaire, un autre ſerait embarraſſé, et c'eſt où il triomphera.

Quelle horreur de perſécuter les philoſophes! Les Romains, plus ſages que vous, n'ont pas perſécuté *Lucrèce*. Jamais perſonne n'a parlé plus hardiment que *Cicéron*, et il a été conſul; mais il n'avait pas affaire à des Velches. Il convient à des Velches que *Fréron* s'enivre à Paris, et que je meure au pied des Alpes.

Les tracaſſeries de Genève continuent, mais elles ſont à pouffer de rire. Les deux partis ſe jouent tous les tours imaginables, avec toute la diſcrétion poſſible. Les médiateurs feront bien étonnés quand ils

verront qu'on les fait venir pour une querelle de ménage, dont il eſt difficile de trouver le fondement; c'eſt faire deſcendre *Jupiter* du ciel pour arranger une fourmilière. Le plaiſant de l'affaire, c'eſt que l'origine de toute cette belle querelle eſt que la ville de *Calvin*, où l'on brûla autrefois *Servet*, a trouvé mauvais qu'on ait brûlé le *Vicaire ſavoyard*. Il me ſemble que les Pariſiens n'ont rien dit, quand on a brûlé le poëme de *la loi naturelle*. 1766.

Les comédiens ont-ils donné quelque choſe de nouveau à la rentrée ? comment vous portez-vous? Je n'en peux plus ; je me réſigne , et je vous aime. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris.*

22 de janvier.

J'AI fini avec regret l'*Hiſtoire de Ferdinand et d'Iſabelle.* Elle m'a fait un très-grand plaiſir , et je ne doute pas qu'elle n'ait beaucoup de ſuccès auprès de tous ceux qui préfèrent les choſes utiles et vraies aux romaneſques. Je fais mon compliment à l'auteur , et je m'énorgueillis de lui appartenir de ſi près. Si *Iſabelle* revenait au monde, elle lui donnerait au moins un canonicat de Tolède ; mais ſi la petite *Geneviève* de Nanterre revenait , elle me traiterait

1766. fort mal. Dès que j'eus fait ces maudits vers (*), M. *Dupuits* et père *Adam* les portèrent à Genève ſans m'en rien dire ; ils furent imprimés ſur le champ dans la ville de *Calvin ;* ils l'ont été dans le quartier de *Geneviève* à Paris; et me voilà brouillé avec la ſainte, avec tous les génovéfains, avec M. *Souflot*, et peut-être avec les dévots de la cour ; mais c'eſt ma deſtinée. J'avais pourtant bonne intention. Je me ſuis laiſſé trop entraîner à mon zèle pour *Henri IV*. Il n'y a d'autre remède à cela que de faire pénitence, et de réciter l'oraiſon de ſainte *Geneviève* pendant neuf jours.

Je ne me mêle en aucune façon du recueil qu'on fait à Lauſane des pièces concernant les *Calas*. Je n'aime point le titre d'*Aſſaſſinat juridique*, parce qu'un titre doit être ſimple, et non pas un bon mot. Il eſt très-vrai que la mort de *Calas* eſt un aſſaſſinat affreux, commis en cérémonie; mais il faut ſe contenter de le faire ſentir ſans le dire.

Le père *Corneille* eſt venu voir ſa fille. Je ne crois pas qu'à eux deux ils viennent à bout de faire une tragédie ; mais le père eſt un bon homme, et la fille une bonne enfant.

Il n'y a point de trouble à Genève, comme on ſe tue de le dire ; il n'y a que des tracaſſeries, des misères, des pauvretés auxquelles les médiateurs mettront ordre dans quatre jours.

Le docteur *Tronchin* doit être parti aujourd'hui, ſuivi de quelques-uns de ſes malades qui le mènent en triomphe. J'eſpère que M. et madame de *Florian*

(*) Epître à *Henri IV*, volume d'Epîtres.

le verront dans ſa gloire, et qu'ils me maintiendront dans ſon amitié. 1766.

J'embraſſe tendrement nièce, neveu et petits-neveux.

LETTRE CLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de janvier.

Je vous avoue, mon divin ange, et à vous auſſi, ma divine ange, que je trouve vos raiſons pour ne pas venir à Genève extrêmement mauvaiſes. Je penſerai toujours qu'un conſeiller d'honneur du parlement de Paris peut très-bien figurer avec un grand tréſorier du pays de Vaud. Je penſerai qu'un miniſtre plénipotentiaire d'un petit-fils du roi de France eſt fort au-deſſus de tous les plénipotentiaires de Zurich et de Berne. Je penſerai que l'incompatibilité du miniſtère de Parme avec celui de France eſt nulle, et qu'on a donné des lettres de compatibilité en mille occaſions moins importantes. Enfin, je croirai toujours que ce voyage ne ſerait pas inutile auprès de madame de *Groſley;* mais vous ne voulez point venir, il ne me reſte que de vous aimer en gémiſſant.

On me mande de Paris que le jour de Sainte-Geneviève, jour auquel ſa chapelle autrefois ne déſempliſſait pas, il ne ſe trouva perſonne qui daignât lui rendre viſite ; et que celle qui donne la pluie et le beau temps gela de froid le jour de ſa fête. Je ne

1766. me fouviens plus fi je vous ai mandé que M. *Dupuits* et mon jéfuite, qui nous dit la meffe, s'en allèrent malheureufement donner à Genève des copies de cette guenille ; on l'imprima fur le champ, le tout fans que j'en fuffe rien. On l'a imprimée à Paris. *Fréron* dira que je fuis un impie et un mauvais poëte, les honnêtes gens diront que je fuis un bon citoyen.

Vous fouvenez-vous d'un certain mandement d'un archevêque de Novogorod contre la chimère auffi dangereufe qu'abfurde des *deux puiffances ?* L'auteur ne croyait pas fi bien dire. Il fe trouve en effet que non-feulement cet archevêque, à la tête du fynode grec, a réprouvé ce fyftême des *deux puiffances*, mais encore qu'il a deftitué l'évêque de Roftof qui ofait le foutenir. L'impératrice de Ruffie m'a écrit huit grandes pages de fa main, pour me détailler toute cette aventure. J'ai été prophète fans le favoir, comme l'étaient tous les anciens prophètes. Voici d'ailleurs deux lignes bien remarquables de fa lettre : *La tolérance eft établie chez nous, elle fait loi de l'Etat*, *et il eft défendu de perfécuter.*

Pourquoi faut-il que ma *Catherine* ne règne pas dans des climats plus doux, et que la vérité et la raifon nous viennent de la mer glaciale ? Il me femble que, dans mon dépit de ne vous point voir arriver à Genève, je m'en irais à Kiovie finir mes jours, fi *Catherine* y était ; mais malheureufement je ne peux fortir de chez moi ; il y a deux ans que je n'ai fait le voyage de Genève.

Vous me demandez qui fera mon médecin quand je n'aurai plus le grand *Tronchin ?* je vous répondrai, perfonne ou le premier venu ; cela eft abfolument

égal à mon âge ; mon mal n'est que la faiblesse avec laquelle je suis né, et que les ans ont augmentée. 1766.
Esculape ne guérirait pas ce mal-là ; il faut savoir se résigner aux ordres de la nature.

Rousseau est un grand fou, et un bien méchant fou, d'avoir voulu faire accroire que j'avais assez de crédit pour le persécuter, et que j'avais abusé de ce prétendu crédit. Il s'est imaginé que je devais lui faire du mal, parce qu'il avait voulu m'en faire, et peut-être parce qu'il lui était revenu que je trouvais son *Héloïse* pitoyable, son *Contrat social* très-insocial, et que je n'estimais que son *Vicaire savoyard* dans son *Emile ;* il n'en faut pas davantage dans un auteur pour être attaqué d'un violent accès de rage. Le singulier de toute cette affaire-ci, c'est que les petits troubles de Genève n'ont commencé que par l'opinion inspirée par *Jean-Jacques* au peuple de Genève, que j'avais engagé le conseil de Genève à donner un décret de prise de corps contre *Jean-Jacques*, et que la résolution en avait été prise chez moi, aux Délices. Parlez, je vous prie, de cette extravagance à *Tronchin*, il vous mettra au fait ; il vous fera voir que *Rousseau* est non-seulement le plus orgueilleux de tous les écrivains médiocres, mais qu'il est le plus mal-honnête homme.

J'ai été tenté quelquefois d'écrire au conseil de Genève pour démentir solennellement toutes ces horreurs, et peut-être je succomberai à cette tentation ; mais j'aime bien mieux la déclaration que me donnèrent, il y a quelque temps, les syndics de la noblesse et du tiers état de notre province, les curés et les prêtres de mes terres, lorsqu'ils surent qu'il y

1766. avait, je ne fais où, des gens affez malins pour m'accufer de n'être pas bon chrétien. Je conferve précieufement cette pièce authentique, et je m'en fervirai, fi jamais la tolérance n'eft pas établie en France comme en Ruffie.

Adieu, anges cruels, qui ne voulez voir ni les Alpes ni le mont Jura; je ne m'en mets pas moins à l'ombre de vos ailes.

LETTRE CLX.

A M. DAMILAVILLE.

25 de janvier.

MON cher frère, vous fouvenez-vous d'un certain mandement de l'archevêque de Novogorod, que je reçus de Paris, la veille de votre départ? J'en ignore l'auteur, mais furement c'eft un prophète.

Figurez-vous que la lettre de M. le prince de *Gallitzin* en renfermait une de l'impératrice qui daigne m'apprendre qu'en effet l'archevêque de Novogorod a foutenu hautement le vrai fyftème de la puiffance des rois contre la chimère abfurde des *deux puiffances*. Elle me dit qu'un évêque de Roftof, qui avait prêché les *deux puiffances*, a été condamné par le fynode auquel l'archevêque de Novogorod préfidait, qu'on lui a ôté fon évêché, et qu'il a été mis dans un couvent. Faites fur cela vos réflexions, et voyez combien la raifon s'eft perfectionnée dans le Nord.

Notre grand *Tronchin* ne vous apporte rien, parce

que je n'ai rien. Les chiffons dont vous me parlez ont été bien vîte épuifés. *Bourfier* jure qu'il vous a envoyé les numéros 18 et 19. *Fauche* n'envoie point les ballots; je ne reçois rien, et je meurs d'inanition. 1766.

Il pleut tous les jours à Genève de nouvelles brochures; ce font des pièces du procès, qui ne peuvent être lues que par les plaideurs.

La querelle de *Rouffeau* fur les miracles a produit vingt autres petites querelles, vingt petites feuilles dont la plupart font allufion à des aventures de Genève, dont perfonne ne fe foucie. On m'a fait l'honneur de m'attribuer quelques-unes de ces niaiferies. Je fuis accoutumé à la calomnie, comme vous favez.

Je ne faurais finir fans vous parler de Ste *Geneviève.* Il eft bon d'avoir des faints, mais il eft encore mieux de fe réfigner à DIEU. Il eft utile même que le peuple foit perfuadé que la vie et la mort dépendent du Créateur, et non pas de la fainte de Nanterre. C'eft le fentiment de tous les théologiens raifonnables et de tous les honnêtes gens éclairés. *Ecr. l'inf.*

1766.

LETTRE CLXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de janvier.

COMME mes anges m'ont paru avoir envie de lire quelques-unes des lettres de MM. *Covelle* et *Beaudinet*, je vous en envoie une que j'ai retrouvée. Je m'imagine, peut-être mal à propos, qu'elle vous amufera. Je fuis un franc provincial qui croit qu'on peut s'occuper à Paris de ce qui fe paffe dans fon village. Vous ne ferez point furpris que M. *Beaudinet*, qui demeure à Neuchâtel, ait donné quelques louanges adroites à fon fouverain. Vous faurez de plus que ce fouverain lui écrit fouvent, et que M. *Beaudinet*, qui peut-être n'eft pas trop dans les bonnes grâces de la prêtraille, doit fe ménager des retraites et des appuis à tout hafard. Le prince qui lui écrit lui mandait que, depuis quelques années, il s'eft fait une prodigieufe révolution dans les efprits en Allemagne, et que l'on commence même à penfer en Bohème et en Autriche, ce qui ne s'était jamais vu. Les efprits s'éclairent de jour en jour, depuis Mofcou jufqu'en Suiffe.

Vous voyez que la philofophie n'eft pas une chofe fi dangéreufe, puifque tant de fouverains la protégent fous main, ou l'accueillent à bras ouverts. Je vous affure qu'on rirait bien, dans l'étendue de deux ou trois mille lieues où notre langue a pénétré, fi on favait qu'il n'eft pas permis de dire en France que fainte *Geneviève* ne fe mêle pas de nos affaires. On

aurait bien raiſon alors de penſer que les Velches arrivent toujours les derniers. Il faudra bien pourtant qu'ils arrivent à la fin ; car l'opinion gouverne le monde, et les philoſophes à la longue gouvernent l'opinion des hommes. 1766.

Il eſt vrai qu'il y a un certain ordre de perſonnes auxquelles on donne une éducation bien funeſte ; il eſt vrai qu'on combattra la raiſon autant qu'on a combattu les découvertes de *Newton* et l'inoculation de la petite vérole ; mais, tôt ou tard, il faut que la raiſon l'emporte. En attendant, mes divins anges, je vous ſupplie de m'avertir ſi jamais il paſſe quelque idée triſte dans la tête de certaines perſonnes qui peuvent faire du mal. Je connais des gens qui ne manqueraient pas de prendre leur parti ſur le champ.

J'ai grande impatience que vous entreteniez notre docteur *Tronchin*. Dites-moi donc, je vous en prie, qui vous enverrez à votre place à Genève. Quel qu'il puiſſe être, DIEU m'eſt témoin combien je vous regretterai. On dit que c'eſt M. le chevalier de *Beauteville ;* on ne pouvait, en ne vous nommant pas, faire un meilleur choix ; étant d'ailleurs ambaſſadeur en Suiſſe, il eſt preſque ſur les lieux, et doit connaître parfaitement le tripot de Genève.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

1766.

LETTRE CLXII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

27 de janvier.

Je me jette à vos genoux, Madame. Je vois par votre lettre du 6 de janvier, qui ne m'eſt parvenue pourtant que le 18, que je vous avais alarmée. Comptez que je ſerais déſeſpéré de vous cauſer la plus légère affliction. Vous ſentez bien que, dans la ſituation où je ſuis, je ne dois donner aucune priſe à la calomnie : vous ſavez qu'elle ſaiſit les choſes les plus innocentes pour les empoiſonner.

Il y a des gens qui m'envient une retraite au milieu des rochers, qui n'auraient pitié ni de ma vieilleſſe ni des maux qui l'accablent, et qui me perſécuteraient au-delà du tombeau ; mais je ſuis pleinement raſſuré par votre lettre ; et vous avez dû voir, par ma dernière, avec quelle confiance je vous ouvre mon cœur. Ce cœur eſt plein de vous, il eſt continuellement ſenſible à votre état comme à votre mérite, il aime votre imagination et votre candeur, il vous ſera attaché tant qu'il battra dans mon faible corps.

Vous et votre ami, vous pouvez avoir été convaincus, par ma dernière lettre, combien je ſuis éloigné de quelques philoſophes modernes qui oſent

nier une intelligence ſuprême, productrice de tous les mondes. Je ne puis concevoir comment de ſi habiles mathématiciens nient un mathématicien éternel. 1766.

Ce n'était pas ainſi que penſaient *Newton* et *Platon*. Je me ſuis toujours rangé du parti de ces grands-hommes. Ils adoraient un Dieu, et déteſtaient la ſuperſtition.

Je n'ai rien de commun avec les philoſophes modernes que cette horreur pour le fanatiſme intolérant ; horreur bien raiſonnable, et qu'il eſt utile d'inſpirer au genre-humain pour la ſureté des princes, pour la tranquillité des Etats, et pour le bonheur des particuliers.

Voilà ce qui m'a lié avec des perſonnes de mérite, qui peut-être ont trop d'inflexibilité dans l'eſprit, qui ſe plient peu aux uſages du monde, qui aiment mieux inſtruire que plaire, qui veulent ſe faire écouter, et qui dédaignent d'écouter ; mais ils rachètent ces défauts par de grandes connaiſſances et par de grandes vertus.

J'ai d'ailleurs des raiſons particulières d'être attaché à quelques-uns d'entre eux ; et une ancienne amitié eſt toujours reſpectable.

Mais ſoyez bien perſuadée, Madame, que, de toutes les amitiés, la vôtre m'eſt la plus chère. Je n'enviſage point ſans une extrême amertume la néceſſité de mourir ſans m'être entretenu quelques jours avec vous ; c'eût été ma plus chère conſolation. Vos lettres y ſuppléent ; je crois vous entendre quand je vous lis. Jamais perſonne n'a eu l'eſprit plus vrai que vous. Votre ame ſe peint toute entière dans tout

1766. ce qui vous paſſe par la tête : c'eſt la nature elle-même avec un eſprit ſupérieur; point d'art, point d'envie de ſe faire valoir, nul artifice, nul déguiſement, nulle contrainte : tout ce qui n'eſt pas dans ce caractère me glace et me révolte.

Je vous aime, Madame, parce que j'aime le vrai: en un mot, je ſuis au déſeſpoir de ne point paſſer quelques jours avec vous, avant de rendre ma chétive machine aux quatre élémens.

Vous ne m'avez point mandé ſi vous digérez. Tout le reſte, en vérité, eſt bien peu de choſe.

Faites-vous lire, Madame, le rogaton que je vous envoie, et ne le donnez à perſonne; car, quelque bon ſerviteur que je ſois d'*Henri IV*, je ne veux pas me brouiller avec ſainte *Geneviève*. *V.*

LETTRE CLXIII.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 31 de janvier.

J'AI tardé bien long-temps à vous répondre, Monſieur, mais j'ai dû craindre de ne vous répondre jamais; j'ai eu une fluxion ſur la poitrine, ſur les yeux et ſur les oreilles ; je ne parlais ni ne voyais. Le premier uſage que je fais de la voix qui m'eſt un peu revenue, eſt de dicter mes ſentimens. Vous ſentez combien je déſire d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, tout indigne qu'elle eſt à préſent de votre viſite. Nous ſommes preſque à l'air par un

froid affreux, mais nous trouverons de quoi vous mettre à couvert et vous chauffer. J'ai peur qu'étant avec M. et madame de *la Chabalerie*, vous ne vous empressiez pas trop de les quitter pour nos déserts. Madame votre sœur mérite assurément la préférence sur moi ; mais, quand vous voudrez partager vos faveurs, j'en aurai toute la reconnaissance possible. Vous me trouverez peut-être encore bien malade ; mais vous trouverez chez moi tout ce qui reste de la famille *Corneille*, père, fille et petite-fille ; vous trouverez madame *Denis*, ma nièce, qui récite des vers comme vous en faites ; car je vous avertis qu'il y en a d'extrêmement beaux dans votre Virginie. Nous raisonnerons de tout cela, quand j'aurai la force de raisonner ; il n'en faut pas pour vous aimer, cela ne coûte aucun effort. Je vous attends et je vous recevrai comme je vous écris, sans cérémonie. *V.*

1766.

LETTRE CLXIV.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

Ferney, 1 de février.

Je vous assure, Monsieur, qu'un des beaux jours de ma vie a été celui où j'ai reçu le mémoire que vous avez daigné faire pour les *Sirven*. J'étais accablé de maux, ils ont tous été suspendus. J'ai envoyé chercher le bon *Sirven* ; je lui ai remis ces belles armes avec lesquelles vous défendez son innocence ;

1766. il les a baiſées avec tranſport. J'ai peur qu'il n'en efface quelques lignes avec les larmes de douleur et de joie que cet événement lui fait répandre. Je lui ai confié votre mémoire et vos queſtions ; il ſignera, et fera ſigner par ſes filles, la conſultation; il paraphera toutes les pages, ſes filles les parapheront auſſi ; il rappellera ſa mémoire, autant qu'il pourra, pour répondre aux queſtions que vous daignez lui faire ; vous ſerez obéi en tout comme vous devez l'être. Il cherche actuellement des certificats ; j'ai écrit à Berne pour lui en procurer.

Permettez, Monſieur, que je paye tous les avocats qui voudront recevoir les honoraires de la conſultation. Je n'épargnerai ni dépenſes ni ſoins pour vous ſeconder de loin dans les combats que vous livrez, avec tant de courage, en faveur de l'innocence. C'eſt rendre en effet ſervice à la patrie, que de détruire les ſoupçons de tant de parricides. Les huguenots de France ſont, à la vérité, bien ſots et bien fous ; mais ce ne ſont pas des monſtres.

J'enverrai votre factum à tous les princes d'Allemagne, qui ne ſont pas bigots; je vous demande en grâce de me laiſſer le ſoin de le faire tenir aux puiſſances du Nord ; j'ai l'ambition de vouloir être la première trompette de votre gloire à Pétersbourg et à Moſcou.

Vous m'avez ordonné de vous dire mon avis ſur quelques petits détails qui appartiennent plus à un académicien qu'à un orateur ; j'ai uſé et peut-être abuſé de cette liberté ; vous ſerez, comme de raiſon, le juge de ces remarques. J'aurai l'honneur de vous les envoyer avec votre original ; mais, en attendant,

il

il faut que je me livre au plaisir de vous dire combien votre ouvrage m'a paru excellent, pour le fond et pour la forme. Cette consultation était bien plus difficile à faire que celle des *Calas;* le sujet était moins tragique, l'objet de la requête moins favorable, les détails moins intéressans. Vous vous êtes tiré de toutes ces difficultés par un coup de l'art; vous avez su rendre cette cause celle de la nation et du roi même. Vos mémoires sur les *Calas* sont de beaux morceaux d'éloquence, celui-ci est un effort du génie. 1766.

Je vois que vous avez envie de rejeter, dans les notes, quelques preuves et quelques réflexions de jurisprudence, qui peuvent couper le fil historique et ralentir l'intérêt. Je vous exhorte à suivre cette idée; votre ouvrage sera une belle oraison de *Cicéron*, avec des notes de la main de l'auteur.

J'attends *Sirven* avec grande impatience pour relire votre chef-d'œuvre, et ce ne sera pas sans enthousiasme. Si j'avais votre éloquence, je vous exprimerais tout ce que vous m'avez fait sentir.

AU MEME.

Dû 3 de février.

LES *Sirven* arrivent dans le moment, avec réponse à tout. Je crois ne pouvoir mieux faire que de ne pas différer à vous envoyer le paquet; je l'adresse, par la poste, à M. *Héron*, premier commis de la chancellerie et des finances, et je vous fais parvenir cette lettre par mon cher et vertueux ami M. *Damilaville*,

1766. afin que, s'il arrive malheur à l'un de ces paquets, l'autre puiſſe y remédier.

Je préſente mon reſpect à l'illuſtre perſonne digne d'être la femme de M. de *Beaumont*. *V.*

LETTRE CLXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de février.

Je renvoie à mes divins anges le mémoire de M. de *la Voûte* pour les comédiens. Je les ſupplie très-humblement de trouver que j'ai raiſon, parce que je crois avoir raiſon; mais, s'ils me condamnent, je croirai que j'ai tort. La tournure que vous avez priſe eſt très-habile. La déclaration du roi ſera un bouclier contre la prêtraille. Elle ſera enregiſtrée; et quand les cuiſtres refuſeront la ſépulture à un citoyen penſionnaire du roi, on leur lâchera le parlement. Ne vous ai-je pas mandé que ma *Catherine* vient de chaſſer les capucins, pour n'avoir pas voulu enterrer un violon français?

Vous êtes donc de très-bons politiques; vous auriez donc arrangé les Génevois en vous jouant. On dit M. le chevalier de *Beauteville* malade; il peut ſe donner tout le temps de raffermir ſa ſanté, rien ne preſſe; il n'y a pas eu une patte de froiſſée dans la guerre des rats et des grenouilles. M. *Cromelin* eſt un peu ardent; on aurait dit que le feu était aux quatre coins de Genève. Comptez que les médiateurs ſe mettront à pouffer de rire, quand ils verront de

quoi il s'agit. On a trompé monſieur le duc ; on l'a engagé à précipiter ſes démarches. Les Zurichois, qui n'aiment pas à dépenſer leur argent inutilement, commencent à murmurer qu'on les envoye chercher pour une querelle d'auteur ; car c'eſt-là l'unique fond de la noiſe. Si je ne m'occupais pas tout entier de l'affaire des *Sirven*, qui eſt plus ſérieuſe, je ferais un petit *Lutrin* de la querelle de Genève. J'ai vu l'eſquiſſe du mémoire d'*Elie de Beaumont ;* je me flatte qu'il fera un très-grand effet, et que nous obtiendrons un arrêt d'attribution. Vous nous protégerez, mes chers anges. Il eſt bon d'écraſer deux fois le fanatiſme ; c'eſt un monſtre qui lève toujours la tête. J'ai dans la mienne de ſoulever l'Europe pour les *Sirven :* vous m'aiderez. 1766.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CLXVI.

A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

4 de février.

MONSIEUR,

Vous ſentez bien que je ſuis partie dans la cauſe que vous défendez ſi bien ; je vous dois autant de remercîmens que d'éloges ; votre mémoire me paraît convaincant.

Oſerais-je vous ſupplier ſeulement de ne point faire, ſans correctif, le triſte aveu que les comédiens ont été déclarés infames à Rome ?

1766. Premièrement, je ne vois point de loi expreſſe, permanente, et publiquement reconnue, qui prononce cette infamie. La loi dont les ennemis des arts triomphent, eſt au titre 2 du livre II du digeſte. Cette loi ne fait point partie des lois romaines; ce n'eſt qu'un édit du préteur, et cet édit changeait tous les ans. C'eſt *Ulpier* qui cite cet édit, ſans dire à quelle occaſion il fut promulgué, et dans quelles bornes il était renfermé. *Ulpier* eſt, chez les Romains, ce que ſont, chez les Velches, *Carondas*, *Rebuffe* et autres, qu'on n'a jamais pris pour des légiſlateurs.

2°. Il n'y a aucun juriſconſulte romain, ni aucun auteur qui ait dit qu'on regardât comme infames ceux qui déclamèrent des tragédies, et qui récitèrent des comédies ſur les théâtres conſtruits par les conſuls et par les empereurs. Ne doit-on pas interpréter des édits vagues et obſcurs par des lois claires et reconnues qui les expliquent? Si l'édit, rapporté au livre II du digeſte, parle de l'infamie attachée à ceux qui *in ſcenam prodeunt*, la loi de *Valentin*, qu'on trouve au titre 4 du livre I du code, donne le ſens précis de la loi du préteur, citée au digeſte. Elle dit: *Mimæ, et quæ ludibrio corporis ſui quæſtum faciunt.* &c. Les mimes et celles qui proſtituent leur corps, &c.

Or, certainement, les acteurs qui repréſentaient les pièces de *Térence*, de *Varus*, de *Sénèque*, n'étaient ni des mimes, ni des danſeuſes de corde qui recevaient des ſoufflets ſur le théâtre pour de l'argent, comme *Théodore*, femme de *Juſtinien*, qui fit ce beau métier avant que d'être impératrice.

3°. La loi du même code, au titre *de lenonibus* (des maquereaux et maquerelles), défend de forcer une

femme libre, et même une ſervante, à monter ſur la ſcène. Mais ſur quelle ſcène ? et puis, n'eſt-il pas également défendu de forcer une femme à ſe faire religieuſe ? 1766.

4°. L'article *Mathematicos* déclare les mathématiciens infames, et les chaſſe de la ville. Cela prouve-t-il que l'académie des ſciences eſt déclarée infame par les lois romaines ? Il eſt évident que, par le terme *mathematicos*, les Romains n'entendaient pas nos géomètres, et que, par celui de mimes, ils n'entendaient pas nos acteurs. La choſe eſt ſi évidente que, par la loi de *Théodoſe*, d'*Arcadius* et d'*Honorius : Si quis in publicis porticibus* (livre II, titre 36), il n'eſt défendu qu'aux *pantomimes et aux vils hiſtrions d'afficher leurs images dans les lieux où ſont les images des empereurs.* La ſource de la mépriſe vient donc de ce que nous avons confondu les bateleurs avec ceux qui feſaient profeſſion de l'art auſſi utile qu'honnête de repréſenter les tragédies et les comédies.

5°. Loin que cet art, ſi différent de celui des hiſtrions et des mimes, fût mis au rang des choſes déshonnêtes, il fut compté preſque toujours parmi les cérémonies ſacrées. *Plutarque* eſt bien éloigné de rapporter l'origine de la tragédie à la fable vulgaire que *Theſpis*, au temps des vendanges, promenait, ſur un tombereau, des ivrognes barbouillés de lie, qui amuſaient les payſans par des quolibets. Si les ſpectacles avaient commencé ainſi dans la ſavante Grèce, il eſt indubitable qu'on aurait eu d'abord des farces avant que d'avoir des poëmes tragiques ; ce fut tout le contraire. Les premières pièces de théâtre, chez les Grecs, furent des tragédies dans leſquelles on chantait les louanges des dieux : la

1766. moitié de la pièce était compofée d'hymnes. *Plutarque* nous apprend que cette inftitution vient de *Minos ;* ce fut un légiflateur, un pontife, un roi qui inventa la tragédie en l'honneur des dieux. Elle fut toujours regardée dans Athènes comme une folennité fainte : l'argent employé à ces cérémonies était auffi facré que celui des temples. *Montefquieu*, qui fe trompe prefque à chaque page, regarde comme une folie, chez les Athéniens, de n'avoir pas détourné, pour la guerre du Péloponèfe, l'argent deftiné pour le théâtre ; mais c'eft que ce tréfor était confacré aux dieux. On craignait de commettre un facrilége ; et il fallut toute l'éloquence de *Démofthène* (dans fa feconde *Olynthienne*) pour éluder une loi qui tenait de fi près à la religion. Puifque le théâtre tragique était faint chez les Grecs, on voit bien que la profeffion d'acteur était honorable. Les auteurs étaient acteurs quand ils en avaient le talent. *Efchine*, magiftrat d'Athènes, fut auteur ; *Paulus* fut envoyé en ambaffade.

Ce fpectacle était fi religieux que, dans la première guerre punique, les Romains l'établirent pour conjurer les dieux de faire ceffer le fléau de la contagion. Jamais il n'y eut à Rome de théâtre qui ne fût confacré aux dieux, et qui ne fût rempli de leurs fimulacres.

Il eft très-faux que la profeffion d'acteur fut enfuite abandonnée aux feuls efclaves. Il arriva que les Romains, ayant fubjugué tant de nations, employèrent les talens de leurs efclaves. Il n'y eut guère chez eux de mathématiciens, de médecins, d'aftronomes, de fculpteurs et de peintres que des grecs

ou des africains pris à la guerre. *Térence*, *Epictète*, furent esclaves. Mais, de ce que les peuples conquis exerçaient leurs talens à Rome, on ne doit pas conclure que les citoyens romains ne pussent signaler les leurs. 1766.

Je ne puis comprendre comment M. *Huern* a pu dire que *Roscius n'était pas citoyen romain; que Cicéron, son orateur adverse, employa contre lui les lois de la république, sa naissance et la vénalité des spectacles, et que Roscius n'eut rien de solide à lui opposer.* Comment peut-on dire tant de sottises, en si peu de paroles, *dans l'ordre des lois, dans l'ordre de la société, et dans l'ordre de la religion, par le secours d'une littérature agréable et intéressante?* Ce pauvre homme a trop nui à la cause qu'il voulait défendre. Comment a-t-il pu ignorer que *Cicéron* plaida pour *Roscius*, au lieu d'être son avocat adverse; qu'il ne s'agissait point du tout de citoyen romain, mais d'argent? *Cicéron* dit que *Roscius* fut toujours très-libéral et très-généreux; qu'il avait pu gagner trois millions de sesterces, et qu'il ne l'avait pas voulu. Est-ce-là un esclave? *Roscius* était un citoyen qui formait une académie d'acteurs. Plusieurs chevaliers romains exercèrent leurs talens sur le théâtre. Nous avons encore le catalogue des prêtres qui desservaient le temple d'*Auguste* à Lyon; on y trouve un comédien.

Lorsque le christianisme prit le dessus, on s'éleva contre les théâtres consacrés aux dieux. St *Grégoire* de Nazianze leur opposa des tragédies tirées de l'ancien et du nouveau *Testament*. Cette mode barbare passa en Italie; de-là, nos mystères: et ce terme de *mystère* devint tellement propre aux pièces de théâtre,

1766. que les premières tragédies profanes, que l'on fit dans le jargon velche, furent auſſi appelées *myſtères*.

Vous verrez d'un coup d'œil, Monſieur, ce qu'il faut adopter ou retrancher de tout ce fatras d'érudition comique.

Mais je vous prie de ne point mettre dans le projet de déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme et demoiſelle puiſſe repréſenter ſur le théâtre*, &c. ; cette clauſe choquerait la nobleſſe du royaume. Il ſemblerait qu'on inviterait les gentilshommes à être comédiens ; une telle déclaration ſerait révoltante. Contentons-nous d'indiquer cette permiſſion, ſans l'exprimer, d'autant plus qu'il n'eſt point du tout prouvé que *Floridor* fût gentilhomme. Il ſe vantait de l'être, il ne le prouva jamais ; on le favoriſa, on ferma les yeux. Ce qui peut d'ailleurs ſe dire hiſtoriquement, ne peut ſe dire quand on fait parler le roi. Il faut tâcher de rendre l'état de comédien honnête, et non pas noble.

Je vous demande pardon, Monſieur, de tout ce que je viens de dicter à la hâte ; vous le rectifierez. J'inſiſte ſur l'infamie prononcée contre les mathématiciens ; cet exemple me paraît déciſif. Nos mathématiciens, nos comédiens ne ſont point ceux qui encoururent quelquefois, par les lois romaines, une note d'infamie ; certainement cette infamie qu'on objecte, n'eſt qu'une équivoque, une erreur de nom.

Je finis, comme j'ai commencé, par vous remercier et par vous dire combien je vous eſtime. Agréez les reſpectueux ſentimens de votre, &c.

LETTRE CLXVII. 1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de février.

Je reçus hier, de la main d'un de mes anges, une lettre qui commençait par *Monſieur mon cher couſin:* Comme à moi tant d'honneur n'appartient, je regardai au bas, et je vis qu'elle était adreſſée à M. le préſident de *Baral*, à qui je l'envoie.

J'ai ſoupçonné que, par la même mépriſe, il aura reçu pour moi une lettre à laquelle il n'aura rien compris, et j'eſpère qu'il me la renverra.

Je m'imagine que mes anges verront bientôt le mémoire d'*Elie* pour les *Sirven*, et qu'ils le protégeront de toute leur puiſſance. Cette affaire agite toute mon ame; les tragédies, les comédies, le tripot, ne ſont plus de rien; j'oublie qu'il y a des tracaſſeries à Genève; le temps va trop lentement; je voudrais que le mémoire d'*Elie* fût déjà débité, et que toute l'Europe en retentît. Je l'enverrais au mufti et au grand-turc, s'ils ſavaient le français. Les coups que l'on porte au fanatiſme devraient pénétrer d'un bout du monde à l'autre.

Il faut pourtant que je m'apaiſe un peu, et que je revienne au mémoire de M. de *la Voute*, en faveur du tripot. Je crois qu'il réuſſira; mais voudra-t-il bien faire uſage de mes remarques? Je les croirai bien fondées juſqu'à ce que vous m'ayez fait apercevoir du contraire. Il me paraît bien peu convenable

1766. que le roi diſe, dans une déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme puiſſe être comédien.* Je tiens qu'il faut faire parler le roi plus décemment.

J'ai été bien ébaubi quand je reçus une lettre paſtorale du *révérendiſſime et illuſtriſſime évêque et prince de Genève*, munie d'une lettre de M. de *Saint-Florentin* qui demande une collecte pour nos ſoldats qui ſont eſclaves à Maroc. J'aurais ſouhaité une autre tournure ; mais la choſe eſt faite. On trouvera peu d'argent dans notre petite province. Ce roi de Maroc eſt un terrible homme ; il demande environ huit cents mille francs pour deux cents eſclaves : cela eſt cher.

Nous ſommes toujours en Sibérie ; cela n'accommode pas les gens de mon âge. Je crois que je ſerais fort aiſe d'être à Maroc pendant l'hiver. Nous avons toujours ici *Pierre Corneille ;* mais il ne donnera point de tragédie cette année. Nos montagnes de neiges n'ont pas encore permis à M. de *Chabanon* de venir chercher ſa Virginie.

Je me mets au bout des ailes de mes anges. *V.*

LETTRE CLXVIII.

1766.

A M. CONTANT D'ORVILLE.

A Ferney, 11 de février.

Je reçus hier, Monsieur, le premier volume du recueil que vous avez bien voulu faire (*); il était accompagné d'une lettre en date du 24 de décembre dernier. Je me hâte de vous remercier de votre lettre, du recueil, de l'épître dédicatoire à madame la comtesse de *Butturlin*, et de l'avis de l'éditeur. Ce sont autant de bienfaits dont je dois sentir tout le prix. Vous m'avez fait voir que j'étais plus ami de la vertu, et même plus théologien que je ne croyais l'être. Il y a bien des choses que la convenance du sujet et la force de la vérité font dire sans qu'on s'en aperçoive; elles se placent d'elles-mêmes sous la main de l'auteur. Vous avez daigné les rassembler, et je suis tout étonné moi-même de les avoir dites.

Il faut avouer aussi que ceux qui m'ont persécuté ne doivent pas être moins étonnés que moi. Votre recueil est un arsenal d'armes défensives que vous opposez aux traits des *Frérons* et des lâches ennemis de la raison et des belles-lettres.

Ma vieillesse et mes maladies m'avaient fait oublier presque tous mes ouvrages; vous m'avez fait renouveler connaissance avec moi-même. Je me suis retrouvé d'abord dans tout ce que j'ai dit de DIEU. Ces idées étaient parties de mon cœur si naturellement, que j'étais bien loin de soupçonner d'y avoir

(*) Il est intitulé : *Pensées de Voltaire.*

1766. aucun mérite. Croiriez-vous, Monſieur, qu'il y a eu des gens qui m'ont appelé athée ; c'eſt appeler *Queſnel* moliniſte. Chaque ſiècle a ſes vices dominans; je crois que la calomnie eſt celui du nôtre. Cela eſt ſi vrai que jamais on n'a dit tant de mal de *Bayle* que depuis une trentaine d'années. L'inſolence avec laquelle on a calomnié le *Dictionnaire encyclopédique* eſt ſans exemple. Le malheureux qui fournit des mémoires contre cet important ouvrage, pouſſa l'abſurdité juſqu'au point de dire que, ſi on ne découvrait pas le venin dans les articles déjà imprimés, on le trouverait infailliblement dans les articles qui n'étaient pas encore faits. Cela me fait ſouvenir d'un abbé *Desfontaines*, écrivain de feuilles périodiques, qui, en rendant compte du *Minute-philoſopher* du célèbre *Barclai*, évêque de Cloîne, crut, ſur le titre, que c'était un livre de plaiſanteries contre la religion, et traita le vieil évêque de Cloîne comme un jeune libertin, ſans avoir lu ſon ouvrage.

Ce *Desfontaines* a eu des ſucceſſeurs encore plus ignorans et plus méchans que lui, qui n'ont ceſſé de calomnier les véritables gens de lettres. Jamais la philoſophie n'a été plus répandue, et jamais cependant elle n'a eſſuyé de plus cruelles injuſtices. Ce ſont ces injuſtices mêmes qui augmentent l'obligation que je vous ai.

Je ne ſais, Monſieur, ſi madame de *Butturlin*, à qui vous me dédiez, eſt ſœur de M. le comte de *Voronzof* que j'ai eu l'honneur de voir chez moi, et qui eſt actuellement ambaſſadeur à la Haie; je vous ſupplie de vouloir bien lui préſenter mes reſpects.

J'ai l'honneur d'être avec la plus ſincère reconnaiſſance, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CLXIX.

1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 de février.

Il eſt vrai, mes anges gardiens, que M. le duc de *Praſlin* ne pouvait faire un meilleur choix que celui de M. le chevalier de *Beauteville ;* la convenance y eſt toute entière. Vous ſavez que je ſuis intéreſſé plus que perſonne à tous les arrangemens qu'on peut faire à Genève. J'ai quelque bien dans cette ville, mes terres ſont à ſes portes, beaucoup de génevois ſont dans ma cenſive ; je vous ſupplie donc d'obtenir de M. le duc de *Praſlin* qu'il ait la bonté de me recommander à monſieur l'ambaſſadeur.

Quant à l'objet de la médiation, je puis aſſurer qu'il n'y a qu'un ſeul point un peu important ; et je crois, avec M. *Hénin*, que la France en peut tirer un avantage auſſi honorable qu'utile. Il s'agit des bornes qu'on doit mettre au droit que les citoyens de Genève réclament, de faire aſſembler le conſeil général, ſoit pour interpréter des lois obſcures, ſoit pour maintenir des lois enfreintes.

Il faut ſavoir ſi le petit conſeil eſt en droit de rejeter, quand il lui plaît, toutes les repréſentations des citoyens ſur ces deux objets ; c'eſt ce qu'on appelle le droit négatif.

Vous penſez que ce droit négatif, étant illimité, ſerait inſoutenable ; qu'il n'y aurait plus de république, que le petit conſeil des vingt-cinq ſe trouverait revêtu d'un pouvoir deſpotique, que tous les

1766. autres corps en feraient jaloux, et qu'il en naîtrait infailliblement des troubles interminables ; mais auſſi, il ferait également dangereux que le peuple eût le droit de faire convoquer le conſeil général ſelon ſes caprices.

Il eſt très-vraiſemblable que les médiateurs, éclairés et ſoutenus par M. le duc de *Praſlin*, fixeront les cas où le conſeil général, qui eſt le véritable ſouverain de la république, devra s'aſſembler. J'oſe eſpérer que les médiateurs, étant garans de la paix de Genève, demeureront toujours les juges de la néceſſité ou de l'inutilité d'aſſembler le conſeil général. L'ambaſſadeur de France en Suiſſe, étant toujours à portée, et devant avoir naturellement une grande influence ſur les opinions de Zurich et de Berne, ſe trouvera le chef perpétuel d'un tribunal ſuprême qui décidera des petites conteſtations de Genève.

Il me ſemble que c'eſt l'idée de M. *Hénin*. Lorſque, dans les occaſions importantes, la plus nombreuſe partie des citoyens qui ont voix délibérative au conſeil général, demanderont qu'il ſoit aſſemblé, le conſeil des vingt-cinq, joint au conſeil des deux cents, ſera juge de cette réquiſition en premier reſſort; monſieur l'ambaſſadeur de France, l'envoyé de Berne et le bourgmeſtre de Zurich, feront juges en dernier reſſort, et ils prononceront ſur les mémoires que les deux partis leur enverront.

Si ce règlement a lieu, comme il eſt très-vraiſemblable, Genève ſera toujours ſous la protection immédiate du roi, ſans rien perdre de ſa liberté et de ſon indépendance.

On eſpère que cette protection pourra s'étendre

jusqu'à faciliter aux Génevois les moyens d'acquérir des terres dans le pays de Gex. Plus le roi de Sardaigne les moleste vers la frontière de la Savoie, plus nous profiterions, sur nos frontières, des grâces que sa Majesté daignerait leur faire. Le pays produirait bientôt au roi le double de ce qu'il produit, nos terres tripleraient de prix, les droits de mouvance seraient fréquens et considérables, les Génevois rendraient insensiblement à la France une partie des sommes immenses qu'ils tirent de nous annuellement, et ils seraient sous la main du ministère. 1766.

Ce qui empêche jusqu'à présent les Génevois d'acquérir dans notre pays, c'est que non-seulement on les met à la taille, mais on les charge excessivement. M. *Hénin* et M. *Fabry* croient qu'il sera très-aisé de lever cet obstacle, en imposant, sur les acquisitions que les Génevois pourront faire, une taxe invariable qui ne les assujettira pas à l'avilissement de la taille, et qui produira davantage au roi.

J'ajoute encore que, par cet arrangement, il sera bien plus aisé d'empêcher la contrebande; mais cet objet regarde les fermes générales.

Il ne m'appartient pas de faire des propositions; je me borne à des souhaits. Vous me direz que je suis un peu intéressé à tout cela, et que Ferney deviendrait une terre considérable; je l'avoue, mais c'est une raison de plus pour que je demande la protection de M. le duc de *Praslin*, et ce n'est pas une raison pour qu'il me la refuse. Je vous supplie donc instamment, mes divins anges, de lui présenter mes idées, mes requêtes et mon très-respectueux attachement.

1766. *N. B.* Je ne ſais pourquoi les Génevois diſent toujours *le roi de France notre allié. Addiſſon* prétend que, quand il paſſa par Monaco, le concierge lui dit : *Louis XIV* et monſeigneur mon maître ont toujours vécu en bonne intelligence, quand la guerre était allumée dans toute l'Europe.

Je me mets à l'ombre de vos ailes. *V.*

LETTRE CLXX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

19 de février.

Il y a un mois, Madame, que j'ai envie de vous écrire tous les jours ; mais je me ſuis plongé dans la métaphyſique la plus triſte et la plus épineuſe, et j'ai vu que je n'étais pas digne de vous écrire.

Vous me mandâtes, par votre dernière lettre, que nous étions aſſez d'accord tous deux ſur ce qui n'eſt pas ; je me ſuis mis à rechercher ce qui eſt. C'eſt une terrible beſogne ; mais la curioſité eſt la maladie de l'eſprit humain. J'ai du moins la conſolation de voir que tous les fabricateurs de ſyſtêmes n'en ſavaient pas plus que moi ; mais ils font tous les importans, et je ne veux pas l'être : j'avoue franchement mon ignorance.

Je trouve d'ailleurs, dans cette recherche, quelque vaine qu'elle puiſſe être, un aſſez grand avantage. L'étude

L'étude des chofes qui font fi fort au-deffus de nous, rendent les intérêts de ce monde bien petits à nos yeux ; et, quand on a le plaifir de fe perdre dans l'immenfité, on ne fe foucie guère de ce qui fe paffe dans les rues de Paris. 1766.

L'étude a cela de bon, qu'elle nous fait vivre tout doucement avec nous-mêmes, qu'elle nous délivre du fardeau de notre oifiveté, et qu'elle nous empêche de courir hors de chez nous pour aller dire et écouter des riens, d'un bout de la ville à l'autre. Ainfi, au milieu de quatre-vingts lieues de montagnes de neige, affiégé par un très-rude hiver, et mes yeux me refufant le fervice, j'ai paffé tout mon temps à méditer.

Ne méditez-vous pas auffi, Madame ? ne vous vient-il pas auffi quelquefois cent idées fur l'éternité du monde, fur la matière, fur la penfée, fur l'efpace, fur l'infini ? Je fuis tenté de croire qu'on penfe à tout cela quand on n'a plus de paffions, et que tout le monde eft comme *Matthieu Garo* qui recherche pourquoi les citrouilles ne viennent pas au haut des chênes.

Si vous ne paffez pas votre temps à méditer, quand vous êtes feule, je vous envoie un petit imprimé fur quelques fottifes de ce monde, lequel m'eft tombé entre les mains. Je ne fais s'il vous amufera beaucoup ; cela ne regarde que *Jean-Jacques Rouffeau* et des poliffons de prêtres calviniftes.

L'auteur eft un goguenard de Neuchâtel, et les plaifans de Neuchâtel pourront fort bien vous paraître infipides ; d'ailleurs on ne rit point du ridicule des gens qu'on ne connaît point. Voilà pourquoi M. de

1766. *Mazarin* disait qu'il ne se moquait jamais que de ses parens et de ses amis. Heureusement ce que je vous envoie n'est pas long; et, s'il vous ennuie, vous pourrez le jeter au feu.

Je vous souhaite, Madame, une vie longue, un bon estomac, et toutes les consolations qui peuvent rendre votre état supportable ; j'en suis toujours pénétré. Je vous prie de dire à M. le président *Hénault* que je ne cesserai jamais de l'estimer de tout mon esprit, et de l'aimer de tout mon cœur. Permettez-moi les mêmes sentimens pour vous, qui ne finiront qu'avec ma vie. *V.*

P. S. Je vous plains beaucoup d'avoir perdu M. *Crawford ;* je sens bien qu'il était digne de vous entendre. On ne regrette que les gens à qui l'on plaît, excepté en amour, s'entend.

LETTRE CLXXI.

A M. DAMILAVILLE.

21 de février.

J'ai donc commencé, mon cher ami, par lire *le Vingtième* (*). C'est l'ouvrage d'un excellent citoyen, et d'un philosophe qui a de grandes vues; je le relirai avec plus d'attention encore. Je suis un peu fâché, à la première lecture, que l'auteur n'aime pas *J. B. Colbert.*

(*) Les articles *vingtième* et *population*, dans l'*Encyclopédie*, sont de M. *Damilaville* qui les attribuait à feu M. *Boulanger*.

Il me ſemble qu'il ne pardonne pas aſſez à un miniſtre qui fut jeté hors de toutes ſes meſures par les guerres de *Louis XIV*, et par la magnificence de ce monarque. Il fut obligé de faire pour quatre cents millions d'affaires avec les traitans, immédiatement après avoir ſigné un arrêt par lequel il était défendu à jamais d'en faire. Il faut ſonger que le duc de *Sulli* n'avait point de *Louvois* qui le contrariait éternellement. Quoi qu'il en ſoit, je ſuis pénétré de la plus haute eſtime pour feu M. *Boulanger*. 1766.

J'ai reçu une lettre charmante de M. de *Beaumont*. Je ferai tout ce qu'il m'ordonne, et je lui écrirai inceſſamment.

Le bruit a couru dans notre pays de neige que le roi de Pruſſe était mort; mais cette nouvelle n'eſt point confirmée. Si elle l'était, ſon tombeau pourrait bien être comme celui des anciens princes tartares, ſur lequel on immolait des hommes : il ne ſerait pas hors de vraiſemblance que, dans quelque temps, la guerre recommençât en Allemagne.

Il me paraît qu'à Paris on ne ſonge qu'à ſon plaiſir. Cela prouve qu'on a de l'argent; mais il faudra qu'on en ait beaucoup, ſi les cinquante millions ſe rempliſſent.

Je ſuis bien aiſe qu'on ait en France un peu de ſévérité ſur l'entrée des livres étrangers. On en imprime de ſi pitoyables et de ſi ridicules, que c'eſt très-bien fait d'écarter cette vermine; mais *Cramer* eſt la victime d'une mépriſe ſingulière, à l'occaſion de cette défenſe. Il envoyait en Hollande un *Recueil de mélanges littéraires* en trois volumes, dans lequel, ſans me conſulter, il a fourré quelques ouvrages qu'il a attrapés

1766. de moi, et il envoyait en France des supplémens de *Corneille* et d'autres œuvres permises. On s'est trompé, on a adressé les *Mélanges* en France, et le *Corneille* en Hollande. J'espère que sa bonne foi le tirera de ce mauvais pas.

LETTRE CLXXII.

AU MEME.

26 de février.

Je viens de lire, mon cher ami, un morceau qui regarde la *population ;* j'en ai été encore plus frappé que des choses excellentes qui sont dans *le Vingtième.* C'est bien dommage qu'il y ait si peu de chose de vous dans une collection si utile au genre-humain. Je ne connaissais pas tous vos grands talens; je pensais que vos occupations journalières vous bornaient à aimer la vérité, et je ne savais pas que vous sussiez la dire avec tant de force et d'énergie. Vous n'employez les détails que pour faire sortir le fond que vous rendez aussi lumineux qu'intéressant. Je veux bien du mal à la fortune qui vous force d'examiner des comptes, quand vous voudriez donner tout votre temps à la philosophie.

Je vous avoue que je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant que vous faites à la Suisse l'honneur de dire qu'elle est la contrée de l'Europe la plus peuplée. Les Suisses, au contraire, se plaignent de la dépopulation ; leurs académies donnent pour sujet de leurs prix d'en trouver la cause et le remède. Ils disent

que c'eſt la France qui eſt le pays de l'Europe le plus peuplé à proportion. 1766.

Vous voyez que chacun ſe plaint, et peut-être fort injuſtement. Le dénombrement du canton de Berne ſe monte à 375000 ames; et, quand toute la Suiſſe fit ſa grande émigration, du temps de *Céſar*, le tout ſe montait à 365000. Mais il y a du plaiſir à ſe plaindre, et il y aura toujours des gens riches qui diront que le temps eſt dur.

Vous ne me dites plus rien de *Bigex*, vous ne me parlez plus de ce que vous me deſtiniez pour le carême. Mandez-moi, je vous en prie, pourquoi vous n'avez pas à Paris ce que j'ai à Neuchâtel. J'oſe me flatter qu'une telle rigueur ne peut pas durer.

Embraſſez pour moi tendrement *Platon* et *Protagoras;* dites les choſes les plus tendres à M. de *Beaumont.* Ma ſanté eſt toujours fort chancelante; je n'ai plus d'eſtomac; il me reſte un cœur qui vous aimera juſqu'au dernier moment. *Ecrl'inf.*

LETTRE CLXXIII.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

MON COLONEL, MON PROTECTEUR *MESSALA*,

C'EST pour le coup que je me jette très-ſérieuſement à vos pieds; ayez la bonté de lire juſqu'au bout.

Je vous dois tout, car c'eſt vous qui avez rendu ma petite terre libre; c'eſt vous qui avez marié mademoiſelle *Corneille*, et qui avez tiré ſon père de

1766. la misère, par les générofités du roi, et les vôtres, et celles de madame la ducheffe de *Grammont*.

C'eft par vous que mon défert horrible a été changé en un féjour riant, que le nombre des habitans eft triplé ainfi que celui des charrues, et que la nature eft changée dans ce coin qui était le rebut de la terre. Après ces bienfaits répandus fur moi, vous favez que je ne vous ai rien demandé que pour des génevois; car que puis-je demander pour moi-même? je n'ai que des grâces à vous rendre.

Jean-Jacques Rouffeau feul a troublé la paix de Genève et la mienne; *Jean-Jacques*, le précepteur des rois et des miniftres, qui a imprimé, dans fon *Contrat infocial*, qu'*il n'y a, à la cour de France, que de petits fripons qui obtiennent de petites places par de petites intrigues*; *Jean-Jacques* qui veut que l'héritier du royaume époufe la fille du bourreau, fi elle eft jolie; *Jean-Jacques* qui s'imagine follement que j'avais engagé le confeil de Genève à le profcrire; *Jean-Jacques* qui s'appuya d'un colonel réformé au fervice de Savoie, et penfionnaire d'Angleterre, nommé M. *Pictet*, pour commencer, fur cet unique fondement, la guerre ridicule que Genève fait à coups de plume depuis deux années.

Peut-être les Génevois, honteux d'un fi impertinent fujet de difcorde, n'ont ofé avouer cette turpitude à M. le chevalier de *Beauteville;* et moi, qui ne peux fortir et qui paffe la moitié de ma vie dans mon lit, et l'autre en robe de chambre, je n'ai pu inftruire monfieur l'ambaffadeur de ces fadaifes, dans le peu de temps qu'il a bien voulu me donner quand il a daigné venir voir ma retraite.

A la mort de M. de *Montpéroux*, toutes les têtes de Genève étaient dans une fermentation d'autant plus grande, qu'il n'y avait en vérité aucun ſujet de querelle. Des animoſités, des aigreurs réciproques, de l'orgueil, de la vanité, de petits droits conteſtés, ont brouillé tous les corps de l'Etat pour jamais. Quelques perſonnes du conſeil, pluſieurs principaux citoyens vinrent me trouver : je leur propoſai de venir tous dîner chez moi ſouvent, et de vider leurs querelles gaiement, le verre à la main. Comme ils diſputaient alors ſur des queſtions de loi qui ſont ſurvenues, ou plutôt qu'on a fait ſurvenir, j'envoyai un mémoire à des avocats de Paris, et je reçus une conſultation fort ſage. 1766.

M. *Hénin* arriva ; je lui remis la conſultation, et je ne me mêlai plus de rien.

Les natifs de Genève vinrent me trouver, il y a quelques jours, et me prièrent de leur faire un compliment qu'ils devaient préſenter à meſſieurs les médiateurs ; je ne pus ni ne dus refuſer cette légère complaiſance à trente perſonnes qui me la demandaient en corps : un compliment n'eſt pas une affaire d'Etat. Ils revinrent après me communiquer une requête qu'ils voulaient donner à meſſieurs les plénipotentiaires ; je leur recommandai de ne choquer ni leurs ſupérieurs ni leurs égaux. Je n'ai eu aucune autre part aux diviſions qui agitent la petite fourmilière. Je demeure à deux lieues de Genève ; j'achève mes jours dans la plus profonde retraite. Il ne m'appartient pas de dire mon avis, quand des plénipotentiaires doivent décider.

Soyez donc très-perſuadé, mon protecteur, qu'à

1766. mon âge je ne cherche à entrer dans aucune affaire, et furtout dans les tracafferies génevoifes.

Mais je dois vous dire que, mes petites terres étant enclavées en partie dans leur petit territoire, ayant continuellement des droits de cenfive, et de chaffe, et de dixième à difcuter avec eux, ayant du bien dans la ville, et même un bien inaliénable, j'ai plus d'intérêt que perfonne à voir la fourmilière tranquille et heureufe. Je fuis sûr qu'elle ne le fera jamais que quand vous daignerez être fon protecteur principal, et qu'elle recevra des lois de votre médiation permanente. Je vous conjure feulement de vouloir bien avoir la bonté de recommander à M. de *Beauteville* votre décrépite marmotte qui vous adorera du culte d'hyperdulie, tant que le peu qu'il a de corps fera conduit par le peu qu'il a d'ame.

Monfeigneur fait-il ce que c'eft que le culte d'hyperdulie ? pour moi, il y a foixante ans que je cherche ce que c'eft qu'une ame, et je n'en fais encore rien. *V.*

Ah ! fi j'ofais, je vous fupplierais d'engager M. de *Beauteville* à demeurer, en vertu de la garantie, le maître de juger toutes les conteftations qui s'élèveront toujours à Genève. Vous feriez en droit d'envoyer un jour, à l'amiable, une bonne garnifon pour maintenir la paix, et de faire de Genève, à l'amiable, une bonne place d'armes, quand vous aurez la guerre en Italie. Genève dépendrait de vous, à l'amiable; mais....

LETTRE CLXXIV.

1766.

A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

A Ferney, 1 de mars.

Je vous conjure, Monſieur, de n'avoir pas tant raiſon ; je vous demande en grâce de ne point fournir des armes à nos adverſaires. Songeons d'abord qu'il eſt très-certain que la comédie fut inſtituée comme un acte de religion à Rome ; que ce fut une fête pour apaiſer les dieux dans une contagion ; que ni *Roſcius* ni *Aeſopus* ne furent infames. La profeſſion d'un acteur n'était pas celle d'un chevalier romain; mais la différence eſt grande entre l'infamie et l'indécence.

Permettez-moi de diſtinguer encore entre les comédiens et les mimes. Ces *mimes* étaient des bateleurs, des *Arlequins*. *Apulée*, dans ſon *Apologie*, diſtingue l'acteur comique, l'acteur tragique et le mime ; ce dernier n'avait ni brodequin ni cothurne ; il ſe barbouillait le viſage, *fuligine faciem obductus ;* il paraiſſait pieds nuds, *planipes*. Ce métier était mépriſable et mépriſé : *Corpore ridetur ipſo*, dit *Cicéron*, *De oratore*.

Ne pourriez-vous donc pas abandonner aux mimes l'infamie, en donnant aux autres acteurs une place honnête? ne pouvez-vous pas tirer un grand parti, Monſieur, du titre *Mathematicos* ? On déclare les mathématiciens infames ſous les empereurs romains, mais on n'entend pas les mathématiciens véritables ;

1766. on n'entend que les aſtrologues et les devins. Ainſi, par ceux qui montaient ſur le théâtre, et qu'on diffame, tâchons d'entendre les mimes, et non pas ceux qui repréſentaient la Médée d'*Ovide*. Enfin, nous ſommes accuſés, ne nous accuſons pas nous-mêmes.

Pourriez-vous, Monſieur, faire quelque uſage des honneurs que reçut à Lyon le célèbre *Andréini* qui fut enterré avec beaucoup de pompe? Pardonnez, Monſieur, à un pauvre plaideur dont vous êtes le patron, ſa délicateſſe ſur la cauſe que vous daignez défendre; il eſt bien juſte que je prenne vivement le parti de ceux qui ont fait valoir mes faibles ouvrages.

J'ajoute encore qu'aujourd'hui, en Italie, il y a beaucoup plus d'académiciens que de comédiens qui repréſentent des pièces de théâtre; les tragédies ſurtout ne ſont jouées que par des académiciens. Enfin, je ſoumets toutes mes idées aux vôtres, et je vous réitère mes remercîmens, ainſi que les ſentimens de la plus vive eſtime. Vous allez devenir le vrai protecteur de l'art que je regarde comme le premier des beaux arts, et auquel j'ai conſacré une partie de ma vie. Soyez bien perſuadé, Monſieur, de la tendre et reſpectueuſe reconnaiſſance de votre &c. &c.

LETTRE CLXXV.

1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 de mars.

Je fais auſſi des quiproquo, mes anges. J'ai écrit une ſeconde lettre à M. *Jabineau* pour le conjurer de ne point tant révéler la turpitude des empereurs chrétiens qui attachèrent de l'infamie à des choſes eſtimables. J'ai tâché de faire voir qu'il y a une grande différence entre les mimes et les acteurs honnêtes ; et, ſi cette différence n'eſt pas aſſez marquée, j'ai prié monſieur *Jabineau* de ne pas inviter lui-même le conſeil à s'en apercevoir. Je lui ai dit que ce n'était pas à nous de montrer le faible de notre cauſe. Je comptais vous envoyer cette lettre pour vous prier de l'appuyer ; mais il eſt arrivé qu'on a adreſſé cette lettre à M. *Gaillard*, auteur de l'*Hiſtoire de François I*. Il ſera bien étonné qu'au lieu de le remercier de ſon *Hiſtoire*, je lui cite le code et le digeſte.

Me permettrez-vous, mes généreux anges, de vous adreſſer ma lettre pour M. *Gaillard* qui demeure rue du Cimetière Saint-André-des-Arts. Je tâche, dans cette lettre, de réparer la mépriſe, et je le prie de renvoyer à M. *Jabineau de la Voute* celle qui appartient à ce patron de l'académie dramatique.

Vous m'avez fait bien du plaiſir en m'apprenant que M. le duc de *Praſlin* ne déſapprouvait pas mes petits projets. J'ai le bonheur de me trouver en tout du même ſentiment que M. *Hénin*.

1766. La différence des religions ne mettra jamais d'obſtacles aux acquiſitions des Génevois en France, et n'y en a jamais mis; c'eſt ce que je vous prie inſtamment de dire à M. le duc de *Praſlin*. Les Génevois ne ſont point aubains en France; ils jouiſſent de tous les priviléges des Suiſſes. Il n'y a pas long-temps même qu'un parent des *Cramer* voulait acheter la terre de Tourney, et était prêt de s'accommoder avec moi. D'autres ont marchandé des domaines roturiers; et, s'ils n'ont pas conclu le marché, c'eſt uniquement parce qu'ils craignent l'humiliation de la taille, et ſurtout la rigueur de la taille arbitraire.

En général, les Génevois n'aiment point la France, et le moyen de les ramener, ce ſerait de leur procurer des établiſſemens en France, ſuppoſé que le miniſtère juge que la choſe en vaille la peine.

J'eſpère que bientôt M. *Cromelin* ſe ſera chargé de ſolliciter la protection de M. le duc de *Praſlin* pour le ſuccès de ce projet qui ſera auſſi utile à Genève qu'à mon petit pays. Quant à ce droit négatif qui eſt aſſez obſcur, et que vous entendez ſi bien, je penſe toujours qu'il faut que ce droit appartienne à M. le duc de *Praſlin* qui, par là, deviendra le protecteur et le véritable maître de Genève; car les Génevois, dans leurs petites diſputes éternelles, ſeront obligés de s'en rapporter aux médiateurs qui ſeront leurs juges à perpétuité, et qui ne décideront que ſuivant les vues du miniſtère de France.

Après avoir fait le petit juriſconſulte et le petit politique, il faut parler du tripot. Le jeune ex-jéſuite a toujours de grands remords d'avoir choiſi un ſujet qui ne déchire pas le cœur, et qui ne prête pas aſſez

à la pantomime. Plus ce jeune homme se forme, plus il voit combien les choses sont changées. Il s'aperçoit que la politique n'est pas faite pour le théâtre, que le raisonnement ennuie, que le public veut de grands mouvemens, de belles postures, des coups de théâtre incroyables, de grands mots et du fracas. M. de *Chabanon* m'a fait lire Virginie et Eponine ; il est au-dessus de ses ouvrages. Il en veut faire un troisième ; mais il faut un sujet heureux, comme il fallait au cardinal *Mazarin* un général houroux (*) ; sans cela on ne tient rien. 1766.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CLXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

5 de mars.

LA diligence de Lyon, mon cher ami, ne m'apportera donc rien de votre part ; je n'aurai point de consolation. Le petit livre que vous m'avez envoyé ne me suffit pas ; il méritait d'être mieux fait, et pouvait être très-plaisant. Il fallait commencer par dire qu'*Adam* avait prêché *Eve;* et qu'au sortir du sermon *Eve* le fit cocu avec le diable ; il fallait continuer sur ce ton, et on ferait mort de rire.

Je crois que vous avez été à la première représentation du Gustave de *la Harpe*. Vous savez que

(*) Les Italiens prononcent la diphthongue en *eu* en *ou*.

1766. je m'intéreſſe à ce jeune homme : il n'a que ſon talent pour reſſource ; s'il ne réuſſit pas, il eſt perdu.

Eſt-il vrai que *Protagoras* ſe marie à mademoiſelle de l'*Eſpinaſſe ?* Voilà tous les philoſophes en ménage, il ne manque plus que vous. Faites-nous des ſages, ou faites-nous des livres. Quel dommage que *Platon* n'ait qu'une fille ! s'il avait eu des garçons, ils auraient coupé toutes les têtes de l'hydre dont on n'a rogné que les ongles.

On me dit qu'on a imprimé à Paris la petite comédie d'Henri IV, par *Collé.* Quoique je n'aime point à voir *Henri IV* en comédie, cependant, mon cher ami, envoyez-moi cette bagatelle ; mais ſurtout *écr. l'inf.*

LETTRE CLXXVII.

AU MEME.

12 de mars.

JE viens de relire le *Vingtième* de M. *Boulanger*, mon cher ami, et c'eſt avec un plaiſir nouveau. Il eſt bien triſte qu'un ſi bon philoſophe et un ſi parfait citoyen nous ait été ravi à la fleur de ſon âge.

Je ne ſuis pas aſſez bon financier pour ſavoir ſi l'impôt ſur les terres ſuffirait ; je vois ſeulement qu'il n'y a aujourd'hui aucun pays dans le monde où les marchandiſes, et même les commodités de la vie, ne ſoient taxées. Cela eſt d'une diſcuſſion trop longue pour une lettre, et trop embarraſſant pour mes faibles connaiſſances.

L'article *unitaire* eſt terrible. J'ai bien peur qu'on ne rende pas juſtice à l'auteur de cet article, et qu'on ne lui impute d'être trop favorable aux ſociniens : ce ſerait aſſurément une extrême injuſtice, et c'eſt pour cela que je le crains. 1766.

Vous m'avez fait un très-beau préſent en m'envoyant la réponſe du roi au parlement. Il y a longtemps que je n'ai rien lu de ſi ſage, de ſi noble et de ſi bien écrit. Les remontrances n'approchent pas aſſurément de la réponſe. Si le roi n'était pas protecteur de l'académie, il faudrait l'en mettre pour cet ouvrage.

M. *Marin* m'a fait l'amitié de m'écrire au ſujet de ces lettres que *Changuion* a imprimées. Il me mande qu'il ſe conduira, à ſon ordinaire, comme mon ami et comme un homme qui veut de la décence dans la littérature.

Voulez-vous bien m'adreſſer, par Lyon, ſix exemplaires de ce petit *Voltaire portatif* : c'eſt un bouclier contre les flèches des méchans.

Protagoras n'eſt point marié. Tant mieux s'il l'était, parce qu'il ferait des d'*Alembert ;* et tant mieux s'il ne l'eſt pas, attendu qu'il n'a pas une fortune ſelon ſon mérite.

Je vous embraſſe bien tendrement, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

Le petit diſcours qu'on prétend mettre à la ſuite du mémoire pour les *Sirven*, n'eſt qu'une ſortie contre le fanatiſme, et une exhortation à faire du bien à cette malheureuſe famille. Cela n'eſt bon que pour l'étranger.

1766.

LETTRE CLXXVIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

A Ferney, le 12 de mars.

QUATRE perſonnes, Monſieur, ſe ſont empreſſées de m'envoyer la réponſe du roi au parlement. Je vous dirai ce que je leur ai mandé : c'eſt que le roi eſt le meilleur écrivain de ſon royaume, que je n'ai rien vu de plus noblement penſé ni de plus noblement écrit, et que, s'il n'était pas protecteur de l'académie, je lui donnerais ma voix pour être l'un des quarante.

Vous ne me dites point quand vous allez à la campagne; vous ne me parlez point de la tonſure ſacerdotale de votre ami, qui veut apparemment paſſer du conſeil au collége des cardinaux. Il n'y a pas d'apparence qu'il ne prétende qu'à être canoniſé; c'eſt une envie qui ne prend guère à ceux qui ont tâté des affaires de ce monde : ils font ſemblant de s'intéreſſer fort à l'autre; mais, dans le fond, ils ſe moquent de nous, et on le leur rend bien.

Il me paraît qu'il y a un peu de différence entre *Eſculape-Tronchin* et *Harpagon-Aſtruc;* mais ce qui me fâche le plus, c'eſt qu'un homme d'eſprit tel que votre ami, dont vous me parlez, ſoit devenu un énergumène. Cela me prouve évidemment qu'il eſt très-loin d'avoir l'eſprit juſte; et je crois qu'il a très-mal calculé quand il calculait, comme il raiſonne aujourd'hui très-mal. Vous ſavez ſans doute que le livre *De la prédication*, ou contre la prédication, eſt

de

de l'abbé *Coyer*. Toute la partie du livre où il se moque des sermonneurs est fort bonne, et la partie où il veut établir des censeurs lui en attirera. 1766.

Vous allez donc à la Pentecôte à Ornoi. Il est bon que vous sachiez ce que c'est que la Pentecôte, suivant St *Augustin*, dans son sermon 125 : *Quarante jours figurent évidemment la vie présente; dix jours, la vie éternelle. Dix et quarante sont cinquante, ce qui fait l'accomplissement de la loi.* Je ne doute pas que de pareilles prédications, qui sont en très-grand nombre dans *Augustin*, n'augmentent beaucoup la dévotion de votre ami.

Embrassez pour moi ma nièce qui doit bien plaindre ce pauvre homme.

LETTRE CLXXIX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

12 de mars.

Je suis enchanté, Madame, de me rencontrer avec vous; ce n'est pas seulement par vanité, c'est parce qu'à mon avis lorsque deux personnes, qui ont le sens commun et qui sont de bonne foi, pensent de même sans s'être rien communiqué, il y a à parier qu'elles ont raison. Je m'occupais de votre idée lorsque j'ai reçu votre lettre; je me prouvais à moi-même que les notions sur lesquelles les hommes

1766. diffèrent si prodigieusement, ne sont point nécessaires aux hommes, et qu'il est même impossible qu'elles nous soient nécessaires, par cette seule raison qu'elles nous sont cachées. Il a été indispensable que tous les pères et mères aimassent leurs enfans, aussi les aiment-ils; il était nécessaire qu'il y eût quelques principes généraux de morale pour que la société pût subsister, aussi ces principes sont-ils les mêmes chez toutes les nations policées. Tout ce qui est un éternel sujet de dispute, est d'une inutilité éternelle. Ai-je bien pris votre idée, Madame? Il me semble qu'elle est consolante; elle détruit toute superstition, elle rend l'ame tranquille; ce n'est pas la tranquillité stupide d'un esprit qui n'a jamais pensé, c'est le repos philosophique d'une ame éclairée.

Je ne suis point du tout étonné que vous aimiez la vie, toute malheureuse qu'elle est, et que vous n'aimiez point la mort. Presque tout le monde en est réduit là; c'est un instinct qui était nécessaire au genre-humain. Je suis persuadé que les animaux sont comme nous.

J'avoue donc avec vous, Madame, que les connaissances auxquelles nous ne pouvons atteindre nous sont inutiles; mais avouez aussi qu'il y a des recherches qui sont agréables, elles exercent l'esprit. Les philosophes n'ont pas tant de tort d'examiner si, par leur seule raison, ils peuvent concevoir la création, si l'univers est éternel, si la pensée peut être jointe à la matière, comment il y a du mal dans le monde, et vingt autres petites bagatelles de cette espèce.

Nous sommes tous curieux; il n'y a personne qui ne voulût sonder un peu ces profondeurs, si on ne

craignait pas la fatigue de l'application, et ſi on n'était pas diſtrait par les amuſemens et les affaires. 1766.

Vous êtes préciſément dans l'état où l'on fait des réflexions; la perte des yeux ſert au moins au recueillement de l'ame. Il me vient très-ſouvent, entre mes rideaux, des idées qui s'enfuient au grand jour. Je mets à profit les temps où mes fluxions ſur les yeux m'empêchent de lire; je voudrais ſurtout paſſer ces temps avec vous.

J'ai lu la réponſe du roi au parlement. Je m'imagine que je penſe encore comme vous ſur cette pièce; elle m'a paru noblement penſée et noblement écrite; et, s'il ne s'agiſſait que du ſtyle, je dirais qu'il eſt fort au-deſſus de celui des repréſentations, et ſurtout de celui de la plupart de nos auteurs.

Adieu, Madame; conſervez au moins votre ſanté; c'eſt-là une choſe néceſſaire à tout âge et à tout état; la mienne n'eſt pas trop bonne, mais il eſt néceſſaire d'avoir patience. De toutes les vérités que je cherche, celle qui me paraît la plus sûre, c'eſt que vous avez une ame ſelon mon cœur, à laquelle je ſerai très-tendrement attaché pour le peu de temps qui me reſte.

1766. LETTRE CLXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de mars.

Il faut, pour réjouir mes anges, que je leur conte que le petit ex-jésuite vint hier chez moi, le visage tout enflammé,

Et tout rempli du Dieu qui l'agitait, sans doute.

Il m'apporta son drame, je ne le reconnus pas. Tout était changé, tout était mieux annoncé, chaque chose me parut à sa place ; et ce qui me paraissait froid auparavant, me fesait une très-grande impression. Le style m'en parut plus animé, plus pur et plus vigoureux, les tableaux plus vrais ; enfin je crus voir un plus grand intérêt dans tout l'ouvrage. Sa pièce était un peu griffonnée, et fesait beaucoup de peine à mes faibles yeux ; je le priai de m'en lire deux actes. Ce pauvre garçon n'a pas de dents, et moi je suis un peu aveugle, nous nous aidions comme nous pouvions. Le pauvre ex-jésuite n'a point de dents, mais il a de l'ame ; et, ayant le cœur sur les lèvres, il arrive que ses lèvres font à peu-près l'effet des dents, et qu'il prononce assez bien. Madame *Denis* fut très-émue. Si on ne l'avait pas avertie, elle aurait cru entendre une pièce nouvelle. Prenez bien garde, disait-elle à ce petit drôle, que tous vos vers soient coulans. — Ah, Madame ! — Qu'ils soient

forts ſans être durs. — Eh mais ! eſt-ce que vous en avez trouvé de raboteux ? — Je ne dis pas cela ; mais je vous dis que je ne peux ſouffrir ni un vers diſloqué, ni un vers faible, ni une penſée inutile, ni rien qui m'arrête à la lecture : il faut vîte tranſcrire votre ouvrage, afin que j'en juge à tête repoſée. — On le tranſcrira, Madame ; mais le copiſte eſt actuellement malade, il faudra attendre quelque temps. — Tant mieux, Monſieur, car dans cet intervalle il vient toujours quelque idée. Je vous répète qu'il faut que la diction ſoit parfaite, ſans quoi on ne plaît jamais aux connaiſſeurs. Quand votre pièce ſera bien finie et bien copiée, vous l'enverrez à vos anges qui l'éplucheront encore. — Je vous aſſure, Madame, que je n'y manquerai pas. 1766.

Pendant cette converſation, M. de *Chabanon*, de ſon côté, mettait ſon plan au net ; et M. de *la Harpe* viendra bientôt faire auſſi ſon plan. Nous attendons aujourd'hui M. de *Beauteville* avec un autre plan ; c'eſt celui de rendre ſages les Génevois. Ce qui eſt bien sûr, c'eſt que la pièce finira comme M. le duc de *Praſlin* voudra.

Vous ne me dites rien, mes divins anges, de la pièce que le roi a jouée au parlement ; elle réuſſit beaucoup dans l'Europe.

Je baiſe le bout de vos ailes plus que jamais. *V.*

1766. LETTRE CLXXXI.

A M. DAMILAVILLE.

19 de mars.

Oh ! que j'aime votre philoſophie agiſſante et bienfeſante ! Il y a, dans le diſcours de M. de *Caſtilhon*, un bel éloge de cette vraie philoſophie qu'il rend compatible avec la religion, ainſi qu'il le devait faire dans un diſcours public. Le roi de Pruſſe mande que, ſur mille hommes, on ne trouve qu'un philoſophe ; mais il excepte l'Angleterre. A ce compte, il n'y aurait guère que deux mille ſages en France ; mais ces deux mille, en dix ans, en produiſent quarante mille ; et c'eſt à peu-près tout ce qu'il faut ; car il eſt à propos que le peuple ſoit guidé, et non pas qu'il ſoit inſtruit ; il n'eſt pas digne de l'être.

J'ai lu Henri IV ; je penſe comme vous : mais je crois que, ſi on permettait la repréſentation de ce petit ouvrage, il ſerait joué trois mois de ſuite, tant on aime mon cher *Henri IV ;* et je ne vois pas pourquoi on prive le public d'un ouvrage fait pour des Français.

Voici une petite lettre pour *Laleu*, et une autre pour *Briaſſon* qui me néglige. Mais parlez-moi donc du *Dictionnaire*. Les ſouſcripteurs l'ont-ils ? maître *Beaudet* s'oppoſe-t-il à la publication ? Les *Beaudets* ne paſſeront pas les trois petits volumes de Mélanges. Il faudra du temps ; il faudra attendre qu'il y ait quarante mille ſages.

LETTRE CLXXXII. 1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de mars.

Je crois, mes anges, que voici le dernier effort du pauvre petit diable d'ex-jésuite. Vous serez peut-être étonnés de trouver des numéros en marge, comme s'il s'agissait d'une reddition de comptes; mais ces numéros indiquent des notes qu'on prétend mettre à la fin de la pièce. Ces notes sont pour la plupart purement historiques, et serviront à faire connaître les héros ou les monstres de ce temps-là. Il y a une préface curieuse; on vous enverra le tout, avec les noms des personnages, si vous êtes contens de la pièce; nous attendrons vos ordres.

Vous ne daignez pas me mander des nouvelles du tripot; vous ne me dites rien de l'ordonnance qui doit déclarer ma livrée honnête; pas un mot de la clôture du tripot, ni de la rentrée, ni de l'imposante *Clairon*. Je ne vous dirai rien non plus de M. de *Chabanon;* je ne vous dirai pas que je lui ai donné un sujet que je crois très-intéressant et très-tragique.

Je me mets sous l'ombre de vos ailes, du fond de mes déserts et du milieu de mes neiges. *V.*

1766.

LETTRE CLXXXIII.

A M. MARIOTT, *à Londres.*

A Ferney, 28 de mars.

VOTRE lettre, Monſieur, eſt comme vos ouvrages, pleine d'eſprit et d'imagination. Je ne crois pas que je parvienne jamais à faire établir de mon vivant une tolérance entière en France, mais j'en aurai du moins jeté les premiers fondemens; et il eſt certain que, depuis quelques années, les eſprits ſont plus heureuſement diſpoſés qu'ils n'étaient. La philoſophie humaine commence à l'emporter beaucoup ſur la ſuperſtition barbare.

A l'égard des princes dont vous me parlez, qui ſouhaitent tant la population et qui la détruiſent par leurs guerres, je voudrais qu'ils fuſſent condamnés, eux et tous leurs ſoldats, à engroſſer trente ou quarante mille filles avant d'entrer en campagne, et qu'il ne fût jamais permis de tuer perſonne ſans avoir auparavant donné la vie à quelqu'un. Je ne ſais rien de plus naturel et de plus juſte.

A l'égard de la polygamie, c'eſt une autre affaire. Votre marchand de volaille était très-eſtimable d'avoir deux femmes, il devait même en avoir davantage, à l'exemple des coqs de ſa baſſe-cour; mais il n'en eſt pas de même des autres profeſſions. Votre marchand pondait apparemment ſur ſes œufs, et tout le monde n'a pas le moyen d'entretenir deux femmes dans ſa maiſon : cela eſt bon pour le grand-turc, les

rois d'Iſraël et les patriarches ; il n'appartient pas aux citoyens chrétiens d'en faire autant. Je voudrais ſeulement que chacun de nos prêtres en eût une, et ſurtout chacun de nos moines, qui paſſent pour être très-capables de rendre à l'Etat de grands ſervices. Il eſt plaiſant qu'on ait fait une vertu du vice de chaſteté ; et voilà encore une drôle de chaſteté que celle qui mène tout droit les hommes au péché d'*Onan*, et les filles aux pâles couleurs ! 1766.

Si vous voyez milord *Cheſterfield* et milord *Littleton*, je vous prie, Monſieur, de vouloir bien leur préſenter mes reſpects. J'aurais bien voulu vous écrire quelques mots dans votre langue que j'aimerai toute ma vie, et pour laquelle vous redoublez mon goût ; mais je perds la vue, et je ſuis obligé de dicter que je ſuis avec l'eſtime la plus reſpectueuſe, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CLXXXIV.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Ferney, 30 de mars.

Vous allez être un peu ſurpriſe, Mademoiſelle ; je vous demande une cure. Vous allez croire que c'eſt la cure de quelque malade pour qui je vous prierais de parler à M. *Tronchin*, ou la cure de quelque eſprit faible que je recommanderais à votre philoſophie, ou la cure de quelque pauvre amant à qui vos talens et vos grâces auraient tourné la tête : rien de tout cela ; c'eſt une cure de paroiſſe. Un drôle de

1766. corps de prêtre du pays d'*Henri IV*, nommé *Doleac*, demeurant à Paris, ſur la paroiſſe Sainte-Marguerite, meurt d'envie d'être curé du village de Cazau. M. de *Villepinte* donne ce bénéfice. Le prêtre a cru que j'avais du crédit auprès de vous, et que vous en aviez bien davantage auprès de M. de *Villepinte;* ſi tout cela eſt vrai, donnez-vous le plaiſir de nommer un curé au pied des Pyrénées, à la requête d'un homme qui vous en prie du pied des Alpes. Souvenez-vous que *Molière*, l'ennemi des médecins, obtint de *Louis XIV* un canonicat pour le fils d'un médecin.

Les curés qui ont pris la liberté de nous excommunier, nous canoniſeront quand ils ſauront que c'eſt vous qui donnez des cures. Je voudrais que vous diſpoſaſſiez de celle de Saint-Sulpice.

Je ne ſais pas quand vous remonterez ſur le jubé de votre paroiſſe. Vous devriez choiſir, pour votre premier rôle, celui de lire au public la déclaration du roi en faveur des beaux arts contre les ſots; c'eſt à vous qu'il appartient de la lire. (1)

Adieu, Mademoiſelle; je vous ſupplie de vouloir bien faire ſouvenir de moi vos amis, et ſurtout d'être bien perſuadée qu'il n'y en a aucun de plus ſenſible que moi à tous vos différens mérites. Je vous ſerai attaché toute ma vie, ſoit que vous donniez des bénéfices à des prêtres, ſoit que vous les corrigiez de leur impertinence, ſoit que vous les mépriſiez. *V.*

(1) M. de *Voltaire* ſollicitait vivement une déclaration du roi qui rendît aux comédiens l'état de citoyen, et qui les affranchît de cette excommunication lancée autrefois contre de vils baladins. Il n'eût pas fallu moins, ſans doute, pour engager mademoiſelle *Clairon* à remonter ſur le théâtre. Voyez ci-devant la lettre à M. *Jabineau*.

LETTRE CLXXXV.

1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 d'avril.

Je crois, mes anges, que le petit ex-jéfuite me fera tourner la tête. Il eft au défefpoir d'avoir choifi un fujet qui n'eft pas dans les mœurs préfentes; il dit que ce n'eft pas affez de bien faire, et qu'il faut faire au goût du monde. Prefque tous fes vers me paraiffaient affez bons; mais il n'eft pas encore fatisfait. Il a donné depuis peu quelques coups de pinceau à fon tableau du *Caravage;* il vous fupplie de le lui renvoyer; il jure qu'il vous le rendra bientôt avec une préface d'un de fes amis, et des notes hiftoriques d'un pédant affez inftruit de l'hiftoire romaine. Cela fera un petit volume qui pourra plaire à quelques gens de lettres. Tout cela fera prêt pour le retour de *Rofcius le Kain.*

Gabriel Cramer avait commencé, fans m'en rien dire, ce recueil en trois volumes, ce qui n'eft pas trop bien à lui. Et pourquoi charger encore le public de ces trois boiffeaux d'inutilités? il m'avoua enfin ce myftère. Il était tout prêt à imprimer une infinité de rogatons qui ne font pas de moi; il a fallu, pour l'en empêcher, lui donner les fottifes que j'ai pu trouver fous ma main. Voilà l'hiftoire de cette plate édition, à laquelle je ne m'intéreffe en aucune manière.

1766. J'ai eu l'honneur de recevoir dans mon hermitage celui qui occupe la place que je vous destinais. Je vois bien que cette place devait être remplie par un homme aimable. Il y a deux ans que je ne suis sorti de chez moi; il y est venu sans façon avec M. de *Taulès* et M. *Hénin;* il s'est accoutumé à moi tout d'un coup; il a dîné avec autant d'appétit que si ses cuisiniers avaient fait le repas. C'est, ce me semble, un homme très-simple et très-accommodant; mais je doute qu'il veuille se charger du droit négatif, qui est le fondement de toutes les querelles de Genève. Au reste, il s'occupe à écouter les deux partis avec l'air de l'impartialité; ses collégues en font autant, et tous trois sont résolus, si je ne me trompe, à brider un peu le peuple; mais qui ne faudrait-il pas brider?

La nouvelle milice excite de grands mécontentemens dans toutes les provinces du royaume. Beaucoup d'artistes et d'ouvriers, des fils de marchands, d'avocats, de procureurs, s'enfuient de tous côtés; ils vont par bandes dans les pays étrangers. J'ai perdu des artisans qui m'étaient extrêmement nécessaires, et j'en suis fort affligé.

Vous voyez que je réponds, mes divins anges, à tous vos articles; et, afin de ne laisser rien en arrière, j'ai lu les critiques de mon aîné d'*Olivet* sur *Racine*. Mon aîné est un peu vétillard, mais il faut qu'il y ait de ces gens-là dans notre république des lettres. Mon ex-jésuite est à vos pieds, et moi aussi; nous attendons tous deux la plus voyageuse des tragédies. *V.*

LETTRE CLXXXVI.

1766.

A M. DAMILAVILLE.

1 d'avril.

Le Philosophe sans le savoir, mon cher ami, n'est pas à la vérité une pièce faite pour être relue, mais bien pour être rejouée. Jamais pièce, à mon gré, n'a dû favoriser davantage le jeu des acteurs; et il faut que l'auteur ait une parfaite connaissance de ce qui doit plaire sur le théâtre. Mais on ne relit que les ouvrages remplis de belles tirades, de sentences ingénieuses et vraies, en un mot des choses éloquentes et intéressantes.

Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends, par peuple, la populace qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire; ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorans. Si vous fesiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes : cette entreprise est assez forte et assez grande.

Il est vrai que *Confucius* a dit qu'il avait connu des gens incapables de science, mais aucun incapable de vertu. Aussi doit-on prêcher la vertu au plus bas

1766. peuple; mais il ne doit pas perdre ſon temps à examiner qui avait raiſon de *Neſtorius* ou de *Cyrille*, d'*Eusèbe* ou d'*Athanaſe*, de *Janſénius* ou de *Molina*, de *Zuingle* ou d'*Oecolampade*. Et plût à Dieu qu'il n'y eut jamais eu de bon bourgeois infatué de ces diſputes! nous n'aurions jamais eu de guerres de religion, nous n'aurions jamais eu de Saint-Barthelemi. Toutes les querelles de cette eſpèce ont commencé par des gens oiſifs et qui étaient à leur aiſe. Quand la populace ſe mêle de raiſonner, tout eſt perdu.

Je ſuis de l'avis de ceux qui veulent faire de bons laboureurs des enfans trouvés, au lieu d'en faire des théologiens. Au reſte, il faudrait un livre pour approfondir cette queſtion, et j'ai à peine le temps, mon cher ami, de vous écrire une petite lettre.

Je vous prie de vouloir bien me faire un plaiſir, c'eſt d'envoyer l'édition complète de *Cramer* à M. de *la Harpe*. Ce n'eſt pas qu'aſſurément je prétende lui donner des modèles de tragédie, mais je ſuis bien aiſe de lui montrer quelques petites attentions dans ſon malheur.

Je n'ai point reçu le panégyrique fait par monſieur *Thomas*. Surement on fait examiner ſecrétement le *Dictionnaire des ſciences*, puiſqu'il n'eſt pas encore délivré aux ſouſcripteurs. Mais qui ſont les examinateurs en état d'en rendre un compte fidelle? faudrait-il qu'un ſcrupule mal fondé, ou la malignité d'un pédant fît perdre aux ſouſcripteurs leur argent, et aux libraires leurs avances? J'aimerais autant refuſer le payement d'une lettre de change, ſous prétexte qu'on en pourrait abuſer.

Voici trois exemplaires que M. *Bourſier* m'a remis

pour vous être envoyés. Il dit que vous ne ferez pas mal d'en adreſſer un au prêtre de Novempopulanie. Vous voyez que la juſtice de DIEU eſt lente, mais elle arrive : *Perſequitur pede pœna claudo.* Il y a des gens auxquels il faut apprendre à vivre, et il eſt bon de venger quelquefois la raiſon des injures des maroufles. 1766.

Nous avons ici la médiation, et je crois que vous ne vous en ſouciez guère. J'attends toujours quelque choſe de *Fréret.* On dit que ma nièce de *Florian* paſſera ſon temps agréablement à Ornoi : vous irez la voir ; elle eſt bien heureuſe.

Adieu, mon très-cher ami ; je vous embraſſe bien tendrement. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 d'avril.

J'AI montré au petit apoſtat la lettre de mes anges, et leurs judicieuſes obſervations. En vérité, ce pauvre jeune homme eſt à plaindre. Vos anges voient clair, m'a-t-il dit ; je pourrais diſputer avec eux ſur un ou deux points, mais je ne veux pas ſonger à des coups d'épingle, lorſque je me meurs de la conſomption. Je peux bien promettre à vos anges une cinquantaine de vers bien placés et vigoureux ; je pourrai limer, polir, embellir ; mais comment intéreſſer dans les deux derniers actes ? Les gens outragés qui ſe vengent,

1766. n'arrachent point le cœur; c'eſt quand on ſe venge de ce qu'on adore, qu'on fait des impreſſions profondes et qu'on enlève les ſuffrages ; deux perſonnes qui manquent à la fois leur coup font encore un mauvais effet : cette dernière réflexion me tue. Ma maiſon eſt tellement conſtruite que je ne peux en ôter ce triſte fondement. Tout ce que je puis faire, c'eſt de dorer et de vernir les appartemens, et de les dorer ſi bien qu'on pardonne les défauts de l'édifice. Ecrivez donc à vos anges qu'ils aient la bonté de me renvoyer mes cinq chambres, afin que je les dore à fond.

Ayez donc pitié de ce pauvre diable, je vous en prie. Gloire vous ſoit rendue à jamais, pour avoir réhabilité un art charmant et néceſſaire ! On a bien de la peine avec les Velches, mais à la fin on vient à bout d'eux.

Il y a deux exemplaires, à Genève, d'un maudit livre intitulé : *la France détruite par M. le duc de...*; je n'ai pu parvenir à le voir, et je ne crois pas qu'il ſe vende à Paris avec privilége. Je me mets au bout des ailes de mes anges, avec mon culte ordinaire.

LETTRE

LETTRE CLXXXVIII.

1766.

A M. DAMILAVILLE.

Genève, le 13 d'avril.

Nous avons reçu, Monſieur, votre lettre du 6 d'avril. Nous avons été très-affligés d'apprendre que vous avez été malade. Nous attendons avec impatience le paquet que vous nous annoncez par la diligence de Lyon : cela ſera très-important pour nos affaires auxquelles vous daignez vous intéreſſer.

Nous avons vu à la campagne M. de *Voltaire* qui vous aime bien tendrement, et qui nous a chargé de vous aſſurer qu'il vous ſerait attaché toute ſa vie. Il nous a paru en aſſez mauvaiſe ſanté, et un peu vieilli.

Nous ne manquerons pas de faire venir de Suiſſe le recueil des lettres des ſieurs *Covelle*, *Beaudinet* et *Montmolin*. En attendant, voici une pièce aſſez ſingulière, et qui eſt très-authentique. Nous en avons reçu quelques exemplaires de Neuchâtel, et ils ont été débités ſur le champ.

Tous les ſouſcripteurs pour l'*Encyclopédie* ont reçu leurs volumes dans ce pays. Nous ne concevons pas comment vous n'avez pas les vôtres à Paris. On trouve en général l'ouvrage très-ſagement écrit et fort inſtructif. Il eſt à croire que, ſous un gouvernement auſſi éclairé que le vôtre, la calomnie et le fanatiſme ne priveront pas le public d'un livre ſi néceſſaire, et qui fait honneur à la France.

1766. On nous mande qu'il y a un arrangement pris entre monſieur le chancelier et M. de *Freſne*, et que celui-ci ſera nommé chancelier. Pour nous autres Génevois, ſoit que M. le duc de *Choiſeul* reprenne les affaires étrangères, ou que M. le duc de *Praſlin* les garde, nous ſommes également reconnaiſſans envers le roi, qui daigne vouloir pacifier nos petits différens. C'eſt un procès qui ſe plaide avec la plus grande tranquillité et la plus grande décence. Tous les citoyens ſont également contens des médiateurs, et ſurtout de M. le chevalier de *Beauteville* qui nous écoute tous avec la plus grande affabilité, et avec une patience qui nous fait rougir de nos importunités.

Nous avons pour réſident un homme de lettres très-inſtruit, qui aime les arts; il eſt dans l'intention de ſe fixer parmi nous, car il a fait venir une bibliothéque de plus de ſix mille volumes. C'eſt un homme qui penſe en vrai philoſophe, ami de la paix et de la tolérance, et ennemi de la ſuperſtition. Le nombre de ceux qui penſent ainſi augmente prodigieuſement tous les jours, et dans la Suiſſe comme ailleurs. Nous eûmes, il y a quelque temps, un avocat général de Grenoble qui vint voir notre ville; c'eſt un jeune homme très-éclairé, et qui a de l'horreur pour la perſécution.

Dans mon dernier voyage à Montpellier nous trouvâmes, mon frère et moi, beaucoup de gens qui penſent auſſi ſenſément que vous; et nous béniſſons DIEU des progrès que fait cette ſage philoſophie véritablement religieuſe, qui ne peut avoir pour ennemis que ceux du genre-humain. Le bas peuple

en vaudra certainement mieux, quand les principaux citoyens cultiveront la ſageſſe et la vertu ; il ſera contenu par l'exemple, qui eſt la plus belle et la plus forte des vertus. 1766.

Il eſt bien certain que les pélerinages, les prétendus miracles, les cérémonies ſuperſtitieuſes, ne feront jamais un honnête homme ; l'exemple ſeul en fait, et c'eſt la ſeule manière d'inſtruire l'ignorance des villageois. Ce ſont donc les principaux citoyens qu'il faut d'abord éclairer.

Il eſt certain, par exemple, que, ſi à Naples les ſeigneurs donnaient à DIEU la préférence qu'ils donnent à St *Janvier*, le peuple, au bout de quelques années, ſe ſoucierait fort peu de la liquéfaction dont il eſt aujourd'hui ſi avide ; mais ſi quelqu'un s'aviſait à préſent de vouloir inſtruire ce peuple napolitain, il ſe ferait lapider. Il faut que la lumière deſcende par degrés ; celle du bas peuple ſera toujours fort confuſe. Ceux qui ſont occupés à gagner leur vie, ne peuvent l'être d'éclairer leur eſprit ; il leur ſuffit de l'exemple de leurs ſupérieurs.

Adieu, Monſieur ; toute notre famille s'intéreſſe bien vivement à votre ſanté et à votre bien-être. Nous déſirerions pouvoir imprimer quelques-uns de ces beaux ouvrages qu'on fait quelquefois dans votre patrie, pour la perfection des mœurs et de la raiſon.

Nous ſommes avec les ſentimens les plus inaltérables,

Monſieur,

vos très-humbles et très-obéiſſans ſerviteurs,

LES FRERES BOURSIER.

1766.

LETTRE CLXXXIX.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

18 d'avril.

Je remercie bien l'une de mes anges de ſon aimable lettre. Je conviens avec elle que la première maxime de la politique eſt de ſe bien porter. Il eſt certain que le travail forcé abrège les jours; mais vous conviendrez auſſi, mes anges, que la correſpondance avec les cabinets de tous les princes de l'Europe, eſt plus agréable qu'une relation ſuivie avec des charpentiers de vaiſſeaux, et avec tous leurs agrès; c'eſt une langue toute nouvelle, et que je ſoupçonne d'être fort rebutante. Il me ſemble qu'un bénéfice ſimple de chef du conſeil des finances, avec cinquante mille livres de rente, eſt beaucoup plus plaiſant. Je tiens d'ailleurs qu'il n'eſt beau d'être à la tête d'une marine que quand on a cent vaiſſeaux de lignes, ſans compter les frégates.

A propos de marine, le *Sextus Pompée* de mon petit ex-jéſuite était un très-grand marin; il déſola quelque temps ces marauds de triumvirs ſur mer. L'auteur a bien retravaillé, il a radoubé ſon vaiſſeau tant qu'il a pu; mais il dit que ſa barque n'arrivera jamais à Tendre. Ce qui lui plaît actuellement de cet ouvrage, c'eſt qu'il a fourni des remarques aſſez

curieuses sur l'histoire romaine, et sur les temps de barbarie et d'horreur que chaque nation a éprouvés. Le tout pourra faire un volume qui amusera quelques penseurs; c'est à quoi il faut se réduire. 1766.

Mademoiselle *Clairon* me mande qu'elle ne rentrera point. On veut s'en tenir à la déclaration de *Louis XIII*. On ne songe pas, ce me semble, que, du temps de *Louis XIII*, les comédiens n'étaient pas pensionnaires du roi, et qu'il est contradictoire d'attacher quelque honte à ses domestiques. Je ne puis blâmer une actrice qui aime mieux renoncer à son art que de l'exercer avec honte. De mille absurdités qui m'ont révolté depuis cinquante ans, une des plus monstrueuses, à mon avis, est de déclarer infames ceux qui récitent de beaux vers par ordre du roi. Pauvre nation, qui n'existe actuellement dans l'Europe que par les beaux arts, et qui cherche à les déshonorer!

Je vois rarement M. le chevalier de *Beauteville*, tout grand partisan qu'il est de la comédie; il y a deux ans que je ne sors point de chez moi, et je n'en sortirai que pour aller où est *Pradon*. Pour le peu que j'ai vu M. de *Beauteville*, il m'a paru beaucoup plus instruit que ne l'est d'ordinaire un chevalier de Malte et un militaire. Il a de la fécondité dans la conversation, simple, naturel, mettant les gens à leur aise; en un mot, il m'a paru fort aimable. M. *Hénin* est fort fâché de la retraite de M. le duc de *Praslin* et de celle de M. de *Saint-Foix*. M. de *Taulès*, qui a aussi beaucoup d'esprit, ne me paraît fâché de rien.

Vous reverrez bientôt M. de *Chabanon* avec un plan, et ce plan me paraît prodigieusement intéressant.

1766. L'ex-jéſuite dit que, s'il y avait ſongé, il lui aurait donné la préférence ſur ce maudit Triumvirat qui ne peut être joué que ſur le théâtre de l'abbé de *Caveirac*, le jour de la Saint-Barthelemi. Je lui ai propoſé de donner les Vêpres ſiciliennes pour petite pièce.

Je viens de lire une ſeconde édition des nouveaux *Mélanges* de *Cramer*. Je me ſuis mis à rire à ces mots: *L'ame immortelle a donc ſon berceau entre ces deux trous! Vous me dites, Madame, que cette deſcription n'eſt ni dans le goût de Tibulle, ni dans celui de Quinault; d'accord, ma bonne; mais je ne ſuis pas en humeur de te dire ici des galanteries.*

J'ai demandé à *Cramer* quel était l'original qui avait écrit tout cela? Il m'a répondu que c'était un vieux philoſophe fort bizarre, qui tantôt avait la nature humaine en horreur, et tantôt badinait avec elle.

Je me mets ſous les ailes de mes anges pour le reſte de mes jours. Madame *Denis* et moi, nous vous remercions d'avoir lavé la tête à *Pierre*. M. *Dupuits* n'en ſait encore rien, parce qu'il eſt en Franche-Comté; ſa petite femme, qui en ſait quelque choſe, eſt à vos pieds; elle eſt très-aviſée.

LETTRE CXC.

1766.

A M. MARMONTEL.

23 d'avril.

MON cher confrère, j'attends votre *Lucain*, et j'attendrai votre *Bélisaire* avec plus d'impatience encore, parce qu'il sera entièrement de vous. C'est un sujet digne de votre plume ; il est intéressant, moral, politique ; il présente les plus grands tableaux. Si nous étions raisonnables, je vous conseillerais d'en faire une tragédie. Je soutiendrai toujours que vous étiez destiné à en faire d'excellentes, et que ceux qui vous ont dégoûté sont coupables envers la nation.

Vous n'irez donc point en Pologne avec madame *Geoffrin*? Cependant, quand la reine de Saba alla voir *Salomon*, elle avait assurément un écuyer ; vous feriez un voyage charmant, mais je voudrais que vous passassiez par chez nous.

Il est très-vrai que la raison perce, même en Italie, et que le Nord commence à corriger le Midi. Les progrès sont lents, mais enfin les nuages se dissipent insensiblement de tous côtés ; les rois et les peuples s'en trouveront mieux ; les prêtres même y gagneront plus qu'ils ne pensent ; car, étant forcés d'être moins fripons et moins fanatiques, ils seront moins haïs et moins méprisés.

Je viens de lire l'article *Langue hébraïque*, suivant votre bon conseil ; il est savant et philosophique.

1766. L'auteur n'a pas ofé tout dire. Il eft inconteftable que l'hébreu était anciennement un dialecte de la langue phénicienne. Les Hébreux appelaient la Phénicie le pays des favans ; et une grande preuve qu'ils n'ont jamais habité en Egypte, c'eft qu'ils n'ont jamais eu un feul mot égyptien dans leur langue, ou plutôt dans leur miférable jargon.

J'ai lu quelque chofe d'une *Antiquité dévoilée*, ou plutôt très-voilée. L'auteur commence par le déluge, et finit toujours par le chaos. J'aime mieux, mon cher confrère, un feul de vos contes que tous ces fatras.

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Je fuis bien malade; je m'affaiblis tous les jours ; je vous aimerai jufqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE CXCI.

A M. DAMILAVILLE.

23 d'avril.

Le printemps, qui rend la vie aux animaux et aux plantes, nous eft donc funefte à l'un et à l'autre, mon cher ami. Nous fommes tous deux malades ; confolons-nous tous deux. Voilà déjà du baume mis dans votre fang, par la liberté qu'on donne à l'*Encyclopédie*. Je crois que je renaîtrai quand je recevrai le petit ballot que vous m'annonçez par la diligence de Lyon.

Mademoiſelle *Clairon* ne remontera donc point ſur le théâtre; mais qui la remplacera? Tout manque ou tout tombe. 1766.

Il faut avoir le diable au corps pour accuſer d'irréligion l'éloquent auteur de l'éloge du dauphin; mais c'eſt un grand bonheur, à mon gré, qu'on voye évidemment que, dès qu'un homme d'eſprit n'eſt pas fanatique, les bigots l'accuſent d'être athée. Plus la calomnie eſt abſurde, plus elle ſe décrédite. On doit toujours ſe ſouvenir que *Deſcartes* et *Gaſſendi* ont eſſuyé les mêmes reproches. Le monſtre du fanatiſme, ſi fatal aux rois et aux peuples, commence à être bien décrié chez tous les honnêtes gens.

La retraite profonde où je vis ne me permet pas de vous mander des nouvelles de la littérature. Je crois que vous en avez reçu de M. *Bourſier*, qui s'eſt chargé, ce me ſemble, de vous envoyer quelques pièces curieuſes qu'il attend de Francfort. Ce M. *Bourſier* vous aime de tout ſon cœur; il eſt malade comme moi, et il ne ceſſe de travailler. Il dit qu'il veut mourir la plume à la main. Il ſuit toujours les mêmes objets dont vous l'avez vu occupé; il regrette comme moi le temps heureux et trop court qu'il a paſſé avec vous.

Adieu, mon très-cher ami; ma faibleſſe ne me permet pas d'écrire de longues lettres. *Ecr. l'inf.*

1766.

LETTRE CXCII.

AU MEME.

28 d'avril.

J'ÉTAIS donc bien mal informé, mon cher ami, et je n'ai eu qu'une joie courte. On m'avait affuré que le grand livre paraiffait, et vous m'apprenez qu'on m'a trompé. Par quelle fatalité faut-il que les étrangers faffent bonne chère, et que les Français meurent de faim? pourquoi ce livre ferait-il plus de mal en France qu'en Allemagne? eft-ce que les livres font du mal? eft-ce que le gouvernement fe conduit par des livres? Ils amufent et ils inftruifent un millier de gens de cabinet, répandus fur vingt millions de perfonnes; c'eft à quoi tout fe réduit. Voudrait-on fruftrer les foufcripteurs de ce qui leur eft dû, et ruiner les libraires?

On me fait efpérer l'ouvrage de *Fréret*, qui eft, dit-on, achevé d'imprimer. Ceux qui l'ont vu me difent qu'il eft très-bien raifonné. C'eft un grand fervice rendu aux gens qui veulent être inftruits; les autres ne méritent pas qu'on les éclaire. Il eft certain, mon ami, que la raifon fait de grands progrès, mais ce n'eft jamais que chez un petit nombre de fages. Penfez-vous, de bonne foi, que les maîtres des comptes de Paris, les confeillers au châtelet, les procureurs et les notaires foient bien au fait de la gravitation et de l'aberration de la lumière? Ce font des vérités reconnues, mais le fecret n'eft que dans les mains des adeptes.

Il en eſt de même de toutes les vérités qui demandent un peu d'attention. Il n'y aura jamais que le petit nombre d'éclairé et de ſage. Conſolons-nous en voyant que le nombre augmente tous les jours, et qu'il eſt composé par-tout des plus honnêtes gens d'une nation. 1766.

J'ai dans la tête que la prochaine aſſemblée du clergé fait ſuſpendre le débit de l'*Encyclopédie.* On craint peut-être que quelques têtes chaudes n'attaquent quelques articles auxquels il eſt ſi aiſé de donner un mauvais ſens. On pourrait fatiguer monſieur le vice-chancelier par des clameurs injuſtes : ainſi il me paraît prudent de ne pas s'expoſer à cet orage. Si c'eſt-là en effet la cauſe du retardement, on n'aura point à ſe plaindre.

J'attends, avec mon impatience ordinaire, cette eſtampe des *Calas* et le mémoire de notre prophète *Elie* pour *Sirven.* Il eſt ſans doute ſigné de pluſieurs avocats dont il faut payer la conſultation; M. de *Laleu* vous donnera tout ce que vous preſcrirez. Ce ſont actuellement les *Sirven* ſeuls qui m'occupent, parce qu'ils ſont les ſeuls malheureux. Ma ſanté s'affaiblit de jour en jour, et il faut ſe preſſer de faire du bien.

Je vous embraſſe tendrement.

1766.

LETTRE CXCIII.

A M. SERVAN,

AVOCAT GENERAL DU PARLEMENT DE GRENOBLE.

Avril.

La lettre dont vous m'honorez, Monſieur, m'eſt précieuſe par plus d'une raiſon; je vois les progrès que l'eſprit, l'éloquence et la philoſophie ont faits dans ce ſiècle. On n'écrivait point ainſi autrefois, et à préſent les avocats généraux des provinces laiſſent bien loin derrière eux ceux de la capitale. J'ai remarqué que, dans l'affaire des jéſuites, ce n'eſt qu'en province qu'on a écrit éloquemment. C'eſt auſſi en ſe formant le goût qu'on s'eſt défait des préjugés; je ne parle pas de Toulouſe où le fanatiſme règne encore, et où le bon goût eſt inconnu, malgré les jeux floraux; mais l'eſprit de la jeuneſſe commence à s'ouvrir à Toulouſe même; la France arrive tard, mais elle arrive; elle combat d'abord la circulation du ſang, la gravitation, la réfrangibilité de la lumière, l'inoculation; elle finit par les admettre. Nous ne ſommes d'ordinaire ni aſſez profonds ni aſſez hardis. Notre magiſtrature a bien oſé combattre quelques prétentions des papes, mais elle n'a jamais eu le courage de les attaquer dans leur ſource. Elle s'oppoſe à quelques irrégularités; mais elle ſouffre qu'on paye quatre-vingts mille francs à un prêtre italien pour épouſer ſa nièce; elle tolère les annates;

elle voit, ſans réclamer, que des ſujets du roi s'intitulent évêques par la permiſſion du ſaint-ſiége ; enfin elle a accepté une bulle qui n'eſt qu'un monument d'inſolence et d'abſurdité. Elle a été aſſez courageuſe et aſſez heureuſe pour ſaiſir l'occaſion de chaſſer les jéſuites, elle ne l'eſt pas aſſez pour empêcher les moines de recevoir des novices avant l'âge de trente ans. Elle ſouffre que les capucins et les récollets dépeuplent les campagnes, et enrôlent nos jeunes laboureurs. 1766.

Nous ſommes bien au-deſſous des Anglais, ſur terre comme ſur mer; mais il faut avouer que nous nous formons. La philoſophie fait luire un jour nouveau. Il paraît, Monſieur, qu'elle vous a rempli de ſa lumière. Comptez qu'elle fait beaucoup de bien aux hommes. *Orphée*, dites-vous, n'amolliſſait pas les pierres qu'il feſait danſer; non, mais il adouciſſait les tigres : *mulcentem tigres et agentem carmine quercus.* La philoſophie fait aimer la vertu, en feſant déteſter le fanatiſme ; et, ſi je l'oſe dire, elle venge DIEU des inſultes que lui fait la ſuperſtition.

J'attends avec impatience votre *Moïſe*, dont je vous fais mes très-humbles remercîmens. Je ſoupçonne que c'eſt un petit plagiat, un vol fait au livre de *Gaumin*, imprimé en Allemagne, il y a cent ans ; mais il y aura ſurement des choſes utiles. Plus on fouille dans l'antiquité, plus on y retrouve les matériaux avec leſquels on a bâti un étrange édifice. Depuis le bouc émiſſaire et la vache rouſſe, juſqu'à la confeſſion et l'eau bénite, vous ſavez que tout eſt païen. *Surſum corda, ite miſſa eſt,* ſont les formules des myſtères de *Cérès*. Toute l'hiſtoire de *Moïſe* eſt priſe,

1766. mot pour mot, de celle de *Bacchus*. Nous n'avons été que des fripiers qui avons retourné les habits des anciens.

Le petit livre *De la prédication* eſt de l'abbé *Coyer*, qui voulait mettre dans des boutiques les *Montmorenci* et les *Châtillon*, et qui veut à préſent que nous ayons des cenſeurs au lieu de prédicateurs, ou plutôt qui ne veut que s'amuſer.

Je vous envoie, Monſieur, un petit mot du roi de Pruſſe, qui ne plaira pas à la juridiction eccléſiaſtique. Si vous n'avez pas la Philoſophie de l'hiſtoire, j'aurai l'honneur de vous la faire tenir, ainſi que tous les petits ouvrages qui pourront paraître. Je ſuis pénétré de votre ſouvenir autant que je le ſuis de votre mérite. J'ignore ſi vous reſterez ſur le théâtre de Grenoble, mais vous rendrez toujours grand celui où vous paraîtrez. Je vous demande la continuation de vos bontés.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

LETTRE CXCIV.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

Ferney, le 2 de mai.

Vous faites très-bien, Monſieur, de n'aller qu'à la mi-mai à Ornoi. La nature eſt retardée par-tout, après le long et terrible hiver que nous avons eſſuyé. Les trois quarts de mes arbres ſont ſans feuilles, et je ne vois encore que de vaſtes déſerts.

La grande place de l'homme qui juge, ſur le panégyrique du dauphin, que l'abbé *Coyer* eſt un athée, eſt apparemment une place aux petites maiſons ; et je préſume que votre ami le calculateur doit être de ſon conſeil. Je réduis tout net ce calculateur à zéro. M. de *Beauteville* me paraît d'une autre pâte. Je ne ſais s'il connaît bien encore les Génevois : ils ne ſont bons français qu'à dix pour cent. Nous verrons comment la médiation finira le procès, et ſi on condamnera le conſeil à être fouetté avec des lanières tirées du cu des citoyens. 1766.

Il n'y a pas long-temps que meſſieurs du conſeil me préſentèrent leur terrier, par lequel ils me demandent un hommage-lige pour un pré. Je leur ferai certainement manger tout le foin du pré, avant de leur faire hommage-lige. Ces gens-là me paraiſſent avoir plus de perruque que de cervelle.

Avant que vous partiez pour Ornoi, mon cher Monſieur, permettez que je vous faſſe ſouvenir du factum de M. de *Lalli*, que vous avez eu la bonté de me promettre. Je ſuis bien curieux de lire ce procès ; je connais beaucoup l'accuſé, et je m'intéreſſe à tout ce qui ſe paſſe dans l'Inde, à cauſe des brames mes bons amis, qui ſont les prêtres de la plus ancienne religion qui ſoit au monde, mais non pas de la plus raiſonnable. Si je pouvais, par votre crédit, avoir le mémoire de *Lalli* et celui des *Sirven*, vous feriez ma conſolation.

Comme je ſuis extrêmement curieux, je voudrais bien auſſi ſavoir quelque choſe de M. de *la Chalotais*. Vous me paraiſſez toujours bien informé. J'ai recours à vous dans les derniers jours où vous ſerez à Paris.

1766. Je ſuis plus languedochien que jamais, mais mon affection ne va pas juſqu'au parlement de Toulouſe. Il ſe forme bien des philoſophes dans vos provinces méridionales ; il y en a moins pourtant que de pénitens blancs, bleus et gris. Le nombre des ſots et des fous eſt toujours le plus grand.

Notre Ferney eſt devenu charmant tout d'un coup. Tous les alentours ſe ſont embellis ; nous avons, comme dans toutes les églogues, des fleurs, de la verdure et de l'ombrage ; le château eſt devénu un bâtiment régulier de cent douze pieds de face ; nous avons acquis des bois ; nous nageons dans l'utile et dans l'agréable ; il ne manque à cette terre que d'être en Picardie.

Allez donc à Ornoi, Meſſieurs ; jouiſſez en paix d'une heureuſe tranquillité, buvez quelquefois à ma ſanté, et puiſſé-je vous embraſſer tous avant de mourir.

LETTRE CXCV.

A M. DAMILAVILLE.

12 de mai.

MON cher frère, j'ai mis l'eſtampe de *Calas* au chevet de mon lit, et j'ai baiſé, à travers la glace, madame *Calas* et ſes deux filles. Je leur en rends compte dans la petite lettre que je vous envoie. On ſe plaint beaucoup de la gravure ; on trouve que les doigts reſſemblent à des griffes d'oiſeau mal faites, et les bras à des cotrets ; mais pour moi je ſuis ſi content

content d'avoir cette famille ſous mes yeux, que je pardonne tout et que je trouve tout bien. 1766.

Je conſole, autant que je puis, les *Sirven;* je leur fais eſpérer qu'ils auront inceſſamment le mémoire qui les juſtifie. Vous voyez ſans doute quelquefois M. *Elie*, et vous avez eu la bonté de lui dire combien je m'intéreſſe à ſa ſanté. J'ai peine à croire qu'il ne réuſſiſſe pas dans cette affaire. Je penſe toujours que le conſeil lui ſera favorable. On n'eſt pas, ce me ſemble, aſſez content des parlemens pour craindre celui de Toulouſe; et je ne crois pas qu'une compagnie, qui n'a voulu recevoir de la main du roi ni ſon commandant ni ſon premier préſident, doive avoir à la cour un crédit immenſe.

Je trouve que le ſieur *Lebreton* a fait une haute ſottiſe d'aller porter à Verſailles des *Encyclopédies* lorſque le clergé s'aſſemblait. Le miniſtère a fait très-prudemment de s'emparer des exemplaires, et de prévenir par-là des clameurs qui euſſent été auſſi dangereuſes qu'injuſtes. On a mis dans les gazettes que l'article *Peuple* avait indiſpoſé beaucoup le miniſtère; je ne le crois pas; il me ſemble que tout miniſtre ſage devrait ſigner cet article.

Je ſuis bien fâché que l'auteur de *Population* et de *Vingtième* n'en ait pas fait davantage. Je voudrais raccommoder ce bon citoyen avec le grand *Colbert*. Il lui reproche d'avoir fait baiſſer le prix des blés, mais il baiſſa de même en Angleterre et ailleurs, dans le même temps. Le grand malheur de *Colbert* eſt d'avoir vu ſes meſures toujours traverſées par les entrepriſes de *Louis XIV*. La guerre injuſte et ridicule de 1672, obligea le miniſtre le plus grand que

1766. nous ayons jamais eu, à ſe comporter d'une manière directement oppoſée à ſes ſentimens; et cependant il ne laiſſa, en mourant, aucune dette de l'Etat qui fût exigible. Il créa la marine, il établit toutes les manufactures qui ſervent à la conſtruction et à l'équipement des vaiſſeaux. On lui doit l'utile et l'agréable.

Si vous connaiſſez l'auteur de l'article où on le traite un peu mal, je vous prie de demander la grâce de *Colbert* à cet auteur. Nous en parlerons, ſi jamais vous êtes aſſez bon pour revenir à Ferney. Mon petit château ſera enfin entièrement bâti; mes payſans augmentent leurs cabanes, à mon exemple; leurs terres et les miennes ſont bien cultivées; tout cet affreux déſert s'eſt changé en paradis terreſtre.

J'ai eu la conſolation de trouver un petit bailli qui penſe tout auſſi ſenſément que nous. Vous m'avouerez que c'eſt trouver une perle dans du fumier, car il eſt d'un pays où l'on ne penſe point du tout.

Vous ne me parlez point de *Bijex;* vous ne me conſolez point dans ce temps de diſette de bons ouvrages. Ne pourriez-vous point me faire avoir le mémoire de M. de *Lalli?* M. de *Florian* ne vous en a-t-il pas donné un? Songez à moi, je vous en prie, et croyez que je ne m'oublie pas, et que je ne perds pas mon temps.

Je viens de recevoir une lettre charmante du philoſophe d'*Alembert.* Bonſoir, mon cher frère; buvez à ma ſanté avec *Platon.*

N. B. Je compte vous envoyer mardi prochain, par la diligence de Lyon, le buſte d'un de vos amis.

Il eſt dans le goût antique, et aſſurément mieux fait que l'eſtampe des *Calas*. Ayez la bonté, je vous en ſupplie, de ne point écrire aux ſculpteurs, et de n'avoir aucun commerce avec eux. Laiſſez-moi faire mon devoir, ſans quoi je me brouille avec vous. 1766.

LETTRE CXCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de mai.

L'UN de mes anges m'a écrit une lettre toute remplie de raiſon, d'eſprit, de bonté, et de choſes charmantes; cela n'empêche pas que je ne trouve toujours l'ame immortelle placée entre les deux trous, prodigieuſement ridicule.

Il s'en faut beaucoup que le petit ex-jéſuite ait négligé ſes marauds du triumvirat; mais il penſe que vos belles dames, qui font dans Paris toutes les réputations, ne feront nullement touchées de ces gens de ſac et de corde. Il a cru ſe tirer d'affaire par des notes hiſtoriques, et par une hiſtoire de toutes les proſcriptions de ce monde, qui fait dreſſer les cheveux à la tête. Il prétend, dans ces notes, que la conſpiration de *Cinna* n'a jamais éxiſté, que cette aventure eſt ſuppoſée par *Sénèque*, et qu'il l'inventa pour en faire un ſujet de déclamation. C'eſt un objet de critique pour quelques pédans, mais dont le public ne ſe ſoucie guère. Il reſte donc perſuadé qu'il ne trouvera point de libraire qui veuille donner cent écus de cette guenille, attendu

1766. que *la Harpe* n'en a pas pu trouver cinquante pour ſon beau Guſtave-Vaſa. L'ex-jéſuite vous enverra bientôt ſes roués et ſes notes pédanteſques. Il ſouhaite d'ailleurs paſſionnément que mademoiſelle *Dubois* ſe forme, et que M. de *Chabanon* lui donne un beau rôle; mais il ne ſait pas où eſt monſieur de *Chabanon ;* il devait retourner à Paris au commencement du mois; nous lui avons ſouhaité un bon voyage, et depuis ce temps nous n'avons plus de ſes nouvelles.

A l'égard de la comédie de Genève, c'eſt une pièce compliquée et froide, qui commence à m'ennuyer beaucoup. J'ai été, pendant quelque temps, avocat conſultant; j'ai toujours conſeillé aux Génevois d'être plus gais qu'ils ne ſont, d'avoir chez eux la comédie, et de ſavoir être heureux avec quatre millions de revenu qu'ils ont ſur la France. L'eſprit de contumace eſt dans cette famille. Les natifs diſent que je prends le parti des bourgeois ; les bourgeois craignent que je ne prenne le parti des natifs. Les natifs et les bourgeois prétendent que j'ai eu trop de déférence pour le conſeil. Le conſeil dit que j'ai eu trop d'amitié pour les natifs et les bourgeois. Les bourgeois, les natifs et les conſeils ne ſavent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils diſent. Les médiateurs ne ſavent encore où ils en ſont, mais j'ai cru m'apercevoir qu'ils étaient fâchés qu'on fût venu me demander mon avis à la campagne. J'ai donc déclaré aux conſeils, bourgeois et natifs que, n'étant point marguillier de leur paroiſſe, il ne me convenait pas de me mêler de leurs affaires, et que j'avais aſſez des miennes. Je leur ai donné un bel exemple

de pacification, en m'accommodant pour mes dixmes avec mon curé, et finiſſant d'un trait de plume, à l'aide de quelques louis d'or, des chicanes de cent années. 1766.

Peut-être que M. le duc de *Praſlin* parle quelquefois avec M. le duc de *Choiſeuil* des tracaſſeries genevoiſes. En ce cas, je le ſupplie de vouloir bien me recommander, ou me faire recommander à M. le chevalier de *Beauteville.* J'attends cette grâce de vous, mes divins anges; car, non-ſeulement pluſieurs morceaux de mes petites terres ſont enclavés dans le petit territoire de la parvuliſſime république, mais j'ai tous les jours de petits droits à diſcuter avec elle; car vous noterez qu'elle n'a guère plus de terrain en France que je n'en ai. Choſe étonnante que la liberté! Il y a vingt villes en France beaucoup plus peuplées que Genève; qu'il y ait un peu de diſſention dans une de ces vingt villes, on envoie des archers; qu'il y ait une petite diſcuſſion à Genève, on y envoie des ambaſſadeurs.

Vous ferez, mes anges, une très-belle et bonne action, non-ſeulement de faire recommander mes petits intérêts à M. de *Beauteville*, mais ſurtout de l'engager à garder pour lui ce droit négatif dont nous avons tant parlé. C'eſt une manière ſi naturelle et ſi honnête d'être maître de Genève ſans le paraître, ce tempérament eſt ſi convenable, il ſera ſi utile de diſpoſer de Genève dans les guerres qu'on peut avoir en Italie, qu'il ne faut pas aſſurément manquer cette précaution; vous y êtes même intéreſſé comme parmeſan; vous êtes puiſſance d'Italie. *Henri IV* vous a ôté le marquiſat de Saluces, que vous

1766. auriez bien par la ſuite perdu ſans lui ; ne manquez pas l'occaſion de vous aſſurer un jour de Genève. La Corſe, dont vous vous êtes mêlés, vous était bien moins néceſſaire. Il me ſemble que M. le duc de *Praſlin* approuvait cette idée ; il la fera goûter ſans doute à M. le duc de *Choiſeul.* C'eſt une négociation dont il faut que vous ayez tout l'honneur ; la maiſon de Parme en aura peut-être un jour tout l'avantage.

L'*Encyclopédie* me paraît un peu vexée à Paris ; je crois que c'eſt une ſage précaution du miniſtère qui ne veut pas donner de priſe à meſſieurs du clergé. Il y a, dans ce livre, d'excellens articles qu'il ſerait bien triſte de perdre. L'ouvrage eſt en général un coup de maſſue porté au fanatiſme. L'ex-jéſuite lui porte quelquefois des coups de ſtylet ; il faut attaquer ce monſtre de tous les côtés et avec toutes les armes. Ne craignons point de répéter ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir ; il y a des choſes qu'il faut river, dans la tête des hommes, à coups redoublés. Je ne m'en mêle pas, comme vous le croyez bien ; mais j'apprends, avec une grande conſolation, que pluſieurs avocats travaillent à ce procès ; vous n'en ſerez pas fâché, vous qui êtes au rang des meilleurs juges.

Je me mets au bout de vos ailes avec mon culte ordinaire.

1766.

LETTRE CXCVII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 12 de mai.

Je ſuis, Monſieur, comme les vieux philoſophes grecs qui ſe conſolaient dans leur vieilleſſe par l'idée d'être remplacés, et qui voyaient avec plaiſir s'élever des jeunes gens qui devaient aller plus loin qu'eux. C'eſt une ſatisfaction que vous me faites goûter. Vous rendrez plus de ſervice que perſonne à cette pauvre raiſon humaine qui commence à faire des progrès. Elle a été obſcurcie en France pendant des ſiècles. Elle fut agréable et frivole dans le beau ſiècle de *Louis XIV*, elle commence à être ſolide dans le nôtre. C'eſt peut-être aux dépens des talens ; mais, à tout prendre, je crois que nous avons gagné beaucoup. Nous n'avons aujourd'hui ni des *Racine*, ni des *Molière*, ni des *la Fontaine*, ni des *Boileau*, et je crois même que nous n'en aurons jamais ; mais j'aime mieux un ſiècle éclairé qu'un ſiècle ignorant qui a produit ſept ou huit hommes de génie. Et remarquez que ces écrivains, qui étaient ſi grands dans leur genre, étaient des hommes très-petits en fait de philoſophie. *Racine* et *Boileau* étaient des janſéniſtes ridicules, *Paſcal* eſt mort fou, et *la Fontaine* eſt mort comme un ſot. Il y a bien loin du grand talent au bon eſprit.

1766. Je vous ſuis très-obligé de votre ſouvenir, et je me ſouviens toujours avec douleur que vous avez été à Dijon qui eſt ma province, et que je n'ai pu avoir l'honneur de m'entretenir avec vous; mais vos lettres m'attachent à vous, Monſieur, autant que ſi j'avais eu le bonheur de vous voir.

LETTRE CXCVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 de mai.

Je reçois la lettre du premier de mai dont mon héros m'honore. M. le chevalier de *Beauteville* m'a dit qu'avant de partir pour votre royaume de Bordeaux, vous lui aviez dit que vous le chargeriez de vos ordres pour moi; mais la lettre dont vous me parlez ne m'eſt jamais parvenue, et il faut qu'on l'ait oubliée dans votre déménagement!

Que vous êtes heureux, Monſeigneur, de pouvoir toujours courir! et que je ſuis à plaindre de ne pouvoir au moins me trouver ſur votre route!

Je ſuis bien fâché pour le public, et pour les beaux arts que vous protégez, de voir le théâtre privé de mademoiſelle *Clairon*, lorſqu'elle eſt dans la force de ſon talent. J'y perds plus qu'un autre, puiſqu'elle feſait valoir mes ſottiſes; mais elle m'a mandé que, puiſqu'on ne voulait pas confirmer la déclaration de *Louis XIII* en faveur de vos ſpectacles, et encore moins la fortifier par quelques nouvelles grâces, elle

ne pouvait plus cultiver un art trop avili. Elle a renoncé à l'excommunication, et moi auſſi, car j'ai pris mon congé. Il n'y a que vous qui reſtez excommunié, puiſque vous reſtez toujours premier gentilhomme de la chambre, diſpoſant ſouverainement des œuvres de *Satan*. Il eſt clair que celui qui les ordonne eſt bien plus maudit que les pauvres diables qui les exécutent. Il eſt plaiſant qu'un comédien ſoit mis en priſon s'il refuſe de jouer, et ſoit damné s'il joue; mais vous devez être accoutumé aux contradictions de ce monde. 1766.

Je n'ai encore vu aucun mémoire pour et contre ce pauvre *Lalli*. Je le connaiſſais pour un irlandais un peu abſurde, très-violent et aſſez intéreſſé; mais je ſerais extrêmement étonné s'il avait été un traître, comme on le lui reproche. Je ſuis perſuadé qu'il ne s'eſt jamais cru coupable; s'il l'avait été, ſerait-il revenu en France? Il y a des deſtinées bien ſingulières. Ce globe eſt couvert de folies et de malheurs de toute eſpèce.

De toutes les folies, la plus ennuyeuſe eſt celle des Génevois; cette folie n'était certainement pas dangereuſe: ce n'eſt qu'une diſpute de gens qui argumentent les uns contre les autres, et il faut que trois puiſſances envoyent des ambaſſadeurs pour interpréter trois ou quatre paſſages de leurs lois. On leur a fait bien de l'honneur. Ils reſſemblent à cet homme des Fables d'*Eſope*, qui priait *Hercule* de lui prêter ſa maſſue pour écraſer ſes puces.

Continuez, mon héros, à vous moquer du genre-humain; il le mérite bien. Moquez-vous auſſi de moi quelquefois; mais conſervez-moi des bontés

1766. qui adouciſſent la fin de ma carrière, et qui me rendent heureux dans ma retraite. Je finirai mes jours comme il y a plus de quarante ans que je les paſſe, pénétré pour vous de reſpect et du plus tendre attachement. *V.*

LETTRE CXCIX.

A M. DAMILAVILLE.

17 de mai.

VOUS verrez, mon cher frère, par la lettre ci-jointe, que tous les ſouſcripteurs ne penſent pas auſſi noblement que vous, et qu'il y a quelquefois plus de générosité chez les Français que chez les Anglais.

Je n'entends plus parler de *Fréret*, qu'on diſait imprimé en Hollande : vous me l'aviez promis, vous me l'aviez annoncé ; je ſuis abandonné de tous les côtés. La maladie de M. de *Beaumont* et ſes affaires retardent le mémoire de *Sirven*, et j'ai bien peur que tant de délais ne ſoient funeſtes à cette famille infortunée. Cette affaire ranimait ma langueur, dans les maladies qui accablent ma vieilleſſe. Je trouve que le plaiſir de ſecourir les hommes eſt la ſeule reſſource d'un vieillard.

Je viens de lire une *Hiſtoire d'Henri IV* qui m'ennuie et qui m'indigne. Qui eſt donc ce M. de *Buri* qui compare *Henri IV* à ce fripon de *Philippe* de Macédoine, et qui oſe dire que notre illuſtre de *Thou* n'eſt qu'un pédant ſatirique ? eſt-ce qu'on ne

fera point justice de cet impertinent? Mais il y a tant d'autres mauvais livres dont il faudrait faire justice! 1766.

Portez-vous mieux que moi, mon cher ami. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CC.

AU MEME.

21 de mai.

En réponse à votre lettre du 15, mon cher ami, je vous dirai que je viens de lire l'article dont vous m'avez parlé. Tout mon petit troupeau, et moi, nous en sommes transportés. J'ai fait l'acquisition, dans mon bercail, d'un jeune avocat qui est notre bailli, et qui est homme à plaider vigoureusement contre les intolérans.

Le buste en ivoire d'un homme très-tolérant partit à votre adresse le 13 de ce mois. Il est vrai que c'est un vieux et triste visage, mais ce morceau de sculpture est excellent.

Je ne sais si vous avez lu une *Vie d'Henri IV* par un M. de *Buri* qui s'est avisé, je ne sais pourquoi, de comparer notre héros à *Philippe*, roi de Macédoine, auquel il ne ressemble pas plus qu'à *Pharaon*. Je vous ai déjà dit que cet homme s'était déchaîné dans sa préface, contre le président de *Thou*. Nous avons trouvé un vengeur; un de mes amis s'est chargé de la cause de *Thou* contre *Buri*. Il a inséré, dans cette défense (*), quelques anecdotes assez curieuses. Je

(*) Voyez Mélanges historiques, tome II, page 80.

1766. crois que cet ouvrage peut s'imprimer à Paris. Je le ferai tranfcrire, je vous l'enverrai, et vous en pourrez gratifier l'enchanteur *Merlin*.

Je n'ai point encore pu parvenir à me procurer un exemplaire du Philofophe ignorant. On dit qu'il eft imprimé à Londres. Dès que je l'aurai, je ne manquerai pas de vous le faire parvenir.

Les tracafferies de Genève continuent toujours; je crois qu'on ne s'en foucie guère à Paris, et je commence à ne m'en plus foucier du tout. Genève eft une grande famille qui fefait fort mauvais ménage, et à qui le roi a fait beaucoup d'honneur en daignant lui envoyer un plénipotentiaire : mais il fera auffi difficile d'infpirer la concorde aux Génevois que de remplacer mademoifelle *Clairon* à Paris.

Croyez-vous qu'en effet madame *Calas* vienne faire un tour à Genève? Voici un petit mot pour fon défenfeur et celui des *Sirven*. Nos pauvres *Sirven* trouveront la pitié du public bien épuifée; mais enfin nous ferons contens, fi nous obtenons quelque juftice. Ayez encore la bonté de faire tenir cet autre billet à *Dumolard*.

J'attends les mémoires pour et contre *Lalli*, et le factum pour M. de *la Luzerne*. J'attends furtout le *Fréret* dont vous m'avez tant parlé.

Votre amitié fert, dans toutes les occafions, à la confolation de ma vie. Vous ne fauriez croire à quel point je vous regrette.

LETTRE CCI. 1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de mai.

J'AIME beaucoup mieux, mes divins anges, vous parler des profcriptions de Rome que des tracafferies de Genève, qui probablement vous ennuient beaucoup. Mon petit ex-jéfuite craint qu'il n'en arrive autant aux tracafferies de *Fulvie.* Il y avait long-temps qu'il était embarraffé de cette *Fulvie* et de ce petit *Pompée*, qui manquaient tous deux leur coup au même moment. Nous avons fur cela, l'un et l'autre, beaucoup de fcrupule. Enfin, nous avons changé cet endroit, et je crois que nous nous fommes tirés d'affaire affez paffablement. Nous avons foigné le ftyle autant que nous l'avons pu. Nous fommes affez contens des notes, qui nous paraiffent inftructives et intéreffantes pour ceux qui aiment l'hiftoire romaine. Nous retouchons la préface, ou plutôt nous l'accourciffons beaucoup. Nous comptons, dans quinze jours, foumettre le tout à votre tribunal; mais nous fommes perfuadés que ce ne fera qu'à la longue que l'ouvrage pourra parvenir, je ne dis pas à être goûté, mais un peu connu du public.

Les affaires de Genève ne fourniront jamais un fujet de tragédie, pas même celui d'une farce. Vous favez que j'ai toujours été extrêmement éloigné de jouer ma partie dans ce tripot; vous favez que, dès que vous eûtes la bonté de m'envoyer la confultation

1766. de votre avocat, je la remis à M. *Hénin* dès le moment de ſon arrivée ; je ne voulais que la paix, ſans prétendre à l'honneur de la faire. Il eſt bien ridicule que j'aye eu depuis des tracaſſeries pour un compliment ; mais, quand on a affaire à des eſprits effarouchés et inquiets, on s'expoſe à voir les démarches les plus ſimples et les plus honnêtes produire les ſoupçons les plus injuſtes. Je vous prédis encore que jamais on ne parviendra à la plus légère conciliation entre les eſprits génevois. On pourra leur donner des lois, mais on ne leur inſpirera jamais la concorde. Je ne change point d'opinion ſur la manière dont toute cette affaire doit finir, mais je me garde bien de vous preſſer d'être de mon avis.

Je compte toujours ſur la protection de MM. de *Praſlin* et de *Choiſeul* dont je vous ai l'obligation ; et c'eſt une obligation aſſez grande. J'attendrai tranquillement la déciſion des plénipotentiaires ; et, quelque intéreſſé que je ſois, par bien des raiſons, à l'arrêt qu'ils doivent rendre, je ne chercherai pas même à preſſentir leur manière de penſer. Je voudrais trouver un moyen de vous envoyer la petite collection qu'on a faite des lettres de M. *Beaudinet* et de M. *Covelle ;* cela me paraît plus amuſant que les querelles ſur le droit négatif. Je vous jure, avec un ton très-affirmatif, mes chers anges, que vos bontés font la conſolation et le charme de ma vie. *V.*

LETTRE CCII. 1766.

A M. DAMILAVILLE.

26 de mai.

Il faut aujourd'hui, mon cher ami, que je vous parle d'une petite négociation typographique. Vous ſavez peut-être qu'un homme d'eſprit, qui était de l'ordre des avocats, s'eſt mis de l'ordre des libraires. Il a raſſemblé quelques morceaux de moi, qu'il a imprimés fort correctement. Je vous ſupplie de lui donner une marque de ma reconnaiſſance, en lui envoyant une collection complète de mes œuvres. Le libraire en queſtion s'appelle *Lacombe*. Il eſt bon d'avoir des philoſophes dans tous les états.

J'accuſe enfin la réception des mémoires pour et contre ce malheureux *Lalli*, et le factum d'*Elie* pour M. de *la Luzerne*. Ce factum me paraît victorieux, mais je ne ſais pas quel eſt le jugement. Pour les mémoires de *Lalli*, je n'y ai vu que des injures vagues; le corps du délit eſt apparemment dans les interrogatoires qui reſtent toujours ſecrets. Les arrêts ne ſont jamais motivés en France, ainſi le public n'eſt jamais inſtruit.

Je ſuis bien plus inquiet du factum en faveur des *Sirven;* mais je ne prétends pas que M. de *Beaumont* ſe preſſe trop. Je fais céder mon impatience à l'intérêt que je prends à ſa ſanté, et à mon déſir extrême de voir dans le mémoire un ouvrage parfait, qui n'ait ni la peſante ſéchereſſe du barreau, ni la fauſſe

1766. éloquence de la plupart de nos orateurs. Quelle que ſoit l'iſſue de cette entrepriſe, elle ſera toujours beaucoup d'honneur à M. de *Beaumont*, et ſera utile à la ſociété, en augmentant l'horreur du fanatiſme qui a fait tant de mal aux hommes, et qui leur en fait encore.

On prétend que l'aſſemblée du clergé ſera longue ; j'en ſuis fâché pour les évêques qui auront le malheur d'être ſéparés de leur troupeau, et de ne pouvoir inſtruire et édifier leurs diocéſains : ils aiment trop leur devoir pour ne pas finir leurs affaires le plutôt qu'ils pourront.

Eſt-il vrai que les capucins ont aſſaſſiné leur gardien à Paris ? pourquoi, lorſqu'on a chaſſé les jéſuites, conſerve-t-on des capucins ? pourquoi ne les avoir pas fait tirer à la milice au lieu des enfans des avocats ?

Adieu, mon cher frère ; j'attends de vos nouvelles ; je vous embraſſe, je vous ſouhaite une meilleure ſanté que la mienne.

Je ſuis toujours en peine que quelque malin ne mette le nez dans notre correſpondance littéraire, qui eſt aſſurément bien innocente : ayez donc la bonté, pour me raſſurer, de m'accuſer la réception du petit buſte, la lettre pour notre cher *Elie*, celle pour *Dumolard*, la défenſe du préſident de *Thou* par *Bourſier*, et enfin ce petit billet pour l'avocat-libraire.

LETTRE

1766.

LETTRE CCIII.

A M. LE DUC DE PRASLIN.

A Ferney, 26 de mai.

SEXTUS-POMPÉE était secrétaire d'état de la marine; par conséquent il a droit de s'adresser à monseigneur le duc de *Praslin;* mais le paquet est bien gros, et probablement bien ennuyeux, et je ne veux pas ennuyer mon protecteur.

Qu'il lise ou qu'il ne lise pas ce fatras, je le supplie de vouloir bien l'envoyer à mes anges. Je lui présente mon très-tendre et très-profond respect. *V.*

Ce billet est très-bref, mais à grands seigneurs peu de paroles.

LETTRE CCIV.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

A Ferney, 26 de mai.

J'AI été si charmé, Monsieur, pour l'honneur des lettres, de voir un homme de votre mérite quitter la profession de *Patru* pour celle des *Etiennes;* vos attentions pour moi m'ont tant flatté, que je voudrais n'avoir jamais eu que vous pour éditeur. Si jamais cette entreprise pouvait s'accorder avec celle des *Cramer*, ce serait peut-être rendre service à la

1766. littérature : j'ai corrigé tous mes ouvrages dans ma retraite avec beaucoup de ſoin, et ſurtout l'Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations, qui eſt un fruit de trente ans de travail, conduit à ſa maturité autant que mes forces l'ont permis. Je ne ſais ſi vous exécutez le projet dont vous m'aviez parlé; je ſouhaite que vous puiſſiez en venir à bout, ſans vous compromettre; en ce cas, on vous enverrait pluſieurs chapitres nouveaux, et quelques additions aſſez curieuſes. Comptez, Monſieur, que je m'intéreſſe véritablement à vous. Je vous prie de me mander ſi vous êtes content de votre nouvelle profeſſion : je voudrais être à portée de vous marquer, par des ſervices, l'eſtime que vous m'avez inſpirée.

Je doute que le petit recueil que vous avez bien voulu faire de tout ce que j'ai dit ſur la poëſie (*), ait un grand cours; mais du moins ce recueil a le mérite d'être imprimé correctement, mérite qui manque abſolument à tout ce qu'on a imprimé de moi. Au reſte, vous me feriez plaiſir d'ôter, ſi vous le pouviez, le titre de Genève; il ſemblerait que j'euſſe moi-même préſidé à cette édition, et que les éloges que vous daignez me donner, dans la préface, ne ſont qu'un effet de mon amour propre. Je me connais trop bien pour n'être pas modeſte.

Vous n'avez point changé de profeſſion, Monſieur; vous ſerez l'avocat de la philoſophie. Je voudrais vous donner bien des cauſes à ſoutenir, mais je ſuis ſi vieux qu'il ne m'appartient plus d'avoir de procès.

(*) Poëtique de M. de *Voltaire*.

LETTRE CCV.

1766.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 de mai.

Je reçus hier, mon cher confrère, la nouvelle esquisse que vous voulez bien me confier. Ma malheureuse santé ne m'a pas permis encore de la lire ; je ne pourrai vous en rendre compte que dans trois ou quatre jours. J'ai pris, en attendant, la liberté de vous adresser un paquet que j'avais depuis longtemps pour M. *Damilaville;* vous me ferez un très-grand plaisir de vouloir bien le lui faire rendre dès que vous serez arrivé à Paris.

Je viens de lire le sujet de la tragédie du pauvre *Lalli;* la catastrophe ne me paraît annoncée dans aucun des actes. Je vois bien que ce *Lalli* s'était fait détester de tous les officiers et de tous les habitans de Pondichéri, mais il n'y a, dans tous ces mémoires, ni apparence de concussion, ni apparence de trahison. Il faut qu'il y ait eu contre lui des preuves qui ne sont énoncées en aucune manière dans les factums. La pièce sera bientôt oubliée comme les gazettes de la semaine passée. Il n'en sera pas de même d'Eudoxie ou Eudocie : vos talens et les soins que vous prenez m'en assurent.

J'admire votre courage de faire deux plans en prose. Il faut être bien maître de son génie pour s'astreindre à un tel travail, et pour subjuguer ainsi le talent qui demande toujours à parler en vers.

1766. Vous me paraiſſez un bon général d'armée ; vous faites de ſang froid votre plan de campagne, et vous vous battrez comme un diable. Je m'intéreſſe à vos lauriers autant que vous-même. Je vous embraſſe du meilleur de mon cœur.

LETTRE CCVI.

A M. DAMILAVILLE.

2 de juin.

Je ne ſais ce que c'eſt que cette lettre ſur *J. J.* Je ſoupçonne qu'il s'agit d'une lettre que j'écrivis, il y a quelques mois, au conſeil de Genève, par laquelle je lui ſignifiais qu'il aurait dû confondre la calomnie ridicule qui lui imputait d'avoir comploté avec moi la perte de *Rouſſeau.* Je diſais au conſeil que je n'étais point l'ami de cet homme, mais que je haïſſais et mépriſais trop les perſécuteurs pour ſouffrir tranquillement qu'on m'accuſât d'avoir ſervi à perſécuter un homme de lettres. Je tâcherai de retrouver une copie de cette verte romancine, et de vous l'envoyer. Je penſe ſur *Rouſſeau* comme ſur les Juifs : ce ſont des fous, mais il ne faut pas les brûler.

Il me manque, mon cher frère, pour compléter mon *Lalli*, la réponſe qu'il avait faite aux objections par leſquelles on réfuta ſon premier mémoire. On dit que cette pièce eſt très-rare ; vous me feriez grand plaiſir de me la faire chercher et de me l'envoyer.

Les jésuites sont chassés enfin de Lorraine. Je me flatte que les capucins, leurs anciens valets, seront bientôt rendus à la bêche et à la charrue qu'ils avaient quittées très-mal à propos. Ils n'étaient connus que comme de vils débauchés ; mais puisque l'ordre séraphique se mêle d'assassiner, il est bon d'en purger la terre. *Amen.* 1766.

Je suis charmé que vous soyez content du petit buste. L'original est bien languissant ; il y a trois mois qu'il n'a pu s'habiller.

LETTRE CCVII.

A M. DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 2 de juin.

Les six prises que vous avez la bonté de m'adresser, Monsieur, seront distribuées aux meilleurs apothicaires que je connaisse, et pourront servir à extirper le mal épidémique qui règne encore, quoiqu'il soit sur son déclin. Je ne puis trop vous remercier de votre paquet de pilules. Tout ce que je crains, c'est que si on a envoyé le paquet par la poste, il n'ait fait le grand tour et passé par Paris, ce qui retarderait la réception, et qui pourrait même l'empêcher.

On dit que j'ai un compliment à vous faire ; les jésuites sont chassés de Lorraine. Il y en avait un pourtant qu'il me semble qu'on peut regretter, c'était un écossais, homme de qualité, nommé *Leslay*. Il est homme de lettres et a du mérite. Je voudrais

1766. qu'on eût conservé tous ceux qui lui ressemblent, et qu'on les eût rendus utiles au public.

On prétend que nous allons être délivrés des capucins, à moins qu'on ne leur pardonne en faveur de frère *Elisée*, prédicateur du roi. Ceux-là pourraient aussi devenir utiles en les rendant à la charrue.

Adieu, Monsieur; je vais écrire au premier secrétaire; mais nous sommes au 2 de juin, et je tremble que les pilules n'aient été avalées par quelques malades de Paris. *V.*

LETTRE CCVIII.

A M. DE CHABANON.

2 de juin.

Je vous donne avis, mon cher confrère, que je vous renvoie, par M. *Tabaréau*, votre très-belle esquisse. Vous trouverez peu de remarques. La principale est que cette pièce demande le plus grand soin. C'est une peinture qui exige une infinité de nuances. Vous vous êtes imposé la nécessité de développer tous les sentimens du cœur humain, dans le rôle d'*Eudoxie;* tendresse maternelle, regrets de la mort de son premier époux, devoir qui la lie à son nouveau mari, horreur pour ce meurtrier, désir d'une juste vengeance, amour de la patrie, tout s'y trouve.

Si tant de mouvemens tragiques sont bien ménagés, si l'un ne fait pas tort à l'autre, vous aurez certainement le succès le plus grand et le plus durable. Ce

n'eſt pas là une de ces pièces que la ſingularité des événemens multipliés et le preſtige des coups de théâtre font réuſſir ; tout dépendra du ſtyle et de la chaleur des ſentimens. Courage, mon cher confrère ; enfermez-vous ſix mois, vous trouverez, au bout de ce temps, des lauriers pour toute votre vie. J'y prends l'intérêt le plus tendre. *V.* 1766.

LETTRE CCIX.

A M. DAMILAVILLE.

13 de juin.

MON cher ami, en vous remerciant de prendre ſi généreuſement le parti du préſident de *Thou*. Je crois que vous prendrez auſſi le parti du livre attribué à *Fréret*. Si ce livre eſt d'un capitaine au régiment du roi, comme on le dit, ce capitaine eſt aſſurément le plus ſavant officier de l'Europe, et en même temps le meilleur raiſonneur. Il cite toujours à propos, et il prouve d'une manière invincible. Il eſt impoſſible que tant de bons ouvrages qu'on nous donne, coup ſur coup, ne rendent les hommes plus ſages et meilleurs.

Vous m'affligez beaucoup de m'apprendre que le gardien des capucins eſt un *Othon* et un *Caton*. Je me flattais que ſes moines lui auraient coupé la gorge ; et que cette aventure ſerait fort utile aux pauvres laïques.

Quant à *Lalli*, je ſuis très-sûr qu'il n'était point

1766. traître, et qu'il était impoſſible qu'il ſauvât Pondichéri. Le parlement n'a pu le condamner à mort que pour concuſſion. Il ſerait donc à déſirer qu'on eût ſpécifié de quelle eſpèce de concuſſion il était coupable. La France, encore une fois, eſt le ſeul pays où les arrêts ne ſoient point motivés, comme c'eſt auſſi le ſeul où l'on achète le droit de juger les hommes.

Voici, mon cher ami, une lettre pour *Protagoras*.

Bonſoir, mon cher frère; ma faibleſſe augmente tous les jours, mais mes ſentimens ne diminuent point. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juin.

MON ame eſt entièrement réformée à la ſuite de mes anges; je penſe entièrement comme eux. Il faut donner la préférence à l'impreſſion ſur la repréſentation; le temps ne fait rien à l'affaire; et, ſi l'ouvrage eſt paſſable, il ſera donné toujours aſſez tôt. Je remercie mes anges de leurs nouvelles critiques; j'en ai fait auſſi de mon côté, et j'en ferai, et je corrigerai juſqu'à ce que la force de la diction puiſſe faire paſſer l'atrocité du ſujet. On peut encore ajouter aux notes que vous avez jugées aſſez curieuſes. Il n'eſt pas difficile de donner aux proſcriptions hébraïques un tour qui déſarme la

censure théologique. Ce n'est point la vérité qui nous perd, c'est la manière de la dire. Ne vous lassez point de me renvoyer ces manuscrits qui sont si fort accoutumés à voyager. Je voudrais bien savoir si M. le duc de *Praslin* et M. de *Chauvelin* ont été contens. Il est clair que vos suffrages et le leur, donnés sans enthousiasme et sans séduction, après une lecture attentive, doivent répondre de l'approbation du public éclairé. On est bien loin de compter sur un succès pareil à celui du Siége de Calais, ni sur celui qu'aura la comédie d'Henri IV. Il suffit qu'un ouvrage bien conduit et bien écrit ait un petit nombre d'approbateurs; le petit nombre est toujours celui des élus. 1766.

Nous sommes bien heureux, mes anges, d'avoir des philosophes qui n'ont pas la prudente lâcheté de *Fontenelle*. Il paraît un livre intitulé : *Examen critique des apologistes*, &c., *par Fréret*. Je ne suis pas bien sûr que *Fréret* en soit l'auteur; mais je suis sûr que c'est le meilleur livre qu'on ait encore écrit sur ces matières. Les provinces sont garnies de cet ouvrage; vous n'êtes pas si heureux à Paris. Il arrivera bientôt que les provinces prendront leur revanche du mépris que les Parisiens avaient pour elles. Comme on y a moins de dissipation, on y a plus de temps pour lire et pour s'éclairer. Je ne désespère pas que, dans dix ans, la tolérance ne soit établie à Toulouse. En attendant que le règne de la vérité advienne, je voudrais bien que vous lussiez le mémoire de *Beaumont* en faveur des *Sirven*, et que vous voulussiez bien m'en dire votre avis. Ma destinée est de n'être pas content des

1766. arrêts des parlemens. J'ofe ne point l'être de celui qui a condamné *Lalli;* l'énoncé de l'arrêt eft vague et ne fignifie rien. Les factums pour et contre ne font que des injures. Enfin, je ne m'accoutume point à voir des arrêts de mort qui ne font pas motivés ; il y a dans cette jurifprudence velche une barbarie arbitraire qui infulte au genre-humain.

Cette lettre n'eft pas écrite par mon griffonneur ordinaire ; et je fuis fi malingre que je ne puis écrire moi-même. Tout ce que je puis faire, c'eft de me mettre au bout de vos ailes avec mes fentimens ordinaires, qui font bien refpectueux et bien tendres. *V.*

LETTRE CCXI.

A M. DAMILAVILLE.

26 de juin.

Je fuis enchanté de l'abbé *Morellet*, mon cher frère. En vérité, tous ces philofophes-là font les plus aimables et les plus vertueux des hommes ; et voilà ceux qu'*Omer* veut perfécuter !

Il n'y a qu'un homme infiniment inftruit dans la belle fcience de la théologie et des pères, qui puiffe avoir fait l'*Examen critique des apologiftes.* J'avoue que le livre eft fage et modéré ; tout critique doit l'être, mais je ne penfe pas qu'on doive blâmer le lord *Bolingbroke* d'avoir écrit avec la fierté anglaife, et d'avoir rendu odieux ce qu'il

a prouvé être méprisable. Il fait, ce me semble, passer son enthousiasme dans l'ame du lecteur. Il examine d'abord de sang froid, ensuite il argumente avec force, et il conclut en foudroyant. Les *Tusculanes* de *Cicéron* et ses *Philippiques* ne doivent point être écrites du même style. 1766.

Vous me faites bien plaisir, mon cher frère, de me dire que mademoiselle *Sainval* (1) a réellement du talent. Il est à souhaiter qu'elle soutienne le théâtre qui tombe, dit-on, en langueur. Mais quand aurons-nous des hommes qui aient de la figure et de la voix?

J'ai écrit à M. *Grimm*. Il s'agit de me faire savoir les noms des principales personnes d'Allemagne que je pourrai intéresser à favoriser les *Sirven*. Je vous supplie de lui en écrire un mot, et de le presser de m'envoyer les instructions que je lui demande. Les *Sirven* et moi, nous vous en aurons une égale obligation.

Adieu, mon cher frère; s'il n'y a point de nouveauté à présent, le livre attribué à *Fréret* doit en tenir lieu pour long-temps : il fait honneur à l'esprit humain.

Comme je vous embrasse vous et les vôtres!

(1) Mademoiselle *Sainval* l'aînée.

1766. LETTRE CCXII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT,

LIEUTENANT DES GARDES DU CORPS.

1 de juillet.

Vous n'êtes pas, Monſieur, comme ces voyageurs qui viennent à Genève et à Ferney pour m'oublier enſuite et être oubliés. Vous êtes venu en vrai philoſophe, en homme qui a l'eſprit éclairé et un cœur bienfeſant. Vous vous êtes fait un ami d'un homme qui a renoncé au monde ; j'ai ſenti tout ce que vous valez ; vous m'avez laiſſé bien des regrets. Comptez, Monſieur, que votre ſouvenir eſt la plus douce de mes conſolations.

Je vous ſuis très-obligé de ces ruines de la Gréce; je crois qu'on eſt actuellement à Paris dans les ruines du bon goût, et quelquefois dans celles du bon ſens; mais de bons eſprits, tels que vous et vos amis, ſoutiendront toujours l'honneur de la nation. Il eſt vrai qu'ils ſeront en petit nombre; mais, à la longue, le petit nombre gouverne le grand.

J'ai vu depuis peu un ouvrage poſthume de monſieur *Fréret*, ſecrétaire de l'académie des belles-lettres. Ce livre mérite d'entrer dans votre bibliothéque, il ne paraît pas fait pour être lu de tout le monde; mais il y a d'excellentes recherches, et, ſi l'on y trouve quelque choſe de dangereux, vous en ſavez

assez pour le réfuter. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la diligence de Lyon, à l'adresse qu'il vous plaira de m'indiquer. 1766.

Madame *Denis* est très-touchée de votre souvenir. Agréez, Monsieur, mes tendres respects que je vous présente du fond de mon cœur.

P. S. Si vous aimez *Henri IV*, comme je n'en doute pas, je vous exhorte à lire la justification du président de *Thou* contre le sieur de *Bury*, auteur d'une nouvelle vie d'*Henri IV*.

LETTRE CCXIII.

A M. DAMILAVILLE.

1 de juillet.

On me mande, mon cher frère, une étrange nouvelle. Les deux insensés, dit-on, qui ont profané une église en Picardie, ont répondu, dans leurs interrogatoires, qu'ils avaient puisé leur aversion pour nos saints mystères, dans les livres des encyclopédistes et de plusieurs philosophes de nos jours. Cette nouvelle est sans doute fabriquée par les ennemis de la raison, de la vertu et de la religion. Qui sait mieux que vous combien tous ces philosophes ont tâché d'inspirer le plus profond respect pour les lois reçues? Ils ne sont que des précepteurs de morale, et on les accuse de corrompre la jeunesse. On cherche à renouveler l'aventure de *Socrate*; on veut

1766. rendre les Parifiens auffi injuftes que les Athéniens, parce qu'on croit plus aifé de les faire reffembler aux Grecs par leur folie que par leurs talens.

Ne pourriez-vous pas remonter à la fource d'un bruit fi odieux et fi ridicule? Je vous prie de mettre tous vos foins à vous en informer.

J'ai reçu la vifite d'un homme de mérite qui vous a vu quelquefois chez M. d'*Olbac;* fon nom eft, je crois, *Bergier*. Il m'a paru en effet digne de vivre avec vous.

On dit que mademoifelle *Clairon* a rendu le pain béni, et que toute la paroiffe a battu des mains.

M. le prince de *Brunfwick* vient bientôt honorer mon défert de fa préfence. Je ne fais comment je pourrai le recevoir dans l'état où je fuis. Je m'affaiblis plus que jamais, mon cher frère; mais, puifque *Fréron* et *Omer* fe portent bien, je dois être content.

Je vous embraffe avec la plus tendre amitié. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCXIV. 1766.

A M. LULLIN,

CONSEILLER ET SECRETAIRE D'ETAT DE GENEVE.

A Ferney, 5 de juillet.

MONSIEUR,

PARMI les ſottiſes dont ce monde eſt rempli, c'eſt une ſottiſe fort indifférente au public qu'on ait dit que j'avais engagé le conſeil de Genève à condamner les livres du ſieur *J. J. Rouſſeau*, et à décréter ſa perſonne; mais vous ſavez que c'eſt par cette calomnie qu'ont commencé vos diviſions. Vous pourſuivîtes le citoyen qui, étant abuſé par un bruit ridicule, s'éleva le premier contre votre jugement, et qui écrivit que pluſieurs conſeillers avaient pris chez moi, et à ma ſollicitation, le deſſein de ſévir contre le ſieur *Rouſſeau*; et que c'était dans mon château qu'on avait dreſſé l'arrêt. Vous ſavez encore que les jugemens portés contre le citoyen et contre le ſieur *J. J. Rouſſeau*, ont été les deux premiers objets des plaintes des repréſentans: c'eſt-là l'origine de tout le mal.

Il eſt donc abſolument néceſſaire que je détruiſe cette calomnie. Je déclare au conſeil et à tout Genève, que, s'il y a un ſeul magiſtrat, un ſeul homme dans votre ville à qui j'aye parlé ou fait parler contre le ſieur *Rouſſeau*, avant ou après ſa ſentence, je conſens d'être auſſi infame que les ſecrets

1766. auteurs de cette calomnie doivent l'être. J'ai demeuré onze ans près de votre ville, et je ne me ſuis jamais mêlé que de rendre ſervice à quiconque a eu beſoin de moi ; je ne ſuis jamais entré dans la moindre querelle ; ma mauvaiſe ſanté même, pour laquelle j'étais venu en ce pays, ne m'a pas permis de coucher à Genève plus d'une ſeule fois.

On a pouſſé l'abſurdité et l'impoſture juſqu'à dire que j'avais prié un ſénateur de Berne de faire chaſſer le ſieur *J. J. Rouſſeau* de Suiſſe. Je vous envoie, Monſieur, la lettre de ce ſénateur. Je ne dois pas ſouffrir qu'on m'accuſe d'une perſécution. Je hais et mépriſe trop les perſécuteurs pour m'abaiſſer à l'être. Je ne ſuis point ami de M. *Rouſſeau*, je dis hautement ce que je penſe ſur le bien ou ſur le mal de ſes ouvrages ; mais, ſi j'avais fait le plus petit tort à ſa perſonne, ſi j'avais ſervi à opprimer un homme de lettres, je me croirais trop coupable.

LETTRE

LETTRE CCXV.

1766.

A MADAME GEOFFRIN, *à Varſovie.*

5 de juillet.

Vous êtes, Madame, avec un roi qui ſeul de tous les rois ne doit ſa couronne qu'à ſon mérite. Votre voyage vous fait honneur à tous deux. Si j'avais eu de la ſanté, je me ſerais préſenté ſur votre route, et j'aurais voulu paraître à votre ſuite. Je ne peux

Réponſe de madame Geoffrin.

A Varſovie, 25 de juillet.

DANS l'inſtant même que j'ai reçu votre lettre, Monſieur, je l'ai envoyée au roi avec les cahiers qui l'accompagnaient. Sa Majeſté me fit l'honneur de m'écrire ſur le champ le billet que voici en original:

„ J'ai cru voir, dans la lettre que *Voltaire* vous écrit, la raiſon qui „ s'adreſſe à l'amitié en faveur de la juſtice. Quand je ferai une ſtatue „ de l'amitié, je lui donnerai vos traits. Cette divinité eſt mère de la „ bienfeſance : vous êtes la mienne depuis long-temps, et votre fils ne „ vous refuſerait pas, quand même ce que *Voltaire* me demande ne „ m'honorerait pas autant. „

Comme c'eſt à vous, Monſieur, que je le dois, je vous en fais l'hommage et le ſacrifice. Sa Majeſté me fit dire que nous lirions enſemble la brochure. Sa Majeſté me l'a lue. Comme le roi lit auſſi parfaitement bien que vous écrivez, Monſieur, le lecteur et l'auteur m'ont fait paſſer une ſoirée délicieuſe.

Sa Majeſté a été très-touchée du ſort des malheureux pour leſquels vous vous intéreſſez ; elle m'a donné de ſa poche deux cents ducats.

Le roi a ſoupiré, Monſieur, en liſant l'endroit de votre lettre où vous paraiſſez regretter de n'avoir pu m'accompagner. Vous avez vu des rois ! Eh bien, l'ame, le cœur, l'eſprit et les agrémens de celui-ci auraient été, pour votre philoſophie et votre humanité, un ſpectacle intéreſſant, touchant, agréable, et peut-être nouveau.

Je payerai bien cher le plaiſir que j'ai eu de voir un roi qui était

1766. mieux faire ma cour à ſa Majeſté et à vous, Madame, qu'en vous propoſant une bonne action : daignez lire, et faire lire au roi le petit écrit ci-joint. Ceux qui ſecourent les *Sirven*, et qui prennent en main leur cauſe, ont beſoin d'être appuyés par des noms reſpectés et chéris. Nous ne demandons qu'à voir notre liſte honorée par ces noms qui encouragent le public. L'aide la plus legère nous ſuffira. La gloire de protéger l'innocence vaut le centuple de ce qu'on donne. L'affaire dont il s'agit intéreſſe le genre-humain, et c'eſt en ſon nom qu'on s'adreſſe à vous, Madame. Nous vous devrons l'honneur et le plaiſir de voir un bon roi ſecourir la vertu contre un juge de village, et contribuer à extirper la plus horrible ſuperſtition.

J'ai l'honneur d'être, &c.

celui de mon cœur, avant que d'être celui de la Pologne. Je ſens que la préſence réelle de ſes vertus, de ſa ſenſibilité, des charmes de ſa ſociété et de ſa perſonne, remue mon cœur bien plus vivement que ne feſait le ſouvenir que j'en avais conſervé, quoiqu'il me fût toujours préſent, et aſſez fort pour me faire entreprendre un très-grand voyage.

Cette douce nourriture, que je ſuis venu chercher pour mon ſentiment, va ſe changer en amertume pour le reſte de ma vie, quand il me faudra, en quittant ces lieux, prononcer le mot *jamais*.

Je ſerai de retour chez moi à la fin d'octobre. Vous aurez la bonté, Monſieur, de me faire ſavoir à qui je dois remettre l'aumône du roi. J'y joindrai le denier de la veuve.

Soyez perſuadé que j'ai la même horreur que vous pour le fanatiſme et ſes effroyables effets, et que votre humanité et votre zèle m'inſpirent une auſſi grande vénération que la beauté de votre eſprit, ſon étendue, et l'immenſité de vos connaiſſances me cauſent d'admiration.

La réunion de ces ſentimens me rend digne, Monſieur, de vous louer et de vous reſpecter. Sa Majeſté a voulu garder la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Par ce ſacrifice que je fais au roi, et par celui que je vous fais de ſon billet, vous devez connaître mon cœur. Vous voyez qu'il préfère à ſa propre gloire le plaiſir de faire des heureux.

LETTRE CCXVI. 1766.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

7 de juillet.

C'EST moi, mon cher frère, qui voudrais paſſer avec vous, dans ma retraite, les derniers ſix mois qui me reſtent peut-être encore à vivre. C'eſt *Antoine* qui voudrait recevoir *Paul.* Mon déſert eſt plus agréable que ceux de la Thébaïde, quoiqu'il ne ſoit pas ſi chaud. Tous nos hermites vous aiment, tous chantent vos louanges et déſirent paſſionnément votre retour.

Le livre de *Fréret* eſt bien dangereux, mais *oportet hæreſes eſſe.* Les manuſcrits de *du Marſais* et de *Chénelart* ont été imprimés auſſi. Il eſt bien triſte que l'on impute quelquefois à des vivans, et même à de bons vivans, les ouvrages des morts. Les philoſophes doivent toujours ſoutenir que tout philoſophe qui eſt en vie eſt un bon chrétien, un bon catholique. On les loue quelquefois des mêmes choſes que les dévots leur reprochent, et ces louanges deviennent funeſtes, *che ſono acenſé e paron' lodi.* Le bruit de ces dangereux éloges va frapper les longues et ſuperbes oreilles de certains pédans, et ces pédans irrités pourſuivent avec rage de pauvres innocens qui voudraient faire le bien en ſecret. La dernière ſcène qui vient de ſe paſſer à Paris, prouve bien que les frères doivent cacher ſoigneuſement les myſtères et les noms de leurs frères. Vous ſavez

1766. que le conſeiller *Paſquier* a dit en plein parlement que les jeunes gens d'Abbeville, qu'on a fait mourir, avaient puiſé leur impiété dans l'école et dans les ouvrages des philoſophes modernes. Ils ont été nommés par leur nom ; c'eſt une dénonciation dans toutes les formes. On les rend complices des profanations inſenſées de ces malheureux jeunes gens. On les fait paſſer pour les véritables auteurs du ſupplice dans lequel on a fait expirer de jeunes indiſcrets. Y a-t-il jamais rien de plus méchant et de plus abſurde que d'accuſer ainſi ceux qui enſeignent la raiſon et les mœurs, d'être les corrupteurs de la jeuneſſe. Qu'un janſéniſte fanatique eût été coupable d'une telle calomnie, je n'en ſerais pas ſurpris; mais que ce ſoit un conſeiller de grand'chambre, cela eſt honteux pour la nation. Le mal eſt que ces imputations parviennent au roi, et qu'elles paraiſſent dictées par l'impartialité et par l'eſprit de patriotiſme. Les ſages, dans des circonſtances ſi funeſtes, doivent ſe taire et attendre.

Quand vous trouverez, mon cher frère, les livres que vous avez eu la bonté de me promettre, M. *Damilaville* les payera à votre ordre. Rien ne preſſe. Ne ſongez qu'à vos travaux et à vos amuſemens; vivez auſſi heureux qu'un pauvre ſage peut l'être, et ſouvenez-vous des hermites qui vous ſeront très-tendrement attachés.

LETTRE CCXVII.

1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de juillet.

Mes divins anges, quoique les belles-lettres ſoient un peu honnies, que le théâtre ſoit déſert, que les hommes n'aient plus de voix, que les femmes ne ſachent plus attendrir, quoiqu'il faille enfin renoncer au monde, je ne renonce point aux roués, et je vous prie de me les renvoyer, pour qu'ils reçoivent chez moi la confirmation de l'arrêt que vous avez porté ſur eux.

Puis-je vous demander s'il eſt vrai qu'on ait imprimé Barnevelt ?

Avez-vous vu M. de *Chabanon* ? êtes-vous contens de ſon plan ?

Je ne vous parle que de théâtre, et cependant j'ai le cœur navré. C'eſt que je n'aime point du tout les *Félix* qui font mourir inhumainement, et dans des ſupplices recherchés, les *Polyeucte* et les *Néarque*. Je conviens que les *Polyeucte* et les *Néarque* ont très-grand tort ; ce ſont de grands extravagans : mais les *Félix* n'ont certainement pas raiſon. Il y a enfin des ſpectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces. Je me perſuade que vous êtes de leur nombre, ſurtout après avoir lu l'excellent *Traité des délits et des peines*. Il ſe paſſe des choſes bien horribles dans ce monde; mais on en parle un moment, et puis on va ſouper.

Reſpect et tendreſſe.

1766.

LETTRE CCXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

12 de juillet.

MON cher frère, *Polyeucte* et *Néarque* déchirent toujours mon cœur; et il ne goûtera quelque consolation que quand vous me manderez tout ce que vous aurez pu recueillir.

On dit qu'on ne jouera point la pièce de *Collé* : je m'y intéresse peu, puisque je ne la verrai pas; et, en vérité, je suis incapable de prendre aucun plaisir après la funeste catastrophe dont on veut me rendre en quelque façon responsable. Vous savez que je n'ai aucune part au livre que ces pauvres insensés adoraient à genoux. Il pleut de tous côtés des ouvrages indécens, comme *la Chandelle d'Arras*, *le Compère Mathieu*, *l'Espion chinois*, et cent autres avortons qui périssent au bout de quinze jours, et qui ne méritent pas qu'on fasse attention à leur existence passagère. Le ministère ne s'occupe pas sans doute de ces pauvretés : il n'est occupé que du soin de faire fleurir l'Etat; et l'intérêt réduit à quatre pour cent est une preuve d'abondance.

Je tremble que M. de *Beaumont* ne se décourage : je vous conjure d'exciter son zèle. J'ai pris des mesures qui vont m'embarrasser beaucoup, s'il abandonne cette affaire des *Sirven*. Parlez-lui, je vous prie, de celle d'Abbeville ; il s'en sera sans doute informé. Je ne connais point de loi qui ordonne la torture

et la mort pour des extravagances qui n'annoncent qu'un cerveau troublé. Que fera-t-on donc aux empoiſonneurs et aux parricides? 1766.

Adieu, mon cher ami; adouciſſez, par vos lettres, la triſteſſe où je ſuis plongé.

LETTRE CCXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suiſſe, par Genève, 14 de juillet.

Mes chers anges, mettez-moi aux pieds de M. de *Chauvelin;* dites-lui que je penſe comme lui; dites-lui que la pièce inſpire je ne ſais quoi d'atroce, mais qu'elle n'ennuie point; qu'elle eſt un peu dans le goût anglais, qu'on n'a eu d'autre intention que de dire ce qu'on penſe d'*Auguſte* et d'*Antoine*, et que d'ailleurs elle eſt aſſez fortement écrite.

Non vraiment je n'ai point ma minute; je l'avais envoyée au libraire; je ferai mon poſſible pour la retirer, et je vous conjure encore, par vos ailes, de me renvoyer ma copie, par la diligence de Lyon, à Meyrin, en belle toile cirée: c'eſt la façon dont il faut s'y prendre pour faire tenir tous les gros paquets. Vous verrez, par l'étrange lettre que j'ai reçue d'un château près d'Abbeville, que vos dignes avocats ont encore bien plus fortement raiſon qu'ils ne penſaient. Il y a dans tout cela de quoi frémir d'horreur. Je ſuis perſuadé que le roi aurait fait

1766. grâce, s'il avait ſu tout ce détail; mais la tête avait tourné à ce pauvre chevalier de *la Barre* et à tout le monde; on n'a pas ſu le défendre, on n'a pas ſu même récuſer des témoins qu'on pouvait regarder comme ſubornés par *Belleval.* D'ailleurs, ce qui eſt bien ſingulier, c'eſt qu'il n'y a point de loi expreſſe pour un pareil délit. Il eſt abandonné, comme preſque tout le reſte, à la prudence ou au caprice du juge. Le lieutenant d'Abbeville a craint de n'en pas faire aſſez, et le parlement en a trop fait. Vous ſavez que des vingt-cinq juges il n'y en a eu que quinze qui ont opiné à la mort. Mais quand plus d'un tiers des opinans penche vers la clémence, les deux autres tiers ſont bien cruels. De quoi dépend la vie des hommes! Si la loi était claire, tous les juges feraient du même avis; mais quand elle ne l'eſt pas, quand il n'y a pas même de loi, faut-il que cinq voix de plus ſuffiſent pour faire périr, dans les plus horribles tourmens, un jeune gentilhomme qui n'eſt coupable que de folie? que lui aurait-on fait de plus s'il avait tué ſon père?

En vérité, ſi le parlement eſt le père du peuple, il ne l'eſt pas de la famille d'*Ormeſſon.* Je ſuis ſaiſi d'horreur. Je prends actuellement des eaux minérales, mais ſurement elles me feront mal; on ne digère rien après de pareilles aventures.

Je ne ſuis point ſurpris de la conduite de ce malheureux *Jean-Jacques*, mais j'en ſuis très-affligé. Il eſt affreux qu'il ait été donné à un pareil coquin de faire le *Vicaire ſavoyard.* Ce malheureux fait trop de tort à la philoſophie; mais il ne reſſemble

aux philofophes que comme les finges reffemblent aux hommes. 1766.

Toute ma petite famille, mes anges, fe met au bout de vos ailes, et moi furtout qui vous adore autant que je hais, &c. &c. &c. &c. &c.

Je vous demande en grâce de m'envoyer la confultation des avocats; il n'y a qu'à la mettre dans le paquet couvert de toile cirée, afin que les brûlés foient avec les roués.

LETTRE CCXX.

À M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle en Suiffe, 14 de juillet.

Vous allez être bien étonné; vous allez frémir, mon cher frère, quand vous lirez la relation que je vous envoie. Qui croirait que la condamnation de cinq jeunes gens de famille à la plus horrible mort pût être le fruit de l'amour et de la jaloufie d'un vieux fcélérat d'élu d'Abbeville? La première idée qui vient, eft que cet élu eft un grand réprouvé; mais il n'y a pas moyen de rire dans une circonftance fi funefte. Ne faviez-vous pas que plufieurs avocats ont donné une confultation qui démontre l'abfurdité de cet affreux arrêt? ne l'aurai-je point cette confultation?

On dit que le premier préfident leur en a voulu faire des reproches, et qu'ils lui ont répondu avec la nobleffe et la fermeté dignes de leur profeffion.

1766. C'eſt une choſe abominable que la mort des hommes et que les plus terribles ſupplices dépendent de cinq radoteurs qui l'emportent, par la majorité des voix, ſur les dix conſeillers du parlement, les plus éclairés et les plus équitables. Je ſuis perſuadé que, ſi ſa Majeſté eût été informée du fond de l'affaire, elle aurait donné grâce ; elle eſt juſte et bienfeſante : mais la tête avait tourné aux deux malheureux, et ils ſe ſont perdus eux-mêmes.

Je vous conjure, mon cher frère, d'envoyer à M. de *Beaumont* copie de la relation, avec le petit billet que je lui écris.

Je vous embraſſe avec autant de douleur que de tendreſſe.

Eſt-ce qu'on a brûlé *les délits et les peines* ?

AU MEME.

Aux eaux de Rolle, 14 de juillet.

JE ſuis toujours aux eaux, et aſſez malade, mon cher ami. J'ai mal daté ma dernière qui pourtant ne partira qu'avec ce billet-ci. Je vous ſupplie de faire rendre cet autre billet à *Lacombe*. Mes amis ſavent ſans doute que je ſuis aux eaux; mais je recevrai exactement toutes les lettres qu'on m'écrira à Genève.

Voici ce qu'on m'écrit ſur *Jean-Jacques* :

J'ai vu les lettres de M. Hume. Il mande *que Rouſſeau eſt le ſcélérat le plus atroce, le plus noir qui ait jamais déshonoré la nature humaine ; qu'on lui avait bien dit*

qu'il avait tort de ſe charger de lui, mais qu'il avait cédé aux inſtances de ſes protecteurs; qu'il avait mis le ſcorpion dans ſon ſein, et qu'il en avait été piqué; que le procès, avec cet homme affreux, allait être imprimé en anglais; qu'il priait qu'on le traduisît en français, et qu'on vous en envoyât un exemplaire. 1766.

LETTRE CCXXI.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

Aux eaux de Rolle, le 14 de juillet.

ETES-VOUS, mon cher *Cicéron*, du nombre de ceux qui ont fait une conſultation en faveur de l'humanité, contre une cruauté indigne de ce ſiècle? vous en êtes bien capable. Je vous en révèrerai et aimerai bien davantage. Vous auriez fait encore plus, ſi vous aviez lu la relation véritable que M. *Damilaville* doit vous communiquer. Que vous avez bien raiſon de faire voir que votre juriſprudence criminelle eſt encore bien barbare!

Ne vous découragez point, mon cher *Cicéron*, de tout ce que vous voyez; donnez, au nom de Dieu, votre mémoire pour les *Sirven*, dûſſiez-vous ne point obtenir d'attribution de juges. Je vous répète que ce mémoire ſera votre chef-d'œuvre, qu'il mettra le comble à votre réputation; et, quant aux *Sirven*, ils ſeront toujours aſſez juſtifiés dans l'Europe.

Soyez toujours le défenſeur de l'innocence et de

1766. la raifon ; rendez les hommes meilleurs et plus éclairés ; c'eſt votre vocation. Soyez ſurtout heureux vous-même avec votre digne épouſe. Mon cœur eſt à vous, et mon eſprit eſt le client du vôtre.

LETTRE CCXXII.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

Aux eaux de Rolle, 14 de juillet.

Je ne crois point du tout, Monſieur, que cette pièce (*) puiſſe être jouée; je penſe ſeulement qu'elle eſt faite pour être lue par les gens de lettres : ainſi il me paraît que vous ne devez pas en tirer un grand nombre d'exemplaires. Je vous avoue qu'on ne veut faire imprimer cet ouvrage qu'en faveur des notes; et, pour peu que les cenſeurs trouvent à redire à quelques-unes des notes, on les corrigera ſans difficulté.

Je vous dirai franchement que la pièce paraît plutôt une ſatire de Rome qu'une tragédie; et je ne puis penſer qu'une pièce de théâtre, ſans intérêt, ſe faſſe jouer. Je vous prie d'ailleurs de penſer que la repréſentation d'un *orage* ne caractériſe point les proſcriptions de trois coquins ; cet orage m'a paru fort étranger au ſujet. Le ton ſur lequel la comédie eſt aujourd'hui montée ne permet pas de croire qu'on joue des pièces de ce caractère. On eſt fort las des anciens Romains ; on ne ſe pique plus de déclamer

(*) Le Triumvirat.

des vers comme on fesait du temps de *Baron;* on veut du jeu de théâtre ; on met la pantomime à la place de l'éloquence ; ce qui peut réussir dans le cabinet devient froid sur la scène. 1766.

Voilà bien des raisons pour vous engager à n'imprimer d'abord qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Au reste, l'auteur de cet ouvrage ne veut point se faire connaître ; c'est un homme retiré, qui craint le public, et qui n'aspire point à la réputation. Pour moi, je n'aspire qu'à votre amitié. J'ajouterai qu'il y a quelques vers dans la pièce qui sont assez dans mon goût et dans ma manière d'écrire. Plusieurs jeunes gens m'ont fait cet honneur quelquefois ; ils ont imité mon style en l'embellissant. Je sens bien qu'on pourra me soupçonner, mais on aura grand tort assurément ; et je ne doute pas que votre amitié ne me rende le service de dissiper ces soupçons.

Il paraît depuis peu une *Histoire du commerce et de la navigation des Egyptiens*. Je vous prie de me l'envoyer à Meyrin près de Genève.

LETTRE CCXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 16 de juillet.

Je me jette à votre nez, à vos pieds, à vos ailes, mes divins anges. Je vous demande en grâce de m'apprendre s'il n'y a rien de nouveau. Je vous supplie de me faire avoir la consultation des avocats ;

1766. c'eſt un monument de générofité, de fermeté et de ſageſſe, dont j'ai d'ailleurs un très-grand beſoin. Si vous n'en avez qu'un exemplaire, et que vous ne vouliez pas le perdre, je le ferai tranſcrire, et je vous le renverrai auſſitôt.

L'atrocité de cette aventure me ſaiſit d'horreur et de colère. Je me repens bien de m'être ruiné à bâtir et à faire du bien dans la liſière d'un pays où l'on commet, de ſang froid et en allant dîner, des barbaries qui feraient frémir des ſauvages ivres. Et c'eſt-là ce peuple ſi doux, ſi léger et ſi gai ! Arlequins anthropophages ! je ne veux plus entendre parler de vous. Courez du bûcher au bal, et de la grève à l'opéra comique ; rouez *Calas*, pendez *Sirven*, brûlez cinq pauvres jeunes gens qu'il fallait, comme diſent mes anges, mettre ſix mois à Saint-Lazare : je ne veux pas reſpirer le même air que vous.

Mes anges, je vous conjure, encore une fois, de me dire tout ce que vous ſavez. L'inquiſition eſt fade en comparaiſon de vos janſéniſtes de grand'chambre et de tournelle. Il n'y a point de loi qui ordonne ces horreurs en pareil cas ; il n'y a que le diable qui ſoit capable de brûler les hommes en dépit de la loi. Quoi, le caprice de cinq vieux fous ſuffira pour infliger des ſupplices qui auraient fait trembler *Buſiris !* Je m'arrête ; car j'en dirais bien davantage. C'eſt trop parler de démons, je ne veux qu'aimer mes anges.

LETTRE CCXXIV. 1766.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 16 de juillet.

VOTRE ami, Monſieur, eſt toujours aux eaux de Rolle en Suiſſe, et les médecins lui ont conſeillé un grand régime. Vous pouvez toujours m'écrire chez M. *Souchay* à Genève, tant pour les affaires de Bugey, que pour le vingtième.

Nous vous ſupplions très-inſtamment, M. *Frégote* et moi, de nous envoyer, à l'adreſſe de M. *Souchay*, la conſultation des avocats, les concluſions du procureur général, comme auſſi l'avis du rapporteur, les noms des juges qui ont opiné pour, et ceux des juges qui ont opiné contre, afin que nous puiſſions nous conduire avec plus de ſureté dans la réviſion de cette affaire.

Nous eſpérons tirer un grand parti de la conſultation des avocats; nous nous flattons même de vous envoyer, avant qu'il ſoit peu, un mémoire raiſonné qu'on nous dit être fait ſur la bonne juriſprudence, touchant le fait et le droit.

S'il y a quelque choſe de nouveau, nous vous prions de vouloir bien en parler à MM. les conſeillers *Mignot* et d'*Ornoi*, qui vous donneront ſans doute les éclairciſſemens néceſſaires.

Nous nous recommandons à votre amitié et à votre bonté, étant très-particulièrement, Monſieur, vos très-humbles et très-obéiſſans ſerviteurs,

J. L. B. et compagnie.

1766. LETTRE CCXXV.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Aux eaux de Rolle, 16 de juillet.

La petite acquisition de mon cœur, que vous avez faite, Monsieur, vous est bien confirmée. En vous remerciant des ruines de la Gréce, que vous voulez bien m'envoyer. Vous voyez quelquefois dans Paris les ruines du bon goût et du bon sens, et vous ne verrez jamais que chez un petit nombre de sages les ruines que vous désirez de voir.

Voici une relation (*la Relation d'Abbeville*) qu'on m'envoie, dans laquelle vous trouverez un triste exemple de la décadence de l'humanité. On me mande que cette horrible aventure n'a presque point fait de sensation dans Paris. Les atrocités qui ne se passent point sous nos yeux ne nous touchent guère; personne même ne savait la cause de cette funeste catastrophe. On ne pouvait pas deviner qu'un vieux élu, très-réprouvé, amoureux, à soixante ans, d'une abbesse, et jaloux d'un jeune homme de vingt-deux ans, avait seul été l'auteur d'un événement si déplorable. Si sa Majesté en avait été informée, je suis persuadé que la bonté de son caractère l'aurait portée à faire grâce.

Voilà trois désastres bien extraordinaires, en peu d'années; ceux des *Calas*, des *Sirven*, et de ces malheureux jeunes gens d'Abbeville. A quels piéges affreux la nature humaine est exposée! Je bénis ma fortune

fortune qui me fait achever ma vie dans les déserts des Suisses, où l'on ne connaît point de pareilles abominations; elles mettent la noirceur dans l'ame. Les Français passent pour être gais et polis; il vaudrait bien mieux passer pour être humains. *Démocrite* doit rire de nos folies; mais *Héraclite* doit pleurer de nos cruautés. Je retournerai demain dans l'hermitage où vous m'avez vu pour recevoir le prince de *Brunswick*. On le dit humain et généreux; c'est le caractère des braves gens. Les robes noires, qui n'ont jamais connu le danger, sont barbares. 1766.

Pardonnez à la tristesse de ma lettre, vous, Monsieur, qui pensez comme le prince de *Brunswick*. Conservez-moi une amitié que je mérite par mon tendre et respectueux attachement pour vous.

LETTRE CCXXVI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux eaux de Rolle, 18 de juillet.

Je ne sais où vous êtes, Monseigneur; mais, quelque part que vous soyez, vous êtes compatissant et généreux : vous serez touché de cette relation qu'on m'a envoyée (*). Je suis persuadé que, si on avait

(*) *Extrait d'une lettre d'Abbeville, du 7 de juillet.*

. . . .

Un habitant d'Abbeville, lieutenant de l'élection, riche, avare, et nommé *Belléval*, vivait avec la plus grande intimité avec l'abbesse de

1766. été informé de l'origine de cette horrible aventure, on aurait fait quelque grâce. Cet élu d'Abbeville vous paraîtra un grand réprouvé. Il eſt ſeul la cauſe

Vignancour, fille de M. de *Brou*, lorſque deux jeunes gentilshommes, parens de l'abbeſſe, nommés de *la Barre*, arrivèrent à Abbeville. L'abbeſſe les reçut chez elle, les logea dans l'intérieur du couvent, plaça, peu de temps après, l'aîné des deux frères dans les mouſquetaires. Le plus jeune, âgé de ſeize à dix-ſept ans, toujours logé chez ſa couſine, toujours mangeant avec elle, fit connaiſſance avec la jeuneſſe de la ville, l'introduiſit chez l'abbeſſe; on y ſoupait, on y paſſait une partie de la nuit.

Le ſieur *Belleval*, congédié de la maiſon, réſolut de ſe venger. Il ſavait que le chevalier de *la Barre* avait commis de grandes indécences, quatre mois auparavant, avec quelques jeunes gens de ſon âge mal élevés. L'un d'eux même avait donné, en paſſant, un coup de baguette ſur un poteau auquel était attaché un crucifix de bois; et quoique le coup n'eût été donné que par derrière, et ſur le ſimple poteau, la baguette, en tournant, avait frappé malheureuſement le crucifix. Il fut que ces jeunes gens avaient chanté des chanſons impies, qui avaient ſcandaliſé quelques bourgeois. On reprochait ſurtout au chevalier de *la Barre* d'avoir paſſé à trente pas d'une proceſſion qui portait le Saint-Sacrement, et de n'avoir pas ôté ſon chapeau.

Belleval courut de maiſon en maiſon exagérer l'indécence très-répréhenſible du chevalier et de ſes amis. Il écrivit aux villes voiſines; le bruit fut ſi grand que l'évêque d'Amiens ſe crut obligé de ſe tranſporter à Abbeville, pour réparer le ſcandale par ſa piété.

Alors on fit des informations, on jeta des monitoires, on aſſigna des témoins; mais perſonne ne voulait accuſer juridiquement de jeunes indiſcrets dont on avait pitié. On voulait cacher leurs fautes, qu'on imputait à l'ivreſſe et à la folie de leur âge.

Belleval alla chez tous les témoins, il les menaça, il les fit trembler, il ſe ſervit de toutes les armes de la religion, enfin il força le juge d'Abbeville à le faire aſſigner lui-même en témoignage. Il ne ſe contenta pas de groſſir les objets dans ſon interrogatoire, il indiqua les noms de tous ceux qui pouvaient témoigner, il requit même le juge de les entendre. Mais ce délateur fut bien ſurpris lorſque le juge, ayant été forcé d'agir et de rechercher les imprudens complices du chevalier de *la Barre*, il trouva le fils du délateur *Belleval* à la tête.

Belleval deſeſpéré fit évader ſon fils avec le ſieur d'*Etallonde*, fils du préſident de *Bancour*, et le jeune d'*Ouville*, fils du maire de la ville. Mais pouſſant juſqu'au bout ſa jalouſie et ſa vengeance contre le cheva-

du déſeſpoir de cinq familles, et il eſt lui-même au nombre de ceux qu'il a accablés par ſa méchanceté. 1766.
La peine de mort n'eſt point ordonnée par la loi, et le degré du châtiment eſt entièrement abandonné à la prudence des juges.

Il y a pluſieurs années qu'une profanation beaucoup plus ſacrilége fut commiſe dans la ville de Dijon; les coupables furent condamnés à ſix mois de priſon, et à quatre mille livres envers les pauvres, payables ſolidairement. Les meilleurs juriſconſultes prétendent que, dans les délits qui ne traînent pas après eux des ſuites dangereuſes, et dont la punition eſt arbitraire, il faut toujours pencher vers la clémence, plutôt que vers la cruauté.

Il eſt triſte de voir des exemples d'inhumanité dans une nation qui recherche la réputation d'être

lier de *la Barre*, il le fit ſuivre par un eſpion. Le chevalier fut arrêté avec le ſieur *Moiſnel* ſon ami. La tête leur tourna, comme vous le pouvez bien penſer, dans leur interrogatoire. Cependant *Moiſnel* répondit plus ſagement que *la Barre*. Celui-ci ſe perdit lui-même; vous ſavez le reſte.

Je me trouvai ſamedi à Abbeville, où une petite affaire m'avait conduit, lorſque de *la Barre* et *Moiſnel*, eſcortés de quatre archers, y arrivèrent de Paris, par une route détournée. Je ne ſaurais vous donner une juſte idée de la conſternation de cette ville, de l'horreur qu'on y reſſent contre *Belleval*, et de l'effroi qui règne dans toutes les familles. Le peuple même trouve l'arrêt trop cruel; il déchirerait *Belleval*; il eſt ſorti d'Abbeville, et on ne ſait où il eſt.

Nota benè. Les accuſés ont été condamnés par le parlement de Paris, en confirmation de la ſentence d'Abbeville, à avoir la langue et le poing coupés, la tête tranchée, et à être jetés dans les flammes, après avoir ſubi la queſtion ordinaire et extraordinaire. Le chevalier de *la Barre* a été ſeul exécuté; on continue le procès du ſieur *Moiſnel*. Pluſieurs avocats ont ſigné une conſultation par laquelle ils prouvent l'illégalité de l'arrêt. Il y avait vingt-cinq juges; quinze opinèrent à la mort, et dix à une correction légère.

1766. douce et polie. Je ſais bien qu'il n'y a point de remède aux choſes faites ; mais j'ai cru que vous ne feriez pas fâché d'être inſtruit de ce qui a produit cette cataſtrophe épouvantable.

Il eſt triſte que l'amour en ſoit la cauſe : il n'eſt pas accoutumé, dans notre ſiècle, à produire de telles horreurs ; il me ſemble que vous l'aviez rendu plus humain.

Continuez-moi vos bontés, et pardonnez-moi de ne vous pas écrire de ma main. Ma miſérable ſanté eſt dans un tel état que je ne ſuis capable que de vous aimer et de vous reſpecter juſqu'au dernier moment de ma vie.

LETTRE CCXXVII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

18 de juillet.

En vérité, Monſieur, vous avez adouci mes maux et prolongé ma vie en me gratifiant de ces dix paquets de la poudre des chartreux. Je n'ai qu'une ſeule priſe de la poudre des pilules de Pruſſe.

Oui, ſans doute, il faut faire une ſeconde édition de cet ouvrage (*), et il y en aura plus d'une. L'avant-propos eſt violent ; cet avant-propos eſt du roi : il n'y a qu'une ſeule faute, mais elle eſt grave, et ſera relevée par les ennemis de la raiſon. Il y parle d'une falſification d'un paſſage dans l'*Evangile* de *Jean*.

(*) L'abrégé de l'Hiſtoire eccléſiaſtique.

L'on prétend que ce n'eſt point ce paſſage de l'*Evangile* qui a été falſifié, mais bien deux endroits d'une épître. Le corps de l'hiſtoire eſt de l'abbé de *Prades*; il a beſoin de beaucoup de corrections et d'additions. On m'a parlé de quelques autres ouvrages qui paraiſſent. Je remercie ceux qui nous éclairent; mais je tremble pour eux, à moins qu'ils ne ſoient des rois de Pruſſe. La relation que je vous envoie vous fera frémir comme moi : l'inquiſition aurait été moins barbare. 1766.

La poſtérité ne concevra pas comment les gentilshommes d'une province ont laiſſé immoler d'autres gentilshommes par des bourreaux, ſur un arrêt de vingt-cinq bourreaux en robe, à la pluralité de quinze voix contre dix. C'était bien là le cas, au moins, de faire des repréſentations à ceux qui en font tous les jours de ſi violentes pour des ſujets bien moins intéreſſans.

Je ſouhaite paſſionnément, Monſieur, d'avoir l'honneur de vous revoir. Je crois avoir retrouvé en vous un autre marquis de *Vauvenargues*. Vous me conſolerez de ſa perte et des atrocités religieuſes qu'on commet encore dans un ſiècle qui n'était pas digne de lui. Je vous attends, Monſieur, avec l'attachement le plus tendre et le plus reſpectueux.

1766.

LETTRE CCXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

19 de juillet.

Ce petit billet ouvert que je vous envoie, mon cher frère, pour *Protagoras* (*), eſt pour vous comme pour lui; il eſt écrit dans l'amertume de mon cœur. Je crains que *Protagoras* ne ſoit trop gai au milieu des horreurs qui nous environnent. Le rôle de *Démocrite* eſt fort bon, quand il ne s'agit que des folies humaines; mais les barbaries font des *Héraclite*. Je ne crois pas que je puiſſe rire de long-temps. Je vous répète toujours la même choſe, je vous fais toujours la même prière. La conſultation en faveur de ces malheureux jeunes gens, et le mémoire des *Sirven*, ce ſont-là mes deux pôles. On m'aſſure que celui qui eſt mort n'avait pas dix-ſept ans; cela redouble encore l'horreur.

C'eſt aujourd'hui le jour où j'attends une de vos lettres. Si je n'en ai point, mon affliction ſera bien cruelle; mais, ſi j'ai la conſultation des avocats, je recevrai au moins quelque conſolation. Je ſais que c'eſt après la mort le médecin; mais cela peut du moins ſauver la vie à d'autres. L'aſſaſſinat juridique de *Calas* a rendu le parlement de Toulouſe plus circonſpect; les cris ne ſont pas inutiles, ils effraient les animaux carnaſſiers, au moins pour quelque temps.

(*) M. d'*Alembert*.

Adieu, mon cher frère; je vous embrasse toujours avec autant de douleur que de tendresse. 1766.

LETTRE CCXXIX.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 22 de juillet.

VOUS voyez bien, monsieur le Prince, par le lieu dont je date, que je ne suis pas le plus jeune et le plus vigoureux des mortels. Mais, en quelque état que je sois, je ressens vos bontés comme si j'avais votre âge. Votre lettre me fait voir que vous êtes aussi philosophe qu'aimable. Né dans le sein des grandeurs, vous faites peu de cas de celles qui ne sont pas dans vous-même, et qu'on n'obtient que par la faveur d'autrui. Il ne vous appartient pas d'être courtisan; c'est à vous qu'il faut faire sa cour; et vous pouvez jouir assurément de la vie la plus heureuse et la plus honorée, sans en avoir l'obligation à personne.

Je serais bien tenté de vous envoyer un petit écrit sur une aventure horrible, assez semblable à celle des *Calas*; mais j'ai craint que le paquet ne fût un peu trop gros; il est de deux feuilles d'impression. Je suis persuadé qu'il toucherait votre belle ame; vous y verriez d'ailleurs des choses très-curieuses. Je passe dans ma petite sphère les derniers temps de ma vie, comme vous passez vos beaux jours, à faire le plus de bien dont je suis capable; c'est par cela seul que je mérite un peu les bontés dont vous daignez

1766. m'honorer. Vous en ferez beaucoup dans vos belles et magnifiques terres; vous y vivrez en ſouverain; vous pourrez attirer auprès de vous des hommes dignes de vous plaire : les plus grands rois n'ont rien au-deſſus.

On m'a dit que vous iriez faire un tour en Italie; je ne ſais ſi ce bruit eſt fondé, mais il me plaît infiniment. Je me flatterais que vous prendriez la route de Genève, que je pourrais avoir l'honneur de vous recevoir dans ma cabane; vos grâces ranimeraient ma vieilleſſe. L'Italie commence à mériter d'être vue par un prince qui penſe comme vous. On y allait, il y a vingt ans, pour voir des ſtatues antiques, et pour y entendre de nouvelle muſique; on peut y aller aujourd'hui pour y voir des hommes qui penſent, et qui foulent aux pieds la ſuperſtition et le fanatiſme.

Tes plus grands ennemis, Rome, ſont à tes portes.

Il s'eſt fait en Europe une révolution étonnante dans les eſprits. J'ai trop peu d'eſpace pour vous dire ici ce que je penſe du vôtre, et pour vous faire connaître toute l'étendue de mon reſpect et de mon attachement. *V.*

LETTRE CCXXX.

1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suiffe, par Genève, 23 de juillet.

Un génevois, nommé *Balleſſert*, qui eſt à Paris, et qui a remporté un prix à je ne fais quelle académie, par un excellent ouvrage, veut ſe préſenter devant mes anges pour obtenir, par leur protection, une audience de M. le duc de *Choiſeul*. Je ne ſais s'il veut lui parler des affaires de Genève, ou s'il a quelque autre grâce à lui demander; mais je ſupplie mes divins anges de daigner lui accorder toute la faveur qu'ils pourront: ce ſera une nouvelle grâce que j'aurai reçue d'eux.

Je me flatte que mes anges voudront bien m'envoyer le petit paquet en toile cirée, pour lequel je leur ai préſenté requête. J'ai écrit à M. de *Chauvelin;* pour peu qu'il connaiſſe l'amour propre des auteurs, il n'aura pas été médiocrement ſurpris que je ſois en tout de ſon avis.

Je ne dormirai point juſqu'à ce que j'aye la conſultation des avocats. Hélas! mes anges, nous ne ſommes pas heureux en conſultations. Celle de l'avocat qui joue ſi bien la comédie, n'a point réuſſi; celle qui devait porter les juges à l'humanité, n'a pas empêché qu'on ne traitât de pauvres jeunes gens, coupables d'extravagances, en coupables de parricides; et enfin la conſultation de *Beaumont*, pour les *Sirven*, ne vient point. Les horreurs du fanatiſme,

1766. qui vous environnent, semblent avoir glacé la main d'*Elie ;* il me paraît, au contraire, qu'on devrait s'encourager plus que jamais à combattre l'atrocité des jugemens injustes. On dit que cet infortuné jeune homme, qui n'avait que vingt et un ans, est mort avec la fermeté de *Socrate ;* et *Socrate* a moins de mérite que lui : car ce n'est pas un grand effort, à soixante et dix ans, de boire tranquillement un gobelet de ciguë ; mais, mourir dans des supplices horribles, à l'âge de vingt et un ans, cela demande assurément plus de courage. Cette barbarie m'occupe nuit et jour. Est-il possible que le peuple l'ait soufferte ? L'homme, en général, est un animal bien lâche ; il voit tranquillement dévorer son prochain, et semble content, pourvu qu'on ne le dévore pas : il regarde encore ces boucheries avec le plaisir de la curiosité.

Mes anges, j'ai le cœur déchiré.

LETTRE CCXXXI.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 25 de juillet.

Le roi de Prusse vient d'envoyer cinq cents livres à *Sirven.* Cette petite générosité, à laquelle rien ne l'engageait, m'a été d'autant plus sensible qu'il ne l'a faite qu'à ma prière, et que ce bienfait a passé par mes mains. Le mémoire du divin *Elie* produirait bien un autre effet.

Je ne doute pas un moment que, si vous vouliez

venir vous établir à Clèves, avec *Platon* (*) et quelques amis, on ne vous fît des conditions très-avantageuses. On y établirait une imprimerie qui produirait beaucoup ; on y établirait une autre manufacture plus importante, ce serait celle de la vérité. Vos amis viendraient y vivre avec vous. Il faudrait qu'il n'y eût dans ce secret que ceux qui fonderaient la colonie. Soyez sûr qu'on quitterait tout pour vous joindre. *Platon* pourrait partir avec sa femme et sa fille, ou les laisser à Paris, à son choix. 1766.

Soyez très-sûr qu'il se ferait alors une grande révolution dans les esprits, et qu'il suffirait de deux ou trois ans pour faire une époque éternelle : les grandes choses sont souvent plus faciles qu'on ne pense. Puisse cette idée n'être pas un beau rêve ! Il ne faut que du zèle et du courage, pour la réaliser ; vous avez l'un et l'autre. J'attends votre réponse avec impatience, et je vous supplie surtout, mon cher ami, de presser *Elie*. Quand même on n'imprimerait qu'une centaine d'exemplaires de son factum pour *Sirven*, quand même les horreurs où l'on est plongé empêcheraient de poursuivre cette affaire, il en reviendrait toujours beaucoup de gloire à *Elie*, et une grande consolation à *Sirven*.

Je sèche en attendant la consultation des avocats en faveur de cet infortuné qui est mort avec plus de courage que *Socrate*; nous attendons aussi les noms des juges dont la postérité doit faire justice. Voici l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir :

(*) M. *Diderot*. Voyez la correspondance du roi de Prusse, année 1766.

1766. „ Le chevalier de *la Barre* a ſoutenu les tourmens et la mort, ſans aucune faibleſſe et ſans aucune oſtentation. Le ſeul moment où il a paru ému eſt celui où il a vu le ſieur de *Belleval* dans la foule des ſpectateurs. Le peuple aurait mis *Belleval* en pièces, s'il n'y avait pas eu main forte. Il y avait cinq bourreaux à l'exécution du chevalier. Il était petit-fils d'un lieutenant général des armées, et ſerait devenu un excellent officier. Le cardinal *le Camus*, dont il était parent, avait commis des profanations bien plus grandes ; car il avait communié un cochon avec une hoſtie ; et il ne fut qu'exilé. Il devint enſuite cardinal, et mourut en odeur de ſainteté. Son parent eſt mort dans les plus horribles ſupplices, pour avoir chanté des chanſons, et pour n'avoir pas ôté ſon chapeau. „

BOURSIER, chez M. Souchay, au lion d'or.

On vous recommande les deux incluſes.

LETTRE CCXXXII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Ornoi.*

Aux eaux de Rolle, 28 de juillet.

JE viens de lire le mémoire ſigné de huit avocats. Il ne parle point d'une abbeſſe, mais d'une ſupérieure de couvent. Il dit que le juge devait ſe récuſer lui-même, parce que, de cinq accuſés, il y en avait quatre dont les familles avaient avec lui de violens démêlés. Le mémoire porte que ce juge voulait marier ſon fils unique à une demoiſelle qui voulait

époufer le frère aîné d'un de ces accufés même. Cette demoifelle était dans le couvent, et la fupérieure favorifait les prétentions du rival. Il y a bien plus: ce juge était curateur de cette jeune perfonne, et on avait tenu une affemblée des parens de la demoifelle, pour ôter la curatelle à ce juge. 1766.

Voilà donc, de tous les côtés, l'amour qui eft la caufe d'un fi grand malheur; voilà un lieutenant de l'élection, âgé de foixante ans, amoureux d'une religieufe, et voilà un jeune homme amoureux d'une penfionnaire, qui ont produit toute cette affaire épouvantable.

Ce qui nous étonne encore dans ce procès, c'eft que la procédure, ni la fentence, ni l'arrêt, n'ont fait aucune mention de l'audace facrilége avec laquelle on avait mutilé un crucifix; il n'y a eu aucune charge fur ce crime contre les accufés; et cette action eft probablement d'un foldat ivre, de la garnifon, ou de quelque ouvrier huguenot de la manufacture d'Abbeville. Mais les enquêtes faites fur cette profanation, ayant été jointes aux autres corps du délit, ont produit dans les efprits une fermentation qui n'a pas peu contribué à l'horreur de la cataftrophe.

Un des principaux corps du délit eft une vieille chanfon grivoife qu'on chante dans tous les régimens. L'une eft intitulée *la Magdelène*, et l'autre *la Saint-Cyr*.

Il eft peu parlé, dans la confultation des avocats, de l'infortuné jeune homme qui a fini fes jours d'une manière fi cruelle, et avec une fermeté fi héroïque.

Il eft très-conftant que, de vingt-cinq juges, il n'y en a eu que quinze qui aient opiné à la mort. Si les

1766. ſeigneurs d'Ornoi ont appris quelque choſe qui puiſſe éclaircir cette horrible affaire, nous leur ſerons bien obligés de nous en faire part.

Ils vont donc faire une tragédie avec le jeune *la Harpe* ? il vaut mieux faire des tragédies, que d'être témoin de celle qui vient de ſe paſſer dans votre voiſinage.

Nous vous embraſſons très-tendrement.

Il eſt doux de cultiver ſon jardin, mais il me ſemble qu'on y jette de groſſes pierres.

LETTRE CCXXXIII.

A M. DE LA HARPE.

Aux eaux de Rolle en Suiſſe, par Genève, 28 de juillet.

VOUS partagerez donc vos faveurs, Monſieur, entre mes deux nièces, cette année. Vous allez dans le pays du chevalier de *la Barre*, il n'y a point de tragédie plus terrible que celle dont il a été le héros. Il eſt mort avec un courage étonnant, et avec un ſang froid et une raiſon qu'on ne devait pas attendre des extravagances de ſon âge. Il était petit-fils d'un lieutenant général fort eſtimé; tout le monde le plaint. Il avait commis les mêmes imprudences que *Polyeucte*, à cela près que *Polyeucte* avait raiſon dans le fond, et qu'il était animé de la grâce, au lieu que ſon imitateur ne l'était que par la folie. Les larmes coulent volontiers pour la jeuneſſe qui a fait des fautes, et qu'elle aurait réparées dans l'âge mûr. Nous vous ſouhaitons une vie heureuſe, dans ce chaos de

1766.

malheurs et de peines qu'on appelle le monde, dont vous ſerez un jour détrompé. Soyez au-deſſus des bons et des mauvais ſuccès ; mais ſoyez ſenſible à l'amitié, elle ſeule adoucit les maux de la vie.

Je vous embraſſe du meilleur de mon cœur.

LETTRE CCXXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

6 d'auguſte.

Le mémoire que vous m'avez envoyé, Monſieur, fait verſer des larmes et bouleverſe l'ame. Il eſt bien triſte de ne pouvoir mettre ſur le papier tous les ſentimens de ſon cœur. Le public doit frémir d'indignation.

Votre ami perſiſte toujours dans ſon idée. Il eſt vrai, comme vous l'avez dit, qu'il faudra l'arracher à bien des choſes qui ſont ſa conſolation, et qui ſont l'objet de ſes regrets ; mais il vaut mieux les quitter par la philoſophie que par la mort. Il perdra beaucoup, mais il lui reſtera de quoi vivre et de quoi être utile. Tout ce qui l'étonne, c'eſt que pluſieurs perſonnes n'aient pas formé de concert cette réſolution. Pourquoi un certain baron philoſophe ne viendrait-il pas travailler à l'établiſſement de cette colonie? pourquoi tant d'autres ne ſaiſiraient-ils pas une ſi belle occaſion ?

Votre ami a reçu chez lui, depuis peu, deux princes ſouverains qui penſent entièrement comme vous.

1766. L'un d'eux offrirait une ville, si celle que l'on a en vue n'était pas convenable. Le projet concernant le grand ouvrage serait très-utile, et ferait en même temps la fortune et la gloire de ceux qui l'entreprendraient.

Votre ami, Monsieur, prétend qu'il n'y a qu'à vouloir, que les hommes ne veulent pas assez, que les petites considérations sont le tombeau des grandes choses.

J'ai vu aujourd'hui le sieur *Sirven*, qui est pénétré de vos bontés officieuses. Nous pensons que voici le temps le plus favorable pour sa cause. Le public, soulevé contre tant d'injustices réitérées de toutes parts, se déclarera pour les *Sirven*. Il ne tiendra qu'à M. de *Beaumont* de faire un chef-d'œuvre.

Si vous pouviez, Monsieur, déterrer le mémoire de M. de *Gennes*, en faveur de M. de *la Bourdonaie*, vous me rendriez un très-grand service. Nous avons ici un jurisconsulte qui se propose de faire un recueil des causes célèbres de ce temps-ci : il y a cinq ou six procès qui doivent intéresser toutes les nations. Celui de M. de *la Bourdonaie* doit être à la tête : c'est un ouvrage qui ne paraîtra pas sitôt, mais qu'il est nécessaire de commencer.

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de nous en faire part.

Nous sommes toujours avec les sentimens que vous nous connaissez, Monsieur, votre, &c.

BOURSIER et compagnie.

LETTRE

LETTRE CCXXXV. 1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suiſſe, par Genève, 6 d'auguſte.

Le petit prêtre a reçu les roués ; le petit prêtre doit être plus tragique que jamais, car il joint aux roués, dans ſon imagination, les décollés, les bâillonnés, les brûlés, les incarcérés qui écrivent des mémoires avec des cure-dents ; et il ne s'accoutume point à ces paſſages rapides de l'opéra comique à la grève. Il eſt toujours fâché de voir des ſinges devenus tigres ; mais il gourmande ſon imagination, il ne s'occupe que des atrocités de l'antiquité. Il eſt très-touché des choſes raiſonnables que ſes anges lui diſent. Il ſait très-bien qu'il n'eſt pas membre du parlement d'Angleterre. Il dévore en ſecret ſes ſentimens d'humanité ; il gémit obſcurément ſur la nature humaine.

Oſera-t-il prier l'une des deux anges d'expliquer une critique qu'elle a faite de la tragédie d'*Octave* et du jeune *Pompée*, dans ſa lettre du 22 de juillet, dont elle a daigné accompagner l'envoi de la pièce? Voici la critique :

Pompée doit ſonger à qui ce ſerait directement s'attaquer ; rien ne pourrait mettre Pompée à couvert de ſon reſſentiment. Eſt-ce du reſſentiment d'*Octave* dont vous voulez parler, Madame, ou du reſſentiment du ſénat de Rome ? c'eſt peut-être de l'un et de l'autre. Je crois la critique très-juſte, et je vous

1766. réponds que le jeune auteur y aura la plus grande attention. Vous ſavez combien il eſt docile à vos critiques, quelle déférence il a toujours eue pour vos jugemens.

Quoiqu'il ſoit plongé dans l'antiquité, il ne laiſſe pas de s'intéreſſer quelquefois aux modernes. Le mémoire écrit avec un cure-dents lui a paru devoir faire un effet prodigieux. S'eſt-il trompé ? et ſe trompe-t-il quand il penſe que ce mémoire irritera des hommes conſidérables ? O Velches ! ſans tous ces orages, votre pays ſerait un joli pays.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CCXXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

9 d'auguſte.

JE vous prie, Monſieur, de n'écrire qu'à moi le réſultat de nos affaires. Il n'y a point d'autre adreſſe qu'*à M. Bourſier, chez M. Souchay, au lion d'or, à Genève.* Mes aſſociés ſont toujours dans les mêmes ſentimens. Il y a des bleſſures que le temps guérit, il y en a d'autres qu'il envenime.

Nous avons reçu toutes vos lettres. Les eſpérances que vous nous avez données, nous ont apporté quelques conſolations ; mais les idées que nous avons conçues ſont ſi flatteuſes, que je crains bien que ce ne ſoit un beau roman.

Je vous l'ai déjà dit ; les plus petits liens arrêtent les plus grandes révolutions. Il y a des monſtres qui

n'ont ſubſiſté que parce que les *Hercules* qui pouvaient les détruire n'ont pas voulu s'éloigner de leurs commères. 1766.

Comme on s'entretient de tout a Genève, on a beaucoup parlé de la fauſſe démarche du parlement. Nos politiques prétendent que, ſi le parlement s'était contenté de préſenter humblement au roi le mémoire de M. de *la Chalotais*, il aurait touché ſa Majeſté au lieu de l'aigrir. Pour moi, qui ne ſuis point politique et qui ne me mêle que des affaires de mon commerce, je ne décide point ſur ces queſtions délicates. Je joins comme vous un peu de philoſophie à mes occupations, et c'eſt là que je trouve le ſeul ſoulagement qu'on puiſſe éprouver dans les malheurs de la vie.

J'ai entendu parler confuſément de ces jeunes écervelés d'Abbeville; mais, comme on dit que ce ſont des enfans de quinze à ſeize ans, je crois qu'on aura pitié de leur âge, et qu'on ne leur fera point de mal.

Nous vous ſommes plus tendrement attachés que jamais.

BOURSIER et compagnie.

LETTRE CCXXXVII.

AU MEME.

Aux eaux de Rolle, 11 d'auguſte.

J'AI reçu, mon cher ami, votre lettre du 5. Je vous envoie les principaux extraits des lettres de *Jean-Jacques*, dont l'original eſt au dépôt des affaires étrangères. Vous y verrez que *J. J.*, domeſtique du comte

1766. de *Montaigu*, était bien éloigné d'être fecrétaire d'ambaffade : il ne parlait pas alors avec tant de dignité qu'aujourd'hui.

Vous trouverez dans la *Gazette de France*, n°. 249, la juftice que lui rendirent les médiateurs de Genève, en le traitant de calomniateur atroce. Tant de témoignages joints au tour qu'il a joué à meffieurs *Diderot*, *Tronchin*, *Hume*, d'*Alembert* et tant d'autres, fa piété lorfqu'il eut le bonheur de communier de la main d'un *Montmolin*, fa noble promeffe d'écrire contre M. *Helvétius*, toutes ces actions honnêtes lui affurent fans doute une réputation digne de lui.

Le bruit qui a couru fi ridiculement que je voulais me tranfplanter, à mon âge, n'eft fondé que fur les cinq cents livres que le roi de Pruffe m'a envoyées pour les *Sirven*, et fur l'offre qu'il leur a faite de leur donner un afile dans fes Etats. Pour moi, je ne vois pas pourquoi je quitterais mes retraites fuiffes, dont je me trouve fi bien depuis douze années.

M. *Bourfier*, votre ami, nous eft venu voir aux eaux où nous fommes toujours ; il s'en retourne à Genève, et il vous prie de lui adreffer dans cette ville, en droiture et à fon propre nom, les inftructions que vous voudrez bien lui faire parvenir touchant fa manufacture. On ne lui a rien mandé touchant M. *Tonpla* (*), et il doute fort que ce hollandais veuille s'intéreffer dans ce nouveau commerce. Il y aurait pourtant de très-grands avantages : mais on voit les chofes de loin, fous des points de vue fi différens, qu'il eft bien difficile de fe concilier. Au refte, je m'entends fi peu à ces fortes d'affaires que je

(*) M. *Platon* ou M. *Diderot*.

n'entre dans aucuns détails, de peur de dire des ſottiſes. Il faut que chacun s'en tienne à ſon métier; 1766.
le mien eſt de cultiver en paix les belles-lettres et l'amitié : ce ſont les ſeules conſolations de ma vieilleſſe et de mes maladies.

J'ai lu le mémoire de l'homme éloquent dont on plaint le malheur. Il ne paraît pas qu'il ait voulu adoucir ſes ennemis. S'il y a quelque choſe de nouveau ſur cette affaire, vous me ferez un extrême plaiſir de m'en inſtruire.

Vous m'avez mis du baume dans le ſang, en me diſant que M. de *Beaumont* travaillait pour les *Sirven*. Puiſſe mon baume ne point s'aigrir!

Adieu; mon ame embraſſe la vôtre.

LETTRE CCXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 d'auguſte.

Il eſt vrai, mes divins anges, que j'ai été ſaiſi de l'indignation la plus vive, et en même temps la plus durable; mais je n'ai point pris le parti qu'on ſuppoſe. J'en ſerais très-capable, ſi j'étais plus jeune et plus vigoureux; mais il eſt difficile de ſe tranſplanter à mon âge, et dans l'état de langueur où je ſuis. J'attendrai, ſous les arbres que j'ai plantés, le moment où je n'entendrai plus parler des horreurs qui font préférer les ours de nos montagnes à des ſinges et à des tigres déguiſés en hommes.

Ce qui a fait courir le bruit dont vous avez la

bonté de me parler, c'eſt que le roi de Pruſſe m'ayant
1766. mandé qu'il donnerait aux *Sirven* un aſile dans ſes Etats, je lui ai fait un petit compliment; je lui ai dit que je voudrais les y conduire moi-même, et il a pris apparemment mon compliment pour une envie de voyager.

Vous avez probablement lu ſa préface de l'*Abrégé de l'Hiſtoire de l'Egliſe;* c'eſt une terrible préface. Les livres dans ce goût pleuvent de tous les côtés de l'Europe : l'Italie même s'en mêle; cela ira loin. Il eſt aſſez aiſé d'empêcher la raiſon de naître; mais, quand une fois elle eſt née, il n'eſt pas au pouvoir humain de la faire mourir. Pour moi, je ne lui donnerai point de lait; je la vois forte et drue; elle parviendra à l'âge de maturité ſans que je la nourriſſe.

J'ignore encore ſi on imprimera les roués; ils ne ſont bons qu'à donner de l'horreur de ces anciens Romains dont nous feſons tant de cas; les notes achèvent de peindre la nature humaine dans toute ſon exécrable turpitude. Mes anges, plus la nature humaine, abandonnée à elle-même ou à la ſuperſtition, inſpire des idées triſtes et fait bondir le cœur, plus j'aime cette nature humaine, quand je vois des ames comme les vôtres. Vous me faites aimer un peu la vie.

Je vous ſupplie de dire à M. le marquis de *Chauvelin* combien je lui ſuis tendrement attaché.

Pourriez-vous avoir la bonté de me dire quelle impreſſion le mémoire de M. de *la Chalotais* a fait dans Paris?

LETTRE CCXXXIX.

1766.

A M. DAMILAVILLE.

18 d'auguste.

Ils en ont menti, les vilains Velches; ils en ont menti, les assassins en robe. Je peux vous le dire en sureté dans cette lettre : c'est par une insigne fourberie qu'on a substitué le *Dictionnaire philosophique* au *Portier des chartreux*, que l'on n'a pas osé nommer à cause du ridicule. Je sais, à n'en pouvoir douter, que jamais livre de philosophie ne fut entre les mains de l'infortuné jeune homme qu'on a si indignement assassiné.

Je ne vois, mon cher frère, que cruauté et mensonge. Il est si faux qu'on m'ait refusé, qu'au contraire on m'a prévenu, et qu'on a même tracé la route que je devais prendre. Je la prendrais cette route, si les hommes qui aiment la vérité avaient du zèle; mais on n'en a point; on est arrêté par mille liens, on demeure tranquillement sous le glaive, exposé non-seulement aux fureurs des méchans, mais à leurs railleries. Les fanatiques triomphent. Que deviendra votre ami? quel rôle jouera-t-il, quand l'ouvrage auquel il a travaillé vingt années devient l'horreur ou le jouet des ennemis de la raison? ne sent-il pas que sa personne sera toujours en danger, et que ce qu'il peut espérer de mieux est de se soustraire à la persécution, sans pouvoir jamais prétendre à rien, sans oser ni parler ni écrire?

Le chevalier de *Jaucourt*, qui a mis son nom à

1766. tant d'articles, doit-il être bien content? Enfin, ſix ou ſept cents mille ſots huguenots ont abandonné leur patrie pour les ſottiſes de *Jehan Chauvin*, et il ne ſe trouvera pas douze ſages qui faſſent le moindre ſacrifice à la raiſon univerſelle qu'on outrage! Cela eſt auſſi honteux pour l'humanité que l'infame perſécution qui nous opprime.

Je dois être très-mécontent que vous ne m'ayez pas écrit un ſeul mot de votre ami, que vous ne m'ayez pas même fait part de ſes ſentimens. Je vois bien que les philoſophes ſont faits pour être iſolés, pour être accablés l'un après l'autre, et pour mourir malheureuſement ſans s'être jamais ſecourus, ſans avoir ſeulement eu enſemble la moindre intelligence; et, quand ils ont été unis, ils ſe ſont bientôt diviſés, et par là même ils ont été en opprobre aux yeux de leurs ennemis. Ce n'était point ainſi qu'en uſaient les ſtoïciens et les épicuriens; ils étaient frères, ils feſaient un corps, et les philoſophes d'aujourd'hui ſont des bêtes fauves qu'on tue l'une après l'autre.

Je vois bien qu'il faut mourir ſans aucune eſpérance. Cependant ne m'abandonnez pas, écrivez à M. *Bourſier* ſur la manufacture, ſur M. *Tonpla*, ſur toutes les choſes qu'il entendra à demi-mot.

Je ne vous dirai pas aujourd'hui, mon cher frère, *écr. l'inf.*, car c'eſt l'inf. qui nous écr. Voici un petit mot pour le prophète *Elie*.

LETTRE CCXL.

1766.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

19 d'aoust comme disent les Velches, car ailleurs on dit d'auguste.

Je demande pardon à mon héros de ne lui point écrire de ma main, et je lui demande encore pardon de ne lui pas écrire gaiement; mais je suis malade et triste. Sa missionnaire a l'air d'un oiseau (*); elle s'en retourne à tire d'aile à Paris. Vous avez bien raison de dire qu'elle a une imagination brillante et faite pour vous. Elle dit que vous n'avez que trente à quarante ans, tout au plus; elle me confirme dans l'idée où j'ai toujours été que vous n'êtes pas un homme comme un autre. Je vous admire sans pouvoir vous suivre. Vous savez que la terre est couverte de chênes et de roseaux : vous êtes le chêne, et je suis un vieux roseau tout courbé par les orages. J'avoue même que la tempête, qui a fait périr ce jeune fou de chevalier de *la Barre*, m'a fait plier la tête. Il faut bien que ce malheureux jeune homme n'ait pas été aussi coupable qu'on l'a dit, puisque non-seulement huit avocats ont pris sa défense, mais que, de vingt-cinq juges, il y en a eu dix qui n'ont jamais voulu opiner à la mort.

J'ai une nièce dont les terres sont aux portes d'Abbeville. J'ai entre les mains l'interrogatoire ; et je peux vous assurer que, dans toute cette affaire, il y a tout au plus de quoi enfermer pour trois mois à

(*) Madame de *Saint-Julien*.

1766. Saint-Lazare des étourdis dont le plus âgé avait vingt et un ans, et le plus jeune quinze ans et demi.

Il ſemble que l'affaire des *Calas* n'ait inſpiré que de la cruauté. Je ne m'accoutume point à ce mélange de frivolité et de barbarie : des ſinges devenus des tigres affligent ma ſenſibilité, et révoltent mon eſprit. Il eſt triſte que les nations étrangères ne nous connaiſſent, depuis quelques années, que par les choſes les plus aviliſſantes et les plus odieuſes.

Je ne ſuis point étonné d'ailleurs que la calomnie ſe joigne à la cruauté. Le haſard, ce maître du monde, m'avait adreſſé une malheureuſe famille qui ſe trouve préciſément dans la même ſituation que les *Calas*, et pour laquelle les mêmes avocats vont préſenter la même requête. Le roi de Pruſſe m'ayant envoyé cinq cents livres d'aumône pour cette famille malheureuſe, et lui ayant offert un aſile dans ſes Etats, je lui ai répondu avec la cajolerie qu'il faut mettre dans les lettres qu'on écrit à des rois victorieux. C'était dans le temps que M. le prince de *Brunſwick* feſait à mes petits pénates le même honneur que vous avez daigné leur faire. Voilà l'occaſion du bruit qui a couru que je voulais aller finir ma carrière dans les Etats du roi de Pruſſe ; choſe dont je ſuis très-éloigné, preſque tout mon bien étant placé dans le Palatinat et dans la Suabe. Je ſais que tous les lieux ſont égaux, et qu'il eſt fort indifférent de mourir ſur les bords de l'Elbe ou du Rhin. Je quitterais même ſans regret la retraite où vous avez daigné me voir, et que j'ai très-embellie. Il la faudra même quitter, ſi la calomnie m'y force ; mais je n'en ai eu, jusqu'à préſent, nulle envie.

Il faut que je vous dife une chofe bien fingulière. On a affecté de mettre, dans l'arrêt qui condamne le chevalier de *la Barre*, qu'il fefait des génuflexions devant le *Dictionnaire philofophique;* il n'avait jamais eu ce livre. Le procès verbal porte qu'un de fes camarades et lui s'étaient mis à genoux devant le *Portier des chartreux*, et l'*Ode à Priape* de *Piron ;* ils récitaient les *Litanies du* c.. ; ils fefaient des folies de jeunes pages; et il n'y avait perfonne de la bande qui fût capable de lire un livre de philofophie. Tout le mal eft venu d'une abbeffe dont un vieux fcélérat a été jaloux, et le roi n'a jamais fu la caufe véritable de cette horrible cataftrophe. La voix du public indigné s'eft tellement élevée contre ce jugement atroce, que les juges n'ont pas ofé pourfuivre le procès après l'exécution du chevalier de *la Barre*, qui eft mort avec un courage et un fang froid étonnant, et qui ferait devenu un excellent officier. 1766.

Des avocats m'ont mandé qu'on avait fait jouer dans cette affaire des refforts abominables. J'y fuis intéreffé par ce *Dictionnaire philofophique* qu'on m'a très-fauffement imputé. J'en fuis fi peu l'auteur, que l'article *Meffie*, qui eft tout entier dans le *Dictionnaire encyclopédique*, eft d'un miniftre proteftant, homme de condition, et très homme de bien; et j'ai entre les mains fon manufcrit, écrit de fa propre main.

Il y a plufieurs autres articles dont les auteurs font connus; et, en un mot, on ne pourra jamais me convaincre d'être l'auteur de cet ouvrage. On m'impute beaucoup de livres, et depuis long-temps je n'en fais aucun. Je remplis mes devoirs; j'ai, Dieu merci, les atteftations de mes curés et des Etats de

1766. ma petite province. On peut me perſécuter, mais ce ne ſera certainement pas avec juſtice. Si d'ailleurs j'avais beſoin d'un aſile, il n'y a aucun ſouverain, depuis l'impératrice de Ruſſie juſqu'au landgrave de Heſſe, qui ne m'en ait offert. Je ne ſerais pas perſécuté en Italie; pourquoi le ſerais-je dans ma patrie? Je ne vois pas quelle pourrait être la raiſon d'une perſécution nouvelle, à moins que ce ne fût pour plaire à *Fréron*.

J'ai encore une choſe à vous dire, mon héros, dans ma confeſſion générale, c'eſt que je n'ai jamais été gai que par emprunt. Quiconque fait des tragédies et écrit des hiſtoires, eſt naturellement ſérieux, quelque français qu'il puiſſe être. Vous avez adouci et égayé mes mœurs, quand j'ai été aſſez heureux pour vous faire ma cour. J'étais chenille, j'ai pris quelquefois des ailes de papillon; mais je ſuis redevenu chenille.

Vivez heureux, et vivez long-temps : voilà mon refrain. La nation a beſoin de vous. Le prince de *Brunſwick* ſe déſeſpérait de ne vous avoir pas vu; il convenait avec moi que vous êtes le ſeul qui ayez ſoutenu la gloire de la France. Votre gaieté doit être inaltérable; elle eſt accompagnée des ſuffrages du public, et je ne connais guère de carrière plus belle que la vôtre.

Agréez mes vœux ardens et mon très-reſpectueux hommage qui ne finira qu'avec ma vie. *V.*

P. S. Oſerais-je vous conjurer de donner ce mémoire à M. de *Saint-Florentin*, et de daigner l'appuyer de votre puiſſante protection et de toutes vos forces?

Quand on peut, avec des paroles, tirer une famille d'honnêtes gens de la plus horrible calamité, on doit dire ces paroles : je vous le demande en grâce. 1766.

LETTRE CCXLI.

A M. DAMILAVILLE.

20 d'auguſte.

Je ſuis tantôt aux eaux, tantôt à Ferney, mon cher frère. Je vous ai écrit par madame de *Saint-Julien*, ſœur de M. le marquis de *la Tour-du-Pin*, commandant en Bourgogne, et parente de M. le duc de *Choiſeul*. Elle eſt venue avec monſieur ſon frère, et a bien voulu paſſer quelques jours dans ma retraite. Elle a la bonté de ſe charger d'une lettre pour vous, dans laquelle il y en a une pour M. de *Beaumont*. En voici une autre que je vous envoie pour ce défenſeur de l'innocence.

J'ai vu M. *Bourſier*, pour qui vous avez toujours les mêmes bontés : il n'a pas été embarraſſé un moment des calomnies qu'on a fait courir ſur ſa manufacture ; il eſt toujours dans les mêmes ſentimens. C'eſt bien dommage que ſes forces ne répondent pas à ſon zèle, car il eſt comme moi dans ſa ſoixante-treizième année. Il déſirait fort d'être ſecondé par des perſonnes d'un âge mûr, qui ſemblent avoir tourné leurs vues d'un autre côté. Il ſe plaint beaucoup d'un de ſes camarades qui ne lui a pas répondu. Pour moi, mon cher ami, je n'entends plus rien aux affaires de ce monde ; j'y vois quelquefois des

1766. abominations qui atterrent l'esprit et qui tuent la langue. On dit que, dans certaines îles, quand on a coupé la jambe à un nègre, tous les autres se mettent à danser.

Je vous demande en grâce de me faire avoir le mémoire de feu M. de *la Bourdonaie ;* il manque à mon petit recueil des causes véritablement célèbres.

Adieu ; vos sentimens sont ma plus chère consolation.

LETTRE CCXLII.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

Le 20 d'auguste.

J'AI reçu, mon cher *Cicéron*, une lettre du 8 d'août (puisque les Velches ont fait *août* d'*auguste*); cette lettre m'a transporté de joie. J'ai vu que le plus généreux de tous les hommes me donne le titre de son ami. Je veux mériter et conserver, jusqu'au dernier moment de ma vie, un titre qui m'est si cher. J'ai sur le champ dressé de petits mémoires pour M. le duc de *Praslin*, M. le duc de *Choiseul* et M. de *Saint-Florentin*, que madame de *Saint-Julien*, parente de M. le duc de *Choiseul*, et qui est actuellement chez moi, doit porter à Paris. Elle part dans deux jours, et nous servira de tout son pouvoir.

Mais aujourd'hui je reçois une lettre du 11 d'*août* qui me perce le cœur. Vous n'y êtes plus mon ami, vous m'écrivez *Monsieur*. Fi ! que cela est horrible de se rétracter ! Je ne veux pas vous en croire ; je

m'en tiens à la première lettre, et je déchire la seconde. J'ai déjà répondu à la première, et cette petite réponse vous parviendra dans le paquet de M. *Damilaville*, dont madame de *Saint-Julien* a bien voulu encore se charger. 1766.

Je vous répète ici combien je m'intéresse à l'affaire qui vous regarde, et à quel point je suis étonné que M. de *la Luzerne* n'ait pas pleinement gagné son procès. Je suis persuadé que vous viendrez à bout de tout; mais je vous dirai toujours que, si nous n'obtenons pas l'évocation pour les *Sirven*, je suis bien sûr que vous obtiendrez les suffrages de tout le public. L'esquisse du mémoire que vous eûtes la bonté de m'envoyer, il y a quelques mois, me parut devoir produire un morceau admirable, fait pour être lu avec avidité par tous les ordres de l'Etat, et pour confirmer la haute réputation où vous êtes. La véritable éloquence, et même la langue, sont d'ordinaire trop négligées à votre barreau, et les plaidoyers de nos avocats n'entrent point encore dans les bibliothéques des nations étrangères. Je ne connais guère que votre mémoire pour les *Calas* qui ait eu de la réputation en Europe; il a été lu jusqu'à Moscou.

Adieu, mon cher *Cicéron*. Je me mets aux pieds de madame votre femme. Ne m'ôtez jamais le beau titre que vous m'avez donné.

1766. LETTRE CCXLIII.

A M. DAMILAVILLE.

25 d'auguſte.

Tout ce que je puis vous dire aujourd'hui par une voie sûre, mon cher frère, c'eſt que tout eſt prêt pour l'établiſſement de la manufacture. Plus d'un prince en diſputerait l'honneur; et, des bords du Rhin juſqu'à ceux de l'Oby, *Platon* trouverait ſureté, encouragement et honneur. Il eſt inexcuſable de vivre ſous le glaive, quand il peut faire triompher librement la vérité. Je ne conçois pas ceux qui veulent ramper ſous le fanatiſme dans un coin de Paris, tandis qu'ils pourraient écraſer ce monſtre. Quoi! ne pourriez-vous pas me fournir ſeulement deux diſciples zélés? Il n'y aura donc que les énergumènes qui en trouveront! Je ne demanderais que trois ou quatre années de ſanté et de vie; ma peur eſt de mourir avant d'avoir rendu ſervice.

Vous apprendrez peut-être avec plaiſir le jugement qu'a rendu le roi de Pruſſe contre le chevalier de *la Barre* et ſes camarades (*). Il les condamne, en cas qu'ils aient mutilé une figure de bois, à en donner une autre à leurs frais; s'ils ont paſſé devant des capucins ſans ôter leur chapeau, ils iront demander pardon aux capucins, chapeau bas; s'ils ont chanté des chanſons gaillardes, ils chanteront des antiennes à haute et intelligible voix; s'ils ont lu quelques

(*) Lettre du roi, du 7 d'auguſte 1766.

mauvais

mauvais livres, ils liront deux pages de la *Somme* de S[t] *Thomas*. Voilà un arrêt qui paraît tout-à-fait juſte. On donne de tous côtés aux Velches des leçons dont ils ne profitent guère. Je ſuis auſſi indigné que le premier jour. Je n'aurai de conſolation que quand vous m'enverrez le factum du brave *Elie*. 1766.

Voici un petit mot de lettre pour M. d'*Alembert ;* il m'ouvre ſon cœur, et M. *Diderot* me ferme le ſien. Il eſt triſte qu'il néglige ceux qui ne voulaient que le ſervir, et je vous avoue que ſon procédé n'eſt pas honnête. Je vois que les philoſophes ſeront toujours de malheureux êtres iſolés qu'on dévorera les uns après les autres, ſans qu'ils s'uniſſent pour ſe ſecourir. *Sauve qui peut* ſera la deviſe de ce commun naufrage. Les perſécuteurs finiront par avoir raiſon, et la plus pure portion du genre-humain ſera à la fois ſous le couteau et dans le mépris.

Je vous prie, mon cher frère, de demander à *Elie* s'il eſt vrai que ce bœuf de *Paſquier* mugiſſe encore contre moi, et s'il eſt aſſez inſolent pour croire qu'il peut m'embarraſſer. Je veux ſurtout avoir l'ancien mémoire pour M. de *la Bourdonaie ;* cinq ou ſix procès dans ce goût pourront faire un volume honnête qui inſtruira la poſtérité ; et du moins les aſſaſſins en robe pourront devenir l'exécration du genre-humain.

Adieu, mon cher frère ; écrivez-moi de toute façon, ſans vous compromettre, afin que je puiſſe ſavoir tout ce que vous penſez. Je vous embraſſe mille fois. *Ecr. l'inf.*, *écr. l'inf.*, *écr. l'inf.*

1766. LETTRE CCXLIV.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

25 d'auguſte.

Il eſt vrai que je n'écris guère, mon cher confrère en *Apollon*. Les horreurs qui déshonorent ſucceſſivement votre pays, m'ont rendu ſi triſte; il y a ſi peu de ſureté à la poſte, et toutes les conſolations ſont tellement interdites, que je me ſuis tenu long-temps dans le ſilence. Les perſécuteurs ſont des monſtres qui étendent leurs griffes d'un bout du royaume à l'autre; les perſécutés ſont dévorés les uns après les autres. S'il y avait un coin de terre où l'on pût cultiver la raiſon en paix, je vous prierais d'y venir, et je ne ſais encore ſi vous l'oſeriez. Conſervez-moi votre amitié, déteſtez le fanatiſme, écrivez-moi quand vous n'aurez rien à faire, et que vous aurez quelque choſe à m'apprendre. Ma vie ſerait heureuſe dans mes déſerts, ſi les gens de lettres étaient moins malheureux dans le pays où vous êtes.

Comptez ſurtout ſur mon amitié inaltérable.

LETTRE CCXLV.

1766.

A M. DE CHABANON.

30 d'auguſte.

Vous vous êtes douté, mon cher confrère, que j'étais affligé des horreurs dont la nouvelle a pénétré dans ma retraite ; vous ne vous êtes pas trompé. Je ne ſaurais m'accoutumer à voir des ſinges métamorphoſés en tigres ; *homo ſum*, cela ſuffit pour juſtifier ma douleur. Je vois avec plaiſir que la vie frivole et turbulente de Paris vous déplaît ; vous en ſentez tout le vide, il eſt effrayant pour quiconque penſe. Vous avez heureuſement deux conſolations toujours prêtes, la muſique et la littérature. Vous ferez votre tragédie quand votre enthouſiaſme vous commandera ; car vous ſavez qu'il faut recevoir l'inſpiration, et ne la jamais chercher.

Vous ſouvenez-vous que vous m'aviez parlé de madame de *Scalier* ? Il y a quelques jours qu'une dame vint dans mon hermitage avec ſon mari ; elle me dit qu'elle jouait un peu du violon, et qu'elle en avait un dans ſon carroſſe ; elle en joua à vous rendre jaloux, ſi vous pouviez l'être ; enſuite elle ſe mit à chanter, et chanta comme mademoiſelle *le Maure*, et tout cela avec une bonté, avec un air ſi aiſé et ſi ſimple que j'étais tranſporté. C'était madame de *Scalier* elle-même avec ſon mari, qui me paraît un officier d'un grand mérite. Je fus déſeſpéré de ne les avoir

1766. tenus qu'un jour chez moi. Si vous les voyez, je vous ſupplie de leur dire que je ne perdrai jamais le ſouvenir d'une ſi belle journée.

J'ai eu depuis une autre apparition de madame de *Saint-Julien*, la ſœur du commandant de notre province. Il eſt vrai qu'elle ne joue pas du violon, et qu'elle ne chante point; mais elle a une imagination et une éloquence ſi ſingulières, que j'en ſuis encore tout émerveillé. Même bonté, même naturel, mêmes grâces que madame de *Scalier*, avec un fonds de philoſophie qui eſt rare chez les dames. Ces deux apparitions devaient chaſſer les idées triſtes que donne la méchanceté des hommes; cependant elles n'ont pu réuſſir : ſi quelque choſe peut faire cet effet ſur moi, c'eſt votre lettre; elle m'a fait un extrême plaiſir. Il m'eſt bien doux de voir les grands talens et la raiſon joints à la ſenſibilité du cœur.

On m'a parlé d'un Artaxerce qui a, dit-on, du ſuccès. Les pauvres comédiens avaient grand beſoin de ce ſecours. L'opéra comique eſt devenu, ce me ſemble, le ſpectacle de la nation. Cela eſt au point que les comédiens de Genève ſe préparent à venir jouer ſur mon petit théâtre un opéra comique. On dit qu'ils s'en tirent à merveille; mais ils ne peuvent jouer ni une tragédie de *Racine*, ni une comédie de *Molière*.

Vous m'annoncez une nouvelle bien agréable, en me flattant que mademoiſelle *Clairon* pourrait venir. Je n'ai plus d'acteurs, mon théâtre eſt perdu pour la tragédie; mais j'aime bien autant ſa ſociété que ſes talens. Elle ſe laſſera elle-même de la déclamation, et elle ſera toujours de bonne compagnie. Ce qu'elle

penſe et ce qu'elle dit, vaut mieux que tous les vers qu'elle récite, ſurtout les vers nouveaux. 1766.

Toute ma petite famille vous remercie tendrement de votre ſouvenir ; la vôtre doit bien contribuer à la douceur de votre vie. Je me mets aux pieds de madame votre mère et de madame votre ſœur. Adieu, Monſieur ; conſervez-moi une amitié qui me ſera toujours chère, et que je mérite par tous les ſentimens que vous m'avez inſpirés pour toute la vie. *V.*

LETTRE CCXLVI.

A M. DAMILAVILLE.

31 d'auguſte.

Nous vous remercions, Monſieur, ma famille et moi, de la part que vous voulez bien prendre à l'établiſſement que nous projetons. Nous ſavons que les commencemens ſont toujours difficiles, et qu'il faut ſe roidir contre les obſtacles.

Je conſeillerais à M. *Tonpla* de faire un petit voyage par la diligence de Lyon ; c'eſt l'affaire de huit jours. Il verrait les choſes par lui-même, et s'aboucherait avec votre ami. On ſaurait préciſément ſur quoi compter.

Il eſt certain que cet établiſſement peut faire un très-grand bien, et que l'utile y ſerait joint à l'agréable. La liberté entière du commerce le fait toujours fleurir ; la protection dont on vous a parlé eſt ſûre.

Le petit voyage que je propoſe peut ſe faire dans un grand ſecret ; et M. *Tonpla*, allant à Lyon, *ſous le*

1766. *nom de M. Tonpla*, ou fous celui de monfieur fon coufin, ne donnera d'alarme à aucun négociant.

Nous avons reçu des lettres d'Abbeville qui font très-intéreffantes. Nous aurons du drap de *Van-Robais*, qui fera de grand débit, et nous efpérons n'avoir point à craindre la concurrence.

M. *Sirven* me charge de vous préfenter fes très-humbles remercîmens. Quelques étrangers ont pris beaucoup de part à fon malheur; mais on ne s'eft adreffé à aucun homme de votre pays : on craint que la pitié ne foit un peu épuifée.

Ma femme, mon neveu et moi, nous vous embraffons de tout notre cœur.

votre très-humble et très-obéiffant
ferviteur, BOURSIER.

LETTRE CCXLVII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1 de feptembre.

COMPTEZ, Monfieur, que mon cœur eft pénétré de vos bontés. Je ne favais pas que ce fût vous qui m'aviez envoyé un factum qui m'a paru admirable. Le petit mot qui l'accompagnait m'avait paru être de la main de M. *Damilaville*. Pardonnez à la faibleffe de mes yeux; mes organes ne valent rien, mais mon cœur a la fenfibilité d'un jeune homme. Il a été touché de quelques aventures funeftes, mais ma fenfibilité n'eft point indifcrète. Il y a des pays et des occafions où il faut favoir garder le filence. Mon cœur ne s'ouvre que fur les fentimens de la

reconnaiſſance et de l'amitié qu'il vous doit. Je ne ſouhaite plus que de vous revoir encore; et, ſi je peux l'eſpérer, je me tiendrai très-heureux. 1766.

J'ai appris de M. le duc de *la Vallière* qu'il prenait la maiſon de *Janſen;* ce qui eſt sûr, c'eſt qu'il l'embellira, et que ceux qui y ſouperont avec lui paſſeront des momens bien agréables. Oſerais-je vous ſupplier, Monſieur, de vouloir bien faire ſouvenir de moi M. le duc de *la Vallière* et M. le prince de *Beauvau*, ſi vous les voyez. Je me ſouviens que M. le duc d'*Ayen* m'honorait autrefois de ſes bontés. Vous ſerez mon protecteur dans toutes les compagnies des gardes. J'ai connu autrefois des gardes du corps qui feſaient des tragédies; mais je les crois plus brillans encore en campagne qu'au Parnaſſe. Je ſuis obligé de finir trop vîte ma lettre, le courier part dans ce moment.

Je vous ſuis attaché pour ma vie.

LETTRE CCXLVIII.

A M. DE CHABANON.

Au château de Ferney, 2 de ſeptembre.

Je vous dois, Monſieur, de l'eſtime et de la reconnaiſſance, et je m'acquitte de ces deux tributs en vous remerciant avec autant de ſenſibilité que je vous lis avec plaiſir. Vous penſez en philoſophe, et vous faites des vers en vrai poëte. Ce n'eſt pas la philoſophie à qui on doit attribuer la décadence des beaux arts. C'eſt du temps de *Newton* qu'ont fleuri les meilleurs poëtes anglais; *Corneille* était contemporain de *Deſcartes*, et *Molière* était l'élève de *Gaſſendi*.

Notre décadence vient peut-être de ce que les ora-
1766. teurs et les poëtes du ſiècle de *Louis XIV* nous ont dit ce que nous ne ſavions pas, et qu'aujourd'hui les meilleurs écrivains ne pourraient dire que ce qu'on ſait. Le dégoût eſt venu de l'abondance. Vous avez parfaitement ſaiſi le mérite d'*Homère;* mais vous ſentez bien, Monſieur, qu'on ne doit pas plus écrire aujourd'hui dans ſon goût, qu'on ne doit combattre à la manière d'*Achille* et de *Sarpédon*. *Racine* était un homme adroit; il louait beaucoup *Euripide*, l'imitait un peu (il en a pris tout au plus une douzaine de vers), et il le ſurpaſſait infiniment. C'eſt qu'il a ſu ſe plier au goût, au génie de la nation un peu ingrate pour laquelle il travaillait; c'eſt la ſeule façon de réuſſir dans tous les arts. Je veux croire qu'*Orphée* était un grand muſicien; mais, s'il revenait parmi nous pour faire un opéra, je lui conſeillerais d'aller à l'école de *Rameau*.

Je ſais bien qu'aujourd'hui les Velches n'ont que leur opéra comique, mais je ſuis perſuadé que des génies tels que vous peuvent leur ramener le ſiècle de *Louis XIV:* c'eſt à vous de rallumer le reſte du feu ſacré qui n'eſt pas encore tout-à-fait éteint. Je ne ſuis plus qu'un vieux ſoldat retiré dans ſa chaumière. Je ſouhaite paſſionnément que vous combattiez contre le mauvais goût avec plus de ſuccès que nous n'avons réſiſté à nos autres ennemis. C'eſt avec ces ſentimens très-ſincères que j'ai l'honneur d'être,

Monſieur,

votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur, *Voltaire*.

1766.

LETTRE CCXLIX.

A M. LE RICHE,

DIRECTEUR ET RECEVEUR GENERAL DES DOMAINES DU ROI, &c. *à Besançon.*

5 de septembre.

La personne, Monsieur, à qui vous avez bien voulu envoyer votre mémoire en faveur du sieur *Fantet* (*), vous remercie très-sensiblement de votre attention. Votre ouvrage est très-bien fait, et il serait admirable s'il plaidait en faveur de l'innocence. Mais le moyen de ne pas condamner un scélérat qui, parmi quinze ou vingt mille volumes, en a chez lui une trentaine sur la philosophie! non-seulement il est juste de le ruiner, mais j'espère qu'il sera brûlé, ou au moins pendu, pour l'édification des ames dévotes et compatissantes. On est sans doute trop éclairé et trop sage à Besançon, pour ne pas punir du dernier supplice tout homme qui débite des ouvrages de raisonnemens. Il est vrai que sous *Louis XIV* on a imprimé, *ad usum delphini*, le poëme de *Lucrèce* contre toutes les religions, et les œuvres d'*Apulée*. M. l'abbé d'*Olivet*, quoique franc-comtois, a dédié au roi les *Tusculanes de Cicéron* et le *De naturâ deorum*, livres infiniment plus hardis que tout ce qu'on a écrit dans notre siècle; mais cela ne doit pas sauver le sieur *Fantet* de la corde. Je crois même qu'on devrait pendre sa femme et ses enfans pour l'exemple.

(*) Libraire à Besançon.

1766. J'ai en main un arrêt d'un tribunal de la Franche-Comté, par lequel un pauvre gentilhomme, qui mourait de faim, fut condamné à perdre la tête pour avoir mangé, un vendredi, un morceau de cheval qu'on avait jeté près de ſa maiſon. C'eſt ainſi qu'on doit ſervir la religion, et qu'on doit faire juſtice.

On pourrait bien auſſi, Monſieur, vous condamner pour avoir pris le parti d'un infortuné. Il eſt certain que vous mépriſez l'Egliſe, puiſque vous parlez en faveur de quelques livres nouveaux. Vous êtes inſpecteur des domaines, par conſéquent vous devez être regardé comme un païen, *ſicut ethnicus et publicanus.*

Je me recommande aux prières des ſaintes femmes qui ne manqueront pas de vous dénoncer : on dit qu'elles ont toutes beaucoup d'eſprit, et qu'elles ſont fort inſtruites. Vous ne ſauriez croire combien je ſuis enchanté de voir tant de raiſon et tant de tolérance dans ce ſiècle. Il faut avouer qu'aujourd'hui aucune nation n'approche de la nôtre, ſoit dans les vertus pacifiques, ſoit dans la conduite à la guerre. Comme je ſuis extrêmement modeſte, je ne mettrai point mon nom au bas des juſtes éloges que méritent vos compatriotes. Je vous ſupplie de vouloir bien me faire part du diſpoſitif de l'arrêt, lorſqu'il ſera rendu.

1766.

LETTRE CCL.

A M. DAMILAVILLE.

8 de feptembre.

J'AI bien des chofes à vous dire, mon cher ami.

Premièrement, dès que M. de *Beaumont* m'eut écrit qu'il fallait demander M. *Chardon* pour rapporteur, je n'eus rien de plus preffé que de faire ce qu'il me prefcrivait, tout malade et tout languiffant que je fuis. Vous favez quelle eft mon activité dans ces fortes d'affaires; vous favez que ma maxime eft de remplir tous mes devoirs aujourd'hui, parce que je ne fuis pas fûr de vivre demain.

On m'a mandé depuis qu'il fallait attendre; je ne pouvais pas deviner ce contre-ordre. Tout ce que je peux faire eft de ne pas réitérer ma demande. Je vous fupplie de le dire à M. de *Beaumont*.

Je fuis déjà tout confolé, et *Sirven* l'eft comme moi, fi l'on ne peut pas obtenir une évocation. Ce fera beaucoup pour lui fi l'on imprime feulement le mémoire de M. de *Beaumont*. Il eft fi convaincant et fi plein d'une vraie éloquence, qu'il fera également la gloire de l'auteur et la juftification de l'accufé. Le public éclairé, mon cher ami, eft le fouverain juge en tout genre; et nous nous en tenons à fes arrêts, fi nous ne pouvons en obtenir un en forme juridique.

La feconde prière que je vous fais, c'eft de m'envoyer le factum pour feu M. de *la Bourdonais*.

J'ai une troiſième requête à vous préſenter au ſujet
1766. de ce *Robinet* qu'on dit être l'auteur de *la Nature*, et qui certainement ne l'eſt pas ; car l'auteur de *la Nature* ſait le grec, et ce *Robinet*, l'éditeur de mes prétendues *Lettres*, cite dans ces *Lettres* deux vers grecs qu'il eſtropie comme un franc ignorant. On voit d'ailleurs dans le livre une connaiſſance de la géométrie et de la phyſique que n'a point le ſieur *Robinet*. Enfin ce *Robinet* eſt un fauſſaire. Il eſt triſte que de vrais philoſophes aient été en relation avec lui.

Vous ſavez qu'il a fait imprimer, dans ſon infame recueil, la lettre que je vous écrivis ſur les *Sirven* l'année paſſée. Ne ſachant pas votre nom, il vous appelle M. *Damoureux* : il dit dans une note *qu'il a reſtitué un long paſſage que le cenſeur n'avait pas laiſſé ſubſiſter dans l'édition de Paris*. Ce paſſage, qui ſe trouve à la page 181 de ſon édition, concerne Genève et *J. J. Rouſſeau*. Il me fait dire *qu'il y a une grande dame de Paris qui aime J. J. comme ſon toutou*. Vous m'avouerez que ce n'eſt pas là mon ſtyle : mais cette grande dame pourrait être très-fâchée, et il ne faut pas ſuſciter de nouveaux ennemis aux philoſophes.

Je vous prie donc, au nom de l'amitié et de la probité, de m'envoyer un certificat qui confonde hautement l'impoſture de ce malheureux. S'il y a eu en effet un cenſeur par les mains de qui ait paſſé cette lettre que vous imprimâtes, réclamez ſon témoignage ; s'il n'y a point eu de cenſeur, le menſonge de *Robinet* eſt encore par-là même pleinement découvert, puiſqu'il prétend reſtituer un paſſage que le cenſeur a ſupprimé.

Vous voyez qu'il faut combattre toute ſa vie. Tout

homme public eſt condamné aux bêtes; mais il eſt quelquefois indiſpenſable d'écraſer les bêtes qui mordent. Je me chargerai de faire mettre dans les journaux ce déſaveu. J'y ajouterai quelques réflexions honnêtes ſur les indécences et les calomnies dont les notes de ce M. *Robinet* ſont chargées. 1766.

Je crois qu'on a bien oublié actuellement, dans Paris, des choſes que les ames vertueuſes et ſenſibles n'oublieront jamais. Je voudrais qu'on aimât aſſez la vérité pour exécuter le projet propoſé à M. *Tonpla*. Eſt-il poſſible qu'on ne trouvera jamais quatre ou cinq avocats pour plaider enſemble une ſi belle cauſe?

Adieu, mon très-cher ami. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCLI.

A M. LE COMTE D'ESTAING.

A Ferney, 8 de ſeptembre.

MONSIEUR,

LA lettre dont vous m'honorez, et les inſtructions qui l'accompagnent, m'inſpirent autant de regrets que de reconnaiſſance. Si j'avais été aſſez heureux pour recevoir plutôt ces mémoires, j'aurais eu la ſatisfaction de rendre à votre mérite et à vos belles actions la juſtice qui leur eſt due. Je ne ſuis inſtruit qu'après trois éditions; mais, ſi je vis aſſez pour en voir une nouvelle, je vous réponds bien du zèle avec lequel

1766. je profiterai des lumières que vous avez la bonté de me donner.

Je vois que vos connaiſſances égalent votre bravoure. Je n'ai pas oſé compromettre votre illuſtre nom dans l'hiſtoire des malheurs de Pondichéri et du général *Lalli*. Le journal du blocus, du ſiége et de la priſe de cette ville, inſinue que c'eſt à vous, Monſieur, que *Chanda-Saeb* demanda ſi d'ordinaire en France on choiſiſſait un fou pour grand-viſir. Je me ſuis bien donné de garde de vous citer en cette occaſion. Il m'a paru que la tête avait tourné à ce commandant infortuné, mais qu'il ne méritait pas qu'on la lui coupât. Je ſuis ſi perſuadé de l'extrême ſupériorité des lumières des juges, que je n'ai jamais compris leur arrêt qui a condamné un lieutenant général des armées du roi, pour avoir trahi les intérêts de l'Etat et de la compagnie des Indes. Je crois qu'il eſt démontré qu'il n'y a jamais eu de trahiſon; et je trouve encore cette cataſtrophe fort extraordinaire.

Je ſuis perſuadé, Monſieur, que ſi le miniſtère s'y était pris quelques mois plutôt pour préparer l'expédition du Bréſil, vous auriez fait cette conquête en peu de temps, et la France vous aurait eu l'obligation de faire une paix plus avantageuſe.

Tout ce que vous dites ſur les colonies, tant françaiſes qu'anglaiſes, fait voir que vous êtes également propre à combattre et à gouverner.

La manière dont les Anglais en usèrent avec vous, quand vous fûtes pris ſur un vaiſſeau marchand, exigeait, ce me ſemble, que les miniſtres anglais vous fiſſent les réparations les plus authentiques, et qu'ils vous prévinſſent avec tous les égards et tous les

empreſſemens qu'ils vous devaient. C'eſt ainſi qu'ils en usèrent avec M. *Vlloa.* Je veux croire, pour leur excuſe, que ceux qui vous retinrent à Plimouth ne connaiſſaient pas encore votre perſonne. 1766.

Ma vieilleſſe et mes maladies ne me permettent pas l'eſpérance de pouvoir mettre dans leur jour les choſes que vous avez daigné me confier; mais, s'il ſe trouvait quelque occaſion d'en faire uſage, ne doutez pas de mon zèle.

En cas que vous m'honoriez de quelqu'un de vos ordres, je vous prie, Monſieur, d'ajouter à vos bontés celle de me dire votre opinion ſur l'arrêt porté contre M. de *Lalli*, et ſur la conduite qu'on tenait à Pondichéri. Soyez très-perſuadé que je vous garderai le ſecret.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect, Monſieur, &c. *V.*

LETTRE CCLII.

A M. DEODATI DE TOVAZZI.

A Ferney, 9 de ſeptembre.

Vous ſouviendrez-vous, Monſieur, qu'à l'occaſion de votre *Diſſertation ſur la langue italienne* j'eus l'honneur de recevoir quelques lettres de vous, et de vous répondre? On vient d'imprimer une de mes lettres à Amſterdam, ſous le nom de Genève, dans un recueil de deux cents pages.

Ce recueil contient pluſieurs de mes lettres, preſque

1766. toutes entièrement falsifiées. Celle que je vous adressai de Ferney, le 24 de janvier 1761, est défigurée d'une manière plus maligne et plus scandaleuse que les autres. On y outrage indignement un général d'armée (*), ministre d'Etat, dont le mérite est égal à la naissance. Il est, ce me semble, de votre intérêt, Monsieur, du mien et de celui de la vérité, de confondre une si horrible calomnie. Voici comme je m'expliquais sur la valeur de ce général :

„ Nous exprimerions encore différemment l'intré-„ pidité tranquille que les connaisseurs admirèrent „ dans le petit-neveu du héros de la Valteline, &c. „

Voici comme l'éditeur a falsifié ce passage :

„ Nous exprimerions encore différemment l'intré-„ pidité tranquille que quelques *prétendus* connais-„ seurs admirèrent dans *le plus petit*-neveu du héros „ de la Valteline, lorsqu'ayant vu son armée en „ déroute par la terreur panique de nos alliés à Ros-„ bac, qui causa pourtant la nôtre, ce petit-neveu „ ayant aperçu, &c. „

Cet article, aussi insolent que calomnieux, finit par cette phrase non moins falsifiée. „ Il eut encore „ le courage de soutenir tout seul les reproches amers „ et intarissables d'une multitude toujours trop tôt „ et trop bien instruite du mal et du bien. „

Une telle falsification n'est pas la négligence d'un éditeur qui se trompe, mais le crime d'un faussaire qui veut à la fois décrier un homme respectable et me nuire. Il vous nuit à vous-même, en supposant que vous êtes le confident de ces infamies. Vous ne refuserez pas sans doute de rendre gloire à la vérité.

(*) M. le prince de *Soubise*.

Je

Je crois néceſſaire que vous preniez la peine de me certifier que ce morceau de ma lettre, depuis ces mots, *nous exprimerions*, juſqu'à ceux-ci *du mal et du bien*, n'eſt point dans la lettre que je vous écrivis ; qu'il y eſt abſolument contraire et falſifié de la manière la plus lâche et la plus odieuſe. Je recevrai, avec une extrême reconnaiſſance, cette juſtice que vous me devez ; et le prince qui eſt intéreſſé à cette calomnie, ſera inſtruit de l'honnêteté et de la ſageſſe de votre conduite dont vous avez déjà donné des preuves. (*) 1766.

Recevez celle de mon eſtime et de tous les ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c.

LETTRE CCLIII.

A M. LE DUC DE LA VALLIERE.

9 de ſeptembre.

M. le chevalier de *Rochefort*, monſieur le Duc, ranime ma très-languiſſante vieilleſſe, en m'apprenant que vous me conſervez toujours vos anciennes bontés. J'en ſuis d'autant plus flatté qu'on prétend que vous abandonnez vos anciens protégés, Champs, Montrouge et votre belle collection de livres rares et inliſibles. On dit que vous achetez la cabane de *Janſen*, dont vous allez faire un palais délicieux, ſelon votre généreuſe coutume. Si les bâtimens, les jardins, la chaſſe, les bibliothéques choiſies, éprouvent votre inconſtance, les hommes ne l'éprouvent pas. Vos goûts peuvent avoir de la légéreté, mais votre

(*) Le certificat de M. de *Tovazzi* a été imprimé dans les journaux.

cœur n'en a point. Vous allez devenir un vrai philo-
1766. ſophe ; j'entends, s'il vous plaît, philoſophe épicurien. Le jardin de *Janſen*, qui n'était qu'un potager, deviendra, ſous vos mains, le vrai jardin d'*Epicure*. Vous vous écarterez tout doucement de la cour, et vous n'en ſerez que plus heureux en vivant pour vous et pour vos amis : ce qui eſt, au fond, la véritable vie.

Vous ſouvenez-vous, monſieur le Duc, d'une lettre que j'eus l'honneur de vous écrire, il y a quelques années, ſur ce M. *Urceus Codrus* (*) que nous avions pris pour un prédicateur ? On vient d'imprimer un recueil de quelques-unes de mes lettres, dans lequel ce rogaton eſt inſéré. On m'y fait dire que vous avez *délivré* les *ſermones feſtivi*, au lieu de déterré les *ſermones feſtivi*. On y prétend qu'un marchand a fait la comédie de la Mandragore, et *marchand* eſt là pour *Machiavel*. Ces inepties aſſez nombreuſes ne ſont pas la ſeule falſification dont on doive ſe plaindre : on a interpolé, dans toutes ces lettres, des articles très-impertinens et très-inſolens.

Jugez, ſi on imprime aujourd'hui de tels menſonges quand ils ſont aiſés à découvrir, quelle était autrefois la hardieſſe des copiſtes lorſqu'il était très-mal-aiſé de découvrir leurs impoſtures. On a fait, de tout temps, ce qu'on a pu pour tromper les hommes : encore paſſe, ſi on ſe bornait à les tromper ; mais on fait quelquefois des choſes plus affreuſes et plus barbares, ſur leſquelles je garde le ſilence.

Comme je ſuis mort pour les plaiſirs, je dois l'être auſſi pour les horreurs ; et j'oublie ce que la nation

(*) Mélanges littéraires, tome III.

peut avoir de frivole et d'exécrable, pour ne me souvenir que d'un cœur aussi généreux que le vôtre, et pour vous souhaiter toute la félicité que vous méritez. J'ai peu de temps à végéter encore sur ce petit tas de boue; je ne regretterai guère que vous et le petit nombre de personnes qui vous ressemblent. Vos bontés seront ma plus chère consolation, jusqu'au moment où je rendrai mon existence aux quatre élémens. 1766.

Agréez mon très-tendre respect. *V.*

Réponse de M. le duc de la Vallière.

A Paris, le 1 de novembre.

QUAND j'aurais moins d'amitié pour vous, Monsieur, le respect qu'on doit à la vérité me forcerait de lui rendre hommage en déclarant, le plus authentiquement qu'il est possible, que la lettre que vous m'avez adressée, et qui commence par ces mots : *Votre procédé est de l'ancienne chevalerie*, est falsifiée en beaucoup d'endroits, dans le recueil où elle est imprimée.

Mon indignation est d'autant plus juste qu'on vous fait dire du mal de gens que vous avez toujours aimés et respectés, et qu'on vous y donne un caractère qui, certainement, a toujours été fort éloigné de votre façon de penser. C'est une justice que je vous dois, et que je suis, peut-être, plus à portée de rendre que personne, par la liaison que j'ai eue avec vous pendant votre séjour à Paris, et par la correspondance que j'ai été charmé d'entretenir depuis que vous en êtes parti.

J'ajouterai encore que j'ai trouvé la même infidélité dans la lettre à M. *Deodati de Tovazzi*, qui est indignement altérée dans cette collection.

Vous ferez, Monsieur, de ma lettre l'usage que vous voudrez. Je serai enchanté de faire un aveu public de l'estime que m'inspire la supériorité de vos talens, et de la juste indignation que me causent de pareilles falsifications.

Le duc de la Vallière.

1766.

LETTRE CCLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de feptembre.

J'AI toujours oublié de demander à mes anges s'ils avaient reçu une vifite de M. *Fabri*, maire de la fuperbe ville de Gex, fyndic de nos puiffans Etats, fubdélégué de monfeigneur l'intendant, et follicitant les fuprêmes honneurs de la chevalerie de Saint-Michel. Je lui avais donné un petit chiffon de billet pour vous, à fon départ de Gex pour Paris, et j'ai lieu de croire qu'il ne vous l'a point rendu. Je vous fupplie, mes divins anges, de vouloir bien m'en inftruire.

Il doit vous être parvenu un petit paquet fous l'enveloppe de M. de *Courteille*. Il contient un commentaire du livre italien *des Délits et des peines*. Ce commentaire eft fait par un avocat de Befançon, ami intime comme moi de l'humanité. J'ai fourni peu de chofe à cet ouvrage, prefque rien; l'auteur l'avoue hautement, et en fait gloire, et fe foucie d'ailleurs fort peu qu'il foit bien ou mal reçu à Paris, pourvu qu'il réuffiffe parmi fes confrères de Franche-Comté, qui commencent à penfer. Les provinces fe forment; et fi l'infame obftination du parlement vifigoth de Touloufe, contre les *Calas*, fait encore fubfifter le fanatifme en Languedoc, l'humanité et la philofophie gagnent ailleurs beaucoup de terrain.

Je ne fais fi je me trompe, mais l'affaire des *Sirven*

me paraît très-importante. Ce fecond exemple d'horreur doit achever de décréditer la fuperftition. Il faut bien que tôt ou tard les hommes ouvrent les yeux. Je fais que les fages qui ont pris leur parti n'apprendront rien de nouveau ; mais les jeunes gens flottans et indécis apprennent tous les jours, et je vous affure que la moiffon eft grande, d'un bout de l'Europe à l'autre. Pour moi, je fuis trop vieux et trop malade pour me mêler d'écrire ; je refte chez moi tranquille. C'eft en vain que des bruits vagues et fans fondement m'imputent le Dictionnaire philofophique, livre après tout qui n'enfeigne que la vertu. On ne pourra jamais me convaincre d'y avoir part. Je ferai toujours en droit de défavouer tous les ouvrages qu'on m'attribue ; et ceux que j'ai faits font d'un bon citoyen. J'ai foutenu le théâtre de France pendant plus de quarante années ; j'ai fait le feul poëme épique tolérable qu'on ait dans la nation. L'hiftoire du Siècle de *Louis XIV* n'eft pas d'un mauvais compatriote. Si on veut me pendre pour cela, j'avertis *meffieurs* qu'ils n'y réuffiront pas, et que je vivrai toujours, en dépit d'eux, plus agréablement qu'eux. Mais, pour perfécuter un homme légalement, il faut du moins quelques preuves commencées, et je défie qu'on ait contre moi la preuve la plus légère. Je m'oublie moi-même à préfent pour ne fonger qu'aux *Sirven* ; le plaifir de les fervir me confole. Je n'étais point inftruit de la manière dont il fallait s'y prendre pour demander un rapporteur ; je croyais qu'on le nommait dans le confeil du roi ; c'eft la faute de M. de *Beaumont* de ne m'avoir pas inftruit. J'écris à madame la ducheffe d'*Enville*, qui eft actuellement à Liancourt, pour la

1766.

1766. ſupplier de demander M. *Chardon* à monſieur le vice-chancelier. M. de *Beaumont* inſiſte ſur M. *Chardon*. Pour moi, j'avoue que tout rapporteur m'eſt indifférent. Je trouve la cauſe des *Sirven* ſi claire, la ſentence ſi abſurde, et toutes les circonſtances de cette affaire ſi horribles, que je ne crois pas qu'il y eût un ſeul homme au conſeil qui balançât un moment.

Il faut vous dire encore que le parlement de Toulouſe perſiſte à condamner la mémoire de *Calas*. Il a préféré l'intérêt de ſon indigne amour propre à l'honneur d'avouer ſa faute et de la réparer. Comment voudrait-on que les *Sirven*, condamnés comme les *Calas*, allaſſent ſe remettre entre les mains de pareils juges? la famille s'expoſerait à être rouée. Nous comptons ſur le ſuffrage de mes divins anges, ſur leur protection, ſur leur éloquence, ſur le zèle de leurs belles ames : je ne ſaurais leur exprimer mon reſpect et ma tendreſſe. *V.*

LETTRE CCLV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 de ſeptembre.

JE ne ſais, Madame, ſi j'écris au chaſſeur, ou au philoſophe, ou à une jolie dame, ou au meilleur cœur du monde : il me ſemble que vous êtes tout cela. J'ai reçu une lettre de vous, qui m'attache à votre char autant que je l'étais dans votre apparition à Ferney; et M. le duc de *Choiſeul* a dû vous en faire

tenir une de moi, qui ne vaut pas la vôtre. Il a bien voulu m'en écrire une qui m'enchante. J'admire toujours comment il trouve du temps, et comme il eſt ſupérieur dans les affaires et dans les agrémens. 1766.

J'ai voulu me conſoler du malheur de vous avoir perdue. J'ai eu l'inſolence de faire jouer, ſur mon petit théâtre, Henri IV, le Roi et le Fermier, Roſe et Colas, Annette et Lubin. J'ai reconnu, dans cette pièce, M. l'abbé de *Voiſenon;* c'eſt la meilleure de toutes à mon gré; il n'y a que lui qui puiſſe avoir tant de grâces. Je ne m'attendais pas à voir tout ce que j'ai vu dans mes déſerts.

L'amitié dont vous daignez m'honorer, Madame, eſt ce qui me flatte davantage, et qui fait le charme de ma vieilleſſe et de ma retraite. Votre caractère eſt au-deſſus de vos charmes; je ſuis amoureux de votre ame, il ne m'appartient pas d'aller plus loin.

Je pris la liberté de vous remettre, à votre départ de Ferney, une petite requête pour M. de *Saint-Florentin*, en faveur d'une malheureuſe famille huguenotte. Le père a été vingt-trois ans aux galères, pour avoir donné à ſouper et à coucher à un prédicant; la mère a été enfermée, les enfans réduits à mendier leur pain. On leur avait laiſſé le tiers du bien pour les nourrir; ce tiers a été uſurpé par le receveur des domaines. Il y a de terribles malheurs ſur la terre, Madame, pendant que ceux qu'on appelle heureux ſont dévorés de paſſions ou d'ennui.

Si vous n'êtes pas aſſez forte (ce que je ne crois pas) pour toucher la pitié de M. de *Saint-Florentin*, j'oſe vous demander en grâce de joindre M. le maréchal de *Richelieu* à vous. M. de *Saint-Florentin* eſt

1766. difficile à émouvoir fur les huguenots. Vous aurez fait une très-belle action, fi vous parvenez à rendre la vie à cette pauvre famille. Soyez sûre, Madame, que vous n'êtes pas faite feulement pour plaire.

Agréez, Madame, mon très-fincère refpect, et un attachement plus inaltérable que les plus grandes paffions que vous ayez pu infpirer.

LETTRE CCLVI.

A M. NANCEY, *cordelier à Dijon.*

14 de feptembre.

SAINT *François* d'Affife, Monfieur, ferait bien étonné de voir un de fes enfans qui fait de fi bons vers français, et moi j'en fuis très-édifié; il vous mettrait en pénitence, et je vous donnerais ma bénédiction. Vous êtes dans la ville de l'efprit et des talens; vous y trouverez tous les encouragemens poffibles. Je ne puis applaudir que de loin à vos travaux littéraires; j'en ferais l'heureux témoin, fi mon âge et mes maladies me permettaient d'aller à Dijon.

Agréez mes remercîmens et les fentimens d'eftime avec lefquels j'ai l'honneur d'être,

Monfieur,

votre, &c.

LETTRE CCLVII. 1766.

A M. DAMILAVILLE.

15 de feptembre.

Ce petit billet, pour M. de *Beaumont*, vous mettra au fait de tout ce qui concerne M. *Chardon*.

Je crois que l'affaire ira bien fous la protection de MM. les ducs de *Choifeul* et de *Praflin*, de M. et de madame d'*Argental*, et de madame la ducheffe d'*Enville*.

Les philofophes fe remettront en crédit, en prenant hautement le parti de l'innocence opprimée : ils rangeront le public fous leurs étendards.

Pourquoi M. *Tonpla* ne ferait-il pas ce petit voyage? cela ferait digne de lui ; il aurait le plaifir du myftère ; ce ferait *Antoine* qui irait voir *Paul*.

Pour chaffer toutes mes idées triftes, j'ai eu l'infolence de faire venir chez moi toute la troupe comique de Genève ; elle eft excellente ; elle a joué Henri IV, et Annette et Lubin : le nom feul d'*Henri IV* m'émeut et fait la moitié du fuccès. J'ai eu auffi le Roi et le Fermier avec Rofe et Colas ; cela a été joué fupérieurement : il y a furtout une actrice excellente qui ferait les délices de Paris.

Mais, après ces fêtes brillantes, je fonge aux horreurs de ce monde ; je fonge aux infortunés, et je retombe dans ma trifteffe ; votre amitié me confole plus que les fêtes. *Ecr. l'inf.*

1766.

LETTRE CCLVIII.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

15 de ſeptembre.

Je ne crois pas, Monſieur, qu'on puiſſe reculer ſur M. *Chardon*. J'avais, comme vous ſavez, exécuté vos ordres ſitôt que vous me les aviez eu donnés: j'avais écrit à M. le duc de *Choiſeul;* il me mande qu'il eſt ami de M. *Chardon*, et qu'il va le propoſer à monſieur le vice-chancelier pour rapporteur de l'affaire. M. le duc de *Choiſeul* protégera les *Sirven* comme il a protégé les *Calas;* c'eſt une belle ame; je ne le connais que par des traits de généroſité et de grandeur. Je ſuis au comble de ma joie de voir l'affaire des *Sirven* commencée; ſoyez sûr que vous ſerez couvert de gloire aux yeux de l'Europe.

Je ne ſais ſi l'affaire qui regarde madame de *Beaumont* ſe pourſuit pendant les vacations; c'eſt dans celle-là qu'il faut triompher. Je la ſupplie d'agréer mon reſpect et le tendre intérêt que je prends à tous deux. *V.*

LETTRE CCLIX. 1766.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

16 de feptembre.

DIEU vous maintienne, Monfieur, dans le deffein de faire le voyage d'Italie, puifque vous pafferez dans mon hermitage à votre retour. Dans le temps que monfieur le gazetier d'Utrecht et monfieur le courier d'Avignon difaient que je n'étais pas chez moi, j'y fefais jouer Henri IV par la troupe de Genève. Tout le monde pleura quand la famille du meunier fe mit à genoux devant *Henri IV ;* il eft adoré dans nos déferts comme à Paris.

On attend madame la comteffe de *Brionne* vers la fin de ce mois ou le commencement de l'autre ; elle va des Pyrénées aux Alpes, cela eft digne d'une grande écuyère.

M. *Duclos* fera pour vous un excellent compagnon de voyage : vous verrez tous deux des philofophes en Italie, mais il faut les déterrer. Les ftatues fe préfentent dans ce pays-là, et les hommes fe cachent.

Vous ne fauriez croire à quel point je fuis pénétré de vos bontés. Le jour où j'aurai le bonheur de vous voir avec M. *Duclos* fera un beau jour pour moi.

1766.

LETTRE CCLX.

A M. DAMILAVILLE.

16 de feptembre.

Je me hâte, mon cher ami, de répondre à votre lettre du 11 ; je commence par ce recueil abominable, imprimé à Amfterdam fous le titre de Genève.

Les trois lettres qu'on attribue en note, d'une manière indécife, à M. de *Montefquieu* ou à moi, font ajoutées à l'ouvrage, et font d'un autre caractère. La lettre à M. *Deodati*, fur fon livre de l'*Excellence de la langue italienne*, eft falfifiée bien odieufement ; car, au lieu des juftes éloges que je donnais au courage ferme et tranquille d'un prince à qui tout le monde rend cette juftice, on y fait une fatire très-amère de fa perfonne et de fa conduite. C'eft ainfi qu'on a empoifonné prefque toutes les lettres qu'on a pu raffembler de moi.

Je fuis dans la néceffité de me juftifier dans les journaux ; un fimple défaveu ne fuffit pas. L'infame éditeur eft déjà allé au-devant de mes dénégations. Il dit, dans fon avertiffement, que toutes les perfonnes à qui mes lettres font adreffées, vivent encore : il réclame leur témoignage : c'eft donc leur témoignage feul qui peut le confondre. J'attends le certificat de M. *Deodati;* j'en ai déjà un autre, mais le vôtre m'eft le plus néceffaire. Je vous prie très-inftamment de me le donner fans délai.

Vous pouvez dire en deux mots que vous avez vu, dans un prétendu recueil de mes lettres, un écrit de moi, page 170, à M. *Damoureux;* que cette lettre n'a jamais été écrite à M. *Damoureux*, mais à vous; que cette lettre eſt très-falſifiée; que tout le morceau de la page 182 eſt ſuppoſé; qu'il eſt faux que le morceau ait jamais été préſenté à aucun cenſeur, et que la note de l'éditeur, à l'occaſion de cette lettre, eſt calomnieuſe. 1766.

Une telle déclaration fortifiera beaucoup les autres certificats. Le prince indignement attaqué dans la lettre à M. *Deodati*, jugera d'une calomnie par l'autre. En un mot, j'attends cette preuve de votre amitié; vous ne pouvez la refuſer à ma douleur et à la vérité.

Il eſt très-certain que c'eſt ce M. *Robinet*, éditeur de mes prétendues lettres, qui a fait imprimer celle-ci; mais je ne prononcerai pas ſon nom, et je ne détruirai même la calomnie qu'avec la modération qui convient à l'innocence. Je ſuis très-aiſe qu'aucun ſage ne ſoit en correſpondance avec ce *Robinet*, qui ſe vante de connaître la nature, et qui connaît bien peu la probité.

Entendons-nous, s'il vous plaît, ſur M. d'*Autré*. Il n'a jamais dit qu'il ait eu des conférences avec M. *Tonpla;* mais que *Tonpla* ayant écrit quelques réflexions philoſophiques pour un de ſes amis, il y avait répondu article par article. Je vous ai montré cette réponſe, bonne ou mauvaiſe; mais je n'ai jamais ouï dire ni dit qu'ils aient eu des conférences enſemble. La vérité eſt toujours bonne à quelque choſe, juſque dans les moindres détails.

1766. Je me porte fort mal, et je ferai très-fâché de mourir fans avoir vu *Tonpla*. Vous favez qu'un de ces malheureux juges, qui avait tout embrouillé dans l'affaire d'Abbeville, et qui avait tant abufé de la jeuneffe de ces pauvres infortunés, vient d'être flétri par la cour des aides de Paris, comme il le méritait. Ce fcélérat, nommé *Broutel*, qui a ofé être juge fans être gradué, devrait être pourfuivi au parlement de Paris, et être puni plus grièvement qu'à la cour des aides : c'eft, Dieu merci, un des parens de mon neveu d'*Ornoi*, le confeiller, à qui l'on doit la flétriffure de ce coquin.

On vient de m'envoyer le mémoire de M. de *Calonne;* il eft en effet approuvé par le roi : ainfi M. de *Calonne* eft juftifié dans tout ce qui regarde fon miniftère. Le public n'eft juge que des procédés qui font fort différens des procédures.

Je vous avoue que j'ai une extrême curiofité de favoir ce qui fe paffe à Bedlam, et de lire la lettre de cet archi-fou, qui fe plaint fi amèrement de l'outrage qu'on lui a fait, en lui procurant une penfion : c'eft un petit finge fort bon à enchaîner et à montrer à la foire pour un fchelling.

Il y a un commentaire fur le petit livre de *Beccaria*, dont on dit beaucoup de bien ; il eft fait par un jeune avocat de Befançon; dès que je l'aurai, je vous l'enverrai. On dit qu'il entre furtout dans quelques détails de la jurifprudence françaife, et qu'il rapporte beaucoup d'aventures tragiques; celle des *Sirven* m'occupe uniquement. Je vous ai mandé l'excès des bontés de M. le duc de *Choifeul*, et combien je compte fur fa protection.

Je connaiſſais déjà le projet de la traduction de *Lucien*, et j'avais lu le plus beau de ſes *Dialogues*. Ce *Lucien*-là valait mieux que *Fontenelle*. J'ai une très-grande idée du traducteur. 1766.

Ah, mon cher ami, que je ſerais heureux de me trouver entre *Tonpla* et vous! *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCLXI.

A M. DE LA HARPE.

17 de ſeptembre.

MON cher confrère et mon cher enfant, je vous remercie bien tard, mais j'ai été malade. J'ai pris les eaux, et pendant ce temps-là on n'écrit point. Vous ſavez auſſi peut-être combien j'ai été affligé d'une aventure dont vous avez entendu parler à Ornoi; vous n'ignorez pas tous les bruits qui ont couru; je ſuis sûr enfin que vous me pardonnerez mon ſilence: comptez que je n'en ai pas moins été ſenſible à vos ſuccès et à votre gloire. Je ſuis perſuadé que vous avez achevé actuellement votre tragédie, car vous travaillez avec la facilité du génie. Je ne ſais ſi vous aurez des acteurs: je ne ſuis sûr que de vos beaux vers. Votre ami M. de *Champfort* m'a envoyé ſa pièce académique. Vous avez un frère en lui, vous êtes l'aîné; mais ce cadet me paraît fort aimable, et très-digne de votre amitié. Votre union fait également honneur aux vainqueurs et aux vaincus. Je voudrais vous tenir l'un et l'autre dans ma retraite. Je vois que vous n'y

1766. viendrez que quand les beaux jours feront paffés, mais vous ferez les beaux jours. Vous me trouverez peut-être vieilli et trifte ; vous me rajeunirez et vous m'égayerez.

Je vous embraffe du meilleur de mon cœur. *V.*

LETTRE CCLXII.

A M. DAMILAVILLE.

19 de feptembre.

Tout ce qui eft à Ferney, mon cher frère, doit vous être très-obligé de la lettre pathétique et convaincante que vous nous avez envoyée. Nous penfons tous qu'il n'y a d'autre parti à prendre, après une pareille lettre, que de demander pardon à celui qui l'a écrite. Mais j'avais propofé aux juges de *Calas* de s'immortalifer en demandant pardon aux *Calas*, la bourfe à la main : ils ne l'ont pas fait.

Je vous ai déjà parlé de la bonté de M. le duc de *Choifeul* et de la nobleffe de fon ame : je vous ai dit avec quel zèle il daigne demander M. *Chardon* pour rapporteur des *Sirven ;* il fera notre juge, comme il l'a été des *Calas :* foyez très-sûr qu'il met fa gloire à être jufte et bienfefant.

Votre atteftation, mon cher frère, celle de M. *Marin*, celle de M. *Deodati*, me font d'une néceffité abfolue. M. le prince de *Soubife* a un bibliothécaire qui ramaffe toutes les pièces curieufes imprimées en Hollande : ce malheureux recueil de mes prétendues

lettres

lettres sera sans doute dans sa bibliothéque, s'il n'y est déjà. M. le prince de *Soubise* le verra, et l'a peut-être vu : un homme de cet état n'a pas le temps d'examiner, de confronter ; il verra les justes éloges que je lui ai donnés tournés en infames satires ; il se trouvera outragé, et le contre-coup en retombera infailliblement sur moi. 1766.

Ce n'est point *Blin de Sainmore* qui est l'éditeur de ce libelle ; c'est certainement celui qui a fait imprimer mes *Lettres secrètes*.

Les trois lettres sur le gouvernement en général, imprimées au-devant du recueil, sont d'un style dur, cynique, et plus insolent que vigoureux, affecté depuis peu par de petits imitateurs. Ce n'est point là le style de *Blin de Sainmore*. On a accusé *Robinet ;* je ne l'accuse ni ne l'accuserai ; je me contenterai de réprimer la calomnie dans les journaux étrangers. Cette démarche est d'autant plus nécessaire que le livre est répandu par-tout, hors à Paris. Il est heureux du moins de pouvoir détruire si aisément la calomnie.

Les protestans se plaignent beaucoup de notre ami M. de *Beaumont*, qui réclame en sa faveur les lois rigoureuses sur les protestans, contre lesquelles il semble s'être élevé dans l'affaire des *Calas*. J'aurais voulu qu'il eût insisté davantage sur la lésion dont il se plaint justement, et qu'il eût fait adroitement sentir combien il en coûtait à son cœur d'invoquer des lois si cruelles. J'ai peur que son factum pour lui-même ne nuise à son factum pour les *Sirven*, et ne refroidisse beaucoup ; mais enfin tout mon desir est qu'il réussisse dans les deux affaires auxquelles je prends un égal intérêt.

1766. Je ne fais comment vous êtes avec *Thiriot;* je ne fais où il demeure : je crois qu'il paffe fa vie, comme moi, à être malade et à faire des remèdes. Cela le rend un peu inégal dans les devoirs de l'amitié ; mais il faut ufer d'indulgence envers les faibles. Je vous prie de lui faire paffer ce petit billet.

Vous aurez inceffamment quelque chofe ; mais vous favez combien il eft dangereux d'envoyer, par les poftes étrangères, des brochures d'Hollande. Nous recevons des livres de France, mais nous n'en envoyons pas. Tous les paquets qui contiennent des imprimés étrangers font faifis, et vous favez qu'on fait très-bien, attendu l'extrême impertinence des preffes bataves.

J'ai chez moi M. de *la Borde* qui met Pandore en mufique; je fuis étonné de fon talent. Nous nous attendions, madame *Denis* et moi, à de la mufique de cour, et nous avons trouvé des morceaux dignes de *Rameau*. Tout cela n'empêche pas que je n'aye *Belleval* et *Broutel* extrêmement fur le cœur.

Confolons-nous, mon cher frère, dans l'amour de la raifon et de la vertu; comptez que l'une et l'autre font de grands progrès. Saluez, de ma part, nos frères *Barnabé*, *Thaddée* et *Thimothée*. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCLXIII.

1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de ſeptembre.

Mes divins anges, je vous avouerai long-temps que j'ai été pénétré de l'aventure que vous ſavez. Le jugement flétriſſant porté unanimement contre ce monſtre de *Broutel* a été une goutte de baume ſur une profonde bleſſure. J'étais dans une ſi horrible mélancolie que, pour me guérir, j'ai fait venir toute la troupe des comédiens de Genève, au nombre de quarante-neuf, en comptant les violons. J'ai vu ce que je n'avais jamais vu, des opéra comiques : j'en ai eu quatre. Il y a une actrice très-ſupérieure, à mon gré, à mademoiſelle *Dangeville ;* mais ce n'eſt pas en beauté ; elle eſt pourtant très-bien ſur le théâtre. Elle a, par-deſſus mademoiſelle *Dangeville*, le talent d'être auſſi comique en chantant qu'en parlant. Il y a deux acteurs excellens ; mais rien pour le tragique ni pour le haut comique, en aucun lieu du monde. Cela prouve évidemment que le cothurne eſt à tous les diables, et que la nation eſt entièrement tournée aux tracaſſeries parlementaires, aux horreurs abbevilliennes, et à la farce. J'ai vu jouer auſſi Henri IV : vous croyez bien que cela n'a pas déplu à l'auteur de la Henriade.

J'ai reçu une lettre charmante de M. le duc de *Choiſeul ;* en vérité, c'eſt une belle ame. Lui et M. le duc de *Praſlin* ſont de l'ancienne chevalerie ; mais je doute que M. *Paſquier* en ſoit.

1766. Le petit Commentaire ſur les délits et les peines, d'un avocat de Beſançon, réuſſit beaucoup dans la province et chez l'étranger.

Il y a dans le parlement de Beſançon un procureur général qui eſt un bœuf : le parlement lui fait ſouvent l'affront de nommer le greffier en chef, pour faire les fonctions de procureur général, dans les affaires difficiles. Ce bœuf alla mugir, ces jours paſſés, chez un libraire qui vendait ce que les ſots appellent de mauvais livres ; il le fit mettre en priſon, et requit qu'on le fît pendre, en vertu de la belle loi émanée en 1756 ; car les Velches ont auſſi quelquefois des lois. Le parlement, d'une voix unanime, renvoya le libraire abſous, et le bœuf, en mugiſſant, dit au libraire : *Mon ami, ce ſont les livres que vous vendez qui ont corrompu vos juges.*

Voilà de beaux exemples. O Velches ! profitez. Mais cependant je n'ai point encore le factum pour les *Sirven ;* mes anges l'ont-ils vu ? Je crois que je me conſolerais de tout, ſi je gagnais ce procès : non, je ne me conſolerais point, le monde eſt trop méchant.

Jean-Jacques Rouſſeau eſt un étonnant fou.

J'ai chez moi actuellement M. de *la Borde*, qui met en muſique le péché originel, ſous le nom de Pandore. Le bon de l'affaire, c'eſt que monſieur le dauphin lui avait propoſé cet opéra, quelques mois avant ſa mort.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

N. B. Je viens d'entendre des morceaux de Pandore ; je vous aſſure qu'il y en a d'excellens.

LETTRE CCLXIV.

1766.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

19 de ſeptembre.

J'AI reçu, Monſieur, la traduction de l'Exorde des *lois de Zaleucus*, l'un des plus anciens et des plus grands légiſlateurs de la Gréce. C'eſt un précieux monument de l'antiquité : il ſert à prouver que nos premiers maîtres ont toujours reconnu un DIEU ſuprême qui lit dans le cœur des hommes, et qui juge nos actions et nos penſées. Il n'y a que la malheureuſe ſecte d'*Epicure* qui ait jamais combattu une opinion ſi raiſonnable et ſi utile au genre-humain : la piété et la vertu ſont de tous les temps. Vous me mandez que vous avez trouvé des barbares, indignes de la ſociété des honnêtes gens, qui ſe ſont élevés contre ce fragment ſi reſpectable. Il eſt triſte que, dans notre nation, il y ait des gens ſi abſurdes : c'eſt le fruit de l'ignorance où l'on vit dans la plupart des provinces, et de la miſérable éducation qu'on y a reçue juſqu'à préſent. La rouille de l'ancienne barbarie ſubſiſte encore. On trouve cent chaſſeurs, cent tracaſſiers, cent ivrognes, pour un homme qui lit; c'eſt en quoi les Anglais, et même les Allemands, l'emportent prodigieuſement ſur nous.

J'ai vû ces jours paſſés M. *Bourſier* qui m'a dit qu'il avait fait quelques commiſſions pour vous; il ne m'a pas dit ce que c'était : tout ce que je

1766. ſais, c'eſt qu'il vous eſt attaché comme moi. Soyez bien perſuadé, Monſieur, des tendres ſentimens de votre, &c. *V.*

LETTRE CCLXV.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

20 de ſeptembre.

Je vous pardonne, mon cher Marquis, d'avoir oublié un vieillard malade et inutile, long-temps pénétré, dans ſa retraite, de l'affliction la plus profonde; mais je ne vous pardonne pas de vous livrer au public qui cherche toujours une victime, et qui s'acharne impitoyablement ſur elle. On ne vous dit peut-être pas à quel point il enfonce le poignard dans les plaies qu'il a faites lui-même. Je vous prédis que vous ſerez malheureux, ſi vous ne vous dérobez pas à l'envie et à la malignité; et je vous répète que vous n'avez d'autre parti à prendre que de vivre avec un petit nombre d'amis dont vous ſoyez sûr.

Vous vous plaignez de quelques tours qu'on vous a joués; j'aimerais mieux qu'on vous eût volé deux cents mille francs, que de vous voir déchirer par les harpies de la ſociété, qui rempliſſent le monde. Il faut abſolument que vous ſachiez que cela a été pouſſé à un excès qui m'a fait une peine cruelle. On dit: Voilà comme ſont faits tous les petits philoſophes de nos jours: on clabaude à la cour, à la ville. Vous ſentez combien mon amitié pour vous en a ſouffert. Vous

êtes fait pour mener une vie très-heureuse, et vous vous obstinez à gâter tout ce que la nature et la fortune ont fait en votre faveur. 1766.

Je vous dirai encore qu'il ne tient qu'à vous de faire tout oublier. Je vous demande en grâce que vous soyez heureux ; je ne veux pas qu'un beau diamant soit mal monté. Pardonnez ma franchise ; c'est mon cœur qui vous parle ; il ne vous déguise ni son affliction, ni ses sentimens pour vous, ni ses craintes : je vous aime trop pour vous écrire autrement.

Madame *Denis* pense absolument de même : quiconque s'intéressera à vous, vous dira les mêmes choses. Pardonnez encore une fois aux sentimens qui m'attachent à vous.

LETTRE CCLXVI.

A M. CHRISTIN.

22 de septembre.

MON cher philosophe, vous m'avez envoyé un singulier monument de la barbare imbécillité d'une certaine secte ; il n'y a qu'elle, dans l'univers entier, capable de pareilles horreurs. La plupart des hommes n'y font pas d'attention ; mais les ames sensibles sont toujours touchées de ce qui effleure à peine les autres.

On a brûlé à Berne l'*Histoire de l'Eglise*, qu'on attribue à un certain prince : cela pourra avoir des suites sérieuses.

Je vous prie, mon cher ami, de bien recommander

1766. à M. de *G*... de ne me jamais nommer, et de ne parler de moi que comme d'un agricole qui aime la vertu et la vérité autant que la campagne. Vous ſavez que, dans un temps de perſécution, il faut oppoſer la diſcrétion à la méchanceté des hommes. J'ai fait mon compliment à M. *le Riche* qui eſt le *Beaumont* de la Franche-Comté et le protecteur de l'innocence (*). Faites mes tendres complimens, je vous prie, à M. de *G*..., et revenez voir vos amis le plutôt que vous pourrez.

LETTRE CCLXVII.

A M. ***.

A Ferney, le 22 de ſeptembre.

JE ſuis très-éloigné de penſer, Monſieur, que vous ayez la moindre part à l'édition de mes prétendues *Lettres* données au public par un fauſſaire calomniateur qui, pour gagner quelque argent, falſifie ce que j'ai écrit, et m'expoſe au juſte reſſentiment des perſonnes les plus reſpectables du royaume, en ſubſtituant des ſatires infames aux éloges que je leur avais donnés.

Les notes dont on a chargé ces *Lettres* ſont encore plus diffamatoires que le texte : vous y êtes loué, et cela eſt triſte. L'éditeur ſait en ſa conſcience qu'aucune de ces lettres n'a été écrite comme il les a imprimées. Si par haſard vous le connaiſſiez, il ſerait digne

(*) Voyez les lettres à M. *le Riche*.

de votre probité de lui remontrer ſon crime, et de l'engager à ſe rétracter. On fait de la littérature un bien indigne uſage : imprimer ainſi les lettres d'autrui, c'eſt être à la fois voleur et fauſſaire. 1766.

Comme ces *Lettres* courent l'Europe, je ſerai forcé de me juſtifier. Je n'ai jamais répondu aux critiques, mais j'ai toujours confondu la calomnie. Vous m'avez toujours prévenu par des témoignages d'eſtime et d'amitié ; j'y ai répondu avec les mêmes ſentimens. Je ne demande ici que ce que l'humanité exige ; votre mérite vous fait un devoir de venger l'honneur des belles-lettres.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec les ſentimens que j'ai toujours eus pour vous, votre, &c.

LETTRE CCLXVIII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 24 de ſeptembre.

ENNUYEZ-VOUS ſouvent, Madame ; car alors vous m'écrirez. Vous me demandez ce que je fais ; j'embellis ma retraite, je meuble de jolis appartemens où je voudrais vous recevoir ; j'entreprends un nouveau procès dans le goût de celui des *Calas*, et je n'ai pas pu m'en diſpenſer, parce qu'un père, une mère et deux filles, remplis de vertu et condamnés au dernier ſupplice, ſe ſont réfugiés à ma porte, dans les larmes et dans le déſeſpoir.

1766. C'eſt une des petites aventures dignes du meilleur des mondes poſſibles. Je vous demande en grâce de vous faire lire le mémoire que M. de *Beaumont* a fait pour cette famille auſſi reſpectable qu'infortunée. Il ſera bientôt imprimé. Je prie M. le préſident *Hénault* de le lire attentivement.

Vos ſuffrages ſerviront beaucoup à déterminer celui du public, et le public influera ſur le conſeil du roi. La belle ame de M. le duc de *Choiſeul* nous protége ; je ne connais point de cœur plus généreux et plus noble que le ſien ; car, quoi qu'en diſe *Jean-Jacques*, nous avons de très-honnêtes miniſtres. J'aimerais mieux aſſurément être jugé par le prince de *Soubiſe*, et par M. le duc de *Praſlin*, que par le parlement de Toulouſe.

Il faudrait, Madame, que je fuſſe auſſi fou que l'ami *Jean-Jacques* pour aller à Véſel. Voici le fait : Le roi de Pruſſe m'ayant envoyé cent écus d'aumône pour cette malheureuſe famille des *Sirven*, et m'ayant mandé qu'il leur offrait un aſile à Véſel ou à Clèves, je le remerciai comme je le devais ; je lui dis que j'aurais voulu lui préſenter moi-même ces pauvres gens auxquels il promettait ſa protection. Il lut ma lettre devant un fils de M. *Tronchin*, qui eſt ſecrétaire de l'envoyé d'Angleterre à Berlin. Le petit *Tronchin*, qui ne penſe pas que j'ai ſoixante et treize ans, et que je ne peux ſortir de chez moi, crut entendre que j'irais trouver le roi de Pruſſe ; il le manda à ſon père ; ce père l'a dit à Paris, les gazetiers en ont beaucoup raiſonné ; *et voilà comme on écrit l'hiſtoire : puis fiez-vous à meſſieurs les ſavans !*

Il faut que je vous diſe, pour vous amuſer, que

le roi de Pruſſe m'a mandé qu'on avait rebâti huit mille maiſons en Siléſie. La réponſe eſt bien naturelle : „ Sire, on les avait donc détruites ; il y avait donc huit „ mille familles déſeſpérées. Vous autres rois, vous „ êtes de plaiſans philoſophes ! „ 1766.

Jean-Jacques du moins ne fait de mal qu'à lui, car je ne crois pas qu'il ait pu m'en faire ; et madame la maréchale de *Luxembourg* ne peut pas croire que j'aye jamais pu me joindre aux perſécuteurs du *Vicaire ſavoyard*. *Jean-Jacques* ne le croit pas lui-même ; mais il eſt comme *Chiantpot-la-perruque* qui diſait que tout le monde lui en voulait.

Savez-vous que l'horrible aventure du chevalier de *la Barre* a été cauſée par le tendre amour ? ſavez-vous qu'un vieux maraud d'Abbeville, nommé *B*... amoureux de l'abbeſſe de V... et maltraité, comme de raiſon, a été le ſeul mobile de cette abominable cataſtrophe ? Ma nièce de *Florian*, qui a l'honneur de vous connaître, et dont les terres ſont auprès d'Abbeville, eſt bien inſtruite de toutes ces horreurs ; elles font dreſſer les cheveux à la tête.

Savez-vous encore que feu monſieur le dauphin, qu'on ne peut aſſez regretter, liſait *Locke* dans ſa dernière maladie ? J'ai appris, avec bien de l'étonnement, qu'il ſavait toute la tragédie de Mahomet par cœur. Si ce ſiècle n'eſt pas celui des grands talens, il eſt celui des eſprits cultivés.

Je crois que M. le préſident *Hénault* a été auſſi enthouſiaſmé que moi de M. le prince de *Brunſwick*. Il y a un roi de Pologne philoſophe, qui ſe fait une grande réputation. Et que dirons-nous de mon impératrice de Ruſſie ?

1766. Je m'aperçois que ma lettre eſt un éloge de têtes couronnées; mais, en vérité, ce n'eſt pas fadeur; car j'aime encore mieux leurs valets de chambre.

Il m'eſt venu un premier valet de chambre du roi, nommé M. de *la Borde*, qui fait de la muſique, et à qui monſieur le dauphin avait conſeillé de mettre en muſique l'opéra de Pandore. C'eſt de tous les opéra, ſans exception, le plus ſuſceptible d'un grand fracas. Faites-vous lire les paroles qui ſont dans mes Oeuvres, et vous verrez s'il n'y a pas là bien du tapage.

Je croyais que M. de *la Borde* feſait de la muſique comme un premier valet de chambre en doit faire, de la petite muſique de cour et de ruelle; je l'ai fait exécuter: j'ai entendu des choſes dignes de *Rameau*. Ma nièce *Denis* en eſt tout auſſi étonnée que moi; et ſon jugement eſt bien plus important que le mien, car elle eſt excellente muſicienne.

Vous en ai-je aſſez conté, Madame? vous ai-je aſſez ennuyée? ſuis-je aſſez bavard? Souffrez que je finiſſe en diſant que je vous aimerai, juſqu'au dernier moment de ma vie, de tout mon cœur, avec le plus ſincère reſpect. *V.*

LETTRE CCLXIX. 1766.

A M. DAMILAVILLE.

24 de ſeptembre.

Je vous remercie, mon cher ami, mon cher frère, de votre noble et philoſophique déclaration ſur l'inſolence de ce fauſſaire qui a fait imprimer ſes ſottiſes ſous mon nom. La canaille littéraire eſt ce que je connaïs de plus abject dans le monde. L'auteur du Pauvre diable a raiſon de dire qu'il fait plus de cas d'un ramoneur de cheminée, qui exerce un métier utile, que de tous ces petits écornifleurs du Parnaſſe. Il eſt bon de faire un petit ouvrage qu'on insèrera dans les journaux, et qui ſervira de préſervatif contre plus d'une impoſture.

Un beau préſervatif ſera le factum de notre ami *Elie*. Vous ne m'avez point mandé ſi vous l'aviez lu. J'ai bien à cœur que l'ouvrage ſoit parfait. Un factum, dans une telle affaire, doit ſe faire lire avec le même plaiſir qu'une tragédie intéreſſante et bien écrite. Il n'y a plus moyen de reculer ſur M. *Chardon;* je crois que M. le duc de *Choiſeul* trouverait fort mauvais qu'après lui avoir demandé ce rapporteur, on en demandât un autre; mais il faudra néceſſairement tâcher de captiver M. *le Noir* qui eſt, dit-on, le meilleur criminaliſte du royaume; ſa voix ſera d'un très-grand poids, et nous courons beaucoup de riſque, s'il ne prend pas notre parti.

Vous aurez inceſſamment toutes les choſes que

1766. vous me demandez, mon cher ami. Il y a un nouveau livre, comme vous ſavez, de feu M. *Boulanger*. Ce *Boulanger* pétriſſait une pâte que tous les eſtomacs ne peuvent pas digérer : il y a quelques endroits où la pâte eſt un peu aigre ; mais, en général, ſon pain eſt ferme et nourriſſant. Ce M. *Boulanger*-là a bien fait de mourir, il y a quelques années, auſſi-bien que *la Métrie*, *du Marſais*, *Fréret*, *Bolingbroke* et tant d'autres. Leurs ouvrages m'ont fait relire les écrits philoſophiques de *Cicéron;* j'en ſuis enchanté plus que jamais. Si on les liſait, les hommes feraient plus honnêtes et plus ſages.

Je me flatte que le petit ballot eſt parti. Mes complimens à l'auteur voilé du dévoilé. Je l'embraſſe mille fois. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCLXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de ſeptembre.

MON cher ange, je vous ſupplie de préſenter mes tendres reſpects à M. le duc de *Praſlin*. Je ſuis pénétré des ſentimens de bonté dont il veut toujours m'honorer. Je lui ſouhaite une ſanté affermie ; c'eſt la ſeule choſe qui peut lui manquer, et c'eſt celle ſans laquelle il n'y a point de bonheur.

Il eſt vrai que j'ai un beau ſujet ; mais c'eſt une belle femme qui me tombe entre les mains, à l'âge

de près de ſoixante et treize ans : je la donnerai à exploiter à quelque jeune homme. Je vous ai déjà dit que j'étais comme le chevalier *Comdom* qui s'eſt fait une grande réputation pour avoir procuré du plaiſir à la jeuneſſe, quand il ne pouvait plus en avoir. 1766.

La Harpe et *Champfort* viennent chez moi à la fin de l'automne ; ainſi vous aurez deux tragédies : de quoi diable avez-vous à vous plaindre ?

Je ne hais pas abſolument les roués ; je trouve qu'ils ſe font lire, et qu'il n'y a pas un ſeul moment de langueur. Je trouve qu'elle eſt fortement écrite, et je crois même qu'elle ferait plaiſir au théâtre, ſi mademoiſelle *Clairon* jouait *Fulvie*, mademoiſelle *le Couvreur* Julie, *Baron* Auguſte, et *le Kain* Pompée. Il n'eſt pas mal d'ailleurs d'avoir une pièce dans ce goût, afin que tous les genres ſoient épuiſés.

A l'égard des ouvrages philoſophiques, tels que *Cicéron*, *Lucrèce*, *Sénèque*, *Epictète*, *Pline*, *Lucien* en feſaient contre les ſuperſtitions de leur temps, je ne me pique point d'imiter ces grands-hommes. Vous ſavez que je ne fais aucun ouvrage dans ce goût ; je vis chez des Velches, et non pas chez les anciens Romains. Je ſuis ſur les frontières d'une nation qui ſait par cœur Roſe et Colas, et qui ne lit point le *De naturâ deorum*. La calomnie a beau m'imputer quelquefois des écrits pleins d'une ſageſſe hardie, qui n'eſt pas celle des Velches, mais qui eſt celle des *Montagne*, des *Charon*, des *la Motte-le-Vayer*, des *Bayle*, je défie qu'on me prouve jamais que j'aye la moindre part à ces témérités philoſophiques. Il eſt vrai que j'ai été indigné de certaines barbaries velches ; mais je me ſuis conſolé

1766. en ſongeant combien il y a de français aimables, à la tête deſquels vous êtes, avec l'hôte chez qui vous logez. Il n'y a point de mois où l'on ne voye paraître en Hollande, tantôt un excellent ouvrage de *Fréret*, tantôt un moins bon, mais pourtant aſſez bon de *Boulanger*, tantôt un autre éloquent et terrible de *Bolingbroke.* On a réimprimé le *Vicaire ſavoyard* dégagé du fatras d'*Emile*, avec quelques ouvrages du conſul *Maillet.* Toute la jeuneſſe allemande apprend à lire dans ces ouvrages; ils deviennent le catéchiſme univerſel, depuis Bade juſqu'à Moſcou. Il n'y a pas à préſent un prince allemand qui ne ſoit philoſophe. Je n'ai aſſurément aucune part dans cette révolution qui s'eſt faite depuis quelques années dans l'eſprit humain. Ce n'eſt pas ma faute ſi le ſiècle eſt éclairé, et ſi la raiſon a pénétré juſque dans des cavernes. J'achève paiſiblement ma vie, ſans ſortir de chez moi; je bâtis un village, je défriche des terres incultes, et je ſuis ſeulement fâché que le blé vaille actuellement chez nous quarante francs le ſetier. J'ai bâti une égliſe, et j'y entends la meſſe : je ne vois pas pourquoi on voudrait me faire martyr. On peut m'aſſaſſiner, mais on ne peut me condamner; et d'ailleurs quand on m'aſſaſſinerait à ſoixante et treize ans, j'aurais toujours probablement plus vécu que mes aſſaſſins, et j'aurais plus rendu de ſervices aux hommes que maître *Paſquier;* mais j'eſpère que cela n'arrivera pas, et je vous réponds que j'y mettrai bon ordre. J'ai peu de temps à vivre, d'une manière ou d'autre; je vivrai et je mourrai attaché à mon cher ange, avec mon culte ordinaire d'hyperdulie.

P. S.

P. S. Que dites-vous de madame la comteſſe de *Brionne* qui va des Pyrénées aux Alpes, comme on va de Verſailles à Paris? Elle voulait venir incognito; je l'en défie. Eſt-ce qu'elle ſerait philoſophe? 1766.

LETTRE CCLXXI.

A M. DAMILAVILLE.

29 de ſeptembre.

Vous ſemblez craindre, mon cher ami, par votre lettre du 23, que l'on ne faſſe quelque difficulté ſur le bel exorde que vous avez mis à votre certificat; je ne vous en ai pas moins d'obligation, et je la ſens dans le fond de mon cœur. Je compte faire imprimer ce certificat avec les autres que j'enverrai à tous les journaux; je n'aurai pas de peine à confondre la calomnie. Il me ſemble que nous ſommes dans le ſiècle des fauſſaires; mais mon étonnement eſt que les fauſſaires ſoient ſi mal-adroits. Comment peut-on inſérer, dans des lettres déjà publiques, des impoſtures ſi atroces et ſi aiſées à découvrir? Ce qui me fâche beaucoup, c'eſt que ces lettres ſe vendent à Genève. Madame la comteſſe de *Brionne*, qui daigne venir à Ferney, ne ſera-t-elle pas bien régalée de ce beau libelle? elle y trouvera ſa maiſon outragée.

Je ne ſais où prendre ce M. *Deodati* qui me doit un témoignage authentique de la vérité : c'eſt à lui qu'eſt écrite la lettre ſi indignement falſifiée. Je n'ai point reçu de réponſe à la lettre que je lui ai écrite;

1766. il faut, ou qu'il ne ſoit point à Paris, ou qu'il ſoit malade, ou qu'il ne ſache pas remplir les premiers devoirs de la ſociété. Je connais votre cœur, mon cher ami ; vous mettrez de l'empreſſement à trouver ce *Deodati*, et à lui faire remplir ſon devoir. Voilà une fort ſotte affaire ; mais la plupart des affaires de ce monde ſont fort ſottes : on eſt bien heureux quand l'atrocité ne ſe joint pas à la ſottiſe.

Vous ſavez ſans doute que le ſieur *Saucourt*, juge d'Abbeville, n'a pas voulu juger les autres accuſés, et l'on croit qu'il ſe démettra de ſa place : c'eſt ainſi qu'on ſe repent après que le mal eſt fait.

J'attends votre paquet dans lequel j'eſpère trouver des conſolations. Si M. *Boulanger*, auteur du bel article *Vingtième*, vivait encore, il ſerait bien étonné que le blé coûte quarante francs le ſetier, et qu'on n'y met point ordre. Tout va comme il plaît à DIEU.

Adieu, mon cher ami ; je ſuis bien malade. Je vous répète que je ſerai très-fâché de mourir ſans avoir vu *Platon*, et ſurtout ſans vous avoir revu avec lui. Je vous embraſſe de toutes les forces qui me reſtent. *Ecr. l'inf.*

Voulez-vous bien envoyer cette lettre au libraire *Lacombe* ? Il y a auſſi une lettre à lui adreſſée dans ce maudit recueil, et *Lacombe* ſera ſans doute plus honnête que *Deodati*.

LETTRE CCLXXII. 1766.

A M. VERNES, *à Séligny.*

Septembre.

VOICI, Monſieur, où en eſt l'affaire de cette malheureuſe et innocente famille des *Sirven.* Il a fallu deux années de ſoins et de peines réitérées pour raſſembler en Languedoc les pièces juſtificatives. Nous les avons enfin arrachées. Le mémoire de M. de *Beaumont* eſt déjà ſigné par pluſieurs avocats ; nous avons déjà demandé un rapporteur ; M. le duc de *Choiſeul* nous protége ; il m'écrit ces propres mots de ſa main, dans la dernière lettre dont il m'honore : *Le jugement des Calas eſt un effet de la faibleſſe humaine, et n'a fait ſouffrir qu'une famille ; mais la dragonade de M. de Louvois a fait le malheur du ſiècle.*

Avouez, monſieur le curé huguenot, que M. le duc de *Choiſeul* eſt une belle ame, et que ces paroles doivent être gravées en lettres d'or. Pour celles de *Vernet*, ſi on peut les écrire, ce n'eſt qu'avec la matière dont *Ezéchiel* feſait ſon déjeûné. Quant à *J. J.*, il ſuffit de vous dire qu'il y avait autrefois à Paris un pauvre homme nommé *Chianpot-la-perruque*, qui ſe plaignait que la cour et la ville étaient liguées contre lui.

Vous devriez bien abandonner vos ouailles quelques momens, pour venir converſer dans un château où il n'y a pas une ouaille.

1766.

LETTRE CCLXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

1 d'octobre.

Je vous envoie, mon cher ami, cette lettre ouverte pour M. de *Beaumont*, que je vous ſupplie de lire.

Il s'eſt chargé de trois affaires fort équivoques, qui feront grand tort à la cauſe des *Sirven*. Il y a un parti violent contre lui : on a ſurtout prévenu les deux *Tronchin*. On s'irrite de le voir invoquer une loi cruelle contre les proteſtans mêmes qu'il a défendus ; on dit que ſa femme, étant née proteſtante, devait réclamer cette loi moins qu'une autre. On prétend que l'acquéreur de la terre de Canon eſt de bonne foi, et que les terres en Normandie ne ſe vendent jamais plus que le denier vingt. On aſſure que le brevet obtenu par l'acquéreur le met à l'abri de toutes recherches, et que là même faveur qui lui a fait obtenir ſon brevet, lui fera gagner ſa cauſe.

Je vous confie mes alarmes. L'odieux qu'on jette ſur cette affaire nuira beaucoup à celle des *Sirven*, je le vois évidemment : mais plus nous attendrons, plus nous trouverons le public refroidi ; et d'ailleurs les démarches que j'ai faites exigent abſolument que le mémoire ſoit imprimé ſans délai. Si M. de *Beaumont* eſt à la campagne, il n'a d'autre parti à prendre que de vous confier le mémoire, que vous ferez imprimer par *Merlin*.

J'ai enfin reçu le certificat de M. *Deodati;* j'aurai celui de *Lacombe* par le premier ordinaire. Il eſt eſſentiel de confondre la calomnie ; en briſant une de ſes flèches, on briſe toutes les autres. Il paraît tous les jours des livres qu'on ne manque pas de m'imputer. Il faudrait que je reſſemblaſſe à *Eſdras*, et que je dictaſſe jour et nuit pour faire la dixième partie des écrits dont l'impoſture me charge. On pourſuit avec acharnement ma vieilleſſe; on empoiſonne mes derniers jours. Je n'ai d'autre reſſource que dans la vérité ; il faut qu'elle paraiſſe du moins aux yeux des miniſtres ; ils jugeront de toutes ces calomnies par celles de l'éditeur de mes prétendues Lettres. C'eſt un ſervice qu'il m'aura rendu, et qui pourra ſervir de bouclier contre les traits dont on accable les pauvres philoſophes. 1766.

On a annoncé le livre de *Fréret* dans la gazette d'Avignon (*). On y dit, à la vérité, que le livre eſt dangereux, mais qu'il y a beaucoup de modération et de profondeur.

Adieu, mon cher ami ; je vous embraſſe auſſi tendrement que je vous regrette.

Je vous demande en grâce de m'envoyer, par la première poſte, le factum de M. de *la Roque* contre M. de *Beaumont;* car je veux abſolument juger ce procès au tribunal de ma conſcience.

(*) *L'Examen des apologiſtes de la religion chrétienne.*

1766. LETTRE CCLXXIV.

A M. LE COMTÉ D'ARGENTAL.

8 d'octobre.

VRAIMENT, mes adorables anges, je ne ſuis pas étonné que le prophète *Elie de Beaumont* ne vous ait pas envoyé ſon mémoire pour les *Sirven;* la raiſon en eſt bien claire, c'eſt que ce mémoire n'eſt pas encore fait. Il m'avait mandé, il y a près de deux mois, qu'il l'avait remis entre les mains de pluſieurs avocats pour le ſigner, et M. *Damilaville* lui avait déjà donné quelque argent de ma part; je croyais même déjà l'ouvrage imprimé, je me hâtais de demander un rapporteur, je ſollicitais votre protection et celle de vos amis; mais enfin il s'eſt trouvé que *Beaumont* avait pris le futur pour le paſſé. Je vois qu'il a été un peu déſorienté par deux cauſes malheureuſes qu'il a perdues coup ſur coup. Il ne faudrait pas que le défenſeur des *Calas* ſe chargeât jamais d'une cauſe équivoque : celle des *Sirven* lui aurait fait un honneur infini.

Il a encore, comme vous ſavez, un procès très-intéreſſant au nom de ſa femme; mais je tremble encore pour ce procès-là. Il a le malheur d'y réclamer les lois rigoureuſes contre les proteſtans, lois dont il avait tant fait ſentir la dureté, non-ſeulement dans l'affaire des *Calas*, mais dans une autre encore que je lui avais confiée. Cette funeſte coutume des avocats, de ſoutenir ainſi le pour et le contre, pourra lui faire

grand tort, et en fera ſurement à la cauſe des *Sirven;* 1766.
cependant l'affaire eſt entamée, il la faut ſuivre. J'ai obtenu pour cette malheureuſe famille *Sirven* la protection de pluſieurs princes étrangers, je leur ai écrit que le factum était prêt; s'il ne paraît pas, ils feront en droit de croire que je les ai trompés. Je ne me rebute point, mais je ſuis fort affligé.

Je ne le ſuis pas moins que vous n'ayez pas reçu le Commentaire ſur les délits et les peines, par un avocat de Beſançon. Je ſais bien que M. *Janel* a des ordres poſitifs de ne laiſſer paſſer aucune brochure ſuſpecte par la voie de la poſte ; mais cette brochure eſt très-ſage, elle me paraît inſtructive ; il n'y a aucun mot qui puiſſe choquer le gouvernement de France, ni aucun gouvernement. Je reçois tous les jours, par la poſte, tous les imprimés qui paraiſſent ; on les laiſſe tous arriver ſans aucune difficulté. Je ne vois pas pourquoi l'on défendrait le tranſport des penſées de province à Paris, tandis qu'on permet l'exportation de Paris en province.

Je ſuis encore plus ſurpris qu'on n'ait pas reſpecté l'enveloppe de M. de *Courteille*, et que l'on prive un conſeiller d'Etat d'un écrit ſur la juriſprudence. Vous recevrez cet écrit par quelque autre voie, et vous jugerez ſi on doit le traiter avec tant de rigueur.

Vous n'ignorez pas qu'on a fait en Hollande deux éditions de quelques-unes de mes lettres qu'on a cruellement falſifiées, et auxquelles on a joint des notes d'une inſolence puniſſable contre les perſonnes du royaume les plus reſpectables. On m'a conſeillé de m'adreſſer à un nommé M. *du Clairon* qui eſt, dit-on, actuellement commiſſaire de la marine, ou

1766. conful à Amfterdam : il eft auteur d'une tragédie de Cromwell, qu'il a dédiée à M. le duc de *Praflin*. Je ne veux pas croire qu'il foit trop inftruit du myftère de cette abominable édition ; mais je crois qu'il peut aifément fe procurer des lumières fur l'éditeur.

M. le prince de *Soubife* et plufieurs autres perfonnes d'une grande diftinction font très-outragés dans ces Lettres. Il eft néceffaire que je mette au moins dans les journaux un avertiffement qui démontre et qui confonde la calomnie. Heureufement les preuves font nettes et claires ; j'ai en main les certificats de ceux à qui j'avais écrit ces lettres qu'un fauffaire a défigurées. J'efpère que M. *du Clairon*, qui eft fur les lieux, voudra bien me donner des éclairciffemens fur cette manœuvre infame. Je lui écris qu'ayant, comme lui, M. le duc de *Praflin* pour protecteur, j'ai quelque droit d'efpérer fes bons offices, dans cette conjoncture, à l'abri d'une telle protection ; que le livre eft imprimé par *Michel Rey* imprimeur de *Jean-Jacques Rouffeau*, à Amfterdam ; que *Jean-Jacques* y eft loué, et les hommes les plus refpectables chargés d'outrages ; que je le fupplie de vouloir bien me donner, fur cette œuvre d'iniquité, les notions qu'il pourra acquérir, et que tous les honnêtes gens lui en auront obligation. Je me flatte que M. le duc de *Praflin* permettra la liberté que je prends de dire un mot dans cette lettre de mon attachement pour lui, et de la protection dont il m'honore.

LETTRE CCLXXV. 1766.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Au château de Ferney, 8 d'octobre.

Il n'y a point affurément de façon de piffer plus noble que celle de mon héros, et le cardinal de *Tençin*, chez qui vous pifsâtes, n'aurait pas eu votre générofité. Votre jeune homme eft arrivé dans mon couvent ; je l'y ai fait moine fur le champ ; il aura des livres à fa difpofition. J'ai un ex-jéfuite qui a profeffé vingt années, et qui pourra lui donner de bons confeils fur fes études, et diriger fa conduite. J'ai le bonheur d'avoir une efpèce de fecrétaire qui a beaucoup de mérite, et avec lequel il paffera fon temps agréablement. Toute notre maifon vit dans une union parfaite ; il ne tiendra qu'à lui d'y être auffi confolé qu'on peut l'être, quand on n'a pas le bonheur de vous faire fa cour. Il m'a paru vif, mais bon enfant ; j'en aurai tous les foins que je dois à un jeune homme que vous protégez, et que vous daignez me recommander. S'il fe tourne au bien, il n'aura d'obligation qu'à vos extrêmes bontés du bonheur de fa vie. C'eft un enfant que le hafard vous a donné ; vous l'avez élevé et corrigé, et j'efpère que vos bienfaits auront formé fon cœur.

J'abufe de votre générofité, Monfeigneur. Puifqu'elle ne fe dément point pour cet enfant, daignera-t-elle l'employer pour une famille entière du pays que vous avez gouverné ? J'ai déjà pris la liberté

1766. d'implorer vos bontés pour les d'*Eſpinas*, gens de très-bon lieu, nés avec du bien, appartenans aux plus honnêtes gens du pays, et réduits à l'état le plus cruel, après vingt-trois ans de galères, pour avoir donné à ſouper à un prédicant. Si on ne leur rend pas leur bien, il vaudrait mieux les remettre aux galères.

Vous pouvez avoir égaré le Mémoire (*) que j'avais eu l'honneur de vous envoyer; ſouffrez que je vous en préſente un ſecond. Vous me demanderez de quoi je me mêle de ſolliciter toujours pour des huguenots; c'eſt que je vois tous les jours ces infortunés, c'eſt que je vois des familles diſperſées et ſans pain, c'eſt que cent perſonnes viennent crier et pleurer chez moi, et qu'il eſt impoſſible de n'en être pas ému.

On dit que vous allez chercher à Vienne une future reine. Vous reſſemblez en tout au duc de *Bellegarde*, à cela près qu'il ne prenait point d'îles, et qu'il n'impoſait pas des lois aux Anglais.

Agréez mon reſpect et mon attachement qui ne finiront qu'avec ma vie. *V.*

(*) *Affaires des religionnaires. Vivarais; intendance de Languedoc.*

Jean-Pierre Eſpinas, d'une honnête famille de Château-Neuf, paroiſſe de Saint-Felix, près de Vernous en Vivarais, ayant été vingt-trois ans aux galères pour avoir donné à ſouper et à coucher dans ſa maiſon à un miniſtre de la religion prétendue réformée, et ayant obtenu ſa délivrance par brevet du 23 de janvier 1763, ſe trouvant chargé d'une femme mourante et de trois enfans réduits à la mendicité, remontre très-humblement à ſa Majeſté que ſon bien ayant été confiſqué pendant vingt-ſix ans, à condition que la troiſième partie en ſerait diſtraite pour l'entretien de ſes enfans, jamais leſdits enfans n'ont joui de cette grâce. Il conjure ſa Majeſté de daigner lui accorder la poſſeſſion de ſon patrimoine pour ſoulager ſa vieilleſſe et ſa famille.

1766.

LETTRE CCLXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

15 d'octobre.

MON cher ami, j'ai lu le factum de M. *Hume;* cela n'eſt écrit, ni du ſtyle de *Cicéron*, ni de celui d'*Addiſſon*. Il prouve que *Jean-Jacques* eſt un maître fou, et un ingrat pétri d'un ſot orgueil ; mais je ne crois pas que ces vérités méritent d'être publiées ; il faut que les choſes ſoient, ou bien plaiſantes, ou bien intéreſſantes, pour que la preſſe s'en mêle. Je vous répéterai toujours qu'il eſt bien triſte pour la raiſon que *Rouſſeau* ſoit fou ; mais enfin *Abadie* l'a été auſſi. Il faut que chaque parti ait ſon fou, comme autrefois chaque parti avait ſon chanſonnier.

Je penſe que la publicité de cette querelle ne ſervirait qu'à faire tort à la philoſophie. J'aurais donné une partie de mon bien pour que *Rouſſeau* eût été un homme ſage ; mais cela n'eſt pas dans ſa nature ; il n'y a pas moyen de faire un aigle d'un papillon : c'eſt aſſez, ce me ſemble, que tous les gens de lettres lui rendent juſtice, et d'ailleurs ſa plus grande punition eſt d'être oublié.

Ne pourriez-vous pas, mon cher frère, écrire un petit mot à M. de *Beaumont*, à Launai, chez M. de *Cideville*, où je le crois encore, et réchauffer ſon zèle pour les *Sirven* ? S'il n'avait entrepris que cette affaire, il ſerait comblé de gloire, et toute l'Europe

1766. le bénirait. J'ai annoncé ſon factum à tous les princes d'Allemagne comme un chef-d'œuvre, il y a près d'un an; le factum n'a point paru; on commence à croire que je me ſuis avancé mal à propos, et l'on doute de la réalité des faits que j'ai allégués. Eſt-il poſſible qu'il ſoit ſi difficile de faire du bien? Aidez-moi, mon cher ami, et cela deviendra facile.

M. *Bourſier* attend le mémoire de M. *Tonpla*, qui probablement arrivera par le coche. Le protecteur eſt toujours bien diſpoſé; il m'écrit ſouvent pour l'établiſſement projeté; mais je vois bien que monſieur *Bourſier* manquera d'ouvriers. Il eſt vieux et infirme, comme moi; il aurait beſoin de quelqu'un qui ſe mît à la tête de cette affaire.

Il y a un château tout prêt, avec liberté et protection; eſt-il poſſible qu'on ne trouve perſonne pour jouir d'une pareille offre? Je vois que la plupart des affaires de ce monde reſſemblent au conſeil des rats.

J'ai deux perſonnes à encourager, *Bourſier* et *Sirven*; l'un et l'autre ſe déſeſpèrent.

J'ai beaucoup d'obligation à M. *Marin*, pour une affaire moins conſidérable. On a imprimé un *Recueil* de mes lettres à Avignon, ſous le nom de Lauſane; on dit que ces lettres ſont auſſi altérées et auſſi indignement falſifiées que celles qui ont été imprimées à Amſterdam. M. *Marin* a donné ſes ſoins pour que cette rapſodie n'entrât point dans Paris; il en échappera pourtant toujours quelques exemplaires. Que voulez-vous? c'eſt un tribut qu'il faut que je paye à une malheureuſe célébrité qu'il ſerait bien doux de changer contre une obſcurité tranquille. Si je pouvais me faire un ſort ſelon mon déſir, je voudrais me cacher,

avec vous et quelques-uns de vos amis, dans un coin de ce monde; c'eſt-là mon roman, et mon malheur eſt que ce roman ne ſoit pas une hiſtoire. Il y a une vérité qui me conſole, c'eſt que je vous aime tendrement, et que vous m'aimez; avec cela on n'eſt pas ſi à plaindre. 1766.

Voici un billet pour frère *Protagoras;* je le recommande à vos bontés.

LETTRE CCLXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 d'octobre.

Mes divins anges, ſi mon état continue, adieu les tragédies. J'ai été vivement ſecoué, et j'ai la mine d'aller trouver *Sophocle* avant de faire, comme lui, des tragédies à quatre-vingts ans. Cependant je me ſens un peu mieux quand je ſonge que ma petite *Durancy* eſt devenue une *Clairon.* J'eus très-grande opinion d'elle, lorſque je la vis débuter ſur des treteaux en Savoie, aux portes de Genève; et je vous prie, quand vous la verrez, de la faire ſouvenir de mes prophéties; mais je vous avoue que je ſuis étonné qu'elle ait pris *Pulchérie* pour ſe faire valoir; c'eſt reſſuſciter un mort après quatre-vingt-dix ans: Pulchérie eſt, à mon gré, un des plus mauvais ouvrages de *Corneille.* Je ſens bien qu'elle a voulu prendre un rôle tout neuf; mais, quand on prend un habit neuf, il ne faut pas le prendre de bure.

1766. Nous venons de perdre un homme bien médiocre à l'académie françaife. On dit qu'il fera remplacé par *Thomas;* il aura befoin de toute fon éloquence pour faire l'éloge d'un homme fi mince.

Ne pourrais-je pas vous envoyer le Commentaire fur les délits et les peines, par la voie de M. *Marin*? l'enveloppe de M. de *Sartines* n'eft-elle pas, dans ces cas-là, une fauve-garde affurée? On fuppofe alors, avec raifon, que ces livres envoyés au fecrétaire de la librairie, lui font adreffés pour favoir fi on en permettra l'introduction en France. Je ferai ce que vous me prefcrirez. Je pourrais me fervir de la voie de M. le chevalier de *Beauteville;* mais je ne l'emploierai qu'en cas que vous trouviez qu'il n'y a point d'inconvénient.

Le livre de *Fréret* fait beaucoup de bruit. Il en paraît tous les mois quelqu'un de cette efpèce. Il y a des gens acharnés contre les préjugés; on ne leur fera pas lâcher prife: chaque fecte a fes fanatiques. Je n'ai pas, Dieu merci, ce zèle emporté; j'attends paifiblement la mort entre mes montagnes, et je n'ai nulle envie de mourir martyr. Je ne veux pas non plus finir comme un citoyen de Genève, extrêmement riche, qui vient de fe jeter dans le Rhône, parce qu'avec fon argent il n'avait pu acheter la fanté; je fais fouffrir, et je n'irai dans le Rhône qu'à la dernière extrémité. Je fuis affez de l'avis de *Mécène* qui difait qu'un malade devait fe trouver heureux d'être en vie.

Portez-vous bien, mes adorables anges; il n'y a que cela de bon, parce que cela fait trouver tout bon.

Je voudrais bien ſavoir ce qu'on dit dans le public de la charlatanerie de *Jean-Jacques;* j'ai vu un *Thomas* ſur le Pont-neuf qui valait beaucoup mieux que lui, et dont on parlait moins. Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de M. de *Chauvelin*, quand vous le verrez. 1766.

Recevez mon tendre reſpect.

LETTRE CCLXXVIII.

A M. HUME.

Ferney, 24 d'octobre.

J'AI lu, Monſieur, les pièces du procès que vous avez eu à ſoutenir par-devant le public contre votre ancien protégé. J'avoue que la grande ame de *Jean-Jacques* a mis au jour la noirceur avec laquelle vous l'avez comblé de bienfaits; et c'eſt en vain qu'on a dit que c'eſt le procès de l'ingratitude contre la bienfeſance.

Je me trouve impliqué dans cette affaire. Le ſieur *Rouſſeau* m'accuſe de lui avoir écrit, en Angleterre, une lettre dans laquelle je me moque de lui (*). Il a accuſé M. d'*Alembert* du même crime.

Quand nous ſerions coupables au fond de notre cœur, M. d'*Alembert* et moi, de cette énormité, je vous jure que je ne le ſuis point de lui avoir écrit.

(*) La lettre au docteur *Panſophe*, imprimée à Londres, ſous le nom de M. de *Voltaire*.

1766. Il y a ſept ans que je n'ai eu cet honneur. Je ne connais point la lettre dont il parle, et je vous jure que, ſi j'avais fait quelque mauvaiſe plaiſanterie ſur M. *J. J. Rouſſeau*, je ne la déſavouerais pas.

Il m'a fait l'honneur de me mettre au nombre de ſes ennemis et de ſes perſécuteurs. Intimement perſuadé qu'on doit lui élever une ſtatue, comme il le dit dans la lettre polie et décente de *Jean-Jacques Rouſſeau, citoyen de Genève, à Chriſtophe de Beaumont, archevêque de Paris*, il penſe que la moitié de l'univers eſt occupée à dreſſer cette ſtatue ſur ſon piédeſtal, et l'autre moitié à la renverſer.

Non-ſeulement il m'a cru iconoclaſte, mais il s'eſt imaginé que j'avais conſpiré contre lui avec le conſeil de Genève, pour faire décréter ſa propre perſonne de priſe de corps, et enſuite avec le conſeil de Berne pour le faire chaſſer de la Suiſſe.

Il a perſuadé ces belles choſes aux protecteurs qu'il avait alors à Paris, et il m'a fait paſſer dans leur eſprit pour un homme qui perſécutait en lui la ſageſſe et la modeſtie. Voici, Monſieur, comment je l'ai perſécuté.

Quand je ſus qu'il avait beaucoup d'ennemis à Paris, qu'il aimait comme moi la retraite, et que je préſumai qu'il pouvait rendre quelques ſervices à la philoſophie, je lui fis propoſer, par M. *Marc Chapuis* citoyen de Genève, dès l'an 1759, une maiſon de campagne appelée l'*Hermitage*, que je venais d'acheter.

Il fut ſi touché de mes offres, qu'il m'écrivit ces propres mots :

MONSIEUR,

MONSIEUR, 1766.

„ Je ne vous aime point, vous corrompez ma „ république en donnant des ſpectacles dans votre „ château de Tourney, &c. „

Cette lettre, de la part d'un homme qui venait de donner à Paris un grave opéra et une comédie, n'était cependant pas datée des petites maiſons. Je n'y fis point de réponſe, comme vous le croyez bien, et je priai M. *Tronchin* le médecin de vouloir bien lui envoyer une ordonnance pour cette maladie. M. *Tronchin* me répondit que, puiſqu'il ne pouvait pas me guérir de la manie de faire encore des pièces de théâtre à mon âge, il déſeſpérait de guérir *Jean-Jacques*. Nous reſtâmes l'un et l'autre fort malades, chacun de notre côté.

En 1762 le conſeil de Genève entreprit ſa cure, et donna une eſpèce d'ordre de s'aſſurer de lui pour le mettre dans les remèdes. *Jean-Jacques*, décrété à Paris et à Genève, convaincu qu'un corps ne peut être en deux lieux à la fois, s'enfuit dans un troiſième. Il conclut, avec ſa prudence ordinaire, que j'étais ſon ennemi mortel, puiſque je n'avais pas répondu à ſa lettre obligeante. Il ſuppoſa qu'une partie du conſeil génevois était venue dîner chez moi pour conjurer ſa perte, et que la minute de ſon arrêt avait été écrite ſur ma table, à la fin du repas. Il perſuada une choſe ſi vraiſemblable à quelques-uns de ſes concitoyens. Cette accuſation devint ſi ſérieuſe que je fus obligé enfin d'écrire au conſeil de Genève une lettre très-forte, dans laquelle je lui dis que, s'il y avait un ſeul homme dans ce

1766. corps qui m'eût jamais parlé du moindre deſſein contre le ſieur *Rouſſeau*, je conſentais qu'on le regardât comme un ſcélérat et moi auſſi, et que je déteſtais trop les perſécuteurs pour l'être.

Le conſeil me répondit, par un ſecrétaire d'Etat, que je n'avais jamais eu, ni dû avoir, ni pu avoir la moindre part, ni directement, ni indirectement, à la condamnation du ſieur *Jean-Jacques*.

Les deux lettres ſont dans les archives du conſeil de Genève.

Cependant M. *Rouſſeau*, retiré dans les délicieuſes vallées de Moutier-Travers, ou Motier-Travers, au comté de Neuchâtel, n'ayant pas eu, depuis un grand nombre d'années, le plaiſir de communier ſous les deux eſpèces, demanda inſtamment au prédicant de Moutier-Travers, homme d'un eſprit fin et délicat, la conſolation d'être admis à la ſainte table ; il lui dit que ſon intention était 1°. *de combattre l'Egliſe romaine* ; 2°. *de s'élever contre l'ouvrage infernal de l'Eſprit, qui établit évidemment le matérialiſme* ; 3°. *de foudroyer les nouveaux philoſophes vains et préſomptueux.* Il écrivit et ſigna cette déclaration, et elle eſt encore entre les mains de M. de *Montmolin*, prédicant de Moutier-Travers et de Bovereſſe.

Dès qu'il eut communié, il ſe ſentit le cœur dilaté, il *s'attendrit juſqu'aux larmes.* Il le dit au moins dans ſa lettre du 8 d'auguſte 1765.

Il ſe brouilla bientôt avec le prédicant et les prêchés de Moutier-Travers et de Bovereſſe. Les petits garçons et les petites filles lui jetèrent des pierres ; il s'enfuit ſur les terres de Berne ; et ne voulant plus être lapidé, il ſupplia meſſieurs de Berne *de vouloir*

bien avoir la bonté de le faire enfermer le reſte de ſes jours dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leur Etat qu'il leur ſemblerait bon de choiſir. Sa lettre eſt du 20 d'octobre 1765. 1766.

Depuis madame la comteſſe de *Pimbèche*, à qui l'on conſeillait de ſe faire lier, je ne crois pas qu'il ſoit venu dans l'eſprit de perſonne de faire une pareille requête. Meſſieurs de Berne aimèrent mieux le chaſſer que de ſe charger de ſon logement.

Le judicieux *Jean-Jacques* ne manqua pas de conclure que c'était moi qui le privais de la douce conſolation d'être dans une priſon perpétuelle, et que même j'avais tant de crédit chez les prêtres, que je le feſais excommunier par les chrétiens de Moutier-Travers et de Bovereſſe.

Ne penſez pas que je plaiſante, Monſieur. Il écrit, dans une lettre du 24 de juin 1765 : *Etre excommunié de la façon de M. de V. m'amuſera fort auſſi.* Et dans ſa lettre du 23 de mars, il dit : *M. de V. doit avoir écrit à Paris qu'il ſe fait fort de faire chaſſer Rouſſeau de ſa nouvelle patrie.*

Le bon de l'affaire eſt qu'il a réuſſi à faire croire, pendant quelque temps, cette folie à quelques perſonnes; et la vérité eſt que, ſi au lieu de la priſon qu'il demandait à meſſieurs de Berne, il avait voulu ſe réfugier dans la maiſon de campagne que je lui avais offerte, je lui aurais donné alors cet aſile, où j'aurais eu ſoin qu'il eût de bons bouillons avec des potions rafraîchiſſantes, bien perſuadé qu'un homme dans ſon état mérite beaucoup plus de compaſſion que de colère.

Il eſt vrai qu'à la ſageſſe toujours conſéquente de

1766. ſa conduite et de ſes écrits, il a joint des traits qui ne ſont pas d'une bonne ame. J'ignore ſi vous ſavez qu'il a écrit des *Lettres de la montagne*. Il ſe rend, dans la cinquième lettre, formellement délateur contre moi; cela n'eſt pas bien. Un homme qui a communié ſous les deux eſpèces, un ſage à qui on doit élever des ſtatues, ſemble dégrader un peu ſon caractère par une telle manœuvre; il haſarde ſon ſalut et ſa réputation.

Auſſi la première choſe qu'ont faite meſſieurs les médiateurs de France, de Zurich et de Berne, a été de déclarer ſolennellement les *Lettres de la montagne* un libelle calomnieux. Il n'y a plus moyen que j'offre une maiſon à *Jean-Jacques*, depuis qu'il a été affiché calomniateur au coin des rues.

Mais en feſant le métier de délateur et d'homme un peu brouillé avec la vérité, il faut avouer qu'il a toujours conſervé ſon caractère de modeſtie.

Il me fit l'honneur de m'écrire, avant que la médiation arrivât à Genève, ces propres mots:

MONSIEUR,

„ Si vous avez dit que je n'ai pas été ſecrétaire „ d'ambaſſade à Veniſe, vous avez menti; et ſi je „ n'ai pas été ſecrétaire d'ambaſſade, et ſi je n'en ai „ pas eu les honneurs, c'eſt moi qui ai menti. „

J'ignorais que M. *Jean-Jacques* eût été ſecrétaire d'ambaſſade; je n'en avais jamais dit un ſeul mot, parce que je n'en avais jamais entendu parler.

Je montrai cette agréable lettre à un homme véridique, fort au fait des affaires étrangères, curieux

et exact : ces gens-là ſont dangereux pour ceux qui citent au haſard. Il déterra les lettres originales, écrites de la main de *Jean-Jacques*, du 9 et du 13 d'auguſte 1743, à M. *du Theil*, premier commis des affaires étrangères, alors ſon protecteur. On y voit ces propres paroles : 1766.

„ J'ai été deux ans le domeſtique de M. le comte „ de *Montaigu* (ambaſſadeur à Veniſe) ...... J'ai „ mangé ſon pain...; il m'a chaſſé honteuſement de „ ſa maiſon...; il m'a menacé de me faire jeter par „ la fenêtre,.. et de pis, ſi je reſtais plus long-temps „ dans Veniſe... &c. &c. „

Voilà un ſecrétaire d'ambaſſade aſſez peu reſpecté, et la fierté d'une grande ame peu ménagée. Je lui conſeille de faire graver au bas de ſa ſtatue les paroles de l'ambaſſadeur au ſecrétaire d'ambaſſade.

Vous voyez, Monſieur, que ce pauvre homme n'a jamais pu ni ſe maintenir ſous aucun maître, ni ſe conſerver aucun ami, attendu qu'il eſt contre la dignité de ſon être d'avoir un maître, et que l'amitié eſt une faibleſſe dont un ſage doit repouſſer les atteintes.

Vous dites qu'il fait l'hiſtoire de ſa vie ; elle a été trop utile au monde, et remplie de trop grands événemens pour qu'il ne rende pas à la poſtérité le ſervice de la publier. Son goût pour la vérité ne lui permettra pas de déguiſer la moindre de ſes anecdotes, pour ſervir à l'éducation des princes qui voudront être menuiſiers comme *Emile*.

A dire vrai, Monſieur, toutes ces petites misères ne méritent pas qu'on s'en occupe deux minutes ; tout cela tombe bientôt dans un éternel oubli. On

1766. ne s'en ſoucie pas plus que des baiſers âcres de la nouvelle *Héloïſe*, et de ſon faux germe, et de ſon doux ami, et des lettres de *Vernet* à un lord qu'il n'a jamais vu. Les folies de *Jean-Jacques* et ſon ridicule orgueil ne feront nul tort à la véritable philoſophie, et les hommes reſpectables qui la cultivent en France, en Angleterre et en Allemagne, n'en feront pas moins eſtimés.

Il y a des ſottiſes et des querelles dans toutes les conditions de la vie. Quelques ex-jéſuites ont fourni à des évêques des libelles diffamatoires ſous le nom de *Mandemens;* les parlemens les ont fait brûler; cela s'eſt oublié au bout de quinze jours. Tout paſſe rapidement comme les figures groteſques de la lanterne magique.

L'archevêque de Novogorod, à la tête d'un ſynode, a condamné l'évêque de Roſtou à être dégradé et enfermé le reſte de ſa vie dans un couvent, pour avoir ſoutenu qu'il y a deux puiſſances, la ſacerdotale et la royale. L'impératrice a fait grâce du couvent à l'évêque de Roſtou. A peine cet événement a-t-il été connu en Allemagne et dans le reſte de l'Europe.

Les détails des guerres les plus ſanglantes périſſent avec les ſoldats qui en ont été les victimes. Les critiques mêmes des pièces de théâtre nouvelles, et ſurtout leurs éloges, ſont enſevelis le lendemain dans le néant avec elles et avec les feuilles périodiques qui en parlent. Il n'y a que les dragées du ſieur *Keiſer* qui ſe ſoient un peu ſoutenues.

Dans ce torrent immenſe qui nous emporte et qui nous engloutit tous, qu'y a-t-il à faire? Tenons-

nous-en au conseil que M. *Horace Valpole* donne à *Jean-Jacques* d'être sage et heureux. Vous êtes l'un, Monsieur, et vous méritez d'être l'autre, &c. &c. 1766.

LETTRE CCLXXIX.

A M. HELVETIUS.

Le 27 d'octobre.

Vous me donnez, mon illustre philosophe, l'espérance la plus consolante et la plus chère. Quoi! vous seriez assez bon pour venir dans mes déserts! Ma fin approche, je m'affaiblis tous les jours; ma mort sera douce, si je ne meurs point sans vous avoir vu.

Oui, sans doute, j'ai reçu votre réponse à la lettre que je vous avais écrite par l'abbé *Morellet*. Je n'ai pas actuellement un seul *Philosophe ignorant*. Toute l'édition que les *Cramer* avaient faite, et qu'ils avaient envoyée en France, leur a été renvoyée bien proprement par la chambre syndicale; elle est en chemin, et je n'en aurai que dans trois semaines. Ce petit livre est, comme vous savez, de l'abbé *Tilladet;* mais on m'impute tout ce que les *Cramer* impriment, et tout ce qui paraît à Genève, en Suisse et en Hollande. C'est un malheur attaché à cette célébrité fatale dont vous avez eu à vous plaindre aussi-bien que moi. Il vaut mieux, sans doute, être ignoré et tranquille, que d'être connu et persécuté. Ce que vous avez

1766. essuyé pour un livre qui aurait été chéri des *la Rochefoucault*, doit faire frémir long-temps tous les gens de lettres. Cette barbarie m'est toujours présente à l'esprit, et je vous en aime toujours davantage.

Je vous envoie une petite brochure d'un avocat de Besançon, dans laquelle vous verrez des choses relatives à une barbarie bien plus horrible. Je crains encore qu'on ne m'impute cette petite brochure. Les gens de lettres, et même nos meilleurs amis, se rendent les uns aux autres de bien mauvais services, par la fureur qu'ils ont de vouloir toujours deviner les auteurs de certains livres. De qui est cet ouvrage attribué à *Bolingbroke*, à *Boulanger*, à *Fréret*? Eh! mes amis, qu'importe l'auteur de l'ouvrage? ne voyez-vous pas que le vain plaisir de deviner devient une accusation formelle, dont les scélérats abusent? Vous exposez l'auteur que vous soupçonnez; vous le livrez à toute la rage des fanatiques; vous perdez celui que vous voudriez sauver. Loin de vous piquer de deviner si cruellement, faites au contraire tous les efforts possibles pour détourner les soupçons. Aidons-nous les uns les autres dans la cruelle persécution élevée contre la philosophie. Est-il possible que cette philosophie ne nous réunisse pas! Quoi! de misérables moines n'auront qu'un même esprit, un même cœur, ils défendront les intérêts du couvent jusqu'à la mort; et ceux qui éclairent les hommes ne seront qu'un troupeau dispersé, tantôt dévorés par les loups, et tantôt se donnant les uns aux autres des coups de dents!

Qui peut rendre plus de services que vous à la

raison et à la vertu? qui peut être plus utile au monde, sans se compromettre avec les pervers? Que de choses j'aurais à vous dire, et que j'aurai de plaisir à vous ouvrir mon cœur et à lire dans le vôtre, si je ne meurs pas sans vous avoir embrassé! Du moins je vous embrasse de loin, et c'est avec une amitié égale à mon estime. *V.* 1766.

LETTRE CCLXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 de novembre.

MES divins anges, pour peu que l'état où je suis continue ou empire, vous serez mal servis. Il faut de la force pour traiter le beau sujet, l'intéressant sujet, mais le difficile sujet que j'ai trouvé. J'ai besoin d'une santé que je n'ai pas; j'ai besoin surtout du recueillement et de la tranquillité qu'on m'arrache. Le couvent que j'ai bâti pour vivre en solitaire ne désemplit point d'étrangers; et vous savez quelles horreurs, soit de Paris, soit d'Abbeville, ont troublé mon repos et affligé mon ame.

Voilà encore ce malheureux charlatan *Jean-Jacques Rousseau* qui sème toujours la tracasserie et la discorde dans quelque lieu qu'il se réfugie. Ce malheureux a persuadé à quelques personnes du parti opposé à celui de M. *Hume*, que je m'entendais contre lui avec ce même *Hume*, qui l'a comblé de bienfaits. Ce n'est pas assez de le payer de la

1766. plus noire ingratitude ; il prétend que je lui ai écrit à Londres une lettre insultante, moi qui ne lui ai pas écrit depuis environ neuf ans. Il m'accuse encore de l'avoir fait chasser de Genève et de Suisse; il me calomnie auprès de M. le prince de *Conti* et de madame la duchesse de *Luxembourg;* il me force enfin de m'abaisser jusqu'à me justifier de ces ridicules et odieuses imputations. La vie d'un homme de lettres est un combat perpétuel, et on meurt les armes à la main.

Cela ne m'empêchera pas de traiter mon beau sujet, pourvu que la nature épuisée accorde encore cette consolation à ma vieillesse. Je serai soutenu par l'envie de faire quelque chose qui puisse vous plaire.

La troupe de Genève, qui n'est pas absolument mauvaise, se surpassa hier en jouant Olimpie ; elle n'a jamais eu un si grand succès. La foule qui assistait à ce spectacle le redemanda pour le lendemain à grands cris. Je suis persuadé que mademoiselle *Durancy* ferait réussir bien davantage Olimpie à Paris ; et, par tout ce que j'apprends d'elle, je juge qu'elle jouerait mieux le rôle d'*Olimpie* que mademoiselle *Clairon.* Tâchez de vous donner ce double plaisir ; mais je vous avoue que je voudrais qu'on ne retranchât rien à la pièce. Toute mutilation énerve le corps et le défigure. Je n'ai point vu la représentation donnée à Genève ; je ne sors guère de mon lit depuis long-temps, mais je sais qu'on a joué la pièce d'après l'édition des *Cramer*, et je suis un peu déshonoré à Paris par l'édition de *Duchesne.*

Au reſte, mes anges ne manqueront pas de pièces de théâtre. M. de *Chabanon* eſt bien avancé; *la Harpe* vient demain travailler chez moi. Si je vous ſuis inutile, mes élèves ne vous le feront pas. 1766.

J'eſpère enfin qu'*Elie de Beaumont* va faire jouer la tragédie des *Sirven*. Il eſt comme moi; il a été accablé de tracaſſeries et de chagrins, mais il travaille à ſa pièce.

Vous m'aſſurez, mes divins anges, que M. le duc de *Praſlin* trouve bon que j'employe la protection dont il m'honore auprès de M. *du Clairon*, commiſſaire de la marine à Amſterdam, au ſujet de ces lettres défigurées que l'éditeur de *Rouſſeau* a imprimées, et des notes infames dans leſquelles le ſeul *Rouſſeau* eſt loué, et preſque toute la cour de France traitée d'une manière indigne et puniſſable. Ces notes ont été faites à Paris, et il ne ſerait pas mal de connaître le ſcélérat. Un mot d'un premier commis, au nom de M. le duc de *Praſlin*, ſuffirait à M. *du Clairon*.

Que mes anges agréent toujours ma tendreſſe inaltérable et reſpectueuſe. *V.*

1766.

LETTRE CCLXXXI.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 3 de novembre.

Vous êtes donc, Monfieur, tout à travers les ruines de l'Empire romain, et vous faites pleurer votre *Eudoxie* fur les décombres de Rome. Quand aurai-je le plaifir de mêler mes larmes aux fiennes? quand pourrai-je lire cet ouvrage auquel je m'intéreffe prefque autant qu'à fon auteur? Quelque bon qu'il foit, il fera fort difficile qu'il foit auffi aimable que vous.

Vous prétendez donc que j'ai été amoureux dans mon temps tout comme un autre? Vous pourriez ne vous pas tromper. Quiconque peint les paffions les a reffenties, et il n'y a guère de barbouilleur qui n'ait exploité fes modèles. Voyez *Jean-Jacques Rouffeau*, il traîne avec lui la belle mademoifelle *le Vaffeur*, fa blanchiffeufe, âgée de cinquante ans, à laquelle il a fait trois enfans qu'il a pourtant abandonnés pour s'attacher à l'éducation du feigneur *Emile*, et pour en faire un bon menuifier. C'eft un grand charlatan et un grand miférable que ce *Jean-Jacques Rouffeau.* J'aime mieux la charlatane mademoifelle *Durancy* qui enchante le public, et à laquelle vous confierez probablement le rôle d'*Eudoxie* ou *Eudocie.*

Jouiffez, Monfieur, de tous vos talens qui font

votre gloire et votre bonheur. Jouiſſez de vos paſ- 1766.
ſions, partagez-vous entre le travail et les plaiſirs, et n'oubliez pas un vieux ſolitaire ſi ſenſiblement pénétré de tout ce que vous valez.

Madame *Denis* vous fait mille tendres complimens. *V.*

LETTRE CCLXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de novembre.

Je vous écrivis, je crois, mes anges, le 8 de ce mois, que je pourrais vous envoyer le premier acte de ma bergerie, et avant que vous m'ayez fait réponſe, l'enceinte a été conſtruite. Une tragédie de bergers! et une tragédie faite en dix jours! me direz-vous: aux petites maiſons, aux petites maiſons, de bons bouillons, des potions rafraîchiſſantes comme à *Jean-Jacques*.

Mes divins anges, avant de me rafraîchir, liſez la pièce, et vous ſerez échauffés. Songez que quand on eſt porté par un ſujet intéreſſant, par la peinture des mœurs agreſtes, oppoſées au faſte des cours orientales, par des paſſions vraies, par des événemens ſurprenans et naturels, on vogue alors à pleines voiles (non pas à plein voile, comme dit *Corneille*), et on arrive au port en dix jours. Un ſujet ingrat demande une année et un long travail qui échoue; un ſujet heureux s'arrange de

1766. lui-même. Zaïre ne me coûta que trois ſemaines. Mais cinq actes en vers, à ſoixante et treize ans, et malade! J'ai donc le diable au corps? oui, et je vous l'ai mandé. Mais les vers ſont donc durs, raboteux, chargés d'inutiles épithètes? non, rapportez-vous-en à ce diable qui m'a bercé; liſez, vous dis-je. Maman *Denis* eſt épouvantée de la choſe, elle n'en peut revenir.

Ce n'eſt pas Tancrède, ce n'eſt pas Alzire, ce n'eſt pas Mahomet, &c. Cela ne reſſemble à rien; et cependant cela n'effarouche pas. Des larmes! on en verſera, ou on ſera de pierre. Des frémiſſemens! on en aura juſqu'à la moëlle des os, ou on n'aura point de moëlle. Et ce n'eſt pas l'ex-jéſuite qui a fait cette pièce; c'eſt moi.

Dans la fatuité de mon orgueil extrême,
Je le dis à Praſlin, à vous, à Fréron même.

On demandait à un maréchal d'*Eſtrées*, âgé de quatre-vingt-dix-ſept ans, et dont la femme, ſœur de *Manicamp*, était groſſe; qui a fait cet enfant à madame la maréchale? c'eſt moi, mort-dieu, dit-il.

Ma bergerie part donc. Je l'envoie à M. le duc de *Praſlin* pour vous. Faites lire cette drogue à *le Kain;* que M. de *Chauvelin* manque le coucher du roi pour l'entendre. Mettez-moi chaudement dans le cœur de ce M. de *Chauvelin;* que M. le duc de *Praſlin* juge à la lecture; puis moquez-vous de moi, et j'en rirai moi-même.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CCLXXXIII.

1766.

A M. CHARDON,

MAITRE DES REQUETES.

A Ferney, 19 de novembre.

MONSIEUR,

Ce n'eſt pas ma faute ſi je vous importune, prenez-vous-en à la réputation que vous avez d'être le juge le plus intègre et le rapporteur le plus éloquent. M. et madame de *Beaumont* ſe croient trop heureux ſi leur fortune dépend de vous. Les *Sirven* vous demandent la vie; et moi, Monſieur, j'oſe vous la demander pour eux, moi qui ſuis témoin, depuis trois années, de leur innocence, de leurs larmes et de l'horrible injuſtice qu'ils eſſuyèrent lorſque le même fanatiſme qui fit périr *Calas* ſur la roue, condamna *Sirven* et ſa femme à la corde ſur la même accuſation de parricide que la ſuperſtition impute ſi légérement, et que la nature déſavoue.

M. le duc de *Choiſeul*, qui penſe ſur vous, Monſieur, comme tout le public, et qui eſt votre ami, a eu la bonté de me mander qu'il prierait monſieur le vice-chancelier de vous nommer rapporteur dans l'affaire des *Sirven*. Vous êtes déjà inſtruit de cette horrible aventure; je ne vous demande que la plus exacte juſtice. La malheureuſe deſtinée de cette

1766. famille, qui l'a conduite dans mes déſerts, deviendra un bonheur pour elle ſi vous daignez rapporter ſa cauſe. C'en eſt un pour moi que cette occaſion de vous aſſurer de l'eſtime infinie et du reſpect, &c.

LETTRE CCLXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de novembre.

DIVINS anges, vous vous y attendiez bien; voici des corrections que je vous ſupplie de faire porter ſur le manuſcrit.

Maman *Denis* et un des acteurs de notre petit théâtre de Ferney, fou du tripot, et difficile, diſent qu'il n'y a plus rien à faire, que tout dépendra du jeu des comédiens; qu'ils doivent jouer les Scythes comme ils ont joué le Philoſophe ſans le ſavoir, et que les Scythes doivent faire le plus grand effet, ſi les acteurs ne jouent ni froidement ni à contre-ſens.

Maman *Denis* et mon vieux comédien de Ferney, aſſurent qu'il n'y a pas un ſeul rôle dans la pièce qui ne puiſſe faire valoir ſon homme. Le contraſte qui anime la pièce d'un bout à l'autre, doit ſervir la déclamation, et prête beaucoup au jeu muet, aux attitudes théâtrales, à toutes les expreſſions d'un tableau vivant. Voyez, mes anges, ce que vous en penſez; c'eſt vous qui êtes les juges ſouverains.

Je tiens qu'il faut donner cette pièce ſur le champ,

et

et en voici la raiſon. Il n'y a point d'ouvrage nouveau ſur des matières très-délicates qu'on ne m'impute ; les livres de cette eſpèce pleuvent de tous côtés. Je ſerai infailliblement la victime de la calomnie, ſi je ne prouve l'*alibi*. C'eſt un bon alibi qu'une tragédie. On dit : Voyez ce pauvre vieillard ! peut-il faire à la fois cinq actes, et cela, et cela encore ? Les honnêtes gens alors crient à l'impoſture. 1766.

Je vous ſupplie, ô anges bienfaiteurs, de montrer la lettre ci-jointe à M. le duc de *Praſlin*, ou de lui en dire la ſubſtance. Il ſera très-utile qu'il ordonne à un de ſes ſecrétaires ou premiers commis d'encourager fortement M. *du Clairon* à découvrir quel eſt le poliſſon qui a envoyé de Paris, aux empoiſonneurs d'Hollande, ſon venin contre toute la cour, contre les miniſtres et contre le roi même, et qui fait paſſer ſa drogue ſous mon nom.

Voici la deſtination que je fais, ſelon vos ordres, des rôles pour l'académie royale du théâtre françaiſ.

O anges, je n'ai jamais tant été au bout de vos ailes. *V.*

N. B. Il y a pourtant dans la lettre au docteur *Panſophe* des longueurs et des répétitions. Elle eſt certainement de l'abbé *Coyer*.

N. B. Voulez-vous mettre mon gros neveu l'abbé *Mignot* du ſecret ?

1766.

LETTRE CCLXXXV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 de novembre.

LA lettre au docteur *Panſophe*, Madame, eſt de l'abbé *Coyer;* j'en ſuis très-certain, non-ſeulement parce que ceux qui en ſont certains me l'ont aſſuré, mais parce qu'ayant été au commencement de l'année en Angleterre, il n'y a que lui qui puiſſe connaître les noms anglais qui ſont cités dans cette lettre. Je connais d'ailleurs ſon ſtyle; en un mot, je ſuis sûr de mon fait.

Il eſt fort mal à lui, qui ſe dit mon ami, de s'être ſervi de mon nom, et de feindre que j'écris une lettre à *Jean-Jacques*, quand je dis qu'il y a ſept ans que je ne lui ai écrit. Je me ferais, ſans doute, honneur de cette lettre au docteur *Panſophe*, ſi elle était de moi. Il y a des choſes charmantes et de la meilleure plaiſanterie; il y a pourtant des longueurs, des répétitions et quelques endroits un peu louches. Il faut avouer en général que le ton de la plaiſanterie eſt, de toutes les clefs de la muſique françaiſe, celle qui ſe chante le plus aiſément. On doit être sûr du ſuccès quand on ſe moque gaiement de ſon prochain; et je m'étonne qu'il y ait à préſent ſi peu

de bons plaiſans dans un pays où l'on tourne tout en raillerie. 1766.

Pour moi, je vous aſſure, Madame, que je n'ai point du tout ſongé à railler, quand j'ai écrit à *David Hume* : c'eſt une lettre que je lui ai réellement envoyée; elle a été écrite au courant de la plume. Je n'avais que des faits et des dates à lui apprendre; il fallait abſolument me juſtifier des calomnies dont ce fou de *Jean-Jacques* m'avait chargé.

C'eſt un méchant fou que *Jean-Jacques;* il eſt un peu calomniateur de ſon métier ; il ment avec des diſtinctions de jéſuite, et avec l'impudence d'un janſéniſte.

Connaiſſez-vous, Madame, un petit *Abrégé de l'Hiſtoire de l'Egliſe*, orné d'une préface du roi de Pruſſe ? Il parle en homme qui eſt à la tête de cent quarante mille vainqueurs, et s'exprime avec plus de fierté et de mépris que l'empereur *Julien.* Quoiqu'il verſe le ſang humain dans les batailles, il a été cruellement indigné de celui qu'on a répandu dans Abbeville.

L'aſſaſſinat juridique des *Calas* et le meurtre du chevalier de *la Barre* n'ont pas fait honneur aux Velches dans les pays étrangers. Votre nation eſt partagée en deux eſpèces ; l'une de ſinges oiſifs qui ſe moquent de tout, et l'autre de tigres qui déchirent. Plus la raiſon fait de progrès d'un côté, et plus de l'autre le fanatiſme grince des dents. Je ſuis quelquefois profondément attriſté, et puis je me conſole en feſant mes tours de ſinge ſur la corde.

Pour vous, Madame, qui n'êtes ni de l'eſpèce des tigres ni de celle des ſinges, et qui vous conſolez

au coin de votre feu, avec des amis dignes de vous,
1766. de toutes les horreurs et de toutes les folies de ce monde, prolongez en paix votre carrière. Je fais mille vœux pour vous et pour M. le préſident *Hénault*. Mille tendres reſpects. *V.*

LETTRE CCLXXXVI.

A MADAME DE FLORIAN.

24 de novembre.

CHERE NIECE ET CHERS NEVEUX,

MADAME de *Florian* a donc toujours la goutte aux trois doigts dont on écrit, et ne peut donner jamais le moindre ſigne de vie à un oncle qui l'aime tendrement? Pour vous, monſieur ſon mari, c'eſt autre choſe; vous répondez exactement, vous dites des nouvelles aux abſens, vos lettres ſont inſtructives.

Et vous, mon gros et cher neveu, qui êtes actuellement enfoncé juſqu'au cou dans des papiers terriers, prêtez-moi vos ſecours et vos lumières pour réſiſter à des *iſs* de moines qui veulent opprimer maman *Denis* et moi. Quand vous aurez voix délibérative dans la première claſſe du parlement de France, faites-moi une belle et bonne cabale contre tous ces *iſs* de moines; défaites-nous de cette vermine qui ronge le royaume; donnez de grands coups d'aiguillon dans le maigre cu de l'abbé de *Chauvelin*. C'eſt peu de choſe, ce n'eſt pas aſſez d'avoir chaſſé les

jésuites qui du moins instruisaient la jeunesse, pour conserver des sang-sues qui ne sont bonnes à rien qu'à s'engraisser de notre sang. 1766.

Nous sommes actuellement dans le climat de Naples, nous serons au mois de décembre dans celui de Sibérie. Et vous, quand sortirez-vous de votre séjour paisible pour le séjour tumultueux, frivole et crotté de Paris la grand'ville ?

Je vous embrasse tous trois de toutes les forces de mon ame et de mes bras longs et menus.

LETTRE CCLXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de novembre.

J'AI encore fatigué aujourd'hui mes anges, et ma lettre est partie, adressée à M. *Marin*, le tout après avoir dépêché depuis cinq jours trois paquets à M. le duc de *Praslin*.

Pourquoi donc, direz-vous, nous assommer encore de cette lettre, vieillard indiscret du mont Jura ? pourquoi ? c'est que j'aime bien ces vers-ci :

. . . .

Il est des maux, Sulma, que nous fait la fortune.
Il en est de plus grands dont le poison cruel,
Par nous-même apprêté, nous porte un coup mortel.
Mais lorsque, sans secours, à mon âge, on rassemble,

1766. Dans un exil affreux, tant de malheurs enſemble,
Lorſque tous leurs aſſauts viennent ſe réunir,
Un cœur, un faible cœur, les peut-il ſoutenir?

Il me ſemble que cette leçon vaut mieux que les autres, ſurtout ſi la voix éclate avec attendriſſement ſur *faible cœur*.

Voyez, décidez; vous ſentez bien que je ſuis à bout, que je n'ai plus d'huile dans ma lampe, que je vous ai envoyé ma dernière goutte, et que le ſuccès ou la chute de l'ouvrage ſont dans le ſujet et non dans les vers; que tout dépend à préſent des acteurs, que les ſituations et l'art du comédien font tout aux premières repréſentations.

Ainſi donc, nous vous conjurons, maman et moi, de faire jouer la pièce telle qu'elle eſt; c'eſt ma dernière prière, c'eſt mon teſtament; puis je mourrai en riant aux anges.

1766.

LETTRE CCLXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

1 de décembre.

Mon cher ami, j'ai prié M. d'*Argental* de vous mettre dans la confidence d'un drame d'une eſpèce aſſez nouvelle. Je ne veux rien avoir de caché pour vous. Je crois que cet ouvrage était abſolument néceſſaire pour confondre la calomnie, cette calomnie dont je vous parlais ſi ſouvent en vous diſant, *écr...* *l'inf...*

Vous ſavez avec quel acharnement elle m'impute, preſque tous les mois, quelque mauvais livre bien ſcandaleux que je n'ai jamais lu et que je ne lirai jamais. Les mauvais poëtes ne ſachant plus comment s'y prendre pour me perdre, après m'avoir immolé à *Crébillon*, m'ont voulu immoler aux janſéniſtes; ils ſe ſont aviſés de faire de moi un théologien; et ils prétendent, avec l'abbé *Guyon* et l'abbé *Renoard*, que je traite continuellement la controverſe. Or certainement un homme qui fait une tragédie demande un homme tout entier, et le demande pour longtemps. Non-ſeulement je me ſuis remis à faire des pièces de théâtre, mais j'en fais faire. Je m'occupe beaucoup de celle à laquelle *la Harpe* travaille actuellement ſous mes yeux, et j'en ai de grandes eſpérances. J'ai dans ma vieilleſſe la conſolation de former des

1766. élèves : je rends par là tout le ſervice que je puis rendre aux belles-lettres.

Il me ſemble que je ne mérite pas les cruelles perſécutions que j'eſſuie depuis ſi long-temps.

Mandez-moi donc à qui on attribue le petit livre ſavant et éloquent que vous m'avez envoyé avec une note de M. *Thiriot*. L'auteur de ce livre ne me traite pas comme les *Guyons* et les *Frérons* : je voudrais bien connaître cet honnête homme.

Savez-vous quel eſt le poliſſon qui a fait le plat ouvrage intitulé : *La juſtification de J. J.*, et qui prétend que *J. J.* eſt le ſeul philoſophe dont la conduite ſoit conforme à ſes principes ?

Les affaires de Genève doivent finir bientôt. Ce petit Etat devra au roi toute ſa félicité, outre quatre millions cinq cents mille livres de rente dont les Génevois jouiſſent en France. M. le chevalier de *Beauteville* leur a donné un projet qui eſt la ſageſſe même. S'ils ne l'acceptaient pas, il faudrait qu'ils fuſſent plus fous et plus méchans que *J. J.*

Je vous embraſſe tendrement, mon très-cher ami. Remerciez bien pour moi M. *Thiriot* de ſon attention, et faites quelquefois mention de moi avec *Tonpla*.

N. B. L'avocat de Beſançon, auteur du *Commentaire ſur les lois*, concernant les délits, a beaucoup augmenté ſon ouvrage. L'édition eſt entièrement épuiſée. Pourriez-vous demander à M. *Marin* ſi on permettra dans Paris l'entrée d'une nouvelle édition conforme à ce qui a déjà été imprimé, et très-circonſpecte dans ce qui ſera ajouté ?

1766.

LETTRE CCLXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 de décembre.

Ce drame deviendra bientôt l'habit d'*Arlequin*. J'envoie à mes anges, tous les ordinaires, de nouveaux morceaux à coudre. Je change toujours quelque chose, dès que j'ai dit que je ne changerais plus rien ; mais, après tout, c'eſt pour plaire à mes anges.

Cependant je crois que je ſuis au bout de mon rôlet, et que j'ai épuiſé toutes mes reſſources. Chaque animal n'a qu'un certain degré de force, et tous les efforts qu'il fait par-delà ſont inutiles. Je ſuis épuiſé, je ſuis à ſec.

M. de *Thibouville* a mandé d'étranges choſes à maman *Denis;* il dit que, ſi par haſard il y avait une pièce nouvelle de la façon de votre créature, la ſuperbe *Clairon* pourrait s'abaiſſer juſqu'à rentrer au théâtre, et à ſe charger du rôle principal de la pièce ; mais ce ſont des chimères dont on berce les pauvres provinciaux, les pauvres habitans des déſerts de la Scythie.

Quoi qu'il en ſoit, je cherche toujours à prouver mon alibi ; c'eſt le point principal, et j'ai pour cela les plus fortes raiſons.

Je n'ai point entendu *Dalainville;* mais tous ceux qui l'ont entendu, et qui s'y connaiſſent parfaitement, diſent qu'il eſt néceſſaire à la comédie françaiſe. Au reſte, comme il n'y a dans les Scythes aucun

1766. personnage qui crie, excepté *Obéide* (dans ses imprécations), *Molé*, s'il est rétabli, pourra jouer un des deux principaux rôles.

Nous venons de la relire pour la quatrième fois, et elle nous a fait la même impression que la première.

Remarquez bien, ô anges ! que voici le cinquième paquet de corrections. Vous devez avoir tout reçu, soit par M. le duc de *Praslin*, soit par M. de *Courteille*, soit par M. *Marin*.

Voilà qui est fait, je ne me mêle plus de rien, c'est à vous à prendre soin de mon salut.

Point du tout; il y a encore quelques petits coups de pinceau à donner, quelques mots répétés à varier, et puis maman *Denis* dit que c'est tout; mais qu'en disent mes anges ?

LETTRE CCXC.

AU MEME.

8 de décembre.

Vous avez bien fait de m'écrire, mes divins anges; car vous esquivez par là une nuée de corrections et de changemens qui étaient déjà tout prêts. Mais, puisque vous me mandez que rien ne presse, je corrigerai plus à loisir ce que j'ai fait si fort à la hâte.

Vous avez dû vous apercevoir que j'ai deviné plus d'une de vos critiques. J'ai prévenu aussi la censure judicieuse que vous faites de la précipitation

d'*Obéide* à dire au cinquième acte, *je l'accepte*, dès qu'on lui fait la propofition d'immoler fon amant. 1766.

Je m'étais un peu égayé dans les imprécations, j'avais fait là un petit portrait de Genève pour m'amufer; mais vous fentez bien que cette tirade n'eft pas comme vous l'avez vue; elle eft plus courte et plus forte.

Mais auffi, comme mes anges laiffent à maman et à moi notre libre arbitre, nous vous avouons que nous condamnons, nous anathématifons votre idée de développer dans les premiers actes la paffion d'*Obéide*. Nous penfons que rien n'eft fi intéreffant que de vouloir fe cacher fon amour à foi-même, dans ces circonftances délicates; de le laiffer entrevoir par des traits de feu qui échappent; de combattre en effet fans dire, je combats; d'aimer paffionnément fans dire, j'aime; et que rien n'eft fi froid que de commencer par tout avouer. Je n'ai lu la pièce à perfonne, mais je l'ai fait lire à de très-bons acteurs qui font dans notre confidence; je les ai vu pleurer et frémir. Il fe peut que l'aventure de l'ex-jéfuite ait un peu influé fur votre jugement, et que vous ayez tremblé que l'intérêt, qui fait le fuccès des pièces au théâtre, manquât dans celle-ci; mais j'oferais bien répondre de l'intérêt le plus grand, fi cette tragédie était bien jouée.

Vous m'avouez enfin que vous n'avez d'acteurs que *le Kain;* il ne faut donc point donner de pièces nouvelles. Le fuccès des repréfentations eft toujours dans les acteurs. On prendra dorénavant le parti de faire imprimer fes pièces, au lieu de les faire jouer, et le théâtre tombera abfolument. Les talens périffent de tous côtés.

1766. Gardez donc vos Scythes, mes divins anges, ne les montrez point; amufez-vous de Guillaume Tell et d'un cœur en fricaffée ; faites comme vous pourrez.

Je dois vous dire (car je ne dois rien avoir de caché pour vous) que j'ai envoyé mes Scythes à M. le duc de *Choifeul*. J'ai été bien aife de lui faire ma cour et de réchauffer fes bontés.

Daignez, je vous en conjure, vous occuper à préfent de mes pauvres *Sirven*. Vous aurez enfin cette femaine le factum de M. de *Beaumont*. Cette tragédie mérite toute votre bonté et toute votre protection.

Je vous demande en grâce de me mettre aux pieds de M. le duc de *Praflin*, et de vouloir bien faire fouvenir de moi M. le marquis de *Chauvelin* à qui j'épargne une lettre inutile, et à qui je fuis bien tendrement attaché.

Je vous demande pardon de tout le tracas que je vous ai donné pendant quinze jours. Je fuis au bout de vos ailes pour le refte de ma vie.

LETTRE CCXCI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 de décembre.

Je vous renvoie, monſieur le Marquis, votre lettre à M. le comte de *Périgord*, que vous avez bien voulu me communiquer. J'en ai tiré une copie ſelon la permiſſion que vous m'en donnez. Cette lettre eſt bien digne d'une ame auſſi noble et auſſi généreuſe que la vôtre. Elle eſt ſimple, et c'eſt le ſeul ſtyle qui convienne à la vérité, quand on écrit à ſes amis. Tous les faits que vous rapportez ſont inconteſtables. Je ne doute pas que M. le comte de *Périgord* ne trouve fort bon que vous lui adreſſiez cette lettre, et que vous la rendiez publique. Pour moi, je vous avoue que je n'affecte point avec vous une fauſſe modeſtie, et que je vous ai une très-grande obligation.

Le livre du jéſuite *Nonotte* vient d'être réimprimé ſous le titre d'Amſterdam, mais l'édition eſt d'Avignon. Les partiſans des prétentions ultramontaines ſoutiennent ce livre; mais ces prétentions ultramontaines, qui offenſent nos rois et nos parlemens, n'ont pas un grand crédit chez la nation. C'eſt ſervir la religion et l'Etat que d'abandonner les ſyſtêmes jéſuitiques à leurs ridicules.

Votre lettre à M. le comte de *Périgord* m'a tellement échauffé la tête et le cœur, que je vous ai

1766. répondu en vers par une ode dont voici une ſtrophe :

Qu'il eſt beau, généreux d'Argence,
Qu'il eſt digne de ton grand cœur
De venger la faible innocence
Des traits du calomniateur !
Souvent l'amitié chancelante
Reſſerre ſa pitié prudente,
Son cœur glacé n'oſe s'ouvrir,
Son zèle eſt réduit à tout craindre.
Il eſt cent amis pour nous plaindre,
Et pas un pour nous ſecourir.

Voici encore une ſtrophe de cette ode.

Imitons les mœurs héroïques
De ce miniſtre des combats,
Qui de nos chevaliers antiques
A le cœur, la tête et le bras,
Qui penſe et parle avec courage,
Qui de la fortune volage
Dédaigne les dons paſſagers,
Qui foule aux pieds la calomnie,
Et qui fait mépriſer l'envie
Comme il mépriſa les dangers.

Je crois que M. le duc de *Choiſeul* ne ſera pas mécontent de ces derniers vers. Il daigne toujours m'aimer ; il m'honore quelquefois d'un mot de ſa main.

J'aurai l'honneur de vous envoyer l'ode entière, dès qu'elle ſera miſe au net, et je la ferai imprimer à la ſuite de votre lettre. Je ſerai enchanté de joindre votre éloge à celui de M. de *Choiſeul* : cela paraîtra

en même temps que le mémoire des *Sirven* dont les avocats ne manqueront pas de vous envoyer quelques exemplaires. Vous pourrez faire publier votre lettre et l'ode à Bordeaux, pendant que je la publierai à Genève. Je voudrais que vous euſſiez la bonté de m'envoyer tous vos titres et ceux de M. le comte de *Périgord*, pour les placer à la tête. 1766.

J'attends vos ordres, et j'ai l'honneur d'être avec les ſentimens les plus reſpectueux et les plus tendres, Monſieur, votre, &c. *V.*

LETTRE CCXCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de décembre.

Je pourrais maintenant dire à mes anges que j'ai fait à peu-près tout ce qu'ils ont ordonné, excepté leur cruelle propoſition d'épuiſer l'amour et l'intérêt en parlant trop tôt d'amour. Je pourrais fatiguer leurs bontés par mille petites remarques ; mais, comme il n'eſt point queſtion de faire jouer la pièce, je ne les fatiguerai pas ; j'ai bien à leur parler d'autre choſe, et voici ſur quoi je ſupplie leurs ailes de trémouſſer beaucoup.

Je ſuppoſe que vous avez lu en ſon temps le factum de M. de *Sudre*, avocat de Toulouſe, en faveur des *Calas*, factum auſſi bon pour le fond des choſes qu'aucun des mémoires de Paris. Ce M. de *Sudre* eſt un homme d'une probité courageuſe, qui ſeul oſa

1766. lutter contre le fanatiſme, ſans autre intérêt que celui de protéger l'innocence. Il fut lui-même long-temps la victime du fanatiſme qu'il avait attaqué ; il fut même pluſieurs années ſans oſer plaider. Enfin les écailles ſont tombées des yeux de ces malheureux Toulouſains ; ils ont élu d'une voix unanime M. de *Sudre* pour premier capitoul. On en élit trois ; le roi en nomme un entre ces trois. M. de *Sudre* a l'avantage d'avoir été propoſé unanimement par la ville. Les voix ont été partagées entre ſes deux concurrens ; mais il a bien un autre avantage auprès de vous, celui d'avoir ſoutenu la cauſe de l'innocence opprimée avec une conſtance intrépide. Il honorera la place que ce coquin de *David*, digne d'être le capitoul de Jéruſalem, a tant déshonorée ; et ſi quelqu'un peut faire abolir la proceſſion annuelle de Toulouſe où l'on remercie DIEU de quatre mille aſſaſſinats, c'eſt aſſurément M. de *Sudre*.

Voyez, mes anges, ſi vous avez des amis auprès de M. le comte de *Saint-Florentin* de qui dépend cette affaire. Voyez ſi M. le duc de *Praſlin* et M. le duc de *Choiſeul* veulent dire un mot. Vous ferez certainement ce que vous pourrez, car je vous connais.

Le tout ſans préjudicier à la tragédie des *Sirven* qui va ſe jouer, et qui n'attirera peut-être pas grand monde, parce que la pièce n'eſt pas neuve. Pour celle des Scythes, pardieu, elle eſt neuve.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE

LETTRE CCXCIII. 1766.

A M. LE RICHE, *à Besançon.*

A Ferney, 12 de décembre.

Je voudrais, Monsieur, avoir l'honneur de vous envoyer quelques livres pour vos étrennes. Il faut que vous ayez la bonté de me mander comment je pourrai vous les faire parvenir avec sureté. Je voudrais bien savoir aussi si les lettres qu'on adresse, du pays où je suis, en Lorraine, passent par la Franche-Comté.

Pourriez-vous encore me faire une autre grâce? Il y a dans votre ville un misérable ex-jésuite, nommé *Nonotte*, qui, pour augmenter sa portion congrue, a fait un libelle en deux volumes. Je voudrais savoir quel cas on fait de sa personne et de son libelle. On dit que le père de ce prêtre est un boulanger ; cela est heureux : il aura le pain azyme pour rien, et il distribuera gratis le pain des forts. Il faut que frère *Nonotte* soit bien ingrat d'écrire contre moi dans le temps que je loge et nourris un de ses confrères; mais, quand il s'agit de la sainte religion, l'ingratitude devient une vertu.

Je vous souhaite pour l'année prochaine la ruine de la superstition.

Vous connaissez, sans doute, à Dijon quelqu'un de vos confrères qui pense sagement. Vous pourriez me rendre un grand service en le priant de s'informer

1766. bien exactement quelle eſt la raiſon pour laquelle les ex-jéſuites de Dijon ne voulurent point voir mon ex-jéſuite de Ferney, quand il fit le voyage. Mon ex-jéſuite s'appelle *Adam*. Il dit fort proprement la meſſe; il a marié des filles dans ma paroiſſe, avec toute la grâce imaginable. Il avait le malheur d'être brouillé depuis long-temps avec les jéſuites bourguignons, quoiqu'il aime aſſez le vin. En un mot, ni le révérend père provincial, ni le révérend père recteur, ni le révérend père préfet, enfin aucun ex-révérend cuiſtre ne voulut voir mon aumônier; et comme les jéſuites diſent toujours la vérité, je voudrais ſavoir s'ils lui ont refuſé le ſalut parce qu'il dit la meſſe chez moi, ou ſi c'eſt une ancienne rancune de prêtre à prêtre.

Voyez, Monſieur, ſi vous pouvez et ſi vous voulez vous charger de cette grande négociation. Elle m'aura procuré au moins le plaiſir de m'entretenir avec un homme qui penſe, ce qui n'eſt pas extrêmement commun. Je vous prie de compter ſur les ſentimens qui m'attachent véritablement à vous, *V.*

LETTRE CCXCIV.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

14 de décembre.

J'AI reçu votre petit billet de Valence, mon cher Marquis, et je vous écris à tout haſard à Valence. Je ſuis enchanté que vous vous confirmiez de plus en plus dans vos bons principes; mais la maiſon du Seigneur eſt entourée d'ennemis, et il y a des indiſcrets

dans le temple. Vous souvenez-vous d'une réponse que je vous fis, lorsque vous étiez à Nancy ? Je fesais vos complimens au brave confiseur qui vendait vos dragées : vous envoyâtes ma lettre à un de vos élus de Paris, et cet élu très-indiscret m'a damné en fesant courir ma lettre. J'en ai reçu des reproches de la part des préposés aux confitures, et je crois le confiseur très-embarrassé. Tâchez que l'enfer où je suis se tourne au moins en purgatoire; je ne crois pas en effet avoir fait des complimens à un confiseur que je ne connais pas. Mandez que cette lettre n'est pas de moi, car assurément elle n'est pas de moi, et vous ne mentirez pas. Mandez que vous vous êtes trompé; mandez que ce n'est pas assez d'avoir l'innocence de la colombe, et qu'il faut encore avoir la prudence du serpent. Marchez toujours dans les voies du juste; distribuez la parole de DIEU, le pain des forts; faites prospérer la moisson évangélique ; recevez ma bénédiction, et vivez dans l'union des fidelles.

1766.

LETTRE CCXCV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 de décembre.

CHARMANT papillon de la philosophie, de la société et de l'amour, j'aurais été enchanté de vous voir honorer encore ma retraite d'une de vos apparitions; vous auriez même été mon premier médecin; car il y a environ deux mois que je ne sors guère de mon lit.

1766. Savez-vous bien, Madame, que j'ai des chofes très-férieufes à répondre à la lettre très-morale que vous n'avez point datée. Vous m'apprenez que, dans votre fociété, on m'attribue *le Chriftianifme dévoilé par feu M. Boulanger;* mais je vous affure que les gens au fait ne m'attribuent point du tout cet ouvrage. J'avoue avec vous qu'il y a de la clarté, de la chaleur, et quelquefois de l'éloquence; mais il eft plein de répétitions, de négligences, de fautes contre la langue; et je ferais très-fâché de l'avoir fait, non-feulement comme académicien, mais comme philofophe, et encore plus comme citoyen.

Il eft entièrement oppofé à mes principes. Ce livre conduit à l'athéifme que je détefte. J'ai toujours regardé l'athéifme comme le plus grand égarement de la raifon, parce qu'il eft auffi ridicule de dire que l'arrangement du monde ne prouve pas un artifan fuprême, qu'il ferait impertinent de dire qu'une horloge ne prouve pas un horloger.

Je ne réprouve pas moins ce livre comme citoyen; l'auteur paraît trop ennemi des puiffances. Des hommes qui penferaient comme lui ne formeraient qu'une anarchie; et je vois trop, par l'exemple de Genève, combien l'anarchie eft à craindre.

Ma coutume eft d'écrire fur la marge de mes livres ce que je penfe d'eux; vous verrez, quand vous daignerez venir à Ferney, les marges du *Chriftianifme dévoilé* chargées de remarques qui montrent que l'auteur s'eft trompé fur les faits les plus effentiels.

Il eft affez douloureux pour moi, Madame, que la malignité et la légéreté des papillons de votre pays, qui n'ont ni votre efprit ni vos grâces, m'imputent

continuellement des ouvrages capables de perdre 1766.
ceux qu'on en ſoupçonne.

Quant à M. le maréchal de *Richelieu*, je me doutais bien qu'il n'aurait pas le temps de parler à M. le comte de *Saint-Florentin* de la famille infortunée qui a excité votre compaſſion : il allait partir pour Bordeaux. Votre jolie ame en a fait aſſez. Cette famille obtient, par vos bontés, une penſion ſur ſon propre bien dont on lui arrache le fonds pour avoir donné, il y a vingt-ſix ans, à ſouper à un ſot prêtre hérétique. Quand j'aurai quelque grâce à implorer pour des malheureux, je demanderai votre protection, Madame, auprès de M. le duc de *Choiſeul*. Je l'ai importuné quelquefois de mes indiſcrètes requêtes, et il a toujours daigné de m'accorder ce que j'ai pris la liberté de lui demander. Je craindrais bien de fatiguer ſes bontés, ſi je ne ſavais par vous-même quel eſt l'excès de ſa généroſité.

Venez à Ferney, Madame; nous chanterons ſes louanges et les vôtres, pour le prologue de l'opéra de Pandore; et vous ſerez ma *Pandore*, mais vous n'ouvrirez point la boîte.

Agréez, Madame, le reſpect et l'attachement du vieux ſolitaire *V.*

1766.

LETTRE CCXCVI.

A M. DAMILAVILLE.

15 de décembre.

J'AI reçu à la fois, mon cher ami, vos lettres du 6 et du 8 de décembre. Il y a de la deſtinée en tout : la vôtre eſt de faire du bien, et même de réparer le mal que la négligence des autres a pu cauſer. Il eſt très-certain que, ſi M. de *Beaumont* n'avait pas abandonné pendant dix-huit mois la cauſe des *Sirven* qu'il avait entrepriſe, nous ne ſerions pas aujourd'hui dans la peine où nous ſommes. Il ne lui fallait que quinze jours de travail pour achever ſon mémoire ; il me l'avait promis. Ce mémoire lui aurait fait autant d'honneur que celui de M. de *la Luzerne* lui a cauſé de déſagrément. Ce fut dans l'eſpérance de voir paraître inceſſamment le factum des *Sirven* que l'on compoſa l'Avis au public (*). C'eſt cet Avis au public qui a valu aux *Sirven* les deux cents cinquante ducats que vous avez entre les mains, les cent écus du roi de Pruſſe, et quelques autres petits préſens qui aideront cette famille infortunée. J'ai empêché, autant que je l'ai pu, que le petit Avis entrât en France, et ſurtout à Paris ; mais pluſieurs voyageurs y en ont apporté des exemplaires : ainſi ce qui nous a ſervi d'un côté, nous a extrêmement nui de l'autre.

Voilà le triſte effet de la négligence de M. de

(*) Politique et Légiſlation, tome II, page 266.

Beaumont. Je vous prie de lui bien expofer le fait, et furtout de lui dire, ainfi qu'aux autres avocats, que s'il y a dans ce petit imprimé quelques traits contre la fuperftition de Touloufe, il n'y a rien contre la religion. L'auteur, tout proteftant qu'il eft, ne s'eft moqué que des reliques ridicules portées en proceffion par les vifigoths; il n'a dit que tout ce que les gens fenfés difent dans notre communion. Si ce petit ouvrage, fait pour les princes d'Allemagne, et non pour les bourgeois de Paris, révolte quelques avocats, ou fi plutôt il leur fournit un prétexte de ne point figner la confultation de M. de *Beaumont*, c'eft affurément un très-grand malheur. Il n'y a que vous qui puiffiez le réparer en leur fefant entendre raifon, et les fefant rougir du dégoût qu'ils donnent à leurs confrères. Vous mettrez le comble à toutes vos bonnes actions, en fuivant avec chaleur cette affaire qui fans vous échouerait entièrement. Ce dernier trait de votre vertu courageufe m'attache à vous plus que jamais.

1766.

Adieu, mon cher ami; il ne refte que la place de vous dire à quel point je vous chéris.

1766.

LETTRE CCXCVII.

AU MEME.

17 de décembre.

MON cher ami, l'affaire des *Sirven* m'empêche de dormir. Il ſerait bien affreux que les retardemens de M. de *Beaumont* euſſent détruit nos plus juſtes eſpérances. S'il y a des avocats qui faſſent les difficiles, il faut en trouver qui faſſent leur devoir en les bien payant. Il ne ſera pas difficile d'en avoir trois ou quatre qui ſignent; cela nous ſuffira. Tout ce que demandent les *Sirven*, c'eſt l'impreſſion du mémoire; ils veulent encore plus gagner leur cauſe devant le public que devant le conſeil. Si nous pouvons obtenir une évocation, à la bonne heure; ſinon, nous aurons du moins pour nous l'éloquence et la vérité, et ce qu'on aurait payé en procédures ſera tout au profit d'une famille infortunée.

Les affaires de Genève ſe brouillent terriblement. J'ai peur que ces diſſentions n'aient une fin funeſte. Cela retarde la petite affaire de votre ami M. de *Lamberta* (*). On ne peut rien faire dans tous ces mouvemens; preſque toutes les boutiques ſont fermées, et les bourſes auſſi. Donnez cependant à M. de *Lamberta* les cent écus dont vous ſerez rembourſé; j'en répondrai toujours.

L'abbé *Coyer* jure que ce n'eſt pas lui qui eſt l'auteur de la lettre au docteur *Panſophe*. On en ſoupçonne beaucoup un M. de *Bordes* de l'académie de Lyon, qui

(*) D'*Alembert*.

a déjà donné une ode ſous mon nom, pendant la dernière guerre. On ferait une bibliothéque des livres que l'on m'impute. Tous les réfugiés errans qui font de mauvais livres, les vendent ſous mon nom à des libraires crédules. Les *Frérons* et les *Pompignans* ne manquent pas de m'imputer ces rapſodies qui ſont quelquefois très-dangereuſes. On me répond que c'eſt l'état du métier ; ſi cela eſt, le métier eſt fort triſte. 1766.

Perſonne n'a encore ma tragédie ; M. d'*Argental* n'en poſsède que des fragmens informes ; elle eſt intitulée les Scythes. C'eſt une oppoſition continuelle des mœurs d'un peuple libre aux mœurs des courtiſans. Madame *Denis* et tous ceux qui l'ont lue ont pleuré et frémi. Je l'ai envoyée à M. le duc de *Choiſeul*, qui me mande qu'elle vaut mieux que Tancrède. J'ai déjà compoſé une préface dans laquelle j'ai ſaiſi une occaſion bien naturelle de faire l'éloge de M. *Diderot* : cela m'a ſoulagé le cœur.

Je vous embraſſe mille fois.

LETTRE CCXCVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de décembre.

MES divins anges, je ne veux point vous accabler des pièces qu'il faut coudre aux habits perſans et ſcythes. Cette occupation deviendrait inſupportable ; le mieux eſt d'achever le tableau dont vous avez l'eſquiſſe, et de vous l'envoyer dans ſon cadre.

1766. Comme je ſuis très-jeune et que j'ai les paſſions fort vives, j'ai envoyé cette fantaiſie à M. le duc de *Choiſeul*, avant d'y avoir mis la dernière main; cependant il en a été ſi content qu'il ne balance point à la mettre au-deſſus de Tancrède.

Vous m'avouerez qu'en qualité de riverain ſuiſſe, je devais cet hommage à mon colonel. Je craignais beaucoup que *Guillaume Tell* ne fût préciſément mon *Indatire*. Il était ſi naturel d'oppoſer les mœurs champêtres aux mœurs de la cour, que je ne conçois pas comment l'auteur de Guillaume a pu manquer cette idée. Je m'attendais auſſi à voir mon *Sozame* dans le *Béliſaire* de *Marmontel*; on me mande qu'il n'en eſt rien. Qu'eſt donc devenue l'imagination? eſt-ce qu'il n'y en a plus en France?

Mandez-moi, je vous en prie, ſi la pomme de M. *le Mière* réuſſit autant dans le monde que celle de *Pâris*, et celle de madame *Eve*.

Vous diſiez autrefois que je ne répondais point catégoriquement aux lettres. Vous avez pris mes défauts, et vous ne m'avez pas donné vos bonnes qualités; c'eſt vous qui ne répondez point, car vous ne me dites ſeulement pas ſi M. le duc de *Praſlin* a reçu le Commentaire que je lui ai envoyé par monſieur *Janel*, et vous ne riez point aſſez de voir en quelles mains le premier envoi était tombé. On l'a lu, on en a été content, et on n'a pas voulu le rendre, en dépit du droit des gens.

Avez-vous lu Eudocie ou Eudoxie de M. de *Chabanon*? en êtes-vous ſatisfaits? Vous aurez une bonne tragédie de *la Harpe*, ou je ſuis bien trompé. Je corromps, tant que je peux, la jeuneſſe pour le ſervice du tripot.

Le tripot de Genève va fort mal; les médiateurs n'ont point réussi dans leur entreprise ; ils sont très-fâchés, ils menacent; tout cela tournera mal. Je crois que vous avez fort mal fait de ne point venir ; vous auriez tout concilié, et la comédie qui ne vaut pas le diable aurait été au moins passable. 1766.

Je vous demande en grâce, quand vous ferez jouer *Zulime* à mademoiselle *Durancy*, de la lui faire jouer comme je l'ai faite, et non pas comme mademoiselle *Clairon* l'a jouée. Ce mot de *Zulime*, avec un cri douloureux, *ô mon père! j'en suis indigne*, fait un effet prodigieux. La manière dont les comédiens de Paris jouent cette scène, est de *Brioché*.

Je meurs sans vous haïr... Ramire sois heureux
Aux dépens de ma vie, aux dépens de mes feux.

Comment ces malheureux ignorent-ils assez leur langue pour ne pas savoir que cette répétition, *aux dépens*, fait attendre encore quelque chose ; que c'est une suspension, que la phrase n'est pas finie, et que cette terminaison, *aux dépens de mes feux*, est de la dernière platitude ? Il n'y a pas jusqu'aux acteurs de province qui ne s'en aperçoivent. Mademoiselle *Clairon* avait juré de gâter la fin de Tancrède. J'ai mille grâces à vous rendre d'avoir fait restituer, par mademoiselle *Durancy*, ce que mademoiselle *Clairon* avait tronqué. Un misérable libraire de Paris, nommé *Duchesne*, a imprimé mes pièces de la façon détestable dont les comédiens les jouent; il a fait tout ce qu'il a pu pour me déshonorer et pour me rendre ridicule. De quel droit ce faquin a-t-il obtenu un privilége du

1766. roi pour corrompre ce qui m'appartient, et pour me couvrir de honte? Je vous avoue que cela m'eſt ſenſible. Je me ſuis précautionné contre les plus violentes perſécutions, et j'ai de quoi les braver; mais je n'ai point de remède contre l'opprobre et le ridicule dont les comédiens et les libraires me couvrent. J'avoue cette ſenſibilité; un artiſte qui ne l'aurait pas ſerait un pauvre homme.

Je ne ſais plus ce que devient l'affaire des *Sirven;* je crois que les lenteurs de *Beaumont* l'ont fait échouer. C'eſt bien pis que l'inepte inſolence des comédiens et des libraires. C'eſt-là ce qui me déſeſpère; j'ai la tête dans un ſac.

Les affaires de Genève ne laiſſent pas de m'embarraſſer. J'y ai une grande partie de mon bien; toutes les caiſſes ſont fermées. Je ne ſais comment j'ai fait, moi pauvre diable, pour avoir une maiſon beaucoup plus groſſe que celle de monſieur l'ambaſſadeur. Il ſe trouve qu'à Tourney et à Ferney je nourris cent cinquante perſonnes; on ne ſoutient pas cela avec des vers alexandrins et des banqueroutes.

Pardonnez-moi de mettre à vos pieds mes petites peines; c'eſt ma conſolation.

Reſpect et tendreſſe.

LETTRE CCXCIX. 1766.

A M. DAMILAVILLE.

19 de décembre.

Dites, je vous prie, mon cher ami, à M. de *Beaumont*, que j'ai reçu de M. de *Chardon* une lettre charmante dans laquelle il prend fort à cœur l'affaire concernant Canon, et celle des *Sirven*.

A l'égard des *Sirven*, j'ai pris mon parti. J'ai trouvé le public le premier des juges, et les suffrages de l'Europe me suffisent. Tant de difficultés me rebutent; et pour peu qu'on en fasse encore, que M. de *Beaumont* m'envoye son mémoire, je ne veux pas autre chose; je le ferai imprimer; les *Sirven* gagneront leur cause dans l'esprit des honnêtes gens; c'est à eux seuls que je veux plaire dans tous les genres.

Pour vous prouver que c'est aux honnêtes gens seuls que je veux plaire, je vous envoie une scène de la tragédie des Scythes. Montrez cela à *Platon* et à vos amis, et mandez-moi ce que vous en pensez. Il me semble qu'une tragédie dans ce goût a du moins le mérite de la nouveauté. Ce n'est pas la peine d'être imitateur; il faut se taire en tout genre quand on n'a rien de nouveau à dire. Donnez, je vous en prie, une copie à *Thiriot*; cela nourrira sa correspondance.

Je cultiverai, mon cher ami, les belles-lettres jusqu'au dernier moment de ma vie, malgré tout le mal qu'elles m'ont fait. Je sais que, dès qu'on a donné un ouvrage passable, la canaille de la littérature jette les

1766. hauts cris ; elle ne peut rien contre l'ouvrage, mais elle calomnie l'auteur. S'il réussit, on ne manque pas de l'appeler déiste, ou athée, ou même encyclopédiste; s'il paraît un mauvais livre, on ne manque pas de l'en accuser ; et il en paraît tous les jours. L'imposture frappe à toutes les portes. Tantôt le vinaigrier *Chaumeix* convulsionnaire crucifié, tantôt l'abbé d'*Estrées* auteur de l'*Année merveilleuse*, et associé de *Fréron*, tantôt un ex-jésuite, crient au scandale jusqu'à ce qu'ils aient persuadé quelque pédant accrédité ; et quelquefois la persécution suit de près la calomnie. On a beau faire du bien, on aurait beau même en faire à ces malheureux, ils n'en chercheraient pas moins à vous opprimer. Il faut combattre toute sa vie, et finir par s'enfuir, si les méchans l'emportent.

Adieu, mon cher ami. Que j'avais bien raison de vous dire autrefois à la fin de mes lettres, en parlant de la calomnie, *écrasons l'infame!* mais il est plus aisé de le dire que de le faire.

LETTRE CCC.

A M. CHARDON.

A Ferney, 20 de décembre.

VRAIMENT, Monsieur, vous ne sauriez mieux placer vos bienfaits, et surtout en fait de colonie. J'en ai fondé une dans le plus bel endroit de la terre pour l'aspect, et dans le plus abominable pour la

rigueur des ſaiſons, dans un baſſin d'environ cinquante lieues de tour, entouré de montagnes éternellement couvertes de neige par le quarante-ſixième degré; de ſorte que je me crois en Calabre l'été, et en Sibérie l'hiver. Je n'ai trouvé, en arrivant, que des terres incultes, de la pauvreté et des écrouelles. J'ai défriché les terres, j'ai bâti des maiſons, j'ai chaſſé l'indigence; j'ai vu en peu d'années mon petit territoire peuplé de trois fois plus d'habitans qu'il n'en avait, ſans avoir eu pourtant l'agrément de contribuer par moi-même à cette population.

1766.

Vous m'inſtruirez, Monſieur, et vous me fortifierez dans mon entrepriſe d'embellir des déſerts et de rendre l'horreur agréable. J'attends avec impatience le mémoire dont vous voulez bien m'honorer. Vous pouvez m'envoyer votre mémoire ſous le contreſeing de M. le duc de *Choiſeul*. Lorſque je le ſuppliai de vous demander pour rapporteur à monſieur le vice-chancelier, dans l'affaire des *Sirven*, il me répondit qu'il était votre ami, et il eſt bien digne de l'être. Je ne connais point d'ame plus noble et plus généreuſe, et jamais miniſtre n'a eu tant d'eſprit. Il dit que vous étiez intendant dans une île où il n'y avait que des ſerpens; ma colonie à moi eſt environnée de loups, de renards et d'ours : on a preſque par-tout affaire à des animaux nuiſibles.

Si nous ſommes aſſez heureux, Monſieur, pour que vous rapportiez l'affaire des *Sirven*, c'eſt un ſujet digne de votre éloquence, et je ne doute pas que cette affaire d'éclat ne vous faſſe beaucoup d'honneur; mais vous y êtes tout accoutumé. M. de *Beaumont* me mande qu'il y a des préliminaires difficiles. Si on

1766. ne peut lever ces obſtacles, j'aurai eu du moins la conſolation d'être honoré de vos lettres, et de connaître votre extrême mérite. J'ai l'honneur d'être avec bien du reſpect, Monſieur, votre, &c. *Voltaire.*

LETTRE CCCI.

A M. MARMONTEL.

20 de décembre.

MON cher confrère, j'avais déjà répondu au reproche de madame *Geoffrin* de n'avoir rien dit du billet du roi de Pologne. Je lui ai mandé que le ſtyle de ce monarque ne m'étonnait point du tout. Je connais trois têtes couronnées du Nord qui feraient honneur à notre académie, l'impératrice de Ruſſie, le roi de Pologne et le roi de Pruſſe. Voilà trois philoſophes ſur le trône, et cependant il y a encore peu de philoſophie dans leurs climats : elle y pénètre pourtant. L'impératrice de Ruſſie dit que ce n'eſt qu'une aurore boréale, et moi je penſe que cette nouvelle lumière ſera permanente. On ſe plaint qu'il y en a trop en France. Je ne vois pas quel mal peut jamais faire la raiſon. On n'a jamais juſqu'à préſent eſſayé d'elle ; il faut du moins faire cette tentative, et on verra ſi elle eſt ſi nuiſible. Non, mon cher confrère, la raiſon n'eſt pas ſi méchante qu'on le dit ; ce ſont ſes ennemis qui ſont méchans.

J'aurai donc *Béliſaire* pour mes étrennes. C'eſt-là où je trouverai la philoſophie qui me plaît ; c'eſt-là que

que tout le monde trouvera à s'amuſer et à s'inſtruire. Je vous ſouhaite d'avance une bonne année. Préſentez mes hommages et ma reconnaiſſance à madame *Geoffrin;* ce qu'elle a fait pour les *Sirven* eſt digne d'une ſouveraine. Je ne la connais que par de belles actions. Elle fut la première à ſouſcrire en faveur de mademoiſelle *Corneille* dont le père lui avait fait un procès ſi impertinent; elle ne s'en vengea que par des bienfaits. En vérité, voilà de ces choſes qu'il faut que la poſtérité ſache. 1766.

Mettez-moi bien à ſes pieds.

Quand aurons-nous donc le diſcours de M. *Thomas*? On dit qu'il lira un premier chant de la *Petréiade* qui eſt admirable. L'année 1767 ne commencera pas mal pour la littérature. Soyez-en le ſoutien avec M. *Thomas*. J'applaudis de loin à vos ſuccès qui me ſont bien chers et qui me conſolent.

Madame *Denis* vous fait les plus ſincères complimens.

N. B. Ce n'eſt point l'abbé *Coyer* qui a fait la lettre au docteur *Panſophe*, c'eſt M. de *Bordes*, académicien de Lyon, qui s'était déjà moqué plus d'une fois du charlatan de Genève.

Adieu, mon cher confrère. *V.*

1766.

LETTRE CCCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de décembre.

Je souhaite à mes anges la bonne année, c'eſt-à-dire, quatre ou cinq bonnes pièces nouvelles, quatre ou cinq bons acteurs, et de plus tous les plaiſirs poſſibles.

J'ai reçu le paquet dont vous m'honorez, du 13 de décembre. Voilà, je crois, la première fois qu'un pauvre auteur a été d'accord en tout avec ſes critiques. Tout ſera comme vous le déſirez. Les trois quarts, au moins, de vos ordres ſont prévenus, et vous ſerez ponctuellement obéis ſur le reſte ; mais les affaires de Genève ne laiſſent pas de m'embarraſſer. La ceſſation de preſque tout le commerce qui ne ſe fait plus que par des contrebandiers, la cherté horrible des vivres, le redoublement des gardes des fermes, la multiplication des gueux, les banqueroutes qui ſe préparent ; tout cela n'eſt point du tout poëtique : on ne vivait point ainſi en Scythie.

Je ne crois point du tout qu'on ſe batte, mais je crois qu'on ſouffrira beaucoup. Si on ſe battait, ce ſerait bien pis ; on pourrait bien mettre alors le feu à la ville, et alors toutes les dettes ſont payées.

Je penſe encore (entre nous) qu'on aurait pu prévenir tout ce tracas ; mais, quand les choſes ſont faites, ce n'eſt pas la peine de dire ce qu'on aurait pu faire.

Les délais de *Beaumont*, les maudites et plates affaires dont il a été chargé ſi long-temps, nous ont été très-funeſtes : cependant ſon mémoire eſt ſigné de dix avocats ; on l'imprime enfin ; mais on craint le parlement de Toulouſe, et je ne vois pas pourquoi on le craint. On ne veut donner le mémoire qu'aux juges ; on n'oſe pas le donner au public dont pourtant la voix dirige les juges dans des affaires ſi criantes. Il me ſemble qu'il faut avoir pour ſoi la clameur publique. Voyez ce qu'a produit le cri de la nation dans l'affaire des *Calas*. Mais enfin je ne ſuis pas ſur les lieux, et je m'en rapporte à ceux qui voient les choſes de plus près. Je me flatte que vous aurez un exemplaire du mémoire en même temps que monſieur le vice-chancelier. M. le duc de *Choiſeul* nous a promis de nous faire donner M. de *Chardon* pour rapporteur. 1766.

Vous l'en ferez ſouvenir, mes divins anges.

Reſpect et tendreſſe.

LETTRE CCCIII.

A M. DAMILAVILLE.

22 de décembre.

MON cher ami, l'autre *Sémiramis* ne valait pas celle-ci ; le *Ninus* n'était qu'un vilain ivrogne. J'admire ſa veuve, je l'aime à la folie. Les Scythes deviennent nos maîtres en tout : voilà pourtant ce que fait la philoſophie. Des pédans chez nous pourſuivent les ſages, et des princeſſes philoſophes

1766. accablent de biens ceux que nos cuiſtres voudraient brûler.

Que M. de *Beaumont* faſſe comme il voudra, mais je veux avoir ſon mémoire, je veux donner aux *Sirven* la conſolation de le lire. Songez bien, encore une fois, que, ſi nous n'avons pas le bonheur d'obtenir l'évocation, nous aurons pour nous le cri de l'Europe, qui eſt le plus beau de tous les arrêts. Je compte toujours que M. de *Chardon* ſera le rapporteur. Pour moi, ſi j'étais juge, je condamnerais le bailli de Mazamet à faire amende honorable, à nourrir et à ſervir les *Sirven* le reſte de ſa vie.

Je doute fort que le roi permette la convocation des pairs au parlement de Paris. Ou je me trompe fort, ou il en ſait beaucoup plus qu'eux tous : il apaiſe toutes les noiſes en temporiſant.

Genève eſt un peu plus difficile à mener que notre nation, mais à la fin on en vient à bout.

J'embraſſe tendrement le favori de *ma Catherine*. Je vais écrire à *ma Catherine*, et lui dire tout ce que je penſe d'elle. Mandez-moi des nouvelles de la pomme de *Guillaume Tell :* vous êtes normand, vous devez vous intéreſſer aux pommes.

Oh, comme je vous embraſſe !

Je vous prie, mon cher ami, de m'envoyer une lettre de change ſur Lyon, de cinquante louis, dont voici la quittance. L'affaire de *Lamberta* traîne un peu en longueur ; mais elle ſe ſera, malgré le dérangement où l'on eſt.

LETTRE CCCIV. 1766.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 22 de décembre.

Il y a long-temps que j'aurais dû vous remercier, mon cher confrère, d'avoir fait votre tragédie. Vous savez combien j'aime à corrompre la jeunesse, et combien j'adore les talens. M. de *la Harpe* travaille chez moi dix heures par jour, et moi, vieux fou, j'en ai fait tout autant. La rage des tragédies m'a repris comme à vous; mais, de par *Melpomène*, gardons-nous bien de les faire jouer. Figurez-vous que Zaïre fut huée dès le second acte, que Sémiramis tomba tout net, qu'Oreste fut à peu-près sifflé, que la même Adélaïde du Guesclin, redemandée par le public, avait été conspuée par cet aimable public; que Tancrède fut d'abord fort mal reçu, &c. &c. &c.

Je conclus donc, et je conclus bien, qu'il faut faire imprimer sa drogue; ensuite les comédiens donnent notre orviétan sur leur échafaud, s'ils le veulent ou s'ils peuvent; et notre pauvre honneur est en sureté: car remarquez bien qu'ils ne représenteront jamais une pièce imprimée que quand le public leur dira: Jouez donc cela, il y a du bon dans cela, cela vous vaudra de l'argent. Alors ils vous jouent, ils vous défigurent; mademoiselle *Duménil* court à bride abattue, une autre dit des vers comme on lit la gazette, un autre mugit, un autre fait les beaux bras, et la pièce va au diable; et alors le public qui

1766. eſt toujours juſte, comme vous ſavez, avertit, en ſifflant, qu'il ſiffle meſſieurs les acteurs et meſdemoiſelles les actrices, et non pas le pauvre diable d'auteur.

Ce parti me paraît prodigieuſement ſage, et d'une très-fine politique. Faites imprimer votre Eudoxie ou Eudocie, quand nous en ſerons tous deux contens; et alors je vous réponds que les comédiens même ne pourront la faire tomber.

Je vous ſouhaite d'ailleurs, pour l'année 1767, une maîtreſſe potelée, tendre, pleine d'eſprit, et pourtant fidelle. Jouez du flageolet pour elle, et du violon pour vous. Cultivez les beaux arts, jouiſſez de la vie. Vous êtes fait pour être une des créatures les plus heureuſes, comme vous êtes des plus aimables. Maman et moi, et *Cornélie-chiffon*, et tous ceux qui ont eu l'honneur de vous voir, vous font leurs plus tendres complimens. *V.*

Fin du Tome huitième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

D.

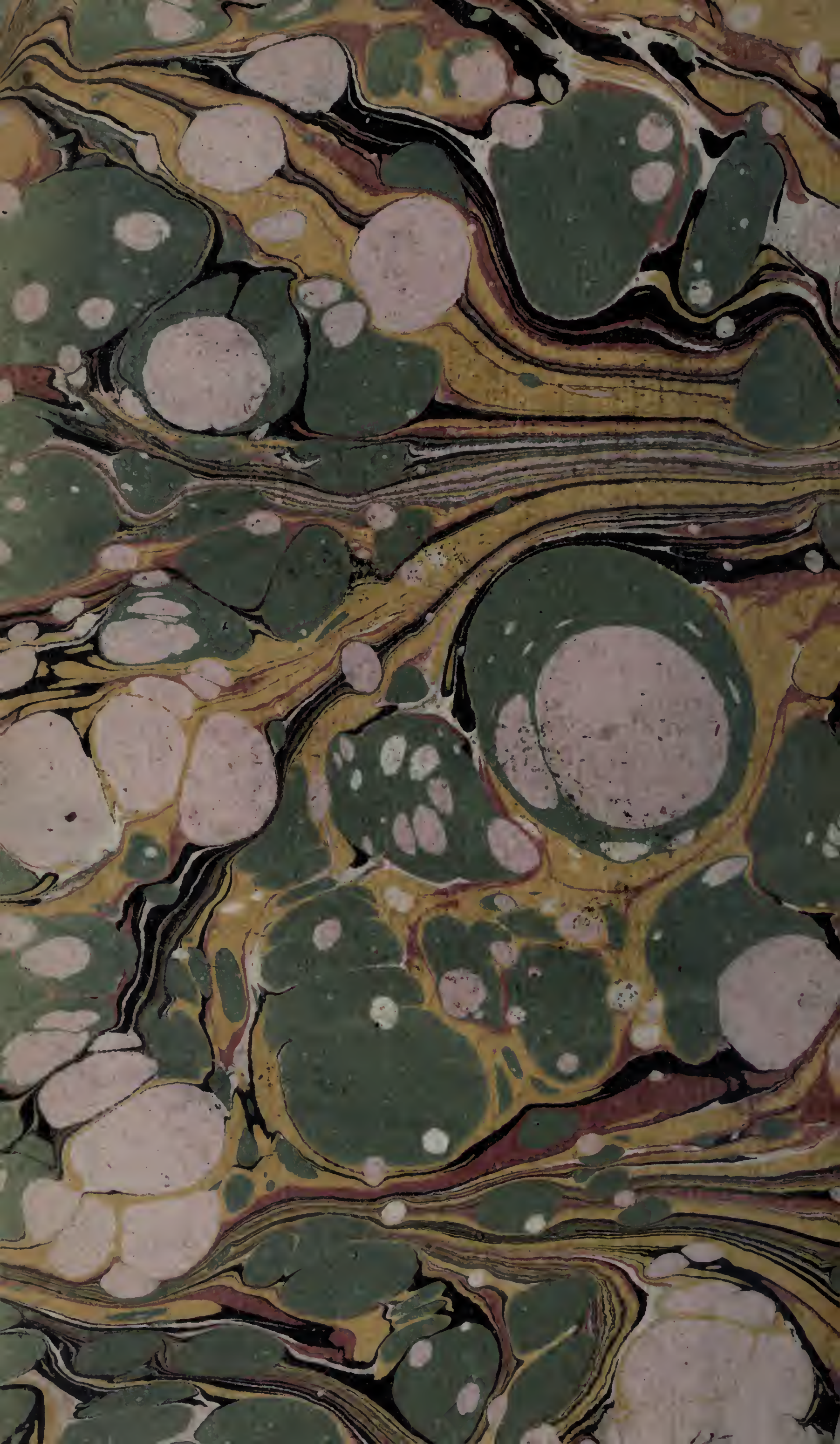
E.

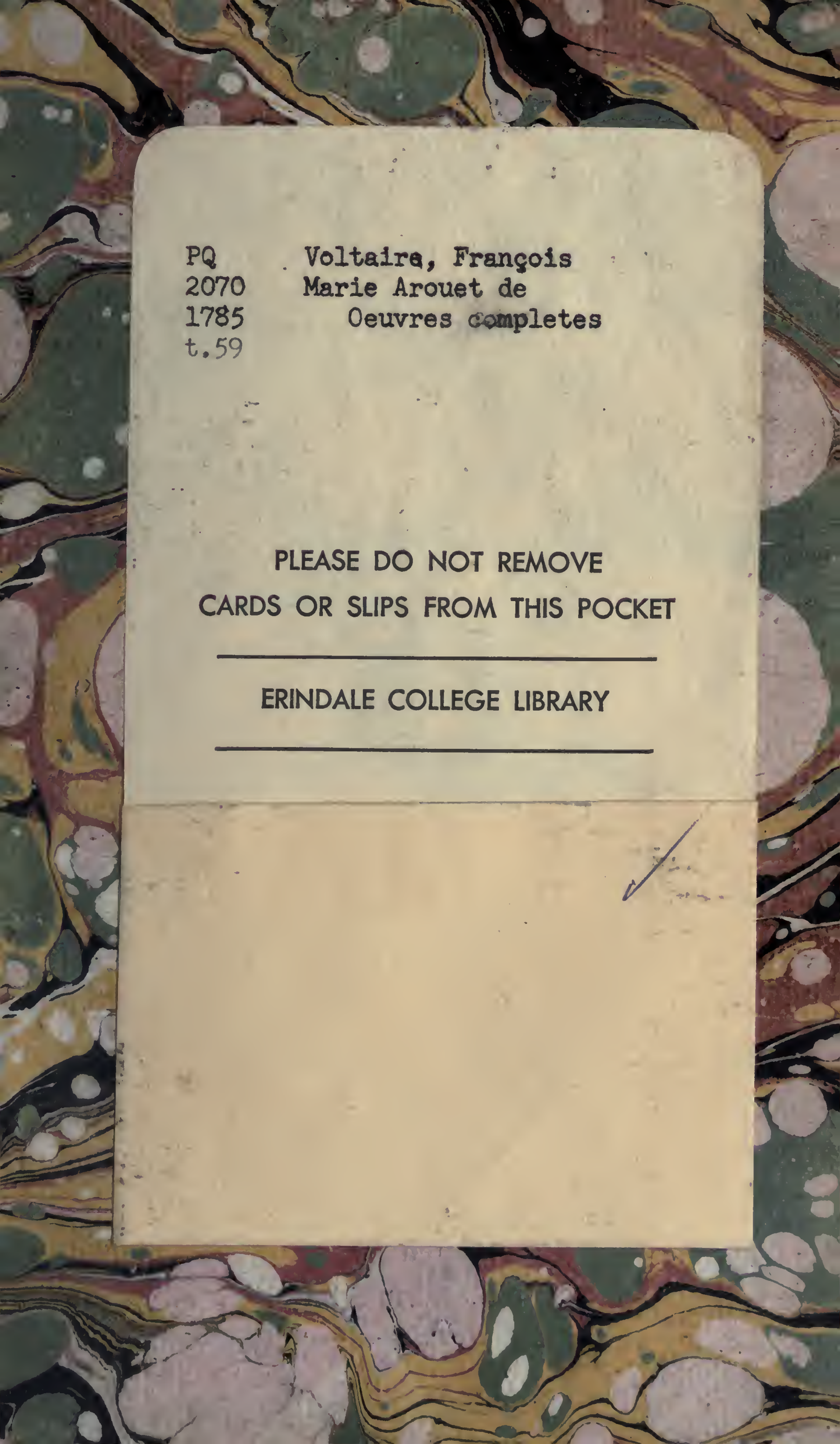
HELVETIUS.

T.

V.

Fin de la Table du tome huitième.




PQ
2070
1785
t.59
Voltaire, François
Marie Arouet de
Oeuvres completes
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
ERINDALE COLLEGE LIBRARY

